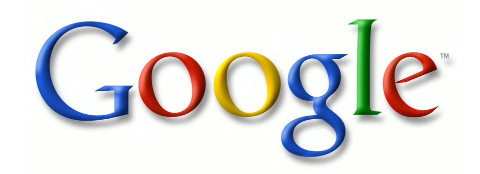
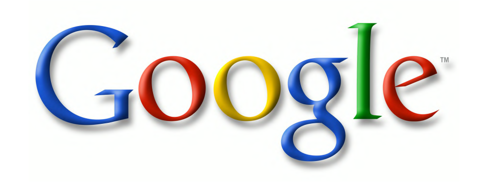






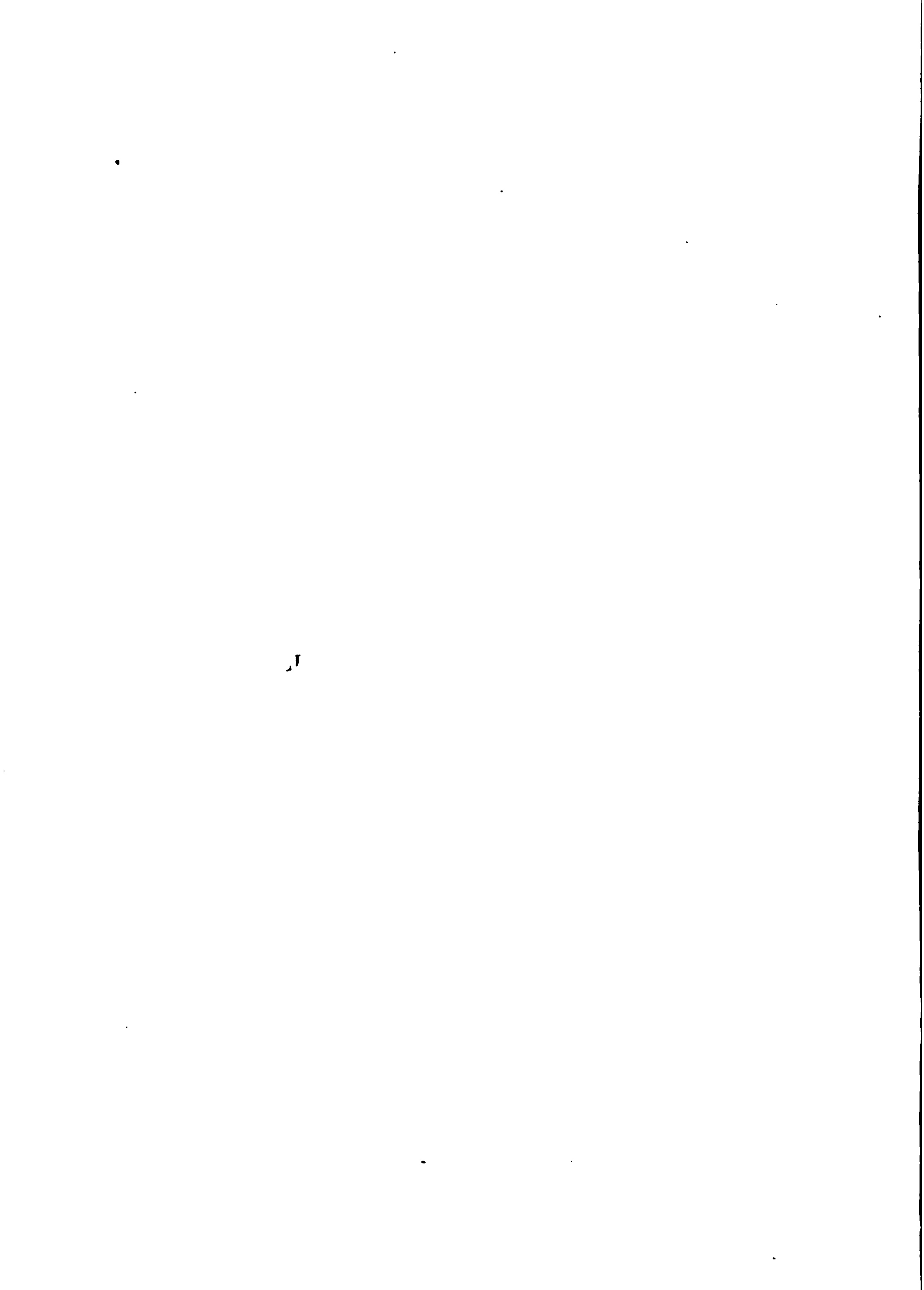




ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT ENNODIUS



ŒUVRES COMPLÈTES

DE

SAINT ENNODIUS

ÉVÊQUE DE PAVIE



TOME PREMIER

LETTRES

TEXTE LATIN ET TRADUCTION FRANÇAISE

par

l'Abbé S. LÉGLISE



PARIS

ALPHONSE PICARD & FILS, ÉDITEURS

82, rue Bonaparte, 82

—

1906

ARCHEVÊCHÉ
DE
BORDEAUX
†

Bordeaux, le 27 février 1906.

Mon cher Ami,

J'ai toujours éprouvé une vive joie, quand j'ai appris que vous commenciez une œuvre nouvelle, dramatique, littéraire, scientifique même, et toujours dans l'intérêt des fidèles et du clergé.

Mais voici un travail qui sort de l'ordinaire, et qui mérite par son importance une attention toute particulière.

La publication des Lettres du B. Ennodius aurait pu effrayer un spécialiste, libre de son temps et de ses mouvements, pouvant fouiller à son gré les bibliothèques, pour y trouver ou les différentes versions de ces lettres, ou les variantes déjà signalées par les traducteurs.

Vous n'avez pas reculé devant ces difficultés, malgré vos lourdes préoccupations habituelles. Vous avez entrepris courageusement, sur la meilleure édition connue, une traduction que vous n'hésitez pas à mettre en regard du texte, comme pour indiquer que vous n'avez rien à craindre du contrôle des littérateurs et des savants.

Je n'hésite pas, mon cher ami, à vous féliciter de ce beau travail, et à le recommander à l'attention de tous les amateurs de belle littérature chrétienne dans les premiers siècles de l'Eglise.

Ennodius était à la fois poète, théologien, biographe

et prosateur élégant ; à ces divers titres il méritait d'être plus connu. Le monde des Lettres vous sera reconnaissant de lui avoir donné accès auprès de ce personnage qui résume, dans la seconde partie de sa vie, un beau talent d'écrivain et les plus touchants exemples d'une grande vertu.

Recevez, mon cher ami, l'assurance de tout mon dévouement.

† V. L. Card. LECOT,
Arch. de Bordeaux.

PRÉFACE

La traduction des Lettres d'Ennodius *que nous offrons au public, a pour unique objet de vulgariser des trésors historiques et littéraires, demeurés jusqu'ici presque inconnus.*

Deux éditions récentes et les travaux qu'elles ont provoqués en France et à l'Etranger, ont tiré de l'oubli les œuvres de l'évêque de Pavie, mais il restait, pour le commun des lecteurs, une grosse difficulté : l'intelligence de sa langue. Une traduction, même très imparfaite, applanira cette difficulté. C'est donc surtout pour permettre de lire avec facilité le latin d'Ennodius que nous en donnons la traduction française. Car, comme tous les écrivains qui ont une langue personnelle, Ennodius doit être lu dans son texte. Ces billets si délicats, ces épîtres si littéraires, perdent dans la traduction tout ce qu'il y a d'exquis et de savoureux dans l'original. Aussi n'avons-nous pas hésité à reproduire au bas des pages le texte latin, pour le mettre immédiatement sous les yeux du lecteur (1).

L'introduction paraîtra peut-être volumineuse, mais les documents que nous y avons réunis nous ont permis de supprimer presque entièrement les notes dans le corps de l'ouvrage. Du reste nous avons été par là même dispensé de répétitions fastidieuses.

Les annotations plus spéciales, qui n'avaient pas leur place dans l'introduction, se trouvent fondues dans le sommaire placé en tête de chaque lettre.

Une table analytique où figurent les noms de tous les correspon-

1. Le texte latin est celui de l'édition publiée par Guillaume Hartel. In-8°, Vienne, 1882. Corpus Script. Eccles. T. vi.

dants, complète, relativement à chaque personnage, les indications nécessaires.

Il nous reste à recommander notre œuvre à la bienveillance du lecteur. Nous espérons qu'il tiendra compte des difficultés qu'offrait la traduction du latin d'Ennodius et que s'il trouve matière à nous adresser le reproche d'avoir présumé de nos forces, il voudra bien rendre hommage à notre bonne volonté.

Malgré son inperfection, nous avons la confiance que la traduction des Lettres d'Ennodius *offrira quelque intérêt.*

L'époque où nous vivons ne ressemble que trop à celle où écrivait Ennodius. Notre histoire sociale, c'est, à de nombreux points de vue, la reproduction de l'histoire sociale de la fin du Ve siècle. Comme au lendemain de l'invasion des Barbares, des ruines s'accumulent, des institutions séculaires disparaissent, les couches inférieures montent et s'emparent de la suprématie. N'y a-t-il pas pour l'observateur attentif un intérêt souverain à écouter les confidences de ces fiers Romains, devenus les fidèles sujets du Goth Théodoric ?

Si Dieu nous prête vie et soutient notre courage, à ce premier volume, tout entier consacré à la correspondance d'Ennodius, s'ajoutera un second qui contiendra la traduction du reste de ses œuvres, opuscules, discours et poésies.

Bordeaux, 30 août 1904.

INTRODUCTION

I

Une correspondance à la fin du v[e] siècle, non point un recueil de lettres officielles, comme celles de Cassiodore, mais une correspondance intime, expression réelle de la vie journalière dans la haute aristocratie du monde romain d'Occident à cette époque, telle est l'œuvre dont nous donnons au public la traduction française.

Toutes les œuvres d'Ennodius, il est vrai, sont précieuses pour l'histoire de cette singulière époque où le vieux monde Romain, survivant à l'empire d'Occident écroulé sous la poussée des Barbares, était en gestation de peuples nouveaux. Ces œuvres écrites selon l'occassion et les circonstances, inspirées par l'amitié, l'amour des lettres, le dévouement à la cause de la religion ou de la patrie romaine, présentent la plus grande variété. Panégyriques et apologies, sermons et biographies, discours académiques, modèles de plaidoyers et de réquisitoires, leçons de littérature et traité des études, formules liturgiques et hymnes sacrées, poésies diverses et épigrammes, tout s'y rencontre et tout présente un intérêt historique très particulier. C'est qu'en effet, s'il est inutile de chercher dans ces écrits ce que l'on trouve d'ordinaire chez les historiens de profession qui donnent des événements un tableau d'ensemble méthodiquement com-

posé, on y trouve des documents vécus, tombés au jour le jour de la plume d'un homme du monde, d'un fin lettré « occupant dans l'Eglise une haute situation, dans la noblesse une place distinguée, qui écrit à des contemporains, qui s'entretient avec eux des choses et des hommes de son temps et qui, par cela même, nous fournit des renseignements qu'un historien ou un chroniqueur aurait négligés » (1).

Le rôle qu'il a joué dans les lettres, dans le barreau, dans l'Eglise et dans la politique, l'amitié qui l'unit à de grands personnages, la confiance que lui témoignèrent les évêques Epiphane et Laurent, les papes Symmaque et Hormisdas, les hautes charges occupées par ses correspondants, la parenté qui le liait à beaucoup d'entre eux, toutes ces raisons donnent à son témoignage et à ses écrits une valeur exceptionnelle.

L'histoire n'a donc rien à négliger dans ce qui nous a été conservé des écrits d'Ennodius, mais sa correspondance est sans contredit, à ce point de vue, la part la plus intéressante. Rien ne peut la remplacer. Cassiodore, il est vrai, nous donne le tableau administratif très complet du règne de Théodoric, mais il laisse dans l'ombre la réalité des choses, c'est dans la correspondance d'Ennodius qu'il faut la chercher.

Nous disons qu'il faut la chercher, car en effet elle n'y apparaît pas de prime abord. Ce n'est d'ordinaire qu'après le *Vale* et dans une sorte de post-scriptum qu'Ennodius énonce en peu de mots l'objet principal de sa lettre. Il s'est longuement abandonné à des considérations philosophiques sur les douceurs du commerce épistolaire ; il y a mêlé des éloges à l'adresse de son correspondant ou de ses amis ; vous croyez à une simple lettre d'amitié, charmante mais banale, où l'on n'a rien à dire, mais voici la fin : « Tout en vous saluant, écrit Ennodius, je vous recommande ce porteur qui n'a pas voulu se présenter à vous sans une lettre de moi... » ; ou bien il traite de quelque affaire.

1. Maurice Dumoulin. *Le Gouvernement de Théodoric et la domination des Ostrogoths en Italie d'après les Œuvres d'Ennodius.* — *Revue Historique,* XXVIIe année (1902). T. 78, p. 1.

Malheureusement nous ne possédons relativement qu'un petit nombre des lettres qu'écrivit Ennodius. Nous y trouvons plusieurs allusions à un bien plus grand nombre qui n'ont pas été conservées (v, 27 ; vi, 22 ; iii, 32) ; et encore celles qui furent recueillies sont-elles toutes relatives à une courte période de sa vie, antérieure à son élévation à l'épiscopat. Nul doute cependant que, devenu évêque, indépendemment des lettres d'affaires que sa charge l'obligeait à écrire, Ennodius n'ait continué à correspondre avec ses illustres amis, car il avait la passion du commerce épistolaire, passion qui s'inspirait d'un double motif : cultiver les lettres et cultiver l'amitié.

L'amitié est un thème sur lequel Ennodius revient sans cesse, que chaque jour il traite d'une façon neuve sinon nouvelle. Il a pour répéter cette même chose mille délicatesses, mille subtibilités de langage. On peut dire que, prise dans son ensemble, sa correspondance est par excellence un charmant traité *de Amicitia*, dicté par le besoin d'aimer et de se savoir aimé. Que Faustus laissât quelqu'un de sa maison ou de ses connaissances partir pour la Ligurie sans le charger de lettres, Ennodius en était inconsolable. Il ne se contentait pas des nouvelles portées de vive voix ; il lui fallait une lettre. Il entre en effet dans le commerce épistolaire régulier, quelque chose d'intime, de profond, que la parole ne saurait remplacer. La lettre, telle qu'elle s'échange entre vrais amis, est la photographie de l'âme dans sa réalité présente. Même après de longs siècles, malgré le vague des allusions dont l'intelligence nous échappe, ces lettres d'Ennodius restent la fidèle image de son âme. Elle y apparaît comme en un miroir, tantôt heureuse, rendant grâces au ciel du succès d'un jeune disciple, du retour d'un ami, tantôt et plus souvent, triste, inquiète, mélancolique, toujours aimante, toujours désireuse d'obliger ses amis et de se sentir aimée.

Voilà bien, à n'en pas douter, ce qui faisait le charme des lettres d'Ennodius et ce qui le fait encore. Et pourtant le style de ces lettres manque presque toujours de la qualité maîtresse du genre épistolaire : le naturel.

Il est vrai, Ennodius qui savait ses lettres lues d'un certain public, croyait devoir à l'honneur de sa plume et aussi à l'honneur de ses illustres correspondants, d'apporter à la rédaction même des simples lettres d'affaire (vi, 13) le souci d'une composition littéraire. De là ce bagage de sentences, un laconisme parfois exagéré, des inversions forcées sacrifiées à l'euphonie.

Mais il était une chose qu'Ennodius ne fardait pas et qui passait au naturel dans ses lettres : cette chose s'était son cœur.

D'où vient donc qu'une part si importante de cette précieuse correspondance ne nous soit pas parvenue ?

On a supposé que ses lettres d'affaire, négligées par ses premiers éditeurs, ne furent pas toutes conservées ; ses lettres purement administratives durent être dédaignées ; on n'aurait recherché que celles où le brillant du style s'alliait avec cette pompe oratoire qui passait alors pour la plus haute expression de l'art. La postérité immédiate aurait traité Ennodius plus en homme de lettres qu'en historien et laissé se perdre tout ce qui ne pouvait justifier sa réputation d'écrivain (1).

Sans contredire à ces hypothèses, nous croyons qu'il y eut à ces regrettables lacunes d'autres causes. On peut supposer en effet que certains cahiers se sont perdus. N'est-il pas invraisemblable que, devenu évêque, Ennodius n'ait pas continué à correspondre avec ses illustres amis et à donner des lettres et même des poésies dignes de figurer à côté de leurs aînées ? Or nous ne possédons de lui aucune œuvre relative à son épiscopat. Ne doit-on pas en conclure que les premiers collecteurs de ses œuvres auront réuni à part ce qu'il écrivit étant évêque, en un volume qui se sera perdu. Peut-être quelque heureux chercheur le découvrira-t-il un jour (2).

Un indice que les premiers collecteurs des lettres d'Ennodius

1. Dumoulin, *ibid.*, p. 3.

2. Les œuvres d'Ennodius (Magni Felicis Ennodii) furent éditées pour la première fois à Bâle, dans les *Monumenta S. Patrum Orthodoxographa* (in-fol., 1569, p. 269-480) de Jean-Jacques Grynæus, édition très imparfaite ; puis en 1611, à Tournai, par le jésuite André Schott, in-8°, et à Paris par le

étaient loin de les considérer comme de précieux documents historiques c'est le peu de souci qu'ils apportèrent à les classer par ordre de date. Ils les transcrivirent pêle-mêle avec les autres œuvres d'Ennodius, selon qu'elles se trouvaient déjà insérées dans les divers recueils partiels, formés par ses amis ou ses admirateurs. Ces divers recueils furent transcrits à la file sans que les copistes, éditeurs des manuscrits où l'on trouve les œuvres complètes, prissent la peine de remanier le classement des pièces variées qui les composaient. Ils ne se préoccupèrent même pas de ranger les collections partielles par ordre de date de leur composition, et les insérèrent comme elles leur tombaient sous la main. L'ordre chronologique se trouve donc très souvent interverti.

Sirmond établit dans son édition un certain ordre et classa les diverses pièces selon leur genre littéraire, lettres, opuscules, dictions, poèmes, en divers livres qu'il enrichit de notes précieuses, mais il laissa forcément subsister l'incertitude de la chronologie.

Il l'aggrava même, au dire de Vogel (præf. p. LIII-LIV) qui prétend, non sans quelque raison, que les recueils primitifs n'avaient point été faits tout à fait au hasard ; que les pièces dont ils se composaient avaient entre elles un certain lien, soit qu'elles se rapportassent à un même événement, soit qu'elles

P. Sirmond, également in-8°. Cette dernière édition, très estimée comme texte et à cause des notes précieuses dont elle est enrichie, resta comme définitive et fut réimprimée dans le premier volume des œuvres de Sirmond, in-fol., Paris, 1696, et Venise, 1728 ; elle fut insérée successivement dans la *Biblioth. Patrum*, Paris, 1639, t. XV (suppl., t. I); — Lyon, 1677, t. IX; dans la *Biblioth. Patr.* de Galland, Venise, 1781, t. XI ; dans la *Patr. Lat.* de Migne, t. LXIII. Mais en ces dernières années, deux nouvelles éditions des œuvres d'Ennodius ont été publiées avec tout le luxe de la critique moderne : la première par Guillaume Hartel, à Vienne, 1882, in-8° de XCII-722 p., vol. VI du CORPUS SCRIPTORUM ECCLESIASTICORUM ; la deuxième par Frédéric Vogel, à Berlin, 1885, in-4° de LXIV-418 p., t. VII des MONUMENTA GERMANIÆ HISTORICA. Cf. Vogel, p. XLIX et s. Hartel a conservé l'ordre logique établi par Sirmond ; Vogel a cru devoir rétablir l'ordre ou plutôt la confusion des anciens manuscrits et de l'édition *princeps* ; voir les motifs qu'il en donne p. LIII. Notre traduction a été faite sur l'édition Hartel avec l'aide de celle de Vogel.

fussent d'une même époque. Il en conclut que ces diverses pièces rapprochées s'éclairent les unes les autres et qu'en les dispersant pour un classement nouveau, Sirmond en a rendu l'intelligence plus difficile. Bref Vogel a rétabli dans son édition l'ordre des anciens manuscrits et ainsi son édition offre un intérêt particulier et ne fait pas double emploi avec celle publiée à Vienne par Hartel presque en même temps.

Magnus Felix Ennodius, né à Arles en 473, d'une noble famille gallo-romaine, perdit fort jeune ses parents et fut recueilli à Milan par une riche tante qui lui fit donner une brillante éducation littéraire. Doué d'un génie merveilleux, passionné pour l'éloquence et la poésie, le jeune étudiant ne tarda pas à être recherché de ce qu'il y avait de plus distingué dans l'aristocratie ligurienne.

Il avait seize ans lorsque, par suite de la mort de sa tante et de l'invasion en Italie de Théodoric (489), il se trouva presque réduit à la misère. Mais une noble héritière qu'il épousa, lui apporta une fortune considérable.

Saint Epiphane, alors évêque de Pavie, distingua le jeune Ennodius, gagna son affection, se l'attacha, et l'emmena en qualité de secrétaire dans le voyage qu'il fit en Gaule, par ordre de Théodoric, pour racheter les captifs de Ligurie tombés aux mains des Burgondes.

Cependant Ennodius, quoique très vertueux, menait le train de vie d'un grand seigneur.

Passionné pour la poésie, il consacrait au culte des muses les loisirs que lui laissaient ses occupations de maître de littérature et sa profession d'avocat.

Une très grave maladie dont il guérit miraculeusement par l'intercession de saint Victor, fut pour lui l'occasion de quitter le monde. Du plein consentement de sa sainte épouse qui, de son côté, prit le voile des veuves consacrées à Dieu, il se laissa ordonner diacre. Il resta dans cet ordre, servant l'Eglise et les pauvres tantôt de sa plume comme écrivain, tantôt de sa parole comme avocat, jusqu'en 511 qu'il fut élevé sur le siège épiscopal de Pavie.

Le pape saint Hormisdas, son ami, l'envoya par deux fois, en qualité de légat (515 et 517), auprès de l'empereur Anastase, avec mission de rétablir la paix et la communion entre les Orientaux et l'Eglise romaine. Ces légations n'eurent d'autre résultat que d'ajouter à la gloire littéraire d'Ennodius, celle de confesseur de la foi. L'empereur, après avoir vainement essayé de le tromper et de le corrompre par argent, le renvoya sur un vaisseau tout fracassé, avec défense d'aborder à aucun port de la Grèce et d'entrer dans aucune ville. Toutefois, il arriva heureusement à Pavie. Il y mourut le 17 juillet 521, âgé de quarante-huit ans.

Il subsiste une difficulté relativement à la date de son ordination au diaconat. La plupart des auteurs le font ordonner à l'âge de vingt et un ans, vers 494. Ils se fondent sur ce fait que dès lors il fut attaché à la personne de l'évêque de Pavie, saint Epiphane. Pour des raisons qu'il serait trop long d'exposer ici, nous nous rattachons à l'opinion de Vogel (1) qui retarde cette ordination jusques vers 502, alors qu'Ennodius était à Milan, auprès de l'évêque Laurent, son parent.

II

Lorsque, à l'aurore du VIe siècle, Théodoric le Grand, maître de l'Italie et arbitre de l'Occident, eut donné la paix à la péninsule, Ennodius ne vit d'espoir de conserver à l'élément romain submergé par l'invasion, un reste de vie et d'influence, que dans la culture des lettres et le salut des arts. Les Ostrogoths vainqueurs régnaient en maîtres. Mais ces vainqueurs de Rome n'aspiraient plus qu'à devenir eux-mêmes romains. Fascinés par l'éclat de cette civilisation, ils en convoitaient ardemment les jouissances. Il leur paraissait qu'en se revêtant

1. Préface de son édition, p. x.

des dépouilles de Rome ils héritaient de sa gloire. Désireux, du reste, de mettre à profit les ressources intellectuelles et morales qu'il trouvait chez les vaincus, Théodoric conserva tous les rouages de l'ancienne administration et ne craignit pas d'appeler aux premières charges de sa cour des Romains tels que les Boëce, les Symmaque, les Cassiodore, les Faustus, les Libérius, etc. Ces fiers patriciens, ces illustres consulaires, eurent le patriotisme de ne pas se refuser à ces royales avances. Ennodius comprit l'importance de ce mouvement et s'y porta de toutes les forces de son influence, de toute la vigueur de son génie. Il fallait à tout prix sauver Rome (1), sauver sa langue, ses arts, ses lois, son antique civilisation, et pour cela il fallait que l'élément nouveau, implanté par la barbarie, se fondit dans l'élément romain. Un tel résultat ne pouvait s'obtenir qu'à la condition, pour l'aristocratie romaine, de ne pas se tenir à l'écart. Boëce avait harangué et fêté Théodoric à son entrée à Rome en 501 ; quelques années plus tard, Ennodius prononça le panégyrique du prince (2). Loin de conseiller l'abstention, il poussait à la cour, de tout son crédit, les fils de grandes familles, et les félicitait vivement d'y avoir trouvé place. Pour les tirer de leurs forêts, les détacher de leurs chiens et de leurs chevaux, et les ramener au culte des muses et du barreau (3), il n'épargna ni son temps ni sa peine. Trois moyens furent mis en œuvre : il donna de sa personne et se fit maître d'école ; il mit à faire fleurir l'*Auditorium* (école d'éloquence) de Milan, toutes les ressources de son merveilleux talent oratoire ; enfin par ses lettres et ses traités, il continua auprès de ses anciens élèves et de ses jeunes amis, cette œuvre de relèvement national.

Malgré sa charge de diacre et le soin des pauvres de Milan (4), malgré le travail énorme nécessité par ses fonctions

1. Ennod., *Epist.*, I, 3.
2. Id., *Opusc.*, I.
3. Id., *Dict.*, VII.
4. Ennod., *Epist.*, IX, 20.

d'avocat des plus consultés et des plus chargés d'affaires (1), tant civiles qu'ecclésiastiques (2), tant par les pauvres (3) que par les riches (4), Ennodius ouvrit une école et se fit maître de belles-lettres.

Nul, alors, n'était plus propre à grouper autour d'une chaire les nobles fils de la haute aristocratie romaine pour leur donner le goût des lettres. Issu d'une famille consulaire gallo-romaine, uni par les liens du sang ou de l'amitié aux Faustus, aux Boëce, aux Symmaque, en relation avec tous les hommes éminents d'Italie ou de Gaule, Ennodius aimait les lettres avec passion et les cultivait avec un éclatant succès. Le barreau d'Italie n'avait pas d'orateur plus en renom (5), les monastères, le pape, les conciles empruntaient sa plume. Ses lettres défrayaient les salons littéraires, et ses poésies, dignes de figurer en ligne des modèles de l'art antique, faisaient les délices des esprits les plus cultivés. Ce n'est certes pas que ces écrits si appréciés fussent d'un goût parfait ; mais ces défauts de bon goût étaient alors tenus, dans le monde des lettres, pour de brillantes qualités (6). On devine quelle dut être la vogue d'une école dirigée par un tel maître. La correspondance d'Ennodius, malheureusement trop discrète sur ce sujet, nous révèle cependant les noms de quelques-uns de ses élèves, devenus dans la suite, pour la plupart, d'illustres personnages. C'est l'orphelin Arator, né en Liguerie, d'un père fort habile dans les lettres (7) et que l'évêque de Milan, Laurent, avait pris en tutelle dans son palais.

Parthénius était fils d'une sœur d'Ennodius, et partant élève de ce dernier. Son autre sœur, sa chère Euprépie, restée veuve à Arles, avait aussi confié à Ennodius l'éducation de son jeune

1. Ennod., *Epist.*, VI, 27 ; VIII, 23.
2. Ibid., VII, 12.
3. Ibid., III, 33.
4. Ibid., IV, 5.
5. Ennod., *Epist.*, II, 27.
6. Ibid., I, 1 ; *Dict.* IX.
7. Cassiod. *Var.*, VIII, 12.

des dépouilles de Rome ils héritaient de sa gloire. Désireux, du reste, de mettre à profit les ressources intellectuelles et morales qu'il trouvait chez les vaincus, Théodoric conserva tous les rouages de l'ancienne administration et ne craignit pas d'appeler aux premières charges de sa cour des Romains tels que les Boèce, les Symmaque, les Cassiodore, les Faustus, les Liberius, etc. Ces fiers patriciens, ces illustres consulaires, eurent le patriotisme de ne pas se refuser à ces royales avances. Ennodius comprit l'importance de ce mouvement et s'y porta de toutes les forces de son influence, de toute la vigueur de son génie. Il fallait à tout prix sauver Rome (1), sauver sa langue, ses arts, ses lois, son antique civilisation, et pour cela il fallait que l'élément nouveau, implanté par la barbarie, se fondit dans l'élément romain. Un tel résultat ne pouvait s'obtenir qu'à la condition, pour l'aristocratie romaine, de ne pas se tenir à l'écart. Boëce avait harangué et fêté Théodoric à son entrée à Rome en 501 : quelques années plus tard, Ennodius prononça le panégyrique du prince (2). Loin de conseiller l'abstention, il poussait à la cour, de tout son crédit, les fils de grandes familles, et les félicitait vivement d'y avoir trouvé place. Pour les tirer de leurs forêts, les détacher de leurs chiens et de leurs chevaux, et les ramener au culte des muses et du barreau (3), il n'épargna ni son temps ni sa peine. Tous moyens furent mis en œuvre : il donna de sa personne et se fit maître d'école ; il mit à faire fleurir l'*Auditorium* (école d'éloquence) de Milan, toutes les ressources de son merveilleux talent oratoire ; enfin par ses lettres et ses traités, il continua auprès de ses anciens élèves et de ses jeunes amis, son œuvre de relèvement national.

Malgré sa charge de diacre et le soin des pauvres de Milan (4), malgré le travail énorme nécessité par ses fonctions

(1) Ennod., *Epist.*, I, 3.
(2) Id., *Paneg.*, I.
(3) Id., *Dict.*, XII.
(4) Ennod., *Epist.*, IX, 20.

d'avocat des plus consultés et des plus chargés d'affaires (1), tant civiles qu'ecclésiastiques (2), tant par les pauvres (3) que par les riches (4), Ennodius ouvrit une école et se fit maître de belles-lettres.

Nul, alors, n'était plus propre à grouper autour d'une chaire les nobles fils de la haute aristocratie romaine pour leur donner le goût des lettres. Issu d'une famille consulaire gallo-romaine, uni par les liens du sang ou de l'amitié aux Faustus, aux Boëce, aux Symmaque, en relation avec tous les hommes éminents d'Italie ou de Gaule, Ennodius aimait les lettres avec passion et les cultivait avec un éclatant succès. Le barreau d'Italie n'avait pas d'orateur plus en renom (5), les monastères, le pape, les conciles empruntaient sa plume. Ses lettres défrayaient les salons littéraires, et ses poésies, dignes de [illegible] en ligne des modèles de l'art antique, faisaient les [illegible] des esprits les plus cultivés. Ce n'est certes pas que ces [illegible] si appréciés fussent d'un goût parfait ; mais ces défauts de bon goût étaient alors tenus, dans le monde des lettres, pour de brillantes qualités (6). On devine quelle dut être la vogue d'une école dirigée par un tel maître. La correspondance d'Ennodius, malheureusement trop discrète [illegible] nous révèle cependant les noms de quelques-uns de [illegible] devenus dans la suite, pour la plupart, [illegible]

C'est Lampadius, Arator, né en Ligurie, [illegible] dans ses lettres (7) et que l'évêque de [illegible] [illegible] dans son palais.

[illegible]

fils Lupicin. Enfin le plus aimé de tous, Aviénus, fils aîné de Faustus et de Cynégie cousine de notre saint, quitta Rome pour venir en Ligurie recevoir les leçons d'Ennodius, et ne se sépara plus de son maître que lorsque, son éducation terminée, il revint à Rome se marier (1).

On pourrait croire qu'Ennodius n'accordait la faveur de ses leçons qu'à quelques privilégiés que les liens de la parenté ou de l'amitié lui rendaient chers. Mais la lettre à Victor (IX, 8) nous révèle une œuvre plus large. Nous croyons y lire qu'Ennodius était à la tête d'une véritable école, peut-être créée par lui, peut-être existant déjà et dépendant de l'évêché de Milan. C'était comme un prélude aux écoles épiscopales du moyen âge. La lettre à Victor traite de l'admission d'un enfant à cette école. Il est certain qu'Ennodius gardait près de lui les jeunes élèves venus de loin, comme celui dont il est ici question ; ses deux neveux, Lupicin et Parthénius, le fils de sa cousine des Gaules, Camilla, qui lui fut également envoyé (IX, 9), Aviénus, dont les parents habitaient Rome ou Ravenne, vivaient, selon toute apparence, sous le toit d'Ennodius. Il n'est pas moins évident qu'ils s'y trouvaient réunis plusieurs à la fois. La lettre à Victor nous laisserait même deviner qu'Ennodius avait sous sa direction des collaborateurs : « Il n'est nul besoin, écrit-il, d'aller chercher au loin des maîtres lorsque celui qui présente un élève est déjà lui-même parfaitement instruit (XI, 8) ». Ennodius, il est vrai, emploie souvent le pluriel pour le singulier. Mais si notre version n'est pas absolument concluante, rien non plus n'y contredit.

Quel pouvait être le nombre des élèves de cette école, et par suite, dans l'hypothèse d'une école épiscopale, celui des maîtres ? Ce nombre ne peut guère se préciser. La correspondance d'Ennodius ne nous en fait connaître que quelques-uns des plus distingués et dont les parents résidaient au loin. S'il venait de si loin des élèves au diacre de Milan, ne sommes-nous pas en droit de conclure qu'il lui en venait d'auprès un

1. Ennod., *Epist.*, IX, 32, 34.

nombre plus grand encore. Les pères de famille de Ligurie auraient-ils dédaigné des leçons que les étrangers venaient chercher à si grands frais? Nous aimons à croire qu'ils étaient, au contraire, des premiers à confier leurs fils à l'habile maître, et que les Ambroise, les Beatus, et ces autres jeunes Liguriens, Fidèle, Marcellus, Georges, Solatius, Simplicianus (VII, 28), qui, dans la suite, venaient à Rome étudier le droit et s'initier aux charges publiques, munis de lettres de recommandation d'Ennodius, avaient d'abord suivi ses leçons à Milan.

Ce n'est pas que nous prétendions assimiler l'école d'Ennodius à nos collèges publics modernes où l'on admet indistinctement à peu près tout le monde. La lettre à Victor prouverait le contraire. Ennodius avait de l'éducation une trop haute idée pour ne pas faire un choix sévère de ses élèves. S'il admettait les uns c'est une preuve qu'il en excluait d'autres. Il avait pour ses chers élèves une affection de père ; il les aimait comme ses propres enfants, ainsi qu'il le manifeste pour Aviénus et Arator, et le régime de son école n'était qu'une extension de la vie de famille. C'est dire avec quel soin jaloux il devait écarter tout sujet vicieux ou indigne.

En résumé, la lettre à Victor suppose une école fonctionnant régulièrement à Milan sous la direction d'Ennodius.

Cette école comprenait des internes venus du loin. et des externes de la ville et des environs.

Frédéric Vogel, après avoir invoqué les principaux textes des lettres et des dictions d'Ennodius, desquels il ressort qu'il dirigea l'éducation d'un certain nombre de jeunes étudiants, tire cette conclusion assez inattendue : « N'allez pas croire cependant que, dans ma pensée, Ennodius fut jamais à la tête d'une école. A mon avis, il eut simplement la charge d'administrer et de faire prospérer l'*Auditorium* de Milan, où Deutérius dirigeait les études. S'il enseigna la rhétorique à quelques jeunes gens, ce fut d'une manière privée, selon la coutume antique de suivre les orateurs de talent pour se former à leur

école... Ennodius avait ainsi avec lui quelques jeunes gens qu'il initiait à l'art oratoire (1). »

L'abbé François Magani, dans son grand ouvrage sur Ennodius (2), réfute longuement l'opinion du critique allemand ; il établit « comme un des points d'histoire les mieux éclaircis » qu'Ennodius enseigna en qualité de maître dans une école.

Le premier argument se tire de l'examen général de ses *Dictions* que Sirmond appelle *Controverses, (Dict.,* XIV et seq.). « Ces exercices oratoires ne se comprendraient pas si Ennodius n'eût été précepteur » (T. I, p. 285) ; ce sont, en effet, des corrigés de devoirs donnés à ses élèves de littérature qu'il initiait aux compositions oratoires, pour les préparer à passer à l'école d'éloquence proprement dite du rhéteur Deutérius (3).

Plusieurs de ces corrigés portent le nom de l'élève à qui le devoir avait été donné (4). Ces épaves de l'enseignement d'Ennodius, parvenues jusques à nous, prouvent assez clairement, ce nous semble, qu'il ne fut pas seulement un précepteur d'occasion, comme le supposerait Vogel, mais un maître de littérature dans toute la rigueur du terme.

Ce que les « Controverses » et les « Ethopées (5) » conservées dans les œuvres d'Ennodius, nous donnent le droit de supposer, se trouve énoncé d'une façon très claire dans ses autres dictions dites *scolaires (Scholasticæ)* (6). Ces discours académiques prononcés aux fêtes littéraires, contiennent de manifestes allusions à la qualité de professeur de l'orateur, et parfois lui-même se l'attribue en propres termes. Dans la diction prononcée à

1. *Magni Felicis Ennodi Opera*, Berlin, 1885, in-4°, p. XI, l. 13 et s.

2. *Ennodio*, Papia, 1886, 3 vol. in-4°.

3. M. Emile Jullien, professeur au lycée de Lyon, dans son savant ouvrage : *Les professeurs de littérature dans l'Ancienne Rome*, Paris, 1885, in-8°, a minutieusement décrit (ch. VIII, *les devoirs*) ces sortes de compositions, dont Ennodius nous a conservé de nombreux spécimens.

4. Ennod., *Dict.*, XVIII, XVII, XIX, XXII.

5. *Ethicæ;* v. E. Jullien, loc. cit., p. 310.

6. Sirmond.

l'occasion de la translation au Forum de l'Auditorium, il se dit de semblable profession que le rhéteur de cette école, Deutérius : « Si par crainte de parler sans art, je garde un timide silence, vous ne me reconnaîtrez plus pour un homme de profession semblable à la vôtre » (1).

Il termine cette même diction par ces mots adressés aux étudiants : « Que Dieu favorise mes vœux et me fasse recueillir les fruits des soins que, *précepteur*, je donne à vos jeunes intelligences » (2).

Il dit d'Arator : « Il a reçu de nous tout ce que, avec l'aide de Dieu, il montre de savoir » (3).

Au sujet du même Arator, il invente un mot pour dire qu'il lui a fait la classe et l'appelle *son classique : ergo classico meo... mihi classicus...* (4). Or, l'idée de classe suppose évidemment, non seulement une collection d'élèves, mais plusieurs collections distinctes appartenant à la même école, selon l'ancienne méthode romaine : « Chaque école était divisée en sections (classes) (Quint. I, 2, 23) assez nombreuses pour que la lutte y fut vive et ardente » (5).

Ennodius fut orateur et même orateur très applaudi. Il occupait au barreau une place distinguée, néanmoins nous ne croyons pas que les illustres jeunes gens dont il s'entourait recherchassent surtout en lui un maître et un modèle dans

1. Si infabricata verba intra verecundum penetrale contineam, *instituti me esse similis* non agnoscas. Ennod., *Dict.* VII. — Hart. p. 443, 20.

Le sens du mot *instituti* n'offre pas ici le moindre doute si on le rapproche d'autres passages où Ennodius l'emploie en traitant de l'éducation : Présentant Arator à l'Auditorium de Deuterius, il dit : Quem eventus dexter de institutoris meritis manet... institutis optimis imbutus... *Dict.*, IX. — H., p., 455, 14.... Nisi vos nobiles *instituta* monstraverint... *Dict.*, VII. — H., p. 445, 7.

2. ... Quod novellis PRÆCEPTOR commendo cespitibus in pomis tanquam de hereditaria possessione decerpam. Ennod., *Dict.*, VII. — H., p. 445, 26.

3. ... De nostro hausit quidquid, deo amplificante, de scientia opum largus effuderit. Ennod., *Dict.*, XXII. — H., p. 493, 12.

4. Ennod., *Dict.*, IX. — H., p. 544, 15 et 19.

5. E. Jullien, *les Professeurs*... p. 177.

l'art oratoire. Ennodius fut par dessus tout littérateur et son enseignement fut surtout littéraire. Il excelle à aiguiser le trait, à limer la phrase, à trouver des mots heureux, sa langue harmonieuse et musicale ne supporte pas le moindre choc ; recherchée à l'excès, elle n'admet que des termes soigneusement choisis. Il paraît s'appliquer à prendre le contre-pied du précepte de Montaigne : « Je veulx que les choses surmontent, et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celuy qui escoute, qu'il n'aye aulcune souvenance des mots » (1). Une allure aussi étudiée ne saurait s'allier à l'entraînement de la grande éloquence.

Au reste et ce qui est un argument décisif qu'Ennodius ne fut jamais qu'un professeur de littérature, lorsque ses élèves avaient terminé le cours régulier des études littéraires, il les envoyait se former à l'art oratoire, soit à Milan même, à l'Auditorium du rhéteur Deutérius, soit à Rome, où, de son temps comme au temps de Cicéron, les jeunes gens venaient de tous les points du monde romain, apprendre l'éloquence (2).

L'abbé Magani (3) croit qu'Ennodius enseigna d'abord à Pavie, puis à Milan, puis encore à Pavie. Vers l'âge de dix-huit ans, saint Epiphane, évêque de Pavie, l'aurait appelé à professer dans son école épiscopale. Il est du moins certain qu'Ennodius enseigna la littérature à Milan tandis que Laurent en était évêque. Le professeur était lui-même alors diacre. Au début de la diction prononcée lorsque le fils d'Eusèbe, jeune orphelin dont Ennodius avait la tutelle, fut présenté à l'école d'éloquence (*Dict.* XI), notre professeur fait une allusion très marquée à une longue interruption dans ses discours publics. Puis, une allusion à sa qualité de religieux laisse assez entendre qu'il parle pour la première fois depuis son ordination au diaconat. Cette interruption momentanée de ses exercices oratoires fut donc la conséquence de la longue et grave

1. *Essais*, t. I, c. XXV.
2. Ennod. *Epist.* VII, 30, 31 ; IX, 2.
3. *Ennodius*, t. I, p. 289.

maladie qui précéda et détermina son ordination, et par conséquent il est établi que dès avant son ordination au diaconat Ennodius s'occupa des écoles et des écoliers, prit part aux fêtes oratoires, et se fit maître de littérature.

Il continua d'enseigner et de s'occuper d'enseignement jusqu'au jour où le choix de l'Eglise de Pavie l'arracha à sa chaire de professeur pour l'élever sur le siège épiscopal (511). Vers 505 ou 506 il résuma, dans un *traité des études* PARŒNESIS DIDASCALICA (opusc. VI), destiné à Ambroise et Beatus, sa doctrine pédagogique. Nous avons donné ailleurs de cet opuscule une analyse détaillée (1).

Ennodius garde le vieux cadre romain des études de grammaire et de littérature, mais il y fait entrer l'éducation morale et la formation de ses jeunes élèves aux vertus chrétiennes. Il renonce à la férule si fort en honneur dans les écoles romaines et prétend faire épouser avec amour la science. Dans ce but il s'ingénie à la présenter sous les charmes les plus séduisants. Mais tout d'abord il s'efforce d'inspirer à ses jeunes élèves l'amour de la vertu. La vertu est la source du talent. Les vertus et les muses sont sœurs, et ne doivent pas être séparées. Les vertus sans les muses manqueront de cette grâce, de cet attrait qui les fait aimer ; les muses sans les vertus perdront toute décence et toute dignité.

Les arts doivent relever la beauté de la vertu ; ils doivent aussi relever l'éclat de la noblesse. Dans ses lettres, dans ses discours, Ennodius ne tarit pas sur ce sujet ; il ne cesse de rappeler aux jeunes héritiers des grands noms romains que, sans l'ornement des arts, sans la culture littéraire, la noblesse de leur race restera abîmée dans les misérables bas-fonds du vulgaire (*Dict.* VII, VIII).

Ce culte des belles-lettres, Ennodius le poussait jusqu'à l'enthousiasme. Il va jusqu'à écrire : « C'est une sainte chose que l'étude des lettres. On y apprend à fuir le vice avant d'en

1. *Etudes sur saint Ennodius.* II. *Saint Ennodius et la haute éducation littéraire dans le monde romain au commencement du VIe siècle.* § III et s. In-8°. 1890. Bordeaux, Feret.

avoir l'expérience » (v, 10). C'est le contre-pied de la thèse de Rousseau que les arts ont corrompu les mœurs et fait le malheur de l'humanité. Ennodius, au contraire, attribue aux arts la civilisation du monde (*Dict.* xii). Il avoue lui-même ingénument que dès sa plus tendre enfance il professa pour les belles lettres un amour passionné (*Opusc.* v). Dès lors il avait conquis la faveur du public lettré. Il sentait vivement le prix de cette estime et se montra constamment préoccupé de la mériter. Il veillait à ce que rien de négligé ne tombât de sa plume, ou du moins ne circulât dans le public (*Epis.* v, 17; vi, 13).

Poussé par cette passion de la forme littéraire, il s'efforçait d'en inspirer le souci à tous ceux qui le touchaient de près. Il reproche à sa sœur Euprépie de n'écrire que des billets d'un style insignifiant (vii, 8) ; il adresse également des remarques au sujet de son style, à la noble dame Stéphanie, sœur de Faustus (ix, 18).

Il y a tout lieu de penser que, lors de son voyage en Gaule (494), comme secrétaire de saint Epiphane, son évêque, Ennodius n'avait pas manqué d'entrer en relations avec le célèbre grammairien Julien Pomère. Venu d'Afrique dans les Gaules, Pomère s'était fixé à Arles. Il y fut ordonné prêtre et y devint abbé. Sa réputation, comme grammairien, fut si grande, que les esprits les plus éminents, tels que les Césaire et les Rurice, se faisaient gloire de suivre ses leçons (1).

Ennodius écrivait assez fréquemment à Arles, où il comptait encore des parents et où résida longtemps sa sœur Euprépie. Une de ces lettres, écrite, paraît-il, sans trop de soin, tomba sous les yeux de Pomère qui émit à son sujet une appréciation peu avantageuse. Ennodius en fut instruit et, blessé dans son amour-propre de Romain, il voulut justifier la vieille Italie. Il adresse au grammririen africain émigré sur les bords du Rhône les plus vifs éloges et reconnaît que l'Italie doit maintenant recevoir de la Gaule les trésors de la science. Puis il arrive

1. Ruric., *Epist.*, ii, 8.

au point essentiel : Pomère a recherché dans une lettre dictée sans soin ce que vaut la littérature d'Italie ; scrutateur attentif, il a trouvé matière à limer, n'ayant sous les yeux qu une ébauche ; mais Claudien n'a-t-il pas écrit qu'Homère lui-même, père des poètes, a reçu les traits d'une sévère critique ?

Ennodius ne veut pas entrer en discussion sur leur mérite littéraire respectif, car il suffit à sa profession (de diacre) de s'appliquer à la doctrine. Il avoue toutefois ingénument que si lorsque, jeune encore, il était épris de beautés littéraires, quelqu'un l'eût blessé d'un pareil coup de dent, il n'eut pas manqué de fournir la réplique.

« Maintenant, conclut-il, mon cher seigneur, portez-vous bien, et songez plutôt à me favoriser de vos enseignements sur les matières ecclésiastiques... Laissons les sujets profanes, semblables par leur frivolité à la trame de Pénélope (II, 6).

Les derniers mots de la lettre à Pomère nous révèlent une immense révolution dans la république des lettres : le triomphe de l'esprit chrétien sur le paganisme littéraire.

Malgré que depuis Constantin la religion chrétienne fut le culte officiel de l'empire, le paganisme restait vivace dans les mœurs romaines. A la fin du ve siècle le pape Gélase eut toutes les peines du monde à abolir les Lupercales, fêtes païennes que, depuis la fondation de Rome, l'on célébrait dans la ville, le 15 février, en l'honneur de Pan. Il se trouva des Sénateurs chrétiens, entre autres Andromachus, frère de Faustus Maître des Offices, qui en firent des plaintes et publièrent que les maux du jour venaient de ce que l'on ne célébrait plus ces fêtes païennes. Le pape dut écrire une apologie de son décret, et interdire aux chrétiens de célébrer ces fêtes.

Le sénat se rendit aux avis de Gélase et abolit les Lupercales. Il dut interdire aussi, au moins pour un temps, les spectacles sanguinaires en usage à l'avènement des consuls. Ennodius nous apprend comme une chose nouvelle que l'argent autrefois dépensé par les nouveaux consuls à donner des jeux païens

au cirque, était employé à vêtir les pauvres (1). Cependant peu d'années plus tard, en 523, le sénateur Maxime, cet illustre chrétien pour le mariage duquel Ennodius, son ami, écrivit un si charmant épithalame (*Carmin.* I, 4), ne put se dispenser, à l'occasion de son élection au Consulat, de donner au peuple, dans l'amphithéâtre de Titus, les jeux traditionnels où l'on faisait combattre en l'honneur de Diane les Gladiateurs contre des bêtes féroces. Cassiodore considère ces jeux païens et inhumains comme une nécessité (2) et n'y trouve d'autre remède que de payer largement les Gladiateurs.

Mais le paganisme restait surtout cantonné dans la littérature. « La mythologie, a dit Ozanam, c'est le paganisme se perpétuant dans les lettres (3).

Claudien, le poète du ve siècle, affecta d'être aussi païen qu'Homère et Virgile. Ces vieilles fables mythologiques, auxquelles personne ne croyait plus, restaient le thème préféré, sinon exclusif, des compositions littéraires. Ennodius se laissa d'abord entraîner par le courant; sous le charme des grands modèles classiques de l'antiquité, lui aussi adopta la mythologie comme sujet de ses vers. Les applaudissements prodigués à ces premiers essais contribuèrent encore à le pousser dans cette voie.

Mais un jour vint où le jeune poète se sentit épris d'une science plus solide. Eclairé des lumières de la foi à l'école du grand évêque de Pavie, saint Epiphane, en même temps que son cœur aspira aux sublimes vertus chrétiennes, son esprit, avide de vérité, se porta, sous la conduite de Servilion, à l'étude des divines Ecritures, de la théologie et des saints canons (*Epist.* v, 14). En ce point, du reste, il ne faisait que suivre l'exemple des grands chrétiens de son temps. Les laïques instruits, surtout ceux qui pratiquaient le barreau ou les affaires publiques, avaient souci d'ajouter, comme complément

1. *Libel. pro Synodo. Opusc.* II, édit. Hart., p. 328.
2. ... Necesse est talia populis exhibere... *Variar.* v, 42.
3. Ozan., *Civil. au Ve siècle,* 7e leç., in-8°, p. 245.

nécessaire, aux sciences profanes les sciences sacrées. Il suffit de citer Boëce qui, laïque et ministre d'Etat, prêtait au souverain Pontife le concours de ses lumières pour réfuter les hérétiques, et se consolait de sa prison en écrivant sur les dogmes les plus élevés de la foi. Cassiodore nous apprend lui-même que, de concert avec le pape saint Agapet, il eut le projet d'établir à Rome, comme on le pratiquait autrefois à Alexandrie, et de son temps encore à Nisibe en Syrie, une chaire publique d'Ecriture sainte pour les laïques. Mais les guerres et les troubles qui bouleversaient l'Italie ne permirent pas d'y donner suite (1).

Lorsque à la suite de sa miraculeuse guérison, Ennodius se fut laissé ordonner diacre, une question capitale se posa pour lui : la question du paganisme littéraire. Le poète chrétien pouvait-il s'attacher aux fables de la mythologie ? Pour dépouiller le vieux clinquant de la brillante parure mythologique, il ne fallait pas un mince courage à un poète aimé du public. Ennodius eut ce courage.

Son ami, l'avocat Olybrius, lui avait adressé une composition où, sous l'allégorie de la lutte d'Hercule et d'Antée, il célébrait leur commune amitié. Ennodius relève le mérite littéraire de l'œuvre, mais il reproche aimablement à son éloquent ami de prendre dans la mythologie le sujet de ses écrits, et finalement il affirme cette conclusion : « Assez des vieilles fictions des poètes ; répudions la fabuleuse antiquité. » *Cessent anilium commenta poetarum : fabulosa repudietur antiquitas* (1, 19).

Il convient néanmoins qu'on peut rajeunir certains récits de la fable pour en tirer d'utiles leçons. Ainsi Oreste et Pylade, Castor et Pollux, Nisus et Euryale peuvent offrir de beaux modèles d'amitié.

De ce qu'Ennodius proscrivait les fables mythologiques de la littérature chrétienne, il ne faudrait pas conclure qu'il proscrivait également les classiques païens de l'enseignement. Nous ne pensons pas que cette question des classiques se soit

1. Cassio., *de Inst. div. litt.*, præfat.

même posée à son esprit. Les classiques païens d'Athènes et de Rome restaient les maîtres qu'il fallait nuit et jour feuilleter sur les bancs des écoles de poésie et d'éloquence. Il dit en propres termes d'Aviénus, dont lui-même avait dirigé les études : « La langue de l'Attique et celle de Rome n'ont pas eu pour lui de secrets ; il a voulu apprécier l'or de Démosthènes et le fer de Cicéron. » (*Epist.*, I, 5).

Il voulait que ces modèles fussent lus assidûment. Il y revient constamment dans ses lettres aux jeunes gens (VI, 23 ; VII, 31). Il écrit à Johannis dont les premiers essais promettaient beaucoup : « Redouble d'assiduité à l'étude, vise à la clarté dans tes discours, applique ton esprit à la lecture, afin que ton éloquence s'épure par le commerce de ces nombreux auteurs. » (I, 10).

Enfin les sujets de devoirs écrits pour ses élèves nous fournissent la preuve manifeste qu'Ennodius ne songeait nullement à bannir la mythologie de l'enseignement. Ce sont, pour la plupart, des souvenirs de fables : *Paroles de Thétis quand elle vit Achille mort* (1) ; *paroles de Ménélas à la vue de Troie en cendres* (2) ; *paroles de Junon lorsqu'elle vit Antée aussi fort qu'Hercule* (3) ; *paroles de Didon en voyant Enée s'en aller* (4).

La muse convertie d'Ennodius ne sut même jamais se dépouiller complètement des vieux ajustements mythologiques. L'épithalame composé pour le mariage du sénateur Maxime (Carm. I, 4), malgré que ce poème chante en définitive le triomphe du christianisme sur le paganisme, nous en fournit un curieux exemple.

Pour réaliser le programme pédagogique tracé par Ennodius il fallait d'autres maîtres que de vils mercenaires, faisant de l'éducation un vulgaire métier ; il fallait des hommes comme Deutérius (5), à la fois vertueux et savants, dont l'exemple

1. Ennod., *Dict.*, XXV.
2. Ibid., XXVI.
3. Ibid., XXVII.
4. Ibid., XXVIII.
5. Morum doctorem.... Ennod. *Dict.* VII.

instruisît autant que les leçons. Et comme les jeunes étudiants courent grand risque de ne pas trouver ces maîtres dans les écoles, Ennodius leur signale ceux des personnages de Rome les plus distingués par leur naissance, leur talent et leur vertu, dont ils devront assidûment fréquenter les salons. Ce sont les patrices Festus et Symmaque, les patriciens Probinus, Céthègus, Boëce, Agapit ; c'est Probus ; c'est surtout Faustus.

Qui n'admirera ces nobles patriciens, la plupart élevés aux plus hautes charges, ouvrant leurs salons aux jeunes étudiants de province, pour les sauver des mille dangers de la capitale ?

Les jeunes gens y trouvaient en outre un très grand profit intellectuel. Ces superbes demeures patriciennes étaient comme autant d'Académies où se donnait rendez-vous la société lettrée de Rome. Là se lisaient les poésies encore inédites des auteurs du jour. Là se critiquaient les derniers plaidoyers du Forum ; là se communiquaient les fines épîtres reçues des amis de province. Plus d'une fois la perspective des rigueurs de ces tribunaux sans appel, où ne manquaient pas de faux délicats « dont l'insupportable dédain méprisait tout et condamnait même ce qu'il y avait de mieux choisi » (I, 5), donna des inquiétudes à Ennodius. Plus d'une fois nous le surprenons suppliant ses correspondants d'épargner à sa lettre, qu'il juge trop peu châtiée, la censure de ce public (II, 20), où l'on avait accueilli si favorablement les œuvres littéraires de sa jeunesse (*Opusc*. V). Plus d'une fois aussi nous l'entendons menacer de ces mêmes rigueurs ses jeunes correspondants et leur inspirer par cette crainte salutaire, le souci du bon style (I, 10). Dans ces salons Faustus, Symmaque, Boëce et Probus étaient les arbitres du goût.

On comprend sans peine quels avantages de jeunes étudiants devaient trouver à être admis dans un pareil milieu. A la fois encouragés et dirigés dans leurs études, ils y récitaient leurs premiers vers, ils y déclamaient leurs premières dictions. L'aiguillon de l'émulation doublait l'activité de leur esprit. Les succès de l'un obligeaient les autres, et l'obligeaient lui-même à se maintenir au niveau atteint. Comment Simplicianus

se fût-il négligé après que sa diction eut mérité les éloges des hommes les plus doctes de Rome? (vii, 19). Aviénus pourrait-il déchoir lorsque ses premiers discours ont circulé de main en main et que tout le monde les a voulu lire? (ii, 11).

Dans ces salons académiques du vi[e] siècle, la dame romaine, l'antique matrone, devenue chrétienne, occupait un rang éminent. Son esprit cultivé ne se désintéressait point des questions de littérature ou d'enseignement, et sa vigilante sollicitude faisait retrouver aux jeunes étrangers leur mère absente.

« Sur la fin de la République les dames romaines étaient, en général, assez savantes pour s'intéresser à l'instruction de leurs fils et la surveiller avec intelligence. Quintilien les invitait expressément à remplir ce devoir (1), il sentait combien leur concours dans l'œuvre de l'éducation était précieux (2).

Ennodius le sentait aussi et n'avait garde de négliger de si précieuses auxiliaires. Les grandes traditions de vertu et de science des Paule et des Stochie du siècle précédent, étaient encore en vigueur chez les dames romaines. Elpidie, fille du patrice Festus, que Boëce épousa en premières noces, écrivait d'élégantes poésies ; l'Eglise lui doit l'hymne des saints apôtres Pierre et Paul. Lorsque le moine africain, saint Fulgence, à son premier voyage à Rome (500), visita la maison du patrice Symmaque, il y trouva trois femmes aussi distinguées par la culture de leur esprit que par l'éminence de leurs vertus : la veuve Galla, la vierge Proba, consacrée à Dieu dès sa jeunesse et à laquelle Fulgence dédia ses deux traités *de la Virginité* et *de la Prière*, et Rusticienne que Boëce épousa après la mort d'Elpidie.

Parmi ces nobles dames de Rome, Ennodius en désigne deux comme particulièrement dévouées au bien de ses jeunes amis, Barbara et Stéphanie.

Ennodius avait connu Barbara dans le voyage qu'il fit à

1. Quint. I, 1, 6.

2. Jullien, loc. cit., p. 150.

Rome vers 505. Béatus logeait sous son toit. Ces deux âmes se comprirent et s'apprécièrent. Dès lors, le diacre de Milan n'écrit plus à Rome sans penser à Barbara; jamais il ne cite le nom de la matrone, sans en faire le plus grand éloge. Les admirables lettres qu'il lui écrit témoignent de la sainte affection qu'il lui avait vouée, et révèlent une de ces grandes figures de Romaine chrétienne, oubliée à jamais dans la nuit de ces temps barbares si Ennodius n'eût buriné d'elle un portrait impérissable.

Il veut que Béatus lui communique l'épitaphe de Cynégie qu'il a composée et il ajoute : « Saluez Fidèle, Marcellus, Georges, Solatius, Simplicianus. Dites-leur : Si vous avez à cœur de suivre la sage direction de la matrone Barbara, fréquentez sa maison, ses parents et ses frères. La chasteté y règne et le luxe en est banni. Celui qui tiendrait une autre conduite ne doit pas espérer revenir vers moi » (VII, 29).

La noble veuve Stéphanie qu'Ennodius désigne à Ambroise et Béatus aux mêmes titres que Barbara, était sœur de Faustus. Le magnifique éloge qu'il en fait se trouve par là même pleinement justifié.

En adressant l'épitaphe de Cynégie au prêtre Adéodat, Ennodius le prie de saluer pour lui la dame Stéphanie ainsi que la dame Sabiana et la dame Fadilla (VII, 28). Ces deux dernières appartenaient donc aussi à la maison de Faustus.

L'œuvre d'éducation commencée sur les bancs de l'école de Grammaire, continuée à l'Auditorium et dans les salons littéraires de Rome, Ennodius la poursuivait avec non moins de zèle dans sa correspondance. On peut lire ses lettres à Béatus, à Arator, à Parthénius, à Messala. Il ne cesse d'adresser à ses jeunes amis d'utiles conseils et parfois de judicieuses critiques de leurs compositions. Un de ses grands soucis était de voir ces jeunes gens se former au style épistolaire. Il estimait que des fils de nobles familles devaient exceller dans ce genre de littérature (I, 11). Lui-même, dans une lettre à son ami Obybrius, trace du genre épistolaire des règles que l'on sera curieux de lire :

« Comme le dit un personnage d'une éloquence remarquable, c'est la règle du genre épistolaire d'être sans apprêt, et le comble du génie consiste dans une habile négligence. En ce genre, ce n'est qu'au détriment de l'agrément que l'on sue et que l'on se torture l'esprit. Qu'est-il besoin de mots forgés à l'enclume pour donner de ses nouvelles et en demander? Dans ces relations le mieux est de nous présenter le front dépouillé de tout ornement : l'intimité de la conversation répudie l'apparat du diadème. Le commerce épistolaire atteint sa perfection dès lors qu'il ne paraît pas y prétendre (II, 13). » Il faut avouer qu'Ennodius n'apporte pas toujours dans ses lettres la simplicité dont il fait ici la loi du style épistolaire ; les mots et les phrases « péniblement forgés à l'enclume » n'y font pas défaut, mais la règle n'en est pas moins juste et nettement formulée. Sa correspondance offre néanmoins de beaux modèles de cette charmante simplicité.

Citons encore ce qu'il écrit à Aviénus : « Chacun, il est vrai, donne à ses lettres une forme subordonnée à son propre génie. Souvent vous y verrez dominer la solennité ; quelquefois vous y décrouvrirez les indices de la sincère affection qui les aura dictées ; mais le plus souvent, sous l'apparence trompeuse de l'amitié, lorsqu'on perce le voile et qu'on regarde au travers, on ne découvre au fond qu'un habile déguisement.

« Pour moi, les pages sont le miroir de la conscience. L'absent ose à peine y rechercher les preuves de l'amitié, mais l'œil y distingue clairement ce que le discours y récèle de simplicité ou d'artifice. L'intelligence interprète de l'écriture, déchire les nuages de la parole : elle fauche dans les mots et s'ouvre un sentier qui la mène promptement au fond du sens ». (III, 31).

III

Après ce coup d'œil rapide jeté sur l'œuvre littéraire d'Ennodius, nous avons à considérer en lui l'avocat, et le rôle du barreau romain au commencement du VI[e] siècle.

Nous l'avons déjà remarqué, Théodoric dépouilla le sanguinaire et grossier attirail de la barbarie pour adopter le raffinement administratif et social de la civilisation romaine.

D'ailleurs le spectacle seul de cette civilisation et de ses œuvres exerçait sur l'imagination des Barbares un tel empire que tout en ruinant et foulant aux pieds la société romaine, ils faisaient tous leurs efforts pour l'imiter. Les meilleurs éléments du monde barbare venaient au-devant de l'influence romaine, prêts à se laisser absorber et transformer.

Aussi par la force des choses, une fois les barbares établis dans l'Empire détruit, y eut-il un réveil puissant et fécond de la civilisation romaine. Elle domina et métamorphosa les vainqueurs.

« Deux causes entre beaucoup d'autres, ont produit ce résultat : La puissance d'une législation civile forte et bien liée ; l'ascendant naturel de la civilisation sur la barbarie » (1).

La loi romaine pouvait seule régler les rapports nouveaux qui s'établirent soit entre les nouveaux venus, soit entre eux et les romains. Seule cette loi était en mesure d'y suffire. Les Barbares, tout en conservant leurs coutumes, tout en demeurant les maîtres du pays, se trouvèrent pris, pour ainsi dire, dans les filets de cette législation savante.

Ce fut la conséquence nécessaire du partage des terres.

Pour fixer les Barbares au sol envahi et leur inspirer l'amour de la paix publique, il fallait les rendre propriétaires.

1. Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. I[er]. Cf. Dareste, *Hist. de France*, t. 1, p. 181.

Le partage des terres et des habitations, qui devait être si douloureux pour les romains dépossédés, s'opéra sans trop de difficulté (Cassiod. *Vari.*, II, 15, 16). Les conditions en furent empruntées, sans y presque rien changer, à la législation impériale sur les logements militaires. Les Barbares établis empruntaient de ce fait, à titre définitif, la condition de soldats romains logés chez l'habitant. La loi romaine (1) attribuait à l'hôte un tiers du logement et laissait au propriétaire les deux tiers. Ce fut la règle suivie (2), sauf que parfois le barbare prit pour lui les deux tiers et ne laissa au propriétaire romain qu'un tiers pour sa part (3).

Ainsi le partage des terres fut en réalité non un acte de barbarie basé sur le droit du plus fort, mais une disposition légale basée sur le droit romain. Ce fut un romain, un ami d'Ennodius, le Patrice Libérius (IX, 23), que Théodoric chargea d'opérer ce partage en Italie.

« Mis en possession de leurs nouveaux domaines, les barbares cessèrent d'être un danger pour la propriété et pour la sécurité publique. Leurs intérêts se confondirent avec ceux du reste de la population. Et ces hommes, qui avaient été les plus cruels ennemis de l'ordre social, se virent amenés, par le jeu de la fortune, à en être les plus énergiques défenseurs » (4).

Malgré le vieux préjugé dont s'inspirait l'aristocratie romaine pour repousser toute alliance avec les babares, on voit, au temps d'Ennodius, la loi qui interdisait le mariage entre les Romains et les Barbares, n'être plus rigoureusement observée et les deux races fusionner. Parthénius, fils d'une sœur d'Ennodius, a pour père un Germain.

Malheureusement, en Italie comme en Gaule, l'arianisme fut chez les Goths un obstacle permanent à la fusion de cette nation avec les Romains catholiques.

1. *Cod. Théod.*, VII, tit. VIII.

2. Cf. Dareste. *La Loi Gombette*. Extrait du *Journal des Savants*. — Juillet 1891, in-4°, p. 5.

3. Cf. Kurth. *Les origines de la civilisation moderne,* t. I, p. 286.

4. Kurth. *ibid.*, t. I, p. 287.

En définitive les Barbares établis dans l'Empire se mêlaient peu aux Romains et il semble qu'il était naturel aux uns et aux autres de continuer à vivre chacun sous le régime de leur loi nationale.

Mais dès lors qu'ils furent fixés au sol comme propriétaires et qu'ils eurent pris une part des terres romaines, les Barbares furent obligés d'adopter pour les conserver, le code qui les régissait. C'était alors le code Théodosien. Théodoric jouait trop à l'empereur romain pour y rien changer. Alaric II à Toulouse en fit publier en 506 une édition spéciale pour ses Wisigoths, et Gondebaud en donna une à ses Bourguignons (1).

Ainsi par la force des choses le droit romain survivait à l'Empire.

Or les conquérants avaient beau posséder le sol et disposer même de l'autorité civile, ils n'échappaient pas aux querelles et aux procès ; procès entre eux, procès avec les habitants primitifs. Comment plaider, comment obtenir justice sans le concours des hommes qui possédaient la science du droit romain, en entendaient et en parlaient la langue et se trouvaient par leur éducation ou la pratique qu'ils en avaient déjà, initiés aux secrets de l'éloquence du barreau ? En un mot, comment se passer des avocats et des jurisconsultes romains ?

L'élément barbare avait dominé tant qu'il était sur pied de guerre, mais dès lors que le Goth devenait citoyen, l'élément romain allait reprendre le dessus.

Ennodius comprit à merveille la puissance du barreau dans cette société mixte.

Par une conséquence nécessaire non seulement les charges

1. Le Code Théodosien fut rédigé par ordre de l'empereur Théodose le Jeune et publié le 15 février 435. Ce Code fut l'unique règle de la jurisprudence de l'Orient et de l'Occident durant tout le v[e] siècle et le premier quart du vi[e]. Les Ostrogoths en Italie et les Vandales en Afrique acceptèrent son autorité. Même après que Justinien eut donné son Code (528) dans lequel était fondu celui de Théodose le jeune, celui-ci resta en vigueur en Espagne et en Gaule sous les Wisigoths, les Burgondes et les Francs de la première race, et en Italie sous les Lombards. (*Cod. Théod.* Godefroi, proleg., c. VII.)

judiciaires mais toutes les magistratures du nouvel Etat seraient recrutées, comme par le passé, dans le barreau romain. Ce ne serait plus, il est vrai, comme au temps de la puissance romaine, sous l'inspiration de la politique, puisque les Romains étaient les vaincus, mais par la nécessité où se trouvaient les souverains barbares et leurs peuples de recourir au talent et à la science des membres du barreau. L'homme de la parole, l'orateur demeura donc l'homme d'Etat par excellence de ces temps nouveaux, comme il l'avait été sous la République romaine, et encore longtemps après l'établissement du régime impérial.

Pour rendre à l'aristocratie romaine l'influence que l'invasion des barbares lui avait fait perdre, lui remettre en main la direction des affaires publiques et finalement sauver par elle ce qui survivait de la civilisation romaine, il fallait la ramener à l'étude du droit.

Cinquante ans auparavant Sidoine Apollinaire, tombé des marches du trône impérial dans l'obscurité de la vie privée et retiré dans sa villa d'Avitacum, avait déjà poussé le cri d'alarme.

Il voyait l'aristocratie romaine se diviser en deux courants. Les uns, et c'était le grand nombre, fiers de leur supériorité et dédaigneux des faveurs des nouveaux maîtres barbares, acceptaient d'être exclus des charges publiques, renonçaient à l'espoir d'y parvenir et, retirés dans leurs terres, tombaient dans l'insouciance et s'abandonnaient aux douceurs de l'oisiveté. Une société de choix, le culte des arts et des lettres, charmaient leur luxueuse solitude. Tels Apollinaire, parent de Sidoine, à Voroange, et Tonance Ferréol à Prusianum, dans le voisinage de Nîmes ; tel Léonce à Bourg, superbe villa sise sur les collines qui dominent le confluent de la Dordogne et de la Garonne (1).

D'autres, cependant, se plaçaient courageusement en face de la réalité, acceptaient le fait accompli, entraient dans les curies

1. Chaix. *Saint Sidoine Apollinaire et son Siècle*, t. I, livre V.

municipales, dans les tribunaux, et briguaient même les hauts emplois à la cour des rois barbares où leur supériorité n'avait pas trop de peine à se faire jour. Déjà Théodoric II formait sa cour de Toulouse de Gallo-Romains et d'évêques, et éloignait de son trône ses conseillers couverts de peaux (1).

Ennodius reprit énergiquement l'idée de Sidoine Apollinaire. Nous avons vu plus haut comment il s'employa de toutes ses forces à remettre en honneur parmi les fils de famille, le culte des lettres et de l'éloquence.

Cet effort aura un brillant résultat. Comme par le passé le barreau sera le Séminaire des dignités (2); Ennodius pourra écrire au jeune Marcianus fils de Stéphanie sœur de Faustus et de l'avocat Astérius, avocat lui-même : « ... Certes la Ligurie n'est pas inféconde en hommes de mérite ! elle nourrit pour le Forum des jeunes gens auxquels volontiers la Curie ouvrira ses portes. On sait qu'il n'y a pas loin de l'avocat au sénateur : à ceux qui honorent la toge, la tunique palmée sourit et leur ouvre ses plis » (v, 2). La tunique palmée était réservée aux consuls et autres hauts dignitaires. C'est encore ce que constate le roi Alaric lorsque, par la plume de Cassiodore, il annonce au Sénat qu'il a élu sénateur le questeur Félix : « ... Apprenez, dit-il, à connaître notre questeur et sachez qu'il a commencé à se rendre recommandable par l'exercice de l'éloquence. En plaidant comme avocat il remporta de si nombreuses victoires que son élection aux plus hautes dignités s'imposait d'elle-même... Orateur éloquent, avocat de grande autorité, sa renommée était déjà un gage de succès pour les causes qu'il acceptait de défendre ; car on ne pouvait croire, qu'il fut impossible de démontrer le bon droit d'une cause qu'un tel avocat prenait en main. N'eusse point été un dommage public que de laisser de côté un tel homme ?... » (3).

Nous voyons en effet les jeunes amis d'Ennodius s'élever par

1. Dareste. *Hist. de France*, t. I, p. 182.
2. *Novel*. Theod. XXXIV.
3. Cassiod. *Var*. VIII, 19.

l'éloquence et la science des lois aux plus hautes charges de la cour. Arator fut avocat renommé avant d'être promu, jeune encore, aux charges de secrétaire du palais et d'intendant des finances. Parthénius que nous trouvons en 544 maître des offices et Patrice (1), avait charmé de son talent oratoire les peuples du Rhône et du Rhin ; la douceur de sa parole avait ravi la cour des rois ; en Espagne et sur le Danube, la foule accourait pour jouir de son éloquence « abondante comme les flots du Tage » (2). Citons encore les deux frères Décoratus et Honorat, jeunes Liguriens d'un rang modeste. D'abord avocats, Décoratus à Rome et Honorat à Spolète, ils parvinrent l'un et l'autre à la charge de questeur, c'est-à-dire de grand chancelier (3). Cette même charge de questeur fut remplie par Ambroise, une première fois sous Théodoric, une seconde fois, en 527, sous son successeur Athalaric (4).

Ainsi se vérifiait encore le mot de Sidoine Apollinaire que les avocats ne cessaient de plaider que pour être élevés aux dignités (5).

Cet effort, sans doute, n'aura qu'un résultat momentané. Malgré ce regain de vitalité, le vieux régime romain devra bientôt disparaître ; mais il y aura une période de transition qui permettra à l'Eglise Romaine de recevoir dans son sein les peuples nouveaux et de les préparer au nouvel état politique de l'Europe qui sera le moyen-âge.

Voilà pourquoi avec la conversion des peuples nouveaux au VIe siècle, l'ère du vieux monde romain se ferme d'une manière définitive. C'est plus qu'un fait d'ordre religieux, c'est le début d'une civilisation nouvelle. Des débris de l'Empire surgissent les nationalités.

Mais si l'Eglise, par ses évêques et ses moines, prépara les

1. Arator, *Epist. ad Parth.*
2. *Ibid.*
3. Cassiod., *Var.* v, 3 et 4.
4. *Ibid.*, VIII, 13 et 14.
5. Quorum cum finiuntur actiones, tunc incipiunt dignitates. Sidon. Apollin. *Epist.* I, 11.

peuples nouveaux à une civilisation nouvelle, ce ne fut point pour ruiner et abolir la civilisation romaine.

Au contraire, le christianisme fut son arche de salut.

L'Eglise était essentiellement romaine. Sa langue liturgique, ses basiliques, les arts qu'elle appelait à donner de l'éclat au culte, en un mot tout ce qu'il y avait d'humain en elle. lui venait de Rome.

Aussi l'on peut dire que, l'empire détruit, l'Eglise resta l'héritière de la civilisation romaine christianisée, et la transmit dans la mesure du possible aux peuples nouveaux.

Les évêques et les moines n'ont pas seulement sauvé les bibliothèques en transcrivant les manuscrits ; c'est une de leurs gloires, mais il en est une autre, celle d'avoir sauvé, en les faisant adopter des barbares convertis, la civilisation et les arts de Rome.

Ennodius constitue un des principaux anneaux de cette chaîne littéraire qui par Cassiodore, Isidore de Séville et Bède le Vénérable, se rattache à Alcuin pour transmettre aux écoles de Charlemagne et au Moyen-Age, les secrets de l'Antiquité.

L'influence du barreau romain dans le monde nouveau issu de l'invasion des Barbares était accrue encore, par suite des immunités juridiques accordées à l'Eglise.

A la barre des tribunaux ecclésiastiques aussi bien qu'à celle des tribunaux civils, l'élément romain comme la loi romaine dominaient exclusivement.

Or au temps où le diacre Ennodius plaidait à leur barre, les tribunaux épiscopaux avaient acquis dans le monde romain une importance considérable. Leur juridiction était très large et comprenait non seulement les affaires ecclésiastiques proprement dites qui étaient exclusivement de leur ressort, mais aussi les affaires civiles.

La première épître de saint Paul aux Corinthiens est la charte fondamentale des tribunaux épiscopaux. L'apôtre veut que les chrétiens ne prennent pour juges que des chrétiens et qu'ils désignent eux-mêmes quelqu'un pour remplir cette fonction parmi eux (I, Cor. VI).

Saint Clément commente le texte de saint Paul : Les chrétiens ne doivent pas recourir à des juges païens. Il règle la procédure d'après les constitutions des Apôtres : Les audiences auront lieu le lundi et pourront se poursuivre, si c'est nécessaire, jusques au samedi. Les diacres et les prêtres siègeront et jugeront, comme des hommes de Dieu, en toute justice. Les deux plaideurs s'étant présentés, comme la loi l'ordonne, comparaîtront ensemble devant le tribunal. Ils seront entendus, après quoi le jugement sera prononcé en toute conscience. Mais auparavant les juges auront fait tous leurs efforts pour les amener, par l'intervention de l'évêque, à un arrangement à l'amiable (1).

Nous trouvons sous le règne de Constantin les évêques en pleine possession d'exercer les fonctions de juges. Le préfet du prétoire Ablavius demanda au prince quel cas il devait faire des jugements ainsi rendus par les évêques. Constantin lui répondit par un rescrit où il fait allusion à des dispositions antérieures prises par lui dans le même sens, les résume et les remet en vigueur. Il y décide deux points essentiels : D'une part les sentences des évêques, sous quelque forme qu'elles soient rendues et quelle que soit la nature de la cause, doivent être tenues pour décisives, sans appel et absolument exécutoires. D'autre part quelle que soit l'affaire en litige, qu'elle soit à son origine ou déjà engagée devant un tribunal civil, que l'on en soit aux plaidoiries ou que même le tribunal ait déjà commencé à prononcer la sentence, dès l'instant que l'une des parties choisit d'être jugée par l'évêque, lors même que la partie adverse s'y refuserait, le tribunal est dessaisi et, sur le champ, sans hésitation, l'affaire est dévolue à l'évêque dont le jugement restera sans appel.

Constantin ajoute pour le cas où l'évêque est cité comme témoin, que le témoignage d'un seul évêque suffit et qu'après ce témoignage il n'y a pas lieu d'entendre d'autres témoins (2).

1. Baron. *Annales Eccl.* ad ann. 57 ; t. I, p. 432.
2. *Id.* ad ann. 326, t. III, p. 346.

Des faits nombreux prouvent qu'en réalité les évêques, dès les premiers temps de l'Eglise et dans la suite, exercèrent parmi leurs chrétiens, la fonction de juge, même en ce qui concerne les affaires civiles. Saint Grégoire le Thaumaturge rendait la justice à Néocésarée (1). Saint Ambroise était si accablé par la multitude d'affaires qu'il avait à juger, qu'à peine lui laissait-on le temps de respirer (2).

Comme l'indique le rescrit de Constantin, tantôt les parties en litige prenaient tout d'abord l'évêque pour juge ; tantôt elles en appelaient à l'évêque de la sentence rendue par les juges séculiers, pour la faire casser ou réformer.

On trouve dans saint Ambroise des exemples de ces deux cas.

Sur le premier il écrit qu'en vertu du précepte de l'Apôtre et de l'autorité dont il est revêtu, il a rendu la justice, et ce sont les parties qui l'ont exigé de lui (3).

Ailleurs, il affirme qu'il a cassé d'injustes sentences des magistrats et même des jugements confirmés par rescrit des empereurs contraires à la justice (4).

Ainsi même les sentences impériales n'étaient pas au dessus du jugement de l'évêque et l'on pouvait en appeler à son tribunal (5).

Les évêques se plaignirent souvent de l'inconvénient qu'il y avait pour eux d'avoir à se consacrer à ces fonctions judiciaires. Synesius, évêque de Ptolémaïde en Egypte, s'en trouvait si accablé, l'obligation de juger les causes séculières lui inspirait une telle répugnance qu'il supplia pour ce motif l'assemblée des évêques de le décharger de l'épiscopat, mais il ne put l'obtenir. Du reste, lorsque le devoir de sa charge l'exigeait, Synesius ne reculait pas devant l'obligation de rendre la

1. Greg. Nyss. *Panégy.*
2. August. *Confess.* vi, 3.
3. *Epist. ad Marcellum.*
4. Ambros. *de offic.* lib. ii, c. 29.
5. Baron. *Annal.* ad ann. 57, t. i, p. 437.

justice. Le préfet de la province Andronicus et le magistrat Tonans abusaient de leur autorité pour commettre des injustices. Synesius les jugea et prononça contre eux la sentence d'excommunication.

Par un rescrit daté de Milan et adressé au préfet du Prétoire Eutychianus, Honorius, en 398, remit en vigueur la loi de Constantin sur le pouvoir judiciaire des évêques, en la mitigeant dans une certaine mesure. Il faut que les deux parties soient d'accord d'en référer au jugement de l'évêque. Nul ne peut être cité malgré lui devant ce juge. D'autre part l'évêque lui-même ne remplit cet office que parce qu'il le veut bien et ne siège que de son plein gré (1).

Il est vrai que les évêques considéraient la fonction de juge comme une obligation de leur ministère dont ils ne pouvaient se dispenser. Saint Augustin se plaint que les plaideurs l'assiègent et ne lui laissent aucun loisir pour vaquer à l'oraison et à l'étude. Il a beau s'efforcer de les éloigner par de pressantes exhortations sur le mépris des biens de la terre, il n'y gagne rien. Bien loin de se retirer, ils insistent, ils pressent, ils supplient, ils font du tumulte, finalement ils s'imposent et l'obligent à juger (2). Son historien Possidius raconte que sollicité non seulement par les chrétiens mais encore par les partisans de n'importe quelle secte, le saint évêque écoutait les causes avec une attention pleine de bonté. Il prolongeait l'audience jusques à l'heure des repas et même parfois, à jeun, jusques à la fin du jour. Il ne négligeait point de donner à ses clients des conseils salutaires à leur âme et ne leur demandait pas autre chose que d'être dociles à sa voix et de pratiquer fidèlement les vertus chrétiennes. Souvent on le consultait sur les affaires et il donnait par lettres des conseils (3).

Un pouvoir judiciaire si absolu exercé par les évêques, leur donnait au milieu des peuples un prestige considérable, et

1. Baron. *Annal.*, ad ann. 398, t. v, p. 61.

2. August., *in Psalm. 118.*

3. Possid., *vita. S. Aug.*, c. 19.

saint Augustin remarque malicieusement que les plaideurs le saluent chapeau bas.

Quoique les évêques jugeassent les affaires des laïques, les proconsuls et les préfets des provinces ne se mêlaient nullement des affaires des clercs. Tout au plus écrivaient-ils parfois sur ces affaires à l'évêque, mais l'évêque en restait le juge absolu et unique. Au concile de Chalcédoine, Dioscore, évêque d'Alexandrie, fut jugé par les seuls évêques. Or l'accusation relevait contre lui plusieurs griefs de droit commun. Gratien prescrivit que l'on observât pour les affaires ecclésiastiques la procédure en usage dans les causes civiles. D'après ce rescrit daté de Trèves, 1[er] juin 376, les causes criminelles, surtout celles qui peuvent entraîner la peine capitale, restent dévolues aux juges séculiers.

Par un rescrit adressé à Optat, préfet d'Egypte (385), Théodose indique d'une manière formelle que les affaires des clercs doivent êtres jugées par les évêques (1).

C'était la pratique constante; les empereurs y tenaient la main et s'il y eut des tentatives de dérogation, elles vinrent des ecclésiastiques en cause qui fuyaient le jugement de leurs pairs.

Une conséquence immédiate de l'autorité judiciaire reconnue aux évêques par les pouvoirs publics, fut de les faire « entrer en partage du genre d'autorité exercé dans la société romaine par les jurisconsultes ; ils participèrent comme eux à la législation et les lois nouvelles reçurent l'empreinte manifeste et inévitable du christianisme » (2). Alaric II ne promulgua son édition du code Théodosien révisé, abrégé, annoté à l'usage de ses sujets, et n'en rendit par décret les lois exécutoires qu'après en avoir soumis le texte rédigé par une commission de jurisconsultes et de prêtres, à l'approbation des évêques.

Ainsi l'autorité juridique des évêques s'imposait même aux princes ariens comme était Alaric II.

1. Habent illi judices suos, nec quicquam his publicis commune cum legibus, quantum ad causas tamen Ecclesiasticas pertinet, quas decet Episcopali auctoritate decidi. *Apud Baron. ad ann.* 385, t. IV, p. 514.

2. Dareste, *Hist. de France*, t. I, p. 141.

C'est qu'en effet l'évêque du ve siècle, n'est pas seulement le pasteur des âmes, le docteur des intelligences, le guide dans la foi ; l évêque est le gardien vigilant, le défenseur, le père de la cité.

Valentinien I avait créé la fonction de défenseur de la cité (*défensor civitatis* ou *defensor populi)*. Cette magistrature élective alla naturellement aux évêques, tout désignés pour l'exercer et dans la suite ils en furent titulaires de droit (1).

Cyr et son territoire, par le fait de l'animosité d'un haut personnage, n'avait pas bénéficié d'une remise générale d'impôts et restait lourdement grevée. L'évêque, Théodoret, prit en main la cause de son peuple. Il écrivit à Proclus, patriarche de Constantinople, et le pria de plaider la cause de sa ville auprès du préfet du Prétoire et de celui de la province. Il en écrivit à l'impératrice Pulchérie elle-même. Il lui dépeint la misère extrême où sont réduits ses diocésains, les champs non cultivés, d'autres abandonnés ; les citoyens obligés de payer les impôts pour ceux qui ont déserté ; les uns réduits à la mendicité, les autres à la fuite.

Une lettre au consul Momus nous apprends que Théodoret a édifié, à l'entrée des églises, des portiques ouverts au public ; il a construit deux grands ponts ; il s'est préoccupé de doter sa ville de bains publics et, comme il l'avait trouvée dépourvue d'eau de source, il a établi un aqueduc et cette cité qui manquait d'eau, en est maintenant inondée.

En administrateur soucieux de la prospérité de sa ville, son premier soin fut d'y amener des hommes expérimentés en tous les arts nécessaires. Il y attira d'habiles médecins et les détermina à s'y fixer. Au nombre de ces derniers il cite comme un homme qui honore son art et l'exerce avec succès le prêtre Pierre (2).

Si les prêtres étaient admis, sous le patronage de l'évêque, à

1. Dareste, *Hist. de France*, t. I, p. 144.

2. Baron, *Annal.* ad ann. 444, t. VI, p. 27-28.

pratiquer l'art de la médecine, à plus forte raison les clercs pouvaient-ils exercer la profession d'avocat.

Du reste dès lors qu'il y avait des tribunaux épiscopaux où se jugeaient non seulement les causes des clercs mais aussi celles des laïques qui en appelaient à l'évêque, ou choisissaient de préférence sa juridiction pour le règlement de leurs affaires, ces tribunaux eurent non seulement leurs juges ecclésiastiques mais aussi leurs avocats, selon le mode du barreau romain.

Il en résulta l'institution d'un barreau d'Eglise. Il arriva sans doute aussi que les mêmes avocats plaidaient tantôt devant les tribunaux civils, tantôt devant le tribunal de l'évêque. Ou bien encore un avocat civil, qui entrait dans le clergé, comme Ennodius, ajoutait à ses premières fonctions qu'il continuait à exercer, celles d'avocat ecclésiastique. La correspondance d'Ennodius montre l'avocat en exercice dans ce vieux monde romain tombé aux mains des Barbares. Ses lettres révèlent les mœurs juridiques au VI[e] siècle comme au siècle d'Auguste les discours de Cicéron.

Ennodius, romain dans l'âme, a suivi la vieille tradition qui voulait que toute l'éducation convergeât vers l'éloquence, que tout romain fut orateur, que tout citoyen fut avocat. Son talent est très apprécié et il déclare avec modestie que sans avoir le mérite de la science et de l'érudition, il a souvent à soutenir, dans les causes qu'il plaide, la réputation de parfait avocat (II, 27). Il est très soucieux de la mériter. Citoyens et clercs lui confient leurs causes et il se prête à tous (VII, 12), preuve qu'il plaide aussi bien à la barre des tribunaux civils qu'à celle des tribunaux ecclésiastiques. D'autres passages de ses lettres précisent ce fait et le rendent évident. Il va plaider à Ravenne à la demande de Senarius, un des dignitaires de la Cour (VI, 27) ; chargé par l'abbé Etienne d'une affaire où ses moines avaient à plaider contre un misérable clerc devant l'évêque de Milan, il se défie de la vénalité trop connue des juges milanais, qui sûrement étaient des laïques, car il conseille à l'abbé d'envoyer à Ravenne solliciter l'appui de

Faustus. En sa qualité de Préfet du Prétoire ou de Questeur, Faustus avait tout pouvoir sur les juges civils. Il lui appartenait de les instituer, de les révoquer, de châtier les juges provinciaux prévaricateurs (III, 4).

Lorsqu'il plaidait cette affaire Ennodius avait renoncé à la vie mondaine.

Très lié avec l'illustre avocat Olybrius dont il célèbre l'éloquence et que Cassiodore appelle le Grand Olybrius (1), il se recommande à lui comme avocat des causes ecclésiastiques et le prie, s'il a quelque affaire avec l'Eglise, de la lui confier de préférence, invoquant du reste le dévouement qu'il a mis dans diverses causes auxquelles Olybrius s'était particulièrement intéressé (II, 13). C'est bien en qualité d'avocat ecclésiastique qu'il doit plaider une cause où l'évêque (de Milan) se trouve engagé, et qui est soumise à l'arbitrage d'Agapit (V, 26). Au contraire, c'est comme avocat civil qu'il recommande à Faustus un de ses clients évincé de son héritage et auquel il le prie de rendre bonne justice en réformant le jugement qui l'a condamné. Ce client en appelait donc des juges ordinaires au questeur du palais qui connaissait des appels et Ennodius, son avocat, appuyait son appel (IV, 15).

Il est consulté par ses clients et c'est encore comme avocat qu'il dicte pour une personne dont le nom reste inconnu, la formule d'une lettre testamentaire (IV, 4). Ce texte offre un très grand intérêt pour l'histoire du droit. Sous le Droit Romain on pouvait tester même par une simple lettre. *(Cod. Théod.*, IV, tit. IV). Ces testaments par lettres *(epistolæ)* comme le testament olographe proprement dit, devaient être signés de sept ou cinq témoins. Le texte latin de cette formule est remarquable : ... *Dono, in fraternitatem tuam confero et juri tuo perpetua libertate transfundo mancipium juris mei illud et cœtera.* Le terme *mancipium* doit être pris ici comme l'expression la plus absolue de la propriété. Il y a cette différence entre *dominium* et *mancipium*, que *dominium* signifie le droit de

1. *Varia.* VIII, 19.

propriétaire *(dominus)* sur la chose, et *mancipium* l'objet même possédé en tant que propriété du possesseur. Ce sens est précisé dans un vers de Lucrèce :

Vitaque mancipio nulli datur, omnibus usu.

La vie n'est donnée à personne en propriété, mais à tous en usage.

Dans trois lettres (v, 25, vi, 13 et 14) qu'il écrit au juge Avitus, comme avocat du fils de Sabinus, Ennodius donne un curieux spécimen des démarches officieuses qu'un avocat devait faire en secret auprès du juge pour assurer le succès d'une cause même bonne. On y voit aussi une allusion aux moyens dilatoires employés pour échapper à un arrêt.

N'est-ce point aussi comme avocat qu'il écrit à Faustus (viii, 18) pour appuyer la demande d'un plaideur, lequel pour s'assurer de son bon droit, veut soumettre sa cause à l'examen d'un jurisconsulte aussi renommé.

Il fait allusion à son devoir professionnel d'avocat (iii, 33). En cette qualité il déclare juste la cause de Dalmatius qu'il recommande à Faustus (iv, 5).

C'est bien en homme d'affaire qu'au sujet d'une entrée en possession qui l'intéresse personnellement, il écrit à Faustus (ix, 22).

Au même titre il est chargé par Opilion de négocier une affaire dont la solution dépend d'Agnellus, fonctionnaire d'une cupidité insatiable et qui attend qu'on lui offre un bon prix (v, 3).

Orateur du barreau par profession, Ennodius se retrouve avocat dans plusieurs de ses écrits auxquels il a donné la forme de véritables plaidoyers. Le plus important et le plus connu est son *Apologie* en faveur du ive concile tenu à Rome sous le pape Symmaque (1). Nous avons donné ailleurs une analyse détaillée de cet opuscule (2). Qu'on nous permette d'en

1. Opusc. ii. Libellus pro Synodo.

2. *Saint Ennodius et la Suprématie pontificale au VIe siècle.* Articles parus dans l'*Université Catholique*, années 1889, 1890, 1891. Lyon, Witte, puis réunis en une brochure, sous ce titre : *Etudes sur Saint Ennodius.* Bordeaux, Féret.

reproduire ces quelques lignes : « Quelques jours suffirent au jeune avocat, ami particulier du pape Symmaque, pour rédiger de son style d'acier ce magnifique plaidoyer. Rapide et puissant comme le torrent qui tombe des montagnes, Ennodius renverse et « pulvérise » l'une après l'autre les objections des schismatiques. Il parle plutôt qu'il n'écrit. Il sent qu'il ne s'adresse pas seulement à quelques esprits d'élite, comme dans une plaidoirie vulgaire. C'est la cause de l'Eglise Romaine qu'il plaide, et Rome toute entière l'écoute, Rome qui, depuis cinq ans, souffre du schisme et des schismatiques. Aussi, dans cet écrit, unique en son genre, trouvons-nous réunis, à la rigueur du plaidoyer la noble grandeur de la harangue, à la causticité du pamphlet les tendres élans de l'homélie. Au point de vue littéraire, on peut dire que les talents d'Ennodius brillent de tout leur éclat dans l'*Apologie*, comme aussi ses défauts. Malgré ces derniers, l'Apologie pour le IV[e] concile reste un chef-d'œuvre d'éloquence digne de figurer à côté de ce que l'antiquité nous a laissé de plus beau » (p. 53).

C'est encore sous forme de plaidoyer et dans le style du barreau qu'il écrivit à l'avocat Constantius la belle lettre où il expose la doctrine du libre-arbitre (II, 19). Le théologien y argumente comme s'il plaidait une cause. Il n'omet même pas cette précaution oratoire classique de l'avocat : « La seule chose que je demande c'est que mon écrit soit apprécié à ma mesure, et que l'on ne considère pas comme une lacune de la loi ou un vice de la cause que j'entreprends de défendre, ce qui doit être attribué à mon ignorance » (1).

Nous ne signalons que pour mémoire les dictions, ou corrigés de devoirs qu'Ennodius donnait à ses jeunes élèves pour les initier aux secrets de l'éloquence judiciaire et qui par conséquent ne sont autre chose que des modèles de ploidoyers. Nous en avons longuement parlé ailleurs (2).

1. Voir appendice A.

2. ETUDES SUR SAINT ENNODIUS. *Ennodius et la Haute Education littéraire dans le monde romain au commencement du VI[e] siècle*. § VI. p. 129 et s.

Dans les autres écrits, surtout dans ses lettres, Ennodius emploie fréquemment la langue du barreau et l'on ne peut avoir l'intelligence de ces métaphores qu'en ne perdant pas de vue que c'est un avocat qui écrit. En voici quelques exemples :

A l'abbé Etienne (III, 4). « Aidez-moi donc de vos prières. Car à ce que je vois par vos lettres, ce n'est pas en vain que vous prêtez assistance. D'ailleurs ne furent-ils pas vos clients (*nam et isti suscepti sunt...*) ceux qui m'ont obtenu les biens dont je suis si heureux ? »

VII, 3. Qui amantem de his, quæ recens sunt acta, *convenerit...* en langue du barreau ce dernier verbe signifie accuser en justice quelqu'un, et ici, par conséquent, adresser à un ami des reproches...

Dans la suite de la même phrase *opponit* a le sens juridique d'objecter comme chef d'accusation dans un plaidoyer.

VII, 18. *Cum defero...* signifie proprement dénoncer en justice en remplissant l'office d'avocat général qui accuse avec un dossier de preuves.

VII, 26. ...*Felicissima defensionis sorte adsumus innocentibus...* « La défense nous est bien facile dès lors que nous plaidons pour l'innocence. » Cette phrase dénonce bien l'avocat de profession.

III, 24. ...*Hoc ad defensionem integram quod prætuli computabo.* « J'estime que ce que j'ai dit suffit à ma complète défense. »

IV, 16. ...*Adsum partibus meis...* « Je plaide la cause de mes clients... »

I, 23. ...Ne de amoris, credo, testimonio, animorum indices, epistulas *convenirem.* « Pour que je ne puisse tenir sous la main, comme témoignage de votre amitié, des lettres révélatrices de vos sentiments. » Il compare ces lettres à des témoins que l'on réunit, que l'on amène et que l'on produit pour appuyer sa cause.

III, 11. ...Hunc tantum fructum de caritate possedi, quem incognitus *provisione* subtraxi. « De votre amitié je n'ai

possédé d'autre fruit que ce que j'ai pu, encore inconnu, soustraire par provision. »

IX, 2. Et causa et persona, cum Dei solacio, vestro disponatur studio. « Avec la grâce de Dieu, prenez en main et la cause et la personne. » Par ces mots qui semblent adressés à un avocat que l'on charge d'une cause, Ennodius prie Faustus de se constituer le patron du jeune Ambroise à Rome et de le gouverner dans sa vie d'étudiant.

VI, 2. Refundo ergo depositum officii lege constrictus. « Je restitue donc le dépôt, lié par le devoir professionnel... » Ce porteur qu'il renvoie à Faustus, il le compare à un dossier que lui, avocat, après en avoir pris connaissance, remet à un autre avocat.

Si Ennodius payait ce tribut à la langue du droit, ce n'était point qu'elle eut pour lui des charmes ; ses goûts de fin lettré n'y trouvaient point leur compte, au contraire, comme le prouve cette boutade adressée au jeune avocat Honorat : « Appliquez plutôt votre talent à l'étude des rudes textes du droit, bien propres à fournir aux exigences de la langue la plus barbare (II, 27).

Bornons-là ces citations. Elles suffisent à indiquer que pour entendre la langue d'Ennodius il ne faut pas que le poète, le professeur ou le diacre fassent perdre de vue l'avocat. Pour le surplus nous renvoyons le lecteur au magistral ouvrage de M. Augustin Dubois sur *La Latinité d'Ennodius* (1), livre infiniment précieux pour quiconque voudra pénétrer les arcanes de cette latinité.

Dans le système si complexe de l'administration romaine, des emplois publics correspondaient à toutes les institutions.

Hadrien établit que la vingtième partie des héritages reviendrait au fisc. Pour assurer l'exécution de cette prescription, il institua la charge d'Avocat du Fisc.

La fisc romain avait des ramifications très étendues ; il

1. Thèse de doctorat ès-lettres, in-8° de 576 p., 1903, Paris, Klincksieck, 11, rue de Lille.

comprenait le Trésor public de l'Empire, le Trésor privé du Prince et la caisse du Préfet. En outre des droits de succession fixés par Hadrien, le fisc se saisissait des biens vacants et tombés en déshérence.

L'avocat du fisc était chargé de défendre les intérêts du fisc, à Rome, soit au conseil du Prince, soit auprès du Préfet du Prétoire, du Préfet de la ville, du Maître des Offices, du comte des Largesses Sacrées, du Préfet du Trésor.

En province, il intervenait auprès de l'Intendant impérial, du Proconsul ou du Gouverneur.

Il n'accusait point de lui-même les détenteurs des biens du fisc, mais il devait produire un accusateur dont il appuyait la délation.

En province, il présidait aux inventaires, et le Proconsul ou le Gouverneur ne pouvaient sans son concours faire une enquête sur les biens vacants. La loi prononçait des peines contre les délateurs qui dénonçaient, sans l'intervention de l'avocat du fisc, des biens vacants, caducs, soustraits, détenus par personnes interposées et fidéicommis, des esclaves vagabonds, la découverte d'un trésor.

L'avocat du fisc ne gardait d'ordinaire cette charge que deux ans. Au bout de ce temps, il ne revenait point au barreau, mais recevait quelque charge plus élevée.

D'après la règle du droit les avocats du fisc étaient pris dans le corps des avocats selon l'ordre de leur inscription au tableau; mais Ennodius (I, 26) et Cassiodore (I *Var.*, 22) nous font connaître que le Prince s'en réservait le choix. De là les brigues, signalées par Ennodius (ibid.) pour obtenir une charge qui, en outre des avantages légaux, offrait un vaste champ aux exactions de la cupidité. Les deux avocats du fisc attachés à la Préfecture du Prétoire étaient admis, le jour des Calendes de Janvier, parmi les Honorables Comtes du Conseil Sacré, à recevoir la gratification marquée de la main du Prince. En outre six cents *aurei* leur étaient payés aux Calendes d'Octobre et la Préfecture du Prétoire leur comptait chaque année soixante livres d'or, à se partager entre eux deux.

Aux avantages pécuniaires s'ajoutaient divers privilèges pour eux et leurs enfants. Un mot de la lettre de Cassiodore au Sénateur Marcellus nommé à cette charge, laisse deviner comment l'avocat du fisc pouvait être la terreur d'une Province : « ... Marche dans le sentier de la justice, de manière à ne pas rendre les innocents victimes de la calomnie, et à ne pas laisser les détenteurs au-dessus des justes réclamations. Il est préférable que le fisc perde une cause que de la gagner contrairement à la justice... Ce n'est pas la puissance impériale mais le droit qui doit le faire triompher... » (1 *Var.*, 22).

On voit, par ces recommandations, combien la charge d'avocat du fisc offrait de prise à la critique et soulevait l'animadversion publique. D'ailleurs l'avocat du fisc n'était-il pas le pourvoyeur attitré de la rapacité proverbiale des Intendants impériaux? L'Empereur lui-même en était réduit à fermer les yeux et n'avait d'autre moyen de mettre un terme à ces exactions professionnelles que d'élever les Intendants enrichis à un autre emploi.

La profession d'avocat fut toujours considérée à Rome comme très honorable et, sous la République, les plus grands personnages, les Crassus, les Antoine, les Cicéron, après avoir rempli les premières charges de l'Etat, et même reçu le suprême honneur du triomphe, ne dédaignaient point de reparaître au Forum comme simples avocats, et d'y plaider.

Le nombre des avocats en exercice n'était pas illimité. Le barreau de chaque tribunal comprenait un nombre fixe d'avocats inscrits au tableau.

Le barreau du Prétoire comptait cent cinquante avocats. Ces avocats réguliers se distinguaient des surnuméraires qui pouvaient plaider devant le Proconsul ou le Comte d'Orient, ou devant les Gouverneurs de provinces. Et encore le nombre de ces derniers était-il déterminé ; le barreau d'Alexandrie comptait cinquante avocats ; le Proconsul et le *Comes Privatarum* en avaient le même nombre. Le tribunal du Gouverneur de Syrie en avait trente ; celui du Comte d'Orient, quarante ; celui du Préfet de la Ville, quatre-vingt.

Tous les avocats inscrits n'avaient pas les mêmes privilèges. Les soixante-quatre premiers au tableau du Préfet du Prétoire, et les quinze premiers à celui du Préfet de la Ville, jouissaient des faveurs impériales accordées aux avocats du fisc et à leurs enfants.

La charge d'avocat n'était pas perpétuelle, et les anciens, au bout du temps marqué, devaient faire place aux nouveaux. Mais, selon le mot de Sidoine Apollinaire, ils ne quittaient le barreau que pour être élevés aux dignités (I, ep. 11).

Comme pour le service militaire, la durée de la charge d'avocat était de vingt ans. Mais souvent il arrivait qu'avant l'expiration de ce terme, l'Empereur prenait parmi les membres les plus distingués du barreau ses avocats du fisc et ses divers ministres. Ces faveurs étaient attribuées aux avocats en considération de l'Ordre (1).

Les avocats attachés aux barreaux de province eurent à l'expiration de leurs fonctions, d'autres privilèges encore. Ils demeuraient dispensés du soin de pourvoir à l'approvisionnement de froment et d'huile, d'inspecter les travaux publics, d'en faire le compte, de pourvoir à la défense de la cité, etc. Ils n'étaient pas appelés d'office à faire partie de la Curie ou des collèges administratifs, toutes charges très onéreuses et qu'il fallait imposer. Ennodius était avocat en province.

En principe l'office d'avocat était gratuit. Le défenseur était censé plaider par amitié et dévouement à une bonne cause, non pour de l'argent. Mais les avocats, sans exiger de leurs clients des honoraires proprements dits, trouvaient mille moyens de les exploiter, et l'on en voyait accumuler ainsi des fortunes scandaleuses. Par les dons qu'ils se faisaient attribuer, ils dépouillaient impitoyablement les malheureux qui recouraient à leur office. Constantin adressa sur ce sujet à Bassus un rescrit où il flétrit la rapacité des avocats et déclare que ceux qui se livrent à de telles exactions doivent être bannis de la société des honnêtes gens et exclus des tribunaux (2).

1. Novel. Theod. et Valenti. 49.

2. Baron. ad ann. 326, t. III, p. 345.

Ce rescrit de Constantin suffit à nous révéler pourquoi l'Empereur ne suivait pas toujours l'ordre d'inscription au tableau lorsqu'il prenait parmi les membres du barreau les Avocats du fisc, les Sénateurs, les Maîtres des Secrétariats, les Maîtres des Offices, les Questeurs du Sacré Palais et les autres dignitaires.

Les secrétariats occupaient dans l'administration du Sacré Palais une place très importante. La bureaucratie florissait à Rome et notre bureaucratie moderne n'est que le prolongement de la bureaucratie romaine.

Il y avait à Rome quatre secrétariats :

Le secrétariat de la Mémoire ;

Celui des Lettres ;

Celui des Libelles ;

Celui des Dispositions.

Le Maître de la Mémoire était un comte de premier ordre, que le Prince élevait presque toujours aux plus illustres dignités. Il dictait au Prince les annotations qu'il apposait de sa main aux suppliques, soit en marge, soit au revers de la page.

Les lettres des empereurs furent une source du Droit. Il importait donc de les conserver avec soin. Les premiers empereurs eurent des affranchis pour secrétaires. Mais depuis Hadrien, les lettres et discours des empereurs furent dictés par le Maître du secrétariat des lettres. Il y avait deux bureaux, celui des lettres grecques et celui des lettres latines.

Le particulier ou la ville qui désirait obtenir quelque chose de l'Empereur, adressait au prince un Libelle où étaient exposés les motifs de la supplique.

Le Maître des Libelles rédigeait les réponses ou rescrits. Ces rescrits conservés au secrétariat, constituaient une des principales sources du droit civil et de son interprétation. Le fameux Narcisse, sous Claude, exerça cet emploi.

On appelait Dispositions tout ce que le Prince réglait en dehors des prescriptions légales : les constitutions, les édits, les promotions aux honneurs, les ordonnances, les coutu-

mes, etc. Ces ordonnances étaient durables et générales. Le Maître ou Comte des Dispositions avait sous sa surveillance le secrétariat où ces pièces étaient conservées avec les livres de l'Empire. Il faisait fonction d'archiviste.

Chaque bureau du secrétariat était desservi par des secrétaires adjoints dont le nombre était fixé : soixante-deux à la Mémoire, trente-quatre aux Lettres et trente-quatre aux Libelles. A ces employés s'ajoutaient les copistes, désignés sous le nom d'*Antiquarii*, pour transcrire les manuscrits de la bibliothèque impériale, les gardiens des registres, les expéditionnaires, les rédacteurs et transcripteurs. Tous ces employés avaient besoin de connaître le droit et par suite devaient se recruter de préférence dans le monde du barreau.

Au secrétariat de la Mémoire était gardé le Grand Régistre ou *Laterculum* que le Primicier des notaires avait en main. Dans ce régistre était consignée l'énumération des dignités et des charges tant civiles que militaires, Notitia imperii, les ordonnances du Prince, les promotions et les coutumes. Les services du Grand Régistre comprenaient quatre bureaux que dirigeait le Primicier des notaires.

Le premier bureau était affecté aux dignités civiles ; le second aux dignités militaires ; le troisième aux ordonnances et promotions ; le quatrième aux coutumes.

Le Primicier des notaires avait sous lui dix tribuns ou comtes des notaires. C'était une dignité considérable. Les notaires du Prince furent souvent élevés aux dignités *illustres* telles que la Préfecture, le Consulat, la Maîtrise des Offices ; d'autres furent envoyés avec pleins pouvoirs dans les provinces, ou bien en ambassade auprès des souverains.

En outre des notaires du Prince il y avait des notaires d'un rang inférieur, dont la principale fonction était de rédiger l'état des impôts où figurait le nom des contribuables et la somme due par chacun d'eux. Il est question dans la correspondance d'Ennodius d'un de ces notaires ou chartiers (VII, I.)

IV

Théodoric ne changea rien à la constitution de l'Empire. Il avait la prétention de soutenir le parallèle avec l'empereur romain de Constantinople.

Pour le romain, Dieu communiquait au Prince sa majesté souveraine et le Prince en faisait part à tous ceux qu'il appelait à collaborer avec lui au gouvernement. De là le qualificatif de divin donné aux empereurs et à tout ce qui les touche ou émane d'eux. Leur personne est sacrée, comme aussi leur palais et tout ce qu'il renferme, même les écuries (sacrum stabulum). Aussi toute charge dans le palais comporte-t-elle une dignité éminente.

L'Empire est administré comme une seule maison par un pouvoir unique et absolu qui est la volonté du Prince. En cette volonté suprême et toute puissante le Prince centralise tout. La loi n'en est que l'expression; les magistratures diverses, les charges civiles ou militaires, les emplois du Palais et les dignités en sont les organes. La plupart des correspondants d'Ennodius furent pourvus de ces charges et de ces emplois, ennoblis de ces titres honorifiques. Il importe donc d'en donner ici un exposé succint (1).

Sous la République on ne connaissait que deux titres honorifiques : *Majestas Populi, Amplitudo Senatus*. On donnait le titre de clarissimes aux sénateurs et à ceux de leur maison.

Sous l'empire les titres se multiplient et se précisent. Les principaux sont ceux de Clarissime, Spectable, Illustre.

Les Clarissimes (V. C.) sont les gouverneurs de provinces, les consulaires, les correcteurs ou administrateurs de l'Italie.

1. Une fois pour toutes nous indiquons comme source où l'on pourra puiser abondamment : *Jacobi Gutheri, de officiis domus Augustæ, libri tres*, inséré dans la collection de Sallengre, *Novus Thesaurus Antiquitatum Romanarum* in fol. t. III.

Le titre de Spectable (V. S.) est attaché aux charges des Proconsuls, du Comte d'Orient, des Vicaires qui gouvernent les diocèses.

On honorait du titre d'Illustres (V. I.) ceux qui exerçaient leur autorité sur plusieurs diocèses. Il appartenait au Préfet du Prétoire, au Préfet de la Ville, au Maître de la Milice, trois dignités équivalentes. Honorius et Théodose y ajoutèrent le Préfet de la chambre sacrée. Plus tard on y joignit le Maître des Offices, les Comtes du Trésor, et d'autres (1).

Valentinien établit une échelle précise des dignités. Au Sénat le Préfet de la Ville tenait le premier rang; puis venaient les Patriciens, les Consuls, les Consulaires, les Préfets du Prétoire, les Maîtres de la Milice et les autres Illustres.

Outre le Préfet du Prétoire proprement dit préposé à l'Italie, il y eut des Préfets du Prétoire d'Orient, des Gaules, d'Illyrie et d'Afrique. Signalons encore les titres moins pompeux de Perfectissime et Nobilissime.

Les Patriciens ou Patrices composaient le Sénat (Cassiod. VIII *Var.*, 10). Tels qu'ils étaient au temps d'Ennodius, les patriciens furent une création de Constantin qui en fit les conseillers de l'empereur. En cette qualité l'honneur du Patriciat l'emportait sur tous les autres. Nul n'y pouvait être élevé s'il n'avait auparavant rempli quelque charge éminente telle que le Consulat ; s'il n'avait été Préfet du Prétoire, d'Illyrie ou de la Ville, Maître de la milice ou des Offices. Le Patriciat comprenait trois ordres : les Patriciens de naissance, ceux que le Prince

1. Selon du Cange (Gloss. ; in add.) le titre d'Illustre passa aux rois des Francs lorsque Clovis reçut de l'empereur Anastase des lettres qui lui conféraient la dignité de Consul. Après Charlemagne l'usage de ce titre tomba en désuétude, sauf à la Chancellerie Romaine où les Souverains Pontifes, jusqu'à Pie II, continuèrent à le donner à nos rois.

Les Maires du Palais, comme dépositaires de l'autorité royale, ne tardèrent pas à s'attribuer le titre d'Illustres. Les Comtes suivirent leur exemple. Enfin ce titre qui était jusque là comme séculier, fut donné à certains abbés. Dans la suite, on appela *illustrissimes* les évêques et les cardinaux ; mais sous Urbain VIII, comme ce titre, donné sans dicernement, était devenu vulgaire, les cardinaux l'abandonnèrent pour celui d'*Eminentissimes*. (Mabillon, *De re diplomatica* lib. II ; c, III, 2, 3, 4.)

élevait à cette dignité et les Patrices militaires. La dignité de ces derniers, attachée à leurs fonctions de gouverneurs militaires, n'était pas à vie. Ils pouvaient être destitués au gré du Prince.

Le Consulat primait toutes les dignités, à tel point que les empereurs en briguèrent le titre. L'empereur avait coutume d'aller au devant des consuls. Le consul présidait le Sénat, même le Prince étant présent, si le Prince lui-même n'était consul. Les consuls ordinaires entraient en charge aux calendes de Janvier et donnaient leur nom à l'année. Mais depuis qu'ils furent nommés par les empereurs, ils ne restèrent pas en charge l'année entière. Après un temps plus ou moins long d'autres consuls leur étaient *substitués*. La durée ordinaire de cette charge fut de deux mois. En outre des *Ordinaires* et des *Substitués*, il y eut les Consuls *honoraires* qui ne reçurent de l'empereur que le titre sans remplir la charge.

Au point de vue honorifique le Consulat et le Patriciat étaient les premières dignités de l'empire, mais, à la cour, la plus grande puissance était aux mains du Préfet du Prétoire. Il disposait d'un pouvoir si absolu qu'on peut le considérer réellement comme un vice-empereur.

Dans l'ancienne Rome on appelait Préteur tout magistrat mis à la tête de l'armée ; d'où le nom de Prétoire donné à la tente du général, et celui de Porte Prétorienne, à la principale porte du camp ; d'où le nom de Préfet du Prétoire, ou des préteurs, donné au chef suprême de l'armée.

Les pouvoirs du Préfet du Prétoire furent successivement étendus à tel point qu'il concentra dans ses mains tous les pouvoirs civils et militaires, en un mot toute la puissance impériale.

Il donnait des ordres aux gouverneurs des provinces, les confirmait dans leur charge, pourvoyait à les suppléer en cas de décès jusques à la nomination d'un titulaire.

Il instituait les juges, les révoquait ; il châtiait les juges provinciaux prévaricateurs, jugeait sans appel et verbalement, partout au nom de l'empereur (vice sacra), et le poignard qu'il

recevait du souverain indiquait qu'il avait le pouvoir de condamner à la peine capitale (Cassiod. VI *Var.*, 3).

A la cour, le Préfet du Prétoire présidait aux jugements du Prince et connaissait des appels. Tout appel d'un juge ordinaire quelconque était de son ressort. La plupart du temps les Proconsuls et les autres juges lui renvoyaient les causes capitales, par exemple les causes des chrétiens.

Malgré que la sentence du Préfet du Prétoire fut sans appel, on pouvait en réclamer la *rétractation* en s'adressant soit à son successeur, soit même à celui qui l'avait portée.

Les Préfets du Prétoire avaient pour assesseurs des jurisconsultes qui les aidaient de leurs lumières. Tels ces Paulus, ces Ulpien, ces Papinien si célèbres, qui, d'assesseurs, devinrent à leur tour Préfets du Prétoire. Cent cinquante avocats étaient attachés à leur tribunal.

Pour alléger la charge du Préfet du Prétoire, Théodose et Valentinien lui donnèrent comme collègue, dans ses fonctions juridiques, le Questeur du Palais. D'autre part, depuis que Constantin eut créé la charge de Maître de la milice, le Préfet du Prétoire n'eut plus à s'occuper de l'armée.

Auguste créa d'abord un seul Préfet du Prétoire, puis deux sur le conseil de Mécène. Les autres empereurs en eurent jusqu'à trois, mais les gardèrent à leur cour.

Constantin divisa l'empire en quatre sections, (*tractus*), et préposa à chacune un Préfet du Prétoire. Il y eut ainsi un Préfet d'Orient, un autre d'Illyrie, un troisième d'Italie et un quatrième des Gaules. Plus tard, après avoir reconquis l'Afrique sur les Vandales, Justinien institua pour elle un cinquième Préfet.

Chaque *tractus* administré par un Préfet comprenait plusieurs diocèses, et chaque diocèse plusieurs provinces.

L'administration romaine centralisait tous les services, mais surtout celui du fisc. Les tableaux de répartition des impôts partaient du Prince, étaient enregistrés par le Préfet du Prétoire qui les distribuait comme il l'entendait, et envoyés à chaque province. Des délégués les y portaient. Après avoir

été affichés dans les cités par le soin des juges respectifs, ces tableaux étaient conservés dans les archives par les chartiers.

Pour assurer aux principales villes de bons maîtres des langues grecque et latine, le Préfet attribuait aux grammairiens et aux rhéteurs qui tenaient école publique, des subventions fixes et, à ce titre, il exerçait sur ces écoles un certain droit d'inspection.

Enfin le Préfet du Prétoire disposait des feuilles *(evectiones)* qui donnaient le droit de voyager aux frais de l'Etat par la poste publique dont nous parlerons plus bas.

Il avait sa garde du corps comme l'empereur.

Le Questeur du Palais suppléait le Préfet du Prétoire dans l'administration de la justice.

Cette charge était auparavant remplie par le Préteur. Les Préteurs avaient pour fonction de décider sur les points de droit controversés, de donner la possession des biens, d'admettre les héritiers à succéder, de formuler le droit, de constituer les juges.

Le Préteur marchait presque l'égal des Consuls, sauf qu'on ne portait devant lui que six faisceaux tandis que le Consul avait droit à douze.

Sous les empereurs la charge législative des Préteurs passa en grande partie aux Questeurs, qui devinrent comme les grands chanceliers du Prince.

Primitivement il y eut deux sortes de questure : un questeur attaché à la personne du Prince et un questeur militaire qui commandait l'armée aux cinq provinces de Scythie, Mysie, Carie, Chypre et les Cyclades dont Rhodes était la capitale. Bien qu'il n'eut pas le titre de Préfet du Prétoire, le questeur militaire en avait les pouvoirs et tous les honneurs ainsi que tout le personnel administratif.

Le Questeur du Palais était comme juge l'égal du Préfet du Prétoire. Il jugeait les appels au Prince et au nom du Prince. Il lisait au Sénat les mémoires et les lettres du Prince. Ce fut là sa première fonction.

Depuis Constantin les attributions du questeur du Palais,

furent augmentées. On le trouve, au temps d'Ausone, conseiller du Prince, arbitre des demandes qui lui sont adressées, rédacteur des lois. Il est le gardien de la Justice ; Cassiodore l'appelle l'Arsenal des lois (VI *Var.*, 5), la voix des lois (VIII *Var.*, 13). Les ordonnances du Prince devaient être contre-signées du Questeur et ne faisaient loi qu'à cette condition.

A côté du Questeur du Palais siégeait comme juge le Maître des Offices. Ce haut dignitaire était préposé à la surveillance et à la direction de tous les services du Palais. Soit par délégation du Prince, soit en vertu de sa charge, le Maître des Offices avait à rendre des jugements de diverses sortes. Il assistait le Questeur et la discipline des mœurs dans le Palais relevait de lui. Il était le juge ordinaire des valets de chambre de l'Empereur et de l'Impératrice, des Silenciaires, des employés aux divers secrétariats et aux autres charges du Palais, tant au civil qu'au criminel. Les agents de tous ordres, huissiers de diverses sortes, gardes, introducteurs, conservateurs du mobilier, ouvriers des fabriques et des manufactures impériales, relevaient de lui. Les manufactures d'armes distribuées dans l'empire pour la fabrication des arcs, flèches, épées, glaives, cuirasses, lances, épieux, javelots, boucliers, casques, etc., comportaient un personnel considérable. Le Maître des Offices avait à sa charge le service des interprètes, et celui de l'intendance militaire. Il devait pourvoir les frontières du nombre de soldats nécessaires et assurer le matériel des campements et des clôtures. C'est lui qui délivrait aux soldats les congés.

Pour assurer ce service étendu jusques aux extrémités de l'Empire, le Maître des Offices disposait d'agents.

Remarquons à ce propos que notre Société, issue de la société romaine, a conservé une foule d'usages administratifs qui nous viennent des Romains et dont les dénominations elles-mêmes ne gardent de sens qu'en remontant à la langue latine. Tels les *agents,* terme si commun dans notre administration. C'est le mot latin *agens in rebus*. Les *appariteurs* sont des agents qui apparaissent aux yeux du public pour assurer

le fonctionnement d'une magistrature *(qui apparent)*. Aussi ont-ils un uniforme et des insignes pour mieux être vus.

Le Maître des Offices avait à ses ordres, pour contrôler ces services, tout un monde d'inspecteurs que l'on appelait *curiosi*.

Chaque bureau avait un chef, *Princeps Officii*, qu'il ne faut pas confondre avec le Maître des Offices. Il n'y avait que deux Maîtres des Offices, l'un pour l'Orient, l'autre pour l'Occident, tandis qu'il y avait autant de chefs que de bureaux. Ce *Princeps Officii* dont l'insigne de commandement était une verge de vigne, jugeait et châtiait les cas ordinaires qui se produisaient dans son bureau. Les cas graves étaient dévolus au Maître des Offices.

Une des principales attributions du Maître des Offices était la direction de la poste impériale et du service des transports publics. Dans l'introduction à une correspondance aussi importante que celle d'Ennodius, il convient de donner sur la poste romaine quelques détails.

Suétone attribue l'institution de la poste à Auguste. Il est certain que Trajan en organisa le service pour être rapidement informé de ce qui se passait sur tous les points de l'empire. La poste romaine fut desservie d'abord par des coureurs échelonnés sur les voies militaires ; d'où le nom de *Cursus publicus*. Plus tard on substitua aux coureurs des cavaliers et des véhicules rapides.

Sévère transféra le service des postes des particuliers au fisc. Il fut rattaché au Patrimoine, mais tous les frais du service restèrent à la charge des provinces sillonnées par la poste impériale. Les provinces devaient fournir les chevaux, mules, bœufs, ânes employés à la poste, les véhicules et les ouvriers, les navires dont la poste se servait sur les fleuves et pour passer les lacs, les golfes et les mers, les routes et leur entretien, les terrains et les constructions nécessaires pour les relais et les stations, le fourrage pour les animaux, et nourrir le personnel des postillons et des inspecteurs.

On appelait *angaria* mot que l'on dit venu de la langue Perse, cette obligation de fournir au Prince, les moyens de

transport. Nul n'était exempt de ces prestations *(præstationes)*, pas même ceux qui n'avaient pas droit de municipe et n'étaient pas indigènes. Si donc c'était avantageux de se trouver sur le *canal* de la poste, c'était aussi fort onéreux. Seuls les ecclésiastiques et quelques privilégiés furent dispensés de fournir ces prestations.

Les véhicules de poste étaient de diverses sortes :

Le cheval *veredus* portait trente livres. Le cavalier portait les dépêches dans une valise installée derrière lui. Plus tard le Veredus fut chargé davantage et Théodoric dut interdire sous peine d'amende de deux onces d'or, de lui faire porter plus de cent livres (v *Var.*, 5 ; IV *Var.*, 47).

La *Birote* ainsi nommée parce qu'elle était montée sur deux roues, s'attelait de trois mules et portait deux cents livres.

Le *Carrus* portait six cents livres.

Le *Reda* s'attelait de huit mules et portait un maximum de mille livres.

L'*Angaria* portait jusques à quinze cents livres.

Des inspecteurs *(curiosi cursus publici)* contrôlaient les chargements (v *Var.*, 5).

Ils contrôlaient également si ceux qui usaient de la poste publique étaient munis du billet impérial qui leur en donnait le droit, et s'ils ne dépassaient pas la teneur de leur billet.

La poste romaine était un service exclusivement impérial. Ne pouvaient en user que ceux que l'Empereur envoyait ou qu'il appelait à lui. Par la poste le Trésor recevait les envois du fisc des provinces ; elle portait jusqu'aux extrémités de l'empire les ordonnances du Prince et lui rapportait les renseignements fournis par les Gouverneurs (v *Var.*, 5).

Une constitution de Gratien et Valentinien réservait à l'Empereur et au Préfet du Prétoire le droit de délivrer des billets de poste. Ces mêmes princes cependant étendirent ce droit au Maître des Offices. Il fut même accordé au Préfet de la Ville pour des intérêts publics. Les Consuls délivrèrent quelquefois des billets de poste, mais au nom du Prince, non de leur propre autorité. Parmi les officiers de la Préfecture du Prétoire,

le Régendaire (regendarius) était préposé au service de la poste. Il contresignait les billets délivrés par l'Empereur et les transcrivait sur un registre.

On appelait ces billets de Postes évections *(evectiones)* ou tractories *(tractoriæ)*. Ils portaient en détail l'itinéraire à suivre par le voyageur et tout ce à quoi il aurait droit au cours du voyage, soit comme moyens de transport, soit pour son alimentation et celle de son personnel. Constantin chargea Albarius, Préfet du Prétoire, de convoquer au Concile d'Arles Cecilianus évêque de Carthage et les autres évêques d'Afrique, de Byzacène, de Tripolitaine, de Numidie et de Mauritanie. Il régla ainsi leur voyage : data evectione publica per Africam et Mauritaniam, inde ad Hispaniam brevi tractu facias navigare ; et inde nihilominus hujusmodi his in singulis episcopis singulas tractorias tribuas, ut ipsi ad supradictum locum intra diem Kalendarum Augustarum possint pervenire (1).

Constantin appelle au même concile d'Arles (314) Chrestus, métropolitain de Syracuse, et l'invite à amener avec lui deux évêques à son choix et trois valets pour les servir en cours de route. Latronianus, gouverneur de Sicile, est chargé de pourvoir aux frais de leur voyage (2).

Au cours du voyage il y avait les relais *(mutationes, stationes)* où l'on ne s'arrêtait que le temps de changer de chevaux. On en comptait plusieurs dans une journée.

1. Baron. ad ann. 314, t. III, p. 118. Cet auteur définit ainsi les tractories : fuisse tractorias alibi diximus diplomata quæ dabantur missis vel evocatis a Principe, cursu Publico utentibus, adscriptis etiam stativis, id est diversoriis et mansionibus, quibus alerentur sumptibus publicis. *ibid.*

2. Formule d'une tractorie, citée par Baronius, d'après Cujas : « Tel Prince à tous les agents qui sont en ce lieu : Nous envoyons dans ce pays en légation l'Illustre Gaius ; en conséquence nous ordonnons que vous le traitiez avec honneur et que vous lui procuriez les moyens de transport, c'est-à-dire tant de chevaux, tant de pains, tant de mesures de vin, tant de mesures de bière, tant de lard, tant de viande, tant de porcs, tant de cochons de lait, tant de moutons, tant d'agneaux, tant d'oies, tant de faisans, tant de poulets, tant d'œufs, tant de livres d'huile, tant de livres de garum (condiment très estimé), tant de miel, tant de vinaigre, tant de cumin, tant de poivre, tant de costus, tant de girofle, tant d'épis, tant de

Après une journée de course on trouvait l'hôtellerie (*Stativa*) où l'on faisait un arrêt assez long pour se restaurer et se reposer. En temps ordinaire il est à croire que voyageurs et postillons passaient la nuit à la Stativa et ne repartaient que le lendemain matin. Sur les routes romaines les distances étaient mesurées pour les relais et les hôtelleries de repos. Tout était calculé pour que le service de la poste se fit avec précision, rapidité et sécurité.

Au départ, comme en cours de route, les bénéficiaires d'une tractorie, quelle que fut leur dignité, étaient tenus de la produire à toute réquisition des inspecteurs. S'ils s'y refusaient, ils étaient déférés au Préfet du Prétoire.

Les Vandales conservèrent en Afrique le service de la poste publique et Théodoric la réorganisa dans ses états (Cassiod. *Variar.* I, 29 ; V, 39 ; V, 5 ; VI, 6 ; VI, 47 ; XI, 9 ; XI, 14), préoccupé surtout de lui donner une plus grande rapidité et d'alléger les charges qu'il faisait peser sur les provinciaux.

Le service de la poste publique romaine était donc admirablement organisé, mais il était, nous l'avons vu, exclusivement réservé au service de l'empereur. Nul particulier, quelle que fut d'ailleurs sa dignité, n'en pouvait user sans une *tractorie* impériale. Quels moyens avaient donc les particuliers de faire parvenir à destination leur correspondance ? Les gens riches comme l'étaient Ennodius et ses principaux correspondants, employaient des porteurs à leurs gages pris parmi le personnel de leurs serviteurs (II, 5 ; III, 14 ; IV, 20 ; VII, 16 ; IX, 29). Ces serviteurs étaient des esclaves, mais assez dévoués à leurs maîtres non seulement pour porter les lettres, mais encore pour être pris comme organes de leurs confidences qu'ils portaient de vive voix (II, 3, 7). Ennodius se plaint

cannelle, tant de grains de lentisque, tant de dattes, tant de pistache, tant d'amandes, tant de cire, tant de sel, d'herbes potagères et de légumes tant de chariots, tant de torches, du fourrage pour les chevaux tant de chariots. Qu'à l'aller comme au retour le susdit trouve à sa disposition toutes ces choses aux lieux accoutumés et cela sans retard. Donnez-y vos soins. »

Baron. *annal. eccles.* ad annum 314, t. III, p. 118.

à son ami le sénateur Maxime de ce qu'il se contente de répondre à ses lettres par commission orale : « la parole d'un esclave peut-elle être mise sur le même pied que l'écriture d'un homme libre ? » (VII, 21).

Le plus ordinairement, on confiait les lettres à des voyageurs amis et même à des inconnus, selon que l'occasion s'en présentait (VII, 6 ; VIII, 24 ; IX, 16). Une lettre de Béatus est portée de Rome à Milan par un enfant et, par suite, arrive en retard (VIII, 21). En outre des lettres, le porteur est presque toujours chargé de commissions à faire de vive voix (III, 14 ; VI, 34 ; VIII, 40) ; très souvent il est lui-même l'objet de recommandations auprès du destinataire (I, 17, 20 ; VI, 25 ; VIII, 38, 39 ; IX, 2, 3, 4).

Ennodius se plaint à Florus et à Décoratus que malgré le grand nombre des voyageurs qui passent, pas le moindre billet ne lui arrive d'eux (VII, 6) ; il considère comme un vol fait à l'affection que de laisser partir des voyageurs sans leur donner des lettres (II, 24) ; quelques fois il s'abstient d'écrire parce qu'il manque de porteurs (III, 3 ; VI, 24 ; VIII, 24).

Ces porteurs d'occasion étaient d'ordinaire des marchands qui voyageaient pour leur commerce, mais on ne les trouvait pas toujours d'une parfaite délicatesse (III, 14) et, sans pudeur, ils se montraient exigeants (VI, 2). Le port des lettres entrait en ligne de compte dans leur industrie et ajoutait aux profits du négoce. Ennodius fait allusion (II, 8) à la rémunération que les porteurs exigeaient parfois avec insistance. Mais il n'était pas rare qu'ayant touché au départ le prix du message. les porteurs négligeassent de remettre les lettres. Ennodius attribue à leur incurie si les lettres que lui a adressées Firmin son parent, « furent retenues en route ou perdues » (II, 7) ; il avertit Apollinaire de ne pas le taxer de négligence si ses lettres lui paraissent rares, car il arrive fréquemment, et il vient d'en avoir la preuve, que les lettres sont interceptées (II, 8). Au même il écrit encore sur ce sujet : « Que faire ? Qui choisir parmi cette foule confuse de porteurs qui offrent leurs services ? Comment y distinguer celui auquel on puisse confier

les lettres avec l'assurance qu'elles vous seront remises intactes? La plupart ne sont que de vils mercenaires qui n'envisagent que l'occasion de tirer profit de ce commerce que nous inspire l'affection, et il est vraiment pénible de voir tourner en aliment de la cupidité ces relations qu'impose l'amitié. Aussi me suis-je résolu à m'abstenir d'écrire jusques à ce que j'aie sous la main un porteur de ma maison » (III, 13).

Il a écrit à Albinus jusques à quatre fois sans que ses lettres soient parvenues. Il l'attribue à la malveillance du porteur (II, 21).

Mais indépendamment de ces porteurs privés et d'occasion, il y avait certainement au temps d'Ennodius des courriers réguliers au service du public. Très souvent il fait allusion au passage de ce courrier (VII, 28). Durant sa courte halte il rédige à la hâte un billet (VII, 11, 29 ; VIII, 30, 31). Il lui fait courir après pour corriger son texte qu'une trop grande précipitation ne lui a pas permis de châtier à sa guise (VI, 13). Il écrit à l'abbé Etienne (III, 4) « O l'heureuse nécessité des porteurs qui poussés par l'obligation de se pourvoir eux-mêmes de clientèle, comblent les vœux d'autrui ! » Ce texte, dans sa brièveté, jette un jour tout particulier sur ce service privé des correspondances. L'entreprise de ces courriers est aléatoire ; leurs bénéfices dépendent de leur clientèle et, pour les augmenter, ils sollicitent des messages.

On sait, en effet, que plusieurs cités possédaient des messagers de profession *(tabellarii)*. Suétone parle de voiture de louage stationnant dans les hôtelleries, à la disposition des voyageurs d'occasion *(meritoria vehicula)*. Ulpien indique des loueurs de chevaux, *jumentarii*, de voitures à deux roues, *carucarii*, de voitures à deux ou à quatre roues *rhedarii*. Sous l'Empire les loueurs de moyens de transport s'organisèrent en corporations et formèrent des syndicats, *collegia* (1).

Le Comte des Sacrées largesses *(Comes Sacrarum largitio-*

1. Cf. Dictionnaire des Antiquités Grecque et Romaine par Daremberg et Saglio. Art. CURSUS PUBLICUS.

num) avait la charge d'administrer les trésors de l'Empereur et présidait à l'emploi des deniers publics (VI *Var.*, 7). On l'appelait aussi Comte des remunérations *(Comes remunerationum)*. Ces termes de largesses, gratifications, n'étaient d'ordinaire, pour les Romains, qu'une façon de sauver les apparences et de donner satisfaction à leur amour propre. Ils appelaient ainsi la solde qu'ils payaient aux chefs des barbares pour obtenir d'eux la paix. Aurum quod pendimus munera vocamus, écrivait Salvien *(de Provid.* lib. VI).

Les gratifications officielles de l'Empereur le jour des Calendes de Janvier étaient distribuées par le Comte des Sacrées Largesses.

Il y avait un Comte des Largesses en chaque diocèse, et tous étaient subordonnés au Comte des Largesses attaché à la cour et qui portait le titre d'Illustre. Ils étaient d'après Cassiodore, primiciers des notaires qui expédiaient les brevets des charges publiques (VI *Var.*, 7).

La juridiction du Comte des Largesses Sacrées était très étendue. Il connaissait de tout ce qui intéresait le fisc et les débiteurs publics; les confiscations ou saisies, l'entretien des édifices publics le concernaient. Il jugeait des trésors trouvés dont la moitié, dans certains cas, revenait au fisc, des biens des proscrits.

Il avait sous sa juridiction tous les collecteurs d'impôts, qui devaient verser dans ses caisses le produit des taxes (VII *Var.*, 21, 22), avant les Calendes de Mars. Le collecteur en était responsable sur ses propres deniers. Cette clause rendait la charge peu enviable, aussi devait-on l'imposer d'office (VII *Var.*, 20), ou par succession, comme une sorte d'hérédité réglée par les lois et l'usage. Parfois le principal collecteur recevait des aides, mais il restait responsable sur ses propres biens, des taxes à encaisser (VII *Var.*, 21, 22). A quelles exactions ne devaient pas se livrer ces collecteurs menacés de solder de leurs deniers les sommes exigées par le fisc ?

Le Comte des Largesses jugeait *vice sacra*, c'est-à-dire, au

nom de l'empereur. Les droits sur les marchandises, le commerce, les marchands, les pâturages étaient de son ressort. On appelait à lui dans toutes les causes fiscales. Il avait sous ses ordres ceux qui gardaient le mobilier précieux de l'empereur, le vestiaire, la vaisselle d'or et d'argent, l'or en lingots, les pierreries, les joyaux, etc.

Les sources qui alimentaient le trésor impérial étaient très variées et, sous des noms divers, l'impôt atteignait les citoyens de plusieurs façons.

Ils payaient au fisc des contributions en nature qui consistaient en comestibles (*annonæ*) : froment, vin, huile, pain, viande, sel ; en d'autres objets tels que l'or, l'argent, l'airain, les chevaux, les habits. Il y avait les impôts du sol et les capitations. Le citoyen était tenu de déclarer au fisc la matière imposable chez lui (*professio*), telle que la contenance de ses propriétés, le nombre de ses esclaves. De là le nom de *profession* donné au métier que l'on déclarait pratiquer, pour payer patente. Chaque navire était frappé d'un impôt que payait l'armateur.

Depuis que Rome s'était enrichie des dépouilles du monde, ses citoyens étaient exempts de contributions et l'impôt pesait tout entier sur les provinces. Elles en étaient écrasées.

Aux contributions en nature ou en espèces s'ajoutaient les charges et corvées de toutes sortes que les provinciaux devaient fournir selon les besoins et les circonstances et dont nous avons déjà parlé à propos de la poste.

Le comte des Sacrées Largesses avait sous ses ordres six intendants de la Monnaie. La frappe des monnaies relevait de lui (VI *Var.*, 7). Il y avait donc dans l'empire six ateliers pour la frappe de la monnaie. Les pièces portaient la marque de la ville d'où elles sortaient. On en cite de Rome, d'Aquilée, de Lyon, de Trèves, d'Arles. Chaque atelier avait son intendant.

Les manufactures d'étoffes que tissaient les femmes, établies dans les villes industrielles (on en comptait dix-sept), relevaient du Comte des Largesses ; de même les teintureries de pourpre

à l'usage du Prince et dont l'Etat avait le monopole. Neuf intendants les dirigeaient.

Enfin, tout ce qui touchait au commerce dans l'empire relevait du Comte des Largesses (vi *Var.*, 7). Il avait le monopole de l'achat de la soie aux barbares ; il veillait à proscrire tout commerce non autorisé, soit quant à la nature des marchandises, soit aux lieux où les marchés étaient permis.

L'Etat prélevait sur le commerce des droits de trois sortes : droit de monopole, exigé de ceux qui obtenaient le monopole de certaines marchandises ; droit de l'or lustral, payé par les commerçants à chaque lustre ; le droit dit *Siliquaticum* perçu par le fisc sur toutes les denrées vendues et qui répondait au droit de place que l'on paie aujourd'hui sur les marchés. Il était payé moitié par le vendeur et moitié par l'acheteur.

Comme pendant au Comte des Sacrées Largesses, surintendant du Trésor public, il y avait à Rome, comme lui titré Illustre, le Comte des largesses privées (Comes Privatarum), surintendant du Trésor privé du Prince (vi *Var.*, 8).

Ce trésor englobait les biens vacants, les héritages caducs, les confiscations, les héritages taxés de fidéicommis, les esclaves sans maîtres, les trésors trouvés dont la moitié revenait au fisc et l'autre moitié à celui qui avait trouvé le trésor, à la condition qu'il en fit de lui-même la déclaration. Toute contestation, aliénation ou revendication relatives à ces biens, relevait du Comte des Largesses privées. Il connaissait des dettes des colons, des ventes faites par le fisc soit de meubles, soit d'immeubles. Il faisait rendre gorge aux collecteurs des impôts (vi *Var.*, 8).

Il avait juridiction sur les manufactures pour empêcher la fraude. Pendant trente jours il expose en un lieu public et très fréquenté les objets apportés comme revenant au trésor, afin que les ayants droit puissent les revendiquer. Si les trente jours s'écoulent sans qu'il se produise de revendication, il met le fisc en possession.

Il louait les biens du Prince et avait soin des maisons qui étaient de son domaine. Il veillait à ce que les palais et édifices

sacrés ne fussent en aucune façon livrés à l'usage des particuliers.

Le Comte des Largesses privées avait encore la garde des mœurs dont il était l'*inquisiteur* officiel. Il protégeait les tombeaux contre le vol et le sacrilège (vi *Var.*, 8). Cette dignité faisait du Comte des Largesses privées l'égal du Préfet.

La charge de Comte du Patrimoine paraît se confondre avec celle de Comte des Largesses privées ; elle en est pourtant distincte. Le Comte du Patrimoine fut institué par l'empereur Anastase pour administrer le patrimoine du Prince. Cassiodore (vi *Var.*, 9) lui attribue le pouvoir judiciaire et la charge d'approvisionner la table du Prince. Il est juge des causes qui intéressent le Patrimoine. Il ne doit pas empiéter sur le bien d'autrui et les biens du Prince doivent rester *immeubles*, c'est-à-dire ne pas marcher au-delà de leurs bornes pour s'étendre injustement.

Cette formule de Cassiodore laisse deviner quelle était à cette époque la vénalité des juges, et que les illustres Comtes du Patrimoine, dans les cas variés et fréquents où les particuliers défendaient leurs biens et leurs héritages contre les prétentions du fisc, n'étaient pas à l'abri de pareil soupçon. Pour gagner sa cause il fallait trop souvent acheter la sentence (1).

On distinguait deux sortes de Patrimoine : Le Patrimoine sacré était le Patrimoine de la couronne, que le Prince transmettait à ses successeurs ; Le Patrimoine privé appartenait au Prince en propre et personnellement et revenait à ses héritiers naturels.

Le Comte du Patrimoine avait sous ses ordres des intendants chargés d'administrer les biens du Prince. Les biens du sacré Patrimoine étaient inaliénables ; on ne pouvait pas les vendre mais seulement les louer à des particuliers. Les contestations soulevées à propos de ces loyers avaient pour juge le Comte

1. Alibi forte judices formidentur injusti ; hic ubi remedium præsens petitur, redempta sententia non timetur. Querimonias possessorum sine venali protractione diseinge (vi *Var.*, 9).

du Patrimoine. On en trouve un curieux exemple dans la correspondance d'Ennodius (VII, 1) : Julien Comte du Patrimoine l'avait chargé d'une enquête au sujet d'une contestation élevée entre le fermier de la maison du roi Bauton et le chartier Epiphane, préposé à la nomenclature et à l'inscription des revenus, des hommes ou des récoltes du domaine *(cod. just.*, lib. XII, tit. 41) (1). Ennodius a rendu son jugement en faveur de Bauton et le soumet à l'approbation du Comte.

Guther *(de offic. domus Augustæ, lib. III, c. 27)* infère de cette lettre qu'Ennodius était agent comptable *(Rationalis)* du Patrimoine, et qu'en cette qualité sa décision entre le fermier et l'employé du Palais impérial, devait être revêtue de l'autorité du Comte du Patrimoine.

L'opinion de Guther peut être ingénieuse, mais le cas nous paraît plus simple. Ce n'est point en vertu d'une charge de la hiérarchie administrative qu'Ennodius fait son enquête et porte sa décision, mais en vertu d'une commission spéciale reçue du Comte du Patrimoine. La forme de procéder employée en cette affaire, remonte aux temps les plus reculés de la République romaine. Lorsque la nature d'une affaire, la nécessité de recueillir au loin des éléments de conviction, rendaient l'instruction longue et difficile, le peuple ou le Sénat déléguaient un magistrat ou un simple citoyen pour procéder à une information, pour rechercher les faits du procès. Ce délégué fut appelé *quæsitor* ou *quæstor*. L'affaire étant instruite, le *quæsitor* en faisait le rapport à qui de droit (2). Dans le cas

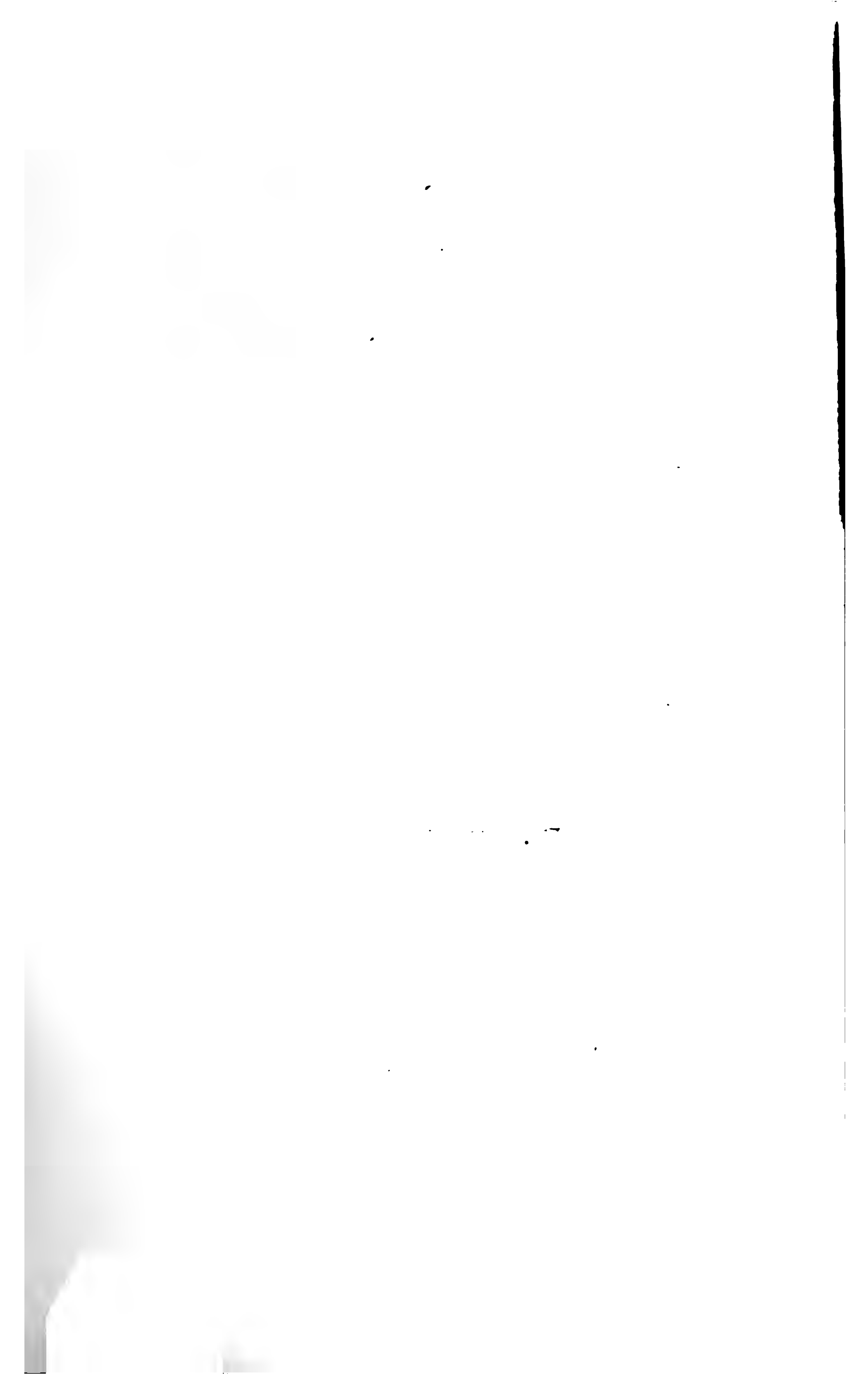
1. On voit par cette lettre d'Ennodius (VII, 1) et aussi par la lettre d'Athalaric au Comte du Patrimoine Bergantinus (Cassiod., *Var.* VIII, 23) que le Comte du Patrimoine avait dans son administration des *Chartiers Chartularios vel Chartarios*. Les chartiers étaient adjoints aux comptables, aux scribes, aux aides, aux secrétaires, aux greffiers qui tous manipulaient les livres et les registres publics. Les feuilles du fisc notamment et les tableaux des impôts les concernaient ; ils en avaient la garde et le contrôle. Ils étaient responsables des écrits et des rôles publics et devaient veiller à ce que la teneur en fut observée. Ils contresignaient les actes publics qui émanaient des secrétariats. *Cod.* lib. XII, t. 50.

2. Grellet Dumazeau, *Le Barreau romain.* Introduct., p. IX.

présent les faits se passaient sans doute en Ligurie où résidait Ennodius, et le comte Julien qui le connaissait intimement (IV, 7 et 20) et l'honorait de son amitié, eut naturellement recours à sa science juridique. C'est donc simplement comme juriste qu'Ennodius fut chargé de décider dans cette affaire.

La dignité de Comte du Patrimoine comportait le titre d'Illustre.

Telles étaient les principales charges publiques ou dignités dont nous trouvons investis les nobles correspondants d'Ennodius.



LETTRES D'ENNODIUS

LIVRE PREMIER

LETTRE I

ENNODIUS A JEAN

Encouragements fort délicats au jeune orateur. Il le remercie d'avoir consacré ses débuts à le louer. Faux goût littéraire du temps érigé en principe.

Ta parole, comme un navire parti du mouillage où il fut construit, gagne la haute mer et décrit avec calme les dangers de l'élément liquide. Pilote attentif, tu gouvernes d'une main ferme à travers les écueils de la rhétorique et tu fournis une course exactement calculée ; or ton discours offre à mes yeux l'image même de la mer.

MAGNI FELICIS ENNODI EPISTULARUM LIBRI IX

LIBER PRIMUS

I

ENNODIUS JOHANNI

Dum salum quæris verbis in statione conpositis et incerta liquentis elementi placida oratione describis, dum sermonum cymbam inter loquelæ scopulos rector diligens frenas et cursum artificem fabricatus trutinator expendis : pelagus oculis meis quod aquarum simulabas eloquii demonstrati. Deus bone, in quantos se usus dives lingua

Bon Dieu ! Quelle n'est pas la souplesse d'une riche langue! A son gré, c'est un fauve qui rugit, un fleuve qui précipite sa course, une mer en courroux qui soulève ses flots. Elle sait, en un mot, représenter au vrai tout ce qu'elle veut peindre. Pourquoi insinuer que ta jeunesse te fait redouter d'écrire alors que le style de ton discours appelle la pompe des déclamations publiques et que cet acte de modestie exagérée et tout à fait hors de propos va te couvrir de gloire ?

Je te remercie mille fois d'avoir consacré les nobles essais de ton éloquence à faire l'éloge d'un ami. Bien que je ne me reconnaisse pas les mérites que ton discours m'attribue, je n'en suis pas moins touché des sympathies de l'orateur ; je le loue d'avoir fait parler son cœur avec tant de grâce et de vive clarté. Ce flambeau que les charmes de ta parole ont allumé pour éclairer ma renommée, c'est toi-même qui en reçois la lumière : quant à moi, si j'ai conscience de l'obscurité de mon génie, je ne m'en plains point. Celui qui confie le soin de sa renommée à la bienveillance d'autrui, s'expose à de cruelles déceptions ; et pourtant n'est-ce pas le comble de l'infamie que de tromper ainsi la confiance ?

Je dois le dire, ma joie déborde dans l'admiration où je suis de ton style épistolaire : tu sais admirablement donner aux termes ordinaires des sens nouveaux et déjà le lustre de tes ancêtres se trouve éclipsé par l'éclat et la distinction de ton

dispergit ! cum voluerit, sævit ut bestia, currit ut fluvius, fluctuat ut profundum, et quamcumque fucatis verborum imaginibus pingit speciem veri adstipulatione repræsentat. Timere te scriptionem quasi fronte tener insinuas, dum declamationum pompam refuga laudis deposcit assertio et fit avara gloriæ, dum pudori parcere se ostendit, peregrinam mentita formidinem. Ago atque habeo gratias, quod nobilia rudimenta facundiæ tuæ in amici, quantum æstimas, præconiis consecrasti. Et licet non agnoscam mea esse quæ loqueris, religionem tamen narrantis amplector, diligentiam pectoris laudo, quam gratiæ per sudum rutilantis luce dedicasti. Tibi fax ista prætenditur, quam in opinione mea blandus elocutor accendis : ego noctem conscientiæ meæ, etsi non fugio, novi tanem æstimare. Graves hiatus patitur alienæ gratiæ commissa credulitas, quamquam omne crimen transeat qui vult decipere confidentem. Gaudia tamen de te mea epistularis alloquii dotibus adimplesti, dum novitatem sensuum

éloquence. Certes c'était mettre le comble aux vœux de tes parents que de t'élever au niveau de la vieille gloire de ta famille ; mais te voir la surpasser, qui l'eut espéré ? qui l'eut ambitionné ? Reconnais maintenant tout ce qu'une éducation soignée ajoute aux avantages de la naissance. Si illustre que fut la tienne, son éclat se trouve encore rehaussé par ta culture littéraire. J'avais cru en effet que tout ce qu'on pouvait souhaiter c'était de te voir digne de ton origine ; je ne supposais pas que les leçons d'un maître pussent rien ajouter à cette gloire : je dois avouer que j'étais dans l'erreur. Je ne pensais pas qu'il fut possible d'égaler Olybrius ; or voici que dans ta course rapide tu le presses vivement ; bientôt tu le joindras ; trop heureux serait-il de se voir dépassé. Je prie Dieu de donner à tes talents qui se manifestent dans ces débuts d'une façon si merveilleuse, leur complet épanouissement. Tu trouveras chez toi les modèles à imiter : c'est la régularité de mœurs de ton père ; c'est l'éloquence de ton beau-père. Si le ciel m'exauce, je ne demande qu'une chose, c'est que tu daignes te souvenir de moi, et que celui dont les œuvres oratoires te servent de modèle, ne soit pas l'objet de ton oubli. Mais il faut conclure cette lettre que mon affection pour toi prolonge outre mesure.

monstras serenitate sermonum et veteris decora prosapiæ novelli vincis nitore conloquii. Sat fuerat parentum tuorum desideriis seniora te familiæ ornamenta æmulari : vincere posse, sicut nemo credidit, ita nullus optavit. Vides quantum ad unguem polita conversatio pretiis bene nascentis adjungat ? Quod jubar sanguinis præstitit superavit industria castigantis. Credidi votorum summam fatigari, si te natalibus reddideris tuis, illud non expendens, quid claritati tuæ cohabitator infunderet. Sit forte in æstimatione arbitrii mei defrudata cognitio. Neminem credidi ad Olybrium pervenire, quem vicinis calcibus pernix insecutor adjunges, beatum facturus nempe, si viceris. Deum precor, ut adolescentia in te, quæ perfectionem primordiis monstrant, bonæ frugis germina convalescant. Domi habes unde exhortationis meæ viva sumas exempla. Te pater morum tranquillitate, socer eloquentia similem producat. Si me voti reum facere cælestia regna dignantur, unum precor, ut mei meminisse digneris, ne illius, cujus perfectionem inter dicendi simulacra meditaris, oblivionis quoque par esse contendas. Sed ad epistulæ morem revertar, quam affectio tua in longum produxit. Salve, mi domine, et amantem tui

Adieu, cher seigneur, et si tu m'aimes, prouve-le moi par de fréquentes lettres, sans quoi je serais tenté de croire que les protestations d'amitié dont est rempli ton beau discours, n'étaient, comme il arrive souvent, que pour la pure forme.

LETTRE II

ENNODIUS A FLORUS

Il raille agréablement son ami et tout en l'accusant d'être la pire langue du monde, il relève ses talents.

Quelle dure besogne je me suis cherchée et de quel pesant fardeau j'ai chargé mes pauvres épaules lorsque j'ai commis l'imprudence de provoquer de l'aiguillon de mes paroles ta sublimité qui me laissait si heureusement en repos ! Ainsi l'on voit de faibles adolescents se jouer à irriter des bêtes féroces et rechercher par là un spectacle inoffensif, non un combat où leurs forces seraient inférieures.

Ainsi un esprit qui n'a pas encore l'expérience des luttes littéraires, recherche le combat tant qu'il est loin du péril. La rage du lion, la fureur des monstres que recèle la Lybie, sont, à mon avis, moins à redouter que tes coups de langue. A quel abîme m'a conduit mon ignorance ? Par quelle funeste aberration d'esprit ignorai-je ce que réservait à l'imprudent

frequentibus cole muniis litterarum, ne amoris contestatio sola, sicut in quibusdam esse solet, prævii in te putetur extitisse sermonis.

II

ENNODIUS FLORO

Novi me duram cepisse provinciam et gravem sarcinam humeris infirmis adtollere, qui sublimitatem tuam quantum ad me quietam verborum stimulis excitavi. Sic minaces dente bestias invalida lacessit adulescentia et dum majora viribus provocat, quod evenire optat spectaculum putat esse, non prælium. Sic mens congressionis ignara certaminibus ante periclum debet aflectum. Leonis rabiem et quam Libya alit bestiam quam te lingua censeo mitiorem. Quæ me præcipitavit inscitia ? Qui animi fervor a cognitione tui peregrinantem duxit

provocateur un homme qui d'ordinaire était le premier à lancer le sarcasme et ne souffrit jamais, dans cette sorte d'escrime, de tomber au second rang ?

Toi, le clerc à coup sûr le plus virulent, toujours prêt à mordre à belles dents et dont la satire implacable n'épargne pas la vie la plus irréprochable; toi devant qui s'incline toute érudition et dont le mérite littéraire fait pâlir de son éclat celui de nos plus délicats dans le domaine du goût ; j'ai commis l'imprudence inqualifiable, moi si faible, de te provoquer. C'était, je te le jure, de la meilleure foi du monde que sous l'éperon modéré de mes paroles j'excitai ta verve oratoire, tout comme j'aurais excité les vents à souffler, les fleuves à couler ou mon Faustus à parler avec éloquence. Sois indulgent, je t'en prie, pour mon insuffisance; soit, méprise ceux que tu crois portés volontiers à ce défaut d'aimer le silence ; ne réponds point à leurs prévenances sinon par ton mépris. Accepte comme antagoniste sur ce terrain un champion d'origine sénatoriale : Mais un gaulois comme moi n'a droit qu'à ton silence : c'est tout ce qu'il mérite. Prends garde, mon cher seigneur, de ne paraître t'abaisser en t'attaquant à plus faible que toi. Quel mérite y a-t-il à terrasser un adversaire déjà par terre, à triompher de celui qui s'avoue vaincu avant même d'engager la lutte ? Je te prie quand même d'être auprès du

in devium, ut nescirem quid intentioni lacessitus deberet, qui semper contumelias primus incipit, qui in injuriarum gymnasiis numquam meruit posthaberi ? Clericorum certe exercitatissimus maledictor, qui ad eos semper novelli et acuti dentis morsus exhibuit, quem evadere ad unguem ducta vita non meruit, cui cessit omnis eruditio et quasi cometen sidus religiosorum fugit universitas : hunc ego inprobus et fronte debilis excitavi. Hac fiducia provocassem ventos ad flandum, ad cursum flumina, Faustum meum ad facundiam, qua te ad garrulitatem loquendi parcus ferratis verborum calcibus animavi. Ignosce, quæso, et quod in allis vitium putas, taciturnatem amantes sperne, abstine a responsis, provocantem damna contemptu. Tecum decertet de mediis curiæ sinibus eductus : circa Gallum prosapia conticesce : silentii tui, si prænales, talione multetur. Cave, mi domine, ne incipias minorem loquacitate provocando humilis æstimari. Quid enim laboris est jacentem in ea parte superare et triumphum de eo ducere, qui se ante conflictum inparem confitetur ? Esto mihi tamen

seigneur Faustus le trait d'union de mon affection, si du moins tu ne veux entendre mes plaintes, quoique brèves et sans art, te fatiguer les oreilles.

LETTRE III

ENNODIUS A FAUSTUS

Profonde affection qu'il porte à Faustus. Allusions aux factions qui désolèrent Rome durant le schisme de l'antipape Laurent.

Mes plaintes importunes m'ont fait avoir ce que je désirais ; mon audace effrontée à obtenu ce qui était refusé à la politesse. J'ai fait jaillir d'un cœur vénérable le témoignage d'amitié que tenait caché un silence calculé : j'ai mis un terme à cette discrétion qui devait, comme un calmant, modérer les ardeurs de mon affection ; ces pages écrites avec si peu d'art m'ont valu la victoire. Ainsi le cultivateur qui déchire le sol fertile, en tire avec usure le prix de ses travaux et des germes confiés à la terre féconde surgit une riche moisson : ainsi à la voix d'un seul homme les antres des montagnes répondent de divers côtés et ce cri renfermé dans leurs anfractuosités permet aux éléments de manifester leur puissance. Je n'ai fait en cela que me conformer au texte de l'Evangile et j'ai goûté dans sa réelle suavité le fruit du précepte qui nous enseigne

apud domnum Faustum amoris mei fibula, si querelas quamvis angustas et rusticas studes evadere.

III

FAUSTO ENNODIUS

Acta est causa desiderii mei beneficio querelarum : meruit impudentia quod negabat urbanitas. Diligentiam sancti pectoris, quam artifex silentium tegebat, elicui : taciturnitatem, quæ ad fomenta ardoris mei parata fuerat, terminavi : prorogando viles paginas pretium vincentis accepi. Sic usuram cultori vexatis reddit uber terra cespitibus et feturam nobilem de singularibus parturit gleba germinibus : sic ad vocem unius hominis montium secreta respondent et dum angustus clamor vincitur, valitudinem suam elementa manifestant. Evangelicis tali facto obsecutus oraculis fructum de præcepti

que Dieu exauce celui qui frappe à la porte avec insistance, si non pour son mérite du moins à cause de son importunité. Que l'impiété, après cela, ne nous fatigue plus de ses discussions sans fondement : dans les périlleuses circonstances présentes je me porte garant de la fidélité du texte sacré. Une prière répétée m'a fait obtenir ce que je désirais ; on a accordé à l'insistance de mes prières ce que l'on refusait à mon mérite personnel. O bienheureuses plaintes, combien vous m'êtes chères et précieuses puisque je vous dois de voir mes vœux exaucés ! Bien que dans l'origine vous fussiez le cri sincère d'une vive douleur, souvent à l'avenir, puisque vous m'avez si heureusement servi, même lorsque je n'aurai rien à souffrir, je commencerai par vous employer.

Après avoir lu et relu votre lettre si douce à mon cœur, je vous rends grâce de ce que vous m'avez épargné le chagrin de rester longtemps sous l'empire de mes tristes appréhensions. Vous en avez agi de la sorte assurément dans mon intérêt et par affection pour moi ; mais j'attribue à mes péchés que, loin de calmer ces angoisses, votre lettre ne fait que les aggraver. Il n'arrive qu'à moi de déconcerter ainsi toute prévision : c'est que je suis toujours porté à croire que, dans la peine, on me laisse ignorer ce qu'il y a de plus grave ; on confie volontiers les chagrins moins sérieux et l'on garde sur un malheur imminent un silence que bientôt la nécessité obligera de rompre.

sum veritate sortitus, cujus declarat instructio, quod pulsanti sæpe surgat et tribuat deus, si non propter meritum, vel propter inportunitatem. Facessat posthac infidelium male cauta discussio : integritati sententiæ periclis præsentibus idoneus mihi testis adstipulor. Frequenti oratione optata promerui : concessum est precum adsiduitati quod negabatur examini. Debeo vobis amicitiam, querimoniæ meæ, quas, dum votis effectum tribuitis, plus amabo. Fuerit licet origo vestra a justo dolore veniens, frequenter a vobis, postquam præstitistis, etiam inlæsus incipiam. Delenificam allegationem amplexus epistularis alloquii ago atque habeo gratias, quod me diu tristium noluistis esse participem. Fecistis hoc forsistan voto et studio consulentis : sed adscribo peccatis meis, quod majoribus, dum temperatis alloquio, sum jactatus angoribus. Mihi uni in adversum provisa contingunt, dum graviora semper in mærore æstimo quæ tacentur, quia credo quod de mediocribus sæpe communicentur verba languo-

Grâces soient rendues à Dieu dont la clémence a fait tourner à bien ces épreuves et dont la miséricorde a éloigné de nos têtes les maux que nous n'avions que trop mérités. J'eusse voulu cependant être honoré de votre part d'une telle affection qu'admis souvent à partager vos joies, j'eusse mérité de partager aussi vos tristesses. Pensez-vous que je doive tenir pour acquise la faveur dont vous m'avez honoré en m'écrivant, si je me vois exclu de l'intimité de votre cœur comme indigne de votre confiance? Car vous n'avez pas, à ce que je vois, vis-à-vis de moi, une confiance aveugle. Quant à moi, j'estime que j'ai perdu vos bonnes grâces si vous ne me donnez la preuve du contraire en me faisant part de tout ce qui vous touche. Cessez, je vous en supplie, de vous préoccuper de moi sur ce point; je désire vos entretiens comme une bonne fortune. Si vous me les refusez, je vais dépérir et me dessécher comme la terre qui ne reçoit du ciel aucune rosée, que nulle humidité ne pénètre pour alimenter les moissons en herbe et leur faire produire de lourds épis.

Le poisson retiré de l'eau et privé de cet élément qui le fait vivre, ne tarde pas à périr, ainsi moi-même privé des flots d'éloquence de vos entretiens, je me sens mourir. Que d'autres s'arrêtent aux jouissances sensuelles; moi, je demande ce qui pénètre jusqu'à l'âme : Oui, ce n'est pas seulement du charme

ribus, cum proximitas funeris imperet silentia cito rumpenda. Deo gratias, qui ea quæ dura æstimantur clementia bene vertit et quæ ex merito nostro ventura collegimus ex sua facit miseratione transferri. Voluissem tamen talem circa parvitatem meam dignatio vestra tenuisset affectum, ut quem comitem sæpe gaudiis adhibuistis cum eo elegissetis etiam adversa partiri. An putatis tale beneficium in acceptum me esse relaturum, si ab æstibus pectoris vestri tamquam male fidelis excludar? Non est, ut video, apud vos mei ratio dispensata consilii. Ego mihi perire gratiam puto, nisi eam rerum omnium vobiscum communicatione nutriatis. Desinite, quæso, in hac mihi parte consulere vestra inpendio verba cupienti : cui si votivi negentur affatus, fatiscam, ut terra cui cælo nihil liquitur nec venas suas suco bibuli humoris infundit, unde innatis alimenta culmis exhibeat et ad falcem gravidas aristas adducat. Ut piscis aqua abstractus vitalibus indumentis privatus extinguitur, sic ego subductis alloquii vestri fluentis interimor. Quærant alii quod delectet, ego res ad animam

que je trouve en vos paroles, c'est la vie. Je l'avoue sans détours, sans artifice de langage, car j'ignore l'art de feindre : je sens ma vie comme diminuée lorsque je ne jouis plus de vos entretiens. Direz-vous que vos confidences sont poussées trop loin, si par vous il arrive à mes oreilles quelques nouvelles de malheurs que le monde entier doit déplorer ? Comme s'il était permis à un chrétien d'ignorer un mal sous lequel Rome succombe. Les nations barbares même, séparées de nos frontières de presque toute l'étendue du globe, ne l'apprendront pas, j'en suis persuadé, sans en gémir et comme consolation à notre douleur, pleureront avec nous. Votre grandeur évite de prendre le soin de m'informer de toutes ces choses, sans doute pour que les porteurs de fausses nouvelles puissent avec une sécurité vraiment diabolique, mentir tout à leur aise, à tel point qu'après toutes ces fables, je ne vois plus personne à qui ajouter foi, personne qui puisse réconforter mon âme par l'exposition sincère de la vérité. Gardez-vous d'en agir ainsi, mon cher seigneur. Entre vous et moi il en va autrement. Autres sont les exigences du forum, autres celles de l'intimité du salon : Vos familiers ont le droit de vous entendre raconter ce que vous avez appris dans le commerce du grand public : Nourrissez de vos entretiens les esprits de ceux qui vous tiennent pour leur maître et la pensée de vos fidèles, et qu'il ne soit

pertinentes expostulo : mihi non tam delicias verba vestra pariunt quam salutem. Rem fateor nullis coloratam fucis, nullis nebularum depictam mendaciis, quia non sum simulandi artifex : decerptum aliquid vitæ meæ censui, dum tacetis. Male vos fideles adseritis, si ad aures meas generaliter deflenda per vos deferantur incommoda, quasi nescire alicui Christiano liceat malum, cui Roma subcumbit. Barbaras nationes et a nostro limite toto pene orbe discretas, continuis hæc conicio lamentis ingemescere et ad solacium nostrum lacrimas commodare. Hujus rei magnitudo vestra adhibere se indicem fugit, ut in perniciem meam fallacium nuntiorum diabolica cum securitate vota mentiantur, ut non sit ad cujus veritatem post fabulas redeam nec qui animum meum veri demonstratione sustentet. Cave faxis, mi domine : vobiscum mihi alia res est : aliud fori jus, aliud triclinii. Audiat te quæ in conversatione publica didiceris familia domestica retexentem : subjectorum animos et fideles ut putatis mentes relatio-

pas dit que, faute d'un tel aliment, vos amis ont senti le cœur leur défaillir.

LETTRE IV

ENNODIUS A FAUSTUS

Ennodius aurait surpris une lettre de Faustus qui ne lui était pas personnellement adressée et l'aurait lue. Il s'excuse avec esprit de cette sorte de larcin littéraire.

Entraîné par la lecture de votre écrit et sous le charme persuasif du style qui m'a ravi, j'ai failli confondre le vice avec la vertu et, plus sensible au mérite du langage qu'aux cris de ma conscience, j'ai été attiré dans une faute dont mon esprit ne se rendait pas compte. Le cerf que le rusé chasseur abuse par l'attrait trompeur de son sifflet et fait tomber dans les embuches habilement préparées, la pauvre bête qui fuit un faux épouvantail et court se jeter d'elle-même dans les rets qu'une main industrieuse lui a tendus, ne se prennent pas plus facilement que je n'ai été moi-même donner tête baissée et me prendre dans les pièges de vos séduisants discours. Inconscient de ma faute, je me suis longtemps demandé si même, puisque je subissais vos poursuites, il y avait eu faute de ma part. Mes

num vestrarum cibis alite, ne jejuna amicorum corda talibus ferculis inpasta moriantur.

IV

FAUSTO ENNODIUS

Anagnostici fidem secutus et suadæ orationis sapore provocatus, pene vitium esse credidi rem virtutis et dum plus sermonum diademata credo valere quam conscientiam, culpam quam mens non agnoscebat incurri. Non sic cervis sibilo artificibus insidiis blandus venator inludit, non ita pinnarum mentita formidinem discoloribus fucis ultro expetenda retia manus magistra conponit, quemadmodum me captum et sponte capistris ora porrigentem magnitudinis vestræ tenuere sermones. Commissi nescius vobis inpugnantibus diu utrum essem innocens inquisivi. Aliud sentiebam de epistula vestra, aliud

pensées se combattaient ; j'appréciais de diverses façons et votre lettre et le parti que j'avais pris. Comment, je vous le demande, se montrer plus charmant en commettant un forfait, que de croire trouver sa justification à prétendre n'agir de la sorte que par ordre de sa victime? Car nul ne saurait reprocher à autrui un crime qu'il avoue lui-même. Mais je crois que la personne ne connaissait ni le droit ni les lois et ne suivait, pour arriver à ses fins, que l'inspiration de son habileté si grande qu'elle donnait à un écrit trompeur les apparences de la vérité, et tirait des charmes du style comme un titre de juste propriété. Je ne veux mettre en avant le nom de personne ; il me répugne de tenir le rôle d'accusateur : il me suffit de sauvegarder ma modestie à l'abri de toute attaque : que d'autres s'exposent aux coups de la tempête. Quant à moi, pressé de l'affronter par le stimulant d'une lecture qui fait mes délices, je m'en défendrai par l'exemple des Patriarches : Jacob ne dut-il pas à un larcin de l'emporter sur son frère aîné et d'obtenir la suprématie que la nature ne lui avait pas donnée? David en fuite à travers un pays désert, loin des routes fréquentées et des lieux habités, prit les pains de proposition pour apaiser sa faim, malgré la défense de la loi dont les exigences doivent le céder à celles de la faim. J'ai dû moi-même, dans la disette où se trouvait mon âme, des livres divins, souffrir la faim spirituelle, à tel point que le mal

de proposito meo. Quis rogo fuit patrandi sceleris tam venustus admissor, qui purgationem crederet, si alieno se fateretur præcepto suo militare flagitio, cum nemo de se confesso juste credere possit crimen alienum? Sed credo juris et legum expertem fuisse personam et sola calliditate conpositam, cui etiam imitandi in scriptione aliena imaginem veritatis usus indulgeat et proprietatis simulacrum lenocinia pudenda concilient. Nolo cujusquam nomen incessere nec contra conscientiam accusantis subire personam : sufficit pudorem meum in statione constitui : alios jactent incerta ventorum. Ego tamen, etsi imperare talia calcaribus amatæ lectionis adigerer, patriarcharum me imitatione defenderem. Furto Jacob primogeniti fratris vicit ætatem, cujus beneficio principatum obtinuit, quem natura non dederat. David dum lustraret devia studio fugæ et angusta terrarum, propositionis panibus famem depulit et contra legis vetita, quæ minores habet aculeos, esuriem corporis effugavit. Ego inediam, quam de

envahit jusques aux organes principes de la vie. Le prophète Daniel déroba pieusement du palais du roi le livre de la loi divine et s'en servit pour son instruction. Devait-il rougir de ce larcin et n'est-il pas au contraire digne d'être proposé à notre imitation ? Mais pourquoi nous attarder à citer tous ces exemples puisque un seul suffit à la justification de ma conscience. Et cependant elle a pris les devants : naturellement faible et timide elle n'a pas attendu d'être sollicitée pour avouer : et jugez vous-même si j'ai commis la faute de nier. Vous avancez que le docteur de Lybie pleura pour avoir volé des poires. Certes il convient d'expier dans les larmes et les gémissements ce qui n'a servi qu'à satisfaire une honteuse gourmandise. Peut-être ce qu'il vola n'avait pas de valeur ; la négligence du maître, l'abandon aux injures du temps l'auraient détruit ; le voleur ne fut pas cependant exempt de faute selon l'Apôtre : il aima plus sa chair que son âme. Le prophète Tobie parle pour de tels délits lorsqu'il dit de sa parole inspirée : il ne vous est pas permis de manger quelque chose de volé (II, 21). Remarquez qu'il dit : de manger ; il ne dit pas : il ne vous est pas permis de lire quelque chose de volé. L'histoire raconte qu'un papyrus volé servit à instruire Josias. Et

divinis libris anima inpastus conceperam. marcentibus diu debui tolerare visceribus, donec concepta lues ad vitalia secreta percurreret. Daniel propheta divina dogmata regiis subduxit penetralibus, quæ ad instructionem suam pudicus et imitandus raptor adjunxit. Quid juvat ire per singula, cum ad munimem impugnatæ una sufficiat de commemoratis persona conscientiæ ? Quæ tamen vercundiæ suæ et naturali ut ita dixerim debilitati ante necessaria petitione prospexit. Nam et si sum post negationem, qui me reum fecerim, æstimate. Doctorem Libycum adseritis sublata a se pyri poma flevisse. Merito lamentis expiandum est quod cum pudoris dispendio venter adquirit. Vilia fuerint forte quæ sustulit aut negligentia aut usu aut tempestate peritura, non fuit culpa vacuus tamen juxta apostolum raptor : carnem quam animam plus amavit. Tobias propheta hujusmodi commissoribus occurit et divina voce testatur dicens : *non licet nobis aliquid manducare furtivum (a)* ; Cum dixisset manducare, non dixit : non licet nobis aliquid lectitare furtivum. Josiam, ut narrat historia, subrepta papyrus instruxit. *Ego homuncio hoc non facerem (b)*, quem

a. Tob. II, 21. *b*. Tarentius Eun. vs, 591 ; cf. August Conf. I c. 16.

moi, pauvre hère, je n'en ferais pas autant? Moi que vous éperonnez du charme de votre style et que vous poussez, au dela des forces de mon génie, à aimer la science? Mais je reviens à l'excellent homme, coupable, comme vous l'écrivez, du susdit crime : il a doublement violé son devoir, et vis-à-vis de vous, en trahissant votre confiance, et vis-à-vis de moi, en m'entraînant à vous écrire d'une manière aussi imparfaite. Puissè-je avoir le plaisir, sauf le respect dû à votre Grandeur, de tenir ce grand coupable sous la main et de le fustiger au gré de mes désirs !

LETTRE V

ENNODIUS A FAUSTUS

Aviénus est nommé tout jeune consul (501) ; honneur qui en rejaillit sur Ennodius. Comment Aviénus s'est préparé à ces honneurs par son éducation.

Daigne l'infinie miséricorde de Dieu entendre la prière que je lui adresse pour lui confier le commencement de cette heureuse année, et enhardi moi-même par les faveurs dont elle m'a comblé (1), j'aborde comme mon égal un personnage consulaire. Jusqu'ici notre famille recevait des étrangers l'honneur du coturne consulaire et c'était plutôt par alliance que par les liens du sang que nous avions la joie de tenir

vos contra ingenii vires ad scientiam diligendam verborum stimulis foditis? Sed revertor ad virum optimum, præfati, quantum scribitis, sceleris admissorem, qui in utraque parte fidem violans nec vos securitate nec me facti, si scripsi, perfectione donavit. Contingat mihi salva magnitudine vestra coram posito secundum mandata dei tanti viri, prout habet animus meus, terga mulcare.

V

FAUSTO ENNODIUS

Abundantem dei misericordiam precatus commendo ipsi anni felicis auspicia et beneficiorum ejus muneribus sublimis jam consularem virum quasi æqualis adgredior. Hactenus trabealis coturni pompam familiæ nostræ peregrina ornamenta tribuebant et pertinere nos ad

à celui qui avait donné son nom à l'année. C'était de la part de nos amis une pure gracieuseté que de nous compter au nombre des illustres possesseurs de curules. Que de fois nous fûmes en bute à la malignité des langues! Tandis qu'on se plaisait à relever les mérites des autres, on prétendait que nous devions à des étrangers l'éclat de notre noblesse. Mais aujourd'hui, arrière l'envie. Un jeune consul s'est levé qui va restaurer nos vieux faisceaux et rouvrir de sa main vigoureuse les portes vermoulues de nos dignités. Leurs vieux gonds rongés par la rouille, vont reprendre une force nouvelle, et ces portes une fois ouvertes, Dieu aidant, ne se refermeront plus. Car c'est le premier consulat de mon Aviénus, mais non l'unique. Il ouvre la marche en tête des légions de sa postérité destinées à porter les aigles romaines, et leur montre dans cette noble carrière le chemin de la vertu. S'il reste encore quelque considération pour les dignités séculaires, si c'est un honneur que de se survivre au-delà du tombeau, si l'habileté des anciens a su se ménager une gloire dont la renommée triomphe de l'oubli à travers les âges, nous pouvons affirmer que la mémoire des hauts faits de notre consul est assurée d'une durée qui ne connaîtra ni déclin ni terme.

Grand Dieu, quelle n'est donc l'autorité de la parole d'un

eum magis adfinitate quam genere gaudebamus, qui anno nomen inposuit. Munus erat, non debitum, quod inter curulium possessores diligentum fabulis addebamur. Quotiens nos obnoxios sibi fecit lingua, quæ apud alios exaltavit, ut commutato condicionis ordine alienis nostræ nobilitatis insignia stipendiis deberentur? At nunc facessat invidia. Vetustorum reparator fascium novellus consul inluxit et dignitatum nostrarum cariosas fores robustus roseravit inpulsor. Ad redivivam valitudinem tremebunda marcescentium cardinum limina juveniscunt, quæ nullis credo deo auspice quia posthæc obicibus claudenda patuissent. Nam Avieni mei non unus, sed primus est consulatus. Stirpis suæ gestatura aquilas agmina prævius antecessit et ad principalem militiam iter virtutis ostendit. Si qua est sæcularium reverentia dignitatum, si quis honos est hominem vivere post sepulcra, si quid providit astutia veterum, per quod ab hominibus anni vincantur indulti : jure fastus hujuscemodi putantur invenisse consilia, quorum longævitas et senectutem refutat et terminum. Deus bone, quantum est unius vocabulum hominis inpensum

homme, puisque d'un mot il a le pouvoir de confirmer ou d'annuler les travaux des législateurs qui ont préparé les lois ! Courage donc et que votre jeunesse brille ornée des plus éminentes vertus ; vous avez su retrouver la trace presque effacée de votre glorieuse lignée, vous avez relevé les faisceaux de vos ancêtres ; de ces haches puissantes vous avez tranché les obstacles qui pouvaient s'opposer à la marche ascendante de votre postérité dans la voie des honneurs.

Comme il est au-dessus des éloges décernés aux anciens qui durent leur noblesse aux inventions des écrivains et tirèrent tout leur mérite des charmes du style de leur historien ! Il faut bien en effet que la pauvreté du sujet se compense par la richesse de la narration et que les artifices du style suppléent à ce qui manque. Pour ne point parler des Fabius, des Torquatus, des Camille, des Décius qu'il a surpassés, vous même, mon cher seigneur, qui l'emportez sur tous, vous même à mon avis, et cela de grand cœur, vous le cédez à la gloire de ses débuts. Vous avez marché sur les traces de vos glorieux ancêtres les Scipions, déjà plus grand qu'eux ; vous les serriez de si près que vous n'avez cessé de partager leur heureuse fortune. Notre Aviénus encore si jeune va continuer à votre maison l'honneur des faisceaux et le rendre à la mienne (2). Je rends grâces au ciel de cette élévation qui profite à nos deux familles et dont l'éclat trahit à tous les yeux la noble origine

in dictandis legibus laborem vel stabilire posse vel solvere ! Macte insignium adulescens virtutum, qui per oblitteratum materni stemmatis callem vitales honorum secures adtulisti, quibus annosas, ne posteritatem tuam retinerent, splendidissimi itineris obices amputares. Cedant huic priscorum laudes, quibus nobilitatem doctorum commenta pepererunt, quæ faleratis verborum superciliis meritum a relatore mercantur. Necesse enim est exilitatem thematis narrantis opibus ampliari, ut dos, quæ in materia non invenitur, stili processionibus inseratur. Ut taceam Fabios Torquatos Camillos Decios fuisse superatos : te ipsum, mi domine, qui universos vicisti, ejus primordiis existimo votive cessisse. Tu per duratum proavorum avorumque scipionum tramitem jam grandior, pene præcedentium conexus lateribus ambulasti, ita ut sub conjunctione numquam interpolatæ felicitatis incederes. Ad Advieni mei adhuc teneri virtutes pertinet et tuo generi continuare fasces et nostro reddere. Ago gratias

de celui qui en est l'objet. Quel ne serait pas mon désir de voir mes vœux remplis, si l'énormité de mes péchés ne me défendait d'attendre du ciel une telle faveur et si je ne savais qu'il n'est pas donné à un homme d'avoir en un même instant tous ses souhaits accomplis ! Je crois cependant devoir compter au nombre des plus signalées faveurs de Notre Rédempteur que notre consul ait franchi le seuil de l'enfance décoré d'une auréole qui ne rayonne d'ordinaire qu'au front du vieillard. Mes espérances me font prévoir ce que nous devons attendre de ses travaux, puisque ces débuts jettent un tel éclat. Quels ne seront pas les accroissements de celui qui débute par les faisceaux ! Certes tout ce que la vieille renommée a pu chanter à la louange des anciens est largement dépassé. Ce que la vieillesse couronnée de cheveux blancs, ce qu'une vie entière passée à parcourir la laborieuse carrière des honneurs fait difficilement obtenir, ce que l'on ose à peine souhaiter pour ses vieux jours, notre cher adolescent l'a reçu comme un présent du ciel.

Je me plais à l'ajouter, l'excellente éducation qui lui fut donnée dès sa plus tendre enfance l'a rendu digne de ces faveurs, et il serait injuste d'attribuer uniquement à la bonne

intentioni in commune augmentum profuturæ, per quam cum dei beneficio natalium bonorum claritas hactenus interclusa resplenduit, per quam diem suum lucidus sanguis agnovit. Quam voluissem votorum meorum summam coram positus intueri, si non peccatorum magnitudo munus cæleste, quod non potuit desideriis, denegaret aspectibus, et nefas sit hominem uno eodemque tempore universa optata promereri ! Illud tamen inter maximas redemptoris nostri remunerationes credo numerandum, quod limen felicis infantiæ consul meus cum honore senis ingressus est. Spe præcipio quid paretur laboribus, cum talia primordiis exhibentur. Inauspicatis successibus illi profectuum incrementa ventura sunt, quem coepisse videmus a fascibus. Minus est quod sibi de prosperitatis eventu in antiquorum præconiis vetus fama blanditur. Quod adtrita pulvere canities, quod vita sub fasce acta vix meruit, quod grandævus de inpetratione numquam certus optavit, hoc memorato sæpius adulescenti meo supernum munus ingessit. Additur quod in principio vitæ disciplinis optimis institutus videtur meruisse quod adeptus est, nec dignatur totum in se felicitati tribui, in quo possunt etiam dari plura

fortune des avantages dûs en partie à son mérite. Pour l'ornement et la culture de son riche naturel il fréquenta les écoles, s'adonna à l'étude des belles lettres et, jaloux d'atteindre à la perfection dont son père lui offrait le modèle, il devint par son travail un fils si accompli, que c'est à peine si le père le plus ambitieux oserait désirer davantage. Tout ce que la langue d'Athènes et de Rome ont de meilleur lui devint familier; il pesa l'or de Démosthènes et le fer de Cicéron, et s'appropria leur éloquence. Il se plia aux étroites exigences de la grammaire et aux lois sévères de l'art oratoire. Pour se former à la grande éloquence il aimait à provoquer à des joutes vigoureuses ses compagnons d'étude. Mais je m'aperçois que mon affection m'entraîne au delà des limites : je proclame l'érudition de notre consul sans tenir compte de l'infériorité de mon propre talent.

Je reviens à vous, vous dont je partage la joie, les souhaits et les prières. Prions Dieu, car nos vœux n'ont pas de mesure, prions-le de nous continuer ce qu'il nous accorde et de ne pas plus mettre de terme à ses bienfaits que nous-mêmes à notre reconnaissance. Et vous, réjouissez-vous d'une si heureuse fortune, puisque après votre consulat vous avez la joie de voir votre fils Consul. Pour moi, si j'ai quelque intelligence des choses du ciel, si mon sens n'est pas tout à fait écrasé sous le

virtuti. Naturæ in decus scolas et litterarum studia consecutus, paternæ perfectionis æmulator, talem se industria sua filium reddidit, qualem alter vix potuit elegisse. Quicquid Attica, quicquid Romana præcipuum habet lingua cognovit, aurum Demosthenis et ferrum Ciceronis expendit, utramque dicendi seriem Latinus relator implevit. Grammaticæ instructionis repagula et illas dicendi legales angustias pro libertate conplexus est. Oratoriam pompam sectando masculæ dictionis brachiis æquales ad certamen eduxit. Sed quo me rapiat processus affectionis terminum refutantis, agnosco : divisus proposito consulem eruditum ingenio impar appello. Ad vos revertor, cum quibus mihi commune gaudium, par desiderium, æqualis supplicatio est. Oremus deum, quia vota nostra modum refutant, ut ipse faciat perenne esse quod tribuit nec umquam circa nos muneribus suis terminum ponat qui largiendo damna non sensit. Vos gaudete tamen vestro tam excellenti bono, quibus fas est post trabeas suas habere filium in obsequio consularem. Si tamen in sententia mea cælestis vigor operatur

poids des misères humaines, j'estime que votre fils doit à l'efficacité de vos saintes prières la dignité dont il vient d'être revêtu. La piété est si grande dans votre maison qu'elle suffirait pour la Ville entière. Heureuse mère (3), souveraine de tant de souverains ; les prières d'une matrone généreuse vous soutiennent auprès de Dieu. Ceux-là font vraiment violence au ciel, dont les mérites forcent pour ainsi dire la divine miséricorde à accorder ce qu'on lui demande. Nous nous souvenons qu'il est écrit : le Seigneur dit aux disciples : *si deux ou trois d'entre vous sont réunis, tout ce que vous domanderez vous sera accordé* (Matth. xviii, 19). Je crois que le Rédempteur, en considération du petit nombre des justes, a voulu dire que deux suffiraient par leur prière à sauver le monde. Mais je me demande si trois qui prieraient pour leur utilité propre, ne pourraient éprouver quelque refus. Animé de cet espoir et confiant en la parenté qui m'unit à de si saintes âmes, j'espère de la bonté Divine obtenir pour moi-même les grâces abondantes que je désire. Si en faveur des mérites d'Abraham, Loth prend rang parmi les saints, si ceux à qui font défaut des vertus personnelles, ont profité, pour s'élever, de celles de leurs proches, cette année procurera des faveurs à toute votre famille. En vérité si

et tota mens humanis delictis inclinata non subjacet, fidelium orationum vestrarum retributio est circa sobolem dignitas inpetrata. Urbi sufficerent quantos habet domus una precatores. Felix mater, tot imperatorum domina, vos apud deum precibus suis matrona fortis adtollit. Per tantos regnum cæleste vim patitur, quorum meritis a divina clementia quod postulatur exigitur, scriptum enim meminimus dicente discipulis domino : *si convenerit duobus aut tribus vestrum, quicquid petieritis impetrabitis* (*a*). Credo redemptorem justorum rarirate prospecta pro mundi salute petituros duos dixisse sufficere. Licet conjectura perpendi, si possit tribus aliquid denegari pro suorum utilitate poscentibus. His ergo spebus animatus et justorum cognatione sublimis, confido de superna benignitate etiam me ad optatæ copiam gratiæ perventurum. Si Abrahæ meritis Loth sanctorum turbis adsciscitur, si hi qui caruere propriis propinquorum ad celsa perduci meruere virtutibus ; annus iste familiæ vestræ pariet dignitates. Nam si vobis cordi sum, facile ad cælestem gratiam optata

a. Math. xviii, 19.

je vous tiens au cœur, je n'aurai pas de peine d'obtenir du ciel la grâce que je désire.

Mon cher Seigneur, en vous payant mon humble tribut de salutations, je vous prie d'excuser la prolixité de ma causerie ; lorsque la joie déborde au cœur il est difficile de se borner à de brefs discours.

LETTRE VI

ENNODIUS A FAUSTUS

Faustus a décrit poétiquement Côme, son lac et ses montagnes. Ennodius l'en raille avec une aimable malice.

Grand Dieu, comme les esprits habitués à de grandes pensées, sont au-dessus des difficultés ! Avec quelle liberté les intelligences élevées se plaisent à décrire ce que l'on a vu ! Certes, comme ils revêtent des charmes nouveaux les lieux qu'un habile diseur a visités, s'il lui est permis d'en dépeindre à loisir les agréments !

Dieu, créateur du monde, dans l'ineffable largesse de ses secrets, a distribué aux divers pays des avantages divers : aux uns il a donné de produire le vin en abondance, aux autres de l'avoir meilleur ; d'autres sont favorisés de riches moissons, plusieurs ont en partage des fruits variés et délicieux. Et

inpetratione perducor. Domine mi, salutationis reverentiam solvens veniam postulo de prolixitate sermonis, quia difficile est magna gaudentem parva loqui esse contentum.

VI

FAUSTO ENNODIUS

Deus bone, quam nihil est arduum magna curantibus et qua quiete divinæ mentes visa describunt ! Quibus ornantur dotibus loca, quæ lingua dives et dicendi peritus aspexerit, si religioso liceat sine discrimine confessionis enarrare proposito ! Quasdam mundi artifex deus provinciis felicitates stupenda secreti sui largitate concessit : alias uberius, melius alias vinum jussit effundere, aliis contulit triticeæ segetis ope gratulari, multas pomorum varietate vel utilitate

quant à ceux que la nature a privés de ces dons, il lui suffit pour les rendre célèbres de leur envoyer un écrivain. Dès lors il n'est plus de sol si pierreux qui fasse le désespoir du laboureur, ni de champ qui ne réponde aux souhaits de celui qui le cultive. L'art de la parole donne aux terres des qualités et, selon que l'orateur a su parler, la chose dont il aura parlé sera appréciée. Provinces déshéritées, cultivez les lettres et vous grandirez. C'est à la parole que vous devez tout ce qui chez vous fait l'admiration du lecteur. Sol fertile, cru qui te glorifies de tes vignes luxuriantes ; terre dont les sillons fournissent la nourriture au laboureur qui les creuse dans ton sein ; toi qu'il suffit d'entrouvrir pour voir aussitôt apparaître des veines fortunées ; qui rends multipliées au centuple les semences que l'on t'a confiées, tu ne seras point comptée parmi les terres privilégiées si le seigneur Faustus, en qui se résume l'éloquence romaine, ne te fait la faveur de te visiter. Voyez Côme, pauvre bourgade jusqu'ici presque complètement ignorée ; certes elle n'aurait osé se prévaloir des moindres avantages, ni se vanter de posséder quelques charmes ; et maintenant comme elle est fière, grâce à votre talent ! Tout ce qu'elle peut montrer au voyageur, c'est la triste harmonie de vallons abrupts, d'affreuses gorges creusées entre des montagnes qu'unissent des neiges jusques en plein été, des champs sur des pentes si

donavit. Quibus hæc tamen ipsius naturæ repugnantia merita non dederunt, fecit eas relatore sublimes. Non est unde jejuna cautibus gleba desperet nec unde non respondentia cultori arva subjaceant. Linguarum genio terris merita tribuntur et qualiter quis loqui potuerit, taliter rem, de qua fuerit locutus, adtollit. Crescetis, provinciæ, cultura sermonum : oris est quicquid in vobis lector stupuit. Uber solum et divitibus quæ te jactas terra palmitibus, quæ per modicos sulcos scalpentem dorsa pascis agricolam, quæ venas divites in ipso proscissionis pandis exordio, quæ suscepta germina multiplicata messe restituis, nihil tibi commune cum maximis, si ad te domnus Faustus, Romani status eloquii, non serenus accesserit. Ecce Comus pullæ quondam pene in silentium missa condicio, quæ nulla se hactenus commoditate, nulla ut aiunt formositate jactavit, quanto gaudet ingenii privilegio ? Quæ per prærupta convallia et patulos cohærentium hiatus montium æstivis nivibus miseram scit exhibere concordiam, cui per pericula pendentium cum via cultorum ante

escarpées que les laboureurs, au péril de leur vie, doivent y semer de la terre sur les rochers avant d'y jeter les semences. Là c'est un genre de calamité que d'avoir orné de belles futaies le voisinage des rives du lac Larius (4) ; vision dont les charmes trompeurs feraient croire à une fécondité qui n'existe pas ; beauté mensongère qui tourne à la ruine du propriétaire, car les maîtres doivent payer de ruineux impôts pour avoir le droit d'y toucher et d'y prendre le bois nécessaire aux réparations qu'exige l'entretien des bâtiments de leur patrimoine. Les indigènes y restent juste en nombre suffisant pour payer l'impôt taxé par le répartiteur. Les poissons qui peuplent ses eaux sont bien plus propres à inspirer de l'horreur qu'à flatter le goût, bons tout au plus à faire apprécier la saveur de ceux que l'on prend ailleurs : un air toujours pluvieux, un ciel toujours menaçant ; on y passe sa vie sans pour ainsi dire y jouir jamais du plein jour : ondes du Larius, charmantes à l'œil du voyageur : elles invitent à s'y baigner les imprudents pour les perdre. Qui jamais trouvera beau un gouffre ainsi trompeur ? Que dire de cette île que votre récit fait habitable ? Qui n'en demeurera stupéfait ? Alors qu'il suffit d'y séjourner pour s'y dégoûter de la vie, que c'est encore un danger que d'y aborder sain et sauf et que le long de ses bords les poissons se repaissent de cadavres humains ? Car en ces lieux horribles les morts

terram per scopulos opus est seminare quam germina, cui calamitatis genus est, riparum Larii confinia canis ornasse nemoribus, ut subridens inlecebrosa visione dominantibus blanda fecunditatem fronte mentiatur et in perniciem possessoris pulchritudinem nutriat exsecrandam, ubi primum fabricis suis per prætoria domini tributa dissolvunt, dum antiquorum lascivias parca nituntur frugalitate reparare et profligantia patrimonium fulcire culmina : indigenarum copia ad hoc tantum servata, ut functioni publicæ peræquatoris etiam vota transcendens numerus non deesset : piscium populos non ad delicias, sed ad horrorem nutriens, per quos discimus quid laudis captorum alibi sapor mereatur : ubi aer pluvius perenniter et minax cælum et quædam vitæ sine tota luce transactio : dulcia Larii oculis fluenta transeuntibus et ad natatum quos perdat invitantia. Quis ferat decorum gurgitem sub hac deceptione fallentem ? Quid dicam insulam relatione factam habitabilem ? Quis non hoc miretur ? In qua minus amatur vita servata, in qua portio fuit evasisse discriminis,

n'obtinrent jamais d'autres tombeaux que les eaux du Larius. Vous avez célébré les flots du lac, qui se déversent en fleuve, et l'Adda qui le traverse en décrivant un dédale de contours dont le chenal ne se reconnaît qu'au trouble de l'eau produit par le courant. Votre talent a si bien embelli ces lieux dénués par eux-mêmes de tout charme, qu'ils apparaissent plus beaux que la nature elle-même n'eut pu les faire, en leur prodiguant ses faveurs. Daigne le Seigneur du ciel qui vous a donné ce beau talent, vous continuer à jamais ce privilège ; quant à moi, j'écris cela non point pour vous contredire et paraître d'un avis différent, mais afin que le lecteur sache bien qu'il vaut mieux lire votre description que d'aller voir Côme.

LETTRE VII

ENNODIUS A FAUSTUS

L'esclavage et l'Eglise au VIe siècle. Recours des esclaves maltraités à la protection de l'Eglise. Le maître ne pouvait les reprendre qu'il n'eut juré de leur faire justice. Ennodius accusé de vol pour avoir, comme diacre, ainsi protégé deux esclaves.

Quelle n'est point la puissance de l'envie! Comme il lui est facile de nuire, dès lors que celui qu'elle attaque est l'objet

circa quam piscibus hominum ministratur esca cadaveribus ? Nulla enim præter aquas Larii defuncti ibidem sepulcra meruerunt. Maria, fluvium Adduamque laudastis, quorum per confusos ductus discrimen lacum tumoris ostendit, qui agnosci in eo numquam nisi per turbida fluenta potuerunt. Tanti fuit divitias facundiæ in rebus laude carentibus ostentare, quanti non fuerant hæc omnia, naturæ beneficia si dedissent. Cælorum tamen dominus, qui hoc vobis posse concessit, munera sua sub perennitate tueatur, quia hæc ego non quasi a vobis diversa sentiens scripsi, sed ut ex istis lector agnoscat Comum per stilum vestrum melius esse legere quam videre.

VII

FAUSTO ENNODIUS

Quantus est fascis invidiæ, quam facilis nocendi via, quotiens præcedenti opinione laborat impetitus ! nemo quid factum sit, ut

d'une opinion préconçue ! Nul en ce cas, à ce que je vois, ne considère ce qui a été fait ou non ; pour justifier l'attaque on n'invoque d'autre témoignage que celui de son propre désir. Que le Dieu tout puissant daigne changer un pareil état des esprits et des choses et faire descendre sur notre siècle vieilli et corrompu les clartés de l'âge d'or. Quels crimes si abominables n'étaient jusques ici couverts sous le manteau d'un office qui comporte la vertu et de quelle faiblesse morale n'eut été tenu pour excusé un membre de la céleste milice ? Mais maintenant voici que la cléricature est en butte à de perfides soupçons, et ce qu'il eut été une indignité de commettre avant n tre profession religieuse, on nous suppose le faire au mépris de l'honnêteté la plus vulgaire après que, par le titre ecclésiastique dont nous avons été honorés, nous avons renoncé au péché d'une manière plus absolue. Quels énormes péchés m'ont donc mérité d'être, malgré moi, élevé par vous à un emploi qui m'expose de la sorte au venin de la critique ? Alors que d'ordinaire toutes les aberrations y sont coupées dans leur racine par les saintes rigueurs de la règle de vie qu'on y mène, vous m'y faites croire capable de tout crime.

Bref cet homme m'a reproché de lui avoir soustrait ses esclaves, et contre la puissance d'un soldat de l'Eglise comme moi il a cru devoir recourir à la justice impériale. Je vous le demande, quel ingénieux compositeur eut jamais imaginé

video, quidve infectum respicit : ad inpugnationis fidem solum advocatur pro teste propositum. Deus omnipotens mutatas ordinum vices vertat in melius et rerum statum, qui labe temporis aut meritorum nostrorum nebulis obsolevit, aurei sæculi candore perfundat. Quando non hominum obscenissima crimina innocentis officii texit umbraculum et quicquid a morum nube descendit cælestis militiæ serenitas excusavit ? At nunc in aucupium trahitur male creduli interpretis clericatus, et quod ante religiosam professionem admisisse non decuit, hoc postquam per titulum ecclesiasticum culpis renuntiavimus, sine honesti credimur consideratione peragere. Qua me tempestate, procella inmanium peccatorum, ire ad famosum officium conpulisti ? In quo omnes errorum rami magistra vivendi solent falce truncari, in eo de me facinus credi facis omne fallentibus. Ille mancipia sua a me sublata deflevit et contra potentiam ecclesiastici militis advocandam credidit regiam defensionem. Rogo, quis hoc conmentator vel in

pareille aventure même en comédie? Quel poète eut jamais conçu pareilles fables? Le Seigneur sait (puisse-t-il par votre secours, me venir en aide de sa main puissante) le Seigneur sait que j'étais absolument ignorant de toute cette machination. Il y a quelque temps deux esclaves, qui affirmaient être l'objet de violences de la part du susdit, vinrent, en vertu d'une citation publique, se mettre sous la protection de l'Eglise. Je me souviens avoir demandé avec prières que les volontés du défunt à leur égard fussent exécutées : notre plaignant promit par de belles mais trompeuses paroles qu'il s'y tiendrait. Sur cette promesse, en présence du saint évêque votre père, qui les avait sous sa protection, et à la connaissance de la Cité, j'exhortai les deux esclaves à reprendre leur service. Qu'est-il arrivé dans la suite? Je l'ignore jusqu'au jour où je fus qualifié de détenteur du bien d'autrui. Tout ceci, mon accusateur luimême l'atteste, et malgré tout je lui ai de l'obligation d'en avoir fourni la preuve en certaines lettres qui me sont précieuses, malgré qu'elles aient été pour moi le sujet d'une vive peine, parce qu'on y paraissait mettre en doute mon entière soumission à votre décision. J'y trouve en effet que l'on s'est demandé si je me rendrais à votre arrêt dans le cas où je connaîtrais que vous l'avez rendu non sans quelque hésitation. Mais ni moi, ni votre Grandeur, ne serons de ce chef coupa-

scena proponat? Quis poetarum fabellam fucis similibus aut commenticiis personis instrueret? Novit dominus, qui manu valida in adjutorio vestro mei propugnator adsurgat, totius me esse technæ hujus ignarum. Ante aliquid temporis pueri duo, qui sibi a præfato adserebant inferri violentiam, ad opem se ecclesiæ sub interpellatione publica contulerunt. Preces adhibuisse me memini, ut circa eos quod defunctus voluit servaretur : auditurum se deceptiosis et blandis promisit inlecebris. Ut ad obsequium reverterentur, ad quod deputati fuerant, sancto episcopo patre vestro præsente, qui eisdem præbebat auxilium, sub notitia civitatis hortatus sum. Quid postea evenerit ignoravi, nisi postquam male retentatoris nomen accepi. Hæc mentior, nisi inpugnatoris mei adtestatione constiterint, cui tamen gratias refero, quia sub quavis occasione votivas exegit epistulas, quæ mihi multum doloris jussionis vestræ dubitatione peperunt. De me enim deliberatum esse video, si vos, utrum audiam quæ jubetis, in ancipiti esse cognosco. Nulla me tamen nec magnitudinem vestram ex ea

bles devant Dieu ; car sans ombre d'autre examen, j'ai obligé les susdits à revenir immédiatement au service de ce brave homme.

Agréez, mon cher seigneur, mes salutations les plus cordiales, et si vous daignez m'écrire à propos de cette affaire, je vais souhaiter de me susciter moi-même des accusateurs ou, ce qui est plus encore à ma portée, de faire fréquemment quelque faux pas.

LETTRE VIII

ENNODIUS A FIRMIN

Bien que Firmin soit son parent, Ennodius ne lui écrit qu'avec une certaine timidité et se montre soucieux de l'accueil que son style obtiendra auprès de ce fin lettré.

Le commerce littéraire offre des charmes lorsque un habile écrivain y fait briller l'éclat d'un style artistement limé et sait y contenir, en de savantes limites, l'abondance du discours. Quand par un travail opiniâtre il a ouvert une veine féconde d'éloquence, il s'agit de la capter habilement et de la distribuer à propos. Mais un style rude, qui révèle la pauvreté d'un génie étroit, incapable d'exposer avec ordre ses idées et dont l'élocu-

parte apud deum culpa respiciet, quia præfatos mox ad servitium illius boni viri sine alicujus audentiæ libra ire conpuli, Domini mei salutationem largissimam dicens, quam vellem, si istis negotiis paginas non negetis, aut accusatores meos ipse conponere aut, quod est familiarius, frequenter errare !

VIII

FIRMINO ENNODIUS

Jucunda sunt commercia litterarum, docto auctore concepta illa, in quibus ad unguem politi sermonis splendor effulgorat, ubi oratio dives frenis peritiæ continetur. Quando abundantem loquelæ venam laboriosus in lucem scrutator adduxerit, tunc procedunt officia suscipientis desideriis paritura. At ubi scaber sermo augustiam pauperis signat ingenii nec conceptum suum in ordinem digerendo noctem

tion vague et nébuleuse, au lieu d'éclairer l'esprit, le frappe comme d'une sorte d'aveuglement, qui donc, si peu familier qu'il soit avec la véritable éloquence, pourrait l'estimer et faire quelque cas de l'affection d'une telle personne ? L'amitié d'un ignorant fait tort au bon renom des esprits cultivés. Mais comment résister aux exigences de l'affection qui nous presse et que rendent plus impérieuse encore les liens de la parenté ? On ne sait plus tenir compte de ses forces lorsque le cœur commande. Au reste ceux qui ont atteint les sommets de la perfection littéraire sont indulgents pour les imprudents que leurs pas mal assurés ont égarés dans les sentiers du style épistolaire. Vous-même, vous savez entendre ce que nous avons voulu dire malgré que nos paroles ne l'expriment qu'imparfaitement. Je n'en ai pas moins surchargé de ma lettre une voyageuse de qualité, capable de me présenter à vous de vive voix ; et ma lettre l'accompagne et vous l'amène : j'ai jugé qu'il serait moins périlleux pour moi de tomber en faute en la présence d'un si bon avocat. Adieu donc, mon cher seigneur, et répondez à mon amitié par des faveurs toutes particulières. Qu'en retour, si vos mérites peuvent encore grandir et vous élever plus haut, vous l'obteniez de la bonté divine.

studio elocutionis interserit et nebulosæ narrationis ambiguo quandam generat de ipsa explanatione cæcitatem : quis non personæ talis in eloquentiæ arce constitutus spernat affectum ? Gravat conscientiam perfectorum amor indocti. Sed vis caritatis internæ necessitudinis vinculis adjuta non fertur : nescit experiri quid possit quem caritas stimulis suis exagitat. Solent tamen dignos venia judicare perfecti quos inter epistulares vias nutantia deseruere vestigia. Soletis quid dicere voluimus adtendere, quotiens non elocuntur vota sermones. Idoneæ tamen perlatricis viaticum prægravavi et, quæ me præsentare vivis potuisset adfatibus, eam epistula comitante perduxi, minus nobis periculi esse confidens, sub intercessoris boni me præsentia deliquisse. Vale ergo, mi domine, et amantem vestri peculiaribus fovete beneficiis : sic apicem vestrum, si est quo crescat adhuc, divinus favor adtollat.

LETTRE IX

ENNODIUS A OLYBRIUS

Il remercie l'éloquent avocat d'une composition littéraire où est célébrée leur commune amitié et l'invite à répudier définitivement, dans une sage mesure, les fables de l'antiquité.

Le miel n'est pas plus doux que votre parole et, pareil à l'abeille dans ses cellules de cire, vous composez le nectar de vos discours. Ainsi votre relation du combat d'Hercule et des chutes triomphales d'Antée, fut à mes lèvres comme un luxueux régal d'une saveur tout à fait inusitée. Tant est vif l'éclat dont brillent les exercices auxquels l'on se livre dans les écoles de littérature ! Tant les membres qui furent imprégnés de l'huile des études, s'assouplissent aux artifices de l'art oratoire ! Mais, je ne voudrais pas, je l'avoue, que l'on me fit la malicieuse application des circonstances de ce prétendu combat. La vieille fable raconte qu'Antée, craignant d'être vaincu en se laissant renverser, perdit l'assistance de sa mère dès qu'il cessa de tomber : Par une ruse de son artificieux ennemi, c'est en restant debout qu'il fut terrassé et c'est en soutenant la lutte qu'il expira. C'est sans doute une chose curieuse à raconter mais indigne d'être présentée comme l'image des amitiés. Je n'ai point oublié, il est vrai, qu'entre nous est engagée la lutte

IX

OLYBRIO ENNODIUS

Dum favos loqueris et per domos cereas eloquentiæ nectare liquentis elementi mella componis, peregrinum labiis meis saporem epuli divitis infudisti, Herculei certaminis et triumphalium Antæi casuum faciens mentionem. Sic se equidem exercita litterarum gymnasiis palæstra dilucidant, sic madefacta studiorum oleo loquendi se artificiis oris membra submittunt. Sed noluissem fateor illius, ut aiunt, pugnæ commemoratione morderi. Antæum fabella senior, ne elisus vinceretur, matris solacium, postquam cœpit non cadere, loquitur perdidisse : qui per callidi hostis fabricam fertur stando esse superatus et in pectore animam posuisse certantis. Res scilicet digna memoratu, sed amicitiarum indigna proposito. Nos nempe

de l'amitié ; mais c'est une lutte où nous devons vaincre par les offices de notre mutuelle affection. En de tels combats tous nos efforts ont pour but de nous rendre l'un et l'autre et vainqueur et vaincu. L'union de nos cœurs doit bien plus tôt nous faire vivre que nous faire mourir, unis que nous sommes par le soin de notre mère l'Eglise, laquelle, à dire le vrai, nous alimente tous deux, comme une bonne nourrice, du lait de la foi. Assez des vieux contes des poètes ; répudions la fabuleuse antiquité. Ne mêlons pas au monde intellectuel chrétien plein de vigueur ce vieux monde décrépit et ruiné. Si pourtant il nous plaît de rajeunir les récits des anciens pour en tirer d'utiles leçons, nous pouvons rappeler la fidélité dans l'amitié de Pylade et d'Oreste, de Nisus et Euryale, de Polux et Castor, pourvu, toutefois, que ces beaux exemples ne soient pas ternis par de secrètes faiblesses. Leurs âmes étaient si étroitement unies que deux d'entre eux, heureux de courir au-devant de la mort qu'affrontaient leurs amis, offrirent chacun leur vie pour conserver celle de l'ami. Ces traits sont dignes de mémoire chaque fois que se forment les nœuds sacrés de l'amitié et que deux âmes s'unissent, comme l'on marie aux ceps robustes en pleine sève la greffe féconde. Les esprits qui promettent les fruits de la concorde sont ceux qui reconnaissent ce que la culture exige de sueurs. Malgré tout je suis heureux de l'in-

memini fœderis certamina suscepisse, sed per quæ mutuæ vincamus caritatis officiis, ut dum inter hujusmodi luctamina nitimur, et vinci ambo optemus et vincere. Nobis per communia pectorum secreta vivendum potius quam obeundum est, matris ecclesiæ ope sociatis, quæ utrosque, ut vera loquamur, fidei ubere lacte pascit altrici. Cessent anilium commenta pœtarum : fabulosa repudietur antiquitas : status innocens ruinæ nequaquam misceatur alterius. Nobis, si placet in novellum usum majorum exempla revocare, potius Pyladis et Orestis, Nisi et Euryali, Pollucis et Castoris, si nihil his clandestinorum actuum decerpit obscenitas, convenit gratiæ meminisse vel fidei. Quos inter se ita concors animorum devinxit æqualitas, ut horum duos expetitus cum amicis juvaret interitus, alter amico vitam pretio suæ mortis adferret. Ista sunt digna memoria, quotiens inter novos concordiæ nexus udo, ut ita dixerim, animorum libro cespitibus validis fetura nobilis juncta maritatur. Illæ mentes promittunt poma concordiæ, quæ quid in cultura sudoris sit opus agnoscunt. Gaudeo

dissoluble amitié qui nous unit et de ce que nous pouvons peser à la balance des événements les progrès de notre affection.

LETTRE X

ENNODIUS A JEAN

Conseils littéraires et compliments discrets.

Je te rendrais volontiers la pareille si l'échange de louanges ne devenait une gêne pour un cœur ami. Nous risquerions fort de paraître faire assaut de compliments intéressés et de voir notre affection mutuelle taxée de flatterie. Ainsi notre amitié serait vicieuse, car elle ferait nous accorder à nous-même ce qu'il convient de ne donner qu'aux autres. Si nos amis ont quelques mérites, il convient de les taire dans notre correspondance intime, en sorte que même nos confidences soient à l'abri des vanités de la louange. J'ai certes ailleurs où je puis célébrer tes mérites assez haut pour qu'il me soit permis de ne t'en rien dire à toi-même. Ce silence, cher ami, c'est mon affection pour toi qui me l'impose. Elle m'inspire de te laisser ignorer ce que je pense de ton talent. Il me serait trop facile de me conformer au goût du temps, de publier

tamen, quod jam indissolubili societate moribus jungimur et ab ostio affectionis per examinis lancem caritatis incrementa pensamus.

X

JOHANNI ENNODIUS

Vicem redderem, nisi oneraret diligentiam amici pectoris restituta laudatio, ne dum in præconiis mutuum videmur scabere, adulationis suspicione polluatur adfectio et amor currat in vitium, dum illud quod apud alios debemus facere nobis inconpetenter ingerimus. Amantium enim ornamenta inter familiares paginas retinenda sunt, non loquenda, ne tantum conscientias nostras vacuis sensibus relatione laudis oneremus. Sunt ubi bona tua, ut apud te propter adfectum taceam, amice concelebrem : in his, quæ de profectu tuo sentio, religiosam tibi tantum debeo taciturnitatem. Possem quidem

tes mérites en d'inépuisables éloges et de couvrir tout mon papier de compliments de commande. Mais bien loin de moi un tel dessein ; ce n'est pas là ma façon d'agir et celui que je porte dans mon cœur ne doit pas attendre de moi d'autre privilège. Je te dois non des paroles flatteuses mais d'utiles corrections, non de faux artifices de langage mais une affection profonde et inaltérable. Je pourrais m'écrier : tu as atteint, à la fleur de ton âge, les sommets de la science ; tu touches à la perfection ; nul souci ne doit plus torturer ton esprit, et, comme un riche propriétaire, tu n'as qu'à jouir en paix des biens acquis. Mais, ainsi que je l'ai dit, de tels procédés ne sont pas les miens. Comme un père qui te stimule, je te dis : quelques grandes espérances que permette de concevoir ton éloquence dans sa fleur, je ne suis satisfait que lorsque je vois la moisson, comme l'avare laboureur qui ne mesure la fertilité de l'année que dans ses greniers. En toi les épis, quoique non encore mûrs, sont déjà remplis ; déjà nos vœux les considèrent presque sur l'aire. Mais notre crainte est d'autant plus vive que nous voyons notre espoir sur le point de se réaliser.

vitia temporis secutus laudes tuas nunc inexhausta prædicatione reserare et totam paginam fucatis colorare blanditiis. Sed absit hoc a proposito, facessat a moribus, ut quem mente teneo ista tantum velim esse remuneratione contentum. Tibi non delenificam orationem, sed vocem debeo castigantis. Non tibi pictis verborum inludens artificiis, sed totum profunda mente te retinens possem dicere : ad arcem scientiæ sine teneræ ætatis præjudicio pervenisti, summam perfectionis adeptus es, nulla debes cura distringi, sed bonis tuis tamquam locuples possessor ornari. Sed hæc, sicut prædixi, a me aliena sunt. Ore te parentis stimulo, dico : sint licet grandia, quæ in cano eloquentiæ flore polliceris, ego tamen nisi de messe non gratulor, ut solet avarus agricola, qui ubertatem anni nisi in horreis non metitur. Jam in te etsi non gravidas aristas, multo tamen videmus lacte turgentes : jam prope ad aream vota perveniunt. Sed plus timendum est, quotiens desideria nostra spes vicina succendit. Labora ergo circa studia, lucem in conloquiis dilige, lectioni devotus insiste, ut fructus eloquentiæ multiplicium auctorum ventilatione purgetur. Pulchra sunt quæ scribis, sed ego amo plus fortia : redimita sunt floribus, sed poma plus diligo. Salve, mi domine, et hæc ea qua insinuavi

En conséquence, redouble d'assiduité à l'étude, vise à la clarté dans tes discours, applique ton esprit à la lecture et que ton style s'épure par le commerce de ces nombreux auteurs. Ta plume écrit de beaux discours, mais j'aime mieux le solide ; tu les pares de fleurs, mais je préfère les fruits.

Adieu, mon cher seigneur : reçois tout cela avec la même simplicité que je mets à te l'écrire et vois dans mes conseils le gage de mon affection. Sache-le bien, je communiquerai tes lettres à tous ceux de nos savants qui me les demanderont, et les incorrections échappées à mon ignorance seront relevées par ces maîtres dans l'art d'écrire. Apporte donc à tes écrits une laborieuse préparation ; que ta gloire en son plein jour comble les vœux que dicte à mon cœur et l'estime que m'inspire ton vénérable père et l'affection que j'ai pour toi.

LETTRE XI

ENNODIUS A CASTORIUS ET FLORUS

Il demande des lettres à ces deux nobles jeunes gens élèves de Faustus. Si ce Florus est le même que celui auquel est adressée la lettre II du même livre, ces deux lettres ne seraient pas de la même époque. La précédente s'adresse à un homme posé dont la situation est faite.

Je vous aime assez, je crois, pour avoir droit à la faveur de votre conversation et si vous avez vous-mêmes quelque affection pour moi, donnez m'en le témoignage dans vos lettres :

sinceritate conplectere et amorem meum in admonitionis fide perpende. Scito epistulas tuas nulli doctorum a me esse denegandas, ut quod me per inscitiam fugerit per eos, qui ad unguem docti sunt, emendetur, et ideo ad scriptionis culturam multo sudore te præpara, ut vota, quæ circa te pro venerandi patris tui meritis et amore concepi, ad effectum sub hac claritatis tuæ intentione perveniant.

XI

CASTORIO ET FLORO ENNODIUS

Amantem vestri gratia deberetis relevare conloquii et amicam diligentiam testimonio reserare sermonis, quia muta caritas pene

l'amitié muette ne se distingue guère de l'indifférence et c'est étouffer l'ardeur de l'amour que de négliger d'écrire. Seules les lettres apportent quelque adoucissement aux tourments que cause l'absence ; notre imagination y voit dépeint comme en un tableau ce qui nous est écrit. J'estime inutile d'insister sur ce point auprès de vous dont l'éducation s'inspira de principes si élevés, vous qui vous partagez l'apanage de la noblesse et de l'instruction. Il n'est rien dans le domaine des beaux-arts qu'il vous soit permis d'ignorer sans encourir le reproche de négligence, vous qui ajoutez à l'éclat de votre naissance le privilège d'avoir eu pour maître Faustus, la gloire de Rome. Ainsi vous auriez plus de raison de m'objecter que je ne mérite pas ce que je vous demande que de prétendre ne savoir pas sur quel sujet vous devez m'écrire.

Mes chers Seigneurs, en vous adressant du fond du cœur mes salutations les plus humbles et les plus affectueuses, je vous prie de vous souvenir enfin de mes sollicitations et de vos promesses de m'écrire. C'est un soin qu'il ne vous est pas permis de négliger, car vous ne manquez ni de la science ni de l'éloquence propre à alimenter notre correspondance.

obtinet vices ingrati et per paginarum abstinentiam intercipitur vis amoris. Absentum animis sola litterarum medetur oblatio, quæ quodam mentis artificio pingit scriptione quocum loquitur. Hæc apud vos supervacuum putamus adserere, quos instituta nobilia acuunt, quibus præsto est sanguis doctrina consortium. Nihil est bonarum artium, quod nescire sine neglegentiæ culpa possitis, quos post lucem natalium Romanum decus Faustus instituit. Ergo magis fatendum est me non mereri quod postulo, quam vos nescire quid debeatis offerre. Domini mi, salutationis debita effusissima humilitate persolvens precor, ut tandem aliquando non immemores admonitionis et fœderis rescribatis, circa quæ opera pigros vos esse non convenit, quia nec conversationi vestræ sancta conscientia nec uber sermo potest deesse conloquiis.

LETTRE XII

ENNODIUS A AVIÉNUS

Lettre d'amitié.

Si vous demandez pourquoi, malgré les sévères leçons que m'inflige votre silence, avec un front qui ne se lasse pas de rougir je ne puis me résoudre à me taire, pourquoi je ne sais pas comprendre mon impudence et je la décore du nom d'affection ; si vous estimez que n'obtenant rien par mon bavardage, cela devrait me suffire pour le réprimer, je vous répondrai, ô le plus illustre des hommes, avec cette sincérité en honneur dans votre famille, je vous répondrai en invoquant la promesse qui nous lie comme un gage donné par notre pensée. Je ne puis assez déplorer les causes de ce long silence, puisqu'il vous fait négliger l'amitié et ses relations nécessaires ; mais l'affection que je vous porte me possède à tel point que je ne puis croire sans excuse votre manière d'agir et j'estime que vous avez à faire valoir, pour vous justifier en ce point, des motifs que je suis impuissant à découvrir. Je suis heureux des bonnes nouvelles qui n'ont pas cessé de m'arriver de votre santé. Le travail que vous vous imposez pour exceller dans le genre épistolaire, se dissimule le plus souvent sous l'éclat naturel de votre style. Dès lors que la nécessité ne l'impose

XII

AVIENO ENNODIUS

Si quæras, cur silentio vestro multata non reticet prodiga frons pudoris et male interpretando inpudentia vocetur affectio, si garrulitatem meam fructu dicas cessante debuisse conpesci : ego te, illustrissime hominum, illa quæ in familia tua domestica est sinceritate convenio, ego fœderatam promissionem quasi obsidem mentis amplector. Doleo quidem procuratas longi causas silentii, dum et caritas et necessitudo neglegitur : sed quia me totum sibi amor tuus vindicat, adhuc credo excusationem posse recipere quod fecisti et purgationis tuæ in hac parte causas æstimo esse, quas invenire non possum. In bona te valitudine degere voti compos semper audivi : sudorem tuum circa ornamenta generis sæpe epistularis alloquii luce tersisti.

pas, que signifie le silence obstiné sinon un profond mépris ? Cependant je vous écris quand même, espérant toujours une réponse et c'est en quelque sorte en votre présence que j'ai dicté ce que vous lisez. Il me semblait, en effet que cette page où je vous écrivais, vous rendait présent à mes yeux, qu'elle me parlait de vous et que chaque mot était comme autant de traits de votre image. Je vous laisse donc à penser quel charme aurait pour moi une lettre de vous, s'il m'était donné d'en recevoir, puisqu'il suffit que les miennes vous soient adressées pour que je m'y complaise. Allons ! je vous en prie, prenez à cœur d'écrire et que les flots de votre éloquence viennent arroser mon aridité. Alors je saurai ce que mon ministère peut obtenir de Dieu si je reçois de vous ces lettres où vous vous montrez l'émule du talent de votre père. N'allez pas vous effrayer de ce que j'évoque cet écrivain auquel les plus doctes redoutent d'être comparés et de ce que je le mets sous vos yeux comme modèle d'éloquence. Les médecins habiles ont coutume de juger, d'après l'état des veines, de la vigueur des corps et d'examiner les doigts pour y trouver l'indice de la croissance d'un homme. De même on peut connaître le génie des débutants lorsque à un âge où l'on n'a pas le droit d'attendre de leur jeunesse de puissantes déclamations, ils réjouissent ceux qui se préoccupent de leur fertilité future et déjà, dans la racine, montrent ce que sera la moisson.

Nihil præter contemptum monstrat, quotiens taciturnitas non habet necessitatem. Ego tamen spem de responso capiens semper scripsi et sub quadam claritatis tuæ præsentia legenda dictavi : visa est mihi, dum loquor, pagina mea te reddidisse, te sapere et tuis picta imaginibus verba conferre. Quid esset in epistula tua dulcedinis, si eam daretur accipere, quæso diligenter expende, quando licet a nobis procedentia, tamen quæ ad te veniunt verba conplectimur. Jam, rogo, ad adfectum scriptionis erigere et ariditatem meam conloquii fluentis infunde, ut quid ministerium meum a deo valeat inpetrare cognoscam, si epistulas tuas æmulas paternæ perfectionis accepero. Nolo metuas, quod illum formidandum doctissimis loquor et quasi ante oculos tuos in exemplum elocutionis adduco. Peritorum mos est medicorum in venis deprehendere vires corporum et de successu hominis digitos interrogare. Nec aliter incipientium possunt ingenia cognosci, nisi ut qui non debent teneræ adhuc ætati robustas decla-

Mon cher seigneur, aujourd'hui comme précédemment, je vous prie d'agréer l'hommage respectueux de mes salutations et j'espère que, sinon mon mérite, du moins mon importunité qui reste infatigable, vous fera ressouvenir de moi.

LETTRE XIII

ENNODIUS A AGAPIT

Agapit a été élevé à l'une des premières charges du palais de Ravenne : Ennodius l'en félicite tout en se plaignant que la renommée seule lui ait apporté cette heureuse nouvelle.

Il m'est vraiment pénible de voir que votre Grandeur, si fidèle à observer tout ce qui est juste, si attachée à ses amis, en soit venue à mon égard à ce degré d'oubli et d'insouciance qu'au mépris de l'affection que je lui porte et dont elle paraît ne plus se souvenir, elle laisse à la renommée le soin de m'apprendre vos heureux succès et votre avancement dans les honneurs, au lieu de m'en informer par une lettre qui m'eut comblé de joie. Où est ce temps où votre cœur s'épanchait en douces effusions et n'avait pas pour moi de secrets ? Où votre esprit, soucieux de faire plaisir à un ami, s'empressait de me communiquer ce qu'il pouvait trouver de plus propre à m'in-

mationes inquirentes de futura ubertate lætificent et messem peritiæ in radice manifestent. Domine, ut supra, salutationis honore et reverentia soluta spero, ut mei te esse memorem si meritum non ostendit, saltem inportunitas mea, quæ est indefessa, significet.

XIII

AGAPITO ENNODIUS

Male est animo, postquam magnitudo tua æqui observantissima et amicitiarum tenax in hanc meæ oblivionis se vertit incuriam, ut diligentiæ inmemor bona melioris sæculi, quæ accesserunt de profectu honorum tuorum, fama potius quam felici epistula nuntiasset. Ubi sunt illa sanctæ conscientiæ tuæ in conversatione veneranda penetralia ? Quando invenire potuisset relatu digniora animus de amantis hilaritate sollicitus ? Sed quæro, ne malignorum quispiam austrum

téresser ? De grâce, prenez garde que la malignité ne souffle sur vos fleurs son haleine brûlante, ou ne lâche parmi vos rosiers quelque animal furieux. Jamais on ne cache à des amis, sans les fâcher, un événement heureux : un secret ressentiment peut seul faire taire aux absents retenus au loin, la joie qui vous arrive. Ecartez, je vous en prie, de votre façon d'agir, toute funeste inspiration de la malveillance. Je m'imagine que si j'ai mérité d'ignorer votre bonheur, c'est qu'un tel silence doit me valoir, dans la fréquence de vos entretiens, une large compensation. L'ami frustré dans ses désirs reste insensible à tout témoignage d'affection. Vous aurez beau, mon cher seigneur, épuiser, pour y remédier, toutes les figures de votre savante rhétorique, il est bien rare que des méfaits soient oubliés sur de beaux discours. Vous aurez de la peine à effacer en écrivant ce que vous avez dédaigné d'écrire. Mais je reviens à mon sujet duquel, avec la miséricorde divine, jamais je ne m'écarterai. Je dois à Dieu d'avoir été le premier, malgré votre soin de garder le silence, à connaître en Ligurie votre prospérité. Vous avez perdu tout le bénéfice de votre application à vous taire ; le bonheur des gens de bien se divulgue par la voix publique ; ce qui arrive d'heureux à ceux qui tiennent le sommet de l'échelle sociale, ne peut rester ignoré. Parmi les honneurs il faut choisir de préférence ceux auxquels on a comme un droit naturel : on ne se trouve pas à sa place lorsque l'on obtient les faisceaux sans reconnaître parmi les

floribus aut petulcum animal rosetis inmiserit. Numquam enim sine offensa amicis prosper eventus absconditur : a commotione evenit longe degentibus tacere quod gaudeas. Procul a moribus vestris malitiæ facessat obscenitas. Puto bona vestra me meruisse nescire, quia sermonis frequentia pensabitur tale silentium. Decedentem a desideriis amicum nulla delenire potest cultura caritatis. Hæc quantavis, mi domine, nobilibus scientiæ tuæ verborum pingas imaginibus, raro curantur malefacta conloquiis, et dolor, qui a re descenderit, sanari non potest per loquelam. Vix erit, ut scribendo deleas, quod scribere contempsisti. Sed revertor ad propositum, a quo numquam est, si miseretur divinitas, discedendum. Deo debeo, quod prospera tua te silentium procurante in Liguria primus agnovi. Perdidisti fructum studiosæ taciturnitatis : bonorum felicitas mundi lingua celebratur : ignorari non potest quod summis accesserit. In honoribus

astres qui brillent dans la curie l'éclat de sa propre lumière qui donne droit d'y figurer. Cette auguste dignité vous est échue tardivement, mais depuis longtemps elle vous était due. Votre éloquence l'appelait, car cette dignité s'attache à l'éloquence ; elle était exigée par l'honnêteté qui depuis votre jeunesse ne s'est jamais démentie. Mais voici que malgré vos torts je reviens aux douceurs de la causerie familière. Adieu, mon cher seigneur, et que l'abondance de vos entretiens répare la négligence que vous avez mise à tenir vos engagements.

LETTRE XIV

ENNODIUS A FAUSTUS

Il lui fait part de ses ennuis à l'occasion de la maladie de son évêque et de troubles survenus dans sa ville. On pourrait se demander s'il ne s'agit pas du pape Symmaque. Mais tout ceci peut s'appliquer à Laurent, évêque de Milan, que Faustus avait en grande vénération.

Je ne voudrais pas, je l'avoue, m'étendre longuement, de crainte que mon esprit enfin rentré dans les joies de la paix, ne retombe dans le trouble et qu'en vous faisant le pénible récit de ce que j'ai souffert, je ne ravive mes chagrins par ces douloureux souvenirs. N'est-ce pas en effet se vouloir soi-même

illa magis amplectenda sunt quæ redduntur : male ad fasces adtollitur cujus mens inter curiæ sidera lucis suæ suffragia non agnoscit in titulis. Venit ad vos cana dignitas (sera), sed debita. Vocavit eam lingua, quam sequitur : exegit innocentia, quam habuit quondam ætate conjunctam. Sed jam redeo ad gratiam familiaris alloquii etiam post offensam. Salve, mi domine, et quod in damno promissi fœderis neglexisti restitue ubertate sermonis.

XIV

FAUSTO ENNODIUS

Nollem, fateor, morarum causas aperire, ne animus meus sera in pacem cum lætitia reductus mæsta iterum relatione turbetur et habeam tristitiæ meæ redivivum in narratione principium. Pæne enim sibi debet augustias suas qui earum relegere transacta non

ses chagrins que de ne pas éviter d'en rappeler les causes anciennes? Qui donc lorsqu'il se voit au terme de ses angoisses, ira les raviver par des discours intempestifs? Mais entre vous et moi il est convenu qu'il n'y a point de secret ni d'arrière-pensée, et qu'en toute chose nous nous devons la confidence sincère de la vérité. J'accepte donc de grand cœur de raviver l'acuité de mon chagrin pour que vous n'ignoriez rien de la vérité et pour ne point entâcher ma lettre de mensonge, je porte volontiers le poids de cet ennui.

Ce fut d'abord le Saint Evêque, votre père, dont les jours furent en danger; et bien que sa maladie mit en larmes l'Eglise toute entière, je fus néanmoins affligé plus que tout autre, parce que plus que tout autre je dois à son affection. Et puis je vis, sous le souffle de la discorde, la paix franchir l'enceinte de notre ville et s'en éloigner pour s'évanouir à nos yeux comme une divinité incertaine et vague. Mais sur ce triste sujet qu'il me soit permis d'être bref. Déjà la chère santé de notre Saint Père est en voie de se rétablir complètement. Aussitôt que mon esprit eut retrouvé le calme, je me suis ressouvenu de vos ordres. J'ai envoyé des serviteurs avec mission de m'apporter des nouvelles exactes de votre Grandeur ainsi que de toute votre sainte maison. Me voilà de nouveau dans l'incertitude, en proie aux angoisses du doute, partagé

refugit. Quis ad calcem perductas anxietates suas reparet intempestivi necessitate sermonis? Sed vobiscum mihi et cum proposito rerum fides est, quibus debetur in replicatione ex quacumque causa sinceritas. Patior libens aculeos revocati mæroris, dummodo veritati nil pereat, et ne per vitium teneræ mentis paginam falsitate dehonestem, sponte fero quod refero. Sancti episcopi patris vestri prope in dubium salus deducta me tenuit, in cujus ægritudine quamvis cuncta inlacrimaret ecclesia, me tamen specialis mæror adflixit, qui ejus debeo plus amori. Vidi pacem civitatis urguente discordia urbis nostræ limina transcendentem et ab oculis nostris quasi incertum aliquod aut vagum numen elapsam. Sed sufficiat tristibus stricta narratio. Jam ad bonam valitudinem sancti patris salus optanda et diligenda respirat. Nam ubi mens mea ad stationem rediit, statim jussa respexit. Pueros destinavi, qui fideli me de prosperitate culminis vestri vel totius sanctæ domus relatione perdoceant. Pendeo rursus et inter spem et metum dubia æstimatione distringor, cui necesse est de

entre la crainte et l'espérance, inquiet que je suis de la santé de cet autre père. Qui donc adoucira mes peines ? Qui pourra apaiser la fièvre où me jettent de telles inquiétudes ? Mais c'est à Dieu qu'il convient de remettre ce soin ; à Dieu dont la clémence dépasse les vœux qui lui sont adressés et se plaît à ouvrir un port de salut où retrouvent le calme ceux que ballottaient les flots tumultueux de leurs désirs.

Cependant j'en reviens à mes plaintes habituelles. Je prétends que j'avais droit à recevoir sans retard une lettre de vous et pour ma consolation et en réponse à ma demande récente, afin que mon esprit ne demeurât pas plus longtemps dans l'incertitude à votre sujet. Mais c'est une faute qu'il sera facile de réparer en multipliant vos lettres, Dieu veuille seulement que vous m'écriviez toujours des choses qu'il me soit agréable d'apprendre.

Mon cher Seigneur, en saluant affectueusement votre révérence, je forme des vœux pour que les désirs dont je vous ai fait part soient entièrement comblés.

alterius parentis esse prosperitate sollicitum. Quis ad curas meas se porrigat ? Quis æstus æquiperare valeat tali divisione distracti ? Sed hæc ad deum justius reportantur, cujus clementiæ est vota vincere supplicantum et fluctuantibus portum parare desideriis. Interim ad usum revertor querelarum. Paginas vestras ilico me suggero subsequi debuisse et ad solacium meum vel propter recentem petitionem scripta prorogari, ne in ancipiti de profectione vestra animus meus pependisset auditu. Sed hanc credo culpam scriptionis emendari posse frequentia. Superest ut divinitas a vobis ea indicari faciat quæ juvat agnosci. Domine mi, effusam salutem reverentiæ vestræ dicens precor, ut quæ mandavi suggerenda adipiscantur effectum.

LETTRE XV

ENNODIUS A FLORIAN

Compliments et conseils littéraires.

C'est, au fond, la même chose que de ne pas modérer son arrogance ou de donner dans l'excès de l'humilité. C'est sous l'inspiration de l'orgueil que l'on s'abaisse plus qu'il ne convient. On voit tous les jours des gens qui ne savent pas dire deux mots, s'attirer de nouveaux compliments et ceux dont l'éloquence éclate, simuler de l'inquiétude ou redouter la critique, alors qu'ils sont assurés des applaudissements. Quant à moi, je me ferais un plaisir de vous accorder mon affection si déjà vous n'y aviez droit comme mon parent. J'ai reçu votre lettre riche du génie Romain, où brille dans l'éclat de vos débuts la beauté du style latin. Mon ignorance me défendait d'y répondre ; l'amitié m'y a contraint. Depuis longtemps l'espoir de pouvoir me taire m'avait laissé perdre le goût d'écrire et me faisait estimer le silence comme un titre de gloire. Mais si je ne répondais pas, vous ignoreriez ce que j'ai remarqué, que le tissu de votre phrase est d'un goût plus épuré et d'un style moins entâché de recherche exagérée. Une lame bien polie est autrement apte à trancher que celle dont la

XV

FLORIANO ENNODIUS

Idem est terminum in adrogantia non tenere quod in humilitate transcendere. Supercilii affectus est justo amplius esse subjectum ; familiare est graviter hiantibus novas invenire blanditias et grandis coturnus in eloquentia simulare formidinem vel examen metuere de laude securum. Ego vero diligentiam proposito inpenderem, si sanguini non deberem. Suscepi epistulam tuam Romana dote locupletem et stilum Latiarem in ipsa principiorum luce monstrantem : cui me respondere opponente manus inscitia cœgit affectio, cum diu esset quod antiquaverat apud me scribendi studium spes tacendi et in locum gloriæ silentium conputabat. Sed nisi respondissem, nescires te esse deprehensum, quod minus fabricatis ingeniis artifici facundia et fuco Romuleæ calliditatis inluseris. Non æqua ad secandum virtus

rouille recouvre le fil, et s'il s'agit de se battre, celui qui en a l'habitude s'en tirera autrement qu'un autre dont les membres sont engourdis de paresse. Et maintenant je dois me contenter d'une courte lettre et la clore en vous rendant les devoirs de mes salutations. Si mon éloquence est insuffisante à vous payer de retour, mon cœur y suppléera ; en échange de votre rhétorique et de la pompe de vos discours je vous donne mon amitié. Au milieu de mes occupations c'est à peine si j'ai pu dérober un instant pour vous écrire à la hâte. Dieu voudra qu'une autre fois, si vous désirez une réponse, vous me trouviez plus libre d'y donner mes soins.

LETTRE XVI

ENNODIUS A FLORIAN

La précédente lettre à Florian renferme des conseils littéraires que celui-ci ne reçut pas de cœur gai. A la critique il répondit par la critique du style d'Ennodius ; d'où cette lettre.

Votre fraternité pouvait user vis-à-vis de mon amitié d'un procédé qui eut également donné satisfaction et à vous qui l'eussiez mis en œuvre et à mon amour propre : je veux dire qu'ayant reçu la lettre qui vous apportait le témoignage de mes sentiments, vous pouviez ne pas vous donner pour le moment, la peine d'écrire. Qui donc, pour séduire, se pare le front de

est politæ laminæ et ejus, quam rubigo possederit, nec parem conflictum usus potest et torpor adsumere. Nunc epistulæ brevitate contentus ad salutationis debita me converto, quod eloquio non potui, gratia pensaturus, reddendo amicitiam pro schemate et pompa sermonum. Ecce quantum occupationi subducere potui, celer scripsi. Dabit deus, ut si responsa desideras, vacuum curis pulsati pectus invenias.

XVI

FLORIANO ENNODIUS

Illud fraternitas tua amori meo potuisset inpendere, quod vera liberalitate cum tribuentis conpendio proficeret et pudori, in ea scilicet parte, ut cum indices studii mei litteras jam teneres, ab scriptionis te cura suspenderes. Quisquamne coloratis frontem pingit

charmes empruntés et en même temps fait tous ses efforts pour ruiner la renommée? Une justification évidente ne lui suffit pas ; il se défie et ne s'estime pas pour satisfait d'avoir obtenu ce qu'il demandait : N'est-ce pas celui qui varie à plaisir ses savoureux entretiens pour exciter l'appétit de voraces amis, de façon que les agréments qu'il leur présente les fassent changer de détermination? Je vous avais écrit que j'aimais le silence et comme réponse à cette affirmation, voici que j'ai reçu de longues pages ; il m'a suffi de dire que je voulais me taire pour rouvrir, après peut-être de longs jours de stérilité, la source de l'éloquence. Que feriez-vous donc si je vous eusse promis des querelles? si j'eusse attaqué sans ménagement vos laborieux travaux au lieu de m'apprécier à ma juste valeur et de me tenir dans une prudente réserve? Vous eussiez, je crois, mis en œuvre pour me confondre et la profondeur de Tullius, et la propriété de style de Crispus, et l'élégance de Varron. De nulle part je ne pouvais espérer de secours puisque il ne m'a servi de rien de chercher à fuir les polémiques de plume, ni de me taire même sous les attaques. Pour moi, lors même que le sentiment de mon talent et la vigueur de ma parole me donneraient confiance, après ce que j'ai vu des épreuves diverses que la fortune réserve aux écrivains, je redouterais cette gloire que vous poursuivez au prix de tant de sueurs. Ici je dois relever ce que vous dites de ma rhétorique, qu'elle

inlecebris et famam valida impugnatione labefactat nec manifesta excusatione contentus, male credulæ conscientiæ sufficere non æstimat quod probavit? Qui vario sapore conloquii edacium amicorum fauces inritat, ut dum blanda subicit, definita permutet. Nam postquam me silentium amare rescripseram, quasi pro allegationis responso prolixiores paginas inpetravi et diu forte repositum post negationem meam eloquii uber elicui. Quid faceres, si certamina promisissem, si studiorum tuorum fervorem quocumque dente incautus adtingerem nec mei idoneus existimator penetralia tuta servarem? Adhibita credo adversus me fuisset Tulliani profunditas gurgitis, Crispi proprietas, Varronis elegantia, nec in ulla invenissem parte subsidium, cui nec illud profuit, quod scribendi contentiones, nec cum reticerem lacessitus, effugi. Me etsi peritiæ conscientia et dicendi vigor adtolleret, post diversa scribentum discrimina laudem, quam multo sudore vos petitis, formidarem, Huc accedit, quod rhetoricam

n'est qu'artifice de langage, alors que depuis longtemps j'ai renoncé aux formes oratoires ; je n'ai plus le cœur à cultiver les fleurs de l'éloquence, appelé sans cesse par les exigences de mon emploi à entendre des gémissements et des prières. Cessez donc de tenir ce langage flatteur et malveillant. Si ce que vous écrivez est faux, si c'est l'œuvre subtile du mensonge, changez votre ligne de conduite, maintenant du moins que vous la voyez percée à jour; si c'est la vérité, si vous avez pesé vos paroles dans la balance d'un jugement équitable, encore fallait-il les garder ensevelies dans le plus profond secret de votre cœur et témoigner des égards pour l'amitié en évitant de porter la moindre atteinte à la réputation d'un ami. Gardez-moi votre cœur immuable et portez aux autres les charmes de vos discours.

Voici qu'en voulant répondre à votre longue lettre je dépasse la mesure d'une épître. Mais il n'y a pas à inventer un supplice spécial pour châtier une faute qui a sa cause dans une méprise.

Mon cher Seigneur, en vous rendant les salutations que je vous dois, je vous prie, s'il vous plaît de troubler mon silence et de scruter la sincérité des désirs que j'ai conçus de le garder, de vouloir bien m'accorder votre indulgence en considération des occupations dont je suis accablé.

in me dixisti esse versutiam, cum diu sit quod oratorium schema affectus a me orationis absciderit et nequeam occupari verborum floribus, quem ad gemitus et preces evocat clamor officii. Delenifica ergo et malesuada conpesce conloquii. Si ficta sunt quæ scribis et peniculo decorata mendacii, muta propositum, vel posteaquam vides mentem innotuisse quæ feceris : si vera sunt et a judicii lance descendunt, profundo ea pectoris include secreto, ut reverentiam diligentiæ, dum amico res integras servas, exhibeas. Mihi inmutabile cor custodiens alios demulce conloquiis. Ecce epistulæ modum, dum productæ paginæ cupio respondere, transcendi. Sed non est culpa speciali plectenda supplicio, quæ in erratis habet auctorem. Domine mi, salutationem debendam restituens precor, ut si desideriis meis, quæ de amore taciturnitatis concepi, pernix te scrutator interseris, saltem occupationibus, quibus inpedimur, ignoscas.

LETTRE XVII

ENNODIUS A FAUSTUS

Billet d'amitié.

Autant un cœur aimant trouve de charmes dans l'assiduité des relations, autant un silence prolongé lui paraît de mauvais augure. On trouve une source de chagrins continus dans l'éloignement de ce que l'on aime. Mais doit-on considérer comme séparés par de longues distances ceux auprès desquels nous sommes en esprit ? Car si l'esprit est en l'homme quelque chose de la divinité (5), les distances ne sont rien pour lui.

Je vous ait dit le motif qui me fait vous écrire. Je vous rends le devoir de mes salutations : c'est l'objet principal d'une lettre ; et je prie Dieu, que par sa miséricorde ces lignes trouvent votre grandeur en parfaite santé. Le porteur qui m'a fourni l'occasion de cet entretien mérite bien en retour que je le recommande à votre bienveillance.

XVII

FAUSTO ENNODIUS

Si a consuetudine officiorum temperet mens amantis, ipsam cessationem sinistrum esse putat auspicium. Mæroris enim ipse sibi causa est qui non semper in vicinis æstimat habitare quod diligit. Quisquamne digressum ad longinqua censeat quem mente contingit ? Nam si spiritus res est divinitatis in homine, prolixarum sentire non potest damna terrarum. Dixi causam, quæ me faciat scripta porrigere. Reddo salutationis obsequia, propter quæ promulgantur epistulæ, deo supplicans ut cælestis dispensatione beneficii in bona valitudine degenti præsentia magnitudini vestræ verba reddantur. Quod recipiat tamen portitor qui alloquii occasionem præstitit, a me pro vicissitudine commendatur.

LETTRE XVIII

ENNODIUS A AVIÉNUS

Il l'exorte à prendre son père Faustus pour modèle dans la carrière littéraire et à s'efforcer de l'égaler.

C'est merveille en vérité de vous voir si parfaitement imiter un modèle que, par excès de modestie, vous vous déclarez incapable d'égaler et tandis que vous vous plaignez des difficultés que l'on vous pousse à surmonter pour y parvenir, vous étalez dans votre discours cette pompe que vous prétendez éviter. Combien j'aime cet aimable aveu de défiance de soi, qui relève en vous la supériorité du talent. Je veux que vous cessiez de redouter le modèle que votre père offre à votre imitation : C'est de lui-même, au reste, que coulent vos discours. Je sais quelle terre produit l'or le plus pur ; de quelles veines l'on extrait les métaux les plus brillants : souvent de laborieux efforts couronnés de succès m'ont fait reconnaître quelles régions du sol recouvrent le fauve élément : Je sais quels coquillages recèlent les perles de grand prix, d'où l'on extrait la pierre précieuse qui sera le plus bel ornement des dignités. Ce que j'ai fait ne l'attribuez ni à l'inexpérience, ni à l'erreur. C'est à travers les caresses de son père que le fils d'un héros fait la connaissance des armes et, tout en obéissant aux inclina-

XVIII

AVIENO ENNODIUS

Quam bene quod verecunde renuis feliciter imitaris et dum difficilibus magnitudinem tuam exemplis quereris incitari, narrandi pompam quam adsertor idoneus refugis ostendisti ! Amplector amabilem allegationem formidinis, quam in te ingenii divitis vena commendat. Nolo colendum bonis patrem in adhortationis tuæ positum pavescas exemplis : ab ipso veniunt ista quæ loqueris. Scio quæ aurum pariat terra nobilius, cujus soli nutrita sinibus metalla plus rutilent : sæpe mihi labor efficax inquirenti altricia terga fulvi ostendit elementi : scio quæ conchæ superbas pretio gemmas includant, unde veniat lapis imperiis genium conlaturus. Non inperititiæ quod feci adplices, non errori. Viri fortis progenies armorum faciem inter

tions de la nature, il apprend à aimer le danger. Le maître des savants, Virgile, qui a formé votre éloquence, rappelle comment un père excitait son jeune fils par ces mots : « Apprends mon fils, apprends de moi le courage »; et ailleurs : « Et ton père Enée... » (Æn. XII, 435, 440). Est-ce que cet enfant avait assez de vigueur pour se disposer à marcher sur l'heure au combat et son père le croyait-il capable de soutenir les guerres imminentes avec toute la valeur d'un homme ? Assurément non, mais son héroïsme excité par les exemples qu'il avait dans le moment sous les yeux, mieux que par toutes les recommandations, attendait le complet développement de ses forces corporelles. Ceux qui ont étudié la nature racontent que les aigles, aussitôt que leurs petits à peine éclos, sont sortis de l'œuf, les présentent aux rayons du soleil et reconnaissent à l'épreuve de sa splendeur immense s'ils ont réellement les yeux de leur race. Accusera-t-on de cruauté la rigueur de cette épreuve, puisque, après tout, son choix est légitime et la sentence juste ? Ils ne veulent certes laisser périr aucun de leurs petits, mais ils ne reconnaissent pas pour leurs aiglons ceux qui viennent à faiblir. N'est-ce pas avec raison que cette supériorité sur tous les oiseaux est considérée comme un gage de victoire ? Maintenant donc, vous, ma douceur, poursuivez de si heureux débuts et, avec la grâce de

patris agnoscit amplexus et dum naturæ obsequitur, discit amare terrorem. Doctorum radix Maro, vestri formator eloquii, sic animatum verbis patris filium memorat, ut dicat : *disce, puer, virtutem ex me*, et alibi : *et pater Æneas (a)*. Numquid ille jam fortibus ad certamina brachiis adsurgebat aut virili valitudine imminentia putabatur bella gesturus ? Sed melius virtus recentibus exemplis animata quam monitis profectum corporis expectabat. Scientes rerum aquilas ferunt pullos suos in ipso vitæ limine, quo ovorum tunicis exuuntur, ad solis parare radios et lucem seminis sui inmensi splendoris objectione cognoscere. Numquid est in districta probatione inpietas, cum recta sit judicii in electione sententia ? Nolunt quemquam perire de fetibus, sed suos esse qui cesserint non agnoscunt. Recte enim illa inter aves sublimatas genetrix putatur esse victorum. Nunc ergo tu, dulce meum, bene cœpta persequere et favente deo, ut avum nomine,

a. Virg. *Æn.* XII, 435, 440.

Dieu, faites revivre en vous votre père par la science, comme votre aïeul par le nom que vous portez. Ne redoutez pas ce que je vous propose. Je vous crois de la race ; que votre origine ne vous effraye donc pas. Il eut lui aussi ses débuts, ce père que vous appréhendez d'imiter ; l'eau que l'enfant conduit de son doigt à travers la poussière y coule d'abord trouble.

Au reste adieu, mon cher seigneur ; vous savez mon amitié pour vous ; cultivez-là par de fréquentes lettres ; c'est un soin, si du moins vous ne m'oubliez pas, qu'il ne vous est pas permis de négliger.

LETTRE XIX

ENNODIUS A DEUTÉRIUS

Le célèbre grammairien de Milan se chagrinait d'un mal aux yeux. Ennodius qui avait négligé de le visiter, le console et loue les vers que Deutérius lui a envoyés.

Combien je voudrais négliger souvent le devoir de visiter les malades (6) puisque cette faute me vaut une douce récompense ; ce précepte divin dont les termes me sont bien connus, je vais m'appliquer à l'oublier, puisque cette omission qui appelle un châtiment, me procure ce qui comble mes désirs. A moi seul il arrive d'avoir à me réjouir des conséquences

ita patrem redde doctrina. Non æstimes grave esse quod moneo. Et quia ego te de germine censeo, tu de primordiis non pavescas. Fuit et ille incipiens qui timetur, et quotiens scalpente terram digito ductus aquæ per pulverem trahitur, turbidum fluit omne quod primum est. De reliquo vale, mi domine, et amantem tui frequentibus cole muniis litterarum, circa quæ studia, si mei memor es, pigrum te esse non convenit.

XIX

DEUTERIO ENNODIUS

Quam velim sæpe officium visitationis omittere, si dulcem tribuit culpa mercedem, et cælestis mandati sententiam sciens prudensque neglegere, si desideriis copiam vindicanda conciliant ! Mihi uni contigit de offensionis merito evenisse quod gaudeam : didici nunc

d'une offense : Puisque on me paie de la sorte, je n'ai qu'à persévérer dans mes errements. Les allégations que je suis forcé de produire ici, excellent Docteur, ne sont point contraires à la religion des amitiés. Je dirai même, pour parler un langage digne de ma vocation, que jamais je n'ai eu l'ingratitude de souhaiter que votre santé fut douteuse ; bien plus, autant qu'il fut en mon pouvoir, j'opposai aux incommodités dont vous étiez menacé, l'efficacité de mes prières. Mais voici que la vivacité de votre esprit éclate dans cette page dont le mérite ne tient nullement à l'état de santé de votre corps et qu'illumine l'éclair de vos deux yeux. Est-il bien vrai, je vous le demande, qu'un nuage douloureux couvre vos yeux alors que vos vers sont si lumineux ; lorsque vos paroles portent la lumière, votre vue peut-elle être mise en cause ? Toute ma crainte est de paraître trop avare à louer vos mérites. On a raison de vous attribuer le talent de donner des yeux à tout et d'éclairer, en y projetant votre lumière, les plus épaisses ténèbres des intelligences. Et vous croiriez par hasard que ce que vous donnez aux autres ne vaut rien pour vous ? Chassez, je vous en prie, chassez de votre esprit ces soucis qu'a fait naître une inquiétude exagérée. Dieu fera que ce que vous perdrez du côté du corps vous le gagnerez du côté de l'âme en lumineuse clarté.

tali remuneratione errata sectari. Non sunt adversa, doctor optime, amicitiarum religioni quæ profero coactus in medium. Immo propter confessionem dignam proposito valitudinis tuæ dubia numquam velut ingratus optavi : quin etiam, quantum in me fuit, contra ingruentes tibi inæqualitates precum manus opposui. Sed ecce quam alacer sensus est, non in prospera membrorum salute fundata ostendit pagina, in qua utraque luce fulsisti. Tua, quæso, lumina nube doloris hebetantur, cujus tam clara sunt carmina, et qui lucem loqueris, de visione causaris ? Quam timeo, ne parcus in meritis tuis laudator inveniar. Tibi recte adscribitur cunctis dare oculos et obscura mentium peregrino splendore radiare. Ergo putas tibi validum non esse quon tribuis ? Pelle, quæso, animo curas superflua forsitam sollicitudine aut cautione conceptas. Dabit deus, ut quicquid corporalis accessit incommodi vice animæ tuæ per sudum rutilantis nitore mundetur.

LETTRE XX

ENNODIUS A FAUSTUS

A propos d'une maladie des enfants ou petits enfants de Faustus. Combien la maison de Faustus était vénérée en Ligurie. Le porteur de la lettre, Bassus, vieil ami de Camille père d'Ennodius (IV, 25), *se rendait à Rome pour affaires ; Ennodius le recommande.*

Grâces soient rendues à la Très Sainte-Trinité que nous adorons comme notre Dieu, qui sous la distinction et l'admirable égalité des personnes, nous ordonne de ne reconnaître et de n'adorer qu'une substance; grâces lui soient rendues de ce qu'elle a changé notre désolation en allégresse et fait tourner en larmes de joies les pleurs que fait d'ordinaire verser la douleur. Oui, je puis en toute vérité, redire avec le prophète : *Qui donnera à ma tête des flots de larmes ; qui fera jaillir de mes yeux une fontaine de pleurs ?* afin de pouvoir ainsi répondre à l'immensité des bienfaits du ciel : J'ai reçu avant de les demander les faveurs divines, et j'ai pu lire la nouvelle du bonheur qui nous était accordé avant d'apprendre quels malheurs avaient menacé nos têtes coupables. C'est à vous, divine Providence, que je dois d'avoir ignoré les angoisses cruelles où m'aurait plongé la maladie de ces chers enfants, si

XX

FAUSTO ENNODIUS

Vere gratias trinitati, quam veneramur et colimus, deo nostro, quæ sub personarum distinctione et æqualitate mirabili unam nos pie jussit sentire et adorare substantiam, quæ planctum nostrum vertit in gaudium, quæ dolorum comites ad obsequium lætitiæ lacrimas commutavit, ut vere cum propheta dicam : *quis dabit capiti meo aquam et oculis meis fontem fletuum ? (a).* Ut beneficiorum cælestium magnitudini sub hac devotione respondeam, cui contigit ante accipere cælestia dona quam poscere et prius quid boni evenisset legere quam quid mali minarentur peccata sentire. Tuum est, dispensator omnipotens, quod de serenis pignoribus et futuræ innocentiæ hereditate in illa, quæ præcessit anxietate, non timui, qui reductæ etiam statum

a. Jerem. IX, 1.

j'en avais été informé ; tandis que j'ai d'abord appris avec stupeur leur retour à la santé. J'en demeurai tout interdit et j'avais peine à croire à un bonheur que j'avais si peu le droit d'espérer. En vérité l'esprit humain est incapable de mesurer l'étendue des faveurs de la divine miséricorde. Elle a pour les esprits timides des ménagements tels qu'elle leur montre le port avant de leur laisser entrevoir les périls qu'ils ont courus pour y parvenir. Grand Dieu ! Quel abîme était béant sous nos pas lorsque la puissance céleste, comme pour rendre plus éclatant le bienfait de la guérison des enfants, nous l'a accordé ! Je le dis sans hésitation et je le déclare sans aucun détours (je confonds ma parole avec mes sanglots et la joie ne peut empêcher mes yeux de verser d'abondantes larmes) : souvent je considère le danger auquel j'ai échappé. Où nous sommes-nous trouvés ? De quel désastre ta clémence divine nous a retirés pour nous rendre aux douceurs de la société ? Sachons reconnaître un tel bienfait et rendre à son auteur, en faisant monter vers lui nos longs gémissements, ce que nous lui devons ; invitons-le à nous continuer les faveurs qu'il nous a déjà prodiguées en des circonstances si critiques. Prions-le, lui qui sait garder ce qu'il a donné et faire durer longtemps le vivant témoignage de sa puissance. Tels sont les vœux que

valitudinis quasi stupefactus accepi et in confusionis similitudine conlocatus, quæ supra meritum meum conlata sunt prospera evenisse vix credidi. Vere supernæ remunerationis divitias humana mens nescit expendere. Sic animo fragiles temperantur, ut prius stationem videant quam periculorum incerta deprehendant. Deus bone, in quo abrupto pependimus tunc, cum potentia cælestis, ut plenum esset parvulorum in reducta salute testimonium, plus est nostrum labefactata per meritum ? Dico integre et vocem quam proposito debeo nulla mendacii nube concludo (confundo verba singultibus et sub solida gratulatione uberioribus in fletum oculis) sæpe me respicere quod evasi. Ubinam gentium fuimus ? de qua nos ad humanam conversationem ruina clementia superna restituit ? Referamus ergo strictioribus verbis hujus boni largitori prolixis gemitibus quod debemus, invitemus ad custodiam munerum suorum quem in dubiis tulisse probamus auxilium. Rogemus eum, qui scit nempe servare quod præstitit et virtutum suarum viva testimonia in longum producere. Talia sunt mecum circa vos venerandi vota collegii per totam Ligu-

forme pour vous avec moi l'ensemble des serviteurs et amis de Dieu disséminés par toute la Ligurie. Votre sainte maison peut compter sur l'appui de ces prières. Sans cesse elles montent vers Dieu pour le salut de vos chers enfants. La divinité m'est témoin que je dis vrai, elle qui étant la Vérité même, ne peut que l'aimer : Tous ceux qui peuvent avoir quelque confiance dans l'innocence et l'intégrité de leur vie, ont une vive peine de votre chagrin.

Mais revenons aux usages épistolaires : Adieu, mon cher Seigneur ; faites au porteur des présentes, Bassus, personnage clarissime, l'accueil que vous réservez d'ordinaire à mes amis. Il le mérite, car il se distingue entre tous ceux qui ont à cœur, à cause de vous, de se conserver mon amitié. Donnez donc votre appui à ses demandes, en sorte que justement récompensé de ses efforts, il soit encouragé à en faire de plus grands encore.

LETTRE XXI.

ENNODIUS A FAUSTUS

Inquiétudes que lui causent ses yeux malades (Voir : v, 8, 12 ; vi, 4 ; vii, 4).

Longtemps je me suis bercé, en vain de l'espoir de voir arriver ici votre Grandeur. Mais dès lors que la divine miséri-

riam consistentium servorum et amicorum dei. Tali nititur domus sancta suffragio. Preces pro serenis pignoribus sine cessatione funduntur. Verum me dicere testis est divinitas, quæ quod ipsa est veritatem diligit, omnibus, qui de vitæ possunt innocentia et integritate confidere, vestram nimis amaram esse mæstitiam. Sed nunc ad epistulæ usum revertor. Salve, mi domine, et gerulum præsentium Bassum V. C. illa qua caros meos soletis dignatione suscipite, quia inter omnes, quibus affectus est meam propter vos amicitiam custodire, quandam prædictus arcem puritatis ascendit. Juvate ergo petitiones ejus, ut fructum de inpensis capiens ad potiora præparetur.

XXI

FAUSTO ENNODIUS

Diu super adventu amplitudinis vestræ ancipiti mens mea pependit indicio. Sed postquam me divina misericordia ab hujusmodi anxietate

corde m'eut délivré de cette préoccupation, je me remis à mon travail habituel et cependant je ne retranchai rien de ma correspondance, même à l'égard d'un ami aussi éloigné. Tout en vous donnant des nouvelles de ma santé, laissez-moi vous faire part d'un chagrin qui me vient d'un profond ennui. L'état de mes yeux me cause de grandes inquiétudes, d'autant plus cuisantes que je me trouve en un lieu où arrive difficilement le messager duquel j'attends quelque consolation. Je n'ai d'autre ressource que de prier Dieu qu'il veuille bien épargner à son serviteur un plus long tourment et en rendant à mes yeux leur santé parfaite, mettre fin à mes angoisses.

Je vous salue, et tout en me déclarant votre humble serviteur, je vous en prie, maintenant que vous savez de quelles inquiétudes mon esprit est tourmenté, ne tardez pas à m'honorer d'une lettre, qui m'apporte la joie.

LETTRE XXII

ENNODIUS A OPILION

Il se plaint de son long silence.

Votre Grandeur avait commencé à rehausser ma petitesse de l'espoir inespéré d'être l'objet de ses faveurs et, fidèle aux

laxavit, statim ad officia consueta me contuli, quamquam paginarum obsequia nec digresso ad longinqua subpresserim. His ergo valitudinem meam indicans ægritudinem animi resero, quam de mærore contraxi. De luminum nostrorum salute sollicitor, in eo loci constitutus, ad quem difficile nuntius expectatus adlabitur. Quod in solacio est, deum precor, ut nulla servum suum patiatur amplius cura macerari, sed de reducta eorum in solidum prosperitate æstibus meis celeri medela subveniat. Salutans debita servitute precor, ut cognitis his, de quibus animus meus varia æstimatione jactatur, sedulo mihi hilaritatem deferentium litterarum beneficio succurratis.

XXII

OPILIONI ENNODIUS

Cœperat parvitatem meam magnitudo vestra spe, quæ vota transiret, dignationis adtollere et cælestis instituti more clariora facere

leçons de la divine Providence, elle donnait à ses bienfaits d'autant plus d'éclat que mes mérites pesaient, moins dans la balance du jugement; ou bien elle négligeait même de les apprécier et les récompensait de dons qui paraissaient absolument immérités. C'est que l'affection qui s'accorde aux humbles, ne se renferme pas dans les règles communes et montre au grand jour son visage tout rayonnant de splendeur. Pendant longtemps appuyé, après Dieu, sur un tel préjugé, je vivais sans crainte de tout ce que la malignité pouvait ourdir contre moi. Mais votre oubli m'a fait rentrer comme devant dans la poussière et aussitôt (c'est la consolation ordinaire de ceux qui se trouvent sans défenseur), je vous écrivis des lettres toutes remplies de mes plaintes, espérant bien que leur importunité vous arracherait une réponse. Peut-être votre Grandeur va m'objecter que le surcroit des occupations vous empêche de vaquer à ces devoirs : Je vous rappelerai que votre Eminence se trouvait dans les mêmes conditions lorsque autrefois elle écrivait. Je dois cependant me renfermer dans les règles du genre épistolaire, de crainte qu'une trop longue lettre ne vous porte de l'ennui et qu'au lieu de m'obtenir la réponse que je demande, elle ne me la fasse plutôt refuser.

Mon cher seigneur, je vous rends le devoir de mes salutations et je vous demande en ami des nouvelles de votre santé ;

beneficia sua, dum mea merita nulla judicii lance pensabat, vel censuræ neglegens dare pretium muneribus, quæ esse monstrabat indebita, quoniam affectio, quæ circa humiles exhibetur, non habet necessitatem et speciem suam per sudum rutilanti splendore significat. Diu ergo tali fultus post deum præsumptione non timui quicquid obloquentium toxica promittebant. Ast ubi me ad antiquum pulverem vestri reduxit oblivio, quod in solacio solet nudatis defensore contingere, quasi querelarum perlatrices litteras prorogavi, promittens mihi de earum importunitate responsum. Sed per occupationum forsitan amplitudo vestra præpedientium incrementa significat ad hæc vos officia non venire. Replicabo, quia idem status fuit culminis vestri dudum paginas destinantis. Ad morem tamen scriptionis epistulariæ me reduco, ne addat prolixitas ingesta fastidium et denegari paginas faciat magis allegatio quæ poposcit. Domine mi, saluta-

je souhaite que votre réponse donne satisfaction à mon double désir.

LETTRE XXIII

ENNODIUS A SÉNARIUS

Il presse son parent et ami de lui écrire.

L'affection qui s'engourdit dans le silence, perd sa vigueur et l'amitié sans échange d'entretiens dépérit en une pauvre stérilité. Aimer en silence n'est-ce pas ressembler à celui qui n'aime pas ? N'est-ce pas donner lieu de vous croire animé de sentiments de haine que de ne pas révéler votre amour par vos paroles ? Tout cela, je l'ai déclaré à votre sublimité lorsque je me trouvais en sa présence ; vous me promettiez alors de m'écrire pour vous consoler de mon éloignement. Mais aujourd'hui dans quel oubli suis-je tombé auprès de vous pour que vous me laissassiez si longtemps sans une lettre qui m'apportât des nouvelles de votre bonne santé ? C'est je crois pour que je ne puisse tenir sous la main, comme témoignage de votre amitié, des lettres révélatrices de vos sentiments. Abandonnez donc, à l'égard d'un ami, cette impie manière d'agir ; corrigez-vous, et en souvenir de la foi promise, écrivez.

tionis obsequium solvo et de valitudine vestra ut animo obligatus interrogo, cupiens relationis indicio ad gemina desideria pervenire.

XXIII

ENNODIUS SENARIO

Perdit affectio valitudinem silentii debilitata torpore nec ad usum suum diligentiæ cursus exuberat, si nudetur communione conloquii. Muta caritas pene repræsentat speciem non amantis, et odiorum simulacrum est non aperire quod diligas contestatione sermonis. Ista sublimitati tuæ coram positus intimavi, cum ad solacium absentiæ meæ litteras promittebas. At nunc quæ animum vestrum mei invasit oblivio, ut nullas per tanta temporum spatia, quæ bonam valitudinem vestram significarent, litteras suscepissem, ne de amoris credo testimonio animorum indices epistulas convenirem ? Inreligiosum ergo circa amantem tui in meliorem partem verte propositum et ad

Mon cher Seigneur, je vous rends les devoirs de mes salutations et vous prie, si cette lettre vous trouve dans les bienveillantes dispositions que vous nourrissiez jadis à mon égard, de l'honorer d'une réponse, car à mon avis, les doubles liens du sang et de l'amitié qui existent entre nous, ne peuvent être rompus.

LETTRE XXIV

ENNODIUS A ASTURIUS

Sénateur instruit, ce parent d'Ennodius vivait retiré dans les gorges glacées des Alpes, où il disait se nourrir de glands. Ennodius lui fait observer qu'on en voit les preuves dans le style de ses lettres.

Dites-moi, je vous prie de quel droit, si avare quand il s'agit d'être agréable, vous êtes si prodigue de vos plaintes et prétendez exiger de fréquentes lettres alors que vous n'écrivez pas vous-même ; pourquoi toujours prêt à relever avec des yeux de vipère les peccadilles des autres, vous n'apportez aucun amendement à vos propres errements ? Voici plusieurs années que vous avez fixé votre habitation auprès des Alpes, vous sénateur et savant. De là, chaque fois que vous élevez vos regards vers les montagnes couvertes de frimats, les neiges

memoriam promissæ fidei scripta transmitte. Domine mi, salutationis debita solvens precor, ut si vos in antiquæ circa me dignationis statu pagina directa reppererit, responsa mereatur, quia puto inter nos gemina vincula disrumpi non posse caritatis et sanguinis.

XXIV

ENNODIUS ASTURIO

Quæ, malum, ratio est, ut ita sis parcus in gratia, prodigus in querela et exigas frequentiam litterarum quam ipse non tribuis, viperinis oculis illud quod alter delinquit inspiciens, tuas culpas nulla falce resecando ? Anni plures sunt, ex quo Alpibus vicinam habitationem delegisti, senator et doctus, ubi tibi, dum pruinosa respicis juga, adparuit inauspicata nix capitis, ubi etiam glande te vesci scriptione signasti. Cujus rei fidem litterarum tuarum decora fecerunt, cum cibi hujus significantia in ructu turgidi pectoris et Alpini sermonis adpa-

funestes de leur cîme vous apparaissent; là aussi, à ce que vous m'avez écrit, le gland entre dans votre nourriture. De ce fait, il est vrai, l'on peut tenir pour garant le style de vos lettres, car cet aliment s'accuse assez par les éructations grossières de votre esprit et les âpretés alpestres de votre discours. Je suis néanmoins dans l'admiration de ce que dans ce séjour où la glace immobilise le cours des fleuves, où le froid règne sans interruption, la flamme de votre cœur ne soit que plus ardente et ne subisse aucun refroidissement. L'ardeur s'apaise à mesure qu'on avance vers la vieillesse; autour de votre maison les eaux sont solidifiées comme du fer et, malgré la nature, les torrents vaincus demeurent suspendus au-dessus des gouffres ; et vous, au milieu de toutes ces glaces, vous paraissez animé d'une chaleur si vive que les frimats semblent n'avoir d'autre effet que de l'alimenter.

Je vous parle comme un parent et j'estime qu'en cette qualité je vous dois cette charitable admonition. A vous de l'accepter avec joie et de montrer par là si vous désirez recevoir de moi de fréquentes lettres. Quant à moi, outre l'hommage de mes salutations, je ne trouve pas autre chose à écrire à des gens plongés dans les jouissances charnelles qui font vos délices.

ruit. Miror tamen, quod inter loci illius frenata glacie flumina et sine successione frigus jecoris tui flamma plus æstuat nec aliquam sortitur pectus de mansione temperiem. Ætas defervescit in senium : est domus quæ lymphas in metalla convertat et contra naturam gurgitibus sua lege dominetur : tu tamen inter ista sic vivere diceris, quasi ignis tuus algoris pabulis inritetur. Ego te ore parentis stimulo, quia tibi et proposito meo vocem debeo castigantis. Vestrum est post hæc, si eligitis litteras meas frequenter accipere, de admonitione gratulari. Ego autem præter ista cum honore salutati quæ scribere possim in illa carnis quam tu diligis eluvie viventibus non inveni.

LETTRE XXV

ENNODIUS A OLYBRIUS ET EUGÈNE

Après une lettre restée sans réponse il revient à la charge pour en obtenir.

Le désir que j'ai de vos lettres me rend audacieux et, dès lors qu'une lettre lancée fait espérer une réponse, je ne sais plus garder le modeste silence que devrait m'imposer, malgré mon âge, l'ignorance de l'art de bien dire. Je devrais à mon amour propre la pudeur de me taire puisque mes premières avances ne m'ont pas donné ce que j'en attendais. Mais je ne sais si l'on jugera que c'est dépasser les bornes de l'opiniâtreté que d'aller par affection, à mes risques et périls et sans y engager personne, au-devant de nouveaux ennuis.

Adieu, mes chers seigneurs ; revenez à m'écrire comme je vous le demande, de crainte d'aller contre le conseil de l'Evangile si vous refusez à mon importunité ce que vous eussiez peut-être dû accorder à mon affection.

XXV

ENNODIUS OLYBRIO ET EUGENETI

Desiderio paginarum vestrarum facta est mihi prodiga frons pudoris, et dum tabella promittit promulgata responsum, intra verecundum penetrale annosam continere nescit infantiam. Deberem quidem sanguini et proposito silentii venustatem, postquam spei meæ fructum prima negavere conloquia. Sed nescio utrum male pertinax judicetur intentio, quæ sine alterius dispendiis sollicitæ per amorem experientiæ pericla multiplicat. Valete, mi domini, et ad scriptionis mecum remeate concordiam, ne contra evangelii faciatis monita, si et inportunitati denegetis quod juste forsitan inpetrasset affectio.

LETTRE XXVI

ENNODIUS A FAUSTUS

Mauricellus, avocat du Fisc en Ligurie, avait fait le malheur de cette province. Il était mort et des gens cupides mettaient tout en œuvre pour obtenir cette charge. La nomination dépendait de Faustus. A la demande de l'évêque de Milan, Ennodius lui écrit pour exposer la situation et prévenir cette calamité.

N'est-ce pas le comble des vœux d'un ami que de vous écrire pour subvenir aux nécessités d'autrui? Pour ma part, si la charité ne me l'interdisait, je souhaiterais que l'occasion s'en présentât souvent et me fournit le moyen, tout en prêtant mon aide à l'infortune, de vous adresser le témoignage de mon inaltérable affection. C'est sur l'ordre de mon seigneur votre Père que je vous écris. Son grand cœur uniquement préoccupé de la sécurité de son peuple, lui sacrifie généreusement son propre repos, car il voit que la mort de Mauricellus n'a point mis fin aux maux de la Ligurie, et c'est pour lui le sujet de grandes inquiétudes. Notre province, en effet, comme si le susdit ne fut pas couché au tombeau, est menacée de nouveaux malheurs. Des gens qui briguent la charge d'avocat du fisc et mettent en œuvre pour l'obtenir l'influence d'hommes pervers, laissent assez voir par avance les projets qu'ils

XXVI

ENNODIUS FAUSTO

· Votis et desideriis satisfacit pagina, quæ apud amantem vestri necessitatibus alienis præstat obsequium. Quam vellem, si propositum non vetaret, multorum sæpe quieta titubare, ut dum dubiis vocem tribuo, debitum obnixæ caritatis exsolvam! Domini mei, patris vestri jussionibus inpendo præsentis scriptionis officium, cujus animus dum omnium securitati providet, suam quietem sub hac intentione contemnit, qui dum mala Ligurum post Mauricelli obitum nondum vidit occidisse, confunditur. Recidivis enim provincia nostra, quasi præfatum sepulcra non teneant, laborat insidiis. Advocationem fisci dum aliqui per iniquos homines nituntur obtinere, ante votorum copiam quid in ea meditentur ostendunt. Ego quidem deliberationem

nourrissent. Quant à moi, je n'ai point fait mystère du dévouement de votre Grandeur au bien public, et j'ai affirmé qu'avec l'aide de Dieu vous n'attribueriez à aucun d'eux la dite charge. Mais l'inquiétude est telle dans la province que l'on croit possible tout ce que l'on redoute. J'ai accepté de mon seigneur évêque de vous faire cette communication et de vous instruire par ma lettre de cet état de chose, afin de vous mettre à l'abri de toute surprise dans la décision de cette affaire. A vous de justifier la sincérité de mes promesses. Il ne me reste qu'à vous adresser l'hommage de mes salutations et ma tâche sera remplie. J'espère néanmoins être instruit par une lettre de la décision qui aura été prise.

magnitudinis vestræ de bono publico non celavi, adserens vos præfatam dignitatem nulli vobiscum deo adnitente committere. Sed anxietas provincialium totum credit posse evenire quod metuit. Hanc a dumno meo episcopo allegationis suscepi provinciam, ut conscientiam vestram obsequio paginæ convenirem, ne cujus subreptio ad hujus rei perducatur effectum. Vos fidissimam pollicitationem solliciti custodite integritate propositi. Ego salutationis officia dependens quæ susceperam alleganda testatus sum. Spero tamen ut quid de ea parte deliberatum sit instruar officio litterarum.

NOTES DU LIVRE PREMIER

1. Allusion à l'ordre sacré du diaconat auquel il avait été élevé.
2. Cynégie, mère d'Aviénus, était cousine d'Ennodius.
3. Rome.
4. Aujourd'hui lac de Côme.
5. D'après la philosophie de Platon.
6. Charge du diacre.

LIVRE SECOND

LETTRE I

ENNODIUS A ARMÉNIUS

LETTRE DE CONSOLATION

Arménius, cousin d'Ennodius, restait inconsolable de la mort d'un fils enlevé à la fleur de l'âge. Ennodius extrêmement touché de la douleur de son ami, lui adresse cette lettre de consolation.

Arménius fit peindre un tableau où l'artiste représenta le jeune enfant offert par les anges à notre seigneur. Ennodius composa l'inscription (II Carm. 34), *dont le dernier vers*

Vectores meruit candida vita pios (1)

semble avoir inspiré l'ode de Reboul,

Un ange au radieux visage...

qui en est comme le commentaire. Cette peinture décorait apparemment le baptistère qu'Arménius fit construire sans doute en souvenir de ce cher fils. Sur les murs de cet édifice il fit peindre les martyrs dont les reliques y étaient déposées. On doit croire que le corps de son fils y fut enseveli. Ennodius a immortalisé cette œuvre disparue par les beaux vers dont il la décora (II carm. 20).

Longtemps, frère très cher, malgré le vif désir que j'en avais, j'ai retardé de vous adresser une lettre de consolation. Je craignais de paraître faire trêve à mes larmes pour discourir et au lieu de lamentations et de gémissements,

LIBER SECUNDUS

I

ENNODIUS ARMENIO CONSOLATORIAM

Diu, frater carissime, festinante voto consolatoriam ad te paginam non emisi, ne putarer vel mihi subducere fletus, dum verba conpono, et in lamentationis dispendiis facere de gemitibus decora sermonum

rechercher des ornements littéraires, des figures de rhétorique au lieu de l'expression lamentable de notre deuil. Car n'est-ce pas dévoiler un cœur rebelle aux lois qu'imposent et les devoirs sacrés de l'amitié et les liens du sang que de négliger de payer à un défunt le double tribut des larmes et des lamentations ? Quand vit-on sous l'aiguillon de la douleur les yeux fondre en larmes sans que cette douleur ne s'exprimât en paroles plaintives ? Mais moi, ô le plus loyal des hommes, moi qui ai le devoir de prendre à votre tristesse toute la part qu'il m'est possible, ce chagrin qui m'accable en même temps que vous, j'ai voulu l'attester par écrit, car un jour viendrait peut-être où le temps aurait effacé le souvenir des larmes versées et la postérité pourrait croire qu'à la mort de votre fils je ne vous ai dû que ce que je vous aurais payé. Je n'ai du reste qu'à suivre dans cette voie les exemples de vénérables pontifes. A les imiter se trouvent illustrés ceux que leurs mérites personnels laisseraient dans l'ombre. Notre Ambroise, à la mort de son frère, l'honora d'un écrit témoin de son affliction (2). Les générations postérieures qui le lisent, joignent le pieux souvenir de l'écrivain aux regrets que leur inspire la mort de son frère Satyre. Grâce à son livre on croit l'entendre encore exhaler sa douleur ; on voit sous ses yeux rendre l'âme ce défunt mort depuis longtemps ; malgré les années écoulées,

et debitum planctum per loquelæ schemata dissipare, cum contra amicitiarum religionem et consanguinitatis vincula secretum conscientiæ patescat hostilis, si, cum possis dupliciter defunctum flere, non facias, id est, si oculorum ministerio nequaquam jungas oris officium. Ubi, dum lumina stimulis acta doloris inlacrimant, feriata sint verba plangentis ? Sed ego, hominum sincerissime, qui tristitiæ tuæ obsequium in omni debeo parte qua valeo, mærorem meum, in quo tibi comes sum, volui scriptione testari, ne in una ætate effusarum interciperetur memoria lacrimarum vel æstimaret posteritas me in filii tui morte hoc solum debuisse quod solvi, habens in hac via venerandorum exempla pontificum, quorum imitatione nobilitantur quos in umbram merita concluserunt. Ambrosius noster decedentem germanum teste afflictionis suæ libello prosecutus est. Quem cum recenset secuta proles, et scriptoris bene meminit et in Satyri fratris ejus obitu lamenta conjungit, quia ejus provisione contigit recentem dolorem ostentare, dum loquitur, et ante legentum oculos semper

la relation qui en est faite rend toujours présentes et inoubliables ses tristes funérailles. Ainsi donc réprimez pour un instant les flots de larmes qui coulent de vos yeux et prêtez, s'il vous plaît, votre attention aux paroles éplorées de celui qui vient vous consoler.

Vous avez perdu un fils presque unique et doué des plus heureuses qualités : la province entière, votre amour paternel en doit être fier, la province entière l'annonce par ses sanglots. Pour vous consoler le peuple tout entier joint ses soupirs aux vôtres et montre par là quelle opinion il avait de lui. Et vous, au milieu de ces témoignages de sympathie, comme si vous étiez sous le coup d'une douleur absolument personnelle, vous vous y tenez renfermé. Ignorez-vous donc qu'une peine s'adoucit dès lors qu'un grand nombre de cœurs y prennent part et pourquoi vouloir considérer comme vous étant propre l'angoisse que tant d'amis partagent en amour de vous ? Avec vous, pour ne rien dire de notre nation, le Goth est dans l'affliction et vous, comme si vous pleuriez seul, vous restez courbé sous le poids de votre amère douleur ! Instruisez-vous des exemples des anciens et qu'ils vous apprennent à tempérer votre chagrin et à remettre votre esprit en paix. Abraham, comme un tendre père, offrit à la mort son unique fils et, qui

exalantia spiritum jam diu defuncti membra monstrare nec umquam pati veterescere relationis fide funus, quod anni potuerunt sepelire transacti. His ita se habentibus oculorum flumina refrena et animum, si placet, ad ejus verba converte, qui tibi flens consolator occurrit. Amisisse te filium pene unicum et bonæ indolis, quod patria non minus requirit affectio, provinciæ ululatus ostendit, cum ad solacium gemituum tuorum suos jungens quid de eo senserit testatur universitas. Tu tamen inter ista quasi specialis mali pressus nece concluderis, nesciens temperandum quod per multorum dispersum corda commune est. Quare ergo propriam æstimes anxietatem quam suam per affectum tuum fecere quam plurimi ? Tecum, ut de cognata gente taceam, Gothus adfligitur, et tu adhuc quasi solus propriis æstibus subjacens inclinaris ? Instruant te, quæso, veterum ornamenta majorum et a mæroris ad bonam valitudinem intentione restituant. Abraham unicum filium morti quasi pius pater, quod maius est, lætus exhibuit et ad necem filii mucronem genitor misericors præparavit. Tu translatum cælesti judicio quasi orbatus inquiris et quem

plus est, l'offrit avec joie. Lui même, dans sa bonté, voulut préparer le glaive nécessaire pour l'immolation de ce fils. Vous, lorsqu'un décret du Ciel y a fait passer votre enfant, vous le redemandez comme si vous l'aviez à jamais perdu et lorsque c'eut été un sacrilège de ne pas l'offrir, vous êtes inconsolable de ce que Dieu l'ait appelé. Rappelez-vous ici l'exemple de David : Aux funérailles de son fils c'est avec des ovations et des chants d'actions de grâces qu'il marchait devant le cercueil, parce que la divine bonté avait daigné choisir un des enfants du vénérable prophète pour le couronner. Vous, si à son exemple vous n'allez pas jusqu'à éclater de joie, du moins cherchez à l'imiter de quelque façon en tempérant votre tristesse. Vous objecterez peut-être que lorsqu'on est plongé dans le chagrin on peut à peine entendre de pareilles exhortations ; qu'un cœur abîmé dans la désolation reste sourd aux conseils ; qu'après la perte d'un être si cher on ne fait plus cas de tout ce qui engage à vivre et que la seule consolation est d'appeler la mort. Ajoutez que votre fils était le jeune homme le plus vertueux, que la pureté de ses mœurs relevait encore les charmes de sa tendre jeunesse et que par la mort prématurée qui a glorieusement mis fin à ses jours en un âge si critique, sa belle âme a touché au port sans avoir connu les naufrages. A ces amères pensées, aliment de votre douleur, quoique désolé moi-même, j'opposerai ces considérations.

non obtulisse sacrilegium fuit hunc oneras fletibus evocatum. In qua causa Davidicum tibi occurrat exemplum, qui feretrum filii ovans et deo referens gratias antecessit, quod dignatio superna de venerandi prophetæ semine quem forte muneraretur acciverat. Tu si ejus æmulator non prorumpis in gaudium, certe tempera sub aliqua prædicti imitatione mæstitiam. Replicabis forsitan vix ista ægris animo posse suaderi et in gravi tribulatione locum non habere consilia, orbatum non respicere quicquid hortatur ad vitam, unicum desolatos habere in evocanda morte subsidium. His addas, quod frugi sobolem et quæ teneram ætatem vinceret morum modestia perdidisti, allegans juvenem tuum inmaturos annos, qui peccatis amici sunt, glorioso fine clausisse et in ætatis naufragio ab eo de portu animæ fuisse tractatum. Quibus ego dolorum tuorum fomentis licet mæstus opponam : minus peccavit, quod inmaturus abruptus est : junxit ad vitam perpetuam melioris sæculi quod in ista servavit : pænitentia, quam

Puisqu'il vous fut ravi par une mort prématurée, il a moins péché ; l'innocence qu'il a conservée en cette vie s'ajoute à sa gloire pour la meilleure vie du siècle futur qui ne finira pas. Il a fait pénitence, dites-vous ; cette pénitence ne trouva en lui rien à purifier, soit, mais elle trouva à orner. Lorsqu'elle s'ajoute à l'innocence, l'amour de l'humilité dont elle procède, mérite la couronne.

A tout cela vous répondrez : vers quoi me tournerai-je, mon frère, moi qui dans la vie présente n'ai plus d'autre ressource que les larmes ? J'ajouterai que l'homme qui ne trouve plus de consolation dans les hommes de sa parenté peut en trouver en Dieu notre père. Au lieu du fils qu'il a perdu, la conscience de voir ses héritiers ornés de l'auréole de la sainteté pourra faire sa joie. Vous le voyez, si vous daignez prêter l'oreille à mes paroles, je vous montrerai plusieurs voies pour atteindre à une vie plus parfaite, bien que pour toucher à la perfection vous n'ayez nul besoin de guide, et que les leçons d'un maître soient inutiles à celui que la pureté de sa vie signale aux yeux de tous comme un modèle. Vous les accepterez toutefois ne fut-ce que pour fortifier, comme vous le devez, vos bonnes résolutions et votre sagesse de ces exhortations, et vous rappeler vous-même à l'estime des dons célestes : Ainsi la vie que nous recevons de Dieu nous devient précieuse et ses bienfaits nous sont agréables dès lors que nous honorons et vénérons celui qui en est l'auteur.

eum egisse loqueris, etsi in ipso non invenisset quod dilueret, invenerat quod ornaret, quæ quotiens innocentibus datur, coronam pro humilitatis affectione conciliat. Ad hæc respondeas : quo me vertam, frater, qui præter lacrimas in præsenti luce nil habeo ? Adiciam, dei proximitatem invenire posse hominem, qui de hominum non lætatur : in loeo filii succedere posse conscientiam, quæ sanctos ejus heredes inveniat. Non unam ergo viam, si audire digneris, vitæ melioris ostendam, licet tua non egeat monitore perfectio nec magistro opus sit ei, quem fecerunt actuum suorum emendationes et honestamenta conspieuum, nisi tantum ut adhortationis, quam consilio tuo et prudentiæ debes, fidem diligenter expendas et ad cælestium munerum affectum te revoces, unde vitales auras et accipimus et amamus et gratum nobis fit beneficium, cujus colimus et veneramur auctorem. Ista sunt, quæ brevi sermone dolens magna

Voilà ce qu'en peu de mots j'ai pu vous écrire sous le coup de ma grande affliction ; je vous en adresse le témoignage entrecoupé de sanglots tandis que pour vous parler je suspends mes lamentations.

LETTRE II

ENNODIUS A SPÉCIOSA

Pieuse et noble dame de Pavie pour laquelle Ennodius professait la plus haute estime.

La douleur me force à rompre le silence. Il a servi ma vengeance mais au grand détriment de l'affection. Et pourtant que pouvais-je faire si non me taire et payer ainsi de retour votre refus de m'écrire ? L'unique moyen d'avoir raison de l'indifférence dont j'étais l'objet et qu'accusait assez votre persistance à me priver d'une parole que je révère, n'était-ce pas d'user de représailles et de cesser moi-même de parler ? Vous direz peut-être que dans ma condition (de diacre) c'est mal de se venger. J'en conviens, mais j'estime conformes à la loi tous les errements dont vous êtes la première à donner l'exemple. Qui donc se croirait coupable à faire ce que vous avez fait ? Qui estimerait digne des châtiments divins une

contexui, ruptam singultibus contestationem pro stili ubertate dirigens, dum muto lamenta conloquiis.

II

ENNODIUS SPECIOSÆ

Silentium meum dolor exigit, qui passus est crescere, dum de vindicta cogitat, dispendia caritatis. Quid enim fieri potuit, nisi ut tacendo vicem restituerem litteras deneganti, ut contemptus circa me, qui per abstinentiam venerandi sermonis innotuit, dum subduco conloquia, pari mucrone feriretur ? Dicas forsitan vindictam inimicam esse proposito. Sed omnia errata ita conputo quasi legis obsequium, in quibus vos esse contingit auctores. Quisquamne culpam putet facere quod fecisti et plectendum judicio divino censeat quod a te processisse cognoscat ? Æquo ergo animo sustine quod deliqui : dum

chose qu'il saurait procéder de votre initiative ? C'est donc d'un cœur léger que j'envisage ma culpabilité : dès lors que vous me précédez en cette voie, vous la lumière de l'Eglise, c'est vous qui en portez toute la responsabilité. Fidèle à mes promesses, je persévère dans la disposition d'être en toute chose, si Dieu m'en trouve digne, votre imitateur. La preuve : lorsque vous gardez le silence, je me tais ; lorsque vous parlez, je parle. Voilà pourquoi, sur votre ordre, je me suis remis à écrire et de même que précédemment je retenais dans une discrète réserve des paroles qui n'avaient pas le don de plaire, de même je m'empresse, maintenant qu'elles sont désirées, de les confier au parchemin de cette lettre.

Adieu, ma chère dame, splendeur de la conscience pure de tout nuage ; donnez longtemps l'exemple d'une vie sainte et daignez, si je n'en suis pas indigne, vous souvenir de moi. Excusez la brièveté de ma lettre ; la hâte du porteur me l'a imposée.

in ea re præcedis, lux ecclesiæ, ipsa voluisti. Ego servo animum, quem promisi, ut in universis, si mereor, æmulator existam, cujus rei fidem, dum tacentibus vobis taceo et quod loquentibus loquor, ostendit. Ad scriptionis ergo officium, postquam jussus sum, me reduxi, qui hactenus intra verecundum penetrale quæ non amabantur verba continui, simili in paginis pariturus obsequio. Salve, mi domina, bonæ splendor sine nube conscientiæ et ad exemplum sanctæ conversationis in longum producere et mei, si mereor, meminisse dignare, epistulari dans veniam brevitati, quam in angustum artavit festinatio portitoris.

LETTRE III

ENNODIUS A SPÉCIOSA

Chargé par son évêque de Milan d'un message pour Erduic qui habitait Pavie, Ennodius se faisait une joie d'y visiter Spéciosa. Mais avant d'entrer dans la ville il rencontra Erduic qui ne le laissa pas aller plus loin. Il fait part à Spéciosa du chagrin que lui causa ce contre-temps.

De quels poids sont écrasés les pécheurs et quelle expiation de leurs fautes lorsqu'ils voient leur échapper tout ce qui s'offre à leurs yeux et que, pour aiguillonner encore leurs désirs, tout ce qu'ils peuvent souhaiter se présente à eux, mais sans leur être accordé !

Une mission dont je m'étais chargé, m'avait fait entreprendre le voyage si désiré de Pavie et déjà tous les obstacles de ce trajet pénible étaient franchis. Je me plaisais à considérer que dans la pensée de mon évêque, toutes ces fatigues étaient supportées pour l'exécution de ses ordres, alors qu'elles servaient si heureusement mon amitié. Et voilà que tout à coup, sur le point de toucher au but et d'atteindre l'objet de mes vœux, le fruit de tant de labeurs m'a échappé. Oh ! douleur ! ce n'est plus une lettre c'est une tragédie que j'écris ! Déjà m'apparaissaient les murs de cette cité qui m'est à cause de vous presque aussi vénérable que les lieux consacrés par la religion ; déjà je pensais à ce que j'allais vous dire au cours

III

ENNODIUS SPECIOSÆ

Quanto deprimuntur peccatores suorum fasce factorum, quibus ab oculis tollitur quicquid offertur et ne in oblivionem desideria mittantur, vicinum fit nec contingi licet omne quod cupiunt ! Ad Ticinensem urbem votivam susceperam necessitatem et molesti itineris universa transieram, existimans hoc sacerdotem credere suis imperiis inpendi quod meo militabat affectui, cum subito circa metas votorum summo labore petitus jam de area fructus effugit. Pro dolor, qui me de spistolari alloquio ad tragœdiam vocas ! Muros venerandæ post religionis loca propter te civitatis aspexeram, jam grati parabam verba conloquii : vereor dicere quod remansit, ne loquendo cogar

d'un si agréable entretien : mais j'hésite à vous conter le reste de crainte que ce récit ne me renouvelle tout ce que j'ai souffert. L'illustre personnage Erduic, qu'à cause de vous qui êtes l'honneur de l'Eglise, je désirais visiter, vint tout à fait à l'improviste se présenter à mes yeux. Mes compagnons virent alors ce que je désirais ; alors se manifesta sous son vrai jour l'ardeur qu'auparavant je tenais cachée sous le couvert du susdit personnage ; je n'ai pas su dominer la peine que j'éprouvais et tenir secret ce que je voulais, ni déguiser le fond de ma pensée. Le cœur gros de chagrin, je me laissai ramener chez lui, puisque sa rencontre m'ôtait tout prétexte à prolonger mon voyage ; ma fatigue en était diminuée mais ce fut, je l'avoue, bien à contre-cœur.

Vous avez maintenant le témoignage de mon affection et de mes sentiments. A vous, si je dis vrai, de vous interroger et de juger de mes dispositions d'après l'amitié que vous me portez.

Je vous salue, ma chère dame, et vous prie de vouloir bien apprendre du porteur des présentes ce que j'aurais encore à vous dire.

denuo sustinere transacta. Inlustrem virum Erduic, quem me tu, ecclesiæ decus, desiderare feceras, inprovisus oculis casus ingessit. Ibi comites mei videre quid peterem : ibi animi mei æstus innotuit, quem ante sub prædictæ claudebam umbra personæ : necivi occultare per caritatis tormenta quod volui nec fucis aliquibus colorare conscientiam. Mærentem me ad domum reduxit qui prolixioris itineris causas incidit. Fatigationis meæ fateor conpendia non amavi. Ecce contestationem diligentiæ meæ et mentis adserui. Vestrum est, si vera dixerim, vos interrogare et animum meum affectionis vestræ æstimatione cognoscere. Domina mi, saluto et deprecor, ut libens per præsentium portitorem suggerenda cognoscas.

LETTRE IV

ENNODIUS A OLYBRIUS

Epanchements d'amitié.

Nul ne met en doute parmi les Sages qu'une promesse sacrée ne doive être tenue et que l'amitié née de sentiments généreux ne produise des fruits excellents. Quant à moi j'en appelle à votre conscience que lient des conventions auxquelles elle doit être fidèle : oui, comme le propriétaire d'un bon arbre qui sait le faire produire, je cueille les fruits de notre mutuelle affection. De part et d'autre on ne pourra nier que ce que l'on a souhaité durant les incertitudes de l'absence, n'ait été réalisé. Dieu répond aux vœux qu'on lui adresse soit par le châtiment, soit par des faveurs. Lorsque je considère la sainteté de ma vocation religieuse et la haute noblesse de votre profession, j'estime que ce que nous avons entrepris l'un et l'autre devait aboutir à l'union de nos cœurs, et lorsque je vois déjà grandir et se produire les fruits de cette amitié, je n'ai pu me refuser à entamer un entretien, car il n'y a pas d'excuse pour celui qui se trouve à portée et ne veut point parler le premier. En cela si je cherche à ne pas mériter le reproche de fouler aux pieds toute modestie, je ne prétends nullement ne pas être taxé

IV

ENNODIUS OLYBRIO

Nulli dubium est inter prudentes sacræ fidem promissionis inpleri et amicitiam, quæ fertilibus est maritata fomitibus, fructuum nobilitate gaudere. Ego conscientiam vestram appello jam statutis fidelibus obligatam : ego tamquam de bonæ arboris reditu, ita de caritate mutua idoneus carpo poma possessor : nulla partium in aucupio discessionis quod fieri voluit neget inpletum. Apud deum votis aut supplicium debetur aut præmium. Ego in me religiosi, in vobis nobilissimi consideratione propositi ad effectum inter nos concordiæ æstimo pervenisse quæ cœpta sunt, nec adulescentibus gratiæ et in novam lucem erumpentibus frugibus verborum potui negare commercium, cum culpa dignus sit qui in vicinitate positus noluit primus incipere. In hac ergo parte pudoris volens vitare dispendium

de témérité et je m'en console pourvu que je paraisse avoir atteint le résultat auquel a droit de prétendre le parfait littérateur.

Voici que j'ai chargé ce porteur si opportun, d'un bagage indigeste où l'art fait absolument défaut. J'ai péché par excès d'affection ; c'est une faute qui mérite à ceux qui s'en rendent coupables et l'indulgence et des faveurs. Je vous prie donc, en vous payant le tribut de mes salutations les plus empressées, si j'ai quelque place en votre cœur, de me le montrer en m'adressant une très longue lettre ; car de même que vous savez parler d'amour avec éloquence et que vous ne tarissez pas lorsque vous en donnez l'assurance, de même vous êtes incapable de vous jouer de quelqu'un en le payant de mots.

LETTRE V

ENNODIUS A LACONIUS

Lettre d'amitié.

Ce n'est jamais, entre amis, une bonne façon de faire expier une offense que d'y employer le silence. Celui qui a recours à cette vengeance d'un nouveau genre, en souffre plus que le coupable. Il ne faut pas pour corriger d'une faute se rendre soi-même coupable, ni que le souci de guérir les autres en fasse prendre la maladie. J'ai voulu imiter le silence obstiné

nolo evadere opinionem temerarii, dummodo ad effectum me ostendam pervenisse perfecti, Opportunissimum portitorem sarcina inperiti sermonis oneravi affectu delinquens, per quem qui peccaverit et veniam meretur et gratiam. Rogo ergo salutationis effusissimæ debitum solvens, ut, si me cordi habetis, de uberrimi ostendatis directione conloquii, quia sicut amoris elocutor et copiosus adsertor es, ita nescis alicui blanda verborum fucatione deludere.

V

ENNODIUS LACONIO

Numquam inter amantes silentio bene multatur offensa : gravius inventorem percutit vindictæ novitas quam errantem : nefas est pro emendatione culparum culpas adhiberi, dum studio curationis qui medetur ægrescit. Volui taciturnitatem quam circa me hactenus mei

que jusqu'à ce jour, me laissant dans l'oubli le plus profond, vous avez gardé à mon égard ; mais la douceur de mon caractère ne m'a pas permis d'égaler dans l'expression de mon mépris les esprits fortement trempés. Je n'y ai pu tenir, je l'avoue ; vaincu par la faiblesse de ma nature (vous allez, j'en suis certain, le considérer comme un défaut), lorsque vous négligez de m'écrire je vous en aime davantage et je vous le témoigne par une plus longue lettre ; votre long silence me désole et je ne m'en console qu'en prolongeant mon entretien. J'attendais, il est vrai, de vous la faveur d'une première lettre, mais je n'ai pas voulu, en gardant plus longtemps le silence, me priver moi-même de la réponse ; j'estime que l'unique moyen pour moi de vous amener à me parler c'est de vous adresser moi-même la parole.

Or donc, mon cher Seigneur, je vous rends, comme je le dois, l'hommage de mes salutations et vous prie d'accueillir avec votre bienveillance accoutumée le porteur des présentes que je vous ai dépêché tout exprès. Et puisque vous avez perdu l'habitude d'écrire, remettez-vous y, car rien ne contribue à refroidir la sympathie comme de se montrer avare de paroles.

inmemores servastis imitari, sed homo lenis animorum fortium non potui æquare contemptum. Victus sum naturæ fragilitate, confiteor, et quod vos credo conputare inter vitia plus amando stili abstinentiam effusa loquacitate pensavi et longi dolorem silentii sermonis ubertate conposui. Expectans quidem a vobis prævium munus in litteris, sed nolui mihi ipse, dum diu taceo, negare responsum, æstimans, quod loquendi formam dare nisi loquendo non possem. Proinde, domine mi, salutationis debendæ obsequium solvens perlatorem præsentium ad vos specialiter destinatum solita dignatione suscipite et sublatum de consuetudine scribendi usum reparate, ne in damnum gratiæ parcitas contingat ista verborum.

LETTRE VI

ENNODIUS A POMÈRE

Il y a tout lieu de penser que, lors de son voyage en Gaule (494), Ennodius n'avait pas manqué d'entrer en relation avec le célèbre grammairien Julien Pomère. Venu d'Afrique, Pomère s'était fixé à Arles. Il y fut ordonné prêtre et y devint abbé. Sa réputation, comme grammairien, fut si grande, que les esprits les plus éminents, tels que les Césaire et les Rurice, se faisaient gloire de suivre ses leçons.

Ennodius écrivait assez fréquemment à Arles, où il comptait encore des parents et où résida longtemps sa sœur Euprépie. Une de ces lettres, écrite, parait-il, sans trop de soin, tomba sous les yeux de Pomère qui émit à son sujet une appréciation peu avantageuse. Ennodius en fut instruit et, blessé dans son amour-propre de Romain, il voulut justifier la vieille Italie (3). *Cette lettre donne une très haute idée de l'éclat des lettres et de la prospérité des écoles dans le midi de la Gaule au commencement du VIe siècle.*

Faudra-t-il toujours m'abstenir de vous écrire? faudra-t-il laisser mon nom tomber tout à fait dans l'oubli, faute d'entamer un commerce épistolaire qui le rendrait illustre? Je consens à passer pour téméraire pourvu que je puisse me faire connaître d'un homme qui possède la perfection. Je veux être le premier à écrire afin de faire passer à l'Italie les trésors littéraires de la Gaule dans toute leur excellence. Vous pensiez peut-être pouvoir quelque part rester ignoré, vous qu'une science éclatante manifestait jusques aux confins du monde? Et je voudrais proclamer vos mérites si la pauvreté de mon talent et mon insuffisance ne m'empêchaient de les

VI

ENNODIUS POMERIO

Quousque tantum licebit abstinentiæ? Quousque fama nobilis epistularibus destituta conmerciis veterescet? Nolo evadere opinionem temerarii, dummodo ad notitiam possim pervenire perfecti. Volo esse paginarum prævius destinator, ut Galliarum bona ad Italiam migrent sine ullo formæ suæ translata dispendio. An forsitan putabas te in quocumque loci delitescere, quem scientiæ lux longe positorum monstrabat aspectui? Et nlsi me in laudibus tuis domestica quidem relatio, sed per inperitiam sui pauper angustet et amplis-

célébrer dignement ; je voudrais montrer comment vous avez nourri votre esprit de ce qu'il y a de plus parfait dans les deux littératures (Grecque et latine) et qu'elle force votre talent a tiré de cet aliment. Je ne dis rien des dons merveilleux que vous avez reçu du ciel et dont vous vous trouvez pourvu sans le concours de personne, car nous devons attribuer à une faveur divine ce dont on ne trouve point d'exemple chez les hommes. Mais je me réserve, si Dieu me prête vie, de revenir plus tard sur ce sujet et de le traiter avec plus de soin.

J'en viens à la façon dont, malgré la distance qui nous sépare, j'ai été l'objet de vos leçons. D'après ce que le porteur des présentes, le saint homme Félix, a raconté, une de mes lettres dictée sans soin étant tombée sous vos yeux, vous y avez recherché, vous le nourrisson des muses du Rhône, ce que vaut la littérature de Rome et quelle est la mesure du talent en Italie. Le critique attentif et délicat, trouva matière à limer, n'ayant sous les yeux qu'une grossière ébauche. Je ne sais avec quelles disposition fut faite cette lecture pour qu'il en soit résulté une pareille sentence ? surtout lorsque je me rappelle ce qui est écrit que « *le père de la poésie, le prince de l'Hélicon, Homère lui-même ne fut pas à l'abri des traits acérés de la critique* ».

sima meritorum tuorum præconia relatoris artet exilitas, utriusque bibliothecæ fibula perfectionis ex gemino latere venientis partes maximas momordisti, procurando ut tali ingenium tuum saturitate pinguesceret. Taceo summam cælestis conlatam beneficii et dotibus sine humano adjutorio supernis instructum, Recte enim hoc æstimatur venire de superis quod inter homines nullo constat exemplo. Sed hæc melius secuturis vita comite censeo reservanda temporibus. Ad illud venio, in quo me sejunctissimus instruxisti. Quantum habuit præsentium portitoris sancti Felicis adsertio, in epistulis meis sine cura dictatis Romanam æqualitatem et Latiaris undæ venam alumnus Rhodani perquirebas. Sollicitus credo scrutator et diligens quid lima poliret invenit, dum per infabricata verba discurreret. Nescimus qua quid mente homo legerit quod hac profert deliberatione sententiam ? Maxime cum scriptum sit :

IPSE PARENS VATUM, PRINCEPS HELICONIS, HOMERUS,
JUDICIS EXCEPIT TELA SEVERA NOTÆ (a)

a. Claudianus *Epigram.* ad Alethium, vs. 13.

La langue latine jette de l'éclat chez les indigènes et chez ceux qui s'y sont initiés dans ses propres écoles; mais c'est une merveille de voir avec quel succès elle est cultivée par les étrangers. Je ne veux point entrer en discussion sur l'éloquence ni m'arroger le droit de peser la valeur littéraire de chacun : il suffit à ma profession de m'appliquer à la doctrine. Si pourtant autrefois, lorsque, jeune encore, j'étais épris des beautés littéraires, quelqu'un m'eut blessé d'un tel coup de dent, je n'eusse pas manqué de lui servir une réplique qui m'eut permis et de me justifier et de n'avoir pas à baisser pavillon.

Maintenant adieu, mon cher seigneur, et songez plutôt à me favoriser de vos leçons sur les matières ecclésiastiques. Ecrivez ou mandez-moi quels parents eut Melchisédech, quel était le plan de l'Arche, le symbole de la circoncision et ce que renferment les mystères des prophéties. Laissons les sujets profanes, semblables par leur frivolité à la trame de Pénélope.

Rogo et si indigenis et inter studiorum suorum palæstra versatis fulget latinitas : mirum dictu, quod amat extraneos. Periclum facere de eloquentiæ pompa non debeo nec præsumo qualiter quis valeat experiri, cum professionem meam simplici sufficiat studere doctrinæ. Si me tamen quondam studiorum liberalium adhuc novitate gaudentem aliquis tali dente tetigisset, parassem vel quod ad excusationem esset idoneum vel quod non puderet objectum. Nunc vale, mi domine, et circa me ecclesiasticæ magis disciplinæ exerce favorem. Scribe vel manda Melchisedech parentes quos habuerit, explanationem arcæ, circumcisionis secretum et quæ propheticis mysteriis includuntur. Ista quæ sunt sæcularium schemata respuantur, caducis intenta persuasionibus, telæ similia Penelopæ.

LETTRE VII

ENNODIUS A FIRMIN

Eloge de ses talents littéraires, incurie des porteurs, lettres perdues

On accorde à l'amour d'exiger ce que le défaut de talent ne permet de produire qu'imparfaitement, et lorsqu'il faudrait pour orner le discours les audaces de langage qui nous manquent, l'amitié ne nous laisse pas la ressource du silence, même lorsque c'est le cas de répéter avec Tullius que si l'on n'y était forcé ce serait une énorme ineptie que de parler en de telles conditions. Mais dans le domaine des récits et à travers ces sentiers qu'il faut se frayer avec la faux de la doctrine, l'affection que la considération de notre incapacité ne saurait enchaîner, impose en souveraine ses lois. Une fois fixée au fond du cœur l'amitié y exerce son empire, persuadée que le poids des mots et la pompe du langage ne sauraient toucher celui que préoccupe la santé d'un parent éloigné ; elle estime qu'on ne peut s'offenser d'une faveur et qu'il suffit pour nous combler de joie qu'une lettre nous apporte les bonnes nouvelles que nous souhaitons. Mais vous, dont le talent a été mûri par l'expérience, vous qui possédez en un style châtié l'abondance

VII

ENNODIUS FIRMINO

Exigat licet amor quod non potest implere perfectio et inpetret caritas, ut per loquelæ audaciam quæ ornare poterat pereat spes tacendi, maxime cum sit dicendi, ut Tullius refert (*a*), nisi cum necessaria nimis inepta condicio : sed inter narrationum vias et itinera aperienda falce doctrinæ teneri nescius virium consideratione regnat adfectus. Inperatoris loco dominatur semel penetralibus cordis infixa dilectio, credens quod non de verborum pondere vel pompa capiatur qui de absentis propinqui est salute sollicitus nec existimat quod nasci possit offensa de gratia, hoc ad lætitiam satis esse coniciens, si optatam nuntiet epistula sospitatem. Sed vos, quos libra peritiæ in eloquii lance pensavit, quibus ubertas linguæ, castigatus sermo,

a. Cicero de orat. I 24, 112.

du langage, vous qui maniez à la perfection la période latine et savez à merveille façonner un discours, il est tout naturel que vous recherchiez chez les autres ce que vous pratiquez, que vous leur demandiez ce qui fait vos délices. Nous qui nous trouvons éloignés des écoles et ne pouvons profiter des leçons qui s'y donnent, nous sommes réduits à n'opposer aux flots de l'océan que le mince filet de notre aride talent ; nous ressemblons à celui qui voudrait opposer aux rayons du soleil la faible lumière d'une lampe. La pauvreté de mon savoir éclate au loin et si mon bavardage ne trouvait son excuse dans l'amitié, mon affection me ferait taxer d'impertinence. Le génie de la langue, il est vrai, découle de la race et les nobles productions de l'esprit en sont le fruit naturel ; mais je suis inférieur à ma parenté. Comme si je ne vous étais qu'un étranger, je n'ai rien des talents ni de l'immense savoir qui vous sont propres. Incapable de vous imiter, c'est tout au plus si je puis vous louer. Bien que mon jeune talent d'écrivain n'ait pas encore atteint sa maturité et qu'accablé sous le poids de vos faveurs, je sois dans l'incapacité de payer une si lourde dette, je ne laisserai pas néanmoins de confier ma frêle nacelle aux flots d'une mer tranquille, car n'est-ce pas de l'ingratitude que de ne pas manifester sa reconnaissance ? Dites-moi donc, je vous prie, d'où il vient que je compte au nombre des bienfaits divins les bonnes nouvelles que le porteur m'a données de

Latiaris ductus, quadrata constat elocutio, quæritis nimirum in aliis quod exercetis, quæritis quod amatis. Nos ab scolarum gymnasiis sequestrati, arentis ingenii guttis quædam oceani fluenta provocamus, quasi lychnis contra solis radios pugnaturi. Mei macies longe se monstrat studii et nisi excusetur pietate garrulitas, dispendium proprii pudoris est quod amavi. Vena quidem linguæ a generis fonte trahitur et fervore genuino solet fetura nobilis incitari. Ego mea sum inpar prosapia : me dotibus vestris quasi peregrinum scientiæ plenitudo non tetigit : ego vos tantum laudare magis quam imitari valeo. Et quamvis necdum in me ad florem venerit matura facundia et pressus onere gratiæ solvendi deserar facultate, committo tamen cymbam tenuem placido mari, quia parum ab ingratitudine differt muta gratulatio. Unde nascitur quæso, ut prospera quæ de vobis perlatoris relatione cognovi inter cælestia mihi beneficia conputentur ? Et quamvis reddere deberem sermonis officia, sed quia portitorum

votre personne ? Je n'avais, il est vrai, qu'à répondre de même de vive voix ; mais comme il faut attribuer à l'incurie des porteurs si les lettres que vous m'avez adressées furent retenues en route ou perdues, je n'ai pas hésité à tirer mon amour propre de la retraite où il se tenait à l'abri et je m'expose sans réserve à la critique de votre lecture.

Adieu, mon cher Seigneur, et daignez honorer quelqu'un qui vous aime de la faveur de fréquentes lettres. C'est un soin qu'il n'est permis de négliger ni à l'amitié ni à l'éloquence.

LETTRE VIII

ENNODIUS A APOLLINAIRE

Amitiés. Ennodius se plaint que les lettres sont fréquemment interceptées.

Les exigences d'autrui servent nos vœux et répondent à nos propres désirs lorsque c'est pour notre joie que nous faisons preuve de condescendance. Qui ne rechercherait pour soi, même en y mettant le prix, ce qu'en cette occasion il donne aux autres ? Ainsi ce n'est pas moi qui dois aux porteurs des présentes, mais eux qui me sont redevables ; et non seulement ils ne me pressent pas de les payer, mais ils se reconnaissent mes débiteurs. Il ne faut point me taxer d'incurie si je vous écris rarement : il arrive fréquemment, et je viens d'en avoir

neglegentia fecit ut directæ a vobis aut retinerentur aut perderentur epistulæ : ego tamen verecundiam meam in statione degentem ad incerta deduxi et totum me legendum sapori vestro conmitto. Salve, mi domine, et amantem vestri frequentibus colite muniis litterarum. Circa quæ studia pigrum esse nec diligentem convenit nec facundum.

VIII

ENNODIUS APPOLLINARI

Pro voto militant desideriis propriis necessitates alienæ, dum in gaudium nostrum aliquorum precibus exhibemus obsequium. Quis non pretio propter se quæreret quod alteri sub hac occasione præstatur ? Debent mihi nunc perlatores præsentium debita mea et non solum me ad solutionem non pertrahunt, sed se fatentur obnoxios.

la preuve, que les lettres sont interceptées. Que les porteurs reçoivent donc, si vous m'aimez, la récompense de ce service : car s'ils ont exigé de moi ce qu'il convenait de vous envoyer, ils vous apportent, je pense, des lettres comme vous désirez en recevoir.

Mon cher seigneur, en vous rendant les hommages de mes salutations, je demande à Dieu que les présentes vous trouvent en bonne santé et que sur le champ vous rendiez une réponse pour demander de mes nouvelles et me donner des vôtres.

LETTRE IX

ENNODIUS A OLYBRIUS

Lettre d'amitié.

Enfin ce que je souhaitais depuis si longtemps m'arrive au gré de mes désirs : Cette soif ardente de vos lettres qui me dévorait, les flots abondants de votre éloquence la rassasient ; ces ardeurs que redoublaient encore les longueurs de l'attente, les ondes qui coulent séduisantes à mes lèvres, les appaisent. Mais pourquoi affirmé-je que je suis au comble de mes vœux,

Non est incuriæ quod raro a me scripta prorogantur : similia frequenter, ut nunc repperi, bona se subtrahunt. Inveniant ergo hujus beneficii fructum, si me diligitis, portitores, qui sicut a me ea, quæ erant obferenda, exegerunt, ita ad vos, ut opinor, de scriptionis commercio optata perducunt. Domine mi, salutationis obsequia restituens Deum precor, ut hæc vobis in bona valitudine porrigantur et reddatur ilico pagina, quæ meam quærat, vestram nuntiet sospitatem.

IX

ENNODIUS OLYBRIO

Vix aliquando mihi ea quæ diu cupita sunt ex sententia successerunt, ut sitim, quam ex litterarum vestrarum ardore conceperam, eloquentiæ divitis unda satiaret et æstus, quos expectatio longa geminaverat, adridentia labiis fluenta restinguerent. Sed cur me ad votorum adseram summam fuisse perductum, cui majus nascitur de

alors que les faveurs obtenues ne font qu'accroître mes désirs et que les flots de vos discours, qui devraient apaiser ma soif, l'irritent davantage ? En ceci j'apprends clairement combien la raison humaine a peu l'intelligence des choses ; elle ne sait bien apprécier que ce qu'elle désire ; elle a coutume d'estimer davantage ce qui ne s'obtient que plus tard et malgré que nous possédions en abondance de quoi être heureux, nous ne savons point renoncer au désir de l'infinité de choses qui nous manquent. Et maintenant, je l'avoue, lorsque je me considère, je demeure stupéfait de la précaution bien superflue que vous prenez dans votre lettre de vous excuser, et lorsque vous atteignez le comble de la perfection du style, que vous y voguez à pleines voiles et que tous les vents vous sont favorables, vous dites que le souffle manque à vos discours et que vous auriez besoin de rames ! Il n'est pas permis de concevoir une crainte chimérique et qui ne repose que sur de fausses allégations. On a besoin de rames lorsque les vents apaisés ne soufflent pas pour pousser les navires. Mais on n'en a que faire lorsque les vents propices conspirent à procurer une heureuse navigation. Les flambeaux n'ajoutent point à la lumière du soleil, et toutes les étoiles réunies ne rendront jamais plus brillante la clarté de la lune. En vous offrant, seigneur, comme ci-devant, l'hommage de mes salutations, je prie votre grandeur de ne pas me priver de ce que méritent les élans de mon affection pour elle, et puisque je ne

inpetratione desiderium, dum de sermonum vestrorum flumine pectus ardescit ? Ostenditur mihi liquido quam sit rerum nescia mens humana, quæ dum pretium propriæ ambitionis intellegit, adsuescit plus amare ad quod tarde pervenit, et dum abundat in præsentia quo lætetur, magis superest quod requirat. Nunc, confiteor, in litteris vestris superforaneam cautionem mei æstimator expavi, ubi dum secundis in altum loquelæ vestræ portarentur vela proventibus et in obsequio militaret quicquid spirat, remigium vestris dicitis deesse conloquiis. Non est licita veri diligentia sequestrata quam pingunt verba formido. Remis opus est, quotiens nullo flaminum puppes juvantur inpulsu : his non eget cui secundam navigationem fecit conspiratio devota ventorum. Sol facibus non juvatur nec lunaris globi claritudinem minorum siderum aliquando inlustravere collegia. Domine, ut supra honorem salutati exhibens precor, ut apud magni-

vous ai point caché ce que je désire et que déjà vous daignez m'écrire fréquemment, veuillez même le faire longuement.

LETTRE X

ENNODIUS A FAUSTUS

Il le félicite des précoces succès oratoires de son fils Aviénus. Invocation des saints.

Si le roi du ciel considérait mon mérite il ne m'accorderait que de minces faveurs, si même je n'encourais pas de terribles châtiments. Juste appréciateur de ce qui m'est dû, je me gargarderais d'ambitionner ce que je ne puis mériter. Mais rendons grâces au seigneur qui pour nous maintenir dans l'humilité nous corrige de nos errements et relève ainsi nos espérances.

Je dois ce préambule aux dictions (4) du seigneur Aviénus. A peine convalescent et lorsque nous étions encore partagés entre l'espoir et la crainte, il a ainsi dissipé mes cruelles inquiétudes. Il s'est souvenu de sa race et nous a donné un échantillon de ce que sera son éloquence. J'avais, il est vrai, prévu ses succès et je savais quels riches trésors d'éloquence il

tudinem vestram studiorum meorum fructu non caream, postquam vobis quid cuperem non celavi, ut scriptionis operam quam hactenus protulistis stili frequentia vel ubertate pensetis.

X

ENNODIUS FAUSTO

Meritum meum regnator cælestis si adtenderet, aut exigua bona adipiscerer aut magna supplicia et mei idoneus æstimator, quo meritis pervenire non poteram, voto non tenderem. Sed gratias illi, qui delicta nostra sic ne extollamur resecat, ut spem ad latiora perducat. Domni Avieni dictionibus a me debentur ista præloquia, qui necdum ad bonam valitudinem reductus animum meum sollicitudinis catena laxaverat, dum adhuc inter spem et metum anxii vota penderent. Naturam respiciens indicavit quo tonaret eloquio. Judicio quidem ista præceperam et altricem nobilis metalli venam in thesau-

tenait en réserve. Mais encore ici j'osais à peine espérer ce que je ne méritais pas d'obtenir. Je le dis aujourd'hui et j'en atteste la divine miséricorde, s'il y a en Ligurie des gens capables de juger du génie littéraire et de sa splendeur, ils vont sûrement croire que vous avez vous-même collaboré à ce discours, œuvre d'un jeune homme dont la précoce sagesse égale celle des vieillards.

Mais toutes ces choses, je les dis surtout, et avec des larmes de joie, à ceux qui par le martyre ou par l'éclat avec lequel ils ont confessé la foi, ont fait inscrire leur nom au nombre des élus ; qu'ils daignent assurer à ces débuts une suite heureuse.

Je vous salue et tout en vous rendant les humbles devoirs d'un serviteur, je suis disposé, tant ce que vous m'écrivez m'a fait plaisir, à m'en réjouir envers et contre tous. Dans ces dispositions, en effet, nos ennemis sont impuissants à troubler notre sérénité. Dieu nous donne en cela une joie que la jalousie humaine ne pourra nous ôter.

ris quos pepererat agnoscebam. Sed etiam in hoc peccator evenire vix credidi quod adsequi non merebar. Verum dico teste divina clementia, si sunt aliqui in Liguria, qui de litterarum possint genio et splendore judicare, vos crediderunt in illa dictione laborasse, quam ætati præjudicans canus jam in puero sensus excoluit. Sed ista magis illis cum lacrimoso gaudio dixi, quos aut effusus sanguis albo curiæ cælestis adscripsit aut clara confessio, qui secundis confirment primordia nostra successibus. Vos famuli humilitate et obsequio salutans opto inter quævis, dum istis animum relaxatis, adversariorum mala gaudere. Nihil est enim, in quo inimicorum possimus damna sentire. Hoc nobis Deus contulit, quod invidia terrena non subtrahat.

LETTRE XI

ENNODIUS A FAUSTUS

Nouvel éloge des discours du jeune Aviénus.

Que me reste-t-il à faire puisque vous écrivez vous-même ce que je pourrais vous répondre et que par le don de prescience dont le ciel vous a favorisé, vous exposez d'avance tout ce que l'intelligence des autres pourrait trouver? Il faut reconnaître que cette faculté de remplir le rôle de deux personnages dépasse la mesure ordinaire de l'humanité ; mais sachons rapporter ce don à celui qui en est l'auteur.

Quant à moi, je n'ai point promis de renvoyer le discours qui doit faire pâlir la gloire de l'antique Tullius, pour la bonne raison que je mis à rendre le cahier un empressement plus grand que ne comportait la lenteur de mon esprit, et pour être fidèle à ce soin, je renonçai à en tirer tout le profit possible. Ainsi je ne gardai du précieux discours par devers moi que ce que, par amour pour la bonne réputation de l'auteur, ma mémoire voleuse avait pu en soustraire. Je ne dirai point en quoi consista le choix et ce que, bien à contre-cœur, du reste, je restituai, et ce que je gardai avec amour, pour que vous n'ayez pas lieu de penser que, sans d'ailleurs lui faire tort, vous

XI

ENNODIUS FAUSTO

Quid faciam, quando rescribenda vos scribitis et pro bono præscientiæ cælo vobis obsequente concessæ quicquid alienum pectus potuit investigare narratis? Liqueto supra hominem esse duorum sic implere personas, sed ad illum referantur ista, qui præstitit. Ego tamen remittere me orationem, per quam in umbram antiquus Tullius trudetur, non promisi, quippe qui acceptum quaternionem sub majori quam ingenio meo commodabat celeritate reddideram, dum fidei serviens quæ ad profectum poterant pertinere contempsi. Nihil apud me de veneranda tunc dictione remanserat, nisi quod ad fructum, quantum æstimo, bonæ opinionis reposcenti memoria furante subduxeram. Nolo dicere, quale fuerit quod invitus restitui, quale etiam quod amavi, ne manifesto credatis vos alleganda sine sui

l'aviez d'avance indiqué. Au reste le seigneur Aviénus, dont la gloire m'illumine, a déjà malgré sa jeunesse donné de telles preuves de son indulgence que je suis pleinement rassuré sur cet objet. Il m'a fait parvenir un papier que je considère pour moi comme un titre de noblesse : Depuis que j'ai cet écrit j'en tire toute mon éloquence et ma sagesse. Mais puisque je dois renoncer aux bienfaits d'autrui, je le renverrai par le prochain courrier. Je le fais sans éprouver en moi ce sentiment de bienveillance qui nous empêche de refuser ce qui peut être utile à l'esprit des autres ; je sais me mêler au public avec prudence, malgré ma vocation (5). Mais j'en atteste celui à qui rien n'est caché, ces dictions que le monde est unanime à louer, louanges qui sont la condamnation de mon incapacité, ces dictions qui sont les vôtres, tous les tourments du monde ne pourront me forcer à les donner à qui que ce soit.

Mon cher seigneur, je prie votre Révérence d'agréer mes salutations et l'assurance que jamais la négligence n'amoindrira mes sentiments à son égard, ni la flatterie mon affection.

dispendio prædixisse. Curis meis tamen super hac parte serenæ lucis meæ domni Avieni miseratio licet incipientis tamen jam probata succurrit : quandam scedulam, quæ ipsi remanere potuit, ostrum mihi nobilitatis ingessit : hanc hactenus habui, inde sum et locutus et sapui. Sed postquam et aliena beneficia jussus sum perdere, perlatore eam sequente destinabo, non eam in me pro peccatis meis intellegens benivolentiam, ut quod externorum muniret ingenia bene credulus non negarem, sciens me hominibus quod inpugnat propositum cautione miscere. Verum dico illo teste, cui nota sunt omnia, a me illas mundi ore celebratas dictiones vestras, quod credo inscitia mea fieri, cuiquam dari nec tormenta conpellunt. Domine mi, salutationem reverentiæ vestræ exhibens contestor, quia neque neglegentia judicium meum neque adulatio inpugnat affectum.

LETTRE XII

ENNODIUS A ASTYRIUS

Ennodius dans une précédente lettre à Astyrius (I, 24), s'était permis de lui adresser quelques observations sur la rudesse de son style. Astyrius prit mal la chose et répliqua par une lettre qu'Ennodius compare ici plaisamment aux oracles des prophètes. Il se justifie et reproche à son cousin d'écrire à tout le monde la même formule de lettre, se contentant de changer l'adresse.

Votre sublimité prend conseil des oracles des prophètes et sur la foi de leurs antiques sentences elle se livre à de nouveaux écarts. Vous avez avisé à ne pas laisser mon admonition vieillir dans l'oubli et perdre de son efficacité. Il fut écrit en effet par les serviteurs de Dieu dont la doctrine mérite d'arriver aux oreilles de ceux qu'inspire la prudence et de les attirer par la saveur de leurs discours, que l'on perd sa peine lorsque l'on adresse des monitions à des gens qui ont une autre manière de voir. Quant à moi, d'humble condition, d'un langage pauvre, ce n'est que pressé par les exigences de la parenté que je vous ai ainsi parlé et seul, le désir de vous témoigner mon affection a dicté la réponse de ma précédente lettre, écrite avec la liberté qu'autorisent les liens du sang. Maintenant je vois avec peine que perdant tout le profit de vos injures, vous paraissez prendre, sous les dehors trompeurs

XII

ENNODIUS ASTYRIO

Propheticis oraculis sublimitas tua præstat obsequium et ad fidem veterum sanctionum militat novellis excessibus. Providisti ne segnior admonitio remaneret valitudine subtracta neglectui. Scriptum enim est per dei cultores, quorum aures prudentum debeat doctrina transire, quos salsi sermonis sapore pertrahere, allegans perire monita, quæ in alia constitutis deliberatione præstantur. Ego tamen loco humilis, lingua mendicus solis antea necessitudinis stimulis verba concessi et ad contestationem diligentiæ prioribus litteris exhibui sub sanguinis libertate responsum. Nunc male est animo, quod injuriarum fructu carens sumpsisti forsitan mentita apud te urbanitate jactantiam, nesciens quod auctorem repetunt tela, quæ indocilis adversus alterum

d'une fausse urbanité, des façons de jactance. Vous ignorez que les traits lancés d'une main inexpérimentée reviennent frapper celui qui les a tirés. Qui donc considérerait comme outrageante une parole dont aura seul à rougir celui qui l'a prononcée ? C'est le propre des méchants de penser de tout le monde ce qu'eux-mêmes méritent, et c'est leur consolation de ne voir nulle part l'innocence. Le tourment d'une vie criminelle c'est de croire n'avoir pas de complices. J'ai écrit ces choses uniquement pour obéir à ma vocation qui me fait un devoir de combattre le vice. Ma dent n'a pu blesser que celui qui se reconnaît coupable. Lorsque nous attaquons les vices c'est se déclarer coupable que de s'en irriter. C'est-il donc vous faire injure que de sentir dans vos écrits au lieu de l'œuvre du stylet celle de la charrue, ou de m'attribuer des messages que je ne reconnais pas à la lecture ? Le Seigneur sait en effet que si votre lettre n'avait porté l'adresse de mon nom j'ignorerais à qui elle fut destinée. Gardez pour vous vos facéties ou bien réservez-les à ceux avec lesquels, comme avec des muets, vous n'avez de relation qu'en silence, et ne correspondez que par signes.

En vous adressant l'hommage de mes salutations je vous prie de vouloir bien, dans vos lettres, tenir compte des lieux, des temps et des personnes, de crainte que ce que je ne prendrai pas comme écrit à moi, n'aille offenser quelqu'autre. Je crois

manus emiserit. Quis putet contumeliam, quæ solam conscientiam destinantis adfligit ? Inproborum natura est, hoc sentire de omnibus quod merentur et in malis solacium nusquam videre innocentiam. Tormenta sunt maculatæ conversationis non sibi credere esse participes. Hæc illa mente descripsi, qua memor propositi odium conpellor debere criminibus. Nullum dens meus nisi de se tetigit confitentem : dum vitia incessimus, reum ira manifestat. Nam injurius sim, si stili loco vomerem sentiam aut mihi scripta conputem quæ relegens non agnosco. Scit enim dominus quia, si non nostro nomine notata fuisset epistula, ad quem fuisset directa nescirem. Tibi habe facetias tuas aut illis reserva, cum quibus vobis sine oris officio per clandestinæ familiaritatis communionem clamor est actuum. Ecce salutationis honorificentiam solvens deprecor, ut in dirigendis epistulis loca, tempora, personas adtendas, ne quod ego ad me scriptum non conputo, alterum forsitan lædat, quia æstimo te hujus epistulæ

en effet, que vous avez adressé à plusieurs la banale formule de cette lettre et qu'avec le seul changement des noms, vous l'expédiez à chacun de vos correspondants, sans tenir compte le moins du monde de ce qui peut personnellement leur convenir.

LETTRE XIII

ENNODIUS A OLYBRIUS

Règles du style épistolaire; éloge de l'éloquence d'Olybrius comme avocat.

Comme le dit un personnage d'une éloquence remarquable, c'est la règle du genre épistolaire d'être sans apprêt, et le comble du génie consiste dans une habile négligence. En ce genre d'écrit, ce n'est qu'au détriment de l'agrément que l'on sue et que l'on se met l'esprit à la torture. Qu'est-il besoin de mots forgés à l'enclume pour donner des nouvelles et en demander? Dans ces relations, le mieux est de nous présenter le front dépouillé de tout ornement : l'intimité de la conversation répudie l'apparat du diadème. Le commerce épistolaire atteint la perfection dès lors qu'il ne paraît pas y prétendre. Mais le discours de votre Grandeur, riche et soigné, ne sait point se renfermer en d'étroites limites et le trésor de votre

formulam ad plurimos destinasse et sola nominum conmutatione eam per singulos sine meritorum consideratione transmittere.

XIII

ENNODIUS OLYBRIO

Ut tradit quædam eloquentiæ persona sublimis, lex est in epistulis neglegentia et auctorem genii artifex se præbet incuria. In quo opere illud subducitur gratiæ, quod cruciatuum testis sudor invenerit. Caminis excocta fabrilibus verba non flagitat salutis suæ nuntius et quæsitor alienæ. Melius [si] in his commerciis pura elocutionum fronte congredimur : diademata simplex conloquii cultus abjurat : epistularis communio si quando affectatum decorem fugit, obtinuit. Sed magnitudinis vestræ dives et elucubrata narratio mendicis limitibus nescit includi nec oris thesaurum quibuscumque artare confiniis :

parole ne peut être resserré en un cadre quelconque; à la manière des grands fleuves elle méprise toute digue. Lorsqu'il arrive à cette riche langue de franchir les épaisses clôtures des affaires journalières, on croirait qu'elle fait son unique occupation d'études auxquelles elle ne se livre que tout à fait par hasard. Oui, si la paix dont nous jouissons ne témoignait que le gouvernement de la chose publique vous a été confié et qu'à vous seul vous tenez en main l'administration générale de tout ce qui intéresse l'Italie, on serait tenté de croire que la culture des lettres fait votre unique souci et que vous vous y consacrez entièrement. C'est Dieu qu'il faut remercier de ces dons : C'est lui qui vous a donné à la fois et l'amour de la science et cette perfection de style qui est le fruit des études. La flèche légère qui fend les airs n'est pas si rapide que le discours où vous exprimez les conceptions de votre esprit. Rien ne lui est un obstacle ; aucune difficulté ne peut ralentir sa marche ; s'il s'en présente quelqu'une il la franchit et c'est merveille de voir comment votre savante parole change l'aspect d'une cause. En vérité vous êtes digne de l'emploi que vous avez choisi : Tout ce que vous dites en faveur de la vérité apparaît vérité ; impossible aux juges les plus perspicaces de ne pas s'y rendre. Les ergoteurs les plus minutieux doivent en

magnorum more fluminum riparum frena contemnit. Nam dum compositum velamen occupationis locuples lingua transgreditur, his tantum se studiis militare significat, ad quæ vel occasione perducta est. Et nisi vobis quietis nostræ testimonio reipublicæ gubernacula sentiremus fuisse conmissa et rem laboris vestri esse quicquid ubique disponitur vel Italiæ curam didicissemus unum pectus ingressam, pæne vos sola putaremus paginalis stili cura et adsiduitate macerari. Deo debentur hæc munera, qui et amatorem scientiæ sensum contulit et limam studiorum ad oris fabricam non negavit. Non sic pernix æther acta nervis arundo proscindit, quemadmodum inventa ingenii vestri sermo describit. Nulla languescit obice, nullis tardatur obstaculis, fit pervia quæcumque se illi difficultas obtulerit et mirum in modum per allegantis peritiam mutatur natura causarum : hoc facis in merito negotium habuisse quod cupias : veritas est quodcumque pro veritate narratis. Hinc cautis judicibus non licet repugnare. Minutissimi discussores opinionis lucrum æstimant, si sequantur quo pertrahit oratio inperiosa captivos. Huic ego linguæ, his opibus reve-

venir à s'estimer heureux de vous suivre où les entraîne captifs votre éloquence irrésistible. Je me plais à rendre hommage à ces merveilleux talents oratoires que je fus le premier à saluer. Je souhaite que de nombreuses occasions me permettent de vous servir et de resserrer les liens de notre commune affection ; aussi suis-je désolé de n'avoir pu remplir les commissions dont vous m'aviez chargé pour la pieuse matrone Spéciosa et ses sœurs. Pour le moment en effet je ne puis avoir avec elles aucune communication pour le motif capital qu'elles résident séparément en des villes fort distantes les unes des autres. Je n'ai point manqué cependant de leur adresser sans retard les lettres que vous m'avez envoyées, mais elles diffèrent de répondre jusques au temps où il leur sera donné de se voir. Et moi, pour ne pas tenir votre Grandeur dans l'incertitude, j'allonge cette lettre : Soyez assuré que si elles m'écrivent quelque chose qui vaille la peine de vous être signalé, vous en serez informé aussitôt.

Et maintenant, en vous rendant les devoirs de mes salutations, je demande à votre sublimité, lorsque vous aurez quelque affaire à traiter avec l'Eglise, de m'en charger de préférence, car je crois vous avoir fait assez connaître dans l'affaire de vos parentes et celle de la matrone, les sentiments de profonde amitié qui m'animent à votre égard.

rentiam, fateor, ad quam primus cucurri, debeo singularem. Et opto esse plurima quæ mihi ad caritatis fibulam agenda mandentur. Sed quæ injunxistis de religiosis feminis Speciosa et germanis ejus, male est animo quod inplere non potui. Nihil enim nunc mihi cum illis residuum est familiaritatis aut pignoris, maxime quia in disjunctis civitatibus degunt. Ad quas tamen missas ad me litteras mox direxi, quæ responsum usque ad illa quibus se viderent tempora protulerunt. Ego ne magnitudinem vestram suspensam tenerem, scripta prorogavi : mox ad vos perveniet, si quid mandaverint, quod libeat indicari. Nunc honorificentiam salutationis inpertiens rogo, ut mihi magis cum ecclesia sublimitas vestra si qua sunt agenda, conmittat, quia puto me in adfinium vestrarum causa vel matronæ amici circa vos diligentiam pectoris non celasse.

LETTRE XIV

AUX AFRICAINS

Trasamond, roi des Vandales, avait exilé en Sardaigne deux cent vingt évêques d'Afrique. Parmi eux se trouvait l'illustre évêque de Ruspe, saint Fulgence. Le pape Symmaque leur fournissait les aliments quotidiens et les vêtements nécessaires. Le roi Théodoric lui-même, quoique Arien, contribuait à ces charités. Le pape voulut leur écrire pour les consoler. Il confia le soin de rédiger sa lettre au jeune Ennodius dont il avait utilisé le talent pour combattre le schisme de l'antipape Laurent et qui était sans doute encore auprès de lui. On peut rapprocher de cette belle lettre celles que saint Cyprien, durant la persécution de Dèce, écrivit de sa retraite à son clergé de Carthage (Epist. *2, 3, 4, 5, 6).*

L'ennemi aurait lieu de considérer comme un avantage si au milieu des périls dont il menace les chrétiens, il avait réussi à subjuguer les cœurs des fidèles et si lorsque le troupeau du seigneur est dispersé de tous côtés, il ne restait pas même un petit nombre de généreux confesseurs qui gardassent assez de foi pour le fouler aux pieds. Au milieu de vous règne encore, malgré votre petit nombre, celui qui met sa complaisance non dans la multitude mais dans la dévotion de ses fidèles. Il est écrit en effet que Satan a reçu le pouvoir de passer au crible les serviteurs du Christ, afin que ce qu'on y trouverait de froment fût porté aux greniers et que la paille allât servir d'aliment au feu. Pour vous surtout il a été dit : *Ne craignez point, petit troupeau, il a plu à votre père de vous donner un royaume* (Luc. XII, 32).

XIV

AFRIS

Lucrum forsitam putaret inimicus, si inter pericula, quæ Christianis indixit, credentium animos subegisset et per diversa domini grege disperso non superesset vel inter paucos a quibus possit fide perseverante calcari. Regnat adhuc ille in numero vestro, qui sibi non tam in multitudine quam in devotione conplacuit. Scriptum enim est datam Satanæ potestatem, ut servos Christi cribraret, ut quod de tritico inveniri posset horreis jungeretur, quod de paleis ad ignium alimenta transiret. Ad vos specialiter dictum est : *nolite timere,*

Le glaive des perfides a frappé parmi vous pour retrancher de l'Eglise les membres gangrenés et faire arriver les saints à la céleste gloire. Le combat montre quels sont les soldats du Christ : la guerre fait connaître ceux qui méritent le triomphe.

Ne soyez point effrayés de ce qu'on vous a dépouillés des insignes de l'épiscopat. Avec vous est ce Prêtre Hostie, qui se plaît à être honoré non tant par des démonstrations extérieures que par le cœur. La confession mérite des récompenses plus estimables que les privilèges d'une dignité retentissante. On voit le plus souvent des sujets d'un mérite même médiocre portés à ces dignités par la faveur des hommes ; quant à la couronne des confesseurs, c'est la grâce divine seule qui la donne. En vous a combattu, en vous a vaincu celui-là même que la foi nous vaut d'avoir pour compagnon au milieu des tourments dont les hommes nous accablent. Il est inutile de prolonger nos discours pour vous inspirer une céleste ferveur. Le feu divin qui vous consume s'augmente de lui-même. D'ailleurs qu'est-il besoin d'exalter par des louanges ceux qui déjà triomphent et sûrent, sans être guidés dans le combat, remporter la victoire ? La conscience chrétienne ne supporte qu'avec peine de s'entendre adresser des compliments et des éloges. Vous avez, il est vrai, fait acte de vertu, mais de com-

pusillus grex : conplacuit patri vestro dare vobis [regnum (a). Venit inter vos gladius perfidorum, qui marcidæ ecclesiæ membra resecaret et ad cælestem gloriam sana perduceret. Quos habeat Christus milites certamen ostendit : qui triumphum mereantur per bella cognoscitur. Nolite metuere, quod pontificalis a vobis apicis infulas abstulerunt. Vobiscum est sacerdos ille vel hostia, qui non tam honoribus consuevit gaudere quam mentibus. Majora sunt confessionis præmia quam nominatœ munera dignitatis. Ad illa plerumque etiam minoris meriti personas favor humanus adducit : ista nisi gratia superna non tribuit. Ipse enim in vobis et pugnavit et vicit, quem fides meretur et inter hominum tormenta sociari. Prolixis non est opus fervorem in vobis cælestem animare conloquiis. Habet incrementa sua divinæ virtutis incendium. Nec opus est eos in tropæo jam positos adtolli laudibus, qui sine monitore vicerunt, Gravat conscientiam Christiani quicquid adferunt blandimenta præconii. Res quidem virtutis est, quam fecistis,

a. Luc, XII, 32.

bien le surpassera le souverain bien qui en sera la récompense !

Par votre lettre à notre fils, le diacre (Hormisdas), vous manifestez l'espoir d'obtenir des reliques des bienheureux martyrs Nazaire et Romain que vous nous demandez : Nous ne les refusons pas à votre foi.

Recevez le vénérable patronage de ces invincibles soldats, car déjà votre foi, au sein des combats, a brillé aux yeux du général. Remplissez heureusement jusques au bout vos devoirs de confesseurs. Dieu rendra lorsqu'il lui plaira, la paix aux églises, de façon qu'à la tristesse, fruit de l'adversité, succèdent les douceurs et les consolations de la paix.

LETTRE XV

ENNODIUS A EUPRÉPIE

Euprépie, partie en Provence, est restée longtemps sans écrire à son frère. Il lui en fait d'aimables reproches.

Par une mystérieuse disposition du Ciel, en un même moment, j'ai retrouvé l'affection de ma sœur, Lupiciu, celle de sa mère ; l'union de nos cœurs, également affligés, nous a mérité de recouvrer, après un si long temps de silence, les

sed summi præmii restitutione superanda. Quod tamen directis ad filium nostrum diaconum litteris sperastis, beatorum martyrum Nazari et Romani benedictionem poscentes, fidelibus non negamus. Accipite veneranda patrocinia invictorum militum, quia et vestram jam fidem in prœliis imperator agnovit : feliciter confessionis munera consummate. Dabit Deus, cum ipsi placuerit, reducem ecclesiis quietem, ut mœrorem, quem induxit adversitas, pacis dulcedine consoletur.

XV

EUPREPIÆ ENNODIUS

Cælestis dispensatione mysterii uno tempore mihi sororis, Lupicino refusus est matris affectus, et geminæ copula necessitudinis peregrinantem recipere meruit post intervalla pietatem. Revixisti apud nos

témoignages de votre tendresse dont nous étions sans nouvelles comme d'un voyageur éloigné. Et voici qu'après avoir tenu pour morte votre affection, nous la voyons revivre par ces lettres qui nous arrivent : Oui, nous y avons vu votre amour comme se relever vivant d'une sorte de sépulture. En vérité, le messager qui nous apportait des nouvelles de votre bonne santé, nous apparut tout d'abord sous un aspect sinistre, tant nous étions persuadés que, par mépris de nous, vous vous étiez jetée vivante sur le bucher. Nous croyons volontiers que vous avez eu à souffrir; mais nous affirmons que vous avez fait souffrir bien davantage. Ce que vous avez supporté est commun aux bons; ce que vous avez fait n'est propre qu'à ceux qui s'inspirent de la cruauté. En quel lieu du monde s'est cachée jusques à ce jour votre sollicitude maternelle ? Où donc aviez-vous emporté l'affection due à un frère ? Votre cœur s'était donc éloigné plus encore que votre corps ? Quand même l'adversité, compagne de votre voyage, vous eut poussée aux confins du monde, l'affection de sœur, la sollicitude maternelle devait vous y suivre. Au contraire, en ces pays où le soleil se couche, et que, d'après votre récit, vous avez été proche d'atteindre, la flamme de l'amour le plus sacré s'est refroidie en votre cœur. Au moins vous eussiez dû imiter l'astre du jour, lequel après s'être caché quelques heures renaît heureusement ; ainsi votre esprit n'eut pas abdiqué totalement les devoirs de l'affection. Vous vous êtes morale-

post dilectionis quem procuraveras obitum beneficio litterarum : vidimus amorem quasi de quadam sepultura sergentem. Inauspicato nobis incolumitatis vestræ nuntius accessit auditu, quam credebamus per contemptum nostri viventem busta conplesse. Credimus te dura perpessam, sed confitemur inrogasse durissima. Quod sustinuisti commune cum bonis est, cum crudelibus quod fecisti. Ubinam gentium materna hactenus cura delituit ? Ubi quod fratri debebatur erravit ? Ad longiora animus tuus quam corpus abscesserat. Si te ad ultima terrarum confinia peregrinationi socia dispulisset adversitas, illuc sequi debuit germanæ fides et sollicitudo genetricis. Sed in occasu solis, cui proxima fuisse narraris, frigidum pii amoris pectus habuisti. Imitata fuisses ætherii sideris circa debitam diligentiam defectum feliciter renascentem et feriatum a gratia non perpetuo animum gessisses. Suscepisti mentem provincialium, quos adisti :

ment acclimatée chez les Provençaux où vous vivez ; en changeant de pays vous avez changé de sentiments. Dès lors que vous vous êtes trouvée éloignée de l'Italie, non seulement les amis mais même les membres les plus intimes de votre parenté ont été rejetés dans l'oubli. En un mot, vous avez changé d'âme en changeant de terre.

Combien je crains de vous blesser par ces longs discours où je vous reproche votre insouciance ! Et alors, à quoi faut-il s'attendre de la part de celle qui, sans avoir reçu la moindre offense, n'eut pour nous que du mépris ? Mes paroles, après tout, n'ont pu vous causer un juste chagrin que si vous ne nous aimez pas : j'ai mis en avant les causes qui vous peuvent excuser. Oui, tous ces reproches, si on les considère en eux-mêmes paraîtront amers ; mais si l'on en considère le principe, on les trouvera doux comme le miel. Celui qui se permet librement de reprocher son silence à un parent, celui-là ne saurait tolérer en soi la moindre négligence à l'endroit de l'affection.

Comme cette lettre fut écrite à plusieurs reprises, vous pourrez corriger l'erreur si dans le moment vous n'étiez pas en bonne santé.

Donc, en vous adressant l'hommage de mes salutations, je vous demande de vous souvenir de moi ; de mon côté, j'ai devancé vos vœux et vos prières au sujet de notre commun fils. J'ai considéré quel était mon devoir avant d'apprendre quels étaient vos désirs. Vous, apaisez Dieu par votre religion et que l'assiduité de vos prières nous le rende favorable ; qu'il

mutasti regionem et propositum pietatis abdicasti. Nam abjurans Italiæ communionem, non solum circa amicos, sed etiam circa interna pignora reppulisti. Postremo animæ tibi mutatio accessit cum mutatione telluris. Quam timeo quod longis incuriam tuam incesso conloquiis ! Quid offensa faciet quæ inlæsa contempsit ? Dedi justum dolorem studiis non amantis : quæ te innocentem faciant causas ingessi. Sed exprobratio ista, si per se respiciatur, aspera est, si origo ejus inquiratur, omni dulcedinis melle condita. Graviter fert circa caritatem neglegentiam qui parentis silentium liber accusat. Poteris errata corrigere, si præsentia non vales, scriptione multiplici. Salutis ergo gratiam præsentans quæso, ut mei memineris, qui preces tuas circa communem filium et vota prædessi. Ante enim quid debuissem

daigne considérer le fond de mon cœur et mon désir de procurer sa gloire, en sorte que ce que je promets par mon labeur, il le procure par son secours.

LETTRE XVI

ENNODIUS A FAUSTUS

Recommandation en faveur de Pamfronius.

Dès lors que le sublime Pamfronius se rend auprès de vous, il me suffisait, au lieu d'écrire, de le charger de vous porter de vive voix mes compliments. C'était peine inutile que de l'encombrer d'une lettre, lui qui connaît mieux encore mes sentiments que mes paroles. Mais il m'a fallu céder à sa volonté. Il scrute à fond les hommes et il exige une lettre de recommandation ; c'est pourquoi, afin de ne rien lui refuser de notre concours, je lui ai donné cette lettre, bien inutile, il est vrai, pour le recommander, mais du moins conforme à ce qu'il m'a demandé. Quels discours, en effet pourraient être en aide à un homme qui a droit de tout espérer des faveurs de votre Grandeur ? Pour le recommander

consideravi, quam quid velles agnoscerem. Tu Deum religione placa et precum circa nos adsiduitate conpone, qui intentionem meam in ejus profectum et cordis secreta respiciat, ut quod ego labore policeor ille præstet auxilio.

XVI

ENNODIUS FAUSTO

Par quidem fuerat sublimi viro Pamfronio commeante ministerium paginæ ad vivi sermonis officia transferri nec illum epistulari fasce onerari, quem non tam verba mea contigit nosse quam studia. Sed ejus in his officiis manus dantur imperio. Postulat adjutricem paginam latentium scrutator animorum, et ideo, ne quid apud eum nostri deesse contingat obsequii, scripta concessi, etsi commendationi non necessaria, præceptis ejus adcommoda. Quibus enim sermonibus prosequendus est cui totum magnitudinis vestræ licet sperare de gratia ? Ita eveniet, ut angustiora sint supplicantis verba quam merita

je ne trouverai pas d'expressions à la hauteur de ses mérites. Car quel appui apporter à un homme dont le mérite dépasse tout ce que vous pouvez demander pour lui ? C'est donc par pur exercice de style que j'écris, et non pour le besoin du porteur. Il m'est si doux de profiter de toute occasion de me souvenir de vous, lors même que le susdit ne tire aucun bénéfice de ma lettre ! Mais puisqu'il l'exige, je lui donne la recommandation qui ne se refuse pas même à des étrangers. Accordez à sa demande une assistance toute particulière, et que l'accueil qu'il recevra fortifie sa confiance : Qu'il obtienne tout ce qu'il espère, et comme il fait peu de cas de ses propres mérites, il me renverra l'honneur de tout ce qu'il aura obtenu.

Je vous prie d'agréer l'hommage de mes salutations et en même temps de croire que j'ai le plus grand besoin d'être fréquemment réconforté de vos lettres ; car au milieu des chagrins qui m'accablent, il ne me peut venir que de votre bouche un véritable soulagement.

perlatoris. Quid enim præstes juvaminis illi, pro quo quantumvis poposceris, plus meretur ? Ergo ad stili exercitium junguntur hæc, non ad beneficium conmeantis. Juvat animum sub quavis occasione vestri meminisse, licet nominato scriptione nil tribuam. Ecce tamen quia ita jussus sum, illa quæ præstantur extraneis insinuationis dicta subjungo. Juvate vos peculiariter expetentem, fiduciam ejus dignatione roborantes : quicquid spe præcipit inveniat, ut si meritorum suorum angustus æstimator est, ad me referat quicquid fuerit consecutus. Obsequium salutationis inpendens supplico, ut crebris me relevandum ducatis adfatibus, cui inter mæroris sarcinas nullum præter oris vestri solacia potest esse subsidium.

LETTRE XVII

ENNODIUS A CONSTANTIUS

Il le remercie de ses lettres et de ce que, malgré les affaires dont on est accablé à Ravenne, on s'y souvient encore de lui.

Il n'est personne qui ose en style pompeux blâmer quelqu'un d'écrire avec talent et qui ne rougisse d'estimer qu'il faut dédaigner ce que lui-même pratique : C'est se critiquer soi-même que de prôner dans un style très étudié le renoncement aux ornements du langage. Il n'en est pas moins vrai que dans les lettres de votre Grandeur j'ai toujours apprécié l'affection, non les mots, et jamais je n'ai pensé que l'éloquence, mise si souvent au service de la fourberie, eut plus de prix que la simplicité qui exprime sans détour le secret de la pensée. C'est ce que chez les saintes gens j'ai toujours aimé et honoré. Et maintenant je vous rends mille actions de grâces de ce que vous daignez favoriser ma petitesse d'entretiens épistolaires et qu'au milieu des affaires et des charges qui absorbent tout le monde à Ravenne, on ne m'oublie pas tout à fait. Je vous rends donc les devoirs de mes salutations les plus cordiales avec l'espoir que la faveur dont vous honorez ma confiance, fera souhaiter de me voir à mes seigneurs, vos amis.

XVII

ENNODIUS CONSTANTIO

Nemo peritiam pomposa elocutione condemnat nec spernendum cum pudore ducit esse quod sequitur : sui inpugnator est quisquis elucubratis sermonibus linguæ cultum prædicat abjurari. Ego tamen in epistulis magnitudinis vestræ diligentiam semper, non verba pensavi nec adjutricem malitiæ facundiam majus pretium habere censui quam simplicitatem, quæ infucata fronte secretum mentis enuntiat. Hoc in sanctis hominibus et amavi semper et colui. Ago nunc atque habeo gratias, quod parvitatem meam litterarii sermonis visitatis affatu et inter occupationes et excubias, quibus universos Ravenna distringit, mei cura non ponitur. Reddo ergo effusissimæ salutationis officia sperans, ut præsentiam meam apud domnos meos amantes vestri pro dignatione, qua credentem fovetis, faciatis optabilem.

LETTRE XVIII

ENNODIUS A JEAN

Billet d'amitié plein de tendres reproches.

J'aurais cent motifs de te faire sentir, quoique rouillée, la pointe de mon stylet et, malgré les ressources infinies de ton génie, il te serait imposssible de te justifier. Aurai-je jamais cru qu'un autre put avant moi recevoir la nouvelle de ton retour? Te souvenir de moi, quelles que fusssent tes occupations, était-ce trop attendre d'un cœur dévoué à ses amis ? D'autres, sous mes yeux, recoivent des lettres et mon amitié méprisée en attend vainement. Je ne veux pas ajouter à ces amers reproches : les choses pénibles se disent brièvement. Je suis toujours à ton égard dans les sentiments que je t'exprimai à ton départ : Il t'appartient de braver les injures du temps et de garder la fidélité promise.

Adieu mon cher seigneur ; console celui qui t'aime par le charme de tes entretiens. Hâte-toi de guérir par tes lettres la douleur causée à ton ami par ton silence.

XVIII

ENNODIUS JOHANNI

Probabiles causas habeo, quibus unanimitatem vestram stili mei morsu quamvis rubigine sordentis incessam, quas, cum sis abundans naturæ bonis et ingenii facultatibus locuples, purgare non possis. Ego umquam credidi ad alium reditus vestri citius indicia posse perferri ? Ego curam mei inter quasvis occupationes illud amicis censui consecratum pectus excedere ? Ecce ante oculos meos redduntur aliis paginæ et amica expectatio sub omni credulitatis meæ despectione frustratur. Nolo litteras majori objurgationis felle conplere : sufficit tristibus stricta narratio. In eo adhuc animus meus quo magnitudinem tuam discedentem monuit persistit statu : vestrum est, si temporum mala contemnitis, promissam servare concordiam. Salve, mi domine, et amantem tui releva communione sermonis, ut scribendo deleas dolorem, quem vides amico per scriptionis abstinentiam contigisse.

LETTRE XIX

ENNODIUS A CONSTANTIUS

L'avocat Constantius avait rencontré un homme qui niait le libre-arbitre et n'accordait à la volonté, de liberté, que pour le mal. Eloquent et instruit, Constantius avait réfuté cette doctrine hérétique : il écrivit à Ennodius pour lui signaler le fait et lui soumettre son apologie. Il en obtint cette longue et belle lettre qui est un traité succinct du Libre-Arbitre. Ennodius n'y touche à la question de la grâce que par incidence, mais il en parle néanmoins en termes si précis qu'ils ne laissent pas le moindre doute sur son orthodoxie. (Voir appendice A).

Mon cœur déborde de joie et ce n'est pas sans un juste motif, car j'ai la confiance que cette lutte suscitée par l'inspiration de Satan, sera pour vous, qui vous êtes montré le plus parfait des hommes, l'occasion de recueillir les honneurs de la victoire. La Ligurie (6), à ce que je vois, n'est pas épuisée. Même sur la fin des temps elle n'a point renoncé à la gloire d'enfanter : sous ses cendres couve encore un incendie ennemi des vices, dont la flamme vengeresse des crimes ne meurt pas, dont le feu ennemi des erreurs n'est pas étouffé. Combien j'ai redouté de la voir comme épuisée, cesser de produire, lorsque, parcourant d'un œil investigateur et plein d'inquiétude le front de votre lettre, je le voyais obscurci d'artifices hors de propos, comme un père saisi d'effroi, au moment où il donne à son cher fils congé pour aller à la guerre, ne veut pas

XIX

ENNODIUS CONSTANTIO

Abundo gaudio nec clauda lætitiæ meæ fides est ideo aliqua per diabolicam inspirationem nasci certamina, ut tu, qui te ultra emendationem omnium protulisti, triumphi honore gratuleris. Non est, ut video, effeta Liguria : nobilitatem pariendi nec in temporum extremitate deposuit : inimicum vitiis adhuc et in cineribus nutrit incendium, in cujus favillis ultrix criminum flamma non moritur nec hostis errorum ignis operitur. Quam timui ne velut exhausta cessaret, dum epistulæ vestræ frontem alienis fuscatam præstigiis sollicitus trutinator aspicerem, more parentis adtoniti, qui cum carum pignus ad bella transmittit, nec de explorata esse patitur

reconnaître l'évidence du courage dont il a déjà fait preuve. Il voit dans les triomphes de ce fils un motif de nouvelles inquiétudes, non de repos ; son affection redouble ses appréhensions et lui fait redouter plus encore de voir perdre le bonheur dont il connaît les douceurs ; car il sait qu'un cœur ambitieux de vaincre méprise toute précaution et que, dans la mêlée, l'amour de la gloire fait oublier son propre salut. Le charme du trophée oblige à mettre de côté tout souci de sa propre vie ; seuls tiennent à leur vie ceux qui ignorent les avantages que procurent les combats ; la gloire exige toujours que l'on renonce au soin de sa conservation. Mais ce n'est pas le moment de m'arrêter à des considérations de cette sorte. Je n'ai pas plus à louer qu'à proclamer les combats de mon héros. A l'heure où il faut dégaîner, les paroles sont inutiles.

Ce serait, à la vérité, publier mon propre sentiment que de rapporter le vôtre, et, pour réponse, je n'aurais qu'à citer celle que vous avez donnée. Néanmoins, avec l'aide de Dieu que j'implore, je joindrai ce qui suit en témoignage de ma foi, heureux de consacrer ma plume à honorer Celui dont la parole nous promet, chaque fois que nous devons comme sillonner par l'écriture notre pauvre terre, de nous fournir, à nous ses serviteurs, les semences à jeter : *Ne cherchez point,* nous dit-il, *ce que vous aurez à dire, car c'est votre Père qui parle en vous* (Matth. x, 20). Qu'il vienne donc confirmer la vérité de

virtute manifestus. Ad incrementa sollicitudinum triumphos filii numerat non quietis : plus expertæ metuit felicitati cui formidinem ministrat affectio, quia ignara cautionis est mens instituta victoriis et in acie amor laudis salutis oblivio. Tropæi gustus abdicari imperat lucis affectum : sapor vitæ illos tantum possidet, qui de conflictibus venientia bona nulla didicerunt : semper ad gloriam jungitur quod de incolumitatis propriæ cura decesserit. Sed mihi in præsentiarum supersedendum est hujusmodi scriptione. Non sunt militis nostri plus prædicanda quam adserenda certamina. Ubi jaculis opus est, verba nil conferunt. Licet promulgasse sententiam meam fuerit, dum vestram prædico, et hoc sit respondere quod responsa laudare : dei tamen opem precatus obsecutura fidei verba subjungo, ad illum convertens stili mei cultum, qui, quotiens scribenda est infelix curvis terra vomeribus, se famulis suis germina conlaturum promittit esse, quæ jaciant, dicendo : *non cogitetis quid loquamini : pater enim vester*

sa promesse, que par son aide ma langue inexpérimentée prenne de l'assurance et que ma composition ne paraisse pas trop au-dessous de la faiblesse humaine.

Mais pourquoi tant de détours pour exprimer ce que j'ai à dire ? La seule chose que je demande, c'est que mon écrit soit apprécié à ma mesure, et que l'on ne considère pas comme une lacune de la loi ou un vice de la cause que j'entreprends de défendre, ce qui doit être attribué à mon ignorance.

Donc, comme votre écrit me l'atteste, il s'est rencontré un homme qui passât au crible, selon la promesse du divin Maître, les serviteurs du Christ : il affirme, sur le libre-arbitre, que la faculté de choisir à son gré n'a été donnée à l'homme que dans un sens : celui du mal. O proposition schismatique ! C'est bien elle qui, selon l'Apocalypse, porte écrits, au front, des blasphèmes (Apoc. XVII, 5). Qu'il explique donc, s'il le peut, ce qu'est cette liberté où l'on ne peut vouloir que ce qui est à punir ; qu'il nous dise pourquoi il parle de choix lorsqu'il affirme que la volonté ne peut se déterminer que dans un sens !

Mais, si en vérité il en était ainsi, les jugements divins n'auraient plus de raison d'être : Quel bien notre Dieu pourrait il à juste titre exiger de nous, dès lors qu'il aurait privé notre volonté de la faculté de le désirer ? Or l'Apôtre ne dit-il pas :

est qui loquitur in vobis (a). Ipse ergo ad sanciendam promissi veritatem veniat et ipse oris mei labantem confirmet infantiam, ut alucinationis nostræ concinnatio non inhumana videatur. Sed quid diu replicanda circumloquor ? Unum rogo, ut pro modulo meo rescripta taxentur nec putetur aut legi aut defensioni deesse quod nescio. Ergo, ut scriptione testamini, inventus est homo, qui servos Christi, quemadmodum ipse promisit esse faciendum, sub hac occasione cribraret, adserens de arbitrii libertate homini in una tantum parte, quæ deterior est, eligendi datam esse licentiam ? O scismaticam propositionem, quæ juxta apocalypsin *(b)* scriptas habet in fronte blasphemias ! Quæ ista libertas est, si valet, edisserat, ubi hoc datur solum velle quod puniat, aut quare electionem nominet, ubi unam tantum partem adserit fuisse concessam ? Quod si veritate subsisteret, locum divina judicia non haberent. Quid enim boni a nobis deus noster recte quæreret, qui adpetentiam ejus de voluntate subtraxerat ? Sed

a. Matt. x, 20. *b.* Cf. Apoc. XVII, 5.

Dieu serait-il injuste ? Non (Gal. II, 17). Si parmi les hommes c'est renier tout sentiment de justice que d'exiger des subordonnés ce qu'on ne les met pas en état de faire, comment peut-on penser, je vous le demande, que Dieu en use de la sorte. Où donc est ce cri de l'Apôtre : *La volonté du bien, je la possède, mais je ne trouve pas en moi le moyen de l'accomplir* (Rom. VII, 18). Qu'est-ce dire ? sinon : je sais choisir la droite voie, mais lorsque j'y entre, si la grâce d'en haut ne me vient en aide, je tomberai de lassitude. Nul ne doute, nul ne nie que l'auteur de la grâce nous venant en aide, les hommes ne trouvent ouvert le sentier de la justice.

La grâce, en effet, nous conduit dans le bien et précède nos bonnes actions, lorsque du ciel nous vient plusieurs fois répétée cette invitation au bienheux repos : lorsqu'il nous est dit *Venez mes enfants, écoutez-moi* (Ps. XXXIII, 11). *Venez les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous est préparé* (Matth. XXV, 31). *Là où je suis, là sera aussi mon serviteur* (Joan. XII, 26). Mais si notre volonté, qui est libre, n'est docile à ces avertissements et si notre travail n'y correspond, de nous-mêmes et sans y être contraints par aucune nécessité, nous nous précipitons dans l'enfer. Ainsi, ou bien notre dévotion nous assure une récompense, ou bien notre mépris des

juxta apostolum : *numquid iniquus Deus ? absit (a)*. Si inter homines a recti discordat affectu qui a subjectis exigit quod in potestate non tribuit, hoc de Deo qua conscientia sentiatur advertite. Ubi est illud apostoli clamantis et pro arbitrii libertate testantis : *velle adjacet mihi, perficere autem non invenio? (b)*. Quid est aliud nisi dicere : novi dextrum iter eligere, sed nisi ingredientem juverit gratia superna, lassabo ? Nemo dubitat, nemo condemnat, quod auctore gratia protestante et ipso æquitatis hominibus callis aperitur. Dux enim bonorum et præcessor est gratia, quando cælitus multiplici ad requiem invitamur hortatu, quando nobis dicitur : *venite, filii, audite me (c). Venite, benedicti, patris mei, possidete paratum vobis regnum (d). Ubi ego sum, ibi erit et minister meus (e)*. Sed nisi talibus monitis et voluntas nostra quæ libera est et labor præstet obsequium, ad periculum et gehennam non imperio aliquo, sed sponte devolvimur. Itaque aut præmium devotio aut pœnam contemptus operatur. Alioquin non

a. Gal. II, 17. *b*. Rom. VII, 18. *c*. Ps. XXXIII, 11. *d*. Matth. XXV, 31. *e*. Jo. XII, 26.

lois nous prépare un châtiment. Si non, ce ne sera plus rendre la justice que de condamner aux supplices des pécheurs qui ont subi la nécessité, ou de récompenser des œuvres auxquelles on est attiré malgré soi.

Nous devons donc à la grâce notre vocation, nous devons à la grâce de recevoir par des voies secrètes, si nous n'y résistons, le sentiment de la vie éternelle. Mais c'est par notre propre choix que nous tendons au bien qui nous est montré. D'autre part nous lisons que l'inclination au mal, loin de nous dominer, nous est absolument soumise, car il est dit des péchés : *Vous serez au-dessus de la concupiscence qui vous y porte* (Gen. IV, 7). Que signifient aussi toutes ces sentences du prophète que nous groupons comme les fleurs d'une guirlande : *Gardez-vous de rivaliser avec les méchants* (Ps. XXXVI, 1). *N'allez pas mettre votre confiance dans les princes* (Ps. CXLV, 3). *Ne soyez pas comme le cheval et le mulet* (Ps. XXXI, 9). Et l'apôtre : *Ne vous rendez pas esclaves des hommes* (I Cor. VII, 23). Dans les exhortations que nous venons d'entendre, que signifient toutes ces défenses, s'il ne nous appartient pas de vouloir autrement ?

Voici encore, quoique en la personne du Christ, le témoignage du même prophète en faveur du libre-arbitre : *Pour accomplir votre volonté, mon Dieu, j'ai voulu* (Ps. XXXIX, 9) ; et ailleurs : *Volontairement je vous offrirai un sacrifice* (Ps. LIII, 8) ;

erit justa retributio, quæ aut per supplicia refertur necessitate peccantibus aut bonam mercedem offert operi ad quod adtrahuntur inviti. Ergo debemus gratiæ quod vocamur, debemus gratiæ, quod occultis itineribus, nisi resistamus, sapor nobis vitalis infunditur : nostræ tamen electionis est quod beneficia demonstrata sectamur. Via enim scelerum non imperatrix nostra legitur esse, sed famula, cum de peccatis dicitur : *sub te erit adpetitus eorum* (a). Quid etiam sibi vult universa prophetæ quasi sertis redimita elocutio : *nolite æmulari inter malignantes. Nolite confidere in principibus. Nolite fieri sicut equus et mulus* (b), et apostolus : *nolite fieri servi hominum ?* (c). Totiens noli in superna admonitione quo respicit, si aliud velle non licuit ? Deinde quamvis in persona Christi tamen pro arbitrii adstipulatur ejusdem prophetæ nobis libertate testimonium : *ut facerem voluntatem tuam, deus meus, volui,* et alibi : *voluntarie sacrificabo*

a. Gen. IV, 7. b. Ps. XXXVI, 1 ; CXLV, 3 ; XXXI, 9. c. I Cor. VII, 23.

et : *Je m'acquitterai de mes vœux envers le Seigneur* (Ps. cxv, 14) ; et encore : *Faites des vœux au Seigneur et acquittez-vous de ces vœux* (Ps. LXXV, 12). Quant à cet exemple de l'Apôtre, dont notre adversaire croit se couvrir, il vient à l'appui de notre thèse, si l'on prend garde à ce qui suit, car c'est pour éviter la jactance que l'Apôtre dit : *Ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu* (I Cor. xv, 10). Et en effet, dans la crainte de paraître fuir la gloire au point de trop s'écarter de la vérité, il ajoute avec une sage habileté : *J'ai travaillé plus que tous les autres et la grâce de Dieu n'a pas été stérile en moi.* Ce qui revient à dire : Le Christ a trouvé en moi matière à une digne et grande récompense. Car ce n'est pas que la grâce divine soit pauvre, mais elle paraît comme appauvrie par l'insuffisance et la misère de nos mérites. Il semble en effet qu'elle ne coule plus dans ses canaux lorsque ses flots passent sans toucher à notre âme et sans faire cesser notre aridité.

O si le cadre étroit d'une lettre permettait d'exposer les secrets des saints livres ! Mais je crains que ne pouvant, grâce à Dieu, trouver prise du côté de notre foi, notre adversaire n'objecte la longueur de cet écrit. Comment encore entendre ce passage ; quel sens lui prête-t-il : *Voici l'eau et le feu, portez la main du côté que vous voudrez*? (Eccli. xv, 17). Et les autres

tibi, et : *vota mea domino reddam,* et iterum : *vovete et reddite* (*a*). Illud autem beati apostoli quo se muniri credit exemplum nobiscum facit, si quæ sequuntur advertat, cum inimicus adrogantiæ dixit : *gratia dei sum quod sum* (*b*). Mox enim, ne sic fugax gloriæ crederetur, ut longo intervallo a veritate descisceret, sapiens architectus adjunxit : *abundantius omnibus laboravi et gratia dei in me egena non fuit,* quod dixisse est : Christus in me quem digne aut abundanter muneraretur invenit. Non enim pauper est divina gratia, sed meritorum nostrorum putatur quadam macie aut exilitate tenuari. Quæ tunc non suis æstimatur meatibus fluere, quando de ejus cursibus ariditatis nostræ vena nil recipit. O si epistularis pateretur angustia sacrorum voluminum arcana reserari ! Sed timeo ne qui nullam poterit deo inspirante in fide nostra invenire calumniam de paginæ prolixitate causetur. Quid illud, qua mente suscipit : *ecce aquam et ignem, ad quodvis porrige manum?* (*c*). Quid alia, quæ copiosus

a. Ps. xxxix, 9 ; LIII, 8 ; cxv, 15, 18 ; LXXV, 12. *b*. I Cor. xv, 10. *c*. Eccl. xv, 17.

textes que vous avez cités et exposés en si grand nombre? Je crois qu'il a, comme on dit de l'aspic, passé l'oreille fermée. Je vois jusqu'où s'étend le poison de cette peste de Lybie (7). Le serpent du désert a plus de venin qu'il ne le laisse voir : On doit juger de ses forfaits cachés par les aveux qui lui échappent. Il veut atteindre à cette énormité que personne ne périt par sa faute ou sa négligence, puisque l'on est privé de la faculté de choisir entre le bien et le mal que la toute puissance divine a concédée à l'homme. Le salut, d'après lui, ne peut-être que pour ceux qui, sans travail aucun, sans l'amour des commandements, privés de tout mérite personnel, sont simplement l'objet de la faveur céleste. Par conséquent, ce qui revient au même, d'après l'opinion de notre adversaire, ceux-là périssent que la grâce divine n'a pas voulu sauver.

Quand à vous, mon cher seigneur, après vous avoir salué, je vous conseille de vous retrancher en vous-même, et s'il n'y a espoir de guérir cet esclave de la mort, cessez toute discussion, car tandis que de votre côté, vous tiendriez ferme sur le solide fondement de votre foi, il serait à craindre qu'à l'occasion de cette controverse, votre adversaire ne fit avorter en l'âme de quelques-uns, les fruits de la semence divine.

adsertor ipse replicasti? Credo more aspidis clausa, ut aiunt, aure transivit. Video quo se toxica Libycæ pestis extendant. Arenosus coluber non hæc sola habet perniciosa quæ reserat : ad æstimationem occultorum facinorum ferenda sunt quæ fatetur. Vult enim ad illud pertingere, neminem suo vitio aut neglegentia perire, si homo utriusque rei boni et mali per potestatem concessa electione privatur. Hos tantum jactat potuisse salvari sine labore ullo, sine mandatorum amicitia, quos peregrinantes a merito favor tantum cælestis eripuit : perinde, quod in ipsum referatur, illos perisse intellegit quos gratia noluit divina liberare. Tu, mi domine, salve dicto, fac apud te ut sies, et si sanari mancipium mortis non potest, a contentione disiste, ne cum tu fidei radice fultus valida niteris, ille sub occasione hujus controversiæ, ante editionis tempus, divini seminis ab aliquorum utero partus excutiat.

LETTRE XX

ENNODIUS A CONSTANTIUS

Ce billet familier, selon toute apparence, accompagnait la précédente lettre à Constantius où Ennodius traite du libre-arbitre.

Vous me pardonnerez de vous avoir répondu rapidement, car je ne puis encore me défendre de l'impétuosité de la jeunesse. Vous êtes, vous, d'un âge où la maturité et la gravité s'imposent. En conséquence je vous prie de ne pas trahir ma confiance et d'épargner à mes bagatelles les rigueurs du public; car si ma lettre est d'un style obscur et incertain, elle est à couvert derrière l'ordre que vous m'en avez donné Nul n'a le droit de se montrer dégoûté de ce qu'il a prescrit. Donc, en vous disant adieu, je vous demande l'indulgence pour ce que vous allez lire : Il résultera de votre bon accueil qu'ayant trouvé tant de charme à vous obéir, nous ne pourrons plus, à l'avenir, rien vous refuser.

XX

ENNODIUS CONSTANTIO

Dabis veniam quod celer rescripsi, quia ætati adhuc debeo indocilem festinationem. Vos maturitas et pondus decet. Proinde credentem fovete et nugas meas a publico rigore subducite, quia si pagina nostra res crepera atque anceps est, jussionis vestræ se tuetur patrocinio, ab hoc quod nemo imperata fastidit. Vale ergo dicens legenda commendo : fiet etenim ut posthac bene accepti ad parendum delenificæ obœdientiæ stimulis incitemur.

LETTRE XXI

ENNODIUS A ALBINUS

Il soupçonne son porteur de négligence et même de malveillance.

J'ai écrit à votre grandeur jusques à quatre fois et malgré cela je suis accusé comme si je me livrais à la paresse. Ma langue a travaillé à me gagner votre affection ; mais j'ai perdu mon temps, mon assiduité à vous écrire ne me vaut aucun témoignage d'amitié. Je crois devoir attribuer à la négligence ou même à la malveillance du porteur le contre-temps qui m'arrive. Malgré tout je multiplie mes lettres et, selon votre désir, je vous donne des nouvelles de ma bonne santé, avec l'espérance d'avoir moi-même à me réjouir de votre bonheur. Adieu, mon cher Seigneur ; daignez honorer votre ami de vos encouragements, car vous faites une chose qui vous rapproche de Dieu lorsque un ami, qui se confie à votre patronage, trouve dans votre fidélité et vos relations un puissant réconfort.

XXI

ENNODIUS ALBINO

Quater ad magnitudinem vestram scripta prorogavi et adhuc tamquam deses accusor. Lingua militavit affectui : adsiduitas diligentiam non meretur. Credo portitoris aut neglegentia aut invidia ad hanc me offensam fuisse perductum. Ecce tamen scripta multiplico et pro voto vestro prosperitatis meæ indicia faciens de vestra cupio felicitate gaudere. Salve, mi domine, et amantem vestri sub omni dignatione relevate, quia Deo proximam rem facitis, patrocinio vestro credentem plena fide et communione relevare.

LETTRE XXII

ENNODIUS A FAUSTUS

Recommandation en faveur d'Albinus parent de Faustus.

N'est-ce point perdre son temps et sa peine à rendre service que de vouloir aider au soleil au moyen de flambeaux ? Celui qui jouit de toute la faveur n'a nul besoin d'un secours d'en bas, et pourquoi rechercher l'appui d'une recommandation lorsque l'on est élevé par ses mérites au comble des faveurs de l'amitié. L'illustre patricien Albinus, votre parent, est l'objet de cette lettre. Ce n'est certes point qu'il en ait besoin, mais il la désire et, bien qu'elle ne lui soit d'aucune utilité, je n'en aurai pas moins de droit à son affection, puisque j'aurai exécuté ses ordres. Je vous prie donc, vénérable Seigneur, tout en vous présentant l'hommage de mes salutations, d'accorder audit personnage ce qu'il désire. Je sais, du reste, que bien vite cet homme de grand mérite, que j'appuie de ma pauvre recommandation, aura libre accès au plus intime de votre cœur.

XXII

FAUSTO ENNODIUS

Supervacuis ad beneficia laborat inpendiis qui solem certat facibus adjuvare. Gratiæ plenitudo abjectione non indiget, nec ulla requirit conmendationis augmenta quem ad amicitiarum cumulum merita pertulerunt. Inlustrem et patricium virum Albinum parentem vestrum stili mei cura prosequitur, cui per paginam non inpendo necessaria sed votiva, et quamvis utilitati ejus nihil adiciam, amorem tamen mereor, quod prædicti jussa conplevi. Venerabili ergo domino obsequium salutationis inpertiens precor, ut circa diligentiam suam prædictus vir magnificus recipiat quod mihi, dum vos colit, exhibuit. Novi enim cito amplissimum virum ad cordis vestri esse penetralia perducendum, quem innocens propositum suis erit apud vos dotibus adjuturum.

LETTRE XXIII

ENNODIUS DIACRE A SON SEIGNEUR FAUSTUS

Supplique en faveur de Lupicin neveu d'Ennodius, menacé de se voir spolié de de ses biens par le pouvoir royal. Il est probable que cette lettre et les deux suivantes furent écrites peu après l'ordination d'Ennodius au diaconat.

L'orphelin n'est plus sans protecteur dès lors qu'il devient l'objet de votre sollicitude : l'assistance paternelle ne fait plus défaut à ceux que vous protégez. C'est de Lupicin, fils de notre Euprepie que je parle : A lui s'applique ce que je viens d'énoncer d'une manière générale. J'apprends du sublime comte Tancila, qui vous tient en si grand honneur, d'alarmantes nouvelles au sujet des biens de ce cher neveu ; d'autant qu'il est fort difficile d'obtenir la restitution de ce qui a été une fois octroyé par notre seigneur roi. Or Tancila m'assure que tous les pauvres biens revenant à Lupicin, du chef de sa mère, sont revendiqués par Torisa ou d'autres. Pour sauver mon pupile de l'infortune qui le menace, je ne puis autre chose que de prendre ma plume pour vous en instruire exactement. Il vous appartient de prendre, pour lui venir en aide dans son malheur, les moyens que Dieu vous inspirera : Mon devoir était de vous mettre au courant de ce que j'avais appris. Je vous présente, mon cher et vrai Seigneur, l'hommage de mes

XXIII

DOMNO SUO FAUSTO ENNODIUS DIACONUS

Sine dispendio tutelæ orbantur quos ad vos pertinere contigerit : non desunt illis paterna subsidia quos fovetis. Lupicinum Euprepiæ nostræ filium loquor : ad ipsum pertinet præfata generalitas, de cujus substantia sublimis vir venerator vester comes Tancila dixit mihi, a domno nostro rege quod referri grave sit inpetratum. Nam universas matris ejus facultatulas a Torisa vel aliis adserit fuisse conpetitas. Aliud, quod infelicitati pupilli potuissem præstare, non habui, nisi ut vestram notitiam instruerem et veri fungerer relatoris officio. Vestrum est inspirante Deo circa miserum providere quod adjuvet : ad me respexit quæ mihi resignata sunt indicare. Domini vere mei

salutations et je prie la divine miséricorde que le secours du ciel seconde vos efforts.

LETTRE XXIV

ENNODIUS DIACRE A SON SEIGNEUR FAUSTUS

Charmes du commerce épistolaire.

Je considère comme un vol fait à l'affection que de laisser partir des voyageurs sans leur donner des lettres : leur lecture porte au loin les traits de notre visage, et celui qui les parcourt y retrouve le portrait des amis qui les ont écrites. Ajoutez à cela l'occasion d'avoir pour porteur le très sublime Luminosus, notre ami commun, qui vient joindre à l'attrait de vos mérites les charmes de son amabilité. Qui donc m'excuserait de laisser, par ma négligence, s'attiédir notre affection, en omettant de vous écrire et de donner au susdit porteur les lettres que vous daignez exiger de moi ?

Grâces soient rendues à Dieu de ce que je puis, en tête de ma lettre, célébrer les succès qui viennent accroître votre félicité : l'orgueil des ennemis cède à l'empire du Christ, notre Dieu. Mes espérances me faisaient prévoir ce que l'évènement justifie.

salutationis obsequia præsentans de clementia divina postulo, ut laborem vestrum juvamen cæleste comitetur.

XXIV

DOMNO SUO FAUSTO ENNODIUS DIACONUS

Dispendium credo esse diligentiæ nullas commeantium manus litterarum dote munerari, quæ solent lectione etiam vultus ad longinqua portare et carorum imagines officio præsentare sermonis. Ad ista jungitur etiam bene de utrisque merentis sublimissimi Luminosi portitoris occasio, qui ad religionem meritorum vestrorum suæ quoque gratiæ fructus adjungit. Quis geminus patiatur et sub quacumque neglegentia hebetetur affectus, si a paginis temperem, quas dignatio vestra exigit, et si illas nominatus non accipiat perferendas ? Deo gratias, quod in fronte epistulæ locandum fuit, quia felicitas vestra votivis erigitur aucta successibus, quod tumida inimicorum

Il est facile en effet de prévoir la conduite de la Providence sur les évènements lorsqu'on sait en tirer l'augure de la conduite des hommes. Adieu donc, adieu encore, mon cher Seigneur ; daignez réjouir de vos lettres celui qui vous aime, et que leur doux commerce compense ce que nous font perdre les distances qui nous séparent.

LETTRE XXV

ENNODIUS DIACRE A FAUSTUS QUESTEUR

Revenu de Ravenne où se trouve Faustus, questeur du Sacré Palais, il lui envoie, par un ami, des nouvelles de son voyage. Recommandation du porteur.

Puisque la divine Providence m'en fournit le moyen, je ne puis trouver pour vous faire parvenir des nouvelles de mon retour une occasion plus propice que celle d'un ami qui se rend à Ravenne, et dont, au besoin, le récit fidèle eut suffi pour me dispenser d'écrire. Mais je n'ai pu m'en priver et si, par quelque négligence, je venais à m'en abstenir, ne pourrait-on pas me reprocher de condamner l'échange fréquent des lettres qui me tient tant au cœur? Ajoutez que je ne pouvais opposer un refus à mon porteur qui sait exiger de ses amis ce que lui-même est fidèle à leur accorder.

cervix Christo deo nostro gravata subcumbit. Spe præceperam quod effectus ostendit. Bene enim sententiæ cælestis finem prænoscit qui novit qualitatem ejus de actuum humanorum serenitate colligere. Vale ergo longum, mi domine, et amantem vestri stili usu relevate, ut quicquid subtrahunt intervalla terrarum tabellaria conpenset oblatio.

XXV

FAUSTO QUÆSTORI ENNODIUS DIACONUS

Pro cælesti dispositione reditus mei indicia fieri nullo magis quam amico Ravennam properante convenit, cujus fidelis relatio etiam pagina cessante suffecerat. Sed usu abstinere non potui, quo si sub quocumque neglectu temperem, videor damnasse stili frequentiam quam amavi. Jungitur quod prædicto obvias in negatione manus exhibere non potui, qui scit ab amantibus sui securus exigere quod

Etant donc parti de Ravenne, où je laissai tout ce qui m'est le plus cher en la vie présente, avec l'aide du Christ, j'arrivai à Milan en bonne santé, fatigué néanmoins de la hâte qu'à mon grand regret je dus mettre dans mon retour, par crainte de l'hiver. Mais nous devons tout rapporter à Dieu, à qui seul il appartient d'ordonner ce qui nous concerne et de nous détacher de l'amour de notre corps mortel par l'attrait de l'amour éternel.

Et maintenant, après vous avoir humblement salué, j'en viens au motif de ma lettre qui est de vous recommander le porteur. S'il a lieu de se féliciter de vos bienfaits, il devra reconnaître qu'il aura été payé de retour pour ce que lui-même a fait aux vôtres, et dans quelle mesure il doit vous aimer. Je vous prie, lors-même qu'il n'y serait pas disposé, de l'obliger à revenir promptement, car, d'une part, mon cœur réclame sa présence et, d'autre part, s'il plait à Dieu, elle me sera d'une grande utilité.

eis pro religione conscientiæ novit fideliter exhibere. Ravennam ergo digressus, quæ quicquid in præsenti vita habeo dulce complectitur, Mediolanum salva corporis valitudine Christo prosequente perveni, male ferens quam in redeundo hieme inpellente optavi forsitan contra desideria celeritatem. Sed ad deum cuncta referenda sunt, cui adjacet humana facta conponere et diligentiam corporalem æterni amoris sapore mutare. Nunc ad scriptionis causam dicta humili salutatione et conmendationem me confero perlatoris, qui si pro mentis vestræ serenitate gratuletur beneficiis, agnoscit se aut recepisse quod vestris præstitit aut qualiter amare debeat incitari. Quem, si vel nolit, festinum redire conpellite, quia et affectui meo præsentia ejus est necessaria et si Deus promissionem statuerit, cum ipse jusserit, utilitati expectatur adcommoda.

LETTRE XXVI

ENNODIUS A LIBÉRIUS

Lettre de compliments pour entrer en relations. Il écrivit encore fort jeune cette première lettre à Libérius déjà élevé aux hautes charges publiques.

L'écriture est l'aliment et le soutien de l'amitié ; le commerce épistolaire est au service de l'affection ; l'amour qui garde le silence revêt tous les dehors de l'ingratitude, et l'amitié qui n'éclate pas en paroles perd le meilleur de son prix. Le sanctuaire du cœur ne s'ouvre que par la clé de la parole ; je m'empare dès maintenant de votre bienveillance. Selon les moyens de mon talent je vous dédie ces prémices de commerce épistolaire, et j'ose m'en prévaloir pour revendiquer le mérite d'être celui qui de nous deux aime le plus. Quand vit-on en effet se renfermer dans le silence un ami fidèle à garder le souvenir de la foi promise, à moins que la parole, par laquelle se trahit toujours l'expression de la pensée, ne vînt à lui manquer ? C'est donc moi qui dans ce commerce littéraire aurai pris les devants, et je mérite des préférences puisque je fus le premier à exprimer, par le témoignage de la langue, les sentiments qui m'animent. Je viens d'exposer sans détour les obligations réciproques du commerce épistolaire. A vous

XXVI

ENNODIUS LIBERIO

Aut alitur aut sustentatur scriptione diligentia : ministra affectionis est epistularis confabulatio : muta caritas simulacrum præsentat ingrati : depretiat genium suum quæ in vocem non prorumpit amicitia. Bene secretum pectoris reseratur clave sermonis : dignatione vestra jam potior. Hæc pro ingenii viribus paginalis conmercii libamenta dedicavi, per quæ usurpo vindicare mihi meritum plus amantis. Nemo enim taciturnitatis repagulo ora porrigit, quem decisi fœderis memorem proditor mentis loquela non deserit. Principem ergo locum in litteraria communione possideo et majori cultura dignus sum, qui prior quid gestirem patefeci linguæ testimonio. Ecce religionem dirigendæ paginæ sine nube disserui. Vestrum est in me

d'agir à mon égard de façon à procurer le développement de ces premiers germes que vous avez reçus, car les procédés de votre Eminence, si je venais à être l'objet de vos dédains, ne manqueraient pas de subir les rigueurs de la critique. C'est exposer à la censure sa façon d'agir que de ne pas prendre la peine de conserver ce que l'on a cueilli.

Mon cher Seigneur, en vous offrant l'hommage le plus obséquieux de mes salutations, je demande à Dieu de multiplier à votre égard l'accroissement de ses faveurs, car toute ma fortune est uniquement de voir votre grandeur élevée aux honneurs qui lui sont dûs.

LETTRE XXVII

ENNODIUS A HONORAT

L'avocat Honorat a obtenu un emploi à la cour de Ravenne, mais il est malade. Allusion à la rude langue du droit ainsi qu'à la réputation de parfait avocat dont jouit Ennodius.

Votre récente lettre m'a fait savoir que vous résidez dans mon voisinage, mais vous ajoutez, comme pour tempérer ma joie d'une si heureuse nouvelle, que vous n'êtes pas en parfait état de santé. Je ne puis mériter un bonheur sans mélange et toujours aux sujets de joie se mêle quelque amertume.

fovere quod recepistis, ne judicia culminis vestri me jacente patiantur examen. Exponit enim censuræ sententiam suam quisquis quod elegit non tuetur. Domine mi, salutationis reverentiam pleno dependens obsequio Deum rogo, ut beneficiorum circa vos suorum incrementa multiplicet, quia solus census est meorum plenissime conmodorum, qui celsitudinem vestram ad fastigia quæ debentur extulerit.

XXVII

HONORATO ENNODIUS

In vicinitate vos degere moderna scriptione signastis, jungentes ad dispendia gaudiorum statum vestræ valitudinis inminutum. Non nego, sic mereor, ut semper mihi cum dulcibus amara socientur. Hactenus vos Ravennatibus occupatos excubiis adversa tenuerunt,

Jusqu'ici vous n'aviez eu à la cour de Ravenne qu'une situation difficile, et maintenant qu'il vous arrive de tenir un emploi qui vous met à l'aise, votre santé se trouve ébranlée, afin qu'il ne vous soit pas donné d'obtenir à la fois tout ce qui est à désirer. Qu'elle est donc dure la condition faite à l'humanité ! Lorsqu'il semble que ses désirs vont se trouver heureusement réalisés, aussitôt sa situation change et ce qu'elle paraissait déjà tenir lui échappe. Laissez-moi cependent vous dire que j'ai été stupéfait de l'accusation qu'avec de si ingénieuses précautions oratoires vous avez glissée dans votre lettre ; ainsi vous croyez que je me refuse à vous rendre le service que vous me demandez parce que je vous ai indiqué que je ne le pouvais faire. O mystère d'un esprit ingénieux qui tient plus compte de l'utilité des choses qu'il n'a confiance en l'affection ! Dieu m'est témoin que je ne vous refuserai rien de ce qui sera en mon pouvoir. Vous, demandez à Dieu que mon action ne trouve pas un obstacle dans les pauvres lettres que vous affectionnez et qui sont pour moi une calamité. Je ne connais rien en effet qui me paralyse, lorsque je me propose d'obtempérer à une demande, comme, ce qui m'est arrivé parfois, de recevoir des lettres qui n'offrent rien de littéraire. Appliquez plutôt votre talent à l'étude des rudes textes du droit, bien propres à fournir aux exigences de la langue la plus barbare.

Mon cher seigneur, en vous adressant l'hommage de mes salutations j'espère que vous m'aiderez de vos ferventes

unde quia laxari contigit, corporalis in vobis est labefactata substantia, ne in totum liceret optata promereri. Quam dura est humanarum rerum condicio, quæ quotiens desideriis aliquo sapore responderit, mox et in foribus concessa permutat. Expavi tamen calumniam, quam oratoria et nimis Dædala provisione litteris indidisti, ut injuncta pro utilitate tua nolle me credas, si efficere non potuisse signavero. O artificis ingenii secretum, quod plus commoditati prospicit quam de amore confidat ! Deus testis est me tibi non negaturum esse quod valeo. Tu Deum roga, ut actionem meam infelicium quas diligis litterarum non patiatur calamitatibus inpediri. Nihil est enim quod magis pro obice metuam actionis inpositæ, quam illud, quod novi, accipere scolasticum nil mereri. Confer magis ingenium tuum ad squalentia jura, per quæ quicquid scabrida poposcit lingua mox meruit aut, si non meruit, mox avulsit. Domine, salutationis gratiam

prières dans mes travaux, car sans avoir le mérite de la science et de l'érudition, j'ai souvent à soutenir, dans les causes que je plaide, la réputation d'un parfait avocat.

LETTRE XXVIII

ENNODIUS A AVIÉNUS

Il se félicite d'être en relation avec un aussi haut personnage et de ce que ses lettres soient lues de lui. D'après Sirmond suivi par Hartell, cet Aviénus serait appelé dans les fastes consulaires et autres monuments : Flavianus ou Flavius-Aviénus Junior. Ce dernier surnom lui serait donné eu égard non à son âge, mais à l'ordre de son consulat (502), postérieur à celui d'Aviénus fils de Faustus (501). On voit, en effet, d'après la présente lettre, que cet Aviénus n'est plus un jeune homme, mais un grave personnage d'un âge mûr.

Je dois, avant toute chose, rendre grâces à Dieu de ce qu'il a inspiré à votre Grandeur d'exiger de moi ce que je devais être si disposé à lui offrir. Vous avez ainsi donné du prix à ma loquacité, que j'ai eu tant de peine à contenir jusqu'ici dans les justes limites des convenances. Ma plume que j'avais sévèrement réprimée, de crainte qu'elle ne devint importune, est maintenant en verve. Or malgré ce bavardage exagéré, j'obtiens tout le mérite d'une excessive discrétion, car l'ordre que vous m'avez intimé de vous écrire, est le plus bel éloge de mon silence. Allons, moi longtemps si effronté, voilà qu'il m'arrive

solvens spero, ut effusis laborem meum precibus juves, quia, cum non habeam docti aut eruditi meritum, sæpe in causis sustineo fata perfecti.

XXVIII

AVIENO ENNODIUS

Deo gratias, quod principe loco ponendum est, qui magnitudinem tuam quæ a me erant offerenda fecit exigere. Dedisti pretium garrulitati, quam vix hactenus intra verecundum penetrale continui. Eliciti utor stili genio, quem duriter ab inportuna scriptione revocavi : meritum coactæ vocis inusitata loquacitate possideo. Nam postquam me jussisti paginas destinare, animo meo, quod tacueram, commendasti. Euge, frons diu prodiga, aliquando mihi contigit ad affectionis copiam sine tui dispendio pervenire. Discamus non odisse quod

de gagner l'affection sans avoir rien à corriger de mon manque de réserve. Apprenons à estimer ce qui nous profite. Mon silence me vaut de vous parler maintenant en toute liberté : On insiste pour jouir de mes entretiens si souvent tenus pour fastidieux. Je n'irai pas plus loin : la rareté du discours, à ce que je vois, lui donne du prix. On peut, en ce point croire sincère le témoignage de ma joie; mon affirmation est basée sur la vérité. Voici : ce délicat qui dégustait à peine du bout des lèvres les lettres de savants, où abonde le pur froment de l'érudition, ne dédaigne pas d'accueillir avec faveur la paille stérile de ma tablette. Ainsi ma réserve m'a valu une double joie : celle d'être par mon silence à l'abri des écueils de langage, et celle de voir désirer mes entretiens souvent si peu prisés. D'autre part celui que j'entoure de mon affection a donné à l'expression de sa pensée une forme meilleure. Ainsi, tandis que je pratique la discrétion, je fournis à notre consul l'occasion de châtier son style.

Mais pour ne pas prolonger outre mesure cette lettre et lui faire dépasser les justes limites, au point que ma causerie indiscrète finirait par démontrer que si j'ai gardé le silence, ce ne fût point à dessein, adieu mon cher seigneur, et daignez honorer vos amis de ces relations, car les honneurs auxquels vous êtes élevés ne peuvent recevoir d'autre accroissement que celui qui vous revient de l'humilité que nous vous faisons pratiquer lorsque vous vous inclinez vers nous.

adjuvat. Silentii gratia fecit, ut te libera jam loquamur : expectantur a nobis sæpe fastidita conloquia. Non ibo longius : adseritur, ut video, linguæ officium raritate sermonum. In qua parte non clauda lætitiæ meæ fides est, sententia nostra veri adstipulatione fulcitur. Ecce ille, qui doctorum epistulas gravidi dotatas messe conloquii summis labiis vix libabat, tabellæ nostræ culmos non dedignatur accipere. Gemina, pudor, mihi hilaritate profuisti, cum tu in statione certus es et cum frequenter contempti desiderantur affatus : facta est ecce melior ejus sententia, quem amamus. Nobis ergo verecundia, consuli nostro emendatione prospeximus. Sed ne in longum procedat pagina transcendens terminos præfinitos et loquendo multa quod tacuimus demonstremus non fuisse consilii, vale, mi domine, et amantes tui hac communione dignare, quia præcelsi honorum tuorum apices hæc sola recipiunt augmenta, quæ de humilitate nascuntur.

NOTES DU LIVRE SECOND

1. L'innocence de sa vie lui a mérité d'être porté au ciel par les pieuses mains des anges.

2. *Lib. de obitu Satyri fratris.*

3. Voir à propos de cette lettre mes *Etudes sur Saint Ennodius*. In-8° p. 121 et s.

4. Compositions oratoires que les jeunes gens écrivaient et débitaient pour s'exercer à parler en public.

5. Il était diacre et à ce titre avait la charge de visiter les pauvres.

6. Constantius était de Milan.

7. Allusion au monastère d'Adrumet, ville sur la côte d'Afrique, où l'on avait d'abord tiré ces conclusions fatalistes des ouvrages de saint Augustin contre le Pélagianisme.

LIVRE TROISIÈME

LETTRE I

ENNODIUS A L'ÉVÊQUE SÉNATOR

Il revendique ses esclaves que lui ont soustrait les gens de l'évêque Sénator.

La première chose qui s'impose à celui qui embrasse la perfection, c'est, sans contredit, de se porter de soi-même à faire pour la justice tout ce que les autres ont coutume de ne faire que lorsqu'on le leur demande ; mais la seconde, et sans laquelle on peut dire qu'il n'y a point d'honêteté, consiste à ne point être fâché des réclamations fondées en justice. En ce dernier cas si celui qui reçoit l'avertissement n'occupe pas le premier rang, il est néanmoins agréable à Dieu en ce que l'exposé de la vérité ne le trouve pas rebelle. Or voici le fait qui motive ce préambule, car ce serait paraître oublier moi-même mes propres intérêts que de me perdre en de longs discours. Il y a quelque temps que je vous adressai personnellement une humble requête au sujet des esclaves qui furent,

LIBER TERTIUS

I

SENATORI EPISCOPO ENNODIUS

Prima res est sancto conveniens sine dubitatione proposito sponte pro justitia facere quicquid alii solent monitis exhibere, sed honestati proxima vel secunda rectis suggestionibus non gravari. In qua parte et si principem locum non possidet qui monetur, habet tamen Dei gratiam, quod veritatis insinuationibus non repugnat. Causam ergo præfationis insinuo, ne et ego utilitatem meam differre videar prolixitate sermonum. Dudum per me suppliciter postulavi, ut de mancipiis, quæ de casa mea a vestris sollicitata constabat, unum mihi quod remanserat redderetur. Dedistis precibus meis sancta promissione

comme il est avéré, détournés de chez moi par vos gens, pour obtenir que l'un deux, qui ne s'était pas enfui, me fut rendu. Vous répondites à mes prières par la promesse sacrée que dans le cas même où l'esclave vous appartiendrait de droit, vous préféreriez m'être agréable que de rechercher vos avantages. Me voilà revenu de Ravenne et, ce qu'il est facheux de dire, en punition de mes péchés votre décision épiscopale reste sans effet. Oui, j'attribue à mes péchés que celui dont la bouche condamne le mensonge ait manqué à ses engagements. De nouveau je fais appel à votre conscience ; c'est en fils respectueux que je vous parle et que je vous fais très humblement demander par le sublime et noble seigneur Victor, ce que j'aurais pu revendiquer en vertu des lois de l'Etat. Voyez si je mérite des reproches, moi qui ai choisi un homme tout à fait digne de traiter avec un évêque et d'un mérite tel qu'il pourrait faire fléchir les cœurs les plus rebelles à l'équité. Je me suis d'avance promis le succès de ma démarche lorsque j'ai constaté le mérite de celui que j'en ai chargé. Considérez donc, je vous prie, si la religion peut tolérer, s'il est digne d'un évêque qu'un homme qui peut commander aux rochers, n'obtienne que des refus. Deux choses me font espérer de réussir : la justice de mes revendications et les qualités personnelles du négociateur. Tout ce qui pourrait aller contre ne tarderait pas à être passé au crible de l'opinion des honnêtesg ens.

responsum, ut etiamsi vobis puer ipse jure conpeteret, vos tamen gratiam commodis anteferre. Regresso me de Ravenna, quod dictu nefas est, pro peccatis meis effectum sacerdotalis definitio habere non potuit. Adscribo meritis meis, quod cujus ore damnatur mendacium statuta violavit. Ecce iterum me ad conscientiam vestram refero, ecce quod filium decet exhibeo, ut per sublimem et magnificum virum domnum Victorem ad humilitatem conferam quicquid mihi poterat legum sæcularium auctoritate præstari. Videte si reus sum, qui elegi virum antistitum moribus congruentem, qui vel contra æquitatem repugnantium indomita posset corda mollire. Effectum mihi negotii jam promisi, qui legati meritum conprobavi. Providete, si religionem deceat, si a pontifice dignum sit illum, qui potest cautibus inperare, contemni. Duo sunt quæ mecum faciunt, negotii sinceritas et genius subplicantis : quicquid contra hoc obstiterit, bonorum sententiam mox meretur.

LETTRE II

ENNODIUS A EUGÈNE

Condoléances sur la mort de son frère que Sirmond croit être Olybrius l'éminent avocat romain (I, 25. Cassiod. VIII *var.*, 19).

Le commerce épistolaire, il est vrai, s'accommode mieux de la joie que du chagrin et c'est avec peine que sous l'impression d'une récente tristesse, nous exprimons en un style mal assuré les sentiments intimes de notre cœur et les tendresses de l'amitié : Il me semble cependant que de rendre plus rares les entretiens c'est un dommage pour l'amitié, et que de les supprimer absolument c'est avouer son incapacité. Dieu nous a donné le langage pour témoigner de nos sympathies. Mais, me direz-vous, mon cher Seigneur, tout cela ne touche plus guère un homme que vous savez en proie aux plus grandes douleurs ; un cœur abimé dans l'angoisse ne s'ouvre plus à exprimer l'amour et, dans l'amertume des lamentations, on perd tout sentiment de l'agréable : lorsque l'esprit est accablé il n'y a plus d'accès pour ce qui charme l'oreille : mon frère a emporté au tombeau la meilleure partie de mon âme. Que peut-on exiger d'un homme dont la moitié de la vie est enfermée au tombeau? Au plus fort de l'affliction on ne peut demander d'en-

II

EUGENETI ENNODIUS

Quamvis commercia litterarum magis sint lætitiæ quam mæroris nec secretum pectoris aut amicitiæ diligentiam bene in lucem digerat clauda recenti confusione elocutio : videro tamen utrum dispendium caritati inferat sermo rarior, monstrat tamen si nullus prorogetur infantiam. Testem divinitas gratiæ linguæ dedit officium. Sed dicas, mi domine, hæc aliena esse ab eo quem noverim maximis doloribus occupatum, pressum pectus angoribus ad amoris verba non erigi nec quicquam delenificum lamenta sentire : res quæ mentem premit repudiat quod oblectat auditum : qui major animæ fuit portio frater in superis, hanc transtulit ad sepulcra. Quid exigendum ab illo sit, cujus dividuum salutis busta clauserunt? In summis adflictionibus queri non posse vocem gemitibus subjugatam. Lacrimarum tempore

tendre une voix qu'étouffent les sanglots. Lorsqu'on est dans les larmes on n'a guère le cœur à dicter un récit. Je vous répondrai que ce cruel événement a rempli mon cœur d'une égale tristesse, et qu'il m'est impossible de ne point participer au chagrin de celui qui, quelques fois, en raison de l'harmonie de nos volontés, a partagé mes joies. J'allègue cependant que souvent, dans les deuils, la parole s'est faite entendre pour révéler l'étendue de la douleur et que le remède du silence fut interrompu pour donner libre cours aux confidences. J'ajouterai : Négliger de consigner par écrit ses lamentations c'est vouloir laisser périr à jamais, au bout de peu de temps, le souvenir de celui qu'on pleure : la mémoire d'un frère et d'un savant ne mérite pas qu'avec nous périsse dans l'oubli ce que nous avons pensé de lui. Lorsque les lèvres restent closes l'âme est avare de sentiments douloureux ; au contraire ce que l'on écrit à la mémoire d'un être aimé pénètre, comme un dard acéré, jusqu'aux entrailles de ceux qui l'aimèrent. Le souvenir d'une mort ne s'efface pas dès lors que les funérailles restent décrites dans une lettre. Dans ce dessein, au milieu de mes larmes, j'adresse à votre grandeur ces paroles de consolation, en sorte que par notre entretien l'affection que nous nous sommes vouée sous l'invocation de Dieu, trouve son aliment, et que ce personnage éloquent dont les mérites ne doivent pas tomber en oubli, revive encore par notre conversation.

dictatur inportuna narratio. Respondebo, quod par quoque meum pectus acerbi casus mæror intraverit. Nec dividi me posse ab ejus tristitia, quem mihi pro voluntatum similitudine nonnunquam læta junxerunt. Ostendo tamen sæpe gravioris mali in luctibus indicem fuisse sermonem et intercepta taciturnitatis remedia proditore conloquio, Dicam : qui lamentationi suæ paginas denegat in una ætate vult perire quod deflet : non meretur recordatio fratris et docti, ut nobiscum quid de ipso senserimus occumbat : feriato ore in planctibus parcus est animus : amati commemoratio quæ mandatur tabellis viscera carorum aculeis violenter inrumpit : numquam patitur obitum veterescere relatio funeris digesta per litteras. Hoc studio magnitudinem tuam flens consolator appello, ut vicarii sermonis beneficio et promissus sub invocatione Dei inter nos nutriatur affectus et persona facundiæ, quæ meritis suis occasum non patitur, nostra quoque confabulatione reviviscat.

LETTRE III

ENNODIUS A SON SEIGNEUR FAUSTUS

Il recommande Constantius.

Un ami qui m'est familier, me fournit l'occasion de vous écrire. Pourquoi m'en abstenir comme si je manquais de porteur, d'autant que l'assiduité de mes lettres me vaut d'ordinaire une réponse ? J'y suis aidé aujourd'hui par la demande de mon frère, l'honorable Constantius, qui vous révère grandement. Peu confiant dans ses propres mérites qui vous l'ont fait si avantageusement connaître, il désire les subordonner à mes bienfaits. N'est-ce pas, en effet, transférer à d'autres les droits acquis par nos travaux, que de demander à des recommandations ce qui nous est dû ? J'ai néanmoins donné les mains à sa requête, et selon son désir, j'ai saisi l'occasion de vous adresser mes humbles hommages, priant Dieu qu'il revienne aussi promptement que possible m'apporter de bonnes nouvelles de votre santé et de la prospérité de vos affaires. Daigne cependant, votre Grandeur, en considération de moi, si du moins mes prières ont auprès d'elle quelque mérite, accorder au susdit la faveur de sa bienveillance.

III

DOMNO SUO FAUSTO ENNODIUS

Cum scribendi occasio et domestica et amica subpeditet, quare a paginis temperem tamquam indigus perlatoris, maxime cum sedulitas litterarum responsa mihi soleat sæpe præstare ? Huic se studio comitem dedit honorabilis viri veneratoris vestri fratris Constanti postulatio, qui industriam suam, qua apud vos domnos, ut efficacem decet, innotuit, meis desiderat beneficiis subjugare. Transcribit enim ad aliena jura sudorem suum qui debere vult commendaticiis quod meretur. Dedi tamen manus precibus et pro ejus desiderio sub occasione exhibendæ humilitatis scripta prorogavi Deum rogans, ut sub omni celeritate nuntius me vestræ valitudinis et prosperitatis adtotlat. Nominatum tamen pro mei consideratione magnitudo vestra gemino, si indignus precator non sum, favore comitetur.

LETTRE IV

ENNODIUS A L'ABBÉ ÉTIENNE

Les moines de l'abbé Etienne ont à soutenir un procès contre un clerc. Ennodius diacre est chargé, comme avocat, de les défendre. L'affaire doit se plaider devant l'évêque de Milan. Ennodius se défie des juges de Milan dont il connait trop la vénalité, et conseille à l'abbé de dépêcher l'un des moines auprès de Faustus pour obtenir son appui.

Avec quelle ardeur, une fois qu'il eut quitté le monde, Ennodius entra dans la voie de la perfection (Opusc. v).

Combien je bénis l'affaire qui vous oblige à m'écrire puisqu'elle me vaut de recevoir de vous des lettres qui sont pour mon âme le don le plus précieux ! O l'heureuse nécessité des porteurs qui, poussés par l'obligation de se pourvoir eux-mêmes, comblent les vœux d'autrui ! Je le confesse, si ma vocation ne me l'interdisait, je serais tenté de souhaiter, comme si j'étais leur ennemi, que certains perdissent la paix dont ils jouissent. C'est qu'en effet j'obtiens de l'adversité ce que la prospérité ne m'eut point donné. Des saints, m'écrire ? Comment sans la nécessité de faire face aux attaques, une telle faveur m'eut-elle été accordée, à moi, pécheur, qui jamais ne l'ai méritée ? Je reconnais là de quel secours furent pour moi les prières de ceux qui, eux-mêmes, se reconnaissent pour vos débiteurs spirituels. J'attribue toutes ces faveurs à la divine Providence. Oui, je commence à croire que je me suis déchargé,

IV

ENNODIUS ABBATI STEPHANO

Litterarum vestrarum quam dulce negotium est, quod mihi spiritale munus exhibuit ! Quam votiva perlatorum necessitas, quæ remedii sui studio, desideriis medetur alienis ! Confiteor, nisi repugnaret proposito, inimica pene ad turbandam aliquorum securitatem vota conciperem. Ecce præstant adversa quod secunda non tribuunt. Sanctorum litteras tranquillis rebus unde peccator acciperem, quas numquam meritorum meorum nitor exegit ? Ecce quantum mihi contulerunt suffragium qui a vobis obtinuisse se confitentur. Divinam æstimo providentiam ista tribuere. Multum jam credo quod de malæ

pour une bonne part, du fardeau de ma vieille vie mondaine. Ne faut-il pas approcher de l'innocence pour mériter de converser avec les saints ? Aussi tant que j'ai vécu selon les maximes perverses du siècle, jamais un homme d'une si haute vertu ne m'honora de ses lettres ; et même longtemps après ma conversion je restai privé d'un bien si précieux. Grand Dieu ! de quelle dignité vous dotez vos serviteurs, puisqu'il vous suffit d'abaisser sur eux vos regards pour leur concilier les bonnes grâces de vos amis ! En vérité du fond de ma basssesse je vous ai toujours considéré avec une singulière vénération ; toujours la sainteté de votre vie m'a paru infiniment au-dessus de ma misérable existence entachée de péchés dont le poids m'accable. Et voici que maintenant vous me parlez comme à votre égal. Je me trouve relevé pour m'être lontemps tenu humilié. Aidez-moi donc de vos prières ; car, à ce que je vois par vos lettres, ce n'est pas en vain que vous me prêtez assistance. D'ailleurs ne furent-ils pas aussi vos clients ceux qui m'ont obtenu les biens dont je suis si heureux ?

Je reviens à l'affaire. Ce misérable clerc a été terrifié d'avoir à plaider devant l'évêque lorsqu'il a vu que j'étais, par votre choix, chargé de la défense de vos moines. Je serais d'avis, si vous le trouvez bon, que l'un des intéressés, muni d'une recommandation de vous auprès de votre fils le seigneur Faustus, se rendit à Ravenne, de crainte qu'à leur préjudice on

conversationis fasce deposui. Proximus est innocentiæ qui sanctorum meretur alloquia. Quare dum me sæcularis licentia inmunda possedit, numquam tanti viri apices merui, post etiam per longa intervalla numquam hujusmodi bona suscepi. Deus magne, quam dignitatem servientibus tibi tribuis, ut quos respicere cœperis etiam amicis tuis reddas acceptos ! Vere semper vos singulari cultura suspexi, semper venerandis moribus gravata peccatis colla submisi. Ecce jam quasi æqualis appellor. Erexit me diu custodita subjectio. Fove ergo me orationibus tuis : ostendis enim paginis fragile a vobis non exhiberi patrocinium. Nam et isti suscepti sunt, qui mihi bona, de quibus gestio, contulerunt. Ad rem redeo. Perditus ille clericus expavit causam dicere apud episcopum, postquam defendi a me vidit eos, quibus meum deputastis obsequium. Suggero, si jubetis, ut unus de ipsis Ravennam ambulet cum vestris ad filium vestrum domnum Faustum

n'obtienne à prix d'argent des juges, comme il y en a tant à Milan, une sentence vénale.

LETTRE V

ENNODIUS A MAXIME

Son mérite littéraire loué par les beaux esprits. Critiques grincheux.

Je serais grandement tenté de m'enivrer, à la lecture de votre lettre, des fumées de l'orgueil, si la consience que j'ai de mon manque de talent ne me rappelait à la modestie et ne me mettait en main la balance d'une juste appréciation, même lorsque l'on me comble d'éloges immérités. La considération dont vous m'honorez, vous a fait oublier la critique : ma condition me fait un devoir de vivre humblement retiré du monde. Vous vantez mes écrits par amitié pour moi ; il me faut redouter les faux délicats dont l'insupportable dédain méprise tout et condamne même ce qu'il y a de mieux choisi. Laissez-moi cependant vous remercier de ce que vous m'écrivez que chez le Seigneur Patricius (1) on partage à mon égard les sentiments que vous me témoignez vous-même. Si l'on m'aime ainsi, je le dois à votre insinuation, non à ma lettre, écrite d'un style rude et dépourvu d'éloquence. En adressant à votre

commendaticiis, ne in præjudicio ipsorum venalis judicum, qui Mediolani exuberant, sententia depromatur.

V

ENNODIUS MAXIMO

Grandes hiatus paterer litterarum vestrarum elevatus alloquio, si non mei conscius inperitiam pudore conprimerem et judicii lancem tenerem, etiam cum laudor inmeritus. Vos dignatio censuræ fecit immemores : me propositum intra verecundum degere penetrale conpellit. Vos scripta mea tanquam amantes adtollitis : me necesse est illos metuere, qui rancido despicientes cuncta neglectu etiam edecumata condemnant. Ago tamen gratias quod apud domnum Patricium talem me judicari scribitis, qualem vestro testimonio reddidistis. Insinuationi ergo amor debetur iste, non paginæ, quam

Grandeur de dignes salutations, je rends grâces à Dieu de vous avoir, selon nos vœux, ramené auprès des vôtres, grandi par vos succès. Mon esprit, il est vrai, vous est si étroitement attaché qu'il ne vous sentit jamais absent.

LETTRE VI

ENNODIUS A LAURENT

Billet d'amitié.

Nous devons céder à l'empire de l'amour ; je suis l'esclave de l'affection à laquelle je n'ai pu refuser une parole pour vous envoyer le bonjour que je vous dois. Je n'ai pu laisser passer l'occasion d'un porteur domestique, sans vous adresser un billet en témoignage de mon amitié. Je vous salue donc avec tout le respect que je vous dois et vous prie de me procurer le plaisir de recevoir de vous une réponse, comme je me le promets en vous écrivant.

seaber stilus sine eloquentiæ dote signavit. Salutationem tamen magnitudini vestræ dignam referens Deo gratias ago, quod votivis vos auctos successibus reduxit ad propria, quos mens mea pro conexione caritatis numquam sentit absentes.

VI

ENNODIUS LAURENTIO

Dandæ sunt manus amoris imperio : vinctum me tenet adfectio cui verba concessi, ut quod ad salve debitum pertinet non tacerem. Domestici perlatoris occasio mihi perire non potuit, nisi ad diligentiæ testimonium scripta transmitterem. Salutans ergo reverentia debita precor, ut vicario me relevetis affatu, quia promitto mihi litterarum prorogatione responsum.

LETTRE VII

ENNODIUS AU PRÊTRE ADEODAT

Il lui demande d'aller prier pour lui dans les divers lieux où sont honorés les saints. Antique coutume des Stations Romaines.

Qui donc, s'il lui reste quelque chose d'humain, pourrait ne pas se souvenir de votre affection ? Qui ne serait désireux d'obtenir auprès de Dieu l'intercession d'une personne si parfaitement religieuse ? Moi plus que tout autre, moi qui, sous le poids énorme de péchés qui m'écrase, ai obtenu votre faveur. C'est pour moi un motif d'espérer une complète absolution. Je vous salue donc avec toute la vénération qui vous est due et j'espère que vous irez faire des vœux pour moi dans tous les lieux où sont particulièrement honorés les saints (et gardées leurs reliques). Si je l'obtiens, je rendrai sans retard grâces à Dieu de ses bienfaits, car je sais par expérience que vous méritez d'être exaucé.

VII

ENNODIUS ADEODATO PRESBYTERO

Quis vestræ affectionis inmemor nisi qui est inhumanus existat ? Quis totius religionis personæ apud Deum nolit habere suffragium ? Ego maxime, qui et gravibus peccatorum sarcinis premor et vestram gratiam obtinui, quæ res mihi absolutionem integram pollicetur. Salutans ergo veneranter et debite spero, ut pro me per omnia sanctorum loca vota facias : quæ consecutus Dei beneficia sine mora dissolvam, quia conpertum mihi est, quod mereris audiri.

LETTRE VIII

ENNODIUS A AVIÉNUS

D'après Hartell, cet Aviénus paraît être Flavianus ou Flavius Aviénus Junior (II, 28). — *Lettre d'amitié*

S'il suffit de vous causer du mécontentement pour obtenir de vous lettre sur lettre, que je voudrais troubler souvent la sérénité de votre âme ! En vérité, si ce n'était tout le contraire de mes intentions, je prendrais plaisir à vous donner sujet de vous mettre en colère, puisque ce que mon amitié pour vous ne me mérite pas, mes fautes me l'ont obtenu. Quant à moi, je ne puis que proclamer mon innocence dans une affaire où tout en m'accusant de négligence, vous m'accordez une récompense. Dans mon trouble je vous expédiai un serviteur par lequel je ne vous marquai que ce qui était nécessaire. Lorsque l'âme est calme la langue se prête volontiers aux devoirs de l'amitié ? lorsque notre esprit est dans le trouble nous oublions même de saluer. J'ai donc doublement à remercier Dieu, et de ce que je ne suis point coupable et de ce que vous m'avez cru en défaut ; Votre irritation m'a valu une faveur que j'eusse à peine obtenue de votre affection. Je me sens impuissant à vous dire tout ce que je vous dois : On aime bien peu dès lors que la parole suffit à l'exprimer. Mon cher seigneur, tout en vous saluant comme je le dois, je demande à Dieu que vous ne

VIII

ENNODIUS AVIENO

Si offensa præstat, ut magnitudinis tuæ scripta geminentur, quam vellem sæpe illa sereni pectoris tui tranquilla turbari ? Et nisi adversaretur proposito, causas indignationis ingererem, quando quod amor non meretur per culpas optinui. Ego tamen errore vacare me nuntio in ea causa, in qua dum accusatis neglegentiam, præmium contulistis. Puerum turbatus direxi, per quem nihil aliud quam quod opus esset ostendi. Libero pectore lingua vacat officiis : mens confusa gratiam salutationis abjurat. Ecce Deo in utroque gratias, quia nec ego reus sum et vos me reum esse credidistis. Beneficium mihi commotio vestra contulit, quod vix dedisset affectio. Ego quid tibi debeam

manquiez jamais de m'écrire ce que vous pourrez avoir dans l'esprit.

LETTRE IX

ENNODIUS A MARCELLIANUS

Lettre de compliment et d'amitié.

Je sais que votre Grandeur reçoit de Dieu des faveurs insignes et qu'elle garde vis-à-vis de ses amis la constance promise. Votre esprit ne sait promettre sans être assuré de tenir et vous gardez votre amitié toujours égale; aussi, après Dieu, c'est en vos mains qu'en toute sécurité je me livre et me confie et je ne doute pas qu'en toute occurrence j'obtiendrai par vous les bienfaits divins.

Monseigneur en vous rendant comme par le passé l'hommage de mes salutations, je vous demande de m'honorer souvent de vos lettres qui ont pour moi tant de charme que je considère comme un don de Dieu inestimable la joie de recevoir de bonnes nouvelles de votre santé. Au reste votre foi et votre vertu vous concilient les sympathies de quiconque a la crainte de Dieu.

explicare non possum : pauper est caritas, in cujus narratione sermo non deficit. Domine mi, salutem debitam dicens Deum rogo, ut quodlibet animo gesseris semper scribas.

IX

ENNODIUS MARCELLIANO

Scio magnitudinem tuam grandibus Dei beneficiis abundare et promissam circa amicos servare constantiam. Nescit animus vester incerta polliceri amorem sine aliqua inminutione custodiens, et ideo securum me post Deum vestris trado et commendo manibus et Dei beneficia in quibuscumque negotiis per vos mihi evenire non ambigo. Domine, ut supra salutationis honorificentiam solvens rogo, ut frequenti me epistularum vestrarum relevetis alloquio, quia summum mihi a Deo munus conceditur, si de vestra meruero sospitate gaudere, quos fides et integritas omnibus, qui Deum timent, facit acceptos.

LETTRE X

ENNODIUS A LUMINOSUS

Il le prie de s'employer à obtenir du Pape le remboursement des sommes empruntées à l'évêque de Milan durant les affaires du schisme de l'anti-pape Laurent (498-503) et pour lesquelles Ennodius s'était porté caution (2) (IV, 11 ; VI, 16 ; VI, 33).

Il nous serait possible de garder entière la religion de l'amitié et l'affection qui nous lie, et n'a fait que croître avec les années, ne serait nullement diminuée par suite des distances qui nous séparent, si l'impossibilité de nous voir trouvait sa compensation dans le commerce épistolaire et si quoique séparés par la paresseuse enveloppe de notre corps, nous nous tenions unis par cette partie de nous-même que nous avons reçue du ciel, je veux dire par nos âmes. En ces entretiens la langue, fidèle interprète de la sincérité de notre affection, exprimerait les vœux de nos cœurs, si du moins notre parole concordait avec nos sentiments et si le fond de notre pensée s'épanchait ouvertement dans nos lettres : alors on ne verrait pas l'amitié trop négligée s'attiédir; alors au contraire éclaterait l'affection, fruit de ce mutuel attachement, et notre souvenir toujours vivant n'aurait rien à redouter de la hideuse insouciance. Mais que faire? Hélas ! Je ne mérite que trop les nuages qui me voilent la sérénité de votre amitié et si

X

ENNODIUS LUMINOSO

Posset amicitiarum religio et adultæ inter nos planta gratiæ nulla discretarum sentire damna regionum, si quod negatur aspectui pensaretur alloquiis et pigro corporum onere divisi per illam, quam e cælo sumpsimus partem, animis jungeremur. Index meræ affectionis vota pectorum lingua signaret, si ad desiderii copiam militaret oris officium et penetrale mentis resignatum teneretur in litteris : tunc nullo caritas neglectu veteresceret, tunc diligentia mutuæ devinctionis usu polita fulgeret nec scabro memoria nostri torpore læderetur. Sed quid faciam quod mihi meritorum meorum nebulæ serenitatem bene amantis obducunt et oblivionem mei peccata conciliant? Facessat a

je suis oublié, ne le dois-je pas à mes péchés ? Loin de ma pensée cependant d'imiter ce dont je me plains et de me taire pour me venger de votre propre silence.

Un double aiguillon m'excite à vous écrire : Je n'ai pu me refuser à cette tâche que réclament à la fois et mon cœur et mes intérêts. Vous savez, excellent ami, ce que, par moi et de sa propre bouche, votre Père vénéré, notre Seigneur évêque (3) vous a demandé; je veux dire le remboursement des sommes dépensées à Ravenne pour subvenir aux nécessités du seigneur Pape. Ces sommes distribuées à divers personnages influents dont il n'est pas prudent de mentionner les noms, s'élèvent, comme on le sait, à plus de quatre cents *solidi* d'or que mon évêque avança sous ma caution. Je ne puis avoir le front de paraître librement devant lui que je n'aie obtenu par votre entremise, comme j'en ai la confiance, l'entière exécution des promesses. Je vous ai donc dépêché le porteur des présentes, homme de religion et de confiance, pour que vous me sauviez du préjudice auquel m'expose l'engagement dont j'ai parlé. Aussi en vous adressant en toute humilité l'hommage de mes salutations, je vous prie et vous adjure au nom de celui qui relativement au Saint Pape a écouté nos vœux communs, de prendre les mesures nécessaires pour que je sois délivré d'un pareil souci. Cependant, si vous ne jugez pas nos revendi-

proposito meo imitari quod factum doleo et per silentium sumere de vestra taciturnitate vindictam. Geminis ergo stimulis verba concessi. Negare non potui conmercium epistolare, quod et causa poposcit et gratia. Scitis optime quæ a vobis et per me et ore proprio sanctus pater vester domnus episcopus postulavit, ut expensa, quæ pro necessitatibus domni papæ Rauennæ facta est, redibitione pensaretur. Certis enim potentibus, quorum nomita tutum non est scripto signari, novit dominus, quia plus quam quadrigentos auri solidos erogavit : hos me fidem dicente concessit. Frons mea apud ipsum libera esse non potest, donec per vos, sicut confido, pollicitatio compleatur. Idcirco direxi præsentium perlatorem, hominem et religionis et fidei, ut ab hac me quam præfatus sum conventione et injuria sublevetis. Unde salutationis honorem tota humilitate persolvens rogo per illum contestans, qui communia circa sanctum papam vota respexit, ut ordinetis qualiter ab hujusmodi inquietudine relever. Tamen si verecundum esse non creditis, indicate, et de propria

cations assez respectueuses, notez-le moi, et je rembourserai de mon propre fonds tout ce que le vénérable évêque a avancé sous ma garantie ; car j'ai en main des lettres du saint pape par lesquelles il a donné ordre de faire sous mon cautionnement toutes les dépenses nécessaires. Je laisse à votre prudence de juger si je mérite de supporter cette charge.

LETTRE XI

ENNODIUS A SÉNARIUS

Affectueux reproches d'ami.

Si le souvenir de l'affection que vous avez autrefois témoignée à ma personne, n'était pas totalement effacé de votre esprit, si après m'avoir comblé de faveurs, vous ne vous étiez pas imposé l'obligation d'en revenir à mon égard à la stricte justice, vous m'écririez fréquemment. Mais qu'y faire, puisque l'amour gratuit ne tient pas à de fortes racines et que l'on ne tarde pas de soumettre aux rigueurs de l'examen tout ce que le souffle passager de la faveur a indûment soustrait? Je ne connais que moi qui aie dû être aimé avant que d'être mis à l'épreuve. De votre amitié je n'ai possédé d'autre fruit que ce que j'ai pu, encore inconnu, soustraire par provision. Mais il

facultate restituo quicquid me spondente a sancto episcopo constat expensum, quia litteras sancti papæ habeo, quibus jussit quicquid opus esset fieri cum mea debere securitate compleri. Si mereor laborare, vestræ erit provisionis expendere.

XI

ENNODIUS SENARIO

Si diligentiæ memoria circa personam meam animus vester non exueretur, si reverti eum ad judicium sublimitas tua non cogeret post favorem, frequentia scripta prorogares. Sed quid faciam, quia non validis radicibus nititur amor indebitus et cito ad examen reducitur quicquid gratiæ aura subripuit ? Me novi solum prius debuisse diligi quam probari : hunc tantum fructum de caritate possedi, quem incognitus provisione subtraxi. Sed vos convenerat non cito ab eo, cui amici nomen inposuistis, abscedere, ne non semper ad meam

convenait de ne pas si tôt vous éloigner d'un homme auquel vous avez imposé le nom d'ami, afin que l'on ne me mît pas toujours sur la conscience que l'amitié qui me fut promise ne m'est pas gardée. Car d'ordinaire le cœur qui s'est lié d'amitié n'a point de fissures ; il faut qu'il garde toujours ce qui fut une fois confié à sa fidélité. Donc en vous adressant les salutations que je vous dois, je conçois l'espérance que vous saurez fouler aux pieds les orgueilleux dédains des puissants et rehausser des insignes de l'humilité les honneurs auxquels vous êtes élevé et le pouvoir dont Dieu vous a favorisé. Que votre parole, interprète de vos sentiments, m'en donne l'assurance et que vos lettres, preuve de votre affection, en fournissent à mon cœur le fidèle témoignage.

LETTRE XII

ENNODIUS A L'ABBÉ ETIENNE

Merveilleux effets spirituels de l'amour de Dieu.

A ceux qui se confient en lui, Dieu multiplie ses dons et la grâce divine déborde en eux par une double faveur. Les dons célestes les inondent semblables aux flots pressés d'un large fleuve ; ces dons viennent du Christ en telle abondance qu'elle dépasse tous les désirs de ceux qui les reçoivent. Seule cette

culpam redeat quod promissa mihi non tenetur affectio. Solet enim esse ignara districtionis devincti conscientia, et opus est ut perpetuo teneat quicquid semel fidum pectus acceperit. Salutem ergo debitam dicens spero, ut despicientes rancida potentum fastidia honorem vestrum et quam Deus tribuit possibilitatem humilitatis fascibus sublimetis. Cujus rei fidem interpres animorum lingua confirmet et testimonium fidele mentibus deferat caritas monstrata per litteras.

XII

ENNODIUS ABBATI STEPHANO

Geminantur Dei dona sperantibus et duplici exuberat gratia superna beneficio : largis meatibus cælestium munerum unda procurrit : transeunt haurientis ambitum quæ a Christo veniunt fluenta donorum.

source ne faiblit ni ne manque ; elle apporte en ses détours autant que mérite de recevoir celui dont l'âme est altérée. Or admirez les merveilleux effets qu'y produit sa vertu secrète : Cette eau ne fait qu'exciter sa soif et plus il approche ses lèvres desséchées de ce fleuve d'eau vive, plus il sent redoubler l'ardeur qui le dévore. Il en est absolument de même de vos lettres : autant elles comblent les désirs, autant elles les augmentent; plus on s'en rassasie plus on les désire et tandis qu'elles inondent le cœur elles y avivent le feu caché de ses désirs. J'y vois associées, comme si elles étaient sœurs, les flammes de la soif et la coupe toujours pleine qui devrait les éteindre. Deux choses d'une nature si diverse s'y trouvent unies en une harmonie qui leur est tout à fait étrangère.

Que Dieu vous accorde, mon cher seigneur, de donner longtemps à la terre l'exemple d'une vie très sainte et de montrer par la sagesse de la vocation religieuse et le mépris du siècle présent, que notre espoir ne doit pas se borner à la vie d'ici bas.

Sola vena est quæ maciem nescit et defectus abjurat, tantum cursibus suis suggerens, quantum meretur pectus sitientis accipere. Cui advertite quid occultus sapor infundat, quando ardorem limpha conciliat et siccitatem labiis æstuante animo inriguitas vivi fluminis gignit. Talis est vestrarum ratio litterarum, quæ quantam afferunt desideriis satietatem tanta pariunt et augmenta, quarum profunditas et bibitur et optatur, et ita puro ditant gurgite, ut occulto ab eis viscera subfundantur incendio. In quibus cognatas video flammas et pocula et diversitatem naturæ in peregrinam coisse concordiam. Domine mi, longum terris Deo nostro tribuente vitæ beatissimæ exemplum præsta et per religionis sanctæ philosophiam non in hac tantum vita sperandum esse contemptu sæculi præsentis ostende.

LETTRE XIII

ENNODIUS A APOLLINAIRE

Difficulté de choisir des porteurs consciencieux parmi les nombreux mercenaires qui se présentent.

Si je n'écoutais que la constante préoccupation où je suis journellement de répondre aux témoignages d'affection que vous me donnez, je ne laisserais passer aucun courrier sans en profiter pour jouir de la seule consolation que la divine providence a laissée aux absents, qui est de s'écrire. Mais que faire ? Qui choisir parmi cette foule confuse de porteurs qui offrent leurs services ? Comment y distinguer celui auquel on puisse confier les lettres avec l'assurance qu'elles vous seront remises intactes ? La plupart ne sont que de vils mercenaires qui n'envisagent que l'occasion de tirer profit de ce commerce que nous inspire l'affection et il est vraiment pénible de voir tourner en aliment de la cupidité, ces relations qu'impose l'amitié. Aussi me suis-je résolu à m'abstenir d'écrire jusques à ce que j'aie sous la main un porteur de ma maison ; j'éviterai de la sorte que d'indignes porteurs, auxquels aurait été confié le soin de vous remettre le témoignage de mon affection, ne négligent de le faire avec diligence et ne lui fassent ainsi per-

XIII

ENNODIUS APOLLINARI

Quantum cura mea, quæ affectui vestro per necessitudinem militat in dies suggerit, nulla commeantium essem damna commentus, nisi ad illud unicum solamen absentium, quod in litteris invenit providentia superna, concurrerem. Sed quid faciam, quando tanta est venientum confusio, ut nescias qui potissimum diligendus sit, cui reddenda sanctæ conscientiæ vestræ possint scripta committi ? Trahunt enim in occasionem conpendii sui viliores quicquid nos præstamus affectui, et grave est ut serviat cupiditati quod exigit vis amoris. Idcirco animum usque ad domestici perlatoris opportunitatem ab scriptione suspendi, ne diligentiæ ratio sparsa per inmeritos perlatores aliena inportunitate ranciscat et ad me culpa redeat quæ a me non sumpsit exordium. Necessitatem ergo procurati silentii breviter

dre tout son intérêt, et que l'on ne mette sur mon compte une faute qui n'est nullement de mon fait. Ces quelques mots suffisent pour vous exposer le motif qui m'a fait à dessein garder le silence, et maintenant je me remets à vous écrire : à mesure que je trace ces lignes j'ai l'illusion de votre présence comme si par les secrets chemins des esprits votre Grandeur venait à moi. Adieu donc, mon cher seigneur ; daignez avec cette bienveillance que vous devez à votre race, accorder fréquemment à votre ami le charme de vos entretiens, car pour quelqu'un qui ne cesse de penser à vous, il ne peut venir de votre part présent plus apprécié que si je vous vois souvent me donner de vos nouvelles et demander des miennes.

LETTRE XIV

ENNODIUS A EUPRÉPIE

Sirmond, suivi par Vogel, fait adresser cette lettre à Promotus, parent d'Ennodius; Hartel l'adresse à sa sœur Euprépie ; le texte ne fournit guère le moyen de trancher la question.

Des lettres fréquentes répondraient au besoin d'un cœur qui vous est profondément attaché et vous apporteraient le témoignage de son affection, mais tous ces désirs viennent mourir devant la difficulté sans remède qui résulte de l'éloignement des terres où vous séjournez. Car toute union formée

explicans ad usum me paginalem converto, per quod magnitudinis vestræ mihi præsentiam secretis animorum itineribus expectata per paginas verba concedunt. Vale ergo, mi domine, et illa quam debes generi serenitate frequentibus amantem fove conloquiis, quia nullum est tam venerabile munus sollicito, quam si sæpe vos agnoscam vestram nuntiare, meam quærere sospitatem.

XIV

ENNODIUS EUPREPIÆ

Frequentia et necessitudini et amori exhiberet conloquia pectus obnoxium, nisi desideriis remedia sua subduceret discretarum consideratio sine medela terrarum. Quicquid enim caritate junctum est,

par la charité ou par les liens du sang survit à grand peine à l'éloignement des pays. Quel aliment pourrait lui rester dès lors que même les entretiens d'une fréquente correspondance lui sont refusés ? Par quel témoignage pourra se manifester entre absents l'affection qui reste muette ? Or, pour vous écrire, ou bien j'attends en vain l'occasion du passage de voyageurs, ou bien ceux qui se rencontrent sont tels qu'on ne peut leur confier des lettres destinées à des personnes chères. Malgré tous mes désirs j'en ai été réduit à attendre le départ d'un porteur domestique. Avec l'hommage de mes salutations, il vous donnera des nouvelles de ma bonne santé, et je me promets bien qu'il me rapportera votre réponse où vous me marquerez, en des pages que je couvrirai de mes baisers, si vous vous trouvez vous même en parfaite santé.

LETTRE XV

ENNODIUS A EUPRÉPIE

Il envoie à Euprépie sa sœur, retenue en Provence, le discours (Dict. VIII) *qu'il a prononcé en présentant à l'école d'éloquence* (Auditorium) *que dirigeait à Milan le rhéteur Deuterius, son jeune neveu Lupicin.*

Il est rare que l'amour renforcé des liens de la parenté, cède devant la nécessité : On ne voit guère l'affection se soumettre,

quicquid sanguinis catena sociatur, hoc distractum vix respirat per intervalla regionum. Quæ enim possit habere subsidia cui frequens denegatur copia et paginalis alloquii ? Muta inter absentes diligentia quo teste pandatur ? Aut enim opportunitas commeantium expectata subtrahitur aut inveniuntur tales, quibus non possint reddenda caris scripta committi. Vix tamen usque ad domesticum perlatorem diu anxia vota suspendi, per quem honorem salutati exhibens optata vobis patefaciam meæ prosperitatis indicia et litterarum mihi spondeam promulgatione responsum, quibus, si in portu est sanitas vestra, amplectendis reseretur affatibus.

XV

ENNODIUS EUPREPIÆ

Rarum est ut necessitati amor fultus necessitudine colla summittat : vix contingit ut serviat qui imperator est semper et suo jure domina-

elle qui commande toujours et, de son plein droit, domine tout. Quel obstacle peut arrêter le nom royal de l'amour ? Qui pourra jamais tenir captive la libre affection ? Il faut avoir répudié tout attachement pour prendre excuse de quelque crainte. L'âme fidèle à l'affection ne se laisse nullement intimider par les ordres des princes, aussi durs qu'ils soient. Il n'est pas dans les codes des nations de lois si barbares qui ne tolèrent de rendre à son fils les devoirs maternels. Il n'est rien sur la surface de la terre qui soit étranger à l'humanité; tout être qui vit à la lumière du monde, recherche le fruit de ses entrailles et de sa paternité. Nous n'avons de commun avec tous les animaux que la cause de notre existence et la sollicitude maternelle. Que faudra-t-il donc penser de la férocité d'un cœur qui, à l'égard de son enfant, se montre pire que les animaux sans raison !

Tout ce préambule concerne votre maternité. Oui, vous, sans souci de votre unique enfant, vous lui refusez et la commisération due à l'orphelin et le bonheur de voir que sa mère lui reste. En vérité, je l'avoue et je le proclame hautement, lorsque vous négligez même de lui écrire, alors que, grâce à Dieu, la paix est solidement établie entre les maîtres de nos pays, votre cruauté surpasse celle d'une tigresse. Que peut-il y avoir au monde que vous puissiez aimer plus que votre fils, ou

tur affectus. Quo umquam regium diligentiæ nomen inpeditur obstaculo ? Cui libera caritas mancipatur obsequio ? Excusationem de aliquo timore non adhibet, nisi qui animum devinctionis abjecit. Mens quæ pietati militat, etsi sint dura principum jussa, non metuit : nulla sunt tam barbara jura populorum, quæ non reddi filio debita materna patiantur : quicquid in orbe gentium est ab humanitate non discrepat : quicquid in mundana luce gignitur fructus uteri requirit et seminis : sola nobis cum cunctis animalibus causa et sollicitudo communis est. Cujus æstimabitur esse mens illa feritatis, quæ erga curam sobolis posterior ab inrationabilibus invenitur ? Germanitatem tuam respicit præfata concinnatio. Tu unici oblita pignoris et miserationem orbati et felicitatem ejus, cui mater superest, abstulisti. Vere fateor sub libertate propositi, modo maxime quando ei a te et conloquia denegantur, pace Deo propitio inter regionum nostrarum dominos omni radice solidata tigridem te inmanitate superasse. Quando inveniri potuit aut quod plus amare possis a filio aut propter

que vous puissiez redouter lorsque votre fils est en cause? Mais le soin des affaires? Laissez donc; qu'importe de préparer l'héritage si l'héritier est négligé. J'ose le dire : si Dieu par ma sollicitude, n'eut déjoué les projets des ennemis de son serviteur, la descendance de votre race eut été éteinte. Les lionnes mettent leurs petits en sûreté dans les retraites des forêts et des déserts, et les dérobent ainsi aux poursuites des hommes.

Vous direz peut-être que tous ces reproches ne démontrent qu'une chose, c'est que je ne supporte qu'avec peine d'être chargé du jeune homme? Eh bien, non, Dieu le sait, la seule chose que j'aie peine à supporter c'est d'être privé de votre présence et de constater à votre silence que vous avez totalement perdu la mémoire du cœur. Quant à notre enfant, grâce à Dieu, les soins paternels ne lui manquent pas : Il vient d'être introduit à l'école des arts libéraux et, par là même, il a franchi le seuil de la célébrité. Je vous adresse le texte de la diction prononcée pour le recommander. N'y cherchez point l'éloquence mais l'expression de mes vœux.

Adieu donc, ma chère dame et, s'il se peut, sous le bon plaisir de Dieu, revenez auprès de nous.

filium quod timere? Facultatum cura debuit posthaberi, quia numquam bene hereditas quæsita est herede contempto. Ecce dico : ni Deus per sollicitudinem meam servi sui malivolis obstitisset, omnis generis tui fuerat planta succissa. Leænæ catulos tutis silvarum aut heremi commendant penetralibus, ne partus earum præda sit hominum. Dicas forsitan, quod hæc exprobratio graviter me ferre inpactam de adulescente sarcinam monstret. Novit Dominus hoc solum me acerbe perpeti, quod et præsentia tua careo et totius te per silentium inmemorem affectionis esse cognosco. Beneficio tamen Dei paterna puero nostro non denegatur instantia. Inbuendus liberalibus disciplinis limen nobilitatis ingressus est. Ipsam quoque ad te dictionem, qua commendatus est, destinavi, in qua non eloquentiam sed vota cognoscas. Vale ergo, mi domina, et si fieri potest, nostris te cum Dei ordinatione redde conspectibus.

LETTRE XVI

ENNODIUS A LACONIUS

Le porteur Bienné passait en Gaule pour ressaisir ses esclaves fugitifs. Ennodius le recommande à Laconius, tout puissant à la Cour de Bourgogne, et lui donne aussi une lettre pour Etienne, évêque de Lyon (III, 17.)

Depuis longtemps l'attente de vos lettres qui faisait autrefois le charme de mon esprit, en est devenue le tourment. Vous avez prolongé votre silence sans qu'aucune nécessité vous y contraignit. Je n'ai point imité une telle négligence et cessé moi aussi d'écrire, mais pour quelque temps j'ai gardé le silence, abusé par l'espoir qu'une lettre allait m'arriver d'un jour à l'autre. Mais l'obstination de votre Amplitude à persévérer dans son silence a eu raison de mes résolutions. Ce silence est comme une mauvaise plante dont la racine a pris un grand développement ; il faut l'arracher. Ma lettre vise donc un double but : vous recommander Bienné, le porteur, qui va rechercher ses esclaves fugitifs, et ne pas différer ce qui fait l'objet de mes désirs. Adieu donc, mon cher seigneur et de même que je réponds à vos souhaits en vous faisant savoir que tout est bien ici, hâtez-vous de me réjouir moi-même en m'adressant aussi de vos nouvelles. Ainsi le porteur sera

XVI

ENNODIUS LACONIO

Diu est quod animus meus illa qua solebat relevari expectatione torquetur. In longum traxistis silentia, nulla necessitate conpulsi. Non fui hujus imitator neglegentiæ, ut neque ego scripta prorogarem, sed ad dies conticui superventuri spe inlusus alloquii. Nunc tamen vicit deliberationem meam jam matura amplitudinis vestræ taciturnitas. Debet evelli silentium, quod duriter in quadam radice convaluit. Geminis ergo prospiciunt scripta nostra conpendiis : et perlatorem Benenatum hominem propter fugaces suos venientem conmendo et desideriorum bona non differo. Ergo vale, mi domine, et pro voto tuo circa me geri prospera cognoscens paribus me accelera relevare

heureux de ce que vous aurez fait pour lui et moi j'aurai la joie de tenir votre réponse.

LETTRE XVII

ENNODIUS A L'ÉVÊQUE ETIENNE

Cette lettre, confiée au même porteur que la précédente, fut adressée à saint Etienne, évêque de Lyon, peu de temps après son sacre. Ennodius avait dû entrer en relation avec Etienne lors de son voyage en Bourgogne. Saint Etienne successeur de saint Rustique, seconda avec ardeur le zèle que saint Avit, archevêque de Vienne, déploya pour la conversion des Bourguignons Ariens, du temps du roi Gondebaud. L'église de Lyon fait mémoire de saint Etienne le 13 septembre.

Depuis que vous fûtes élevé à la dignité dûe à vos mérites et que les honneurs dont votre vie vous a rendu digne, vous furent conférés, je n'ai reçu de votre béatitude, en expiation de mes péchés, aucune lettre. C'est une chose bien contraire à votre vocation ainsi qu'à votre manière d'agir à l'égard des suppliants qu'un tel oubli à mon égard. Que votre dignité pontificale n'incrimine pas ma témérité. C'est à peine si l'affection calcule jusques où vont ses droits ; on ne regarde plus à la mesure lorsqu'on agit sous l'empire de l'amitié. Ajoutez que je ne pouvais refuser au porteur des présentes, si justement nommé Bienné, et que certaines affaires obligent de se rendre dans les Gaules,

sermonibus, quatenus et perlator de beneficio gaudeat et ego sublever de responso.

XVII

STEPHANO EPISCOPO ENNODIUS

Postquam meritis vestris dignitas restituta est et honor quem exigit vita conlatus, nulla beatitudinis vestræ pro peccatis meis scripta suscepi. Aliena est a proposito vel a moribus vestris circa supplices quæ in me servatur oblivio. Temeritatem meam pontificalis non accuset auctoritas : vix est ut diligentia quid juris possit habere respiciat : numquam se metitur quem stimulat caritatis imperium. Additur quod perlatori præsentium obvias manus adhibere non potui, nisi ut Benenatum hominem Gallias pro certis negotiis expe-

de lui procurer par l'intermédiaire de ma lettre, la faveur d'être connu de votre couronne. Je vous le recommande en toute humilité et vous prie de me procurer par lui la joie d'avoir de vous une réponse.

Mon cher seigneur, en vous adressant comme votre serviteur le plus dévoué, l'hommage de mes salutations, j'espère avant tout que votre sérénité, qui ne cesse d'adresser à la divinité ses supplications, ne manquera pas d'y porter le souvenir de ma personue.

LETTRE XVIII

ENNODIUS A L'ÉVÊQUE EULALIUS

Ennodius a reçu une lettre de l'évêque Eulalius ; il en est extrêmement flatté et plus encore consolé.

A quel degré de fierté m'élève la faveur spirituelle de votre entretien ! Ma petitesse le proclamerait si ma parole pouvait y suffire. Pour le raconter ni mon esprit n'a la vigueur, ni ma langue l'abondance nécessaire. Car de ce que vous vous êtes souvenu de moi que dois-je conclure sinon que la chaîne de mes péchés est désormais brisée ? Le souvenir que vous avez de moi m'a déjà lavé de tout ce que j'ai pu contracter en ma vie

tentem ad coronæ vestræ notitiam mei perducerem sermonis officio, quem tota humilitate commendans rogo, ut per eum vicariis relevari procurer alloquiis. Domine mi, salutationis servitutem tota devotione persolvens spero principe loco, ut precum vestrarum serenitas meæ quoque mentionem non omittat facere, cum divinitati subplicat sine intermissione, personæ.

XVIII

EPISCOPO EULALIO ENNODIUS

Ad quantum me fastigium perduxerit donum spiritalis alloquii, angustia testaretur, si sermone valeret ambiri. Ad quod enarrandum idonea non est mentis exilitas nec sufficit oris egestas. Vos enim mei memores extitisse quid aliud computabo quam peccata superari ? Memoria vestri omne quod actuum obscenitas potuit ministrare jam

de souillure et ce bienfait me permet de lever avec confiance les yeux vers le ciel.

Mon cher seigneur, en vous rendant l'humble hommage de mes salutations je prie Dieu d'accorder à ma petitesse que cette âme, en qui déborde tout ce qu'il prescrit, daigne me conserver, sans aucune diminution, la bienveillance promise. De fréquentes lettres de vous me seront la preuve que vous le voulez ainsi.

LETTRE XIX

ENNODIUS A FAUSTUS

Il lui signale la découverte d'un esclave fugitif qu'il suppose lui appartenir.

Rendons grâces à Dieu de ce que, selon mes plus vifs désirs, quelque nouvelle affaire ne me permet pas de rester longtemps sans vous écrire : rien ne s'oppose en effet à ce que nous tirions profit des relations que réclame notre mutuelle affection. Donc, mon cher seigneur, tout en vous informant de ma bonne santé je vous donne avis que je crois avoir découvert votre esclave fugitif du nom de Germain, lequel s'évada il y a plus de trois ans. Je vous en envoie le signalement. Si en réalité c'est le votre, faites-moi savoir sans retard ce que j'ai à faire.

depulit et per sudum respicere supernum munus indulsit. Domine mi, salutationis obsequia decenter inpertiens Deum rogo, ut circa parvitatem meam, illa anima, in qua omne quod Deus mandat exuberat, dignationem pollicitam sine aliqua procuret inminutione servare. Quam rem ex arbitrio mihi contingere frequentium declarate testimonio litterarum.

XIX

ENNODIUS FAUSTO

Deo gratias, qui juxta desideria mea, ne aliquando ab scriptione temperem, negotiosa facit esse conloquia : potest enim et utilitati prodesse quod exigit vis amoris. Proinde, domine, indicia meæ valitudinis faciens fugacem puerum vestrum Germanum vocabulo, qui ante triennium lapsus est, me suspicor invenisse, de quo indiculum destinavi : qui si vere vester est, mature sequenda cognoscam.

LETTRE XX

ENNODIUS A FAUSTUS

Il prie Faustus d'intervenir pour mettre fin aux délais apportés au jugement d'un procès de son parent Julianus. Détails de procédure.

L'affaire de Julianus votre serviteur et mon parent, est arrêtée par les machinations que se plaît à multiplier Marcellinus. Celui-ci, disposé uniquement à la chicane, redoute l'intégrité du jugement : aussi tout en réclamant la discussion de l'affaire en justice, il fait tout pour l'éviter. Ainsi, sur l'avis qu'il avait donné je ne sais quel ordre à Gevica (son avoué), le susdit Julianus s'empressa de se rendre à l'audience du tribunal de Milan et, trente ou quarante jours durant, il donna, comme il convenait, connaissance au juge de sa présence à la barre. Il s'aboucha même avec Gervica que l'on disait chargé de conduire l'affaire, et le pressa d'en arriver au plutôt à un jugement. Il mit au courant de tout le seigneur Trasemond, comme vous pourrez le savoir par ses propres lettres. Mais il ne put rien obtenir d'un adversaire qui ne trouve d'autre moyen de soutenir une mauvaise cause que de se cacher. Je vous demande donc pour lui, bien que auprès de vous les sollicitations soient inutiles dès lors que la vérité se montre au

XX

ENNODIUS FAUSTO

Multiplicibus veneratoris vestri adfinis mei Juliani negotium Marcellini laborat insidiis, qui ad querelam tantummodo paratus de judicii integritate diffidit : vitat quæ optat examina. Nam postquam nescio quod præceptum ad Gevicam exhibuisse perhibetur, prædictus supplex vester ad Mediolanensis fori audientiam mox cucurrit et per triginta aut quadraginta dies præsentiam suam publico, sicut oportebat, ingessit judicis. Contestatus est ipsum Gevicam, qui ordinatus adserebatur inpulsor : ut susceptum suum ad judicia destinaret, admonuit. Domnum quoque Trasemundum, sicut ex litteris ipsius poteritis agnoscere, fecit scire. Sed nihil apud eum profuit, cui solæ latebræ in causa misera possunt esse remedio. Pro quo rogo, quamquam apud vos precibus opus non est, ubicumque veritas innotescit,

grand jour, et vous pouvez vous en rendre compte puisque il vous a expédié toutes les pièces de l'affaire, je vous demande de vouloir bien, par votre intervention, mettre fin à tous ces ennuis.

Mon cher seigneur, en vous priant d'agréer l'hommage de mes salutations, j'espère et que vous mettrez l'empressement qui vous est ordinaire à délivrer le susdit de son inquiétude, et que vous ne tarderez pas à m'écrire pour me donner de vos nouvelles.

LETTRE XXI

ENNODIUS A FAUSTUS

Recommandation en faveur de Vital déjà connu de Faustus qui l'avait présenté au Sénat.

Il suffit de peu de mots pour recommander celui qui est déjà connu depuis longtemps et qui d'ailleurs, jouit dans le public d'une bonne renommée : De longs discours sont inutiles en faveur de celui que ses propres qualités relèvent assez auprès de votre Grandeur. Tout ce préambule concerne le sublime personnage Vital, que votre parole a introduit dans le sacré collège (des sénateurs). C'est donc la lettre d'un étranger qu'il emporte comme appui, lui qui grâce à la faveur de votre

quia omnia hujus rei instrumenta transmisit, ut ordinatione vestra ab hujusmodi molestiis efficiatur alienus. Domine, salutationis obsequia deferens spero, ut et a prædicto inquietudinem removeri qua soletis cura faciatis et meam sollicitudinem de prosperitatis vestræ statu litteris sublevetis.

XXI

ENNODIUS FAUSTO

Paucis adserendus est quem et notitia senior et opinionis bonæ lingua commendat : non indiget prolixitate sermonum qui suis apud magnitudinem vestram dotibus adjuvatur. Sublimen virum Vitalem loquitur præfata concinnatio, quem os vestrum fecit sacri consortio gaudere collegii. Ergo extraneis munietur epistulis qui orationis

discours ne se présente plus comme un étranger à la porte du Sénat. Vous lui avez ouvert le sanctuaire de la liberté, pourriez-vous lui fermer celui de votre cœur ? Quant à moi je me complais à prolonger ma lettre, car si elle n'est que d'une mince utilité pour le porteur, mon affection y trouve tout profit.

Je vous prie, mon cher seigneur, tout en vous rendant les salutations que je vous dois, et de manifester à l'égard du susdit la bienveillance dont l'honore Votre Eminence, et de vous souvenir de moi en m'adressant une réponse.

LETTRE XXII

ENNODIUS A FAUSTUS

Il se plaint du silence de Faustus et lui recommande Constantin.

Je me berce d'une pure illusion lorsque mon ardent désir me fait espérer de vous de fréquentes lettres. Dans cette idée, je repais mon esprit de mille chimères. Voilà déjà longtemps que malgré ma persévérance à vous adresser des lettres continues, votre silence que je croyais vaincu, se prolonge obstinément. Mais qu'y faire, lorsque un cœur pressé par l'affection est à peine capable de raisonner ? Il pense qu'il n'a pas su trouver le remède efficace.

vestræ beneficio curiam non ut peregrinus ingreditur et cui reserastis libertatis penetralia, illi pectoris arcana claudentur ? Ego autem gaudeo scriptione multiplici, quia, etsi parum tribuam perlatori, nulla proprii desiderii damna sustineo. Domine, salutationem restituens quam debeo precor, ut et circa præfatum gratia se culminis vestri propius manifestet et mihi prospiciat restitutione conloquii.

XXII

ENNODIUS FAUSTO

Inludit mihi spes quæ exigit frequentiam litterarum. Hac enim fretus inefficacibus animum pasco conloquiis. Diu est quod sine intermissione scripta prorogans silentium, quod expugnatum esse credidi, confirmatur. Sed quid faciam, quando vix ad consilium reducitur pio amore pectus obsessum ? Putat remedia et quæ conperit

Donc en vous adressant avec la révérence accoutumée l'hommage de mes salutations, je vous recommande le porteur même des présentes, Constantin. Son honnêteté et sa modestie plaident en sa faveur et bien que mon affection pour lui me le rende très estimable, la simple justice m'oblige à l'estimer davantage encore.

LETTRE XXIII

ENNODIUS A MARCELLIANUS

Recommandation en faveur de Virgile et prière d'intervenir en sa faveur auprès du Comte des Largesses sacrées.

Les hommes de cœur et de haute considération se plaisent à obliger et lorsque l'on a l'habitude d'écouter favorablement les requêtes, on le fait sans retard car tout délai diminue le prix du bienfait. Virgile, sublime personnage non moins distingué par sa naissance que par son honnêteté, est obligé par ordre du Comte des Largesses sacrées de se rendre à Ravenne. Cette nécessité le met dans une grande désolation. Car lors même que ce voyage répondrait à ses désirs, son âge y mettrait obstacle. Il veut donc que j'intercède auprès de vous pour lui obtenir d'être exonéré de cet ennui. Au reste il déclare que par ses rapports fréquents l'administration du dit Comte est tenue

nil juvisse. Salutati ergo obsequium reverentia exhibens consueta commendo præsentium perlatorem ipsum Constantinum, cui suffragium honestas et pudor est, cui quamvis plura per affectum debeam, majora tamen coactus solvo per judicium.

XXIII

ENNODIUS MARCELLIANO

Apud amantes et honore pollentes beneficiorum affectus in promptu est nec ulla preces cui præstandi mos est tarditate depretiat. Virgilius sublimis vir, tam sanguine quam honestate præcipuus, inponi sibi ab inlustri viro sacrarum comite Ravennam excurrendi necessitatem plurimum deflet, cujus si hoc haberent desideria, obvias manus ætas adferret. Qui apud vos me precatore utitur, ut ab eo hujusmodi

au courant de tout ce qu'il a fait. En vous rendant, Seigneur, l'hommage de mes salutations, je vous prie de vouloir bien, en considération de moi et en témoignage de votre affection, donner suite à cette demande,

LETTRE XXIV

ENNODIUS A MASCATOR

Il révèle le profond changement survenu dans sa vie littéraire depuis son ordination au diaconat.

L'affection que votre cœur me témoigne avec tant de franchise, m'a comme doué d'un nouveau talent : j'invoque pour mon excuse l'ordre que j'ai reçu de vous écrire, moi dont le bavardage paraît aux gens instruits encore plus insupportable que l'ignorance. Un discours imposé, s'il n'a pas le mérite de l'éloquence a du moins celui de l'obéissance : Jamais on ne pourra demander raison d'un affront que l'on avait prescrit à celui qui en est l'auteur; personne ne peut à juste titre condamner celui qui exécute ses ordres ; Celui qui provoque un ignorant à parler ne doit s'en prendre qu'à lui-même de l'humiliation qui lui revient de la rusticité de l'orateur. C'est de l'arrogance que de ne pas obtempérer aux ordres de ceux qui

sarcina fiat aliena, quia relationibus frequenter quid egerit instructam prædicti suggerit potestatem. Domini, honorem salutati exhibens precor, ut consideratione mei in testimonium diligentiæ postulatis detur effeetus.

XXIV

ENNODIUS MASCATORI

Novo me genio infucata pectoris vestri ornavit diligentia : eliciti utor stili testimonio qui doctis supra inscitiam garrulitate displiceo. Coactus sermo pretium, quod non habet ex eloquentia, ab inpacta necessitate subripuit : nunquam fuit digna ultione contumelia, quam jussus exhibuit : nemo obœdientem juste condemnat : sibi debet inlatas injurias de eloquio rusticante qui provocat imperitum. Supercilium est celsioribus non parere, majus si quæ noveris descendisse

nous dominent, mais plus encore que d'accueillir avec mépris ce que l'on sait n'être fait que par obéissance. C'est avouer des sentiments pervers que de ne pas agréer ce que l'on a exigé; c'est se constituer son propre juge que de suspendre le glaive de la censure sur la tête de celui qui vous obéit ; c'est s'obstiner mal à propos à discuter le mérite que de le rechercher en celui qui exécute des ordres; ce n'est pas être présomptueux que de prendre la parole sur un ordre reçu. Si donc nos paroles font injure à l'éloquence nous avons pour excuse notre obéissance. A vous d'apprécier la valeur de ce que vous avez prescrit de vous offrir : Quant à moi, j'estime simplement que vous le méritez, puisque vous l'avez désiré. Je passe sous silence parmi tous ces motifs ce que j'aurais dû dire d'abord, que l'humilité ecclésiastique me fait un devoir de renoncer à tout ce qui pourrait plaire. La pompe des discours ne convient plus à celui qui doit aimer l'oraison; en considération de ma vocation, je fuis ce qui mène à la gloire ; j'évite comme un vice tout ce qui élève; j'estime faute, ce qui rehausse et rend éminent; car l'amour de la faveur me ferait perdre le mérite qui me rend digne d'une juste louange. Je ne cherche point une excuse au détriment de la vérité lorsque je proteste que tout ce que j'avais acquis à cultiver les arts libéraux, je l'ai abandonné et que ce fleuve d'éloquence qui jadis coulait à

ab obsequente despicias. Inprobi desiderii putatur adsertio non amare quod exigis : adstipulatur judicio suo qui censuram de obtemperante suspendit : male pertinax districtio est, quæ meritum in parente considerat : pudorem ab statione non expulit qui quod loquitur debet imperio. Itaque in nobis quod sordet eloquentia commendatur obsequiis. Vos videritis quale sit quod jussistis offerri : ego vos sine frontis meæ dispendio meruisse æstimo quod desiderastis accipere. Taceo inter ista, quæ principe fuerant loco narranda, ecclesiasticam humilitatem quod placere poterat abjurasse, orationum pompam qui orationem diligit non secutum, propositi consideratione, et illud me fugere quod ducit ad gloriam, quasi vitium declinare quicquid attollit, culpam putare quod erigit aut sublimat, perdere justæ laudationis meritum favoris affectu. Excusationem veritatis coloratam peniculo non prætendam, dum replico, quod illud, quicquid studiorum dederat cura liberalium, jam reliqui, quod alveo quondam copiosi fluminis vix arentis gutta fundatur eloquii. Taceo,

pleins bords, est maintenant presque à sec. Je n'ajoute pas que ma langue assouplie par l'usage, s'est alourdie par un usage contraire; je n'ai plus d'autre éloquence que le silence; au cothurne je préfère l'abjection.

Je reviens à ma première excuse : il ne m'a pas été permis de me tenir renfermé dans ma modestie ni de couvrir du voile du silence l'incapacité de mon talent; j'estime que ceci suffit à ma complète défense. Mais, excité par l'affection, voici que je dépasse par ma loquacité inconsidérée, les bornes d'une lettre. Adieu, cher seigneur ; agréez l'hommage de mes salutations. J'apprécierai le cas que vous ferez de ma lettre selon que vous y ferez une réponse plus ou moins longue.

LETTRE XXV

ENNODIUS A EUGÈNE

Simple témoignage d'amitié.

Pour estimer que la faveur de votre bienveillance peut ne pas durer il faut être soi-même d'une fidélité douteuse : Je veux cependant qu'en témoignage d'affection l'échange de lettres soit fréquent pour que l'esprit inquiet de la santé d'un ami ne soit pas agité d'une cruelle incertitude tandis que dans

quod linguam, quam usus mobilem fecerat, alter usus hebetavit, esse pro facundia silentium, abjectionem a nobis diligi pro coturno. Ad illud redeo : quia mihi non licuit intra verecundum penetrale delitescere nec debilitatem ingenii tegere taciturnitatis indumento, hoc ad defensionem integram quod prætuli conputabo. Sed amore provocatus epistulares terminos inconsiderata loquacitate transcendi. Vale, mi domine, cui honorem exhibens salutantis probabo quid de epistula mea sentias aut taciturnitate aut scriptione multiplici.

XXV

EUGENETI ENNODIUS

In statione non esse apud vos gratiam potest qui fide claudus est æstimare : volo tamen ad diligentiæ testimonium prorogari frequentiam litterarum, ne animus de amantis prosperitate sollicitus, dum

la réalité cette santé est excellente. D'après la manifestation de ce désir, vous pouvez, mon cher seigneur, connaître la candeur de mon âme. Servez donc vos propres intérêts et de même que le privilège d'écrire sur votre ordre m'est un honneur insigne, qu'ainsi les charmes de votre discours accroissent votre renom.

Donc en vous rendant le salut que je vous dois je vous prie d'analyser les sentiments que provoque en moi le désir que j'ai de vous et d'en dégager de tout nuage la signification. Adieu.

LETTRE XXVI

ENNODIUS A AVIÉNUS

Il est ravi d'avoir reçu d'Aviénus des écrits où brille la double lumière de l'intelligence et de la foi.

Votre grandeur se tient à la hauteur de son rang et l'intégrité de votre vie est un éclatant témoignage de la noblesse de votre race. Un cœur pieux ne peut se fermer à l'affection; un esprit généreux reste religieusement fidèle à l'amitié. J'ai reçu vos écrits où resplendit la double lumière de l'intelligence et de la foi. Votre main n'a eu qu'à écrire ce que lui dicte votre cœur de saint. Je prie Dieu de vous conserver à tout jamais, pour l'amour de Rome, ces grands sentiments de piété et de me

salus in valitudine est, suspicionibus ventiletur. Ecce habes, mi domine, unde serenitatem pectoris mei ex desiderii proditione cognoscas. Adesto partibus tuis et sicut me imperati muneris prærogativa sublimat, ita vos exhibiti gratia sermonis attollat. Ergo salutem debendam restituens precor, ut quid promoveat in me desiderium tuum sub cujuscumque significationis nube dilucides. Vale.

XXVI

AVIENO ENNODIUS

Adest magnitudo tua partibus suis et adserit splendorem sanguinis testimonio puritatis. Caritatem nesciunt pia corda deserere, religiosam diligentiam mens generosa custodit. Gemina ergo luce fulgentia scripta suscepi, dum quod pectus sanctum repperit dextera serena

favoriser moi-même de vos fréquentes attentions pour moi, comme vous en avez donné la promesse.

LETTRE XXVII

ENNODIUS A AVIÉNUS

Lettre d'amitié.

Je ne sais si votre Grandeur aime les entretiens fréquents : pour moi, je donnerai toujours le premier à mes amis ce que j'attends d'eux. Je ne m'offense pas de ce que les autres aient leur genre de vie, mais je garde le mien qui est de déverser en paroles l'affection dont mon cœur est rempli. Je ne puis, quant à moi, laisser le silence, comme un ver rongeur, se glisser dans l'amitié et la tuer en arrêtant les relations. Et maintenant, si votre Grandeur a le même souci, qu'elle le montre par l'assiduité de sa correspondance; qu'on le voie à ses fréquentes lettres. Et si au milieu des autres occupations qui, jusqu'ici, vous absorbent, vous savez néanmoins céder à l'amitié et vous rendre à mon sentiment, soyez assuré qu'autant vous m'accorderez, autant vous recevrez de moi.

Adieu donc, Seigneur; agréez ce petit présent que vous

signavit. Deum precor, ut piam in vobis indolem, si Romam diligit, sub perennitate conservet et hujusmodi circa me studia sub ea qua promisistis cura multiplicet. Vale.

XXVII

AVIENO ENNODIUS

Nescio utrum magnitudini vestræ grata sint crebra conloquia : ego tamen semper quod expecto ab amantibus exhibebo. Patior aliis aliud esse propositum : mihi meo vivendum est more, ut amoris plenitudo reseretur clave sermonis : ego in affectione cariosam subrepere taciturnitatem usu fugiente non perfero. Nunc si culmini tuo par cura est, monstretur assiduitate conloquii, patescat frequentia litterarum : sin aliis hactenus præoccupatus studiis in meam modo concesseris diligentia imperante sententiam, quantum de tuo jure submiseris,

estimerez au prix, non de son utilité, mais du cœur qui vous l'envoie. Adieu.

LETTRE XXVIII

ENNODIUS A EUPRÉPIE

Réponse quelque peu chagrine à une froide lettre de civilité.

Bien que je n'aie reçu de votre charité qu'une lettre de pure civilité, qui ne répondait ni à nos liens d'affections ni à ceux de notre parenté, je n'ai pu me dispenser de vous faire une réponse de pareil style, sans la moindre expression de sentiments affectueux, car mon silence eut eu pour effet non de montrer que j'avais percé à jour votre malice, mais de révéler ma simplicité. Je ne vous permets, Euprépie ma sœur, d'alléguer comme excuse ni le malheureux état des provinces, ni la difficulté de faire partir des courriers. La vérité, c'est que vous avez beau vous éloigner, vous emportez, comme il apparaît, votre fausseté de jugement : nous avons beau changer de pays nos vices nous suivent. A l'égard de vos proches telle a toujours été votre aberration, de ne savoir ni justement apprécier ce qu'ils ont fait de bien, ni corriger leurs errements avec la

tantum de meis obsequiis possidebis. Ergo vale, domine, et munusculum suscipe non vilitate sui sed taxatum pretio destinantis. Vale.

XXVIII

ENNODIUS EUPREPIÆ

Quamvis caritatis vestræ paginam sollemnibus tantum accepissem muniis obsecutam nec affectui nec necessitudini congruentem, res tamen postulavit me vicariis per stili similitudinem peregrinante diligentia respondere conloquiis, ne subtracti sermonis officium non vestram innotuisse mihi astutiam, sed nostram revelaret infantiam. Nolo, soror Euprepia, quicquam de provinciarum malis vel, sicut dixisti, hominum inmissione causeris. Quocumque abscesseris, quantum res docet, mentem male credulam non omittis : vitia nostra regionum mutatione non fugimus. Circa propinquos tibi fuit tale propositum, ut nec benefacta ipsorum justa interpretatione pensares nec excessus debita tantum reprehensione corriperes. Sed quid opus

modération voulue. Mais à quoi bon prolonger cette douloureuse lettre ? Tous les discours resteront impuissants à changer votre naturel.

Au reste, portez-vous bien, ma chère dame, et selon les circonstances disposez au mieux votre train de vie ainsi que l'état de votre âme. Or sachez bien qu'en ce qui concerne Lupicin, je considèrerai toujours non ce que je vous dois mais ce que me dicte ma conscience, car l'affection qui mérite de Dieu la plus grande récompense est uniquement celle qui n'en espère aucune de la part des hommes.

LETTRE XXIX

ENNODIUS A EUGÈNE

Charmes du commerce épistolaire entre amis.

Lorsque les mots sont la fidèle expression des sentiments les écrits sont comme un miroir où se reflète par le discours la vive image de l'ami avec lequel on s'entretient, et cette douce illusion de sa présence qui répond si bien à nos désirs, nous comble de joie. Pourtant toutes les ressources du langage restent insuffisantes à exprimer ce que contient un cœur ami, et malgré qu'il soit plus facile de dire que de donner et qu'il

est doloris epistulam fieri longiorem ? Ingenium vestrum nulla eloquii poterit mutare affluentia. Quod restat, vale, mi domina, et prout expedit ordinem vitæ tuæ animæque conpone. Me tamen Lupicino noveris non quod tibi debeo, sed quod animæ meæ conveniat impensurum, quia sola est, quæ majorem a Deo retributionem meretur, affectio, cum nullis hominum dotibus provocata conceditur.

XXIX

ENNODIUS EUGENETI

Quotiens sensuum pignoribus verba famulantur, quasi in quodam speculo ita in paginis sermo sibi amicam pingit effigiem, cum qua viva vice conloquitur et dulci simulacro desideriis obsequente gratulatur. Nulla quidem conceptum fœderati pectoris eloquitur oris affluentia, et cum sint faciliora verba beneficiis nec existat quod

ne soit rien que la parole ne puisse embellir, lorsque je veux vous dépeindre mon affection pour vous, je dois avouer mon incapacité absolue. D'autre part laissez-moi vous faire reproche de votre silence : vous avez reçu deux lettres auxquelles vous n'avez nullement répondu. Et voici que je vous écris encore, car je sais accorder ce que moi-même j'attends. Adieu mon seigneur ; écrivez à votre ami avec ce talent qui vous distingue ; soyez lui attaché avec cette sincérité que rien n'égale.

LETTRE XXX

ENNODIUS A AVIÉNUS

Aviénus pressé par Ennodius, lui avait écrit qu'il imposait les lettres plutôt qu'il ne les obtenait par l'attrait de son amitié. Spirituelle réponse.

J'admire en vérité qu'au miel de votre grandeur se mêle de l'amertume et que la sérénité de votre conscience soit troublée par la sévérité de vos paroles, lorsque vous m'écrivez que j'impose les lettres plutôt que je ne les obtiens par l'unique violence de l'affection. Pensez-vous qu'il soit au monde une puissance dominatrice supérieure à celle de l'amour? Il n'est pas, seigneur Aviénus, de sommités que ne subjugue la charité. Tout ce qu'il y a de libre au monde, ne saurait se

crescere nequeat ambitione dicendi, ego in explicanda circa vos diligentia arentem testor infantiam. Unanimitatem tamen vestram taciturnitatis incesso, quod gemina scriptione donatus nihil de vicaria relatione cogitasti. Ecce iterum paginas mitto sciens tribuere quod expecto. Vale, mi domine, et amantem tui adloquere nitore quo clarus es, fove integritate qua prævales.

XXX

ENNODIUS AVIENO

Miror favis magnitudinis tuæ injucunda copulari et serenitatem conscientiæ verborum austeritate maculatam, dum scribis imperare me potius paginas quam diligentia exactrice promereri. Putas ullum genus dominandi esse sublimius quam illud quod amore nos subicit? Nulla sunt, domne Aviene, culmina a jugo caritatis inmunia : quic-

soustraire à une telle servitude. Voyez donc, moi, d'une humble origine, qui n'ai jamais connu les honneurs, voici que je commande à vos faisceaux avec une telle autorité que je parais vous faire l'honneur de m'abaisser à votre rang.

Maintenant, adieu, et rendez-moi fidèlement en affection autant que vous estimerez avoir reçu.

LETTRE XXXI

ENNODIUS A AVIÉNUS

Conseils sur le genre épistolaire : Il y faut de la simplicité.

Chacun, il est vrai, donne à ses lettres une forme subordonnée à son propre génie. Souvent vous y verrez dominer la solennité; quelquefois vous y découvrirez les indices de la sincère affection qui les aura dictées ; mais le plus souvent, sous l'apparence trompeuse de l'amitié, lorsqu'on perce le voile et qu'on regarde au travers, on ne découvre au fond qu'un habile déguisement.

Pour moi. les pages sont le miroir de la conscience. L'absent ose à peine y rechercher les preuves de l'amitié, mais l'œil y distingue clairement ce que le discours y recèle de simplicité ou d'artifice. L'intelligence, interprète de l'écriture, déchire

quid in orbe libertatis est tali non subtrahitur servituti. Ecce ego loco humilis, ignotus honoribus vestris fascibus sic jubebo, parili contentus ordine subjacere. Nunc vale, et quantum tribui tibi senseris, tantum mihi sicut fidelis restitutor affectionis inpende.

XXXI

ENNODIUS AVIENO

Quamvis epistularum qualitas pro ingeniis conponatur et sæpe sollemnitati militet, nonnumquam affectionis testetur indicia, quas aliquando dictat sinceritas, plerumque fuci similis concinnatio ; quæ candorem imaginata diligentiæ urbanitate qua tegitur innotescit, dum fabricatis nudata tegminibus intra velamen aperitur : ego tamen in paginis speculum puto esse conscientiæ, per quas amicitiam discernere absentia vix præsumit : clarum est tamen, quid in illis

les nuages de la parole : elle fauche dans les mots et s'ouvre un sentier qui la mène promptement au fond du sens.

C'est vous dire que je prends un plaisir infini à recevoir ces témoignages d'affection où éclate la sincérité, où ne peut se glisser l'occasion de tromper impunément.

Au reste je suis heureux que soit des affaires, soit le passage de porteurs, me fournissent de fréquentes occasions de vous écrire : par là je comble mes désirs et je vous couvre de honte si vous n'êtes fidèle à rendre ce que vous aurez reçu.

Adieu, mon Seigneur, et que votre affection pour moi vous amène à penser comme moi. Adieu.

LETTRE XXXII

ENNODIUS A PASSIVUS

La forme très recherchée de cette lettre permet de supposer qu'Ennodius portait à Passivus une très grande vénération.

Si la parole suffisait à exprimer l'amour, si le langage malgré son imperfection pouvait rendre toute l'intensité de l'affection, à qui plus qu'à vous écririons-nous fréquemment ? Oui, si le discours ne faisait tort aux sentiments du cœur, nul ne serait plus digne que vous d'en entendre l'expression. D'autres expri-

simplex, quid artifex sermo deferat. Scindit nubes eloquii mens dictationis interpres : cito ad intellectum pervenit falcibus suis verborum calle reserato. Ergo his valde delector officiis, quibus panditur sinceritas nec occasio se interserit secura fallendi. Gaudeo tamen mihi vel causas scribendi vel perlatores accidere, ut sub hac frequentia meo voto satisfaciam et pudorem vestrum onerem, nisi a vobis suscepta redduntur. Salve, mi domine, et in sententiam meam affectu imperante concede. Vale.

XXXII

ENNODIUS PASSIVO

Si ad eloquendam sufficeret sermo caritatem, si totum infantia explanaret affectum, cui magis quam vobis paginarum frequentiam præstaremus ? Et nisi artaret meritum pectoris, nulli dignius sermo-

ment en belles paroles une affection qu'ils ignorent et, par les charmes du commerce épistolaire, simulent des sentiments alors que leur cœur en est vide. Tout leur amour est au bout des lèvres et n'a pas d'autre réalité sinon qu'ils l'écrivent. Et moi, au contraire, dans l'impuissance où je me vois d'exprimer les sentiments de mon cœur envers vous et l'exubérence de mon affection, je suis réduit à me taire. Je crains que l'on ne mesure mon amitié d'après la pauvreté de mon langage, que le degré de mon attachement ne soit apprécié d'après la valeur de mon discours. Mieux vaut, en gardant le silence, s'en remettre à l'opinion que de montrer par ses lettres que l'on ne sait pas aimer.

Je vous ai dit pourquoi je vous écris rarement, persuadé qu'à vos yeux la franche sincérité passe avant l'éloquence. Pour le reste, adieu, mon cher seigneur, et favorisé des bienfaits divins, vivez de longs jours pour donner leur accomplissement aux célestes préceptes. Car, en vous, la bonté, à son comble dès le début, trouve encore de l'accroissement. Adieu.

nis militaret officium. Alii affectum, quem mente nesciunt, ore testantur et pingunt inlecebrosis epistularum momenta commerciis, quando feriatis penetralibus amor totus in lingua est nec aliud ad interiora perducitur, nisi quantum in scriptione confertur. At meus erga vos animus eloquii pressus macie et amicitiæ ubertate conticuit : metuo enim, ne gratiæ terminum ponat mendica confabulatio, ne idem modus putetur esse sermonis et fœderis. Melius est plus æstimationi per silentium dimittere quam monstrare diligentiæ damna per litteras. Ecce rarioris conloquii causas adserui, credens apud vos a sinceritate debita facundiam posthaberi. Quod superest, salvete, mi domini, et divinis usi beneficiis procedente vita in longum cælestia mandata conplete. Invenit enim apud vos, cum a cumulo cœperit benignitas, incrementum. Vale.

LETTRE XXXIII

ENNODIUS A FAUSTUS

Il défend une pauvre femme sans appui, mais consciencieuse et dont la cause est juste. Les riches lui confiaient leurs causes (IV, 5).

Quel plus digne objet pour une lettre que de procurer aux affligés une recommandation ? On ne peut en effet suspecter de manquer de sincérité ces pages où l'on trouve non des flatteries à l'adresse des puissants mais l'aveu des larmes des faibles. Mais passons. Il vous suffira de voir le porteur pour connaître le vœu de votre correspondant. Puisse-t-il obtenir de votre Grandeur ce qu'il demande, aussi heureusement qu'il a obtenu cette lettre de moi.

Tout ceci vous dénonce une femme pauvre, consciencieuse et qui présume être dans son droit. Jugez vous-même si je pouvais refuser à la faiblesse, à la justice, l'appui de ma parole ; s'il convenait de manquer et à mon devoir professionnel et aux règles sacrées des mœurs.

Je vous adresse l'hommage de mes salutations avec la conscience d'avoir servi ma partie selon mon pouvoir : A vous de voir ce qu'il vous reste à faire, car s'il m'appartenait selon la volonté de la susdite, de vous adresser la requête, c'est à vous maintenant d'y donner suite. Adieu.

XXXIII

ENNODIUS FAUSTO

Proposito obsecuntur paginæ, quibus commendatio præstatur afflictis. In his enim clara est religionis integritas, quæ nullo potentioribus fuco blanditæ adserunt lacrimas submissorum. Sed hinc alias. Cum perlatorem videritis, votum dictantis agnoscetis. Utinam illo apud magnitudinem vestram supplicationis eventu alleganda conciliet, quo a me litteras impetravit. Mulierem religiosam pauperem de bono negotio præsumentem sermo præfatus insinuat. Æstimate si fragilitati, si justitiæ oportuit verba subduci, si convenit me vel officio deesse vel moribus. Ecce ego reverentiam salutationis inpendens quid partibus meis deberem contestatus sum : vobis quid remansit adtendite, quia sicut personam meam pro supra dictæ voluntate petitio, ita vestram effectus aspiciet. Vale.

LETTRE XXXIV

ENNODIUS A SENARIUS

Billet d'amitié et d'affectueux reproches. Usage parmi l'aristocratie romaine de correspondre à certaines dates, même pour ceux dont l'amitié n'était que de pure forme.

Il n'est rien en vérité que les artifices du langage n'exagèrent, et lorsque je veux exprimer l'affection que je vous porte, les paroles me manquent. Jamais le langage ne s'éleva au niveau de l'amour; le rôle de la parole fut toujours inférieur au bien qu'il nous procure dans la correspondance. C'est pourquoi je prends la précaution de vous avertir. Je n'aurais pas cru que votre Grandeur put être si longtemps sans penser à moi et qu'elle négligeât même les échanges de correspondance officiels, à tel point que ces témoignages de pure convenance, qui n'ont pour objet que de simuler les dehors d'une affection de commande, fussent omis entre personnes que rattachent les liens sacrés de l'amitié. Après tout puisque j'ai le courage de le raconter je pouvais bien le souffrir. Je vous écris quand même encore et ce que je professe en paroles je l'appuie de mon exemple. Après cela je vous laisse à apprécier une négligence qui empêche de tenir compte de désirs si légitimes; pour moi, instruit par l'expérience, je n'appliquerai d'autre remède à ma douleur que la patience. Adieu.

XXXIV

ENNODIUS SENARIO

Nihil est equidem quod non a veritate in altum ambitioso tollatur eloquio. Sed ego ad diligentiam circa vos meam patior sermonis infantiam. Numquam par fuit lingua caritati, semper subjacuit oris officium bono conscientiæ. Ob hoc utor securitate monitoris. Non credidi tanto tempore amplitudinem tuam mei inmemorem sic futuram, ut etiam sollemnibus conloquiis abstineres, ut illa, quæ solent affectionem imaginata fronte simulare, negarentur inter personas catenis fœderis obligatas. Hæc si valerem narrare, poteram sustinere. Ecce iterum scribo et quæ verbis adsero sequenda testor exemplis. Vos videritis quale sit posthac desideria honesta neglegere : ego dolori patientiam usu institutus adhibeo. Vale.

NOTES DU LIVRE TROISIÈME

1. Diacre. XI, 9.

2. *Etudes sur saint Ennodius*, p. 10 et suiv.

3. L'évêque de Milan, Laurent,

LIVRE QUATRIÈME

LETTRE I

ENNODIUS AU PAPE SYMMAQUE

Il proteste de son dévouement au saint Pape et l'informe que ses ordres ont été transmis à l'évêque d'Aquilée Marcellianus, pour le charger d'une légation. Cette lettre fut écrite au lendemain des affaires du schisme, vers 504.

Il est d'un bon général d'animer le courage du soldat qui a fait ses preuves au jour de bataille pour que l'appât de la louange invite les cœurs généreux à marcher à d'heureux combats sans regret de la vie. Quel est le soldat qui ne sente sa valeur redoubler en entendant le capitaine faire son éloge ? A quels engagements se refusera la recrue la moins aguerrie dès lors que le témoignage du chef assure ce jeune soldat que rien de ce qu'il fera ne sera oublié ? Le seul moyen d'accroître l'ardeur des combattants, c'est de ne pas laisser les belles actions tomber dans l'oubli. Plaise à la divinité, touchée par vos prières, de mettre fin aux combats du démon ! Qu'elle daigne manifester mon dévouement durant la paix et que si

LIBER QUARTUS

I

SYMMACHO PAPÆ ENNODIUS

Boni imperatoris est probatam in acie militis animare virtutem, ut fortitudo laudis pabulis invitata in secundis congressibus dediscat lucis affectum. Cujus robur ducis præconio non nutritur ? Quibus se denegent etiam minus valida tironis membra conflictibus, quando rectoris testimonio videt sibi non perire quod gesserit ? Sola via est, qua ad prœliandum crescat intentio, quotiens bene gesta non delet oblivio. Utinam divinitas vestris mota precibus diabolicum certamen interimat ! Utinam devotionem meam in pace manifestet, ut cujus

l'adversité a mis en évidence mon zèle à vous défendre, le règne de la concorde me signale comme votre plus humble serviteur. L'évêque Marcellianus a reçu de votre frère les instructions au sujet de sa légation ; mais il a écrit lui-même quels résultats il a obtenus. Il me reste à vous offrir les devoirs de mes salutations et à vous demander d'appliquer vos prières, comme une salutaire médecine, à guérir tout ce qui est malade, de porter le fer spirituel dans les secrètes profondeurs du mal, pour extirper l'erreur dont le venin cause la mort d'un si grand nombre. Adieu.

LETTRE II

ENNODIUS A ALICON

Il est heureux d'entrer en relation avec lui.

Le vénérable prêtre Amantius en exigeant de moi une lettre pour vous, fait à mon dévouement, un appel que je considère comme un ordre. Heureuse nécessité qui répond à mes plus vifs désirs : libre prescription d'un supérieur qui s'accorde avec mon inclination. On parait me forcer la main alors que j'obéis à ma propre volonté : l'heureuse lettre qui du même coup donne un double gage à l'amitié ! D'une part elle attire

studium resignavit adversitas, illius concordia commendet obsequium ! Ad Marcellianum episcopum directa est a fratre vestro instructa legatio : sed quid promoverit ipse rescripsit. Quod restat, porrectis salutationis precor officiis, ut quicquid ægrum est medica oratione curetis et inter latentium secreta morborum qui in generalem necem servatur ferro spiritali resecetis errorem. Vale.

II

ENNODIUS ALICONI

Venerabilis Amantius presbyter dum ad vos paginas exigit, rem devotionis meæ sui esse fecit imperii. Felix necessitas, quæ votis præstat obsequium : libera præeminentis jussio, quæ servit affectui Debet mihi coactor quod meæ præstiti voluntati : prospera est scriptio, quæ testimonium tribuit bis amori, dum et novum in jus diligentiæ

un nouveau cœur sous les lois de l'affection et de l'autre elle oblige un vieil ami. Il m'a parlé de vous en termes si élogieux qu'il vous a fait prendre en amitié avant même d'être connu. Il est rare que l'on aime avant de connaître : qui donc eut jamais le don de plaire avant d'être vu ? Remarquez de quelle considération jouit auprès de moi le porteur : il est l'arbitre de mes appréciations ; dès lors qu'il connaît quelqu'un c'est comme si moi-même je l'avais vu ; il suffit de mériter ses éloges pour obtenir toute mon estime. Souvent notre esprit ne prend pas la peine de se former une opinion pour adopter celle d'un ami. C'est donc à bon droit que nous entourons de considération ceux qui obtiennent les éloges d'un homme qui lui-même jouit de toute notre estime.

Et maintenant si la pauvreté de mon talent pouvait exposer les sentiments dont mon cœur est rempli, si l'aridité de ma parole ne me faisait sentir son impuissance à exprimer les jaillissements de cette source d'affection, si le cadre d'une lettre qui impose des limites même à ceux dont l'éloquence est la plus abondante, me permettait de m'étendre plus longuement, je démontrerais combien votre noblesse m'est redevable de ce que je lui ai fait les avances du commerce épistolaire, de ce qu'avec la clé de la parole je lui ai ouvert la porte de l'amitié.

Je vous prie d'accorder votre affection au porteur pour le payer de ce qu'il a fait pour moi en me mettant en relation

adtrahit et amici senioris pectus obligat : qui dum magnitudinis tuæ fidelis præco est, prius vos per adstipulationem suam fecit eligi quam cognosci. Raro noticiam præcessit affectio : cui contigit ante placere quam inspici ? Quantum apud me pondus est perlatoris advertite, ad cujus nutum judicia nostra flectuntur : vidimus quem didicit : quem laudat amplectimur. Sæpe in solido constituta mens propria amico cedit examini. Merito ergo suspicimus quos probatus extollit. Nunc si ubertatem gratiæ ingenii macies explicaret, si ad fontem fœderis aridi sermonis non lassaretur infantia, si epistularis qualitas, quæ etiam copiosis eloquentia frenos imponit, progredi me ad longiora permitteret : adsererem quantum nobilitas tua mihi debeat, quod ad epistulare commercium primus accessi, quod januam diligentiæ reseravi clave sermonis. Bajulus tamen deprecor ut pro his quæ tribuit redametur. Ecclesiæ causas insinuo, quia quod spei meæ inpen-

avec vous. C'est la cause de l'Eglise que je plaide, et ce que vous ferez pour réaliser mes espérances sera pour vous un accroissement de mérite.

Mon cher Seigneur, en vous payant le tribut de mes salutations les plus empressées, je vous en prie, si vous daignez accueillir favorablement mon offrande d'amitié, donnez-moi par une lettre le témoignage de vos sentiments affectueux. Adieu.

LETTRE III

ENNODIUS A L'EVÊQUE EULALIUS

Dogme de la communion des Saints auquel, dans une autre lettre à Eulalius (III, 18), *Ennodius fait allusion, ici explicitement professé. Réversibilité des expiations et des satisfactions.*

Je rends grâces à la Trinité, notre Dieu, qui par l'ardeur d'un homme tout puissant auprès d'elle, soulève la charge de péchés dont je suis accablé. Elle a mis mon souvenir dans le temple de votre cœur de saint où le Christ fait ses délices, en sorte que si mes propres fautes ont amoncelé des nuages, ils sont dissipés au pur soleil de votre conscience. Je sais maintenant que les gémissements des pécheurs ne restent pas inefficaces. Le premier fruit de ma prière, le premier fruit de mes

ditur vobis crescit ad meritum. Domine mi, effusissimæ munus salutationis inpendens quæso, ut, si vobis cordi est oblationem, meam de libamine caritatis accipere, religionem amicæ conscientiæ reseretis alloquio. Vale.

III

EULALIO EPISCOPO ENNODIUS

Trinitati gratias deo nostro, qui fascem quo deprimor peccatorum fortis apud se viri alacritate sustentat, qui memoriam mei in illo sancti pectoris tui templo quo gaudet Christus subtilis fabricator interserit, ut quod propriæ conversationis nube fuscavi splendida conscientiæ vestræ serenitate detergeat. Jam novi quia non inefficaciter funduntur lamenta peccantium. Hoc mihi principe loco oratio mea, hoc lacrimæ contulerunt, ut robustus pro me precator exsurge-

larmes fut de susciter en vous un puissant intercesseur qui portât à mes épaules chancelantes le céleste secours de sa main. La vérité est que seul le désespoir perd le pécheur auprès de Dieu. Déjà ce qui n'était en moi qu'ivraie, épines, buissons, promet de l'orge, du froment, des vignes. Courage donc, élu de Dieu ; achevez ce que vous avez commencé pour mon humble personne et, par vos prières assidues, dissipez les trésors de colère que mes fautes ont amassés. Et puis après m'avoir ainsi relevé (comme le parrain fait au baptisé), nourrissez-moi de vos entretiens, fortifiez du sel de vos monitions mon cœur sans énergie et qui ne peut s'appuyer solidement sur aucune vertu acquise.

Je reviens aux devoirs des salutations et quoique les bornes d'une lettre soient dépassées, au risque de paraître bavard, mais importun, en réalité, pour mes intérêts, j'ajouterai un mot : ne cessez pas de m'aider de vos prières autant que de me raffermir par vos entretiens. Adieu.

res, ut labantibus umeris cœlesti munitam auxilio dexteram subrogares. Verum est quia sola apud Deum desperatio perdit errantem. Ecce jam lolium nostrum spinæ vel tribuli hordea triticum vineas pollicentur. Age, electe Dei, pro me humili quod cœpisti et partibus tuis adesto, dum precum in me adsiduitate diluis quod ego collegi ubertate culparum. Frequentibus etiam susceptum pasce conloquiis, ut insulsum pectus nec ulla virtutum stabilitate subnixum admonitionis sale confortes. Ad obsequia salutationis revertor et epistularem transgressus terminum unum velut garrulus sed pro necessitatibus inportunus adjungo, ut me sine cessatione tantum juves precibus, quantum confirmas alloquiis. Vale.

LETTRE IV

MODÈLE DE LETTRE QU'IL DICTA

UNE SŒUR A SON FRÈRE

Formule de lettre testamentaire. Une sœur institue son frère légataire universel. Voir introduction, p. 40.

En somme la plupart des parents se considèrent comme obligés de réserver leurs faveurs à leurs enfants même indignes de leur affection, et ce que l'on fait pour sa postérité est estimé non comme une gracieuseté mais comme une dette. Lorsqu'on s'inspire de mauvais principes, on subordonne le jugement du cœur aux exigences de la nature ; on ne tient plus compte du sentiment de l'affection pour se conformer uniquement à ce que prescrit la paternité; on estime que le nom de fils suffit et, au besoin, dispense l'enfant de toute déférence et l'on se demande non ce que pèse dans la balance l'amour auquel on a droit, mais quel nom on peut citer devant l'opinion. Aux yeux des sages, au contraire, nous aurons beau dire : c'est mon fils, nous n'y gagnerons rien s'il ne se montre digne de ce titre. Négliger de corriger sévèrement ses enfants c'est indiquer qu'on veut bien goûter les douceurs de la paternité mais sans en assumer les charges. Loin de nous de ne recher-

IV

EXEMPLAR EPISTULÆ QUAM IPSE DICTAVIT FRATRI SOROR

Quamvis summatim gratiam aliqui debeant etiam malis in affectione pignoribus nec illud quod posteritati tribuitur beneficium putetur esse sed debitum, cum malignus interpres judicium cordis naturæ subdit imperiis et tollens saporem diligentiæ sola jubendum putet objectione pariendi, quando plus creditur fili vocabulum valere quam obsequium et non quæritur quid in amoris lance promoveas, sed quale ad præjudicium æstimanti nomen opponas, cum apud prudentes frustra subolem dicimus, nisi exhibet quod vocatur : nam qui in prole censuram neglegit, conceptum magis designat sibi placere quam meritum. Facessat in posteris hoc solum nos cogitare quod libuit. Etenim fructus uteri, nisi honestate respondeat, plus in testi-

cher dans la procréation d'une postérité que ce qu'il y a d'agréable. Le fruit des entrailles, qui ne fait pas honneur par sa vertu à ceux qui l'ont élevé, reste un témoignage de lasciveté plutôt qu'un gage d'amour. Aussi est-il permis de préférer à des enfants l'intimité de l'affection fraternelle qui ne se dément jamais : Ainsi l'on a avec soi quelqu'un de sa race mais de façon que tout en tenant compte des liens du sang, on fixe son choix d'après le mérite.

En conséquence, pour ne pas m'étendre plus longuement en préambules hors de propos, ni dire en de longues phrases ce qui, en soi, est très simple, je donne, je transmets à votre fraternité, et je vous passe avec tous mes droits et libre à jamais de toute servitude cette propriété qui m'appartient, et tous mes autres biens. Adieu.

LETTRE V

ENNODIUS A FAUSTUS

Il recommande l'affaire du riche Dalmatius. Il ne juge pas inutile à une bonne cause l'appui de Faustus.

Le haut personnage Dalmatius, que je considère en vérité comme une partie de mon âme et en qui la pureté des mœurs s'unit au privilège de la naissance, a cru expédient pour l'heureux succès de son affaire d'obtenir l'appui de mes

monio lasciviæ videtur evenisse quam gratiæ. Fas enim est germanitatis semper fidele consortium etiam partubus anteferri : datur participem originis sic haberi, ut nec consideratio sanguinis neglegatur et descendens a merito laudetur examen. Et ideo ne sinuosis in longum procedant verba præloquiis et quod re angustum est crescat affatu, dono, in fraternitatem tuam confero et juri tuo perpetua libertate transfundo mancipium juris mei illud et cetera. Vale.

V

FAUSTO ENNODIUS

Sublimis vir Dalmatius, animæ meæ portio non defraudata sed solida, cui ad prærogativam sanguinis morum splendor accessit, hoc negotio suo credidit convenire, si meis apud culmen vestrum juvare-

recommandations auprès de vous. Connaissant l'état des choses, je n'ai pas cru devoir surseoir, et je vous fournis l'occasion d'accorder comme par bonne grâce ce que je sais dû à la justice.

Il s'agit d'un domaine en Sicile que le susdit possédait à bon droit jusqu'ici et que ses consorts auraient envahi. Tout ce qu'obtiendra ma supplique tournera donc au profit de la société.

Je vous rends, mon cher Seigneur, le très humble devoir de mes salutations et je vous prie, au sujet des intérêts de ce noble personnage, d'appuyer de votre crédit l'honnêteté, les lois et ces autres grandes choses qui font, par votre intégrité, l'ornement de la République. Adieu.

VI

ENNODIUS A AGAPIT

Il se plaint de ne pas recevoir de lettre de son ami depuis que celui-ci est entré au Palais.

Votre Grandeur se dépense toute entière pour le bien public et sans trève elle est obligée de travailler pour la gloire. La charge dont vous êtes investi à la Cour de Ravenne, vous fait

tur alloquiis. Quod supersedendum ejus conscius non putavi, faciens urbanitate quadam personæ tribui quod vos novi debere justitiæ. In Sicilia enim prædicti prædium bono hactenus jure possessum a consortibus perhibetur invasum. Nunc ad juvanem civilitatis inpenditur quicquid ego promovero supplicando. Domine mi, salutationis obsequia plena humilitate persolvens deprecor, ut circa memorati nobilis viri conpendia pudorem leges ac reliqua quæ per conscientiam vestram subsistunt reipublicæ ornamenta muniatis. Vale.

VI

AGAPITO ENNODIUS

Credidi, postquam magnitudo vestra bonis est inpensa generalibus et otium migravit in gloriam, postquam Ravennatibus excubiis occupati, dum quietem vestram neglegitis, nostram omni soliditate

négliger votre propre repos pour assurer le notre et tout ce que vous avez de génie personnel est appliqué à procurer la gloire du royaume. Cette nouvelle lumière enlevée au foyer domestique, est venue s'ajouter aux splendeurs du Palais et, aux yeux du Souverain, l'éclat de la couronne n'était pas suffisant, tant que vous lui manquiez. Et pourtant je m'étais flatté que, grâce à la proximité des lieux, vous me feriez la faveur de fréquents entretiens. Mais en punition de mes péchés toutes ces vaines espérances ne furent qu'illusion ; vous ne m'adressez pas la moindre lettre qui vienne m'apporter le témoignage de votre affection. C'est fâcheux pour moi si je n'ai pas mérité votre amitié ; plus fâcheux encore si l'ayant conquise, je l'ai en quelque façon déconcertée. Au reste je sais qu'en définitive toute cette querelle doit se clore sur des excuses d'ailleurs conformes à la vérité : les particuliers ont tout le loisir d'écrire ; on ne peut raisonnablement l'exiger des gens chargés d'emplois. Mais je sais aussi qu'un cœur ferme dans l'affection, sous le poids de n'importe quels soucis, trouve le moyen de rendre ses devoirs à ceux qui l'aiment. C'est assez ; je ne veux pas être prodigue de mes lamentations.

En vous rendant le devoir de mes salutations, je vous prie de prendre en considération la demande que déposera dans vos mains le porteur des présentes et de la faire aboutir. Adieu.

firmatis et privatus genius ad regni decora transivit, quando novam lucem de domesticis abstractam sinibus palatinus sibi fulgor adjecit et angustiorem fuisse regni sui pompam rerum dominus cum vos non habuit recte metitus est, pro vicinitate regionum crebris me relevandum esse conloquiis. Sed inefficacibus spei meæ inluserunt peccata consiliis : nullas paginas ad diligentiæ testimonium mens serena transmittit. Grave est si amorem non merui, gravius si quem exegeram forte turbavi. Scio tamen hæc congruentibus veritati excusationum nubibus esse claudenda, in privatis inveniri munera litterarum, non recte ab occupatis ista disquiri. Sed novi firmam in affectione conscientiam inter quævis pondera et adversa distractam debita sua gratiæ non negare. Nunc nolo esse prodigus in querelis. Salutationis reverentiam solvens deprecor, ut suggestionem, quam apud vos deposuerit præsentium portitor, ad votivum perducatis effectum. Vale.

LETTRE VII

ENNODIUS A JULIEN, ILLUSTRE, COMTE DU PATRIMOINE

Il le complimente à l'occasion de son élévation à la haute dignité de Comte du Patrimoine.

J'ai reçu votre lettre toute illuminée d'une double splendeur; car la pourpre qui vient d'être ajoutée à votre noblesse personnelle lui donne un plus haut prix. Je rends grâces, au Dieu tout puissant de ce que la largesse de ses bienfaits dépasse mes modestes souhaits; car tandis que nous bornons nos désirs à l'étroite mesure de nos pauvres mérites, il nous prodigue sans compter les trésors de son indulgence.

Je me serais tenu pour satisfait de l'honneur de recevoir de vous une longue lettre; mais vous, il ne vous suffit pas de donner ce que l'on vous demande et vous avez mis votre talent à m'écrire une lettre digne de tous les éloges, pareil à un grand fleuve qui lorsqu'on le dérive de son lit pour arroser l'aridité des terres qui le bordent, ne se contente pas de donner le faible filet d'eau qu'on lui demande, mais se déverse tout entier et recouvre d'un épais limon fertilisateur les maigres plaines qu'il inonde. Et maintenant, qu'à l'exemple de ces hommes forts que rien ne lasse, votre Grandeur

VII

ENNODIUS JULIANO V. I. C. P.

Suscepi litteras gemino splendore radiantes, quibus purpura dictatoris vestræ juncta dignationi crevit in pretium, gratias omnipotenti deo restituens, qui votorum maciem beneficii ubertate transgreditur et quando in desideriis meritorum conscii sectamur angustiam, divitis indulgentiæ copias non refrenat. Credidi satis esse, si me feceritis amplissima scriptione sublimem : sed vos non hoc tantum contenti præstare, quod habet mendica postulatio, linguæ idonei et laude locupletes paginas destinastis magni more fluminis, qui quotiens ab alveis, ut ariditatem finitimam temperet, ad obliqua invitatur, optanti tenuem rivulum totus inlabitur et marcida profundo squalore terga per ebrietatem undæ salutaris infundit. Fortium tamen servans consuetudinem personarum magnitudo tua circa exiguitatem meam bene

ne laisse pas de continuer à l'égard de ma chétive personne ce qu'elle a si bien commencé ; qu'en témoignage de son affection elle ait soin de m'écrire et que les charmes de ses entretiens me fournissent la preuve de la pureté de son amitié. Que l'attachement promis avant votre élévation aux suprêmes honneurs, ne connaisse pas de déclin ; que votre bienveillance à mon égard, croisse en proportion des hautes dignités qui vous sont attribuées, pour qu'il ne puisse être dit que l'amitié cultivée au temps de votre médiocrité, vous l'avez reniée une fois élevé au pouvoir. Celui qui sait, dans les grandeurs, réprimer toute arrogance, montre qu'il mérite ce qu'il a obtenu. Et vous montrez par la droiture de votre conscience que la prospérité peut le céder aux lois de l'amitié. Oui, en leur donnant l'exemple, amenez tous ces fiers parvenus au sommet de la hiérarchie sociale, à se plier aux exigences de l'amitié. Faites entrer dans les usages qu'un grand se fasse honneur de garder en sa société un ami dont un petit serait heureux de gagner la faveur. En vérité la fortune se joue de ceux qu'elle condamne à être oubliés de leurs proches, qu'elle élève à un haut rang. Auprès d'un homme qui sait les choses, si l'on rappelle ce qui est bien, ce n'est point qu'il soit nécessaire de l'en instruire, mais pour trouver l'occasion de l'en louer. Je n'ai pas oublié cette parfaite égalité d'esprit qui vous rendait si heureusement apte aux bonnes études ; je me plais à la rappeler pour montrer que lorsque l'affection est solide

cœpta non deserat, ut in testimonio diligentiæ cura paginalis habeatur et puri amoris adstipulationem deferant blandimenta conloquii. Occasum nesciat caritas, quam ante culmina promisistis : tantum circa me crescat gratia, quantum vobis juncta sunt fastigia dignitatum, ne amicitiam, quam fovit mediocritas, credatur abjurasse potentia. Nam qui fastum in sublimitate castigat docet se meruisse quod adeptus est. Resignate per probitatem conscientiæ, felicitatem submitti posse amoris imperiis : illa libera procerum colla, dum formam tribuitis, subjugate diligentiæ : fas sit de vobis adsuesci, ut amplissimus in societate retineat quem minor adquiret. Ludit de illis casus, quibus oblivionem suorum indicet, quos ad celsa perducit. Apud scientem rerum relegere bona non est admonitionis necessitas sed laudis occasio. Novi fabricatam ad bona studia ingenii vestri tranquillitatem, quam ideo speciatim conmemoro, ut ostendam ubi

les honneurs ne peuvent y porter atteinte. Mais tandis que j'insiste à me recommander à votre amitié, je dépasse la mesure d'une lettre. Je reviens donc aux devoirs d'un correspondant et tout en vous informant que je vais bien, je vous demande de m'envoyer sans retard de bonnes nouvelles de votre santé.

LETTRE VIII

ENNODIUS AU PAPE SYMMAQUE

Un certain Marius avait prêté de l'argent au Saint-Siège. Sur les instances d'Ennodius la Sainte Eglise le remboursa. Les héritiers de Marius se plaignent d'être frustrés des fruits de plusieurs années qui leur sont dûs. Ennodius fait parvenir au pape leurs doléances. Donc le prêt à un juste intérêt, était alors tenu à Rome pour légitime.

Vous m'avez honoré de votre bienveillance apostolique à tel point que vous me portez jusques à la témérité. La confiance accordée engendra toujours l'audace. Mais si je parais ignorer l'humilité, que l'on considère vos ordres et l'on me trouvera obéissant. C'est de la présomption pour des serviteurs que de ne pas conformer leur façon d'agir aux faveurs des maîtres. On doit, à mon avis, tenir comme un humble hommage de mon respect ce que je fais par obéissance. J'ai donc indiqué le motif qui me fait écrire :

affectio solida est honoribus nil licere. Sed epistolarem transcendi terminum, dum commendationi meæ multus inhæreo : redeo ad officia paginalis alloquii et valere me nuntians prosperitatis vestræ actutum secunda disquiro.

VIII

ENNODIUS SYMMACHO PAPÆ

Usque ad temeritatem me apostolica dignatione promovistis : fiducia concessa extitit mater audaciæ. Sed qui me humilitatis putat ignarum obœdientem probabit, si jussa consideret. Præsumptio est, si dominorum beneficia famuli non sequantur : obsequium æstimandum puto quod pariturus inpendo. Ecce causam scriptionis adserui,

c'est la crainte, si après l'ordre que vous m'en avez donné, je gardais le silence, de paraître mépriser votre autorité. Il faut ajouter que dans l'affaire de Marius de vénérable mémoire, tandis que j'étais à la ville vous daignâtes me faire espérer le bon succès de mes prières. Cette affaire avec la Sainte Eglise a reçu sa solution par l'accord que vous avez légitimement consenti. Mais les héritiers se plaignent amèrement d'être frustrés des intérêts dûs pour un grand nombre d'années. Et moi qui vous connais, je viens vous prier pour eux ; car je sais bien que celui qui ne cesse de faire des œuvres charitables ne dédaignera pas ce qui est juste ; celui qui se plaît à répandre ses libéralités ne ravira pas le bien d'autrui. C'est une erreur de croire qu'une conscience qui s'inspire de la crainte de Dieu, se laisse guider par l'intérêt ; pour une volonté sainte c'est une perte que de ne pas faire du bien. Les seuls gains que vous estimiez vrais sont ceux que vous retirez de votre libéralité : distribuer vos richesses, pour vous c'est recevoir. C'est avarice aux yeux des saints, lors même qu'ils ne se réservent rien, que de ne donner à chacun que ce qu'il mérite ; il n'y a pas de profits préférables à ceux qui vous viennent de votre munificence. Donc assuré par tout ce que je viens de dire, j'ai promis aux héritiers qu'il suffirait de vous voir pour obtenir de vous une juste compensation ; à vous de prendre de bienveillantes dispositions pour remplir

quia veritus sum ne post imperatam stili curam tacens præcepta respuerem. Huc accessit quod in causa venerabilis memoriæ Mari, dum apud urbem essem, spem meis precibus vos dedistis, cujus negotium cum sancta ecclesia vestra legitima pactione decisum est. Sed heredes ejus per annos plurimos debitos subi fructus deflent fuisse subtractos : pro quibus vestri conscius precator accedo, quia cui mos est pia jugiter facere justa non despiciet et qui largitur proprium aliena non subtrahet. Errat qui Deo proximam conscientiam credit commodis invitari : detrimentum est sanctæ voluntati non exhibere beneficium. Sola putatis lucra, quæ vobis de liberalitate nascuntur, qui divitias dum tribuitis accipitis. Avara est dispensatio sanctorum, quæ nil reservando universa proprium reducit ad meritum : nulla sunt potiora quam quæ vobis eveniunt de largitate conpendia. Ergo securus conprehensi superius heredibus laboris pro-

ma promesse. Rendez-les heureux en y donnant une suite effective, et moi en m'honorant de vos entretiens.

LETTRE IX

ENNODIUS A FAUSTUS

Venantius, proche parent d'Ennodius (V, 22) qualifié ici V. C. (Vir clarissimus) désire se rappeler au souvenir de Faustus. Ennodius relève ses qualités et le recommande.

C'est l'usage que dans une lettre de recommandation obtenue par faveur, l'on ne tienne pas grand compte de la justice et l'on estime obliger d'autant plus que l'on prodigue des éloges immérités. C'est qu'en effet l'on a d'autant plus d'obligation à celui qui recommande que grâce à lui l'on obtient une chose à laquelle le mérite personnel ne donnait aucun droit. En pareil cas, si l'on réussit, c'est au crédit de la recommandation qu'il faut uniquement l'attribuer. Autre chose est de doter par sa parole celui que l'on recommande, de qualités qui lui sont étrangères, comme si l'on jetait en un champ stérile une semence de choix, autre chose de mettre en lumière des mérites vraiment personnels : Ainsi celui qui affirmerait que le troupeau, sur sa montagne, se revêt spontanément de la

nisi vestra contemplatione jacturam : vos pollicitationem meam benigna dispositione conplete et illos effectu, me relevate conloquio.

IX

ENNODIUS FAUSTO

Solet epistolaris concinnatio, quando favore rapitur, judicia non amare et copiosius facere beneficium, dum attollit inmeritos. Ille enim debet amplius adserenti, qui quod moribus non exigit gratia scriptoris suffragante consequitur, quia nullis adjutus conscientiæ dotibus jure ad allegantem reportat, si quid adipiscitur. Aliud est in eo, qui commendatur, tamquam nobile germen ita peregrinantia bona verbis inserere, aliud innata vulgare, quemadmodum si rusticum pecus Tyria confirmes purpura sponte vestiri et virus generosum, quod vellus æno inebriante non sorbuit, dicas rura diffundere. Tin-

pourpre de Tyr et que sa toison prend, sans l'intervention d'aucune industrie, cette belle teinte des seules émanations du sol. Il en est qui savent de la sorte, par les seules habiletés du langage, colorer une pourpre digne de vêtir les rois et dont la laine a reçu tout son éclat, non de la teinture extraite des conques marines, mais uniquement de l'éloquence : Pour devenir dignes de vêtir les princes il suffit aux tissus que la parole qui les vante les colore. Je ne saurais, quant à moi, rendre pareil service ; mes moyens oratoires aussi bien que mes aspirations me le défendent. Non, ma plume ne se prêtera jamais à communiquer un éclat mensonger : Nul ne m'entendra dire de quelqu'un ce qui ne se reconnaîtra pas dans ses actes. Je sauvegarde entièrement mon honneur lorsque je me fais l'introducteur auprès de vous d'un personnage qui se présente ayant à son actif une carrière des plus honorable.

Je vous dirai donc que Venantius, personnage clarissime a obtenu de moi cette lettre afin d'attirer sur lui l'attention de votre Grandeur. Il craignait que le poids des affaires qui vous accable ne vous empêchât de le remarquer. Il se recommande par des mérites personnels qui le rendent digne d'être inscrit au nombre de vos protégés. Il s'est montré orné de modestie, de religion, d'innocence et c'est avec le cortège de ces vertus qu'il mérite d'être admis à l'honneur de votre intimité. Il possède à un haut degré, croyez-moi, les qualités rares que

gunt alii linguæ murice quæ nullus ad regalem usum fucus exhibuit, et discreti maris ignota coclcis lana solam lucem bibit eloquii : redditur dignum principalibus indumentis quicquid in vili munere relatorum verba coloraverint. Sed ab hujusmodi urbanitate vires me pariter et vota subducunt. Nulla clarioris suci stamina per me splendore rutilabunt : nemo dictum de aliquo inveniet quod in ejus actibus non agnoscat. Hinc pudori meo vel proposito manum porrigo, quod illi prævium inpendo oris officium, qui ad notitiam vestram rebus bene gestis occurrit. Venantium V. C. loquor idcirco a me paginale inpetrasse obsequium, ut in se oculos vestræ magnitudinis invitaret, ne eum inter curarum moles contingeret ignorari. Sunt illi suffragia sua, per quæ inter susceptos vestros mereatur adscribi. Exhibuit vobis modestiam religionem innocentiam, quibus penetralia serenæ mentis comitibus introiret. Exuberant, mihi credite. apud eum insignia quæ fovetis : non laudatorem me continuo in eo probabitis fuisse sed

vous recherchez : bientôt vous constaterez que j'en ai parlé non en panégyriste mais en témoin.

Et vous, mon cher seigneur, accordez de prime abord au porteur un accueil honorable, afin d'épargner à cet excellent homme le tourment de l'inquiétude en un milieu si nouveau pour lui ; il saura se tenir à la hauteur de son rôle, et s'il parle peu, ses actes suppléeront largement à ses paroles.

LETTRE X

ENNODIUS A TRASIMOND ILLUSTRE

Il recommande à ce prince le porteur qu'il lui dépêche pour certaines négociations.

Ce n'est pas à moi témérité que de vous écrire puisqu'il appartient au rejeton de race royale d'inviter son sujet à entrer avec lui en toute sorte de rapports. La naissance des princes est en effet relevée d'un tel éclat qu'il leur suffit d'accorder leur bienveillance même aux plus grands pour les élever encore. Vous voulez traiter vos serviteurs comme des égaux pour que leur condition même leur rappelle qu'ils vous doivent aimer davantage. Donc, très pieux Seigneur, en vous rendant les hommages que chacun vous doit, je vous informe que je vous dépêche le porteur des présentes pour traiter de certaines affaires. Vous, daignez faire à ma supplique un

testem. Vos, mi domine, perlatori dignationem principe loco tribuite, ne vir bonus novitate turbetur : liquido aderit partibus suis et vitæ opibus pensabit damna verborum.

X

TRASIMUNDO V. I. ENNODIUS

Non temeritas me ad paginale duxit officium, quando ad omnem communionem subditum suum regiæ stirpis germen invitat. Est enim hæc claritas dominorum inserta natalibus, ut culmina sua dignatione subliment. Vultis quasi æquales tractare famulos, ut ab ipsa vobis per amorem condicione plus debeant. Unde, piissime domine, obsequium exhibens cum generalitate solvendum significo me ad aliqua sugge-

accueil favorable, car c'est en cet espoir que je viens vous la présenter.

LETTRE XI

ENNODIUS A LUMINOSUS

Affaire des prêts de l'évêque de Milan, Laurent, au pape, garantis par Ennodius (III, 10; VI, 16; VI, 33).

Manifester clairement des sentiments d'amis c'est ôter le repos à ceux que l'on honore de sa bienveillance. Celui en effet que l'on a coutume d'écouter, ne peut guère plus se taire, car ce serait pousser à l'excès la retenue que de refuser de parler, et notre silence deviendrait pour nous un sujet de confusion. Vous m'avez ainsi rendu bavard en m'accoutumant à voir mes demandes exaucées. Mais sans plus de détours et pour ne pas, en prolongeant ma lettre, retarder ce que j'attendais, je reviens à l'affaire : Les rentes dues au sublime personnage Laurent, et que l'Eglise romaine, par une convention avec le chargé d'affaire de l'évêque, a promis de payer, lui sont, assure-t-il, refusées par le seigneur pape, sous je ne sais quel motif. En cette affaire il implore par moi la faveur de votre appui, en sorte que vous paraissiez accorder à l'amitié

renda perlatorem præsentium destinasse. Vos effectu donate supplicem, quia spe fultus precator accessi.

XI

ENNODIUS LUMINOSO

Qui amicam conscientiam manifestis pandit indiciis, tollit otium quibus gratiæ præstiterit dignitatem. Vix enim feriata sunt ora ejus qui consuevit audiri, quia magnum dispendium pudoris est verborum retinere beneficium, ut dum linguæ parcimus honestatis prodiga frons laboret. Vos me garrulum fecistis, qui preces meas consuestis admittere. Sed ne præstanda circumloquar et epistulæ prolixitate inpetranda suspendam, ad rem redeo. Sublimis vir Laurentius reditus sibi debitos, quos ecclesia Romana facta cum auctore ejus est pactione pollicita, a domno papa asserit sub nescio qua oppositione denegari.

ce que vous devez aux lois, céder à l'affection ce qu'exige l'équité. Vous, répondez à mes désirs en accordant ce que l'on vous demande et soyez persuadé que tout l'avantage qu'il en reviendra au personnage en question, sera reconnu par moi comme si j'en avais moi-même le profit. Je vous salue donc et, quant au tribut de vos lettres, j'espère que votre affection est trop sincère pour tolérer de votre part une relâche, votre éloquence trop applaudie du monde entier pour vous permettre le silence.

LETTRE XII

ENNODIUS A JEAN

Contrepartie de la précédente lettre au même (II, 18); *prétention de n'admettre dans le cercle des amis et familiers que des gens d'esprit.*

Il est dans l'ordre de la nature qu'au chagrin succède la joie, aux reproches (1) les compliments, dès lors que nous obtenons ce que nous avions désiré. Je ne savais que penser de ce que ta sublimité gardait vis-à-vis de moi un si long silence, mais dès lors que mon désir est rempli, je suis le premier à plaider ta cause et à te fournir de justes motifs d'excuses. Vois ce que peut le charme de l'amitié : comme si tout

In quo negotio favorem per me vestræ defensionis inplorat, ut rem, quam debitis legibus, videamini exhibere diligentiæ et illud crescat affectui quod denegari non licet æquitati. Vos hanc rem juxta desideria mea tribuite, ut quantum nominato viro commoditatis accesserit tantum me muneris accepisse confitear. Salutem ergo dicens spero, ut circa munia litterarum nec sincerus amor vacationem accipiat nec facundia totius orbis celebrata testimonio conticescat.

XII

ENNODIUS JOHANNI

Natura partum est, ut cura migret in gaudium et mutetur querela præconiis, quotiens cupita tribuntur. Incertus animi fui quid sibi vellet sublimitatis tuæ tam longa cessatio, sed cum potiri datur optato, ipse pro partibus tuis honestum excusationis genus inquiro. Vide quid faciant serena diligentiæ : quasi totum mihi ex sententia

était allé au gré de mes désirs, la simple faveur de ta lettre m'a tout fait oublier. Tu pourras tirer de là un modèle de tendre affection, un exemple de fidélité dans l'amitié. Si tu marches à ma suite, les nombreux manquements de ton ami ne pourront altérer chez toi l'union des cœurs et le moindre bienfait de sa part te fera lui pardonner ses fautes.

Tu me reproches mon silence, cher frère, tu m'accuses d'oubli ? Où donc était cette belle ardeur alors que mes lettres n'obtenaient même pas la grâce d'une réponse, bien loin de m'écrire toi-même le premier ? Tu étais, il est vrai, prodigue de tes lettres, mais pas pour tout le monde en Ligurie. Elles allaient, ces lettres qui eussent charmé ma peine, à des indifférents qui s'en souciaient peu. Je n'obtenais que le silence et eux jouissaient sans goût de tes entretiens. C'est une loi fondée sur la nature même des choses que les goûts soient assortis. Oublieux de cette règle tu as voulu mêler au commerce des lettres des esprits sans culture, comme si des éléments aussi divisés pouvaient jamais s'unir. A quoi donc aboutirent tous ces frais d'éloquence et de style, adressés à des gens absolument étrangers aux beaux arts, tandis que tu négligeais quelqu'un qui en est si passionnément épris ?

Mais passons; je ne veux pas relever la multitude de tes torts puisqu'il a suffi d'une légère satisfaction pour m'apaiser.

fluxerit, ita simplici munere placatus errata concessi. Habes unde pii amoris formam possis adsumere et circa amicitiam constantiæ exempla mutuari. Me si sequeris, nec plura te a conjunctione peccata retrahunt et unum benefactum sodalis tui culpas absolvet. Me silentii, frater, me oblivionis incessis ? Ubi erat iste animus, quando nec promulgata conloquia meruere responsum nec ad stili imperandam sollicitudinem prævius existebas ? Ubi fuit inabstinentia tabellarum non circa omnes in Liguria custodita ? Multis a desiderio tuo peregrinantibus in solacio doloris mei paginas exhibendo, et mihi taciturnitatem continuasti et illis præbuisti contra vota conloquium, quia est ista humanarum rerum ratio, ut pro magna cognatione par studium semper existat. Cujus ordinis immemor voluisti sociare quædam imperita cum litteris, putans coire posse in affectum toto calle distantia. Quid promovit suada oratio tua elucubratis concinnata sermonibus, quando bonarum artium nescios appellabat amante posthabito ? Sed hinc alias : nolo excessuum multitudinem relegere, qui brevi

J'aurais été même beaucoup plus bref sur ce sujet si je ne savais qu'à ton avis, lorsque l'on a quelque amertume sur le cœur, c'est la garder que de n'en rien dire, c'est la dissiper que de s'en expliquer.

Je t'en prie, mon cher Seigneur, ne vas pas dans la suite retomber dans les errements du passé, mais que tes douces lettres m'arrivent fréquentes ; mon talent y trouvera son aliment, tout en restant fidèle aux devoirs de l'amitié.

LETTRE XIII

ENNODIUS A CONSTANTIUS ILLUSTRE

Constantius est élevé à quelque haute charge qui exige son éloignement de Milan.

Votre Grandeur observe à l'égard de ses amis et de ceux qui lui rendent quelque honneur, des procédés qui ne font qu'ajouter à sa gloire. Lorsque vous estimez quelqu'un digne de votre souvenir, vous lui en donnez des preuves. Ainsi les lettres que depuis longtemps vous m'écrivez pour me consoler de votre absence, en adoucissent pour moi la rigueur. O ingénieuse science, inestimable présent du ciel ! Pour que la longue durée de votre éloignement ne puisse porter le moindre préjudice à l'affection, vos lettres viennent raviver les

satisfactione delinitus sum. Nam parcitate in eloquendis illis usus fueram, nisi nosse vos crederem de offensis illud remanere quod tegitur, [et] quod in vocem erumpit amoveri. Domine mi, precor, ut posthac ad ea quæ male haberi didicisti non tamquam emendationis contemptor adspires, sed crebro mihi dulces paginas dirige, ut crescat dos facundo, dum servat sacramenta concordiæ.

XIII

ENNODIUS CONSTANTIO V. I.

Servat magnitudo tua circa amicos et cultores proprios illud quod sibi jungit ad gloriam. Dum enim memoria dignos ducitis, vos probatis. Nam diu in consolationem scripta suscipiens, absentiæ vestræ damna suspiro. O artificem scientiam bonis cælestibus institutam ! Ne liceat aliquid prolixæ sequestrationi de affectu decerpere, præsen-

traits sacrés de votre image. J'en atteste Dieu qui pénètre de son regard le fond des cœurs, le souvenir de votre Grandeur m'est un tourment continuel et rien ne peut dissiper l'ennui que me cause votre absence.

Je profite néanmoins de cette lettre pour vous adresser l'hommage de mes salutations, et, pour rendre grâces à votre révérence de ce que, par votre entremise, mon frère Jean m'a été restitué. Lui dont le silence jusqu'à ce jour laissait assez entendre le peu de cas qu'il faisait de mon souvenir, le voilà maintenant, ramené par votre affection à prendre la peine de m'écrire, ce qu'il ne faisait plus depuis longtemps. Surtout je vous supplie de hâter votre retour, ou si quelque heurex retard s'y oppose, écrivez-moi en témoignage de votre affection.

LETTRE XIV

ENNODIUS A FAUSTUS

Il se complait à recommander Panfronius, objet de critiques malveillantes.

Le service à rendre peut être peu de chose en soi et ne pas coûter davantage, mais dès lors qu'il est demandé à ceux auxquels nous unissent les liens du sang ou de l'amitié, tout ce qu'obtient la faveur doit être attribué à la seule affection.

tantes sacram imaginem litteras promulgatis. Novit Deus discussor sensuum me culminis vestri recordatione macerari et nullum invenire de optimi viri peregrinatione subsidium. Reddo tamen epistolari cura salutationis obsequium, et dignationi vestræ gratias referens fratrem quoque meum Johannem per vos mihi restitutum esse confiteor. Cujus hactenus in oblivione mei silentium quid gereret non tacebat, is nunc vestro mihi reformatus affectu ad abjuratam stili curam revertit. Rogo tamen vos ut maturetis reditum aut si felix mora detinet, dilectionem manifestetis adloquio.

XIV

ENNODIUS FAUSTO

Quæ sæpe mediocriter gratis inpensa sunt quotiens exhibentur verba conjunctis, quicquid favori obsecutum est sereno mancipetur

On ne simule pas l'amitié sous des paroles menteuses lorsqu'on confie sa lettre à un porteur que l'on aime.

Lorsqu'il s'agit de recommander mon sublime et magnifique Panfronius, mon esprit se complaît à dicter la lettre. Je ne sais, en vérité, à quel degré je dois élever le mérite de ce personnage et la pauvreté de ma langue ne pourrait exprimer tout ce que je lui porte dans le cœur. Mais lors même que mon éloquence disposerait de moyens suffisants pour le dire, je devrais renoncer à les mettre en œuvre, parce qu'un langage dépouillé d'artifice exprime mieux la vivacité de l'affection : nous consacrons de longues pages à célébrer les mérites de ceux qui n'ont avec nous aucun rapport d'intimité, mais il nous suffira d'un court billet en faveur de nos amis. Tel est le motif de la brièveté de ma lettre, mais si je ne vous déclare qu'en peu de mots l'étroite amitié qui me lie à ce frère, je n'en ai pas moins la confiance qu'avec l'appui de votre Grandeur il triomphera, dans l'exercice de son emploi, des fables que les esprits malveillants font circuler à son sujet.

Il me reste à vous adresser mes respectueuses salutations et à vous faire savoir que je vais bien ; heureux si le ciel m'accorde de recevoir de vous de bonnes nouvelles.

affectui. Non depictis amorem mentitur alloquiis qui perlatori caro reddenda dominis scripta conmittit. In sublimis et magnifici viri Panfroni mei conmendatione ore feriato mens dictat epistolam. Nescio enim in quale culmen merita apud me viri, quem sum præfatus, extollam, in quo linguæ macies debitum pectoris nequit exprimere. Sed abdicandum esset mihi, etiam si subpeteret, facundiæ lenocinium, quia pauper sermo uberem diligentiam rectius confitetur et si elevamus per effusas paginas illos, quos arcana nesciunt, jure tribuenda amantibus in artum tabella concluditur. Causam ergo modici sermonis elocutus fœderatum fratrem quamquam paucis verbis insinuo, tamen multis obsequiis, ut jutus magnitudine vestra, in negotio suo circumstrepentium aliquando videatur superasse conmenta. Quod restat, famulantem salutationem exhibens me valere significo, si tamen prospera vestra certis indiciis mihi dispensatio superna concedat.

LETTRE XV

ENNODIUS A FAUSTUS

Il appuie comme avocat l'appel qu'un de ses clients fait d'un jugement à Faustus alors Questeur à Ravenne.

Il n'est point de demande plus sûre d'être accueillie que celle d'un humble postulant qui s'adresse à un homme animé de sentiments religieux; car comment refuser sa commisération au suppliant qui fait parler sa détresse? Comment opposer un impitoyable refus lorsque nos sentiments religieux nous font un devoir d'écouter les affligés? Le porteur des présentes est désolé de se voir expulsé du champ de ses pères; il n'a plus contre la puissance de son adversaire triomphant d'autre espoir que si vous daignez vous-même peser sa cause dans la balance de la justice. C'est à vous, le gardien de la sainteté des lois, c'est à vous qu'incombe la défense des humbles. Quant à moi je ne puis que donner à la cause de ma partie l'appui de cette recommandation. Faites donc par vos bienfaits s'accroître encore la vénération qui s'attache à votre nom, car tout en faisant rendre bonne justice, vous ne dédaignez point les œuvres qui sont du domaine de la charité.

Agréez donc, mon seigneur, l'hommage de mes salutations et

XV

ENNODIUS FAUSTO

Proclivior ad inpetrandum via est, quotiens a religioso aliquid exigit abjectio deprecantis : coactus enim præstat affectum qui miseriis supplicis invitatur : non potest adferre obvias manus cui imperat propositum adflictos audire. Perlator præsentium avito se cespite deflet abjectum, qui spei suæ residuum in vestro ponit examine, ne adversarii ejus potentia de lucro et securitate gratuletur. Vos legum sacramenta, vos defensio respicit submissorum : ego partes meas conmendatione munivi. Venerabile ergo nomen augete beneficiis, quia dum justa tribuitis, nec illa quæ ad misericordiam pertinent posthabetis. Domine mi, reverentiam salutati accipiens, ita precibus

daignez accorder à mes prières, puisque c'est la justice qui réclame, de voir le résultat répondre à mes désirs.

LETTRE XVI

ENNODIUS A AGAPIT

Il le prie d'appuyer à la cour où il était en haute situation, les démarches de Panfronius en vue d'obtenir la Vice-Préfecture du Prétoire.

Mes nombreuses lettres me donneraient certes droit à une réponse si le silence de votre Grandeur ne prouvait assez qu'elles n'ont pas le don de vous plaire. Ce silence obstiné crie bien haut que mon bavardage vous est désagréable et vous cherchez, j'imagine, par quelle nouvelle espèce de rigueur vous pourrez tirer vengeance de ce que votre silence soit resté sans résultat. Vous vous abstenez d'écrire pour vous mettre à l'abri de la correspondance des ignorants : or vous manquez le but. Sachez mieux servir vos intérêts : Je n'écris que plus souvent depuis que je me sens dédaigné. Mais il convient d'exprimer en peu de mots les doléances amères. Mon frère Panfronius, qui vous porte le plus profond respect, se présente à votre Éminence muni de ma recommandation.

meis effectum tribue, ut proprium desiderium, dum honestas adseritur, possit impleri.

XVI

ENNODIUS AGAPITO

Jure responsum multiplicibus posceretur alloquiis, si non ingratas extitisse paginas meas magnitudinis tuæ silentium testaretur. Clamat enim taciturnitas vestra garrulum displicere et novum vindictæ genus, ut opinor, inquirit, quando se non videt promovisse, quod siluit. Agitis epistolari abstinentia, ne ab inperitis ad vos scripta mittantur : ademptus tamen est effectus. Providentiæ vestræ profutura tractate : crebrior factus sum in scriptione contemptus. Sed brevem sermonem decet exhibere eum, qui magna doluerit. Cultorem vestrum fratrem meum Panfronium epistolaris apud culmen vestrum cura comitatur, cui quicquid gratiæ concessum fuerit me

Tout ce qui lui sera accordé de bienveillance m'obligera comme si j'en étais moi-même l'objet. Je lui ai même donné une supplique en vue d'obtenir la Vice-Préfecture du Prétoire. Veuillez vous employer à faire aboutir ma demande, car c'est plaider la cause de mes clients que d'être obligé de témoigner sur leur compte auprès des plus vertueux des hommes, dès lors que je puis répondre de ceux à qui je rends ce témoignage.

LETTRE XVII

ENNODIUS A DÉCORATUS

Rôle que doivent jouer les lettres dans le culte de l'amitié.

On a raison de croire que le rôle de la langue est de divulguer les secrets que l'âme tient cachés et qui sont produits au grand jour par la parole ; on ignorerait l'amour des cœurs si le discours indiscret ne le révélait. La sagesse des anciens eut raison de se servir des lettres comme d'une clé pour découvrir les secrets sentiments du cœur. Dès lors qu'on proteste de son affection, on est amené à en écrire le témoignage : l'amitié jurée par écrit ne peut plus varier. Je me suis fait l'esclave de cette coutume ou plutôt de cette loi, d'affirmer par mes lettres les vieux sentiments de mon cœur vis-à-vis de votre Grandeur.

quoque inpensorum vinculis obligabit, cui etiam aliqua de Vicariae dignitate suggerenda conmisi. Vos petitionem meam ad effectum perducite, quia adsum partibus meis, quotiens apud emendatissimos hominum cogor subire testimonium, dum certis exhibeo.

XVII

ENNODIUS DECORATO

Recte creditur enuntiatrix esse lingua penetralium, quæ latentis secreta animæ ad lucem vocat eloquio : nesciretur amor pectorum, nisi illum sermo proditor indicaret ; jure veterum sapientia epistolis usa quasi clavibus repositum per eas vulgavit affectum. Tracta est in testimonium scriptionis mens testata diligentiam : mutari caritatem non licuit, quam desiderans pagina interveniente promisisset. Huic me ego consuetudini vel legi potius mancipavi, adserens litterarum

De votre côté, si vis-à-vis de moi vous vous sentez lié par les mêmes attaches, si votre amitié perspicace sait deviner et fidèlement interpréter le vœu d'autrui, que votre lettre me l'indique en m'apportant votre réponse. Quant à moi, tout en vous rendant les devoirs de mes salutations, je n'ai point, comme si j'étais avare de mes paroles, tenu caché ce que je pense.

LETTRE XVIII

ENNODIUS A FAUSTUS

Opilion a prié Ennodius de lui obtenir de Faustus, en faveur de ses parents qui résident en Afrique, une recommandation auprès d'Agnellus haut fonctionnaire dans cette province.

Pour affirmer ce qui est conforme à la plus stricte justice je ne tiendrai pas de longs discours de crainte que tous ces frais d'éloquence ne donnassent à ce que j'obtiendrai l'apparence d'une faveur accordée en dépit de la conscience : Vous avez coutume d'accorder ce qui est légitime avant même qu'on ne vous en prie.

Le sublime et magnifique personnage Opilion a reçu venant d'Afrique, une personne que ses parents, qui résident en cette province, lui ont dépêchée. Comme ce messager se dispose à

fide quid de magnitudine tua sensibus inolevit. Vos si mecum pari cura in devinctionem convenitis, si fida interpres amicitia se æstimans votum videt alterius, responsum deferens tabella significet. Ego munera salutationis inpertiens deliberationem meam non tamquam verborum avarus occului.

XVIII

ENNODIUS FAUSTO

In adserendis quibus suum non denegat honestas plena suffragium multiplicibus non utor adloquiis, ne prolixus sermo tamquam a negaturo videatur inpetrasse beneficium : soletis enim quæ poscenda sunt precibus anteferre. Ad sublimem et magnificum virum Opilionem parentes ejus in Africa consistentes direxerunt certam diligentia inspirante personam, qua ad patrium solum remeante hoc mihi

regagner sa patrie, Opilion m'a prié en grâce de lui obtenir de vous en faveur de ses parents une recommandation auprès du magnifique personnage Agnellus. Vous, le plus accompli des hommes, vous ne refuserez pas cela et vous voudrez étendre les effets de votre bonté par delà les bornes de l'Italie.

Et maintenant, tout en chargeant ma lettre de vous apporter mes hommages, je vous ai dit en peu de mots, le motif qui m'a fait vous l'écrire. j'ai été bref; à vous de vous montrer libéral.

LETTRE XIX

ENNODIUS A APOLLINAIRE

Lettre d'amitié.

En prolongeant votre silence à l'égard de votre ami, vous vous êtes éloigné d'esprit autant que vous l'étiez de corps ; la suppression de vos lettres m'a fait sentir l'immensité d'une séparation dont jusqu'ici je ne m'étais pour ainsi dire pas aperçu. Lorsqu'on s'abstient d'écrire on en arrive à ce point d'indifférence que la perspective même de la vieillesse qui viendra un jour, est impuissante à resserrer les liens de l'amitié. On laisse éteindre l'affection lorsque en évitant d'en

muneris præfatus injunxit, ut ad magnificum virum Agnellum pro commendatione suorum a vobis scripta mereatur. Quam rem, emendatissimi hominum, non negabitis, non contenti benignitatem vestram solos in Italia positos agnovisse. Nunc obsequia mea litteris reddens causam scriptionis verborum conpendiis indicavi. Vos dicenti pauca præstàte præcipua.

XIX

ENNODIUS APOLLINARI

Producendo circa amantem vestri silentia ad absentiam corporalem animum transmisistis : retinendo paginas in inmensum crevit quæ hactenus divisio nil valebat. Res eo rediit per abstinentiam tabellarum, ut veteris ævi providentia conferat nil amori. Rancescit caritas, quam verborum avarus despicit ventilare : sine cultura est diligentia

parler on dédaigne d'en manifester le sentiment ; c'est ne pas cultiver l'amitié que de ne pas en faire acte en s'écrivant ; les lettres fréquentes sont l'aliment qui vivifie et nourrit dans les cœurs l'amitié qui y est née. Il était plus facile, mon frère, de ne jamais céder à mes désirs que de cesser de m'écrire après me l'avoir souvent accordé; le repos ne peut convenir à un cœur dont vous avez excité les appétits par des aliments si doux et si savamment préparés. Pendant un temps, en effet, la régularité de vos lettres m'avait fait oublier mon isolement et la douceur de vos entretiens me rendait présente votre vénérable personne; maintenant j'ai beau examiner les mains des passants, je les trouve vides. Cependant je ne veux point tomber moi-même en faute pour faire ressortir celles d'autrui et mériter le reproche de tomber moi-même dans les errements que je relève chez les autres. Daignez donc recevoir, vous le plus vertueux des hommes, ces consolations que le ciel a ménagées pour charmer les ennuis de l'absence et, si vous gardez mon souvenir, accordez aux porteurs quelque soulagement pour leur adoucir les incommodités du voyage : qu'ils retrouvent près de vous, grâce à la recommandation d'un ami, les charmes de la patrie. Et puis ne les renvoyez point sans les charger pour moi des nouvelles si désirées de votre santé.

in usum non reducta per paginas : stili frequentia vivaci pabulo insitam pectoribus nutrit amicitiam. Facilius, frater, fuerat desideriis meis te nullo tempore cupita tribuisse, quam sæpe indulta subtrahere, quia otium corda nesciunt, quæ cibis dulcibus pastor artifex inritasti. Aliquanto enim tempore continuando scriptionem inmemorem me sequestrationis effeceras, dum effigiem venerabilem placido inserebas adloquio : at nunc commeantium vacuas manus nudus inquisitor inspicio. Ego tamen nolo errore meo alienas culpas adserere, ut quod factum doleo admisisse convincar. Accipe ergo, emendatissime hominum, desideriorum solacia per cælestem gratiam absentibus adtributa et perlatores, si mei estis memores, sublevate, ut nesciant peregrinationis incommóda, dum nominatis patriam commendatio amica contulerit. Quibus remeantibus nuntio me vestræ valitudinis sublevate.

LETTRE XX

ENNODIUS A JULIEN ILLUSTRE

Lettre d'amitié.

On jouit des avantages de l'amitié en s'écrivant souvent, car c'est par l'expression de la parole que les secrets des âmes se communiquent. Celui qui renonce au repos pour aimer doit avant tout être assidu à s'entretenir avec celui qu'il aime. C'est par de tels soins que se manistestent les secrets sentiments d'affection. Si je laissais partir mon porteur sans lui remettre des lettres à l'adresse de votre Eminence, il témoignerait que je suis oublieux de la révérence que je vous dois. Excusez-moi, mais je ne sais pas négliger l'amitié, ni lorsque j'ai réussi à me concilier des bonnes grâces, y renoncer par amour de mon repos. Les liens qui nous unissent m'imposeraient de parler longuement, mais la lettre m'oblige d'être bref. Portez-vous bien, mon cher seigneur, agréez l'hommage de mes salutations et gardez-moi ces sentiments de haute considération. Qu'en cette dignité publique où vous êtes élevé pour le bien de l'Etat vous jouissiez longtemps de votre heureuse fortune.

XX

ENNODIUS JULIANO V. I.

Exercetur bonum diligentiæ scriptione multiplici : linguæ enim indicio animorum secreta panduntur. Adsiduis curam inpendit adloquiis qui otium amore commutat. Hæc sunt officia, per quæ tacitus innotescit affectus. Familiaris perlator, nisi reddendas culmini vestro paginas accepisset, me oblitum reverentiæ debitæ testaretur. Nescio enim esse caritatis neglegens nec partam labore gratiam quieti serviens effugare. Multa debeo verba fæderi, sed ad brevitatem cogit epistola. Vale, mi domine, honorem salutati accipiens et circa me adultam serva dignationem. Sic bono in medium adscitus reipublicæ de felicitatis tuæ diuturnitate gratuleris.

LETTRE XXI

ENNODIUS A L'ÉVÊQUE CONSTANTIN

Supplique en faveur d'un ordinand.

Votre sous-diacre Vigile a voulu expérimenter quelle était pour moi votre affection, à l'occasion de son avancement dans les ordres, il s'efforce de mettre en cause notre amitié ; tandis qu'il monte aux honneurs, il veut mesurer l'amitié qui nous lie, en recueillant à son profit les fruits que peut produire notre mutuelle affection. Si donc je le mérite, amenez-le au sacrement du diaconat, et cette dignité à laquelle le susdit sera élevé, m'encouragera à vous demander davantage. Mais pour que ma demande ne demeure pas sans effet il faut et je souhaite que vous occupiez de longues années le poste accordé à vos mérites.

XXI

CONSTANTIO EPISCOPO ENNODIUS

Vigilius subdiaconus vester experiri voluit quanta mihi a vobis caritas redderetur et ad occasionem profectus sui conjunctionem nostram conatus adducere, statum inter nos amicitiæ, dum augetur honoribus, vult metiri, quatenus ad ipsum fructus redeat, quem ex diligentiæ messe condidimus. Hunc, si mereor, ad diaconii sacramenta perducite, ut dignitas præfati ad spem mihi proficiat majora poscendi. Sed ne petitionem meam negatus frustretur effectus, sic concessum meritis vestris locum per longa temporum intervalla teneatis.

LETTRE XXII

ENNODIUS AU PAPE SYMMAQUE

Il lui recommande les deux fils de Laurent, notaire à Côme, venus à Rome sans doute pour y étudier.

Le sublime Laurent pourrait se contenter de sa probité personnelle comme recommandation de ses enfants et sa prudence paternelle ne néglige rien de ce qui intéresse leur situation, mais sa sollicitude exige davantage et lorsqu'il s'agit de ses fils ce qu'il peut mériter ne lui paraît pas suffisant. Il désire en leur faveur une lettre qui soit leur sauvegarde et son affection inquiète voudrait que tout le monde partageât ses préoccupations de père. Pensez s'il était possible d'opposer un refus à cet homme excellent qui demande une chose si bonne et si juste. Que Dieu exauce donc ses prières et qu'il daigne concilier à ces jeunes gens l'affection de votre Béatitude en sorte que la bonté de votre couronne protège leur jeunesse : Qu'ainsi leur père, en proie aujourd'hui à une si vive inquiétude, voie ses vœux dépassés.

Mon cher seigneur, j'attends de vous cette preuve d'une bienveillance depuis longtemps promise : que ce père qui par moi vous en prie, comprenne que vous accordez votre faveur à chacun de ceux que j'ai nommés plus haut.

XXII

SYMMACHO PAPÆ ENNODIUS

Quamvis sublimi viro Laurentio adsistat pro pignorum commendatione probitas sua et patris prudentia causas subolis exequatur, attamen sollicitudine genitali ad ampliora procedit et vix credit pro filiis sufficere quod meretur. Adjutricem in adstipulatione germinis paginam quærit et trepidante diligentia patrium ardorem nititur cum universitate partiri. Cogitate si viro optimo negari effectus potuit et pia et justa poscenti. Tribuat divinitas effectum precibus ejus et hunc beatitudinis vestræ nominatis conciliare dignetur affectum, ut erigat parvulos inplorata coronæ vestræ miseratio, quatenus anxii circa ipsos genitoris vota superentur. Domine mi, spero ut promissa dudum benignitas in ea parte testimonium ferat, si conprehensis superius geminatam inpendi gratiam qui per me precatur intellegat.

LETTRE XXIII

ENNODIUS A DOMINATOR

Lettre d'amitié.

Il fallait, en vérité, que vos désirs dont me fit part notre frère Agnellus, me fussent exposés dans une lettre et que pour entrer en correspondance nous eussions une occasion dans cet entretien : dès lors j'étais obligé de vous restituer ce qui vous était dû et sous aucun prétexte je ne pouvais être excusé de ne pas vous répondre tandis que vous m'adressiez la parole. Il n'a dépendu que de vous de tirer notre langue de son oisiveté pour la rendre active et de débrouiller notre style par trop rustique en nous appliquant à des travaux littéraires, car de même que de ne pas accorder un entretien à celui qui le désire vivement c'est ruiner l'affection, de même c'est avoir oublié tout ce que l'on doit à l'amitié, tout ce que l'on se doit à soi-même, que de répondre à une lettre par le silence. Or, pour le moment, j'ai une excuse à mon peu de talent en ce que vous m'imposez l'obligation de vous écrire, et encore dois-je faire cette réserve, que lorsqu'il s'agit de répondre aux avances de l'amitié, jamais je ne consulte mes forces. Ne croyez pas que pour des esprits cultivés les exigences d'un ami soient jamais exagérées. Quant

XXIII

ENNODIUS DOMINATORI

Oportuerat quidem desideria vestra, quæ fratris Agnelli patefecit allegatio, ut tabella reseraret et ad elicienda conloquia formam sermo prævius exhiberet, quia potuit tibi restitui quod dedebis nec ullo me colore defenderem te loquente a paginis abstinendo. In tuo jure fuit linguæ nostræ ferias exercitio commutare et rubiginem rusticantis eloquii fabrilibus studiis amovere, quia sicut damnum caritatis est primum cupienti non dedicare sermonem, ita promulgatæ scriptioni silentium reddere nec amicitiæ suadet memoria nec pudoris. Nunc tamen accessit ad genium meum quod paginas imperasti, etsi subtrahitur testimonio, quod numquam in amore vires interrogo. Facessat ab ingeniis liberalibus, ut credas fascem esse intolerabilem, quem

à vous, agréez ce que vous avez exigé, fermez la bouche à la censure et imposez silence à la dégoutante malignité de la critique. Vous ne pouvez ne pas protéger quelqu'un qui n'a fait que vous obéir. Et puis c'est dans l'espoir de mériter mieux que je dépose à vos pieds, quoique tirée d'un moule vulgaire, l'hommage d'une parole que vous avez exigé.

Adieu donc, mon cher Seigneur, car je ne veux pas outre mesure prolonger des discours écrits sans le souci des règles. De votre côté, répondez à ma confiance en me restituant, comme un sol fertile, une abondante moisson de bienveillance, car, il vous appartiendra désormais, s'il vous plaît de recevoir de moi de fréquentes lettres, de m'y inviter par les vôtres à vous écrire.

LETTRE XXIV

ENNODIUS A FAUSTUS

Allusion à de gros ennuis, peut-être les affaires du schisme de l'antipape Laurent. Certaines expressions cadrent bien avec l'état de Rome durant ces troubles. Cette lettre serait donc écrite de Rome. (Cf. VI, 20).

L'esprit en proie au chagrin ne peut ni garder le silence ni parler longuement ; c'est un besoin pour le cœur de confier sa peine mais non en de longs discours : notre lettre est courte

amicus inponit. Tu tantum exacta conplectere et censuram castigans rancida judicantum depone fastidia. Absit a te eum non fovere qui paruit. In spem altioris meriti trahitur, etiamsi veniat a moneta triviali, qui tibi inpositum oris mancipavit obsequium. Ergo vale, mi domine, quia nolo fieri prolixa quæ non sunt ad perpendiculum fabricata conloquia. Tu messem gratiæ juxta fiduciam meam tamquam uber solum restitue, quia in tuo posthac erit arbitrio, si crebro epistolas meas accipere volueris, his me muniis invitare.

XXIV

ENNODIUS FAUSTO

Eger animus sicut silentia non patitur, ita processum narrationis abjurat : contestationi mæroris nec taciturnitas nec conloquia prolixa conveniunt : artatur pagina cui vix inter gemitus verba tribuuntur.

lorsque les sanglots nous étouffent la voix. Mais quoi ? j'annonce mon laconisme en parlant davantage et c'est en bavardant que je vous promets une lettre forcément raccourcie ! Dans l'anxiété qui m'oppresse je demande à Dieu de me venir en aide par la bonne nouvelle de votre prospérité. O qu'il accueille mes larmes, Lui qui entend le langage des lèvres muettes, Lui auprès de qui la meilleure prière est de verser d'abondantes larmes de repentir. Quant à moi, je vois en péril non seulement mon repos mais ma vie même, tant sont puissants nos ennemis, tant sont violents les grondements de la tempête. Dieu cependant peut dissiper cette effroyable tempête qui menace d'éclater sur notre tête et ramener la sérénité. Et vous, si Dieu m'en juge digne, agréez mes salutations, et gratifiez d'une lettre l'ami qui vous aime pour votre vertu, non pour la dignité qui vous retient à Ravenne.

LETTRE XXV

ENNODIUS A BASSUS

Bassus résidait en Gaule, probablement à Arles, ou tout au moins dans la Provence, car c'était un vieil ami de la famille d'Ennodius.

Si la vieille amitié qui liait mes parents à votre Grandeur et dont elle cueillait des fruits si abondants, subsistait, en leur

Sed quid adsero linguæ ferias plus loquendo et coactam necessariis epistulam terminis garrulitate polliceor ? Deum quæso, ut anxietati meæ de manifesto prosperitatis vestræ succurrat indicio. Ille admittat lacrimas meas, cui clausa ora fabulantur, cui ad plenam legationem sufficit ex conpunctione defluens imber oculorum. Ego labefactatam non solum quietem meam sed et salutem inimicorum valitudine et rumorum procellis agnosco. Potens est divinitas inmensæ tempestatis incerta bono serenitatis amovere. Vos, si de Deo mereor, salvete et amanti in vobis conscientiam non Ravennates excubias tabellarum promulgatione consulite.

XXV

ENNODIUS BASSO

Si vetus diligentia, quæ a parentibus meis erga amplitudinem tuam fructus uberes de gratiæ messe condebat, circa personam meam pro

souvenir, en faveur de ma personne, elle se montrerait par de fréquentes lettres et votre parole, témoin des sentiments du cœur, manifesterait que votre affection pour moi n'est pas tout à fait morte. Mais je comprends maintenant que vous m'avez oublié et que pas même l'espérance d'un monde meilleur, qui devrait nous être commune, ne vous unit à moi, puisque nulle lettre, qui puisse me porter le témoignage de votre sollicitude, ne m'arrive de vous. Mais moi, je traduis en paroles l'impatience de mes désirs, car je sais qu'une amitié nouvelle prend du charme à mesure qu'elle vieillit, et que ce qu'il y a de plus pur dans nos affections, ce sont celles qui prirent naissance sous les yeux de nos parents ; en un mot je sais que si vous gardez le souvenir de Camille (2), vous n'oublierez pas Ennodius. C'est pourquoi, en vous rendant par cette lettre les devoirs de mes salutations, je vous prie de faire au porteur des présentes, mon clerc, que ses affaires et l'exécution de mes ordres amènent en Gaule, un accueil bienveillant. Ne manquez pas, à son retour, de me donner par écrit de vos nouvelles et de réparer, par le soin que vous y mettrez, tout le tort que notre amitié a pu souffrir de votre oubli.

fidei memoria servaretur, monstraret frequentia litterarum et insepultam caritatem testis pectoris sermo recluderet. At nunc oblitum mei te sentio nec aliquam melioris sæculi retinere concordiam, quando nulla quæ sollicitudinem tuam resignent scripta diriguntur. Sed ego desiderii inpatientiam ad verba converti, qui scio tunc novellam amicitiam habere dulcitudinem, si annosa servetur, et illud esse in affectione purius, quod nostri examinavere majores, sciens quia si Camillum mente retines, Ennodium non omittes. Qua de re salutationis munera epistolari cura persolvens precor, ut bajulum præsentium clericum meum, quem ad Gallias et suæ utilitatis et meæ jussionis causa perduxit, susceptum habere digneris. Quo remeante prospera vestra scriptione signate, ut si quid in amore damni fecit oblivio, epistolaris sollicitudo restituat.

LETTRE XXVI

ENNODIUS A EUGÈNE ILLUSTRE

Eugène vient d'être élevé à la questure. Ennodius s'empresse de le complimenter. Il le prie de lui continuer la bienveillance de son prédécesseur, d'où l'on pense qu'Eugène succédait à Faustus.

Que le ciel donne en votre faveur d'heureux présages et que Dieu éclaire de ses conseils vos débuts dans une si haute charge. Que par vous le ciel daigne gouverner l'arbitre de la liberté, en sorte que de votre cœur comme d'une fontaine découle aux oreilles du prince la sagesse descendue en vous comme une bienfaisante rosée. Tels sont, quoique exprimés en termes concis, les vœux que je forme pour votre entrée en charge. Vous, gardez le souvenir de l'affection promise et de l'amitié jurée, et que malgré ce changement, la Questure me paie ce que j'en attends. Continuez-moi les bienveillantes dispositions de votre prédécesseur : que son changement n'entame en rien ce que me promettait, avec lui, la dignité dans laquelle vous le remplacez.

Que Dieu vous garde en bonne santé comme je l'en supplie, et pour célébrer les insignes faveurs dont il vous comble, daignez agréer ces courtes paroles. Telle est l'habitude des heureux et le naturel de ceux qui excellent : leurs œuvres et leurs bienfaits dépassent les ressources du langage.

XXVI

ENNODIUS EUGENETI V. I.

Faustum cælo omen adveniens auspicia vestra conroboret et tirocinia canæ dignitatis suis muniant divina consiliis. Per vos supernus favor regat dominum libertatis. ut ex pectoris vestri fonte ad aures principis defluat quod in vobis ætherius imber infuderit. Ecce quæ debui vota rudimentis licet coactis in artum sermonibus enarravi. Vos mementote promissi amoris et fœderis, ut sine mutationis dispendio debitum mihi quæstura dissolvat. Tenete circa me animum decessoris : dignitatis vestræ pollicitatio non frangatur variata personis domini mei. Salvete pro desiderio supplicis et in magna beneficiorum promulgatione suscipite parca conloquia. Talis enim est usus felicium et natura meliorum, ut linguæ copias rebus et præstitis antecellant.

LETERE XXVII

ENNODIUS A SENARIUS

Faustus relevé de sa questure tardait à revenir de Ravenne ; Ennodius inquiet en demande la cause.

La hâte du porteur m'a forcé de vous écrire brièvement et lorsque je suis en si grande peine, je ne puis vous adresser que peu de mots. Mais ceci ne tire pas à conséquence auprès d'un homme qui sait, à travers le laconisme du discours, découvrir les pensées qu'il recèle. Le retard de Faustus et la diversité des opinions à ce sujet me mettent à la torture. De grâce, après Dieu, mettez fin à mon anxiété par une prompte lettre car il est plus dur de souffrir des incertitudes d'un espoir mal assuré que d'apprendre d'un ami qu'il n'y a plus rien à espérer. Adieu, mon cher Seigneur ; tenez compte de mes désirs et répondez-y comme les circonstances l'exigent.

XXVII

ENNODIUS SENARIO

Festinatio perlatoris in artum coegit epistulam et dolentem magna fecit pauca dictare. Apud eum tamen ista non gravant, qui inter sermonum angustias interpres est sensuum. Super tarditate enim domni Fausti et opinionum varietate discrucior. Vos post deum anxietati meæ celeri rescriptione succurrite, quia deterius est incerta macerari spe quam manifestam desperationem indicio amantis agnoscere. Valete, mi domini, et advertentes quid cupiam votiva vel necessaria promulgate conloquia.

LETTRE XXVIII

ENNODIUS A AGAPIT

Il invoque sa haute influence en faveur d'un personnage en butte à des attaques.

Si mes jours s'écoulaient au gré de mes désirs ce n'est pas aux affaires mais à l'amitié que je consacrerais mes lettres ; je ne détournerais pas à des emplois étrangers ce qui devrait rester uniquement au service de l'affection. Mais la nécessité s'impose et m'oblige de la servir au lieu de l'amitié. Car un homme sublime et magnifique est sous le coup des artificieuses intrigues de ses ennemis : par mon intermédiaire il implore la protection de votre équité, afin qu'il ne soit pas permis à des machinations malhonnêtes d'attaquer sa réputation et de lui faire supporter les conséquences de faux bruits mis à plaisir en circulation.

Mon cher seigneur, en vous adressant mes salutations les plus empressées je vous conjure de mettre en œuvre toute la vigueur que l'on vous connaît pour faire obtenir dans une juste mesure ce qui vous est ainsi demandé.

XXVIII

ENNODIUS AGAPITO

Si mihi ex sententia dies fluerent, non negotiosis operam paginis potius quam obsequentibus exhiberem nec munus caritatis ad officia peregrina transducerem. Sed coactus rem diligentiæ necessariis commutavi. Sublimis enim et magnificus vir pro dolosis inimicorum laborat insidiis, qui per me æquitatis vestræ inplorat patrocinium, ne prava concinnatio opinionem ejus permittatur incessere et fabricati rumoris ferat forte conpendium. Domine mi, salutationem largissimam dicens deprecor, ut ille qui in vobis notus est vigor adsurgat et quod a partibus vestris poscitur mei sermonis obsequio ad inpetrationem congruam perducatur.

LETTRE XXIX

ENNODIUS AU PAPE

Lettre de compliments au pape Symmaque ; allusion à l'élection de l'évêque d'Aquilée et aux brigues auxquelles elle donna lieu (v, 1).

La providence céleste conduit les évènements selon l'intérêt de ceux qui lui sont fidèles ; Dieu accorde à qui le mérite des faveurs inattendues : sa bonté dispense même des dons que l'humanité n'ose demander. Les adversaires de votre siège ont pu apprendre de quelle main leur vient la défaite : ce que notre rédempteur a montré récemment à l'égard du personnage d'Aquilée. Aussi parmi les faveurs divines celle que je demande par excellence c'est que votre couronne ne dédaigne pas de se souvenir de moi. Au reste c'est inviter les autres à se reconnaître en foule comme vos serviteurs que de donner, malgré l'éloignement, des témoignages d'affection à celui qui vous est respectueux et soumis. Adieux.

XXIX

PAPÆ ENNODIUS

Cælestis utilitatem sequacium cura disponit : inauspicata bene de Deo merentibus dona tribuuntur : ingerit superna dispensatio etiam quod supplicare humanitas non præsumit. Agnoverunt adversarii sedis vestræ quo propugnante vincantur, quod proxime de Aquileiensi redemptor noster persona reseravit. Et ideo inter excellentia munerum divinorum peto, ut mei corona vestra meminisse non abnuat. Invitat enim ad famulandum plurimos qui quamvis longe positum diligit obsequentem. Vale.

LETTRE XXX

A EUGÈNE ILLUSTRE ENNODIUS

Lettre d'amitié. La joie rend éloquent.

Mes premières lettres ont produit l'effet que j'en espérais (obtenir une réponse); aussitôt mettant fin à mon long silence, j'ai donné libre carrière à ma parole. Les succès excitent à parler même celui qui manque de l'érudition qui forme le style. A défaut de l'étude, souvent la joie rend éloquent : que la gaîté vienne dissiper les nuages sombres de la tristesse, aussitôt les paroles jaillissent étincelantes. Ainsi ou bien la joie nous fait paraître parfaits orateurs, ou bien l'adversité nous laisse sans parole. Vous même, cher Seigneur, vous fournissez la confirmation de tout cela. Je profite donc de ce temps qui m'est favorable pour vous rendre l'affectueux hommage de mes salutations et j'espère que la noble promesse dont je dois la faveur à votre parfaite bienveillance, comme pour s'affirmer davantage, me sera renouvelée. Adieu.

XXX

EUGENETI V. I. ENNODIUS

Postquam prima spei meæ effectum dedere conloquia, ad usum sermonis ora diu feriata laxavi : animatur enim successibus etiam cui per conscientiam non subpetit Latiaris eruditio. Cessantibus studiis sæpe facundum gaudia reddiderunt : mæroris nubila si hilaritas depellit, mox rutilantia per sudum verba discurrunt. Itaque aut perfectos nos lætitia monstrat aut infantes facit adversitas. Hæc, mi domine, vobis etiam adstipulantibus confirmantur. Ergo tempus prosperitatis amplexus reddo debendæ salutationis affectum, sperans ut circa me nobilis promissio, quæ a plenitudine gratiæ sumpsit exordium, quasi incrementis egena geminetur. Vale.

LFTTRE XXXI

ENNODIUS A AVITUS

L'évêque d'Aquilée est mort ; il faut élire pour lui succéder un digne sujet.

Bien que la lettre de votre Grandeur, tout en m'annonçant une nouvelle si lamentable, me fut l'occasion d'une grande joie et qu'en me faisant part du deuil, votre disccours me fut particulièrement agréable, les larmes cependant l'ont emporté sur le plaisir et les charmes de votre entretien n'ont pu dissiper entièrement la tristesse de mon âme. La mort d'un si grand pontife plonge mon cœur dans l'affliction, même à la suite de vos entretiens si désirés, car il est dans la nature des choses que la joie, quelle qu'elle soit, cède à l'angoisse même la plus minime.

Mais pourquoi, par ces souvenirs, raviver les émotions qui ont accablé notre âme ? Je vous promets, avec l'aide de Dieu, de m'associer à vos vœux, pourvu toutefois que celui dont j'apprendrai l'élection soit tel que notre seigneur le Pape (Dieu le garde en bonne santé) auquel incombe la charge de notre âme, n'ait pas à rougir de le louer. C'est un crime que d'entraîner hors du droit chemin celui qui se confie à vous et que d'égarer celui que l'affection lie à vos pas.

XXXI

ENNODIUS AVITO

Licet multam nobis per litteras magnitudinis tuæ occasionem gaudii lamenta pepererunt, cum ad hilaritatis obsequium index funeris sermo militasset, non tamen par lacrimis jucunditas contigit nec mæroris turbidum ex toto alloquii serena depulerunt. Retinet adflictionem mens de tanti decessione pontificis etiam post desiderata conloquia, ob hoc quia natura rerum est, ut quælibet lætitia vel modici angoris conlatione superetur. Sed quid nova commemoratione facimus quæ animum clandestina hactenus jactatione domuerunt ? Votis vestris cum Dei adjutorio comitem me promitto, dummodo salva domni papæ nostri incolumitate talem vos elegisse cognoscam, quem eum, cui animæ cura est, laudare non pudeat. Nefas est enim credentem ad obliqua provocare et quem affectu obligastis per incerta deducere. Vale.

LETTRE XXXII

ENNODIUS A EUGÈNE

Lettre d'amitié.

Je ne crois pas que les témoignages d'attachement puissent devenir fastidieux ni qu'on taxe de bavardage des entretiens, aliment de l'amitié. Que l'on excuse le silence de ceux qu'occupent des charges publique, soit; mais l'homme laissé aux loisirs de la vie privée ne saurait se justifier de ne pas écrire assidument. C'est avouer au grand jour n'avoir nul souci de l'amitié que de négliger d'écrire lorsqu'on le peut : les lettres sont l'aliment de l'affection. L'homme inoccupé est inexcusable de laisser languir par sa négligence à écrire une intelligence qu'il sait avide d'entretiens. Mais de même qu'il nous convient d'être assidus à cultiver la religion de l'amitié, nous qui sommes totalement dégagés des soucis séculiers, ainsi votre Grandeur méconnaîtrait ses propres intérêts si elle négligeait de répondre, car son silence serait comme le désaveu d'une bonne action : si la vertu n'est pas récompensée, qui donc ne sera dégoûté de travailler pour elle.

Voici donc qu'après avoir exposé brièvement, comme je

XXXII

ENNODIUS EUGENETI

Non æstimo rem obsequii frequentia posse rancescere nec culturam diligentiæ vitio garrulitatis adscribi. Suppetat forte de abstinentia tabellarum excusatio illis, qui publicæ utilitatis muniis occupantur : veniam non meretur, si ab scriptionis adsiduitate temperet absolutus. Liquido confitetur amoris neglegentiam qui cum possit epistulas, in quibus est affectionis pabulum. non ministrat : error otiosi est, si bene conperta mens per linguæ ferias desideratis adtenuetur inpasta conloquiis. Sed sicut nos religionem gratiæ fovere convenit curis sæcularibus nil debentes, ita nisi magnitudo vestra partibus suis adfuerit promulgatione responsi, damnatis probe facta reticendo, quia si tollantur virtutibus præmia, quem laborasse non pudeat ? Ecce, quantum æstimo, brevi elocutus utrorumque propositum animo meo

l'envisage, ce que nous avons chacun à faire, je dois avouer que je suis tout décontenancé de ce qu'ayant chargé Montanarius d'une lettre, il me revient les mains vides ; dette dont j'exige au nom de la justice le paiement, et que la pudeur vous fait un devoir d'acquitter deux fois.

Et maintenant adieu, cher seigneur ; j'attends de vos bonnes nouvelles en vous donnant des miennes et je prie Dieu, s'il se souvient de moi, d'ajouter à votre bonheur.

LETTRE XXXIII

ENNODIUS A SENARIUS

Il recommande à Senarius, alors en charge dans le palais de Théodoric, un noble citoyen qui se rendait à Ravenne pour s'y défendre contre de puissants ennemis. Il reproche à Senarius son silence obstiné.

Si l'affection subissait la loi de la pudeur, si les élans de l'amitié devaient se modérer d'après les lois qu'impose la réserve, je devrais m'abstenir de vous écrire et adopter à votre exemple le parti de me taire. La moindre perspicacité ne devrait-elle pas en effet me faire comprendre que puisque vous n'y donnez pas de réponse, ces lettres ne vous sont pas agréables et que la façon la plus élémentaire de faire entendre à quelqu'un qu'il n'a qu'à cesser d'écrire, c'est le silence ? Les

male esse confiteor, quod remeante Montanario, cum dedissem paginas, non recepi, quod debitum posco lege restitui, pudore geminari. Nunc vale, mi domine, et vestram quærens, propriam nuntians sospitatem Deum precor, ut si mei memor est, prospera vestra multiplicet.

XXXIII

ENNODIUS SENARIO

Si amor pudori adquiesceret, si caritatis inpatientia verecundiæ lege teneretur, a paginalibus officiis temperarem et silentii forman vestri imitator adsumerem, non inprovidus æstimator coniciens illa, quibus remuneratio a vobis subtrahitur, non amari nec suaderi facilius tabellarum abstinentiam quam tacendo, viros comitatensis exercitii per linguæ ferias clamare quid respuant. Sed non ita est magnitudo

hommes en charge au palais ont une manière à eux de signaler ce qui ne leur agrée pas ; c'est de se taire. Mais votre Grandeur a beau se couvrir d'un masque, le voile dont elle se couvre est impuissant à la dérober aux regards d'un ami. Malgré l'enveloppe des vêtements la pensée d'un ami plonge jusqu'au plus intime du cœur et en découvre les secrets. Ce serait une erreur de croire que pour déguiser aux yeux des amis les secrets sentiments que l'on a puisés à la cour il suffise d'en avoir pris les usages. Mais je le sais bien, à mes plaintes vous ne manquerez d'opposer comme excuse toujours prête la nature de votre charge. Il ne faut pas exiger de gens si occupés un tribut qui est l'apanage des oisifs; il est très difficile de se prêter à ces devoirs de déférence lorsque l'on est attaché aux emplois de la cour. Souvent, en effet, j'ai entendu formuler de pareilles excuses, mais, je l'avoue, je ne les ai pas admises, car on voit tous les jours que les nécessités de ce genre ne sont point un obstacle à ceux qu'animent de sincères désirs et toujours la crainte le cède à l'affection. Elle est coupable la volonté qui pour se justifier doit alléguer des motifs si recherchés. Mais j'en ai assez dit, mon cher Seigneur, pour vous faire entendre combien je souffre de votre silence, tout en vous rendant le devoir de mes salutations. J'y joins la recommandation du porteur qui la mérite doublement pour sa probité et sa noblesse. Je désire que grâce à votre Grandeur l'insolence de ses ennemis succombe écrasée sous ses propres machinations. Adieu.

tua lineis quadrata fabrilibus, ut quolibet tecta velamine amantis oculós possit effugere, quia sine obstaculo vestium penetralia respicit mens amici. Nemo æstimet quod latentis interna consilii apud caros aulicis excocta fornacibus celet urbanitas. Sed credo, querelis meis illud ordinis vestri aptum excusationibus genus opponas : non recte ab occupatis otiosorum munia postulari, vix ad hæc officia posse descendere obsequiis principalibus adhærentes. Audivi quidem sæpe talia, sed confiteor non recepi, quia frequenter necessitates desideria transcendunt et sine intermissione timor cedit affectui. Voluntas in culpa est, quæ concinnata excusatione defenditur. Ecce, mi domine, quam magna doleam, cum officio salutationis adserui, perlatorem utrimque carum pro fide sua et nobilitate commendans, ut beneficio culminis vestri inimicorum ejus insolentia technis suis oppressa subjaceat. Vale.

LETTRE XXXIV

ENNODIUS A HORMISDAS

Lettre d'amitié.

Voici que les exigences de vos affaires, en vous amenant proche de moi, me promettaient déjà la réalisation de mes plus ardents désirs, mais, loin de là, votre esprit n'a fait que s'éloigner et lorsque vous touchiez presque la Ligurie de la main, vous avez imposé silence à votre langue. Vous ne vous eussiez pas permis cela lorsque d'immenses espaces tenaient votre Sainteté éloignée. S'il nous était impossible de nous voir, nous trouvions une compensation dans les entretiens d'un commerce épistolaire régulier, remède souverain aux maux dont peut souffrir l'amitié ; et grâce à cet échange de bons offices la distance qui nous séparait ne diminuait en rien notre affection. Mais vous avez, je crois, pour principe de ne donner à vos amis que ce qui vous coûte beaucoup et vous ne croiriez pas m'obliger, étant si proche, que de me faire jouir de vos entretiens. Quant à moi j'apprécie autrement les choses et je me désole à la pensée que votre béatitude fait désormais trêve aux compliments pour ne m'accorder que ce à quoi j'ai droit et qu'il faut attribuer aux circonstances, non à son

XXXIV

ENNODIUS HORMISDÆ

Postquam votiva mihi necessitas vestra beneficio proximitatis desiderii spondere cœpit effectum, animo ad longiora transistis et cum Liguriam pæne manu contingitis, linguam feriis deputastis. Minus licuit absentiæ, dum sanctitatem vestram prolixa viarum intervalla tenuerunt : pensabat confabulatio dispendia visionis et in remediis provisa diligentiæ litterarum commercia præstabantur, per quæ officia inter habitatione discretos nil peribat affectui. Sed credo eligitis amicis difficiliora tribuere, non putantes beneficium, si pascar in tanta vicinitate conloquiis. At ego casum meum versa æstimatione suspiro, ne beatitudo tua retulerit ad judicium quod exhibuit blandimentis, dum quod præcessit adscribit tempori non amori. Facessat a nostro in amicitiis frons picta proposito : nos ad hanc fabricam nulla

amitié, les témoignages que j'en ai précédemment reçus. Mettons de côté, de grâce, dans nos relations d'amitié toute façon empruntée ; nous n'avons point été formés à pareille école ; nous savons exposer en toute franchise les sentiments qui nous portent à nous unir. Les civilités entre amis, nous les repoussons comme la peste.

Donc, mon cher seigneur, agréez mes salutations et imitez en ceci votre ami : cultivez son amitié par de fréquentes lettres et parlez-lui à cœur ouvert comme il le désire.

LETTRE XXXV

ENNODIUS A APRONIANUS ILLUSTRE

Lettre d'amitié. Le titre d'Illustre fait supposer qu'Apronianus occupait quelque charge importante. Nous savons par Cassiodore (III Var., 53) *qu'il fut Comte des Largesses Privées* (Comes Privatarum, Introd. p. 64).

Il est d'usage parmi les hommes que distingue l'éclat de leur vie, d'alimenter la religion de l'amitié par le culte des rapports épistolaires ; car sous l'influence de la conversation, les germes de la sympathie prennent vie et les fruits de l'union des cœurs amis parviennent à maturité. Par cet échange de tributs réciproques la vénérable Providence a voulu obvier aux inconvénients de l'absence. C'est à bon droit que

præcedentium studiorum lima conposuit : nudam scimus ad conjunctionem adferre concordiam : urbanitatem inter caros ut venena respuimus. Ergo, mi domine, salutationem accipiens amantem tui in hac potius parte sectare, ut et culturam fidei per frequentiam sermonis inpendas et ex secreto pectoris infucata expectanti verba concedas. Vale.

XXXV

ENNODIUS APRONIANO V. I.

In usu est viris morum claritate fulgentibus religionem amicitiæ per culturam nutrire conloquii, ut dum gratiæ germina fotu confabulationis animantur, ad messem conjunctio fœderata perveniat. Per hæc enim munia voluit senior providentia absentiæ nil licere. Merito

le plus honnête des hommes monseigneur Faustus, rend de vous le plus avantageux des témoignages. Il est clair qu'on ne peut conserver le moindre doute sur la valeur d'un homme qui obtient les éloges d'un personnage aussi qualifié. Mais je dois me restreindre dans les limites d'une lettre et renfermer dans le secret de ma pensée l'éloge qui vous est dû, de crainte que ces compliments dont il faut user vis à vis des étrangers, ne vous paraissent importuns et ne vous soient désagréables.

Adieu mon cher seigneur, agréez mes très humbles salutations : Je prie Dieu de prolonger longuement votre prospérité et de m'assurer à moi-même, par le fait du bonheur de mes amis, un surcroit de félicité. Adieu.

de vobis emendatissimus hominum domnus Faustus prædicat singulare testimonium. Sine nube datur agnosci nihil de eo dubitandum quem probatus attollit. Sed nunc ad epistulæ angustias me reducens secretis debitam laudem claudo penetralibus, ne quod apud externos faciendum est apud vos inportunitate rancescat. Vale, mi domine, salutationem obsequentissimam accipiens : Deum precor, ut prospera vestra in longum producens mihi quoque secundis amicorum successibus spondeat auctionem. Vale.

NOTES DU LIVRE QUATRIÈME

1. Allusion à la précédente lettre à Jean (II, lett. 18).

2. Père d'Ennodius.

LIVRE CINQUIÈME

LETTRE I

ENNODIUS AU PATRICE LIBÉRIUS

Cette remarquable lettre fut écrite par Ennodius au nom du pape Symmaque au patrice Libérius alors préfet du prétoire d'Italie, à propos de l'élection de l'évêque d'Aquilée. Certains manuscrits ajoutent à la conclusion de cette lettre : « Donnée le dix-huit des calendes de novembre, indiction VIII, » date que Sirmond rapporte à l'an 499 et Baronius à l'an 500. S'il faut admettre que Libérius est le consul inscrit à l'an 500 dans la chronique de Cassiodore sous le nom de Patricius (le Patrice), la date de Sirmond paraît préférable puisque la suscription de la lettre n'indique pas cette dignité.

Cette lettre fournit de précieux détails concernant la discipline observée au commencement du VIe siècle dans l'élection des évêques. Malgré son immense crédit qui lui eut permis d'imposer un candidat de son choix, le Patrice voulut s'adjoindre un collègue pour l'examen de l'élu. Il y avait donc examen de l'élu. Des contradicteurs se firent entendre et ce ne fut pas sans peine que Marcellin fut agréé (1). *Libérius écrivit au pape une relation de toute l'affaire et le pria de confirmer l'élection ; ce que Symmaque fit par cette lettre.*

Ennodius resta lié avec le nouvel évêque d'Aquilée (VI, 17).

Vous nous adressez au sujet de l'élection de l'évêque d'Aquilée votre rapport écrit selon la rectitude d'une conscience honnête et votre langage, en parfaite connaissance de ce qui concerne le culte divin, est tout en faveur de l'élu qui doit

LIBER QUINTUS

I

ENNODIUS LIBERIO PATRICIO

Dum pro venerandæ religione conscientiæ verba dirigitis in Aquileiensis electione pontificis et divinis initiata cultibus lingua militat consecrando, in ignoti nos diligentia sermonum vincla tenuerunt, quia nihil superat judiciis, quotiens aliquid probatus extulerit. Quid

être consacré : l'empire de votre parole nous incline comme forcément à aimer cet inconnu. Il n'y a plus lieu à jugement dès lors qu'une proposition émane d'un homme dont l'autorité est indiscutable. Si ce personnage dont nul ne saurait contester la décision, est fidèle observateur de la justice, dès lors qu'il s'est prononcé, ses inférieurs pourraient-ils encore songer à émettre leur sentiment? Et cependant ce que vous pouviez presque imposer de votre autorité, vous avez voulu le conduire en toute conscience et selon les règles. L'homme le plus éminent, plus grand encore par l'humilité, s'adjoignit un collègue pour l'examen du vénérable Marcelin, et afin de ne pas donner lieu à la malignité d'attribuer à l'influence du pouvoir le choix qui serait fait, il modéra les éloges qu'il faisait de l'élu et l'estime qu'il lui portait pour lui laisser plus de valeur personnelle. Vous parûtes ne l'apprécier que médiocrement de crainte que l'on ne tint pour suspecte la recommandation d'un personnage si élevé. Pour que les témoignages rendus par des personnages haut placés aient quelque poids, ils doivent éviter toute exagération. Heureux épiscopat ainsi mis en lumière par une intelligence si éclairée! Heureuse vie qui n'a été soumise aux rigueurs d'un examen que pour en acquérir, sous la garantie d'un si grand homme, un nouvel éclat! Elle n'eut point fait goûter la saveur du triomphe si elle n'eut été exposée aux incertitudes du combat. Toujours pour

enim sententiæ sequacium derelinquat, quando justitiæ obsequitur cujus in examen definitio non vocatur? Agitis bono conscientiæ quod vestro vix negaretur imperio. Exhibuit inter arbitros Marcellini venerabilis collegam maximus hominum humilitate sublimior, et ne potestati favor per obliquos adscriberetur interpretes, quod de proprio decerpsit genio laudati junxit ad pretium. Egistis mediocrem, ne præcelsi esset suspecta prædicatio. Clarissimorum testimonia ut vires accipiant, culmina castigantur. Felix sacerdotium, cui facem prætulit plena mens luminis. Beata conversatio, quæ idcirco in discussionem deducta est, ut tanto viro adstipulante superaret, quæ non didicisset saporem victoriæ, nisi subjacuisset incertis. Semper innocentibus gloriam adversa pepererunt: providet defensores fortissimos mediocris inpugnatio. Sed quid epistulæ terminos loquacitate produxi, coactas lege paginas in humana concinnatione transgressus? Jungo et ego, amplissimi, partibus vestris pro modulo exiguitatis

les innocents la gloire rejaillit des incriminations auxquelles ils sont en butte. Lorsqu'on pressent des défenseurs très forts l'attaque est faible. Mais pourquoi prolonger par notre bavardage l'étendue de cette lettre et dépasser les limites imposées par l'usage ? A notre tour, très puissant seigneur, nous ajoutons à votre choix ratifié dans le ciel, selon la petitesse de notre personne et l'étendue de notre pouvoir, notre propre assentiment et, ce qui paraîtra merveilleux entre des hommes, en considération de vous, nous sommes inclinés à l'amour. Il nous plaît d'aimer d'une affection qu'un autre nous inspire et de garder cet amour au fond de notre cœur tandis que celui que nous aimons vit loin de nous. Cependant que la grâce du ciel seconde vos désirs, que vos vœux soient comblés et que le pontificat le trouve digne ou le rende tel.

Adieu mes chers seigneurs ; que vos entretiens viennent fréquemment réconforter celui qui vous aime. Si nous n'avons pas de fréquentes occasions de nous écrire pour affaires, faisons-le du moins par amitié.

propriæ cælo vobis obsequente consensum et, quod mirabile inter homines habetur, consideratione vestri adtrahor ad amorem. Inspirata mihi per alterum placet affectio, dum manet caritas imis inserta visceribus peregrinante persona. Comitem se tamen cælestis gratia desideriis jungat et dum cupitis datur effectus, aut inveniat bonum pontificatus aut faciat. Valete, mi domini, et amantem vestri crebris relevate conloquiis, ut si non exigat negotiosas frequentia paginas, præstentur affectui.

LETTRE II

ENNODIUS A MARCIANUS

Il félicite ce jeune avocat de ses talents, l'exhorte à se perfectionner dans l'art de la parole et lui montre les honneurs auxquels il peut prétendre.

Mon esprit partagé entre l'espérance et la crainte n'était point sans inquiétude à votre sujet, mais voici qu'un spécimen de votre éloquence vient nous fournir la preuve évidente de votre succès et que, fidèle à votre origine, héritier de la science de vos ancêtres, vous maintiendrez la réputation oratoire de votre maison. Le talent oratoire, à ce que je vois, ne dégénère pas, et l'héritage de science suit à bon droit la même ligne que celui du patrimoine. Je m'imaginais que dans l'ordre scientifique les dons purement intellectuels ne se tenaient point de la famille et qu'on ne pouvait attendre de la race ce qui ne s'acquiert que par un travail continu et d'incessants efforts. Mais, à ce qu'il paraît, l'éloquence suit la loi de l'hérédité, et la pompe du langage dont les ancêtres furent doués, passe à leur descendance : le cours de la science est comme celui des fleuves : les torrents de l'éloquence s'écoulent dans leur lit accoutumé. Vous avez hérité de l'érudition de votre père en même temps que de sa fortune et les qualités de son fils font,

II

ENNODIUS MARCIANO

Dum inter spem et metum animus meus anxio de te jactaretur incerto, solida profectus tui indicia conloquii melle reserasti, quia domesticam origini tuæ facundiam fidelis doctrinæ heres insequeris. Non degenerat, ut video, vena linguarum et peritiæ successio illo quo patrimonia jure discurrit. Putabam scientiæ dotes rem tantum ingeniorum esse non familiæ nec duci per stemmata quod labor continuus et indefuessus sudor adipiscitur. Sed, quantum apparet. ordines, suos servat eloquentia et oris pompa, quæ exundavit in veteribus, migrat ad posteros : concordat scientiæ cursus et fluminum, per consuetos alveos et dicendi unda prælabitur. Venit ad te

malgré le tombeau, revivre Astérius. Jusqu'à ce jour, je l'avoue, je jalousais les années d'autrefois et le temps où il vécut m'arrachait des soupirs de regret. Incapable par mon peu de réflexion, d'apprécier justement les bienfaits du ciel, j'avais pu désespérer un instant de voir se renouveler les fruits de la toge (2) alors que l'arbre qui les porta, survivait dans sa racine ! Mais la divine Providence, pour donner du prix à ses bienfaits, accorde à l'improviste ce qu'elle donne et comme elle dépasse ainsi les vœux qui lui ont été adressés, sa puissance éclate dans sa libéralité.

Certes la Ligurie n'est pas inféconde en hommes de mérite ! Elle nourrit, pour le Forum, des jeunes gens auxquels volontiers la Curie ouvrira ses portes. On sait qu'il n'y a pas loin de l'avocat au sénateur: A ceux qui honorent la toge, la tunique palmée (3) sourit et leur ouvre ses plis.

Adieu, très aimable ; tournez tous vos efforts vers ce but élevé. Donnez-vous tout entier aux études sérieuses ; hâtez-vous de porter la main à la moisson que recueillait votre père ; corrigez votre langue par la lecture des maîtres et vos mœurs par l'imitation des bons.

cum censu patris eruditio et bono subolis Asterium sepulcra restituunt. Invidi fateor hactenus annis senioribus et ætatem, cui ille concessus fuerat, suspiravi, beneficiorum cælestium neglegens æstimator, quando potui desperare de togæ fructibus radicis manente substantia. Sed superna dispensatio ut det genium beneficiis, improvisum facit esse quod tribuit et dum vota transgreditur, potentiam suam liberalitate manifestat. Non est bonis partubus infecunda Liguria : nutrit foro germina, quæ hibenter amplectatur et curia. Nota proximitate sociantur causidicus et senator : his qui bene toga usi fuerint reseratis susceptura sinibus palmata blanditur. Vale, dulcissime, et ad hæc decora multus incumbe : totum te studia honesta suscipiant : festina, ut ad messem patriam venias, linguam lectionis sarculo, mores bonorum imitatione purgando.

LETTRE III

ENNODIUS A L'ILLUSTRE OPILION

Objet mal défini : obtenir d'Agnellus gouverneur ou intendant fiscal de la province d'Afrique des cabanes ou plutôt des lots de terrain, sens donné au mot casæ *par le spécialiste Innocentius. Agnellus faisait de belles promesses mais attendait un bon prix.* IV, 18.

Je dois répondre à vos lettres et quand même mon goût ne m'y porterait pas, l'amour-propre me ferait une loi de vous payer de retour, sauf que mon style de provincial ne vous déplaise. J'ai à craindre en effet que l'honneur que je vous rendrais en vous épargnant l'ennui de me lire ne vous inspirât du regret de m'avoir écrit. C'est bien notre faute à nous si les hommes éminents élevés au faîte des honneurs s'en souviennent trop, puisque l'on voit même les humbles atteints de ce vice. Car si les personnages comblés d'honneurs n'ont d'autre moyen de s'élever encore que l'abnégation et s'ils ne peuvent ajouter aux dignités du siècle dont ils sont ornés que par le renoncement et la modestie, on peut juger de ce que les petites gens ont à souffrir au point de vue moral, d'une condition qu'ils estiment trop inférieure. Qu'il suffise donc à votre Grandeur d'entendre l'aveu de mon erreur lorsque après vos deux lettres je persistai dans mon silence. Mais je craignis, je

III

ENNODIUS OPILIONI. V. I.

Debeo equidem prioribus responsa conloquiis et in obsequio propositi vel pudoris, nisi pagina rusticante displiceam, accepta geminare, ne potioris dignatio ad pænitentiam redeat de abjuratione fastidii. Nostro enim vitio in culmine constituti supercilii memoriam non amittunt, si illud mali genus sectari et humiles suspicentur. Cum enim eminentissimos adtollat castigatio sua et honorum plenitudo sæcularium hoc solo artificio patiatur augmenta, considerandum est quid abjectis detrimenti pariat status angustia non metiti. Ergo sufficiat magnitudini vestræ, quod post duplicem scriptionem sentio quid per silentium erroris incurrerim. Sed timui confiteor, ne ad

le confesse, de tomber sur un écueil en voulant éviter l'autre et que ma lettre, destinée à vous plaire, ne réussit au contraire, par sa rusticité, qu'à vous être désagréable. J'ai redouté le frisson que donne aux ignorants l'occasion de se mettre en évidence. Aussi j'avoue que je reconnais avoir reçu et aussi que j'ai conscience de mon incapacité à rendre. Il reste, ô le plus parfait des hommes, et je saurai à l'accueil qui sera fait à ma lettre si vous en êtes satisfait, il reste que, jusqu'ici, je n'ai pas rendu ce que j'avais reçu. La sincère considération de nos moyens nous fournit l'indice sûr de ce que nous pouvons faire; et s'il en est ainsi pour nos autres facultés, il faut surtout l'observer lorsqu'il s'agit de la pauvreté de la langue ; c'est la sauvegarde de la réputation, car si la modestie donne du relief au mérite de l'éloquence, facilement on qualifie de prudence le silence d'un ignorant qui sait se taire.

J'attaquerai à fond l'affaire dont vous m'avez chargé et, tout en exécutant vos ordres, je vais de l'avant sans me préoccuper de l'opinion. Agnellus m'amuse de belles promesses relativement aux lots de terrain; ce ne sont que des façons et ce qu'il veut en réalité c'est que vous lui offriez un gros prix. Mais vous connaissez l'homme et vous savez qu'il est d'une cupidité insatiable, vice qui ne se peut guérir que par le mépris de l'argent.

vitium me duceret fuga culparum (*a*) et sermo deputatus ad gratiam, dum nulla peritiæ lima comeretur, inveniret offensam. Refugi horrorem, qui ignaris de parendi occasione generatur. Ecce asserui habuisse me et animan depositum confitentis et bene de viribus conscii in restitutione verecundiam. Restat autem, emendatissimi hominum, et illud placere vobis allegationis meæ inspectione cognoscam, quod hactenus accepta non reddidi. Fida enim index est possibilitatis nostræ consideratio et sicut in omnibus præcipua, ita famam muniens circa linguæ maciem custodita, quia, si crescit eloquentium dos pudore, facile prudentiæ nomen adipiscitur, cum per ipsum conticescat, infantia. Causæ tamen, quam injunxistis, jacturam frontis exhibeo et dum imperata exsequor, opinionem ad incerta transmitto. Agnellus de casis per varias promissionum mihi inludit effigies, volens a vobis summam pretii designari. Sed mali hominis ardorem insatiabilem esse didicistis, qui nisi contemptu pecuniæ non

a. Cf. Hor. A. p. vs. 31.

Cher seigneur, je vous salue et vous prie d'être religieusement fidèle à me garder votre affection.

LETTRE IV

ENNODIUS A HÉLISÉA

L'élection de l'évêque d'Aquilée donnait lieu à des brigues en faveur d'un sujet qui ne paraissait pas digne de l'épiscopat. Héliséa et son fils Avitus en écrivirent à leur cousin Ennodius. Celui-ci les encourage à lutter pour écarter l'indigne candidat.

Enfin se réalise ce que je désirais depuis longtemps : pour donner du prix à ses faveurs il ne faut les accorder qu'après les avoir fait longtemps attendre. La parenté survit en n'importe quel lieu du monde ; l'éloignement des corps ne rompt point les liens du sang ; la distance des pays n'amoindrit nullement l'affection dès lors qu'entre ceux qui vivent éloignés les uns des autres, la vivacité de l'amitié supplée à la présence. Je rends grâces au Dieu tout puissant de ce qu'à l'occasion des intérêts de la religion il vous a remis en mémoire les devoirs de l'affection et vous a fait ressouvenir de votre parenté. Dieu m'en est témoin, depuis que dame Cynégie m'eut fait connaître le mérite de votre personne, je désirai ardemment vous voir et je faisais des veux pour en trouver l'occasion.

sanetur. Domine mi, saluto et rogo, ut religio circa me pii amoris servetur et fœderis.

IV

ENNODIUS HELISEÆ

Diu quæsitus desideriis meis evenit effectus : ut detur genius beneficiis, transmissa in longum expectatione tribuuntur. Vivit in quacumque terrarum parte proximitas : sequestratione corporum sanguinis catena non rumpitur : per discreta regionum caritas damna non sentit, quando inter eos qui habitatione separantur præsentiæ vice tenetur affectio. Deo omnipotenti gratias refero, quia vos memores fecit esse pietatis et prosapiæ sub religiosa occasione reminisci. Teste Deo postquam mihi domna Cynegia meritum vestræ conversationis exposuit, visionem vestram speciali ardore requisivi,

Madame, tout en vous rendant l'hommage de mes salutations, je vous promets le concours de ma dévotion pour l'affaire dont vous me parlez dans votre lettre ; car c'est tout profit pour notre âme que de nous employer à procurer les biens spirituels. Je dois en toute sincérité vous avouer que jamais je n'ai aimé celui qui vous est si antipathique, et qu'une de mes craintes était de voir cet homme funeste, entraîner pour le succès de sa cause, jusqu'à votre suffrage. Que Dieu nous prête assistance pour écarter d'une si haute dignité ecclésiastique un homme qui n'y fut nullement préparé par une bonne éducation.

LETTRE V

ENNODIUS A AVITUS

Même sujet que la précédente lettre à Héliséa, mère d'Avitus. L'élection de l'évêque d'Aquilée, et les brigues auxquelles elle donnait lieu.

Il y aurait de quoi souhaiter, si ce n'était pas me charger la conscience, de voir se prolonger la cause qui m'a valu de recevoir fréquemment des lettres d'un ami. Car ces lettres d'affaire que vous m'écrivez, sont les messagères de votre affection. Mais entre gens prudents et qui se comprennent, il suffit de peu de mots. Je n'ai point de goût à rechercher les

si votis copiam optata dedisset occasio. Domina, salutationis reverentiam dicens in designato litteris vestris negotio ministerium devotionis spondeo, quia tantum præstatur animæ, quantum sanctis exhibetur studiis. Vere dico me numquam dilexisse quem detestamini et veritum, ne ad diri hominis profectum vester quoque inclinaretur adsensus. Adsit Deus, ne ad ecclesiasticam dignitatem veniat nulla bonæ institutionis incude formatus.

V

ENNODIUS AVITO

Vellem produci causam, si propositum non gravarem, per quam frequentia amantis scripta promerui. Dum enim negotiosas paginas destinatis, ministerium præbetis affectui. Sed apud prudentes et animorum conscios sufficiunt parca conloquia. Urbanus in promissio-

élégances du langage pour faire une promesse, ni à mettre en jeu les raffinements du style pour complimenter ceux auxquels je dois jusqu'à ma vie. Quant à vous, persévérez seulement dans ce que vous avez entrepris et, soumis aux ordres du ciel, empêchez l'homme pervers que vous dites, d'arriver à ses fins. Il me convient de montrer mon zèle plus par des actes que par les promesses, car j'ai confiance que ce que je puis donner me sera sans retard largement restitué.

Mon seigneur, vous adressant le plus complet hommage de mes salutations, je vous prie de rendre grâces pour moi à dame Héliséa, notre commune mère, de ce qu'elle a daigné, par sa lettre, montrer les liens de parenté qui nous unissent.

LETTRE VI

ENNODIUS A L'ABBÉ LÉONCE

L'abbé Léonce avait dépéché à Ennodius, encore retenu dans le monde, quelques-uns de ses moines porteurs d'une lettre où il s'informait de sa santé. Comme Ennodius songeait sérieusemement à se donner tout entier à Dieu, on en peut conjecturer qu'il s'agit ici de l'époque de transition qui s'écoula de sa grande maladie à son ordination au diaconat.

Les bienfaits célestes à mon égard s'élèvent bien au dela de ce que je mérite et lorsque je ne suis digne que de châtiment, j'ai la joie de recevoir la récompense des justes. C'est

nibus esse non sapio nec eis, quibus animam debeo, fucata fronte blandiri. Vos tantum cœptis insistite et mandatis cælestibus obsequentes malum hominem, quem dicitis, a desideriis deducatis. Me convenit plus rebus ostendere quam sermone polliceri, quia quod tribuo hoc mihi restitui incunctanter expecto. Domine mi, salutationem plenissimam dicens rogo, ut domnæ Heliseæ communi matri pro me gratias agas, quæ dignata est litteris suis vincula proximitatis ostendere.

VI

LEONTIO ABBATI ENNODIUS

Supra meritum meum summa circa me beneficii cælestis adolevit, dum qui pœna dignus sum justorum præmia consecutus exulto.

donc en vain que le désespoir multiplie les dangers et précipite les pécheurs aux abîmes extrêmes ! Que ceux qui tomberont dans les bas-fonds de l'erreur remontent à l'espérance au souvenir de mon exemple. Je ne sais quelle œuvre, quelle innocence m'a vallu de recevoir le bienfait de votre lettre. Comment mon âme qui ne peut étaler d'autre richesse que celle de la multitude de mes fautes, a-t-elle été rassasiée du miel des dons célestes ? Il faut croire que celui qui a pris nos blessures pour souffrir à notre place, renversant l'ordre des mérites, châtie à coups de bienfaits ceux qui lui paraissent mériter des peines et tandis qu'il comble de faveurs les âmes des coupables, il les corrige en les couvrant de confusion, C'est donc grâce à ce mystérieux dessein de Dieu que j'ai goûté les douceurs de votre entretien. Il vous a inspiré ce souci de la santé de mon corps, lui qui par les médecins spirituels oblige mon âme à revenir à l'état de santé parfaite. Vous vous informez avec une religieuse sollicitude de l'état de mon corps : sans souci de l'âme qui vivifie ses membres, ce corps est encore tout entier sous le joug de ce monde. Procurez-moi par votre prière de devenir tel que me font vos compliments, car votre intelligence éclairée et qui ignore la flatterie, en me proclamant bon avant même ma conversion, annonce ce que bientôt je dois être. Je n'ai rien négligé pour procurer autant qu'il dépendait

Frustra delinquentes periculi mater desperatio ad extrema prœcipitat. In errore maximo constituti meo ad spem solidam reparentur exemplo. Nescio de quo opere mihi, de qua innocentia epistolarum vestrarum fructus accesserit et animam peccati ubertate locupletem cælestis boni melle satiarit, nisi quia ille qui vulnera nostra suscepit et pro nobis doluit mutata meritorum condicione quos flagellis dignos viderit castigat muneribus et versa vice noxiorum animas dum secundis replet, pudore meliorat. Superni ergo secreti dignatione confabulationis vestræ fruges elicui. Vos de corporis mei sanitate sollicitos ille reddidit, qui animæ meæ curam per spiritales medicos ad statum indultæ valitudinis redire compellit. Quæ sit in me substantia membrorum, religiosæ sollicitudinis investigatione perquiritis, quorum status animæ partem neglegens toto mundi istius gravatur imperio. Agite oratione me talem fieri, qualem adseritis blandimentis, quia fuci nescia propositi vestri claritudo quem bonum esse prædicat ante tempus innocentiæ adnuntiat mox futurum. Fratribus

de moi, mais non pas autant que je l'eusse désiré, à mes frères vos serviteurs que vous m'avez dépêchés, un agréable repos. Il vous reste d'agréer mes hommages, vous et toute la communauté à laquelle vous présidez, et je vous conjure, par la miséricorde du Dieu tout puissant, de multiplier pour moi les prières afin que j'obtienne, par vos suffrages, la confiance des justes à laquelle mes œuvres ne me donnent aucun droit.

LETTRE VII

ENNODIUS A EUPRÉPIE

Ennodius avait déjà composé, aussitôt après la mort de Cynégie, femme de Faustus, une épitaphe destinée à orner son tombeau (VII, 28, 29). *A la prière de sa sœur Euprépie il en écrivit une seconde moins laconique. Faustus déjà consolé par la première destinée au grand public, ne figure pas dans celle-ci. Ce poème fut écrit en moins d'une heure. Les vers de cette seconde épitaphe sont plus simples, mais aussi plus tendres et plus expressifs.*

Vous avez maintes fois constaté la stérilité de mon génie et malgré cela vous n'hésitez pas de courir le risque de mettre aux abois ma muse dont la pauvreté vous est bien connue, en m'envoyant l'ordre d'écrire sans retard. Moi, je ne puis rien refuser à quelqu'un qui m'aime et si je n'ai pas le mérite de l'éloquence j'aurai du moins celui de la condescendance. Quoiqu'ils procèdent tous du même auteur, les dons du ciel

meis et conservis, quos direxistis, quantum exhibere solacii potui voto potius quam re idoneus non negavi. Superest ut accipientes obsequia mea cum universo cui præestis concilio per Dei omnipotentis misericordiam conjurati deo pro parvitate mea precibus insistatis, ut cui deest per actiones suas fiducia bonorum per suffragia vestra contingat.

VII

EUPREPIÆ ENNODIUS

Quamvis sæpe ingenii mei maciem cognovisses, periclitari tamen jejunia oris olim probati jussionis celeritate voluisti. Sed ego non abnuo obœdire diligenti, ut si facundiæ deest meritum, gratia subveniat obsequendi. Variæ sunt donorum cælestium, licet ab uno auctore

sont d'espèces très variées. L'un se recommande par des qualités qui en font une perfection, l'autre par une disposition à faire ce qu'on lui demande sans le moindre retard. J'ai composé avec une rapidité qui ne m'a pas permis de la limer à loisir, l'épitaphe de madame Cynégie, car j'eus à peine une heure pour y travailler. Voyez si c'était insuffisant pour exposer les mérites si éminents de cette femme. Que cette sainte âme pardonne à ma stérilité, et qu'elle ait pour agréable, sinon le poème si imparfait, du moins le zèle sans conteste de celui qui l'a dicté. Et vous, ma chère dame, recevez ma lettre comme si c'était moi-même et priez que son esprit ne soit point attristé des rudesses de mon style.

EPITAPHE

Ni son sexe ni le tombeau ne l'amoindrissent, ni les ciseaux des Parques dont le doigt trompeur file le fil léger de nos jours :

Unie à Dieu, cette femme survit par ses œuvres à ses funérailles, œuvres viriles dont se compose sa vie de femme.

Sang, honneur, génie, probité, constance, beauté, ont en elle vaincu la mort par la gloire qui les couronne.

Par ses mœurs elle affirma l'illustre lignée de ses ancêtres ; la beauté de son intelligence révéla sa noble race.

progrediantur, species : alium commendat perfectio, alterum insinuat quod sine tarditate aliqua vult parere. Domnæ meæ Cynegiæ epitaphium vix una hora habens tractandi spatium inelimata velocitate conposui. Vide necessitatem, ut illam tantorum meritorun feminam verborum saltibus explicarem. Parcat sterilitati meæ venerabilis anima, suscipiens pro schemate dictionis studium sine nube dictoris. Tu, mi domina, epistolam præsentiæ meæ vice conplectens ora, ut spiritus illius scabridis nequaquam lædatur officiis.

EPITAPHIUM

Nil sexus nec busta nocent, nil fila sororum
Ultima, fallaci pollice quæ tenuant :
Mixta Deo mulier vivit post funera factis,
Mascula femineo tramite gesta ferens.
Sanguis honor genius probitas constantia vultus
Vicerunt tantis exitium pretiis.
Moribus adseruit magnorum stemma parentum
Indicium generis mens cui clara fuit.

Elle initia ses fils aux secrets d'une vie sereine, leur enseignant par ses exemples à toujours aimer Dieu.

LETTRE VIII

ENNODIUS A PIERRE

Pierre venait d'être élevé à une charge qu'Ennodius appelle « germe des honneurs » ; cette charge allait le conduire auprès de la célèbre fontaine thermale d'Apone, aux environs de Padoue. Ce fut pour Ennodius le sujet d'une poétique description qu'il joignit à sa lettre. V. appendice B.

La justice de notre vénéré Prince, en considération des mérites personnels qu'il a reconnus en votre Grandeur et pour récompenser vos vertus, vous a honoré d'une charge, germe de futurs honneurs, et vous vous taisez, et vous gardez un silence que j'ose qualifier d'impie : vous avez péché et à l'égard de votre éloquence et à l'égard de mon amitié : l'éloquence s'élève naturellement dès lors qu'elle s'appuie sur les grandeurs et qu'elle a pour objet de faire connaître des succès. L'élocution devient abondante à mesure que les honneurs s'accroissent : lorsqu'il s'agit de publier leurs succès, les gens instruits savent parler en conséquence. Or le détestable abus que vous faites du silence vous a fait manquer l'occasion d'être éloquent et me prive, moi, du plaisir que j'y aurais pris. Vous

Instituit natos vitam servare serenam,
Dum docet exemplis semper amare Deum.

VIII

ENNODIUS PETRO

Postquam venerabilis justitia principis periclitatis moribus magnitudinis tuæ donavit te honorum germine pro messe virtutum, per linguæ ferias fovens inreligiosa silentia et in eloquentia tua et in meo amore peccasti, quia naturalibus adolescit elocutio munita superciliis, quotiens prosperorum famulatur indicio. Copiosior facundia honorum militat incrementis : profectus suos non inparibus significant peritorum ora successibus. Ecce inamabilis taciturnitas et vobis dicendi abstulit genium et mihi lætitiæ invidit effectum. Referatis forsitan : posses me, amice, de ignoratione culpare, si quid tibi de

objecterez peut-être : vous auriez le droit, cher ami, de me reprocher l'ignorance où je vous laisse, si les bruits de la renommée populaire ne vous avaient parfaitement renseigné sur mon élévation. Mais, quant à moi, je ne puis supporter d'apprendre de la rumeur publique les honneurs obtenus par ceux qui me sont chers et de recueillir de l'opinion si inconstante les témoignages de leur joie. J'avais pu comprendre quelle espérance d'intime liaison m'avait permis de concevoir le simple titre d'érudit ; je croyais n'avoir sur ce point qu'à laisser mon esprit voguer à pleines voiles sous le souffle de vents favorables ; mais ce n'était qu'une illusion puisque vous ne faisiez rien de ce qui pouvait me rendre heureux. J'espérais même pouvoir surpasser à la course la rapidité de votre style emporté dans son vol par des miliers d'aîles, pour ne pas laisser à un autre l'avantage de me prévenir et de vous offrir l'hommage qu'un ami a le droit d'attendre. Ainsi donc, mon cher seigneur, recevez l'honneur de mes salutations et maintenant que vous connaissez les causes de mes douleurs, ne me refusez pas de prompts remèdes, car, autant qu'il m'est permis d'en conjecturer, vous ne manquez ni de la fidélité dans l'amitié, ni du talent de parfait écrivain.

Or non content de vous être fâcheux en un genre littéraire, j'ai joint à ma prose un poème : ainsi après avoir bu aux Sources d'Anténor (4) dont les effets sont heureusement cor-

apice meo promiscuis dedicata nuntiis fama suppressit. Sed ego agnoscere carorum culmina rumore non patior et manifesta gaudii colligere de opinionis inconstantia. Noveram quam mihi devinctionis spem simplex eruditi dudum fecisset allegatio : credebam frustra me in illa parte serenis animum auris committere, unde tu me esse hilarem non jubebas : ilam ipsam mille alarum fabricatam remigiis (*a*) scriptionis tuæ æstimabam pedibus potuisse superari, ne amanti expectata bona tibi fructum præripiens alter ingereret. Ecce, mi domine, honorem salutati accipiens agnitis dolorum causis remedia properata non deneges, quia, quantum præsumo, nec fides in diligentia nec ad unguem ductus sermo vos deserit in loquela. Non contentus tamen uno dicendi genere displicere carmen adjeci, ut post epulas Antenorei gurgitis, quas lavacra Aponi coacta in artum carnis

a. Cf. Virg, *Æ*. I, 301.

rigés par les bains salutaires de l'Apone, de sorte que l'eau resserre et dessèche ce qui était dilaté par le produit des humeurs, moi aussi, qui n'ai jamais touché aux flots de l'Hélicon, je commence à me mêler de poésie. Recevez donc ces vers qui vont vous faire sourire et content de connaître seul votre Glovidenus (5), épargnez-moi la rigueur du public, car si mes vers présentent quelque agrément, votre suffrage me suffit ; s'ils prêtent à la critique, j'estime que vous êtes lié par la loi du secret sur ce que vous savez des défauts d'un ami. Ils méritent aussi votre indulgence parce que, malade des yeux, j'ai pu écrire des vers boiteux : privés du secours des yeux, comment des vers marcheraient-ils d'un pas assuré? Lisez donc la description des eaux chaudes que vous allez visiter.

Une colline en pente douce déroule le plateau qui la couronne sur une éminence légèrement élevée. Son sommet n'offre rien qui ressemble aux cîmes orgueilleuses, ni ses pentes aux gouffres des vallées profondes. Là coule de larges canaux et se répend à flots l'Apone fumeuse ; dans ses flancs le feu s'unit aux eaux en un mélange harmonieux. L'onde conserve les brasiers, la flamme n'absorbe pas l'eau : la fontaine sacrée inonde le foyer et jaillit en bouillonnant. Ces flots brûlants

lege castigant, dum illud, quod aquarum fetibus distenditur, aqua desecat, ego quoque, qui Heliconis fluenta non tetigi, poeta novus admicear. Acipe ergo risum motura poemata et Glovidenum tuum te solum agnovisse contentus, a publico rigore me subtrahe, quia, si est quod forte placeat, sententia mihi vestra sufficit, si quod morsu dignum sit, secretum puto quod de amici culpis agnoveris. Dabis etiam veniam, quia oculorum pressus angore poemata fortasse clauda conposui : non enim possunt esse versuum solidata vestigia luminis officio destituta. Lege ergo aquas calidas, quas invises.

Tollitur adclini tellus subnixa tumore,
    Leniter elato fulta supercilio.
Verticibus nullis caput admovet illa superbum
    Nec similis pressis vallibus ima petit.
Fumifer hic patulis Aponus fluit undique venis,
    Pacificus mixtis ignis anhelat aquis.
Unda focos servat, non sorbit flamma liquorem :
    Infuso crepitat fons sacer inde rogo.

offrent à tout le monde un remède et les vapeurs humides qui s'en dégagent dessèchent les corps affligés d'humeurs. Au fond de ce gouffre brûle un brasier; aux flots se mêlent les étincelles : l'union de ces deux éléments, ennemis mortels, procure la vie.

Pour échapper à la mort Vulcain s'est plongé dans ces fontaines ; l'harmonie de ces éléments contraires rompt les lois de la nature.

LETTRE IX

ENNODIUS A FAUSTUS

Il recommande dans cette lettre et les trois suivantes son neveu Parthénius qui va étudier à Rome.

Que Dieu favorise des désirs purs ; qu'il accorde d'heureux auspices à une entreprise juste ; qu'il soutienne de nobles intentions en les couronnant de succès. C'est donner un gage de son honnêteté que d'aspirer, avec le secours d'en haut, aux études libérales : l'amour des beaux arts est incompatible avec des instincts pervers ; les beautés de l'éloquence ne séduisent que ceux dont les mœurs sont irréprochables.

Animé de ces hauts sentiments notre Parthénius, fils de

Ebrius hic cunctis medicinam suggerit ardor,
Corpora desiccans rore vaporifero.
Hic pyra gurgitibus, scintillis fluctuat umor :
Vivitur alternæ mortis amicitia.
Ne pereat, nymphis Vulcanus mergitur illis,
Fœdera naturæ rupit concordia pugnax.

IX

ENNODIUS FAUSTO

Secundet desideria honesta divinitas : felix auspicium bonis non negetur studiis : ingenuæ intentiones prosperorum fructibus convalescant. Votorum obsidem tradidit honestati qui ad liberales adspirat superis faventibus disciplinas : bonarum affectus artium dirum dedignatur ingenium : ad eloquentiæ ornamenta non tendunt nisi moribus instituti. His Partenius noster germanæ filius incitatus stimulis

ma sœur, se hâte d'aller voir Rome, foyer naturel de l'érudition. Je lui ai assuré qu'il serait de la part de votre Grandeur, l'objet de faveurs toutes paternelles. Ma supplique ne tend qu'à donner à votre Eminence ce qui doit faire son ornement puisque nous ne demandons que ce que l'usage exige, comme celui qui croirait obtenir par sa prière de faire lever le soleil ou couler un fleuve. Ce n'est plus un bienfait dès lors que c'est dans l'ordre : puisque tout le monde y est tenu c'est la loi de la coutume. Et moi, sur cette route de laquelle vous ne vous écartez jamais, je viens à votre rencontre bien assuré d'obtenir quelque chose. L'accueil que recevra la personne que je vous adresse, donnera la juste mesure de la valeur de mes mérites. Les autres peut-être se contentent d'une recommandation à laquelle du reste ils n'avaient pas droit ; pour les parents, il n'y a rien de fait tant qu'il reste un obstacle à surmonter.

Cher seigneur, tout en vous présentant l'hommage de mes salutations et après vous avoir, en peu de mots, parlé du porteur et de son affaire, il me reste à connaître de quel crédit jouit auprès de vous ma personne, la cause que je plaide, ma parenté.

Romam, in qua est naturalis eruditio, festinat invisere, cui magnitudinis vestræ suffragia sum paterna pollicitus. Datur culmini vestro per supplicantem genius, dum, quod usus exigit, precibus imploramus, ceu si quis credat se ortum solis, cursum fluminis oratione promereri. Non est beneficium, ubi ordo servatur : mori obsequitur quod obligat universos. Ego tamen supra cursum, a quo nequaquam disceditis, aliquid accepturus occurro. Direxi personam, in qua meritorum meorum status æstimetur. Alias forcitam commendatio juvet indebita : parentibus minus est quicquid superare non possumus. Domine mi, servitia salutationis repræsentans, portitorem paucis ejusque negotium elocutus, restat ut agnoscam quid mereatur persona, causa, proximitas.

LETTRE X

ENNODIUS AU PAPE SYMMAQUE

Portée par le jeune Parthénius, neveu d'Ennodius, qui va étudier à Rome, cette lettre le recommande au pape.

Tandis que la sollicitude de votre couronne gouverne le siège apostolique et que vous tenez en main le sceptre du royaume du ciel, mes parents se flattent de profiter de ce que vous êtes fidèle à ce qui fut promis en reconnaissance de mes services. On peut espérer sans ombre de crainte lorsqu'on a fidèlement servi un homme ferme dans ses résolutions. C'est donner un grand éclat à sa munificence que d'attribuer à plusieurs la récompense qu'un seul a méritée. On agit comme Dieu lui-même lorsque l'on fait bénéficier toute une famille de ce qu'a fait une seule personne, Ainsi le peuple d'Israël échappa, à cause de David, au châtiment que méritaient ses prévarications ; la nation dut son salut à la sainteté de ce roi disparu et la fidélite d'un seul homme suffit ou bien à tirer le peuple de l'erreur, ou bien à lui faire trouver grâce. C'est dans cette confiance que Parthénius, fils de ma sœur et porteur des présentes, a été adressé à votre couronne. Il est obligé d'aller à Rome étudier les arts libéraux. C'est une sainte chose que les études

X

SYMMACHO PAPÆ ENNODIUS

Dum sedem apostolicam coronæ vestræ cura moderatur et cælestis imperii apicem regitis, blanditur profectibus parentum quod meis promissum tenetur officiis. Spem sine labe obtinet apud constantem virum fideliter obsecutus. Grandis est pompa præstantis, quotiens quod unus meruit plurimis repensatur. Superorum instituta sectantur per quos generatio recipit quod persona condiderit. Sic Israelitici delicta populi propter David pœna non tetigit, dum genti opitulata est præcessoris integritas, et fides hominis aut eripuit de errore populum aut juvit in gratia. Partenius igitur præsentium portitor germanæ filius hac ad coronam vestram fiducia animante directus est, quem sollicitudo liberalis Roman coegit expetere. Sancta sunt studia

littéraires : on y apprend à fuir les vices avant d'en faire la pernicieuse expérience. Par elles pénètrent jusques au cœur de l'enfant les sages conseils des vieillards, car ce que leur âge leur refuse ils le trouvent dans les leçons. Veuillez donc le protéger : en apprenant quelle est sa parenté, vous savez pourquoi il vient. Vous l'avez comme un otage et l'on verra clairement à la façon dont vous le traiterez, ce que valent mes mérites vis-à-vis de votre personne. En vous rendant, Seigneur, comme par le passé, l'hommage de mes salutations et de mon respectueux dévouement je vous prie d'accueillir si favorablement votre serviteur, porteur des présentes, qu'il ait lieu de se féliciter d'être appelé votre hôte. D'ailleurs ce que vous accorderez à mes prières sera un nouveau lustre ajouté à votre glorieux pontificat.

LETTRE XI

ENNODIUS A LUMINOSUS

Il lui recommande le porteur, son neveu, le jeune Parthénius, qui se rend à Rome pour y étudier.

Je verrai s'il est besoin de longs discours pour vous recommander un jeune homme que sollicite l'étude des arts libéraux :

litterarum, in quibus ante incrementa peritiæ vitia dediscuntur. Hoc itinere cana ad annos pueriles solent venire consilia, dum quod ætas refugit norunt instituta præstare. Fovete ergo cujus veniendi causas patefacta consanguinitate didicistis. Habetis obsidem, in quo dilucide meritorum apud vos morum qualitas innotescat. Domine, ut supra salutationis reverentiam obsequiorum devotione restituens precor, ut perlator præsentium famulus vester felici sorte peregrini apud vos nomen excipiat, quia quod adtributum fuerit precibus meis vestrum supra dotes suas ornat officium.

XI

ENNODIUS LUMINOSO

Videro apud quos plurimis adserendus est quem instituti liberalis cura sollicitat : vos patronos meruit causa communis. Non ignari

vous êtes tout désigné pour prendre en main la cause du public. Vous savez ce que c'est de recevoir les étrangers et d'encourager ceux qui viennent s'instruire ; et parce que vous avez fait vous même l'expérience du besoin qu'ils ont d'être encouragés, vous vous plaisez à leur tendre la main, à diriger leurs pas mal assurés, à leur prodiguer vos sages conseils, à leur inspirer le goût de l'éloquence. L'exemple est la plus efficace des leçons ; l'étranger la prend auprès des personnages puissants, le débutant auprès de ceux qui touchent à la perfection de l'art. Cette double qualité (d'étranger et de débutant) convient au fils de ma sœur Parthénius. Il vient à Rome étudier et pour se sentir éperonné il lui suffira de vous voir. S'il est homme comme tout le monde, à la vue de votre sublimité il se sentira porté à la vertu par vos exemples plus encore que par vos avis. Rien n'excite au labeur comme d'ambitionner des louanges, surtout losqu'on en voit comblé quelqu'un que l'on sait avoir été de même condition que nous. Donc, si je vous tiens au cœur, que ce jeune homme retrouve auprès de vous son père ; notre commune amitié s'en réjouira et je me considèrerai comme payé en sa personne de tout le travail que je dépensai autrefois pour l'éducation de votre Grandeur.

En vous adressant l'hommage ordinaire de mes salutations j'ai pensé, Monseigneur, qu'il suffisait, pour vous recommander le porteur, de vous faire connaître qui il est. On use de longues prières lorsqu'on craint de ne pas obtenir. Celui qui n'a

peregrinos suscipitis nec erudiendos animatis : expertis manus necessitatibus frequenter adhibetur, dum ad eloquentiæ palmam feriato ore eos qui titubant invitatis. Exemplis hortatur ex peregrino potens, ex incipiente perfectus. Utraque Partenio germanæ meæ filio pars convenit, cui ad venerabiles disciplinas Romam petenti pro ferratis calcaribus sufficit vos videre. Si ab humanitate non discrepat, sublimitatem tuam gerens ante oculos rebus ad virtutem potius quam monitis excitatur. Magistra laboris est laudis ambitio, præcipue quando in illo exuberat, quem similis retineas fuisse fortunæ. Sed si vobis cordi sum, circa memoratum patrem reddite, ut amor mutuus de vicaria inpensione gratuletur, ut quicquid in magnitudine tua dudum laboris exhibui mihi per alterum reformetur. Domine, ut supra salutationis obsequia dependens satis esse ad commandationem credidi, si qui esset portitor non lateret. Precum prolixitate

aucun titre à être écouté prolonge sa demande. Ce serait faire injure à votre caractère et amoindrir le renom de votre libéralité que de vous exposer en de longues requêtes des besoins auxquels vous êtes prêt à subvenir sans retard.

LETTRE XII

ENNODIUS A FAUSTUS JUNIOR

Le surnom de Junior est donné à Faustus qui fut consul en 490, pour le distinguer du Faustus qui fut consul sans collègue en 483. Dans les fastes consulaires, ce surnom vise non l'âge de celui auquel il est donné, mais l'époque de son consulat plus récent. — Ennodius recommande à Faustus, le porteur, son neveu Parthénius, qui va étudier à Rome.

Je commence par rendre grâces à Dieu d'avoir dissipé les brouillards qu'une douleur inexplicable avait répandus sur mes yeux. C'est justice de reconnaître ses bienfaits, car c'est lui qui m'avait donné la vue et me l'a rendue. Après de si longs jours de souffrance, c'est à peine si je crois à ma guérison et si je respire. Or tout cela concorde avec l'absence prolongée de votre éminence : n'était-il pas naturel, lorsque mon Génie m'avait abandonné, de n'y plus voir? Mais il est en la puissance de celui qui ôta les voiles de mes yeux corporels, de faire succéder la sérénité à la tristesse. Après ces nouvelles de

utitur de inpetratione diffidens : argumentum est nil merentis diu rogare. Facessat a moribus tuis, ut perdas beneficiorum genium, dum longa supplicatione producitur de effectu celeri sublevandus.

XII

ENNODIUS FAUSTO JUNIORI

Deo gratias præfatus, qui oculorum meorum quas inexplicabilis dolor pepererat nubes abstersit, jure ad ipsum beneficia sua referens, qui lumen dedit et reddidit. Vix enim post innumeros dies sanitatis fiducia animante respiro. Et hoc ad absentiam culminis vestri polixiorem respicit, ut quem genius suus de vicinitate deseruit nil videret : sed potens est ille, qui corporis tulit nebulas, rerum serenitate mutare tristitiam. Post elocutionem necessitatis ad negotium redeo, quod

ma personne, je reviens à l'affaire qui m'oblige de vous écrire. Vous aimerez, je l'espère, le porteur; le motif qui l'amène à Rome vous le fera connaître. Parthénius, fils de ma sœur, aspire à se montrer, par les études libérales, digne de sa noble origine : il désire, si je ne me trompe, obtenir le témoignage de votre savoir. Donc que votre Grandeur fidèle au passé, attentive au présent, l'œil ouvert sur l'avenir, reçoive le porteur sur ma recommandation et que, par vos soins, au bonheur de vous voir que je lui envie, s'ajoute pour lui l'avantage d'ignorer les rigueurs de l'exil.

Mon cher Seigneur, en vous rendant les devoirs que je vous dois, je vous prie de profiter au moins de la commodité qu'aura Parthénius de nous expédier de là-bas les lettres qu'on lui remettra, pour me faire jouir souvent de vos chers entretiens.

LETTRE XIII

ENNODIUS A HORMISDAS

Il réclame les chameaux prêtés au pape durant les affaires du schisme.

Nous savons que l'innocence et la bonne foi tiennent à

coactum inpetravit adloquium. Amabitis, ut spero, bajulum, quem adserit causa veniendi. Partenius sororis meæ filius per liberalis studii disciplinas ingenuus vult videri : optat, ni fallor, peculii vestri habere testimonium. Magnitudo igitur vestra præteritorum tenax, memor præsentium, prudens futuri, perlatorem pro mea commendatione suscipiat, et qui erit per visionem vestram scribente felicior peregrinationis non patiatur adversa sentire. Domine mi, debitum servitium reddens precor, ut vel per hanc occasionem, qua illinc Partenius susceptas poterit paginas destinare, desiderati multiplicetur forma conloquii.

XIII

ENNODIUS HORMISDÆ

Scimus religiosi sacramenta propositi ab obnoxia peccatis multitu-

l'écart de la multitude adonnée aux vices ceux qui ont embrassé les saintes austérités de la vie religieuse, et que les titres attachés à un emploi sacré doivent être l'ornement des mœurs plutôt qu'un vain décor de la personne. Qui donc demandera aux hommes d'agir en conscience, s'il faut appliquer aux conventions consenties par les pontifes, les rigueurs juridiques en usage dans le monde, si les engagements pris par les prêtres ne sont tenus que parce qu'ils sont appuyés d'une caution ? On ne peut dire de quelqu'un qu'il eut jamais une volonté fermement arrêtée, dès lors qu'il ne lui fut pas loisible de faire autrement qu'il n'avait promis. Dans le commerce du siècle on est tenu par la crainte des lois ; les serviteurs de Dieu doivent se porter au bien non par crainte mais par amour. Il y a quelques temps, alors que nous étions sous le coup d'une vive anxiété, incertains de la clémence de notre pieux roi et du jugement qu'il porterait sur les accusations dont le pape était chargé, j'abandonnai à Votre Révérence mes nombreux chameaux pour être donnés au Seigneur Pape, avec cette condition que, si les animaux mêmes n'étaient pas nécessaires (et qu'il y eut lieu de les aliéner), il me serait rendu à leur place un juste prix. D'ailleurs Votre Sainteté sait fort bien que, selon notre pouvoir, nous avons, à votre demande, subvenu aux nécessités de la sainte Eglise romaine. En retour, rendez-moi maintenant le service de rappeler au Pape la vérité sur cette affaire. Je vous demande

dine innocentia et fide separari et titulos venerabilis officii mores potius insignire quam corpora. Quis bonum conscientiæ inter homines quærat, si mundi adhibenda est circa pontificum statuta necessitas, si sacerdotum promissio circumspecta cautione servabitur ? numquam habuit in affectu constantiam cui facere aliud de pollicitatione non licuit. Sæculi conversatio legum metu retinetur : Dei famulos quod bonum est exhibere convenit non formidini sed amori. Dudum dum nobis metus instaret et de clementia pii regis dubio meritorum æstimatione penderemus incerto, camelos nostros tot dandos domno papæ tali reverentiæ vestræ conditione tradidimus, ut, si nobis animalia ipsa non essent necessaria, justum pro ipsis pretium mitteretur, et quia novit optime sanctitas vestra, nos dum potuimus per allegationem tuam utilitates sanctæ Romanæ ecclesiæ sublevasse, nunc vicissitudine facite de veritate beneficium. Quæsumus etiam salutatione

aussi, après vous avoir salué, de me faire connaître le résultat de vos délibérations. J'ai la confiance, en effet, que ni le Pontife du Siège apostolique, ni vous, qui remplissez l'office d'intermédiaire, ne méditez rien que de conforme à nos conventions et à la justice.

LETTRE XIV

ENNODIUS A SERVILION

Servilion avait servi de maître à Ennodius dans les sciences sacrées; son élève l'invite à le venir voir.

Les disciples qui désirent la présence de leurs maîtres, témoignent par là qu'ils ont conscience d'avoir profité de leurs leçons ; c'est montrer clairement que l'on se croit instruit que d'inviter un docteur à venir jouir des fruits de son talent. Il n'y a que des esprits éclairés qui soient poussés du désir de posséder ceux qui les instruisent. Pour rechercher son professeur il faut avoir étudié avec succès. C'est ainsi que moi-même, animé de l'amour de votre sainteté, bien que je n'aie pas l'audace de me vanter d'être savant, je désire jouir de la présence de mon maître, afin que vous ne pensiez pas avoir confié à un fils dégénéré le germe des sciences ecclésiastiques. Ma

præfata, ut quid super hac parte deliberatio vestra habeat indicetis, quia credimus nec præfatum sedis apostolicæ præsulem nec vos, qui mediatores existitis, aliud cogitare, nisi quod et proposito et justitiæ sine dubitatione conveniat.

XIV

ENNODIUS SERVILIONI

De perfectione confidunt discipuli, quotiens magistrorum præsentiam præstolantur : spes eruditionis manifesta est, ut fruatur genio suo, invitare doctorem : clara sunt ingenia, quæ instruentum agitantur desideriis : monitorem requirunt qui felici sorte didicerunt. Sic ego sanctitatis tuæ adfectione possessus, quamquam me de peritia jactare non audeam, vultum tamen præceptoris expecto, ne degeneri te credas ecclesiasticum germen filio conmisisse, quia quamvis memo-

mémoire, il est vrai, ne se prête pas à produire au centuple, mais elle sait pourtant rendre à celui qui la cultive ses semences multipliées. Venez donc assister en personne, comme un bon agriculteur, à la récolte de votre moisson. Que Dieu nous préserve de l'envie. Sous l'action de votre culture cette plante ecclésiastique a poussé de telles racines qu'elle peut défier les coups des plus violentes tempêtes. Je ne veux point par des éloges anticipés influencer le sentiment de votre sainteté; vous vous rendrez compte par vous-même de ce que je vous écris. Après vous avoir salué, il me reste à vous presser de venir jouir de votre bonheur, car les bienfaits divins nous viennent toujours par degrés et les faveurs qui nous sont accordées nous en font espérer de meilleures.

LETTRE XV

ENNODIUS A SÉNARIUS

Sénarius est revenu d'une lointaine légation; Ennodius salue son heureux retour.

Jamais Dieu ne laisse sans effet une prère ardente ; auprès de lui les larmes nous préparent la jubilation, et le chagrin se change en allégresse.

ria mea ad centenos se non valeat fructus extollere, scit tamen semina multiplicata redhibere cultori. Veni ergo, ut coram positus segetem tuam boni agricolæ vice respicias. Deus procul avertat invidiam. Ita vomeribus tuis ecclesiasticæ fecunditatis planta convaluit, ut nulla sævientis procellæ possit inpulsione subverti. Nolo præjudicio laudis sanctitatis tuæ gravare conscientiam : inspicies quæ litterarum testimonio declarantur. Superest salutatione prælata, ut ad gaudia tua jam properes, quia divina beneficia gradibus semper accedunt et quibus bona conferunt meliora pollicentur.

XV

ENNODIUS SENARIO

Numquam apud Deum fusa deprecatio votivo nudatur effectu, apud quem hilaritas lacrimis obtinetur et mœror transit in lætitiam adfuit

Dieu vous a protégé selon mes désirs, vous la majeure partie de mon âme, et sa miséricorde vous a ramené de ces contrées lointaines. En vérité je ne puis vous écrire longuement; les larmes m'en empêchent; larmes par où s'épanche l'excès de ma joie. Ne me faites rien perdre, cher Seigneur, de la plénitude de ce don céleste. Habitons l'un et l'autre sous le même toit et ne craignez pas que nos appartements se trouvent exigus alors qu'un même cœur suffit à nos deux âmes.

LETTRE XVI

ENNODIUS A PAMFRONIUS

Tandis que Sénarius revient heureusement d'un long voyage (v, 14), *Pamfronius entre au Palais où il obtient une charge importante qu'Ennodius avait sollicitée pour lui* (IV, 16).

Lorsque la joie commande, on ne peut lui résister : la jubilation ne sait point se contenir et n'a pas de repos qu'elle ne se manifeste par la parole. Il est enfin venu ce jour si ardemment désiré, ce jour que mes prières appelaient non en vertu de mes mérites mais uniquement en implorant la divine bonté, ce jour où votre Grandeur est entrée aux honneurs. En ce jour votre sang et votre vertu retrouvent dans ce poste

divinitatis auxilium desideriis meis et te, amimæ meæ major portio, de prolixis gentium finibus misericordia duce revocavit. Vere non possum epistulam in multa verba diffundere inpeditus fletibus, quos gaudia in cumulum adducta pepererunt. Fac, mi domine, parvitati meæ cælestis doni plenitudinem non perire. Unum uterque habeamus hospitium nec de parietum angustia sollicitudo generetur, quando unum pectus sufficiens animabus nostris præstat habitaculum.

XVI

ENNODIUS PAMFRONIO

Magna sunt imperia gaudiorum : expers est continentiæ hilaritas et in vocem gestit erumpere. Venit optatus desideriis dies et ille, quem numquam de meritis meis sed semper de superna pietate postulavi, magnitudini tuæ splendor accessit : redditus est generi et

élevé le moyen de produire sans crainte en pleine lumière l'intégrité d'une conscience droite. Dieu bon, gardez-nous ce que vous avez accordé, ajoutez-y de nouveaux accroissements; faites en faveur de votre serviteur que ce degré si élevé ne soit pour lui que le premier, J'ai le ferme espoir que ce que je demande arrivera : les faveurs qui nous viennent par l'intervention du ciel, ne s'arrêtent pas au seuil de la porte. On s'élève sans cesse par de nouveaux accroissements vers le sommet dès lors que la faveur céleste a ouvert la carrière. Quel homme, dans tout le cours de son existence, même parmi ceux qui savent tenir leur vie à l'abri de tout nuage, a jamais eu le bonheur de voir en un même jour, comme moi, vous, entrer aux honneurs, et mon cher Sénarius revenir des extrémités du monde? Dans le court espace de quelques heures vous êtes né au palais et Sénarius lui a été rendu. Je le dis en vérité et, assuré de la miséricorde divine, je m'en porte garant; c'est un double appui que le ciel accorde à ma faiblesse. Ce qui vous est accordé m'est garanti à moi-même. Mon cher Seigneur, en vous adressant l'hommage de mes salutations, je vous prie, si j'ai quelque place dans votre cœur, d'obtenir par vos instances du Seigneur de mon âme Sénarius, qu'il prenne chez moi son logis. Vous réussirez, sinon vous amoindrirez de beaucoup le comble de ma joie.

moribus tuis apex, per quem conscientiæ fidelis in lucem prodire non formidet integritas. Deus bone, indulta custodi, auge successibus quod dedisti, fac circa servum tuum primum esse gradum qui summus est. Præcipio spe futura quæ deprecor : nesciunt in foribus hærere quæ cælo auctore tribuntur. Semper incrementis ad culmen ascenditur, ubi supernus favor præstat exordium. Quis hoc in vita hominum vel eorum, qui conversationem suam nulla custodiunt nube sordentem, accessisse sibi die una gratuletur, te honorum auspicia ingressum et dulce meum Senarium ab ultimis terrarum partibus restitutum? Brevis horarum cursus interfuit, ut et tu palatio natus et ille sit redditus. In veritate dico et de Dei misericordia mihi securus spondeo, fragilitati meæ præsidia cælo obsequente concedi. Spondetur mihi quod vobis est præstitum. Domine mi, salutationis obsequia suscipiens rogo, ut, si quid amori meo tribuis, domnum animæ meæ Senarium, ut apud me maneat, exorare pleniter non omittas. Quod nisi obtinueris, multum mihi de hilaritatis cumulo decerpsisti.

LETTRE XVII

ENNODIUS A AVIÉNUS

Aviénus pria Ennodius de vouloir bien l'avertir de ce qu'il pourrait reconnaître en lui de défectueux. — Ennodius s'estime à peine capable de se corriger soi-même.

Votre Grandeur, fidèle à ce qu'exigent d'elle et son origine et sa haute vertu, sait très bien appliquer sans le moindre délai la correction aux erreurs qu'elle peut commettre et sitôt que la sagesse lui découvre quelque faute, avant même qu'un autre en ait eu connaissance, elle s'en est détournée. Qui donc croira qu'avec un tel empressement à vous corriger, vous puissiez jamais tomber en faute ? On ne peut guère considérer comme susceptible de donner en quelque excès, un homme qui a constamment la main tendue en avant pour écarter les fautes. Voilà, mon cher Seigneur, ma réponse à ce que, sous l'inspiration de votre bienveillance, vous avez daigné m'écrire. Au reste la charge de mes propres actes me rend chaque jour plus humble ; je me sens une telle misère intellectuelle que c'est à peine si je me trouve capable de corriger mes écrits.

Mon cher Seigneur, tout en vous présentant l'hommage de mes salutations, je prie Dieu de payer de retour votre Emi-

XVII

AVIENO ENNODIUS

Bene magnitudo vestra, dum origini et moribus præstat obsequium, emendationem sine intervallo conjungit errori et quod peccatum sapienter intelligit, priusquam altero denuntietur, avertit. Quis credat deliquisse in correctione velocissimum ? Pene non vocandus est sectator excessuum qui obviam manum ponit in subreptione culparum. Hæc, mi domine, ad ea, quæ es dignatus scribere, gratia vestra duce respondeo. Ceterum humiliorem me proposito actuum meorum pondera reddiderunt : vix miseria remansi idoneus reformare conloquia. Domine mi, salutationis obsequia præsentans Deum

nence pour la considération dont vous ne dédaignez pas d'honorer ma bassesse.

LETTRE XVIII

ENNODIUS A FAUSTUS

Allusion au séjour fait précédemment à Ravenne par Faustus. Ennodius se plaint amèrement du silence de son ami revenu à Rome ; il est en proie à un chagrin mortel.

Il est fort difficile qu'au sein de la félicité nous ayons la prévision de malheurs futurs ; nous repoussons en effet comme sinistre présage tout ce que notre esprit prévoyant pourrait nous découvrir des rigueurs que nous réserve l'avenir. Ainsi, de crainte que la tristesse ne vienne intempestive mêler son amertume à nos joies, nous avons horreur même de connaître les ennuis qui nous sont réservés.

Cette Ravenne que maintenant je trouve si désagréable, me paraissait toute proche tandis qu'elle était remplie de mes trésors : jamais dans ma soif un fontaine, jamais au fort de la chaleur une fraîche brise ne m'ont parues aussi désirables. Mais maintenant je crois que Rome même, à cause de la multitude de mes péchés, a été transportée en des pays lointains. Où est ce temps où vous m'honoriez de fréquentes lettres qui me

rogo, qui culminibus vestris fructum pro hac qua humilem non spernitis consideratione restituat.

XVIII

FAUSTO ENNODIUS

Vix est ut intentus rebus felicibus adversa prænoscat : velut sinistrum enim omen repudiat, si quid de austerirate futurorum intellectu præcedente respexerit : certe ne et alieno tempore amaræ se misceant, ipsa molestiarum horret agnitio. Nullo credebam intervallo nunc inamabilem Ravennam, dum erat thesauris meis plena, distare : non me sic sitientem fons, æstuantem aura, ut illa ad se non lassum requies invitabat. At nunc ispa Roma puto ad longiora pro peccatorum meorum fasce transalata est. Ubi est illa quæ rara putabatur

paraissaient pourtant bien rares, où nous nous visitions constamment, où vous me prodiguiez les consolations de l'amitié? En vérité, je plaide ici pour moi-même : j'exècre la vie qui n'inspire que du dégoût même à ceux que n'afflige pas l'adversité. Votre Eminence allèguera peut-être que par la faveur d'en haut ses désirs ont été comblés : non, ce n'est pas une félicité parfaite dès lors que l'un des vôtres souffre les rigeurs d'un pénible isolement. J'en atteste Dieu, l'objet de ma désolation n'est point imaginaire et si je voulais dépeindre les angoisses de mon cœur, ni le cadre étroit d'une lettre, ni la brièveté de mon discours n'y pourraient suffire. O Christ, maître du monde, viens à mon aide en cette nécessité, afin que la faiblesse humaine impuissante à porter le poids immense de douleur qui m'accable, ne succombe pas tout à fait!

Cher Seigneur, tout en vous priant d'agréer l'hommage de mes salutations, je vous demande de me continuer la faveur de vos lettres, afin qu'au moins ce remède procure à mon âme, au milieu des ardeurs qui la dévorent, un peu de soulagement.

frequentia litterarum? ubi creba visio? ubi tot solacia diligentiæ? Vere pro meis partibus loquor : detestor vitam, quæ nec in ærumna constitutis est odio. Adleget forsitan culmen tuum, sibi pro superna dispensatione cupita contigisse. Non est plena felicitas, quando vestrorum aliquis miseriis duræ sequestrationis adfligitur. Deo credite, non sunt fucata quæ defleo nec ad explicandam cordis tragœdiam aut epistularis concinnatio sufficit aut sermonis augustia. Christe rerum arbiter, propriæ succurre necessitati, ne humana fragilitas ad immensi fascem doloris non sufficiens pressa subcumbat. Domine mi, salutationis servitia dependens rogo, ut paginalis circa me cura servetur, ut vel hoc remedio inter æstus mens constituta respiret.

LETTRE XIX

ENNODIUS A PARTHÉNIUS

Parthénius envoyé à Rome pour y étudier, n'écrit pas. Ennodius lui en fait le reproche.

Je ne m'étonne pas de votre silence, car lorsqu'on n'a recueilli que de minces provisions, l'on n'a rien à dépenser. Croyez-vous, par ce moyen, cacher ce qu'il en est de vos progrès ? Le silence trahit le manque de talent comme un style informe indique que l'on ignore l'art de parler. Autrefois, cependant, vous saviez témoigner de la reconnaissance ; vous n'ignoriez ni les exigences de l'affection, ni ce qui est dû à la sollicitude d'un ami. Mais vous paraissez avoir oublié toutes ces bonnes choses depuis que nous vous avons envoyé à la recherche de ce qui est réputé le plus estimable. Allons, adieu, et après avoir reçu ces bons avis, écrivez-nous assidûment pour nous fournir les preuves de vos progrès.

XIX

PARTENIO ENNODIUS

Non in te admiror sermonis abstinentiam, quia qui exigua condiderit nil producit. Credis sub hac occasione profectus tui latere substantiam ? et taciturnitas inperitiam prodit et infabricata confabulatio manifestat infantiam. Interea ante inops gratiæ non fuisti, sciens quid diligentia, quid amantis sollicitudo flagitaret : factus es bonarum rerum nescius, postquam te ad obtinenda quæ putantur summa trasmisimus. Quod restat, vale et accipiens monitoris verba melioratum te scriptionis adsiduitate divulga.

LETTRE XX

ENNODIUS A AVITUS

Un certain Boniface avait son frère captif dans les environs d'Aquilée, où résidait Avitus. Il sollicita d'Ennodius une recommandation auprès de ce dernier dans l'espoir d'obtenir quelques secours. Grande charité de l'aristocratie chrétienne en ces temps calamiteux.

Tandis que l'affection cherche son remède et souhaite trouver dans les charmes des entretiens l'adoucissement à ses tourments, il arrive au contraire que le cœur n'en est que plus enflammé : ce qui paraît l'éteindre ne fait que raviver l'incendie de l'amour. Que de fois, lorsque j'étais désireux de trouver des porteurs, il m'arriva de souffrir de ce que je pensais m'être si profitable !

Il satisfait donc à mes désirs, celui qui recourt à vous pour la cause des siens : ces démarches entreprises en vue d'un intérêt tout personnel, vont subvenir aux nécessités d'autrui. Je verrai ce que, sur ma recommandation, obtiendra Boniface : en tout cas ce qu'à force de prières il a obtenu de moi concorde trop bien avec mes désirs. Il tire son origine de bonne famille, comme l'atteste la distinction de son esprit. Donc ce Boniface affirme que son frère est retenu captif, dans le voisinage d'Aquilée et il demande que vous lui veniez en

XX

AVITO ENNODIUS

Dum remedia sua quærit affectio et æstum sollicitudinis conloquio cupit medicante relevari, ardescit animus provisionis beneficio : unde extingui creditur, geminatum diligentiæ surgit incendium. Sæpe mihi bajulorum copiam perquirenti inde ægrescere contigit, unde opinabar quod prodesset accidere. Ecce medetur desideriis meis qui suorum ad vos causa properavit : fit adjumentum necessitatis alienæ quod propriæ consideratione suscipitur. Videro quid commendatione mea Bonifacius promoveat : interim opitulatur studiis meis quod prolixis a me precibus inpetravit. Hunc bonis ortum natalibus testis sanguinis mens designat. Germanum suum præfatus in vicinitate Aquileiensis civitatis adserit esse captivum, qui ut a vobis juvetur

aide. Tout le monde sait la coutume de votre maison. Votre vie de bonnes œuvres est un gage donné aux malheureux ; aux yeux de quiconque vous tend la main, vos aumônes sont comme une dette.

Mon cher seigneur, agréez l'hommage le plus humble de mes salutations et daignez accorder à ma prière ce que vous avez coutume de faire spontanément, de telle sorte que celui qui vous présente cette supplique, n'ait pas à recourir ailleurs.

LETTRE XXI

ENNODIUS A AVITUS

Avitus va quitter Aquilée pour aller à Milan remplir une charge très importante de juge (v. 25). *Il a écrit à Ennodius pour le prier de disposer l'opinion en sa faveur.*

Votre Grandeur me supplie de me porter son garant et de disposer en sa faveur l'opinion publique comme si j'étais novice en amitié ; si ce n'était pas se faire tort à soi-même que de varier dans ses affections à toute occasion. Les mœurs chrétiennes ne sauraient admettre que l'on change d'avis au sujet d'un ami : lorsque l'on a une fois donné des louanges l'on n'est plus libre de ne pas y persévérer, si l'on ne veut empester le miel de ces précédents éloges en se laissant

exposcit. Sanctæ domus vestræ consuetudo vulgata est : talem vitam bonorum actuum obsidem jam dedistis, a qua velut debitum poscat qui calamitate deprimitur. Domine mi, accipientes plenæ salutationis obsequium facite exorati quod sponte consuestis, ut qui vestris supplex est alteri eum esse non liceat.

XXI

AVITO ENNODIUS

Adstipulatorem me opinionis suæ fieri magnitudo vestra ita supplicatione postulat, quasi ad amicitias recenti adhuc sim incude formatus aut non genio suo defrudet qui propositum diligentiæ sub quacumque occasione commutat. Facessat a Christianis moribus varia de amante sententia : qui officium oris sui dedicaverit laudibus liberum non habet inchoata deserere, ne devenustet præfati mella

entraîner aux bassesses du dénigrement. J'en vois qui pensent se donner de la distinction en changeant fréquemment; pour moi, de même que je suis lent à choisir mes amis, de même je leur garde une immuable fidélité.

Au reste c'est à mon propre avantage que je porterai jusques aux nues votre réputation; auprès de ceux qui ne nous connaissent pas, c'est au prix de nos amis que nous sommes estimés. Je l'avoue donc, j'ai répandu largement la renommée de votre intégrité; avant l'arrivée de votre Grandeur ma parole a fait connaître à la Ligurie votre mérite. Grâces à Dieu qui a mis le public d'accord avec moi sur ce point. Pourquoi faut-il que je rougisse d'être si pauvre en éloquence ! Vos mérites sont de beaucoup supérieurs à tous les éloges que ma langue pourrait en faire. Dans mon indigence oratoire tout ce que j'ai jugé propre à relever votre gloire, je l'ai tenté. L'éclat de votre génie a démontré ma parfaite bonne foi. Dieu me garde à jamais de couvrir de mon témoignage la fragilité ennemie des grandes vertus. La trame de votre passé fut si sagement ourdie que je n'y trouve aucune cause d'erreur à relever : et s'il s'en fut rencontré quelqu'une, le souvenir de tout ce que vous avez fait de bien la couvrirait du voile de l'oubli.

Au reste, mon cher Seigneur, portez-vous bien, et tandis que nos vœux vous accompagnent le long de la route qui

præconii vilitate sequentium. Videro qui ingenuum credat esse sectari novitatem : ego ut tarde amicos eligo, ita in his indemutabiliter persevero. Mihi adsum, quotiens opinionem vestram astris æquavero, quia apud quos ignoti sumus moribus nostris de sodalibus æstimamur. Vere fateor splendorem conscientiæ vestræ famæ vice copiosus effudi : ante adventum culminis tui obsequio sermonis mei in Liguria quanti essetis innotuit. Deo gratias, qui cum sententia mea generalitatem fecit habere concordiam. Utinam me non humiliaret paupertas eloquii ! Plus habent vota de meritis tuis, quam proferat lingua de laudibus : inops facundiæ per quoscumque strepitus quæ gloriæ tuæ potuerunt convenire non tacui. Facta est lux genii vestri conscientiæ meæ demonstratio. Procul avertat divinitas, ne umquam testimonio meo fragilitas claris moribus inimica subripiat. Nulla est quam opime texuistis in vobis erroris causa, quam recolam, et si pro meis meritis extitisset, bonorum veterum recordatione sopiretur.

vous amène près de nous, que le souvenir de mon affection vous soit une compensation à mon absence.

LETTRE XXII

ENNODIUS A VENANTIUS

Il invite ce parent à un fréquent commerce épistolaire.

Les liens du sang invitent à s'aimer ; je cède volontiers à ce doux empire de l'affection et je suis heureux de prendre le premier la parole, de vous écrire le premier et ainsi d'ouvrir la voie à un agréable commerce épistolaire. Longtemps j'ai vainement attendu vos lettres, me renfermant dans un pénible silence, mais mon esprit n'a pu résister davantage à l'aiguillon de l'affection et j'ai dû prendre l'initiative de vous écrire. A moi donc, si je ne me trompe, appartient le mérite d'aimer le plus, puisque après un silence si obstiné de votre part, le premier je vous adresse la parole et si moi-même je me suis tu, ce n'est qu'à mon extrême modestie qu'il le faut attribuer.

Et maintenant, de crainte que ma lettre ne dépasse une juste mesure et ne fasse tort à son auteur, je m'acquitte du devoir de vous saluer et si vous ne m'en jugez pas indigne, je viens

Quod restat, valete, mi domini, et iter meum votorum benignitate prosecuti, caritatis recordatione, absentiæ meæ damna pensate.

XXII

VENANTIO ENNODIUS

Si proximitas sanguinis ad diligentiam mentes invitat, pii amoris obsecutus imperiis gestio me prævium præstitisse sermonem et orditum paginas amplectendis viam reserasse conloquiis. Diu quidem cassa expectatione maceratus, dum operior paginas non emisi, sed calcaribus suis animum meum fodit affectio et ad tabellarum munia priorem fecit accedere. Habeo prærogativam, si bene conicio, plus amantis, qui et post productum silentii vestri studium loquor, et debeo verecundia commendare quod tacui. Nunc tamen, ne epistularis concinnatio transgressa terminum devenustet auctorem, salutationis servitia dependo et, si mereor, digniationi vestræ conciliandus

m'attacher à vous, car la sublimité des grands se communique à ceux qu'ils admettent dans leur intimité et, d'autre part, la faveur faite aux inférieurs relève celui qui l'accorde du haut de sa grandeur.

LETTRE XXIII

ENNODIUS A CONSTANTIUS

Constantius est à Rome, sans doute dans quelque charge, ou pour plaider quelque grosse affaire qui exige un séjour prolongé. Il n'écrit plus ; Ennodius s'en plaint et lui demande de prier pour lui au tombeau des Saints Apôtres.

S'il était permis d'entrer avec vous en discussion sur le même pied, si les honneurs, l'âge, le mérite dont vous êtes décoré ne nous plongeaient dans l'ombre, j'aurais mille raison d'adresser à votre Eminence le reproche de ne plus écrire : depuis votre départ pour Rome vous ne m'avez pas fait le plaisir du moindre mot de souvenir. Mais voyez donc comme en ordonnant toute chose, la Providence a doté la vieillesse de prudence et l'a munie des artifices du langage : on cherche querelle à l'innocence et pour l'empêcher de faire entendre ses plaintes et de manifester sa douleur, on l'accuse elle-même pour qu'elle n'accuse pas. C'était donc là ce que vous m'aviez

occuro, quia potiorum sublimitas communione geminatur et facem præfert eminentissimo gratia concessa subjectis.

XXIII

CONSTANTIO ENNODIUS

Si liceret cum magnitudine vestra æqua sorte contendi, si honores ætas meritum quod vobis facem prætulit nos non in umbram cogeret : ego potius culmen vestrum de tabellarum abstinentia jure culparem, qui, postquam ad urbem Roman profecti estis, nulla me recordationis fruge sublevavit. Sed vide, per rerum providentiam quam cauta est seniorum dispensatio et fabricatis plena sermonibus : prævenitur querelis innocentia et, ne dolorem suum in lucem producat, arguitur : fit rea, ne faciat. Ergo hæc mihi digrediens promissa contuleras ?

promis à votre départ ? Cette belle confiance que m'inspiraient vos embrassements ne devait donc aboutir qu'à me faire croire que vous m'oublieriez ? Les lettres ont-elles un autre but que de manifester par la parole les secrets des cœurs ? Mais je m'abstiens de prolonger ma lettre pour éviter de devenir trop fastidieux. Je reviens aux devoirs de mes salutations, et je vous demande de prier pour moi au tombeau des Apôtres de Dieu, afin que par leur bienfait, je puisse remonter la pente qui porte au mal notre pauvre nature mortelle et me réjouir de marcher dans le pur sentier des célestes commandements.

LETTRE XXIV

ENNODIUS A LACONIUS

Cause matrimoniale : une nièce d'Ennodius est demandée en mariage, en Bourgogne, par un de ses parents à un degré éloigné. Instruit de ce cas et consulté par Laconius, ministre de Gondebaud, Ennodius, bien que persuadé qu'à ce degré de parenté le mariage soit licite, en réfère au pape, dont il transmettra la décision.

La divine Providence donne satisfaction à nos légitimes désirs et voici qu'à l'occasion de rapports d'affaire, elle ravive la fraternelle amitié qui nous lie. Ainsi ce qui pourrait paraître imposé par les circonstances, se trouve répondre à nos plus

hac deosculatum fiducia sublevasti, ut crederem mei inmemores vos futuros ? An ad aliud adtributæ sunt paginæ, nisi ut secreta pectorum oris clave manifestent ? Sed abstineo prolixitate paginali, ne grandiorem generet confabulatio producta rancorem. Ad salutationis obsequia me reduco rogans, ut pro me apud apostolos Dei preces effundas, ut eorum beneficiis mortalis augustiæ superetur obscenitas et de puro mandatorum cælestium tramite mens serena gratuletur.

XXIV

LACONIO ENNODIUS

Bene cupitis superna dispensatio dedit effectum et de negotiosi occasione conloquii fraternam refovens diligentiam quod putabatur necessarium fecit optabile. Hinc cælestis cura nepti meæ procum non

vifs désirs. Donc le ciel a voulu que ma nièce fut demandée en mariage par un prétendant qui n'est pas tout à fait étranger à notre consanguinité, pour que l'obligation où vous vous trouvez de prendre conseil, fournit à notre sainte amitié un aliment. Je supportais avec peine, je l'avoue, le long silence que vous vous imposiez, mais j'avais l'indulgence de penser qu'il fallait mettre au compte de la crainte ce qu'y perdait l'affection. Grâces à Dieu d'avoir ramené votre fraternité à m'écrire, et à me témoigner sa bienveillance. Or soyez assuré que les lois divines tolèrent, dans le mariage, le degré de parenté marqué dans la table que vous m'adressez. Toutefois, je fais sans retard partir pour Rome des exprès, chargés de demander sur ce point l'avis du vénérable pape. Votre conscience sera pleinement rassurée par l'autorité de cette souveraine décision.

Recevez, mon cher Seigneur, comme précédemment, mes salutations les plus cordiales, et croyez bien que notre saint et commun Père émettra un avis conforme au mien. Si le ciel nous fait la faveur d'en recevoir une lettre, je vous l'enverrai par mon exprès, avec le rescrit du siège apostolique.

omnino a sanguine nostro peregrinantem jussit accedere, ut, dum consulendi instat opportunitas, sancto amori pabula præstarentur. Vix sustinebam fateor procurati studia longa silentii, sed interpres mitior putabam adplicandum timori quod subducebatur affectui. Deo gratias, qui ad usum stili fraternitatem vestram reduxit et gratiæ. Divinis tamen legibus cognationem indiculo conprehensam in matrimonio licere sociari sine dubitatione noveritis. Sed continuo ad urbem Roman homines meos dirigo, exacturus a venerabili papa super hac parte responsum, ut animum vestrum potioris præcepti firmet auctoritas. Domine, ut supra salutationem plenissimam accipientes sanctum quoque et communem patrem parilis noveritis esse sententiæ, cujus ad vos per hominem meum, si divinus favor adnuerit, cum sedis apostolicæ apicibus litteras destinabo.

LETTRE XXV

ENNODIUS A AVITUS

Avitus est à Milan où il remplit apparemment une importante charge judiciaire. Ennodius lui écrit, peut-être en qualité d'avocat comme semblerait l'indiquer la citation de Virgile où le poète dépeint la mort d'Anthores qu'un trait de Mézence, lancé contre Enée, mais écarté par le bouclier du Troyen, a frappé mortellement au flanc.

Qu'il nous arrive souvent de porter le poids des fautes des autres et de nous voir imputé ce dont nous ne sommes en aucune manière les auteurs ! J'apprends à mes dépends que les paroles des anciens sont toujours vraies et que des faits nouveaux viennent sans cesse donner de l'actualité aux citations des vieux poètes. C'est bien de moi qu'il fut dit : *il tomba, le malheureux, frappé d'un trait destiné à un autre* (6). C'est du fils de Sabinus d'illustre mémoire, que je veux ici parler. Retenu par la maladie, s'il a violé les règlements c'est tout à fait malgré lui et sans qu'il y eut faute de sa part. Je l'avoue, en présence de l'impérieuse affirmation de votre Grandeur mon esprit confondu se reconnaissait presque coupable et je considérais comme personnelle cette faute que ma conscience ne pouvait me reprocher. Or à peine fut-il revenu en santé qu'il se rendit en toute diligence à Milan. Je ne crois pas

XXV

AVITO ENNODIUS

Quam sæpe aliena peccata nos ingravant et quod a nobis non oritur jure nostro inputatur excessui ! ex me didici fidem veterum non perire, dum per negotia novella cana poetarum reparatur adnuntiatio. De me dictum æstimo : *deciddit infelix alieno vulnere* (*a*). Super expectandæ memoriæ viri Sabini filio exibetur præfata concinnatio, qui hactenus ægritudinis tentus obstaculis sine vitio suo constituta violavit. Fateor pæne animum meum reum fecerat magnitudinis vestræ dives adsertio et credebam culpam esse propriam, quam conscientia non habebat. Ecce, ut primun in bonam valitudinem reduc-

a. Virg. Œn. x, 781 sternitur infelix alieno Vulmere.

nécessaire de vous en dire d'avantage, car recommander aux hommes de haute condition de garder la justice, n'est-ce pas leur faire le reproche d'oublier l'équité?

Je vous adresse, mon seigneur, l'hommage de mes très humbles salutations et, pour ce qui reste, je vous demande que votre bienveillance à mon endroit, quoique parfaite, soit néanmoins forcée de prendre encore de l'accroissement.

LETTRE XXVI

ENNODIUS A AGAPIT

La solution d'une affaire avec un évêque, probablement celui de Milan, avait été remise à l'arbitrage d'Agapit. Au jour marqué l'évêque fit défaut, mais il acceptait un nouveau rendez-vous. Il semble qu'en cette affaire Ennodius n'agisse que pour le compte de Faustus.

Nos péchés sont un obstacle à la réalisation de nos désirs et pour que les pécheurs reconnaissent ce qu'ils méritent, lorsqu'il leur semble tenir déjà ce qu'ils désirent ils en sont frustrés. Nous éprouvons un plus vif chagrin de voir nous échapper ce qui nous était comme offert ; le malheureux dévoré par la soif et qui ne peut qu'effleurer de ses lèvres les ondes limpides, en a ses tourments redoublés ; on ne garde pas le cuisant ressentiment de refus qui furent essuyés de prime-

tus est, Mediolanum cum summa properatione commeavit. Cœtera apud vos alleganda esse non credidi, quia qui commendat magnis viris justitiam oblivionem videur æquitatis opponere. Domine mi, salutationis plenissimæ munus exhibeo et, quod superest, quæso ut status circa me gratiæ vestræ, quamvis sit plenissimus, adhuc tamen recipere cogatur augmenta.

XXVI

AGAPITO ENNODIUS

Resistunt peccata desideriis et ut meritorum status delinquentibus innotescat, a labiorum proximitate cupita subtrahuntur. Acrius adfligunt oblata, cum pereunt : potior sitis est, quam undarum gustus exaggerat : non urunt memoriam prima fronte negata beneficia : quis ferat ingestam oculis æquo animo se perdidisse dulcedinem ? Sed

abord ; mais qui supportera sans chagrin de voir s'évanouir une joie qui déjà se présentait à ses yeux ? La sagesse nous conseille de nous en rapporter pour toutes ces choses à la divine Providence. Il lui plaît, dans la mystérieuse économie des faveurs célestes, de prendre le contre-pied des dispositions humaines, mais c'est pour exaucer nos vœux.

Le saint évêque, votre Père, avait promis d'obtempérer volontiers à l'injonction de votre Grandeur d'avoir avec moi une entrevue; mais les affaires urgentes de son Eglise, à ce qu'il dit, l'ont occupé ailleurs. C'est ce qu'il déclare dans la lettre qu'il vous a adressée. Il paraît cependant disposé à accepter de nouveau, relativement à la susdite affaire, l'arbitrage de votre Grandeur. Cette conférence fera paraître au grand jour que mon concours est nécessaire pour le profit de votre frère, le Patrice Faustus, auquel l'évêque se croit obligé de ne rien refuser.

Quoiqu'il en soit, je vous prie d'agréer mes humbles hommages et je demande au créateur des cieux, qui a daigné inspirer à votre éminence le souci de ma petitesse, de vouloir bien, par vous, mettre ordre à la suite de cette affaire.

recte ista ad supernam remittuntur providentiam, qua cælestis dispensatio mysterii idcirco humanis dispositionibus manus opponit, ut votorum præstet effectum. Sanctus pater vester libenter se pariturum jussioni magnitudinis vestræ fuerat de mea occursione pollicitus, sed animum ejus in diversam partem pro utilitate, quantum dicit, ecclesiæ supervenientia rapuere consilia, sicut præfati pagina ad vos directa declaravit. Præstolatur tamen super negotio designato magnitudinis vestræ seconda conloquia, quo manifestius in fratris vestri Fausti patricii utilitate me esse necessarium reseretur, cujus gratiæ nihil sibi æstimat liberum denegare. Quod restat, obsequii mei humilitate suscepta precor, ut cæli opifex, qui culmini vestro parvitatis meæ curam est dignatus infundere, ipse per vos sequenda disponat.

LETTRE XXVII

ENNODIUS A EUGÈNE

Autrefois Eugène écrivait fréquemment ; maintenant il n'écrit plus : Ennodius s'en plaint affectueusement. Il désire lui être présenté.

Je suis on ne peut plus affecté de ce que vous vous obstinez malgré tout à garder le silence et quoique mon esprit soit pleinement rassuré de ce côté, je ne puis sans tristesses me voir privé d'entretiens où par l'organe de la parole se manifestent en vives images les secrets du cœur. J'admets que parfois l'on simule dans les lettres de faux sentiments d'affection ; mais je ne crois pas que lorsqu'on aime on se puisse passer d'écrire. Votre Grandeur objectera peut-être que les soucis de ses fonctions publiques ne lui laissent pas le loisir d'écrire des lettres d'amitié. Mais la situation était la même lorsque précédemment votre éminence nous accordait de fréquents entretiens, et bien qu'elle fut attachée au Palais, sa charge ne la pressait pas au point de lui faire perdre le souvenir de l'amitié promise. Quel sycophante s'est glissé dans l'ombre pour mêler au miel le poison de ses médisances, à l'onde pure la fange de ses calomnies ? Ou bien n'auriez-vous retranché quelque chose de l'affection que pour le reporter sur

XXVII

EUGENETI ENNODIUS

Supra modum me sollicitant procurati studia indefessa silentii et licet animus in statione sit positus, contristat sermonis abstinentia, qui vivis imaginibus secretum pectoris oris clave manifestat. Patior quidem interdum caritatem sub paginarum promulgatione simulari, numquam tamen credo his muniis abstinere qui diligunt. Referat forte magnitudo vestra publicæ occupationis curam locum scriptis familiaribus non dedisse. Sed idem status erat, cum præcedente tempore conloquia culmen vestrum creba præstabat nec ita aulicis deputatus premebatur excubiis, ut promissi amoris memoriam non haberet. Quis favis toxica, quis cænum fontibus clandestinus susurrator admiscuit ? aut forte quod fuerat de affectione subreptum ad

la justice ? Mais je ne veux pas différer davantage de vous faire tenir ma lettre afin que stimulé par le souvenir de vos promesses à mon égard et pressé par mon bavardage, vous repreniez sagement l'usage d'autrefois.

Mon cher Seigneur, vous payant en toute humilité le tribut de mes salutations, je vous déclare que je suis très désireux de vous être présenté, si du moins votre réponse, conforme aux sentiments qui vous animent et dont je ne doute nullement, m'y autorise.

judicium rettulistis ? Sed ego occupare vos paginarum promulgatione non differo, ut ad usum veterem cessantibus promissæ digniationis stimulis vel garrulitatis meæ provocati fruge redeatis. Domine mi, obsequium salutationis plena humilitate persolvens indico me vestris cupidum esse aspectibus præsentari, si tamen faciendum perpensis quæ vobis cordi esse non dubito rescribatis.

NOTES DU LIVRE CINQUIÈME

1. Deux ans plus tard (502), dans une réponse provoquée par saint Césaire d'Arles, le pape Symmaque interdisait d'employer la brigue pour se faire élire à l'épiscopat ; de s'assurer à prix d'argent l'appui d'électeurs influents, de contraindre par des menaces ou d'amener par des promesses les clercs et les citoyens à donner leur vote. Le décret d'élection devait être rédigé en présence du Visiteur qui pourrait témoigner de l'unanimité du clergé et du peuple (Labbe. *Concil.* in-fol. IV, col. 1295).

2. Robe de l'avocat romain.

3. La tunique palmée était réservée aux consuls et autres hauts dignitaires.

4. Nom d'un prince Troyen, fondateur de Padoue.

5. Nom de quelque méchant poète auquel Ennodius fait également allusion dans l'envoi d'une poésie à Faustus (I. carm. VII).

6. Virg., Œn., X. 781.

LIVRE SIXIÈME

LETTRE PREMIÈRE

ENNODIUS A PARTHÉNIUS

Parthénius n'avait pas accepté de gaîté de cœur les monitions de son oncle et ces sentiments perçaient dans sa dernière lettre. Ennodius ne se laisse point toucher, au contraire il revient à la charge.

Si je ne vous aimais passionnément et si mon affection pour vous n'était basée sur d'inébranlables fondements, je pourrais céder à la peine que je reçois de vos injures et m'émouvoir soit de vous voir en colère comme un entant, soit de vous entendre m'adresser d'arrogantes supplications. Je ne connais rien, en effet, de plus arrogant qu'une humilité feinte. Je préfère les injures à d'hypocrites obséquiosités. Il est une chose pire que l'amertume, c'est la douceur feinte. Vous n'avez pas à recourir aux supplications si vous avez l'intelligence des devoirs qui vous lient. Qu'ils demandent grâce pour leurs excès ceux qui ont la liberté de ne pas obéir ! La volonté céleste a fait à nos serviteurs une condition telle que de quel-

LIBER SEXTUS

I

ENNODIUS PARTENIO

Nisi te efflictim diligerem et pii amoris soliditas indemutabili radice constaret, possem injuriarum dolore provocatus, vel cum pueriliter irasceris vel cum adroganter supplicas, conmoveri : nihil enim invenio, quod sit fabricata humilitate superbius. Præfero contumelias fucatæ frontis obsequiis : transit amaritudinem dulcedo simulata. Non opus est deprecationibus, si quæ te catena necta intellegis. Poscant pro excessibus veniam quibus est liberum non parere. Ita famulos nobis judicii cælestis claritudo deputavit, ut in quacum-

que côté que se porte notre pensée, c'est pour eux une nécessité de s'y conformer. On peut attendre sans inquiétude lorsque l'on est à même de repousser une autorité qui cherche à s'imposer. Sachez donc que je ne vous laisserai pas vous écarter de cette règle et que je maintiendrai l'autorité que Dieu m'a donnée sur vous. Vous avez à souhaiter qu'après avoir celébré ma mansuétude, une juste considération de ce que vous méritez ne vous oblige à déchanter ; que la voie de la piété où vous devez marcher, ne devienne pour vous l'infâme sentier du vice. Bien que, si je ne me trompe, ce soit une miséricorde que le châtiment s'attache à celui qui pèche et qu'il n'y ait point de patience meilleure que celle qui n'ouvre pas la porte aux vices, je souhaite cependant que notre indignation n'ait pas lieu de s'exercer à votre égard, car si vous donnez en des écarts, ce ne sera point une douleur secrète et gardée au fond du cœur par une fausse indulgence qui sera votre châtiment, mais vous sentirez les verges.

Et maintenant vous n'avez qu'un moyen de cicatriser les blessures que m'ont faites vos paroles intempestives, c'est de vous montrer, par votre science, à la hauteur de votre rang. Vous n'obtiendrez grâce qu'à ce prix : je saurai, s'il le faut, changer la nature que l'on me connaît portée à l'indulgence et, vis-à-vis d'un paresseux, ne rien relâcher de ma sévérité. Au reste je prie Dieu de vous garder en bonne santé et que,

que mens parte deflexerit illorum necessitas inclinetur. Ille expectat clemens, qui destrictum, si velit, refutare possit imperium. Haud procul te ab hoc ordine evagari potestas mihi a Deo adtributa patietur. Optare te convenit, ne mansuetudinem, quam in me prædicas, meritorum tuorum consideratio justa devenustet et pietatis tramitem culparum multitudo depretiet. Licet, ni fallor, misericorditer vindicta comitatur errantem nec ulla est potior patientia nisi quæ vitiis aditum non recludit, a te tamen facessat indignatio nostra, quia quod deliqueris non inclusus dolor et gratia fallente servatus sed verbera castigabunt. Nunc uno modo in cicatricem cogere vulnera intemperatis sermonibus ingesta prævalebis, si te per culmina liberalis studii ingenuum doctrina monstraverit. Veniam nisi peritia suffragante non exiges : mutata qua notus sum lege parcendi circa desidem sævitiam sub perennitate servabo. Quod restat, Deum

par sa faveur, s'accroissent les espérances que vos vers nous ont déjà fait concevoir.

LETTRE II

ENNODIUS A FAUSTUS

Un voyageur recommandable par son honnêteté s'est arrêté, en Ligurie, chez Ennodius ; il l'adresse à Faustus chargé de ce billet.

C'est le comble de la joie que de trouver l'occasion d'un porteur qui se met au service de l'amitié et tout en servant ses propres intérêts donne satisfaction au désirs des autres. Celui-ci se recommande par son honnêteté, et une délicatesse que l'on chercherait en vain chez ceux qui pratiquent le négoce, m'engage à l'employer. Ajoutez qu'à la confiance qu'inspire sa probité vient se joindre qu'il est connu de votre Eminence. Car par son intermédiaire j'ai savouré les délices de votre honorée correspondance. Je restitue donc le dépôt, lié par le devoir professionnel et, après l'avoir reçu et gardé en Ligurie selon la faible mesure de mes moyens, je l'envoie, muni de ma lettre, se placer sous le plus puissant des patronages.

Pour ce qui reste, je fais hommage à votre Révérence de

precor, ut valeas et de versibus tuis cælesti favore comitatus spem augeas, quam dedisti.

II

ENNODIUS FAUSTO

Summa gaudiorum est opportunitas perlatoris, qui minister diligentiæ per necessitates suas desideriis obsequium præstat alienis. Hunc quidem honestas commendat et peregrinus ab officio mercatoris pudor insinuat. Jungitur quod ei notitia culminis vestri ad fidem probitatis accessit. Nam scriptionis venerandæ frugibus ipso commeante satiatus sum. Refundo ergo depositum officii lege constrictus et quem in Liguria positum pro virium mediocritate suscepi ad potissima patrocinia tabella prosequente trasmitto. Quod superest, reverentiæ vestræ quicquid habet humilitas devotionis offerimus,

tout ce que je puis avoir d'humble dévouement et je vous supplie de m'honorer de vos lettres, au moins en échange de mon assiduité à vous écrire.

LETTRE III

ENNODIUS A EUPRÉPIE

Il a enfin obtenu de sa sœur une lettre dont il est ravi. Spiritualité de l'âme et sa distinction essentielle du corps d'après le système de Platon (VII, 8). *Leur mutuelle affection inaltérable.*

Toute chose, dans son évolution, subit l'empire des âmes; les corps ne font qu'obéir. L'âme tire cette prérogative de sa nature céleste; sa condition terrestre impose au corps l'infériorité. Selon l'ordre établi par le créateur, le corps n'est pas libre de refuser d'obéir ni de ne pas suivre l'âme, n'importe où il lui plaît de se porter, pas plus que le soldat n'est libre de résister aux ordres du général. Aussi Crispus a-t-il assuré que nous avons quelque chose de commun avec les dieux et quelque chose de commun avec les bêtes. En raison de ce mystère, nous rejoignons les absents et sans la moindre fatigue de nos membres, nous brûlons des feux de l'amitié. Grâce à ces liens,

supplicans, ut litteras vestras vel pro mearum adsiduitate jam merear.

III

EUPREPIÆ ENNODIUS

Rerum omnium cursus obsequiis corporis, animarum constat imperio : aliud nobilitat cælestis adfinitas (*a*), aliud abjectio terrena summittit. Nec liberum est, ut quo mens parente Deo conlata deflexerit quod de ultimis adsumptum est non sequatur, nec licet militem obviam manum decretis imperatoris adferre. Hinc Crispus adseruit aliud nobis cum dis, aliud cum beluis esse commune (*b*). Hujus secreti ratione cum absentibus peregrinamur et

a. Cf. Sallust. *Cat.* c. I.

b. Sallust. *Cat.*. c. I.

nulle distance ne nous sépare et malgré l'éloignement de nos habitations, nos cœurs sont réunis.

Vous savez, vénérable sœur, vous dont l'amabilité à mon égard a surpassé toute douceur, vous savez à quelle occasion je vous écris ce préambule. Je vais maintenant vous aborder sans détour et vous parler sans périphrase. J'eus peine à supporter vos premiers compliments. Après avoir reçu mes observations, vous avez versé dans vos lettres tant de miel que j'en fus ému jusqu'au plus profond de mon cœur, et que mon âme se sentit comme détachée de son corps et emportée de force auprès de vous. Combien je crains de voir votre affection retomber dans l'indifférence et qu'après avoir donné à pleines voiles dans l'immensité de l'amour, votre âme, comme le vaisseau qui fuit les tempêtes hivernales, ne se réfugie en quelque retraite! Vous savez que mon esprit ne peut farder la vérité, ni adopter cette politesse de forme incompatible avec l'amitié. Je dois m'attendre à du changement; c'est dans l'ordre de votre sexe et de la nature et comme le dit le plus sage des hommes, Salomon : l'âme rassasiée foule aux pieds les rayons de miel (prov. XXVII, 7). Le témoin et le juge de mes paroles sait que j'ai résolu, à moins que je ne m'abuse de l'attrait trompeur de

salva membrorum valitudine amantum febribus æstuamus : per hæc vincula nulla itinerum interjectione dividimur et segregati habitaculis in unum studiis convenimus. Nosti, soror venerabilis et omnem apud me transgressa dulcedinem, quæ præfationem exegisset occasio. Nunc aperta tecum et prodiga pudoris fronte congrediar. Vix quæ ante direxeras blandimenta sustinui : post admonitionem meam duplicia in litteris mella fudisti, quæ tota pectoris secreta concuterent et ad desiderium tui captivam animam relicta corporis sede transferrent. Quam timeo ne rursus ad incertum remittatur affectio et cum tota mens diligentiæ vela laxaverit, subducta periculum statione patiatur! Animus meus quia fuci sit nescius cognovisti nec destabilem inter amantes urbanitatem possit adsumere. Tua rursus diversum sexus et natura pollicetur, ut dicit sapientissimus Salomon : *anima, quæ in saturitate est, favis inludit* (*a*). Scit verborum meorum testis et judex disposuisse me, nisi forte subdolo gratiæ sapore decipiar et degustatæ caritatis sitienti pocula oblata submove-

a. Prov. XXVII, 7.

votre amabilité, et qu'après avoir approché de mes lèvres altérées la coupe de l'amitié, vous ne la retiriez lorsque j'y goûte à peine, j'ai résolu de nous unir, non point en apparence, mais par de véritables noces spirituelles. Tandis qu'entre nous il n'y aura plus qu'une volonté, nous offrirons à tous les yeux, à tous les esprits le spectacle de vertus qui serviront à l'édification des bons et porteront les mauvais à se corriger. Quant à vous, promettez seulement de garder une constance ferme et immuable contre toute attaque inspirée par la jalousie. Donc, adieu, ma chère dame; contentez-vous, sur un sujet si élevé de ces courtes réflexions et parce que le cadre d'une lettre ne permet pas d'y donner plus d'étendue, et aussi parce que le papier est trop indiscret pour lui confier nos secrets. Si vos vœux sont en harmonie avec les propositions que je vous ai faites, donnez-en le témoignage écrit de votre main.

ris, spiritalis conjugii non simulacrum sed ipsam implere veritatem et dum inter nos unum velle et unum nolle constiterit (*a*), vel quod bonos ad imitationem stimulet vel quod malos adficiat omnium oculis et mentibus exhibere. Tu tantum Deo medio adversus omnem quæ ex invidia nascitur inpugnationem firmam promitte et indemutabilem servandam esse constantiam. Quocirca vale, mi domina, et brevi pro maximis admonitione contenta, quia nec epistolaris concinnatio plura patitur nec ratio penetralium paginis debere committi, si ad hæc quæ indicata sunt voto et fide respondes, propriæ scriptionis testimonio pollicere.

a. Cf. Sallust. *Cat.* c. 20.

LETTRE IV

ENNODIUS A FAUSTUS

Il est affligé d'un mal aux yeux.

Je vous écris, non pour vous attrister par le douloureux récit de mes maux, mais pour obtenir de votre sollicitude le secours de vos prières. Je n'étais pas encore revenu en parfaite santé lorsque j'ai été atteint aux yeux d'un mal qui m'a ôté complètement l'usage de la vue. Il me suffit de vous indiquer ce que je souffre. A vous d'obtenir de Dieu ma guérison par le mérite de vos prières et d'accorder à celui qui vous prévient de ses lettres la faveur de fréquents entretiens. Cher Seigneur, plaise à Dieu que vous ayez à m'annoncer des nouvelles qui me soient agréables.

IV

FAUSTO ENNODIUS

Non scripsi, ut amaro incommoditatis meæ indicio vos gravarem, sed ut sollicitudinem vestram, quatenus insistat orationibus, convenirem. Male oculos meos ante receptæ valitudinis substantiam inpositus labor accepit : omne a me vobiscum lumen abscessit. Sat est significasse quod patior. Vestrum est prosperitatem meam a Deo, quem precibus placatis, exigere et reseranti litterarum fores crebris opem ferre conloquiis. Domine mi, Deum quæso, ut illud a vobis indicari faciat quod me delectet agnoscere.

LETTRE V

ENNODIUS A AURÉLIEN

Cette lettre, la première qu'Ennodius paraît lui avoir écrite puisqu'il s'y félicite d'avoir fait sa connaissance, ne permet pas de décider si déjà Aurélien était prêtre. Dans les troubles de la guerre, une bonne partie de son patrimoine lui avait été enlevé. Pour se le faire restituer, ou obtenir une juste indemnité, il eut recours au roi Théodoric et fit intervenir son cousin Ennodius, qui disposait à la cour des plus hautes influences.

Ma confiance n'est point vaine et repose sur la connaissance que j'ai déjà d'heureux succès. C'est un ami sur lequel on peut compter, celui dont je me suis moi-même, dans une juste appréciation, garanti la fidélité à garder le souvenir de ceux qui l'aiment. Grâces vous soient rendues, divine Providence, qui dans le cours des choses humaines, savez des plus grands maux faire sortir la prospérité et ne voulez pas que la tristesse demeure sans lendemain. J'ignore quelle part de votre riche patrimoine la criminelle rapacité de l'ennemi a ravie à votre Grandeur : mais elle vous a de ce chef très-heureusement procuré la faveur de notre invincible maître. C'est un grand avantage que de perdre la fortune lorsque à ce prix on arrive à se faire connaître d'un illustre prince : il ne faut pas redouter l'abandon de ses biens, si par là on obtient de se faire aimer du souverain qui dispose en maître de toutes les

V

AURELIANO ENNODIUS

Non est fiducia mea præcognitis nudata successibus. Validus in affectione est quem animo meo diligentiæ memorem justa sum æstimatione pollicitus. Gratias tibi, superna dispensatio, quæ humanis rebus prosperorum fructum de adversitatis occasione largiris nec pateris in ordine suo tristia permanere. Nescio quid magnitudini vestræ hostilis malitia de patrimonii ubertate decerpserit : tamen sub hoc titulo invictissimi domini multum locupletem gratiam comparavit. Bona est jactura substantiæ, si incliti notitia principis dispendiis invenitur : non est facultatum formidanda decessio, si per eam, qui omnes vincat divitias, summi domini amor adquiritur. Huc accedit

richesses. A cela s'ajoute que ce désastre, en devenant une source de fortune et la voie qui vous mène aux honneurs, n'a pu entâmer le fonds de votre humilité. Ainsi les larcins de l'ennemi se trouvent réparés de telle sorte que vous avez le droit d'attendre tout ce qui peut combler vos joies. Il ne vous reste à acquérir que ce qui n'est qu'en espérance, puisque pour le présent votre éminence touche au sommet de la fortune. A toutes ces faveurs du ciel nous devons joindre le bienfait de nous être connus et de nous être unis. Comment eussè-je eu le bonheur de connaître un si grand homme, sans les événements dont j'ai parlé? Mais que le ciel ajoute encore à ce qu'il vous accorde et que les soins de la Providence nous conduisent au terme de nos désirs.

Il me reste, mon cher Seigneur, à vous saluer. Favorisez votre ami de fréquents entretiens, et croyez que si le cadre de ma lettre ne m'imposait les limites d'usage, le plaisir que j'ai de vous écrire me ferait étendre longuement mon bavardage.

quod nec illa inminutio, dum facta est lucri mater et honorum via, inpactæ humilitatis potuit tenere substantiam. Sic reparata sunt quæ inimicus eripuit, ut adhuc gaudiorum cumulum præstoleris. Supersunt quæ in spse habeantur, cum culmini tuo contigerit maxima jam tenere. His beneficiis cælo auctore conlatis notitiæ et communionis nostræ bona jungamus. Quando mihi tantum virum nisi per illa quæ præfatus sum contigisset agnoscere? Sed augeant superna quæ tribuunt et ad quæ desideria porriguntur divina nos cura perducat. Quod restat, vale, mi domine, et amantem tui crebris fove conloquiis, quia nisi epistularis concinnatio teneret terminum lege præscriptum, gaudia me in multa verba diffunderent.

LETTRE VI

ENNODIUS A BOÈCE

Cette lettre est postérieure en date à la lettre XIII du livre VIIe. L'une et l'autre furent écrites avant l'élévation de Boèce au consulat (1510). La première était une réponse, celle-ci est un témoignage gratuit d'amitié.

Il suffisait, il est vrai, de faire à l'unique lettre de votre Grandeur une simple réponse et rien ne m'obligeait à vous écrire de nouveau ; si je m'y suis déterminé, ce n'est point par ignorance, mais pour prendre les devants. De mes deux lettres, en effet, la première répond à une dette, l'autre est la messagère de mes sentiments affectueux. Veuillez le croire, j'ai pensé que je ne pouvais me dispenser de rendre avec usure ce qu'une auguste intelligence m'avait donné la première. Il est plus doux de donner des témoignages d'amitié avant d'en avoir reçu l'exemple, et c'est montrer moins de force ou moins de cœur que de ne marcher que second dans le sentier des affections, On ne peut en peu de mots exiger pour soi de la bienveillance dès lors que l'on est prévenu de marques d'amitié qui doivent servir de modèle. C'est de l'impertinence que ne pas répondre à l'affection, lorsque d'ailleurs l'excellence de la race se manifeste d'elle-même. Tout cela, je vous l'écris à la hâte, car le courrier me presse. Plus tard je m'étendrai à

VI

BOETIO ENNODIUS

Par quidem fuerat unis litteris magnitudinis tuæ respondisse simpliciter nec geminare debere conloquia semel obnoxium : sed cautione ad hoc, non inscitia devolutus sum. De utrisque enim epistulis una obsequitur debito, altera præstatur affectui. Credite, nefas putavi non cum fænore suo restituere quod mens venerabilis prima contulerat. Dulciora sunt ante exemplum bona diligentiæ, nec tantum habet virium aut genii qui amicitiarum callem secundus ingretitur : summatim sibi gratiam non potest vindicare cui in amore forma præstatur : impudentiæ est non respondere caritati, cum manifestet res bene orta virtutem. Hæc in festinatione perlatoris celer

loisir et j'oublierai, en considération de vos mérites, la pauvreté de mon génie, si du moins vous accordez à mes désirs de m'écrire fréquemment.

Mon cher seigneur, en vous payant le tribut de mes salutations très empressées, je vous demande qu'à l'assiduité de notre correspondance on connaisse que nous ne sommes pas oublieux de la parenté qui nous lie.

LETTRE VII

ENNODIUS A AVIÉNUS

Il y a tout lieu de croire qu'Ennodius était encore laïque : une allusion à la communion pascale permet de supposer qu'il ne communiait alors que rarement; d'ailleurs Cynégie, mère d'Aviénus, vivait encore. Cette lettre est donc antérieure à la grande maladie qui survint après la mort de Cynégie et détermina Ennodius à entrer dans les ordres. Grands sentiments de piété qu'il nourrissait même encore dans le monde.

Il y a déjà longtemps qu'en proie à des désirs dont je ne puis me distraire, je n'ai d'autre aliment intellectuel que le commerce épistolaire : Il me semble, en effet, tant que je m'entretiens avec votre Grandeur, què je ne suis pas absolument privé de votre chère présence. Mais les remèdes que recherche un esprit plongé dans l'affliction ne font qu'aggraver son mal, et l'aliment trompeur présenté à un cœur dévoré du besoin

scripsi : latius posthac verba diffundam nec maciem ingenii mei, dum merita vestra respiciuntur, aspiciam, si tamen desideriis meis tabellarum frequentiam commodetis. Domine mi, salutationis uberrimæ servitia dependens quæso, ut memoriam proximitatis vos habere resignent promulgata sine intermissione conloquia.

VII

ENNODIUS AVIENO

Diu est quod desideriis veracibus suspensus solo litterarum pascor officio : dum enim magnitudinem vestram alloquor, votivo me æstimo non deesse conspectui. Sed remediis suis animus ægrescit adflicti, et quod diligentiæ pabulum invenitur, hoc magis macerat de

d'aimer, ne peut qu'augmenter la faim qui le consume. En vérité, Seigneur, que Dieu vous garde saints et saufs, vous qui m'êtes plus chers que mes yeux ; car je vous l'assure si mes forces me l'eussent permis et que le départ du Seigneur (Faustus) n'eut pas été si prompt, je me fusse transporté à Ravenne de toute la force de mes désirs. Mais, s'il plaît à Dieu et qu'il nous conserve mon seigneur votre père et madame votre mère, après Pâques, muni du secours d'en haut, je viendrai vous voir et retrouver près de vous de nouvelles forces et l'espoir de vivre.

Mon cher Seigneur, en vous adressant mes salutations les plus empressées je vous demande en grâce de vous employer très instamment à faire prier pour moi toutes les saintes âmes.

LETTRE VIII

ENNODIUS A SÉNARIUS

Lettre d'amitié. Le mot de la fin ferait supposer que Sénarius était à Rome.

Quoique pour mes péchés même la consolation de vos lettres me soit refusée, je ne veux point oublier la dette que dans votre bienveilllance vous m'avez imposée au nom de Dieu : je suis exact à vous l'écrire dans l'espoir, seigneur Sénarius,

amoris fruge jejunum. Vere, domne, sic vos, lumina mea, Deus servet incolumes, quia si aut vires corporis mei sinissent aut festinatio domni, Ravennam totis intentionis meæ viribus expetissem. Sed si Deus voluerit, salva vita domni mei patris vestri et domnæ matris post pascha cum adjutorio superno veniam, ut vobis visis ad spem vitæ revalescam. Domine mi, salutationem uberrimam dicens precor, ut omnes sanctos orare pro me instantissime procuretis.

VIII

ENNODIUS SENARIO

Quamvis pro peccatis meis etiam litterarum vestrarum solacia subducantur, ego tamen memor debiti, quo me per gratiam vestram ut Dei memores obligastis, scribere non omitto, sperans, domne

qu'en pensant à Dieu à mon occasion, vous m'accorderez la faveur de fréquentes lettres.

Mon cher Seigneur, je vous salue longuement avec la révérence accoutumée et je vous supplie en grâce, dans l'affliction qui m'oppresse de ne pas cesser de prier Dieu pour moi dans toutes les basiliques des Saints.

LETTRE IX

ENNODIUS A FAUSTUS

Il lui recommande un évêque.

Bien que l'auréole d'innocence dont l'épiscopat est comme revêtu suffise à couvrir le pontife et que tout secours humain paraisse inutile à celui qui s'est élevé par la sainte profession au-dessus de l'humanité, j'ai cependant donné cette lettre de recommandation. Mais Dieu tout puissant sait que j'ai dû céder à l'ordre impérieux du saint évêque qui en est le porteur.

Longtemps j'ai résisté, craignant qu'il ne parût contraire aux dernières convenances qu'un simple ministre, et encore le plus modeste, recommandât un pontife auprès d'un personnage aussi pieux. Mais la perfection de l'obéissance consiste à obtempérer en tout ce que prescrit un supérieur. Et voilà

Senari, ut Deum, quem in me cogitasti, semper attendas et frequenter mihi litterarum vestrarum munus inpertias. Domine mi, saluto plurimum reverentia consueta et imploro, ut per omnes sanctorum basilicas pro adflictione mea Deum rogare non desinas.

IX

ENNODIUS FAUSTO

Quamvis ad tutelam pontificis innocentia officii ejus comes adsistat nec opus sit humanis solaciis ei, qui humanitatem professione superavit, scit tamen omnipotens Deus me sancti episcopi portitoris præsentium jussioni exactum inpendisse conloquium. Diu enim renisus, sum, ne arrogans videretur, si minister antistitem et apud sanctissimam conscientiam potissimum vix mediocris adsereret. Sed perfecta obœdientia est quicquid summus exigit non negari. Et ideo

pourquoi, après vous avoir adressé l'hommage de mes respectueuses salutations, je vous demande de venir en aide à cet évêque en butte à de nombreuses attaques. Faites cette bonne œuvre par excellence et ne laissez pas plus longtemps ce digne prêtre sous les coups de chagrins immérités.

LETTRE X

ENNODIUS A FAUSTUS

Il le prie de lui faire expédier une pièce rédigée pour Laurent notaire à Côme, que dans une autre lettre (IV, Lett. XII) *il nous fait connaître comme un excellent homme. — Il l'intéresse à la cause d'une pauvre femme aveugle à laquelle le fermier Martin qui relevait du Comte du Patrimoine, avait enlevé son esclave.*

Que Dieu, qui vous a mis au cœur l'amour des bonnes œuvres, vous accorde de longues années de bonheur à le servir ; C'est le vœu que lui adressent pour vous ceux que vous comblez de bienfaits, car quoique l'innocence de votre vie vous mérite constamment cette protection du ciel, néanmoins vos obligés ne peuvent ne pas faire monter vers Dieu pour vous les prières qui vous sont dues : ne pas rendre grâces pour les bienfaits reçus est une ingratitude, dont Dieu fait homme lui-même a eu horreur. Ah ! que ne puis-je vous dire tout ce que je sens

prælato debitæ salutationis obsequio precor, ut ad consolationem multis inpugnationibus prægravati subsidium conferatis, quatenus singularis boni rem facientes non patiamini immeritum sacerdotem diuturnæ subjacere mœstitiæ.

X

ENNODIUS FAUSTO

Deus, qui bonorum operum animo vestro inseruit affectum, ipse obsequentem sibi longa felicissimum ætate tueatur, quia quamvis innocentia quam fovetis indesinentes pro vobis ducat excubias, obligati tamen beneficiis vestris non possunt quæ pro vobis Deo debent vota conprimere, quia pro inpensis gratias non referre et Deus in carne constitutus exhorruit. Utinam tantum valerem pro rebus verborum teibuere, quantum sentio me debere ! His tamen, quod ad aliam

vous devoir ! A toutes vos bontés je vous prie d'en ajouter une nouvelle, c'est de me faire expédier, dès qu'elle sera complète, la pièce que vous avez rédigée pour la cause de Laurent, le notaire de Côme. Je vous prie encore pour cette femme aveugle, qu'opprime Martin, fermier de la couronne à Modicia, d'obtenir du Comte du Patrimoine des lettres enjoignant à ce rustre de restituer sans délai à cette femme l'esclave qu'il lui a enlevé ; car il s'est jusqu'ici audacieusement moqué des ordres qu'il en a reçus.

LETTRE XI

ENNODIUS A AVIÉNUS

Seules les lettres de Faustus et d'Aviénus peuvent le consoler de leur absence.

Depuis que notre commun seigneur s'éloigna de Milan, la seule consolation qui me reste c'est d'écrire. Tandis que je vous adresse ma causerie, j'ai comme une illusion de votre présence qui me tient sous le charme. Je vous supplie, mes chers seigneurs, de faire souvent de même, bien persuadé que votre absence ne peut être suportable que grâce à votre assiduité sur ce point. Que d'autres, trop heureux, vous possèdent, pour moi, lorsque je considère mes fautes à expier,

mercedem vestram pertineat, suggerere non omitto, ut cartam, quam in causa Laurenti tabularii Comensis fecistis, inpletam mihi transmitti jubeatis et pro illa cæca muliere, quam Martinus conductor de Modicia obprimit, comitis patrimonii litteras tollatis, quibus jubeatur quod ei abstulit mancipium sine dilatione reformare, quia quod in præsenti in mandatis accepit, facere pro rustica temeritate contemnit.

XI

ENNODIUS AVIENO

Digresso de Mediolanensi urbe communi domino sola in consolatione remanserunt solacia litterarum, quia dum sermo ad vos dirigitur, aliqua præsentiæ vestræ desideriis meis imago blanditur. Quod et a vobis domnis meis, ut crebro faciatis, exposco, cogitantes absentiam vestram hac sola posse adsiduitate sustineri. Habeant

je comprends que le commerce épistolaire avec vous doit me suffire.

Mon cher seigneur, je vous prie d'agréer mes salutations les plus empressées et aussi de ne point vous lasser et de faire monter vers Dieu les prières de ses saints, et de lui rendre grâces pour les bienfaits absolument inespérés dont il me favorise.

LETTRE XII

A LIBÉRIUS, EUGÈNE, AGAPIT, SÉNARIUS, ALBINUS

Le diacre Etienne est chargé des comuissions qu'il est inutile d'écrire.

Il est nécessaire d'écrire plus longuement lorsqu'on ne peut compter sur le porteur ; avec le diacre Etienne, mon ami et qui vous est tout dévoué, il suffit de quelques mots. Comme il passait par ici, il s'est chargé de vous dire une foule de choses qu'il eût été nécessaire d'écrire très longuement pour vous les mander par lettres. D'ailleurs il sera fidèle à ne rien vous céler de ce que nous tenons à vous faire savoir. Au reste, en vous donnant, grâce à Dieu, de bonnes nouvelles de ma santé, je vous en demande de la vôtre et vous prie d'agréer le parfait hommage de mes salutations, avec la confiance que

felicissimi votivam præsentiam, mihi delicta mea cogitanti epistularis cura sufficiet. Domine mi, salutem uberrimam dicens precor, ut et per sanctos Dei pro me preces fundere minime desistatis, et domino gratias referre, cujus circa me beneficia etiam insperata tribuntur.

XII

LIBERIO, EUGENETI, AGAPITO, SENARIO, ALBINO

Uberioribus opus est paginis, ubi fides claudicat perlatoris : per amantem mei cultorem vestrum Stephanum diaconum sufficit parca conlocutio, qui transgrediens spistulas in multa verba diffusas præfert affluentibus necessaria, dum conpendio fidelis arcani alleganda non subprimit. Quod restat, valere me Deo auspice nuntians prosperitatis vestræ bona disquiro et plenum reddo salutationis

vous daignerez me garder dans son intégrité toute votre bienveillance.

LETTRE XIII

ENNODIUS A AVITUS

Il semble qu'il s'agisse, Sabinus étant mort, de l'entrée en possession de son fils encore mineur, réclamée par lui contre le fidéjusseur et l'exécuteur testamentaire, pour cause d'utilité. Ennodius invoque le devoir professionnel et paraît agir comme avocat.

La nécessité d'autrui va me rendre importun, mais je ne puis refuser de parler pour celui qui me le demande. Le devoir professionnel me fait une loi de ne pas marchander mon intervention. Ce serait aggraver le fardeau qui charge ma conscience que de fermer l'oreille à de telles supplications.

Le fils de Sabinus de digne mémoire, s'est présenté au jour fixé, dans l'attente de la sentence : mais le voici obligé de réclamer la jouissance de son champ pour cause d'utilité, parce que au jour marqué et le fidéjusseur et l'exécuteur (testamentaire) ont fait défaut.

Tandis que je vous écrivais sur cette affaire, le porteur, par ses instances, m'a contraint à y mettre si peu de soin que j'ai fait courir après lui pour l'obliger à revenir. Je tiens à vous le marquer.

obsequium deprecatus, ut fiduciam meam incorrupta dignationis vestræ non denudet integritas.

XIII

AVITO ENNODIUS

Inportunum me facit aliena necessitas, quia debeo pro deprecante sermonem. Lex propositi intercessionis refutat avaritiam. Nam ad conscientiæ meæ sarcinam jungitur, si respuam supplicantem. Expectandæ memoriæ Sabini filius ad diem constitutum sententiam præstolaturus occurit : sed agellum suum utilitatis consideratione est coactus expetere, quia et fidejussor et exsecutor definita die defuerunt. Abjurantem me de præfati negotio ultra vilescere bajulus

Et maintenant, en vous adressant l'hommage de mes salutations, je prie votre Grandeur de se souvenir qu'il est en son pouvoir de montrer dans la cause du susdit ce que l'on doit attendre et de la justice que vous protégez et de la confiance que vous avez inspirée.

LETTRE XIV

ENNODIUS A AVITUS

Même objet que la précédente lettre : Ennodius, avocat du fils de Sabinus, se défend d'avoir cherché à soustraire son client à l'arrêt du juge.

Je sais qu'auprès de vous mon silence même est entendu et qu'il n'y a rien de si secret que vous n'en soyez instruit. Je n'ai pas voulu cependant négliger de vous écrire pour bien vous certifier que je ne prétends nullement soustraire par d'habiles manœuvres le fils de Sabinus, de sublime mémoire, à l'arrêt de la justice. Ce qu'il a souffert de violences au sujet de son petit champ, fait dire qu'il a eu jusqu'ici affaire à des barbares. Croyez-moi, il se présentera en toute sécurité pour soumettre sa cause à votre examen ; il voudra sans aucune appréhension recevoir et accepter votre décision.

Mon Seigneur, en vous adressant l'hommage de mes salutations, je vous prie de tenir ma personne en telle estime, que

inpulit, ut ad eum nuntios, quatenus rursus occureret, destinarem, quod me fecisse significo. Nunc salutationis meæ dicens obsequia in potestate est culminis vestri, in prædicti causa quid justitia quam fovetis, quid fiducia quam dedistis mereatur, ostendere.

XIV

AVITO ENNODIUS

Scio mea apud vos clamare silentia nec quicquam fieri quod non secreta interpretatione teneatur. Ego tamen ab scriptione non destiti nec sublimis memoriæ viri Sabini filium fabricato ingenio a judicatione subtraxi, qui violentias in agello suo perpessus hactenus operam dicitur navasse cum barbaris. Credite mihi, aderit securus examini et disceptationem vestram sine aliqua formidine veniet ingressurus.

vous daigniez me réconforter en vous souvenant de l'affection que je vous ai vouée depuis si longtemps.

LETTRE XV

ENNODIUS A FAUSTUS

Il lui recommande le jeune Simplicianus qui se rend à Rome pour y compléter ses études et auquel il adressera plus tard une belle lettre d'éloges (VII, lett. XIX).

C'est une bonté de la divine Providence à mon égard que lorsque j'ai quelque faveur à demander, ce soit pour moi une heureuse occasion de trouver les porteurs que je désire. Loin de moi de refuser aux autres ce que je m'accorde moi-même et de garder par une avarice sordide ce qui est tout profit pour celui qui le donne. Simplicianus, porteur des présentes, jeune homme de très-haute noblesse, obligé de se rendre à Rome, sanctuaire de la science, a cru que ce lui serait un très grand avantage s'il pouvait, muni d'une lettre d'introduction, être admis à faire la connaissance de votre Eminence. Je n'ai certes pas voulu lui refuser ce qu'il désirait, sachant trop bien que c'est chez vous une habitude d'accorder ce que l'on n'obtient des autres qu'à force de prières. Agréez donc, cher Sei-

Domine mi, salutati reverentiam dicens precor, ut personam meam tanti habeatis insitæ dudum affectionis recordatione fulcire.

XV

FAUSTO ENNODIUS

Bene providentia superna disponit, ut dum a me beneficia postulantur, sic sollicitudo mea votivos inveniat perlatores. Facessat negare aliis quod mihi tribuo et illud avaritia sordente continere quod sublevat largientem. Simplicianus præsentium bajulus adulescens nobilissimus natalem scientiæ sedem Romam conatus expetere hoc sibi credidit pro singulari evenire conpendio, si ad notitiam culminis vestri duce pagina perveniret. Cui ego nequaquam volui cupita subtrahere, sciens consuetudinis vestræ esse quod reliqui faciunt exorati. Nunc, mi domine, servitia salutationis accipientes facite, ut

gneur, l'hommage de mes salutations et faites que le susdit ne souffre pas trop des rigueurs de l'éloignement ; quant à moi, tout ce que je désire c'est de continuer à jouir toujours, comme maintenant, des charmes de vos fréquentes lettres.

LETTRE XVI

ENNODIUS A LUMINOSUS

Il réclame de nouveau le remboursement des sommes empruntées pour le pape, sous sa caution, durant les affaires du schisme. III, 10 ; IV, 11 ; VI, 33.

Nous ne devrions pas consacrer aux affaires des entretiens que l'affection a inventés comme remèdes à ses ennuis, ni détourner ce fruit de l'amitié aux exigences des discussions intéressées. Comme il serait doux de ne s'écrire que pour rendre plus étroite l'union des cœurs et de ne pas transformer en instrument de profit une chose qui devrait uniquement appartenir à l'amitié. Mais nous en sommes venus à ce point que si la vieille amitié qui se forma entre nous dès notre entrée dans la vie et, depuis, n'a fait que croître jusques à sa parfaite floraison, ne se lève à l'appel de ma lettre pour me venir en aide, j'éprouverai de graves dommages que je n'ai nullement mérités.

præfatum peregrinationis dura non onerent meque crebra scriptionis vestræ per hanc inpetratam frequentiam relevare munia non desistant.

XVI

ENNODIUS LUMINOSO

Non deberent esse negotiosa conloquia, quæ pro remedio sibis amor invenit, nec religionis stipendium ad necessaria nos oporteret evocare commercia, quia dulce esset epistularum munia soli militare concordiæ nec rem diligentiæ in aucupia transferre conpendii ! Sed res ad hoc rediit, ut nisi senior caritas, quæ inter nos ab ipso vitæ limine sumpsit exordium et per varias profectuum vires messem gratiæ perduxit ad aream, conpulsa pro meis partibus stimulo scriptionis adsurgat, grandi ingratitudinis et detrimentorum sterilitate percutiar.

Votre Grandeur se souvient de l'entretien qu'elle eut avec mon évêque au sujet des avances faites par lui à Ravenne au profit du siège apostolique, sous ma garantie d'être remboursé. Vous promîtes alors que ce remboursement se ferait à bref délai, mais en punition de mes fautes, je ne sais quel mauvais destin y a mis obstacle; or l'évêque se tourne vers moi avec de telles instances, qu'il me laisse à peine le temps de dépêcher à la ville sainte.

Maintenant, après Dieu, l'affaire est en vos mains ; vous pouvez m'épargner et d'entrer en une fâcheuse contestation avec mon évêque et de subir un grave dommage. Il ne faut pas qu'on puisse dire que, seul, pour avoir pris en main la cause de la foi, je suis en butte à l'adversité.

Mon cher seigneur, en vous payant le tribut de mes salutations, je prie Dieu d'incliner sans retard votre esprit à prendre en considération mes intérêts. Quant à moi, je n'ai rien pu trouver à faire de plus que de vous adresser, avec cette requête si expresse, un porteur fidèle.

Meminit amplitudo vestra quæ de expensis, quæ apud Ravennam episcopus meus fecerat, me ei redhibitionem promittente, pro sedis apostolicæ utilitate, vobiscum fuerit conlocutus : de qua restituenda celerem promiseratis effectum. Sed pro peccatis meis nescio qui casus manus opposuit. De qua ad me prædicti antistitis se convertit intentio, ut vix indutias ad sacratissimam urbem tribuerit destinandi. Nunc post Deum in vobis causa est, qui potestis et personam meam offensione pontificis et detrimentis eripere, ne officium fidei mihi uni peperisse videatur adversa. Domine mi, salutationis munera persolvens Deum precor, ut animum vestrum ad utilitatis meæ considerationem incunctanter invitet. Ego quid amplius facerem invenire non potui, nisi ut cum allegatione manifesta fidum mihi dirigerem perlatorem.

LETTRE XVII

ENNODIUS A MARCELLIN, ÉVÊQUE

Ennodius était entré en relation avec l'évêque Marcellin en écrivant au nom du pape Symmaque, au sujet de son élection au siège d'Aquilée, une lettre (v, 1) *au patrice Libérius. Emploi du titre* corona vestra, *lorsqu'on parlait à un évêque.*

Je dois à l'obligeance de votre fils, le noble personnage Stéphanion, la faveur de faire par lettre une visite à votre béatitude. Grâce à son voyage l'affection ne perd rien de ses droits et ce qu'elle ne peut faire par une entrevue elle le compense par la correspondance. En rendant par les présentes à votre apostolat les hommages que je lui dois, je vous demande de m'assister du secours de vos prières et qu'ainsi de même qu'une greffe profite de la sève d'un tronc vigoureux, je puisse heureusement participer aux mérites de votre sainte vie ; car je ne doute point, que votre couronne ne réponde à ma confiance.

XVII

ENNODIUS MARCELLINO EPISCOPO

Magnifici viri domni Stephanioni filii vestri facit dignatio, ut beatitudini vestræ legendus occuram, cujus beneficio itineris caritas detrimenta non patitur et quod præsentia non valet sermone conpensat. His ergo servitia apostolatui vestro debita repræsentans quæro, ut me orationum suffragio sublevetis, quatenus insertus venerabili conscientiæ de omni merear dignationis vestræ fruge gratulari, quia fiduciæ meæ coronam vestram non ambigo responsuram.

LETTRE XVIII

ENNODIUS A DOMINICA

Réponse affectueuse à une lettre de cette cousine, qui habitait un pays éloigné. probablement la Provence.

Votre Grandeur a fait ce qu'elle doit et à la sainteté de ses mœurs et à son sang en ne laissant pas s'affaiblir par un silence prolongé le souvenir de sa parenté. En quelque lieu du monde que nous vivions, le sang maintient ses droits, et les distances ne séparent point ceux qu'unissent les liens de parenté. Croyez-moi, une affection sainte ne s'amoindrit pas avec la longueur des routes et la nature n'y perd rien.

Or vous saurez que votre gendre me témoigne une affection telle que je ne crois pas possible de jamais complètement le payer de retour. Au reste, ma chère dame, en échangeant l'hommage de nos affectueuses salutations, je prie Dieu qu'il daigne, pour notre mutuelle félicité, me procurer l'occasion de vous voir et de vous entretenir ; ce serait le comble de mes vœux.

XVIII

ENNODIUS DOMINICÆ

Fecit magnitudino vestra quod et sanctis moribus suis debet et sanguini, ut propinquitatis memoriam silentii non patiatur torpore languescere. In quacumque terrarum parte vivit adfinitas, nec separantur regionibus parentelæ catena sociati. Credite mihi, dilectio sancta non deperit nec ullum patitur per divisiones itinerum natura dispendium. Nam generum vestrum tantum mihi noveritis caritatis inpendere, quantum ad vicissitudinem nulla satisfactio existat idonea. Quod superest, domina mi, accipientes debitæ salutationis affectum, Deum precor, ut in bono mutuæ felicitatis videndi vos occasionem confere dignetur, quatenus sub confabulatione votiva pia desideria subleventur.

LETTRE XIX

ENNODIUS A FAUSTUS

Après un séjour de quelque temps auprès de Faustus à Ravenne.

Maintenant que malgré mes ardents désirs la faculté de vous voir ne m'est plus donnée, il me faut revenir aux lettres : je suis obligé de recourir au commerce épistolaire que j'avais abandonné ; mon âme, nourrie auprès de vous de mets si délicats, en est réduite à s'alimenter de cette nourriture grossière. O qu'il est douloureux de se voir ainsi emporté par la nécessité des circonstances et, jouet d'une liberté fugitive, d'être jeté dans une situation toute nouvelle ! Les maux les plus durs s'adoucissent par la durée ; les plus lourds fardeaux sont allégés avec le temps ; la condition la plus lamentable, dès lors qu'elle doit durer, laisse encore former des souhaits ; des chagrins qui n'ont pas de trêve, finissent par s'adoucir. Pour l'expiation de mes péchés le comble de mon malheur est d'avoir goûté aux biens dont je me vois privé. Mais passons. Il faut s'en remettre à Dieu des choses auxquelles la sagesse humaine est impuissante à porter remède.

Et cependant, tout en vous adressant l'hommage de mes salutations, je n'ai pas voulu négliger de vous donner des

XIX

ENNODIUS FAUSTO

Postquam desideriis meis videndi vos facultas elapsa est, iterum ad litteras mens revertit : cogitur abjuratum poscere paginale subsidium et institutam melioribus copiis animam quasi vilioris cibi alere aut sustentare conmercio. O quam grave est, quotiens variis necessitatibus obsequentem fugitiva libertas ad nova instituta transducit ! Quæ dura sunt continuatione franguntur : multum de gravitate oneris usus incidit : flebilis condicio ad optata quæ non sunt mansura perducit : levior sors est curis jugibus occupati. Hoc sum infelicior peccatorum fasce, quod de bonarum rerum sapore gustavi. Sed hinc alias. Deo relinquenda sunt quæ humano remedium nesciunt habere consilio. Vobis interim reverentiam salutationis inpendens reditus mei

nouvelles de mon retour, n'ayant moi-même rien tant à cœur que de goûter également le plaisir de recevoir des vôtres.

LETTRE XX

ENNODIUS A FAUSTUS

Il n'a connu le charme de son séjour à Ravenne auprès de Faustus (VI, 19), *qu'après l'éloignement de celui-ci. Allusion à des affaires dont il attend la solution, sans doute comme avocat.*

Tant que nous sommes dans la prospérité, nous en ignorons les douceurs; c'est à peine si nous savons apprécier les bienfaits du ciel tant que nous en jouissons; après seulement que nous les avons perdus, les biens les plus ardemment désirés nous apparaissent avec tous leurs charmes; nous ignorons le prix de l'objet de nos désirs tant qu'il est en nos mains. Oui, je l'avoue, tant que Ravenne vous posséda, je considérai comme une chimère d'envisager les tourments dont je souffre aujourd'hui. Au comble du bonheur, j'aurais cru ne pas en comprendre l'étendue si la perspective des maux qui devaient me venir de votre absence m'eût arraché des soupirs. Je ne pouvais, sans cette séparation, comprendre ce que je mérite ni savoir que ce qui fait la joie du pécheur est fugitif.

Mais pourquoi laisser ma lettre dépasser les bornes d'une

facere indicia non omisi, cupiens pari scriptionis vestræ hilaritate relevari.

XX

ENNODIUS FAUSTO

Ignoratur bonorum sapor in prosperis : vix dinoscitur superni qualitas beneficii, dum tenetur : post migrationem cupita dulcescunt : desiderii pretia in manibus constituta nescimus. Vere fateor, quamdiu Ravenna vos habuit, sinistrum omen credidi cogitare quæ patior nec inter res secundas quasi malignus propriæ felicitatis interpres quæ per absentiam vestram evenire poterant suspiravi. Non debui merita mea, si ab homine non separarer, agnoscere nec intellegere fugitivum esse quod sectanti peccata blanditur. Sed quid epistolaris

diction justement mesurée? Que celui à qui seul tout obéit porte le remède à mes maux.

Quant à moi, et c'est pour vous en faire part que je vous écris, je suis en bonne santé et j'attends, en retour, avec l'aide de Dieu, que vous me donniez de vos bonnes nouvelles. Agréez donc mes hommages, et s'il survient quelque heureux dénouement relativement aux affaires que j'ai sur les bras, comme vous savez, donnez m'en avis sans ombre de dissimulation.

LETTRE XXI

ENNODIUS A FAUSTUS

Ennodius est à Ravenne d'où Faustus est parti (VI, lett. XX). *Probablement il y était venu remplir son emploi d'avocat. Sa lettre, au reste, paraît une réponse à une lettre par laquelle Faustus lui avait annoncé le bon succès des affaires dont il s'était occupé à sa demande et auxquelles il est fait peut-être allusion dans la précédente lettre* (VI, 20). *Le domestique de Faustus qui avait apporté sa lettre, rapporta la réponse d'Ennodius.*

Je saisis l'occasion que me procure la personne d'un porteur de chez vous et j'en use pour vous payer l'humble tribut de mes hommages. Je profiterai ainsi, au gré de mes plus ardents désirs, de ce que vous avez bien voulu prêter un concours actif aux affaires des autres. Je l'avoue, il m'était dur, maintenant que je me trouve rapproché, de ne plus vous

concinnatio castigatæ terminum dictionis excedit? Ferat his rebus medelam cujus imperio universa famulantur. Ego tamen, propter quod adtributæ sunt paginæ, valeo substantia corporali et per hæc munia sub Dei ope, ut prosperitas vestra nuntietur, expecto. Accipite ergo obsequia mea, et si quid inter hæc, quæ mecum geri didicistis, eventus dexter adtulerit, sine dissimulationis obstaculo nuntiate.

XXI

ENNODIUS FAUSTO

In occasione rapui solvendæ humilitatis personam domestici perlatoris. Desideriis meis militabit quod in aliorum negotiorum efficacia providistis. Fateor, durum credidi vicinior litteras denegare, qui

écrire, alors qu'étant au loin, je n'avais jamais pu me priver de vos entretiens. Car en vérité, depuis que mes occupations me retiennent à Ravenne, il me semble dans ma pensée que je n'ai pour ainsi dire qu'à tendre la main pour atteindre votre Grandeur.

Aussi, cédant à mes désirs, je vous écris ces lettres afin que par la lecture des vôtres je puisse suppléer aux entretiens de vive voix qui me manquent. Je vous prie donc, tout en vous rendant l'honneur de mes salutations, de m'accorder, chaque fois que la commodité s'en présentera, des consolations de cette sorte, unique remède aux ennuis que nous cause l'absence de nos amis. Vous savez comment se guérit la langueur que cause l'affection : il vous appartient de ne pas refuser aux cœurs malades le remède efficace.

LETTRE XXII

ENNODIUS A EUGÈNE

Billet d'amitié.

L'affection nous fait multiplier les lettres. Votre révérence est cause que je ne puis m'abstenir d'écrire. Ma parole ne peut se dispenser de s'élever pour témoigner la joie que me cause la bonne nouvelle de votre santé. Adieu.

numquam potui in longinquo constitutus abstinere conloquiis. Visus enim mihi sum Ravennatibus occupatus excubiis magnitudinem vestram quadam mentis dextera contigisse. Idcirco ad levamen desiderii scripta prorogavi, ut quod vivis subtrahebatur affatibus lectione pensarem. Ergo honorem salutati exhibens rogo, ut me hujusmodi, quotiens opportunitas ingesta fuerit, remediis sublevetis, in quibus absentia unicum habet divina provisione subsidium. Agnovistis quæ sit curatio affectione languenti : vestrum est medelam ægris animis non negare.

XXII

ENNODIUS EUGENETI

Diligentia est multiplicium causa paginarum. Reverentiæ vestræ debetur quod ab scriptione non tempero. Testis gaudii non patitur vox defectum, quia statum valitudinis vestræ lætus excepi. Valete.

LETTRE XXIII

ENNODIUS A PARTHÉNIUS

Il complimente le jeune étudiant de ses premiers succès littéraires, et lui recommande le travail et la fuite des mauvaises compagnies.

Qu'avec la grâce de Dieu, les prémices que m'offre votre affection prennent de l'accroissement. Vous avez montré par le style de vos lettres que vous êtes l'hôte de la ville où fleurissent les arts libéraux : c'est à peine si vous y entrez et déja vous envoyez des compositions qui surpassent les exigences de l'amour paternel. Je ne veux point me montrer sévère dans la critique de votre diction et n'aurai garde de dédaigner comme imparfaites vos présentes compositions qui nous font concevoir pour l'avenir les plus flatteuses espérances. Lorsque nous labourons la terre, l'espoir de la récolte qui en proviendra relève notre courage ; à voir les blés en herbe, le laboureur expérimenté augure de la moisson ; il suffit au paysan intelligent de considérer les fleurs pour déjà mesurer les fruits. Loin de nous les fléaux et tout ce qu'engendrent les péchés! Votre petit discours, il est vrai, ne revêt pas dans son allure la splendeur de la grande éloquence, mais on trouve au style la saveur de la pure latinité. Le discours a coulé, non sans harmonie, mais demande d'être nourri de sérieuses lectures.

XXIII

ENNODIUS PARTENIO

Deo auspice dilectionis tuæ primordia convalescant : adsit desideriis communibus per quem vires studia sortiuntur. Declarasti te scriptionis luce urbem amicam liberalibus studiis jam tenere : præmisisti in foribus quod avara parentum vota superaret. Non sum dictionis tuæ rigidus æstimator nec respuo tenuitatem præsentium, cui secutura blandiuntur. Quotiens vomeribus terram scribimus, animus de spe venturæ frugis elevatur : semper de herbis aristarum divitias amicus arationis intellegit : diligens rusticandi adhuc in cano flore pomorum populos jam metitur. Facessat adversitas et quicquid pariunt peccata discedat. Ductus mihi oratiunculæ tuæ etsi eloquentiæ nitore non subsistit, Latiaris tamen venæ sapore radiavit :

Mais après qu'un juge si compétent a, comme vous me l'écrivez, favorablement accueilli votre œuvre, que pensè-je de venir, comme une oie après des cygnes, faire entendre ma critique? Quiconque a son suffrage peut sans crainte affronter le crible de l'opinion; recevoir de lui des éloges est une faveur que l'on met au-dessus même des compliments qu'on pourrait obtenir d'un ennemi. Travaillez donc pour que de si bons débuts soient couronnés du succès; appliquez-vous à fréquenter assidûment les gens vertueux; quant à ceux dont le contact vous serait une souillure, au nom de l'obéissance que vous devez à mes conseils, fuyez-les comme on fuit une coupe empoisonnée. Et puisque je suis si désireux d'être tenu au courant de vos progrès, ne manquez pas de m'en fournir le moyen en m'écrivant toujours. Au reste, adieu, et que les faveurs célestes dont vous êtes comblé vous aident à vous montrer par vos talents digne de votre famille.

LETTRE XXIV

ENNODIUS A ARCHOTAMIA

Simple entrée en connaissance avec sa cousine d'Arles qu'Ennodius n'avait jamais vue.

Les liens de l'affection que resserre la loi de la consangui-

fluxit sermo non absonus, lectionis tamen opibus ampliandus. Sed quid ego post tantum judicem, cujus auribus operis tui concinnationem placere signasti, quasi post olores anser strepui? Illi quicumque placuit examen securus ingreditur : facundia ab illo prædicata prævalet favorem etiam ab inimicis exigere. Labora ergo, ut felix bene cœpta eventus extollat, honestorum te obsequiis indesinenter inpende : eos qui consortio te suo polluunt debens monitis nostris reverentiam velut veneni poculuum fuge : profectum tuum paginis scire cupido semper adnuntia. Quod superest, vale et omnibus superni favoris jutus auxiliis familiæ tuæ de peritiæ messe responde.

XXIV

ENNODIUS ARCHOTAMIÆ

Quamvis jus affectionis consanguinitatis lege constrictum regionum

nité ne sont point brisés, il est vrai, par suite de l'éloignement ; la distance qui sépare les terres ne divise point la chaîne de parenté qui unit les âmes ; il faut cependant à l'amitié un aliment et cet aliment ne se trouve que dans la vue de celui que vous aimez ou dans les entretiens qui vous tiennent en relation. Comment seraient connus les secrets des âmes, si la langue ne les révélait ? L'antiquité établit ces usages pour ne pas laisser caché ce que renferment les cœurs. Quant à moi, ces Gaules qui me revendiquent tout entier à cause de vous, si je ne les contemple pas des yeux, mon affection leur reste.

Il faut remercier des présentes le porteur : ce voyage que la nécessité lui impose, me fournit heureusement l'occasion tant désirée de trouver le porteur qui voulut bien prêter son précieux concours à l'échange de nos pensées. Aussi, après vous avoir rendu, comme je le dois, l'hommage de mes salutations, je vous prie de faire que le porteur reçoive la juste récompense du service qu'il nous rend et qu'en retour de la joie qu'il m'a procurée, il ait lieu de se croire, sur ma recommandation, au comble de ses désirs.

prolixitate non pereat nec catena generis, quæ animas nectit, terrarum separatione dividatur, attamen pabulum caritatis est aut videre aut officio sermonis appellare quem diligas : nescirentur secreta mentium nisi proditione lingarum. Hæc in usu vocavit antiquitas, ut illa, quæ pectoribus closa sunt, non laterent. Ego Gallias, quæ totum me propter vos sibi vindicant, si oculis non inspicio, affectione non desero. Gratias tamen præsentium perlatori, qui necessitatis suæ occasione desideriis meis præstitit, ut inter æstus animorum, quibus bajulus deerat, optatum præberet officium. Salutans ergo servitio debito precor, ut portitor beneficii sui vicem recipiat et qui in gaudio meo opitulatus est suis votis restitutum per me credat effectum.

LETTRE XXV

ENNODIUS A FAUSTUS

Il recommande un homme de lettres.

Votre Grandeur sait que les amis des arts libéraux m'honorent d'une estime qui va jusques au préjugé et réclament de moi, comme une chose à laquelle ils ont droit, des billets de recommandation. Il est maintenant d'usage que vous octroyiez des bienfaits, moi des paroles, et qu'en définitive le postulant obtienne au delà de ses désirs. Si je me refusais à rendre ces services, bien vite, malgré tout ce que j'ai pu jusqu'ici faire obtenir de vous, on cesserait de bénir ma bienveillance.

Le porteur des présentes, Pertinax, se fera suffisamment connaître de vous par l'éclat de la modestie qui rehausse l'illustration de sa naissance. Il vous apportera, selon votre désir, des nouvelles de ma santé et je souhaite qu'il reçoive largement de votre obligeance les faveurs qu'il en attend; et chaque fois que vous aurez l'occasion d'un courrier, ne manquez pas, de grâce, pour ma consolation, de m'adresser les réponses aux lettres que me réclame votre affection.

XXV

ENNODIUS FAUSTO

Scit magnitudino vestra quo me honorent præjudicio studiorum liberalium sectatores tamquam rem sibi debitam commendationis meæ scripta poscentes. In usu est vos beneficia, me verba conferre et magnitudinem rerum desiderium vincere postulantis. Si ab his muniis temperem, salvo munerum vestrorum genio, ego votum benivoli non habebo. Perlator præsentium Pertinax teste apud vos natalium suorum pudore vulgabitur, qui in adstipulatione stemmatis usurus est bono verecundiæ, per quem indiciis valitudinis meæ pro vestro desiderio factis precor, ut fiduciæ suæ fructum capiat ex dignationis vestræ messe locupletem, et quotiens votivus commeantum cursus accesserit, ad sublevandum me quas in amoris solacio accipitis paginas destinate.

LETTRE XXVI

ENNODIUS A EUPRÉPIE

Il lui donne des nouvelles de son fils.

Il serait, il est vrai, nécessaire de garder le silence, mais l'affection me force à écrire ; la crainte (du public) conseille de négliger ce soin, mais elle doit parfois céder aux exigences de l'amitié. Il n'est guère d'obstacles capables de retenir un cœur aimant : il brûle de répondre aux avances de l'amitié, surtout lorsque cela lui est interdit.

Je vous ai dit d'abord quels motifs il y aurait pour moi de surseoir à vous payer ce tribut ; je laisse à votre conscience de vous dicter ceux qui doivent vous faire condescendre à mes désirs. Or, après avoir prié Dieu, je vous informe que je suis en bonne santé ainsi que notre Lupicin, et mon désir est de recevoir de vous pareille nouvelle. N'allez pas mettre votre esprit à la torture au sujet de ce fils éloigné de vous. Rapportez-vous-en à ma conscience : je me crois plus lié par le devoir à lui donner mes soins que vous ne pourriez l'être vous-même par la nature. Nous devons surtout désirer que les dons du ciel améliorent son naturel. Je le dis en vérité, depuis votre départ en pays lointain, je me sens vis-à-vis de ce

XXVI

ENNODIUS EUPREPIÆ

Debentur quidem necessitati silentia, sed scripta diligentiæ : exigit metus abstinentiam tabellarum, sed interdum cedit affectui. Vix aliquibus adquiescit obstaculis mens amantis : fervet ad redhibenda gratiæ stipendia potius cum vetatur. Ecce prælocutus quæ me causa ab his muniis suspenderet relinquo conscientiæ vestræ quæ faciat obsequentem. Deum tamen precatus in bona me valitudine vel Lupicinum nostrum esse significo, hoc de vobis cupiens quæ a me sunt prorogata cognoscere. Nolo tamen curam vestram sequestrati pignoris fasce deprimatis. Credite conscientiæ meæ, plus illi per studium debeo quam ipsa exhibere poteras per naturam. Utinam ngenium illius beneficia superna meliorent. Vere dico, vobis adi

cher enfant la double sollicitude de père et de mère, que nous avons partagée avec émulation lorsque nous habitions sous le même toit.

Je vous adresse, ma chère dame, le plus complet hommage de mes salutations et vous prie de m'accorder le suffrage de votre affection et de vos prières autant que vous me savez, par expérience, prêt à répondre à tous vos désirs.

LETTRE XXVII

ENNODIUS A SÉNARIUS

Allusion à une affaire, probablement un procès, qui devait se vider à Ravenne et dans lequel Ennodius devait plaider, à la demande de Sénarius.

Que votre conscience reçoive du ciel en abondance les faveurs qu'elle mérite; qu'à la prière de ma petitesse, le Très-Haut vous rende, vous qui fûtes toujours fidèle à vos amis, ce qu'il sait bien que vous avez donné. C'est être entré dans un port à l'abri des tempêtes que d'avoir une fois conquis l'affection de votre cœur. Vous êtes ainsi fait que vos faveurs dépassent tout ce que vos amis peuvent espérer.

Je désire un second avis pour entreprendre le voyage qui m'est imposé. Tendez à mon humilité votre main si heureuse

longiora digredientibus, utriusque parentis sollicitudo me respicit, quam potuimus in unum positi cum ambitione partiri. Domina mi, salutationem plenissimam dicens precor, ut tantum mihi caritatis et orationis suffragium concedatis, quantum me ad desiderii vestri affectum tendere conprobastis.

XXVII

ENNODIUS SENARIO

Uber conscientiam vestram pro superna dispensatione vicissitudo comitetur : reddat pro parvitate mea altissimus quod agnoscit a vobis, qui semper amantibus fideles extitistis, fuisse conlatum. Certus portus est pectoris vestri invenisse diligentiam : estis hac conversatione præditi, ut amicorum spem beneficii conlatione vincatis. Secundam admonitionem desidero, ut injunctum iter adripiam : date

et laissez-moi prendre une part de vos succès. Mon cher seigneur, en vous offrant l'hommage de mes salutations, je vous prie de me faire savoir si le Maître (1) demeurera heureusement à Ravenne, de telle sorte que je puisse en parfaite connaissance de cause exécuter vos ordres.

LETTRE XXVIII

ENNODIUS A GUDILEVUS

Homme heureux et puissant dont Ennodius tient à recevoir des lettres.

Il est d'usage que ceux qui ont reçu de la divine Providence le bonheur et la puissance, consolent les humbles de leurs lettres et font partager leur prospérité en en donnant des nouvelles. Longtemps j'ai attendu de vous cette aimable faveur, mais votre silence obstiné me fait juger nécessaire de ne plus me taire afin d'obtenir, selon le texte de l'Evangile, par l'importunité ce que l'affection est impuissante à me procurer.

Mon cher seigneur en vous adressant mes salutations les plus empressées je vous demande, moi votre vieil ami, de me témoigner cette affection qu'autrefois vous m'aviez promise et de me donner, par vos lettres, des nouvelles de votre prospérité.

felicem dexteram humilitati meæ et prospera mecum vestra dividite. Domine mi, salutationis obsequia præsentans quæso, ut si rerum dominus apud Ravennam feliciter commorabitur indicetis, quatenus sine ambiguo præcepta vestra perficiam.

XXVIII

ENNODIUS GUDILEVO

Solent quibus felicitas et potentia Deo ordinante conceditur humiles consolari officio litterarum et prospera sua paginarum promulgatione partiri. Ego multo tempore ut his sublevarer muniis expectavi, sed cessantibus vobis necessarium credidi non tacere, ut quod amor non exigit juxta evangelicam lectionem mereatur inportunitas. Domine mi, salutationem plenissiman dicens quæso, ut me antiquum cultorem vestrum illo foveatis quo olim promisistis affectu et prospera vestra paginarum me faciatis directione cognoscere.

LETTRE XXIX

ENNODIUS A FAUSTUS

Billet d'introduction auprès de Faustus délivré à Sabinus, personnage d'un haut rang qui se rend à Rome.

J'aurais pu me dispenser de vous écrire, et charger Sabinus, sublime personnage de toute honnêteté qui se rend à Rome, de vous dire fidèlement tout ce que je puis avoir à consigner dans une lettre, mais mon extrême sollicitude m'oblige à user des deux moyens de correspondre avec vous, afin que le porteur trouve dans la lettre qu'il doit vous remettre, une entrée en matière naturelle. Il me suffit donc de ces trois mots ; je reviens à l'objet principal de nos lettres. Ma santé corporelle est excellente et je prie Dieu que la nouvelle de votre prospérité vienne relever l'état moral de mon âme.

XXIX

ENNODIUS FAUSTO

Quamvis sublimi viro et omni integritate prædito Sabino Romam properante tute paginarum officia commisissem, ut resignanda per litteras fidelis relator adsereret, attamen sollicitudini meæ debui duplicibus magnitudinem vestram indiciis informare, ut perlator ex litteris securus principium narrationis adsumat. Hæc scripto degustata sufficiant : ad illud revertor, propter quod epistolæ destinantur. Valere me corpore nuntio Deo supplicans, ut statum animæ de vestra faciat prosperitate reparari.

LETTRE XXX

ENNODIUS A FAUSTUS

Il adjure Faustus de lui écrire pour dissiper la tristesse qui l'accable, malgré ses grandes occupations.

Ma langue se trouve impuissante à exprimer la peine infinie que j'éprouve de ce que les porteurs des pièces relatives à l'affaire ont été expédiés en Ligurie sans une lettre de vous. Je ne puis croire cependant que vous ayez ignoré leur voyage, car à la manière dont est exposée la demande, j'ai deviné l'intervention de votre Grandeur: il est facile, en effet, d'après les dispositions, de reconnaître celui qui les a prises. Ce manque de lettres, seul adoucissement aux tristesses qui m'accablent, malgré mes pressantes occupations, et que vous me refusez, est un mal qui me consume. J'en reviens à l'objet des mes vœux. Portez-vous bien, mes chers seigneurs, et faites-moi part en de fréquentes lettres, des faveurs que le ciel vous ménage. Car vos œuvres vous ont mérité de jouir dans la joie, au temps du repos, de la riche moisson que vous avez semée dans les labeurs de la vertu.

XXX

ENNODIUS FAUSTO

Non potest doloris magnitudinem eloqui oris infantia, qui mihi de illa re contigit, quod harum perlatoribus ad Liguriam destinatis ab scriptione temperastis, quorum commeationem vos ignorasse non credidi, et præsentiam magnitudinis vestræ a petitionis qualitate deprehendi : datur enim inveniri a dispositis tractatorem. Me tamen urunt epistolarum feriæ, quas ad levamen mæroris mei etiam occupatissimi reppulistis. Nunc ad vota redeo. Valete, mi domini, et cælestem circa vos gratiam multiplici resignate conloquio. Partum est enim actibus vestris quietis tempore de ea quæ in laboribus sata est innocentiæ messe gaudere.

LETTRE XXXI

ENNODIUS AU SEIGNEUR PAPE

Billet joint à la lettre d'un évêque au pape.

Votre Béatitude toujours vigilante, exerce sa sollicitude sur tous ses serviteurs, en quelque lieu qu'ils se trouvent, aussi bien que si tous étaient en sa présence et tandis que, sans aucune relâche, elle accorde à ceux qui en sont l'objet la faveur de sa bienveillance, elle invite les autres à y prendre part. C'est qu'en effet la plupart se laissent séduire à la vue de ce que rapporte le travail d'autrui, et l'on apprend à s'employer au service de quelqu'un lorsque l'on a sous les yeux les récompenses réservées à son labeur et à sa fidélité. Et plut à Dieu que l'événement répondit à mes vœux et qu'il me fut donné de réaliser pour la religion tout ce que je sais désirer ! Monseigneur, en vous offrant l'humble témoignage de mon dévouement, je me contente, pour dire beaucoup, de peu de mots ; je laisse au seigneur évêque votre frère le soin de vous exposer dans ses lettres ce qu'il pense de l'affaire dont vous l'aviez chargé.

XXXI

DOMNO PAPÆ ENNODIUS

Pervigil beatitudinis vestræ cura quasi coram positos in quocumque loci sint obsequentes adtendit et sine ullis feriis, dum gratiæ suffragium præstat expertis, invitat extraneos. Etenim plures ex spectaculo fructus capiuntur laboris alieni, quia discit operam navare in cujus oculis redduntur præmia sudoris et fidei. Atque utinam par votis esset effectus et quod didici pro religione cupere daretur implere ! Domine mi, famulatus mei humilitatem exhibens parca in maximis elocutione contentus quid domnus episcopus frater vester super directa legatione senserit patefaciendum præfati litteris derelinquo.

LETTRE XXXII

ENNODIUS A AVIÉNUS

Ennodius malade, accablé de chagrin et d'ennui, n'attend de soulagement que d'une lettre d'Aviénus.

Toujours, entre amis, le commerce de lettres a de grands charmes. De ces échanges, lors même qu'on y userait d'une brièveté Spartiate, naissent au cœur des joies prolongées, remède efficace aux maux que cause l'absence et particulièrement cher à ceux que tourmente l'inquiétude. Malgré tout, l'esprit mal assuré de la prospérité de ceux dont son bonheur dépend, est constamment agité et ne respire que grâce à ce remède : le refuser à ceux qui souffrent dans l'anxiétié parce que l'on demeure soi-même insensible à toute incertitude, c'est montrer qu'on ignore ce que c'est qu'aimer.

Longtemps mon esprit trouva dans les entretiens que lui adressait par écrit votre Grandeur, un aliment délicieux, bien propre à le combler de joie. Aujourd'hui que j'en suis privé, ce n'est plus seulement pour moi la tristesse, c'est la mort. Je n'exagère point, car ces lettres qui répondaient si bien à mon affection, avaient le don de m'apporter la santé : n'est-ce pas fouler aux pieds toutes les lois de l'amitié que de me refuser des paroles qui peuvent me guérir ?

XXXII

ENNODIUS AVIENO

Cum semper sint litterarum inter amantes jucunda commercia et ex his muniis, etiam si Spartana adhibeatur brevitas, gaudia prolixa nascantur sintque hujusmodi officia remedio absentibus, votiva sollicitis, attamen æger animus super eorum de quibus pendet prosperitate jactatur et hac tantum curatione respirat, quam cum negat anxiis is, qui nullo labascit incerto, resignat se diligentia non teneri. Paverunt diu animum meum a magnitudine vestra destinata colloquia et hilaritati congrua pabula præstiterunt. Quorum nunc abstinentia non adfert tristitiam, sed cogit ad exitium. Potuit enim saluti opem tribuere quod ante militavi affectui : abjurata est caritatis religio,

Vous savez maintenant quel effet résulte de votre silence ; à vous d'y remédier : il n'y a qu'un moyen, si au moins je ne suis pas tout à fait oublié de vous, c'est de m'écrire.

Mon cher Seigneur, je vous adresse mes salutations les plus cordiales et je prie Dieu que dans les ardeurs qui me consument, il m'accorde quelque faveur céleste, et que pour adoucir l'amertume de mes chagrins, il vous inspire de m'écrire des choses dont la nouvelle m'apporte un peu de joie.

LETTRE XXXIII

ENNODIUS A HORMISDAS ET DIOSCORE

Il presse les deux archidiacres de l'Eglise romaine d'obtenir le remboursement à son évêque de Milan des sommes prêtées au pape sous sa caution. III, 10 ; IV, 11 ; VI, 16.

Je sais qu'une conscience religieuse estime comme un grand profit l'occasion de s'employer au service de quelqu'un, surtout lorsqu'il s'agit de gens que l'on sait avoir donné des preuves de dévotion. Aussi, quoique la considération que je vous porte soit pour moi le motif premier de vous écrire et que l'exposé de mes intérêts ne doive venir qu'après le témoignage de mon affection, on ne peut cependant empêcher un esprit en proie à l'inquiétude de songer aux affaires plutôt

quando profutura meæ valitudini verba denegantur. Agnovistis quid fecerunt silentia vestra, quibus emendatione succurrite : nam apud vos si mei non dominatur oblivio, scriptione mutantur. Domine mi, salutem largissiman referens Deum deprecor, ut æstibus meis superni dispensatio favoris occurat et in sotacio mærorum meorum illa a vobis indicari faciat, quæ delectet agnosci.

XXXIII

ENNODIUS HORSMIDÆ ET DIOSCORO

Scio conscientiam religiosam grande æstimare compendium, si præstandi nascatur occasio, his maxime quos devotos extitisse meminerunt. Ergo quamvis prima reverentiæ vestræ causa sit scripta mittendi et utilitatis adlegatio sit subjcienda diligentiæ, attamen

qu'à l'amitié. Votre fraternité n'a pas oublié la promesse faite par le seigneur pape de rembourser les sommes que mon évêque avança pour son compte à Ravenne sous ma caution. Or voici que ce prélat m'accorde à peine le temps de vous envoyer un exprès et prétend que satisfaction lui soit faite de mes propres deniers. Puisque la somme exigée n'est pas grande, et que d'autre part, ce sera m'obliger infiniment que de me soustraire à une disgrâce, en apparence fort juste, obtenez ce remboursement. Dieu vous en tiendra bon compte. Je le prie, mes Seigneurs, tout en vous adressant mes salutations les plus cordiales, qu'il daigne vous inspirer ce qui peut me tirer d'affaire. Quant à moi, j'ai pourvu au mieux de mes intérêts en vous adressant, avec l'exposé des ennuis qui fait l'objet de ma lettre, un porteur de toute confiance pour recevoir de vous, et m'apporter sans y toucher, ce que vous daignerez lui confier.

anxius animus sæpe necessaria præponit affectui. Retinet fraternitas vestra domnum papam de expensa, quam episcopus meus apud Ravennam pro ejus utilitate me spondente fecerat, restitutionem fuisse pollicitum. Sed actum est, ut vix ád vos dirigendi præstaret indutias, et de mea sibi satisfaciendum esse substantia protestatur. Nunc quia grandis summa non est quæ reposcitur et summun est beneficium me ab ingratitudine ejus, quæ videtur justa, subtrahere, ordinate quod vobis retributio superna compenset. Domini mi, salutem abundantissimam reddens Deum quæso, qui animis vestris quod me sublevare possit inspiret. Ego autem adfui partibus mèis, qui cum contestatione mæroris per paginas indicati direxi fidelissimum perlatorem, qui nobis perferenda sine inminutione suscipiat.

LETTRE XXXIV

ENNODIUS A FAUSTUS ALBUS

Il lui dépêche un exprès pour avoir de ses nouvelles. Allusion aux troubles qui marquèrent à Rome le schisme de Laurent.

Par son long silence, votre Grandeur montre assez que je suis oublié et puisqu'elle me refuse le tribut de ses lettres c'est qu'elle a perdu le souvenir de son fidèle ami ; malgré tout la divine Providence ne permet pas que le bonheur qui vous arrive me soit caché, et par diverses indications elle m'a fait connaître vos heureux succès. Mais ce qui vous touche me tient si fortement au cœur que je vous expédie un porteur spécial chargé de vous voir en personne et de me rapporter ce dont il aura été le témoin. Croyez, Seigneur, que je vous suis très étroitement attaché, et que mon cœur n'a pas un instant de repos dans l'ardent désir que j'ai de vous voir. Il faut pour cela que, la paix rétablie dans l'église de Rome, une occasion se présente de vous rencontrer.

Mon cher Seigneur, en adressant à votre révérence mes salutations les plus profondes je vous prie d'accueillir avec bienveillance les paroles de mon porteur et de vouloir bien l'instruire de ce qui touche à votre bonheur comme de ce qui

XXXIV

ENNODIUS FAUSTO ALBO

Quamvis magnitudo vestra per longum silentium oblivionem mei fuerit contestata et dum ab epistolaribus muniis temperat, memoriam obsequentis abjecerit, attamen providentia cælestis desideriis meis prospera vestra non patitur occultari et variis indiciis successum circa vos resignat optatum. Nunc tamen animus meus usque ad hoc devinctione productus est, ut proprium ad vos dirigerem perlatorem, qui vivis pastus aspectibus bona ad me manifesta perducat. Credite, domini, magna me vobis esse obligatione contrictum nec ullas pectori meo ferias dari, quibus visionem vestram non plena intentione disquiram. Superest, ut reducta in ecclesia Romana concordia occurrendi vobis contingat occasio. Domine mi, salutationem reverentiæ vestræ plenissimam dicens deprecor, ut suggestionem portitoris

intéresse toute votre maison pour qu'il puisse me rapporter votre entretien.

LETTRE XXXV

ENNODIUS A DOMINICA

Il écrit à sa cousine pour se consoler et se recommander à ses prières et à celles d'autres personnes de sa maison, ses filles sans doute.

Au milieu des soucis et des ennuis auxquels, pour l'expiation de mes péchés, je me trouve en butte, j'ai cherché un secours exceptionnel ; c'est de vous écrire, mes chères dames, dans l'espoir que par vos prières tout me serait propice, mes noirs soucis se dissiperaient et je retrouverais le calme et la joie. La première cause de ma tristesse n'est autre d'ailleurs que cet éloignement où vous vivez et qui me permet à peine d'avoir de vos bonnes nouvelles ; c'est la source de tous mes maux.

Prêtez-moi donc, je vous en supplie, le secours de vos prières et que les suffrages des saints procurent à mon esprit malade un remède salutaire. Ma chère dame, en vous rendant le devoir de mes salutations, je vous prie et, au nom de Dieu que vous honorez, je vous conjure de me recommander au

hominis mei grato suscipiatis auditu et de felicitate vestra vel totius domus statu recurrenti nos instruatis alloquio.

XXXV

ENNODIUS DOMINÆ

Inter curas et molestias, quibus pro peccatorum fasce subicior, elegi singulare subsidium, ut ad vos domnas meas litteras destinarem, quarum precibus omnia mihi secunda contingerent et ad serena lætitiæ depositis angustiarum nubibus reformarer. Prima enim mæroris causa est, quod prospera vestra, dum in longinquo degitis, vix datur agnosci, ex qua nascitur circa personam meam omnis adversitas. Adeste ergo supplici precibus vestris, ut per sanctorum Dei suffragia ægro animo medela tribuatur. Domina mi, servitium salutationis inpendens deprecor et per Deum vos, quem colitis, obtestor,

Seigneur par des supplications et des larmes continuelles qui font violence au royaume des cieux. J'attache à cette faveur un prix inestimable ; il n'est rien au monde que je lui préfère.

LETTRE XXXVI

ENNODIUS AU PRÊTRE ARDÉODAT

Il se recommande instamment à ses saintes prières et le salue en Jésus-Christ.

La divine Providence ne refuse jamais d'accéder aux pieux désirs ; elle se hâte de nous accorder ce que nous souhaitons avec de sincères sentiments de piété. Or comme je désirais solliciter par lettre les suffrages de vos prières, mes vœux ont fait surgir un porteur domestique. Mon écriture sera donc là comme un aiguillon pour vous exciter à prier pour l'âme de votre client, car la voix du docteur des nations nous crie : *Priez les uns pour les autres*. Il n'est rien en effet qu'un ami de Dieu ne puisse obtenir, même pour les pécheurs. Efforcez-vous donc de me procurer ces secours spirituels promis depuis longtemps et, par vos larmes, méritez-moi des joies. Que je

ut continuis me postulationibus et lacrimis, quibus regnum cæleste vim patitur, domino commendetis, quia hoc munus speciale conputo et omnibus commodis antepono (*a*).

XXXVI

ENNODIUS ADEODATO PRESBYTERO

Calestis dispensatio religiosis desideriis numquam negat effectum : nam quod pie cupimus maturo præstat studio. Desideranti enim mihi per litteras orationum vestrarum postulare suffragia perlatorem domesticum vota pepererunt, ut stimulo scriptionis admoniti pro suscepti anima supplicetis, quia doctor gentium clamat : *orate pro invicem* (*b*). Nihil enim est quod Deum diligens etiam pro delinquentibus optinere non possit. Laborate ergo promissis dudum patrociniis et gaudia mihi per lacrimas comparate : veniat ad me fructus inno-

a. Cf. Matth. XI. 12.

b. Iac. 5, 16.

bénéficie des fruits de l'innocence, puisque je suis sans mérites.

Voilà ce que j'ai eu la présomption de rappeler au saint de Dieu. Je craindrais de prolonger davantage cet entretien ; lorsqu'une chose est nécessaire, il faut la demander en peu de mots. Et maintenant, mes chers seigneurs, adieu en Jésus-Christ; que je reconnaisse à ses heureux effets le bienfait de votre intercession.

LETTRE XXXVII

ENNODIUS A JEAN

Sollicitations pour obtenir des lettres.

C'est donc une erreur de croire que l'amour réponde à l'affection, qu'il y ait entre les âmes des communications muettes, que les sentiments intimes se trahissent par les sens, et que si nous donnons, nous avons droit à recevoir dans une juste mesure ? Les antres des montagnes renvoient l'écho des voix et les êtres muets mêmes répondent à ceux qui leur parlent : Mais ta Grandeur, en mépris de ma personne, trouve bon de répondre à mes lettres par le silence et, par sa persistance à ne pas écrire, d'étouffer mon opiniâtre bavardage. C'est fouler

centiæ miritis ignoratus. Hæc sunt, de quibus sanctum Dei admonere præsumpsi. Timeo enim facere prolixa conloquia, quia res necessaria strictis est postulanda sermonibus. Nunc in Christo valete, mi domini, et sentire me deprecationis vestræ munera prosperis indicate.

XXXVII

ENNODIUS JOHANNI

Ergo falso creditur amorem reddi diligentiœ et tacitis animas se interrogare colloquiis, fidem mentium sensus adserere, ut quod inpendimus vicaria nobis relatione debeatur ? Vocem montium secreta restituunt et in obsequio humanitatis muta fabulantur : sed magnitudinem tuam in contemptu mei contigit silentium pro scriptione redhibere et in astipulatione artificis genii temperando a paginis pertinaciam garrulitatis obprimere naturæ lege calcata. Facessat a

aux pieds la loi de la nature. Dieu me garde de tomber dans un défaut que je déplore et d'atténuer des fautes en les imitant. De nouveau je te provoque à rompre ce silence obstiné ; je te poursuis de mes invectives multipliées, car je n'ai pas oublié tes promesses d'amitié. En t'offrant mes salutations les plus affectueuses, je t'en supplie, mon cher Seigneur, qu'au moins mon importunité m'obtienne la faveur qui m'est due, d'autant que mes longues lettres donnent à tes propres désirs toute satisfaction.

LETTRE XXXVIII

ENNODIUS A FIRMINA

Firmina est une de ces illustres matrones qui font le plus bel ornement du cercle d'amis d'Ennodius. Cette lettre est la seule à Firmina qui nous ait été conservée. Ailleurs Ennodius donne à cette grande dame le titre d'Illustre, peut-être parce que son mari le portait officiellement. Il lui adresse deux épigrammes qui sont deux bijoux littéraires, l'une sur son collier (II, Carm. 46), *l'autre sur son anneau* (II Carm. 98). *Le collier, appelé Murène (2), du nom du poisson, était excessivement fin et léger. « Ce n'est plus de l'or, c'est un souffle qui voltige, insaisissable ; le métal travaillé touche à peine aux blanches épaules ; il a pour ainsi dire laissé tout son poids dans la fournaise. » A propos de l'anneau, Ennodius se joue à en décrire les divers usages : c'est un sceau toujours garant de la vérité ; c'est l'attache qui retient le molosse et permet au lièvre d'échapper à sa dent sans prendre la fuite ; passé au doigt et montré aux ours farouches, il les charme et fait tomber leur fureur ; porté à la main, il adoucit la colère du lion ; il est le signe distinctif qui fait reconnaître la maîtresse ; cette maîtresse qui charme les fauves et nourrit la foule des indigents.*

Lorsque une chose vivement désirée nous arrive tout à coup,

moribus meis sequi quod admissum doleo et sublevare culpas imitando. Ecce iterum appello linguæ ferias foventem et in longioribus persequor, habens promissæ caritatis memoriam. Domine, ut supra salutationem largissimam offerens quæso, ut debitum gratiæ vel nunc exigat inportunitas, dum providetur, quatenus ardorem desiderii prolixis satietis alloquiis.

XXXVIII

ENNODIUS FIRMINÆ

Quotiens votiva res repente contigerit, pretium de ispsa temporis

cette soudaineté même lui donne un prix nouveau. Ainsi c'est le propre des faveurs célestes d'être accordées d'une façon tout à fait subite, pour que la longueur de l'attente ne diminue pas le plaisir qu'apporte la bonté du donateur. Quel est l'homme, en effet, qui voyant lui arriver tout à coup ce qu'il désire le plus ardemment, n'en éprouve pas pour cet heureux évènement un sentiment plus vif d'admiration ? C'est ainsi que les lettres de votre Grandeur, dont j'étais si avide, me sont arrivées sur le moment de mon départ. Je me désolais, je l'avoue, et j'avais une peine extrême de ne pas trouver un porteur pour vous adresser mes hommages et d'être obligé de partir sans nouvelles de votre état. Et voici qu'une bonne fortune me met en main ces deux choses : j'ai reçu les nouvelles que je désirais et dans le même temps je vous fais savoir que je suis de retour des Alpes Cottiennes et sur le point de partir pour Ravenne. Priez pour qu'au milieu des nombreux ennuis où me jettent les affaires que j'ai sur les bras, j'obtienne des célestes bénédictions la patience dont j'ai besoin. Quant à moi, pénétré de l'éclat de vos mérites et du prix de votre bienveillance, je proteste qu'il serait plus facile aux fleuves de remonter vers leurs sources, aux poissons de quitter les eaux pour s'élever dans les airs, qu'à ma mémoire de laisser s'effacer de pareils

brevitate sortitur. Cœlestis enim ut crescat beneficii genius, subitum facit esse quod tribuit, ne devenustet sperantum prolixistas misericordiam largitoris. Quis enim affectum desiderii repente suscipiens non avidius impetrata veneretur ? Sic litteras magnitudinis vestræ sitiens tempore profectionis accepi. Dolebam fateor et vehementer angebar, dum nec obsequiorum meorum perlator existeret nec sospitatis vestræ digressurus bona cognoscerem. Ecce utrumque frons bona concessit : accepi pariter indicia optata quæ refero et uno eodemque tempore regressum me de Alpibus Cottiis et Ravennate significo iter adrepturum. Orate ut variis laborum jactato incommodis patientiam supernæ benedictionis munus infundat. Me autem quod ad custodiam gratiæ culminis vestri splendor hortatur, facilius credo cursus fluminum in diversa revocari et relictis fluentorum alimoniis æther vacuum pisces expetere (*a*), quam tantorum me inmemorem delicta

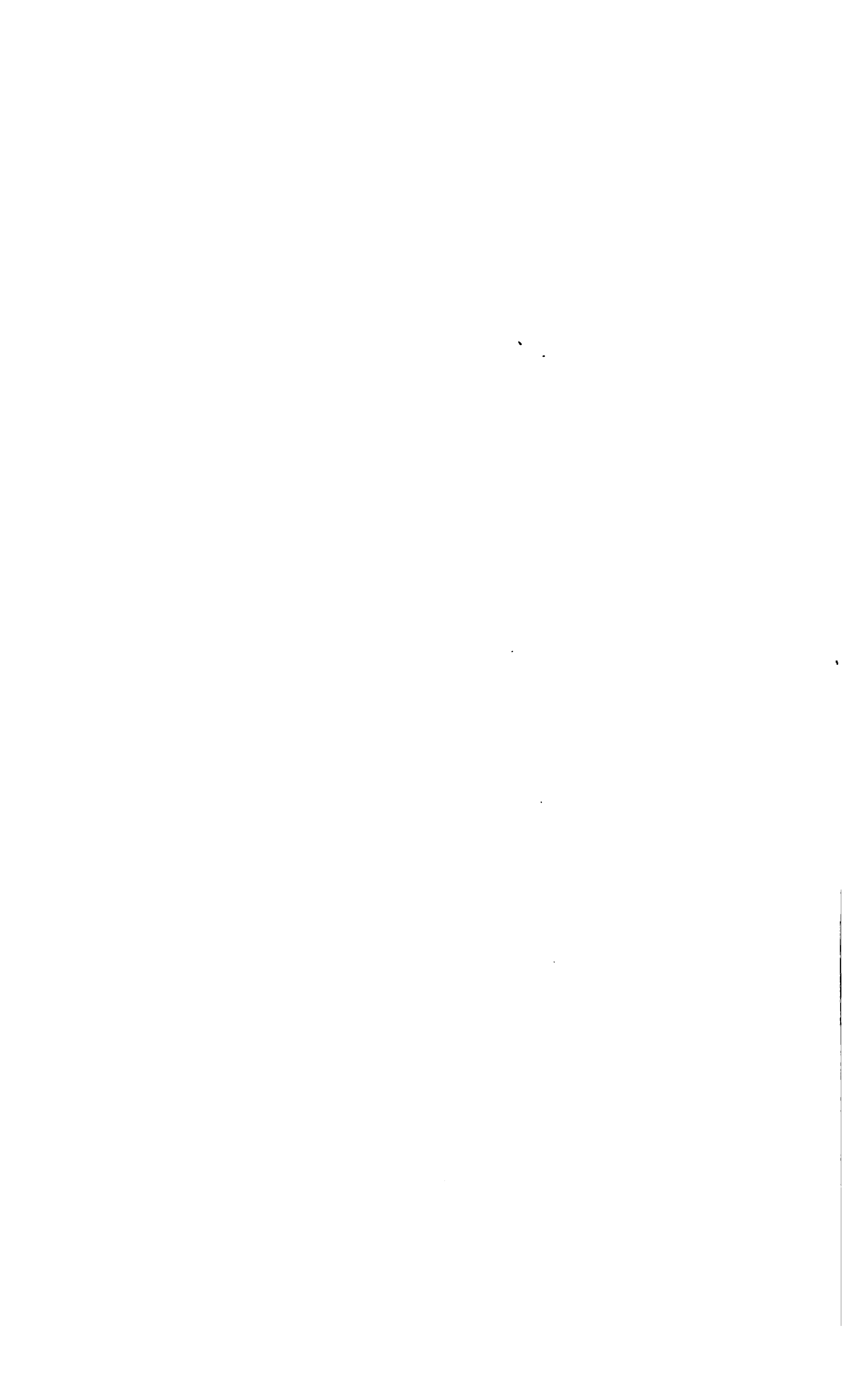
a. Cf. Virg. Ecl. I. 59.

souvenirs. Au reste, adieu, ma chère dame, et ne cessez d'adresser au Rédempteur vos supplications pour l'humble personne de votre client.

restituant. Quod superest, valete, mi domina, et redemptori nostro pro persona suscepti incessabiliter supplicate.

NOTES DU LIVRE SIXIÈME

1. Le roi Théodoric (?)
2. Sur ce genre de collier, voir Hieron. ad Marcellam. Ep. 15.



LIVRE SEPTIÈME

LETTRE I

ENNODIUS A JULIEN

Julien Comte du Patrimoine (introduction, P.65) a chargé Ennodius d'instruire et de juger un différend qui relevait de son administration. Exactions des fonctionnaires qui géraient en province les revenus de la couronne. Abus du droit d'entrée en fonction. Fermiers royaux (Cf. cass. v, *var.* 39) ; *chartiers* (*Cod. just.*, lib. xii, tit. 41).

Selon les ordres de votre Grandeur, nous avons rempli la mission dont vous nous aviez chargé. Nous n'avons fait en cela que notre devoir, car c'est servir l'équité que de se prêter aux desseins d'un homme juste. La nature même des affaires qu'un ami de la vérité donne commission d'instruire, arme d'une puissante garantie l'esprit d'un juge intègre. Pour vous aimer il nous eut suffi de l'estime que nous inspire votre Grandeur, si notre propre attrait ne nous y eut incliné.

Donc en l'affaire qui se discute entre Bauton, fermier de la maison du roi, et l'archiviste Epiphane, nous demeurions in-

LIBER SEPTIMUS

I

ENNODIUS JULIANO

Præceptis magnitudinis vestræ ministerium debitionis exsolvimus, quia fit æquitati proximus qui justi viri monitis obsecundat. Negotiorum qualitas, quæ ab amico veritatis agnoscenda committitur, cautione instruit animum cognitoris integri. Adfectionem infudisset nobis magnitudinis vestræ [illegible], si studia non deessent. In negotio igitur, quod inter Bautonem regiæ domus conductorem et Epiphanium cartarium vertitur, dum anceps in disceptatione nostra eventus

certain dans la difficulté où nous étions d'établir une décision, car les parties se heurtaient de leurs prétentions réciproques : Bauton alléguait que s'il ne pouvait restituer au fisc les soixante quatre sous d'or de la recette publique qu'il avait reconnu, par un billet de sa main, devoir au trésor en reste sur la dernière taxe, c'était parce qu'il avait, par les mains du noble Projectus, fait tenir à Epiphane, à titre de faveur, à son entrée en fonction quarante sous (1) ; mais il n'en avait reçu en retour aucun service équivalent. Epiphane répliquait que s'il avait reçu quelque chose, c'était uniquement le salaire de son travail ; jamais Bauton ne lui avait rien avancé gratuitement ; que l'on prouvât le contraire et il féliciterait à jamais le témoin qu'on aurait produit. Nous avons pris le parti de citer le noble Projectus susnommé, et de lui faire déclarer, sous la foi du serment, quel genre de service Bauton attendait en retour de sa libéralité, et dire si ce service n'avait pas été rendu. Or la déposition de Projectus se trouva conforme aux revendications de Bauton. En conséquence, nous avons statué qu'Epiphane restituerait la somme perçue. Il appartient maintenant à votre Eminence, si elle le trouve bon, de confirmer notre décision.

nutaret et alterna se partes intentione conliderent, adserente Bautone se sexaginta et quatuor solidos publicos, quos de reliqua indictionis illius emisso chirographo fuerat debere confessus. Idcirco non posse restituere, quia per manus sublimis viri Projecti quadraginta solidos Epiphanio suffragii nomine contulisset, pro quibus nullum benificium secutum fuisse doceretur, et replicaret ipse Epiphanius, se si quid accepisset, labore meruisse nec frustra sibi a Bautone quicquam fuisse conlatum vel prolati testis fidem landibus incessanter adtolleret : statuimus ut sub jurejurando mihi nominatus superius vir nobilis Projectus et sperati genus declararet beneficii et effectum, si ita esset, adseret non secutum : quod cum fuisset inpletum, Epiphanius acceptam pecuniæ refunderet quantitatem. Nunc in potestate est culminis vestri decisionem nostram, si placet, autoritate fulcire.

LETTRE II

ENNODIUS A FAUSTUS

Ennodius avait joui de la présence de Faustus en Ligurie et, sans doute aussi de celle de toute sa maison, comme le fait supposer la lettre suivante à Aviénus. Un mal aux yeux qui le rend presque aveugle (VII, 4) *le fait beaucoup souffrir et le plonge dans une profonde tristesse dont seules les lettres de ses amis peuvent le tirer.*

O combien le poids du chagrin s'aggrave de l'interruption de nos maux lorsque, comme pour nous faire endurer des tourments plus raffinés, l'adversité fait place un instant à de trompeuses apparences de bonheur. Qui donc jamais se sentit d'autant plus accablé de son malheur qu'il le voyait interrompu. Ah ! Qu'une longue habitude m'avait bien formé à souffrir de votre absence, à tel point que je m'étais fait à ne plus même désirer ce que je n'avais pas le bonheur de posséder ! Et voilà que de nouveau mes souffrances se ravivent et que j'éprouve le déchirement de mes anciennes douleurs : la cicatrice à peine fermée, se rouvre sous le coup d'une blessure encore plus cruelle. A votre départ je vous avais prié en grâce de suppléer par vos lettres à ces conversations qui faisaient ici mon bonheur et dont j'allais être privé. Vain espoir, hélas ! je n'ai pas mérité

II

ENNODIUS FAUSTO

Quantum ad fascem mæroris adjungit interrupta tribulatio, quando ut acrius urat adversitas, prosperorum mutatione blanditur ! Ad cujus umquam onus accessit, quod continuatæ sarcinam calamitatis abjecit ? Quam bene me ad patientiam absentiæ vestræ longus temporum usus aptaverat, dum hoc, quod felicitas non habebat, didicerant nec vota præsumere ! Ecce iterum de inveteratis doloribus passio novella me lacerat, et obductam cicatricem rescindit ictus acutior. Imploraveram a discedente misericordiam, ut quod de præsenti confabulatione perdebam, litteris pensaretur, nec hanc frugem omnibus desideriis jejunus emerui. Ego consuetudinis meæ non neglegens inter lacrimas scripta concinno, quibus de adflictione mea credidi nil potius indicandum, inlustris viri domni Pamfroni

cette faveur. Quant à moi, fidèle à ma coutume, j'écris au milieu des larmes. C'est assez vous entretenir ainsi de mon affliction puisque l'illustre seigneur Panfronius vous donnera de vive voix de mes nouvelles.

Et maintenant, cher seigneur, daigner agréez les humbles hommages de votre serviteur et portez aux angoisses de son âme le remède accoutumé.

LETTRE III

ENNODIUS A AVIÉNUS

Aviénus, selon toute apparence, avait accompagné son père Faustus en Ligurie (VII, 2). *Ennodius rappelle à son ami les promesses d'écrire échangées à son départ.*

Je pourrais à bon droit rappeller à votre Grandeur les prières que je vous adressai au moment de votre départ, mais je ne veux pas faire cette injure à votre mémoire, car adresser à un ami des reproches au sujet de promesses récentes, n'est-ce pas lui reprocher un oubli fâcheux qu'un honnête homme ne doit pas se permettre. C'est en effet le propre de l'amitié de porter ceux qu'elle unit à se procurer mutuellement ce qui fait l'objet de leurs désirs et, comme aliment de leur affection, de s'employer activement à hâter la réalisation de leurs vœux réciproques. Si vous voulez bien considérer ce que réclame

relatione contentus. Nunc, mi domine, obsequia famuli vestri dignanter accipite et animæ in angustiis constitutæ remedia consueta præstate.

III

ENNODIUS AVIENO

Quibus magnitudinem tuam discedentem precibus inploravi, merito retexerem, nisi memoriæ vestræ inrogare contumelias evitarem. Nam qui amantem de his, quæ recens sunt acta, convenerit, fugiendam bonis oblivionem importunus opponit, cum hoc sit peculiare conjunctis, ut sub quadam præscientia mutuo sibi cupita sufficiant et ad substantiam caritatis efficaci dispensatione quod votis poscendum est effectu seniore concilient. Cœlestis dispensatio facienda

l'amitié, vous avez reçu du ciel tout ce qu'il faut pour y répondre. A tout cela s'ajoute que sur le moment de votre départ vous avez, en multipliant vos promesses, adouci le cuisant chagrin dont mon âme était consumée : vous disiez alors que vous ne manqueriez pas de me ménager l'aliment de vos lettres, à moi qui suis privé de l'usage de mes yeux. Or voici que votre promesse demeure sans effet et que moi-même, séduit par de vaines espérances, je me consume en regrets superflus. La confiance que j'avais de recevoir un prompt remède m'a fait plus difficilement supporter mes maux. Maintenant, mon cher seigneur, agréez l'hommage de mes salutations, et puisque je vous ai fait connaître le mal dont souffre mon esprit, empressez-vous de me procurer la guérison : il suffit pour cela que vos lettres si désirées m'apportent des nouvelles de l'état de votre santé et de la faveur dont vous jouissez à la cour.

LETTRE IV

ENNODIUS A AGNELLUS

Tendres plaintes d'ami.

D'ordinaire les lettres servent à échanger des témoignages d'affection. Aujourd'hui ma peine requiert leur concours pour

suggerit, si quid amor optat inquiras. His jungitur quod æstuanti animæ, dum iter adriperes, multus in promissionibus subvenisti dicendo sustentandum me esse paginis, qui propriæ lucis privarer absentia. Ecce et pollicitatio fide claudicat et spe inritatus ardesco. Egit veniens de remedii præsumptione fiducia, ut difficilius dura tolerentur. Sed nunc, mi domine, honorem salutationis accipiens, postquam apud vos quod male est animo declaravi, curatio properata subcurrat, ut qui salutis vestræ status est vel gratiæ principalis expectatis reseretur alloquiis.

IV

ENNODIUS AGNELLO

Semper famulantes diligentiæ paginas nunc in proditione sui dolor

se manifester et fait servir ces messagères de la joie à révéler l'injure. Elle ne peut accepter de cacher sous le voile d'une dissimulation polie les secrets du cœur, ni de donner le change par de faux compliments. Ce n'est point que j'ignore l'art de feindre, mais à Dieu ne plaise que j'en use et, en toute franchise, c'est à front découvert que je m'abouche avec mes amis.

Qu'est donc devenue cette liaison jurée entre nous au nom de Dieu, pour qu'à votre départ vous m'ayez laissé comme un inconnu, sans me saluer, et que je sois demeuré sans la possibilité de vous dire ce que j'avais de plus urgent à vous communiquer? Vous avez voulu, je crois, rendre tout à fait aveugle votre ami, déjà si malade de ses yeux, et vous ne m'avez pas permis de retrouver, dans la présence d'un ami, cette lumière du jour que mes yeux clos ne peuvent voir. Si c'est par négligence que tout cela s'est fait, vous laissez deviner quelle place j'occupe auprès de vous : c'est bien pis encore si je dois conclure que tout est à dessein.

Et maintenant, adieu, mon cher seigneur, et puisque mon cœur s'est ouvert à vous en toute sincérité, alors que l'innocence, mon origine, ma vocation, tout l'invite à ne pas passer outre, excitez-le à s'assurer une part meilleure encore de votre bienveillance.

exigit et gaudiorum ministras in vocem reserandæ traxit injuriæ nec contenta fuco dissimulationis urbanæ secreta pectoris aut taciturnitate vestivit aut in partem aliam transtulit blandimento. Novi quidem fabricata, sed fugio et simplicitate contentus cum amantibus serena animi fronte congredior. Ubi gentium fuit sub obtestatione Dei inter nos promissa devinctio, ut proficiscentes insalutatum me velut incognitum linqueretis nec potestatem remanens sortirer necessaria suggerendi ? Credo providistis, ut imbecillus oculis totum vobiscum lumen amitteret nec diem meum sub amici præsentia clausis orbibus intuerer. Hæc si per neglegentiam contigerunt, æstimationi relinquetis quem apud vos locum obtineam : ferenda sunt acerbius, si intelleguntur accessisse per studium. Nunc vale, mi domine, et animum meum quem in statione consistere suadet innocentia origo propositum, ad potiorem gratiæ partem, quia vobis sinceritate patuit, invitate.

LETTRE V

ENNODIUS A SÉNARIUS

Lettre d'amitié pour demander des nouvelles de Sénarius et de Faustus.

Il est vrai, monseigneur, que le souci de remplir avec la plus absolue fidélité vos hautes fonctions, vous absorbe tout entier; l'éclatante intégrité de vos mœurs vous fait prendre une telle part aux affaires publiques qu'il ne vous est plus loisible de goûter les douceurs du repos; je ne crois pas néanmoins que toutes ces obligations doivent à tel point l'emporter sur la religion de l'amitié que vous ne puissiez, avec l'aide de Dieu, sans manquer à ce que vous devez aux ordres du souverain, rendre à l'affection ce à quoi elle a droit. Vous savez très bieu ce qu'exige la cour, ce que demande l'amitié, et dans le même temps vous arrivez à satisfaire et le souverain et l'amour. L'intégrité de votre âme chrétienne, loin d'être divisée par ces divers devoirs qui la sollicitent, s'en trouve raffermie. Quant à moi je trouve à mes soucis un allègement dans ces soins qui entretiennent en nos rapports une habitude sacrée. Je les désire autant comme je souhaite que les faveurs de notre Dieu comblent les vœux de votre Grandeur.

Mon cher seigneur, en vous rendant les devoirs de mes salutations, j'ai l'espoir que j'aurai le plaisir de recevoir par vos

V

ENNODIUS SENARIO

Quamvis te dominum meum per intemeratæ documenta fidei principalis sibi cura conjungat et morum claritudo ita publicis rebus misceat, ut amabilis a te saporem quietis excludat, non credo tamen ita religionem amicitiæ posthaberi, ut non satisfaciens Deo adjuvante regnantis imperiis debita sua refundas affectui. Nostis quid poscat aula, quid gratia et uno eodemque tempore nec rerum deestis domino nec amori, quando Christianæ mentis integritas per has partes divisa solidatur. His ergo sollicitudinem meam credo relevari, quibus venerabilis consuetudo servatur studiis. Tantum est, ut Dei nostri solacïis magnitudo vestra adjuta gratuletur. Domine mi, salutationis obsequia

lettres des nouvelles de vous et de votre ami le seigneur Faustus. Je les attends avec impatience.

LETTRE VI

ENNODIUS A FLORUS ET DÉCORATUS

Florus est avocat à Rome, ainsi que son ami Décoratus. Ils avaient tous les deux quitté la Ligurie où habitait Ennodius (Sur Décoratus voir IV, 17*).*

J'ai permis jusqu'à présent à votre Grandeur de reprocher sous forme de spirituelle satire, aux Liguriens, de manquer de fidélité; étranger à la Ligurie par mon origine, je vous laissais dire, et d'ailleurs vous échappiez vous-mêmes à ce reproche par votre assiduité à tenir vos promesses. Mais aujourd'hui éloigné de vous, je me vois, par comble de disgrâce, totalement oublié, je crie bien haut que nul n'a le droit de blâmer ce qu'il pratique lui-même; le coupable ne peut sans rougir réprouver les excès d'autrui. Seuls les innocents ont droit de flétrir les vices : qui pourrait supporter d'entendre un censeur réprimer de ses paroles ce que lui-même n'évite pas ? L'Evangile prescrit *de faire et d'enseigner conformément à ses actes* pour être jugé digne de la grâce de Dieu. Votre éloquence ne tarit pas lors-

præsentans spero, ut de vestro vel amici vestri domni Fausti statu hilarem me fieri votivo litterarum contingat indicio.

VI

FLOSO ET DECORATO ENNODIUS

Permisi hactenus magnitudinem vestram mobilitatem Ligurum urbanæ fuco disputationis incessere, quia et me origo reddebat alienum et vos ab eorum culpis constantia promissa sejunxerat. Sed cum una sorte ab oculis vestris et mente discessi, præconis voce contestor neminem damnare posse quod sequitur nec salvo pudore sententiam excessibus dictare peccantem. Fas est liberos a reatu vitia detestari : quis æquo animo ferat monitorem quod verbis destruit actibus non vitare ? Evangelii sententia est *qui fecerit et docuerit sic* (*a*) dignum Dei gratia posse judicari. Vobis copiosus sermo est,

a. Matth. V, 19.

qu'il s'agit de relever l'aberration des autres et vous savez parler de leur négligence en termes exquis. Vous avez donc perdu le souvenir des larmes que votre double départ me fit verser? Voilà déjà combien de jours que, malgré le grand nombre des voyageurs, pas le moindre billet ne m'arrive ni de mon seigneur votre ami, ni de vous? En les imitant, vous justifiez les coupables; non point que les Liguriens aient pour cela renoncé à leurs habitudes d'infidélité, mais parce qu'ils trouvent ainsi des complices. Je vous supplie quand même, en vous adressant l'hommage de mes salutations, de tenir enfin compte de mes instances et, comme de bons amis, de me donner par vos lettres des nouvelles de votre prospérité et de celle de mon cher seigneur (2) qui vous porte une si vive affection.

LETTRE VII

ENNODIUS AU DIACRE HELPIDIUS

Bien que probablement non encore diacre, Ennodius avait déjà sérieusement embrassé la vie chrétienne. Cette lettre donnerait à entendre qu'Helpidius avait contribué personnellement à cette conversion par l'attrait de son talent et l'empire de sa douceur.

La parfaite charité n'est point entamée par suite de l'absence

quotiens error arguitur, et sub conversationis neglegentia puritas amplectenda verborum. Perdidistis lacrimarum mearum memoriam, quam discedentibus gemini doloris ictus effudit. Ecce quanti dies sunt, in quibus sub tanta frequentia commeantum nulla neque domini mei amici vestri neque vestra, quæ de illo rem voti indicent, scripta suscipio. Absolvistis imitatione culpabiles, non quod Liguribus evenerit propositum, quantum vos dicitis, infidelitatis amittere, sed quod eos contigerit invenisse in his quæ sunt vitanda consortes. Rogo tamen servitio salutationis exhibito, ut tandem aliquando tamquam boni domini precum mearum memores prosperitatem vestram vel domni mei amatoris vestri reseretis muniis litterarum.

VII

ENNODIUS HELPIDIO DIACONO

Perfecta caritas corporalis absentiæ damna non patitur nec animo-

corporelle, et la séparation qu'impose l'éloignement ne porte aucune atteinte à la sereine union des cœurs. Ceux dont les âmes sont unies par le Christ dans la charité, ne peuvent être séparés par les distances. Plein de cette confiance et assuré de vos sentiments, je vous parle, ami, comme si je vous tenais pressé dans mes bras. Ne négligez pas, seigneur Helpidius, celui que, grâce à Dieu, vous avez relevé. Que le monde se garde ses faux airs et qu'il appelle prudence sa coupable habileté à en imposer : vous, à cette douceur dont j'ai fait l'expérience, ne mêlez rien qui ne nous élève de plus en plus vers la parfaite charité.

Mon cher seigneur, en vous adressant comme par le passé mes salutations les plus profondes, je vous demande de me donner par de fréquentes lettres des nouvelles de votre prospérité et de celle de ceux qui vous aiment.

LETTRE VIII

ENNODIUS A EUPRÉPIE

Il lui reproche d'écrire dans un langage trop négligé et témoigne en avoir beaucoup de peine. VI, 3.

O comme l'habitude de votre absence avait heureusement préparé mon esprit à supporter l'isolement, tandis que votre

rum serena conjunctio itinerum sequestratione mulcatur : quorum animæ Christo in caritatem sociante conveniunt nulla possunt separari interjectione terrarum. Hac ego spe vel securitate de conscientia vestra securus amantem mei adloquor tamquam in amplexibus constitutum. Fove, domne Helpidi, quem Deo medio suscepisti. Habeat suas mundus astutias et urbanitatem fallendi prudentiam damnandus appellet : tu illi dulcedini, quam probavi nihil admisceas, nisi quod gradibus ad perfectæ caritatis nos bona perducat. Domine, ut supra salutationem plenissimam reddens quæso, ut prosperitatem vestram vel eorum, qui nos diligunt, frequentibus mihi indicetis alloquiis.

VIII

ENNODIUS EUPREPIÆ

Quam bene animum meum ad patientiam sequestrationis absentiæ

silence prolongé me forçait à oublier le charme de vos entretiens ! La cicatrice que le beaume de votre tendre affection avait formée, vient de se rouvrir. Je le confesse, vénérable sœur, vos lettres écrites dans un style beaucoup trop vulgaire, ont ravivé mes anciens ennuis. Voyez donc comme vous vous ingéniez à me faire souffrir : je ne puis obtenir de vous ni que votre présence comble mes désirs, ni que votre silence me laisse vous oublier. Celui dont le regard pénètre jusques au plus profond des cœurs, sait qu'à la lecture de votre écrit, mon âme n'a pu rester dans sa demeure corporelle, et que poussée par l'affection dont le charme l'enivre, elle s'est envolée auprès de vous. Elle habitait Arles, tandis que je demeurais enfermé dans les murs de Milan ; ma pensée libre prenait son essor pour aller jouir des douceurs de votre résidence alors que je restais prisonnier de mon corps en Italie. O si la richesse de langage pouvait suffire à exprimer tout ce que mon esprit aurait à publier, ou si les lois de la retenue n'interdisaient de dire tout ce que la langue pourrait exprimer ! C'est un amour bien mince que celui qui trouve son expression complète dans la parole ; c'est confesser une affection bien tiède que de ne pas rester à court de mots pour en témoigner.

Pour le reste, je prie Dieu de vous garder en bonne santé et si en m'écrivant vous fûtes trop ingénieuse à redoubler mon

vestræ usus aptaverat, dum prolixa silentia contemptum dulcedinis rerum suarum necessitate pariebant ! Rescissa est cicatrix, quæ ad medicinam pii amoris accesserat. Confiteor, soror venerabilis, ad antiquum me desiderium literræ tuæ nimis noto conditæ sapore revocarunt. Ecce vide qua mecum arte contendis, qui nec satietatem de præsentia tua nec oblivionem de silentio pateris subvenire. Scit mentium discussor altissimus lectione apicum tuorum animam meam inter penetralia sua non potuisse consistere et ad præsentiam tuam diligentiæ evolasse melle conpulsam. Habuit Arelatensis habitatio, cum Mediolanensibus muris includerer, et dum ad dulcem sedem libertas mentis excurreret, intra Italiam me corporis captivitas includebat. O si suppeteret sermonis abundantia ad ea quæ cupit animus exponenda aut illa, ad quæ lingua sufficit, non pudor eriperet ! Parvus amor est qui oris testimonio sufficienter aperitur : confessio est tepidæ caritatis, quotiens in ea non cedit eloquium. Quod restat, Deum precor, ut valeas et ad sublevandum mærorem meum, quem

chagrin, que du moins le plaisir de nous savoir l'un et l'autre en santé prospère me soit une consolation.

LETTRE IX

ENNODIUS A AVIÉNUS

Il est dans un état de tristesse extrême. C'est sans doute sous l'impression de ce profond chagrin (ou à son souvenir) qu'il écrivit l'hymne POUR LE TEMPS DE LA TRISTESSE. Carm. I, II.

Vous avez beau fuir la pompe littéraire, vous ne pouvez écrire sans qu'elle éclate; vous ne pouvez parler sans étaler toutes les richesses de l'art oratoire. C'est en vous l'œuvre de la nature, c'est aussi le fruit de lectures assidues, source du talent (3). Il y aurait bien de quoi me réjouir, mais il n'y a plus à mes peines de consolation, tant que j'ai devant les yeux l'affreux tableau des châtiments que j'ai mérités, et plus celui qui se trouve en un rang élevé en est indigne, plus son indignité est mise en évidence. Pourquoi, ô le plus illustre des hommes, vous efforcer de relever mon courage? De cette vie toute pleine de chagrins que pourrais-je ménager pour être en proie aux tribulations. J'estime comme une faveur du ciel de voir finir ces tourments, même avec la vie. Vous, cependant, je vous rends

scriptione tua nimis dædala arte geminasti, bono prosperitatis mutuæ reserveris.

IX

AVIENO ENNODIUS

Pompam quam in litteris fugitis optinetis, nec aliud est loqui vestrum nisi declamationum insignia custodire : hoc in vobis natura, hoc peritiæ mater indeficiens lectionis cura congessit. Sed miseriis meis evenire nulla consolatio potest, quando ante oculos sunt locata quæ merui, et quantum prælatus indignior extiterit, tantum in aperto fiunt peccata superati. Quid animum meum, inlustrissime hominum, conaris adtollere? Quid in vita, quæ plena mæroris est, reservare liceat tribulationibus meis? Pro bono dispensationis cælestis finem vel cum vita constitui. Vobis tamen insufficientes refero gra-

de très insuffisantes actions de grâces de ce que vous me gardez une affection telle que vous n'en témoignez pas de plus vive à ceux qui en sont les plus dignes.

Mon cher seigneur, en vous rendant l'hommage de mes salutations, j'espère que vous ne discontinuerez pas de prier pour moi et que vous m'adresserez des lettres propres à m'apporter quelques consolations dans mes calamités.

LETTRE X

ENNODIUS A FLORUS ET DÉCORATUS

Lettre d'affaire pleine d'allusions voilées. Il semble qu'il sagisse d'un procès gagné par les deux jeunes avocats.

J'ai assumé le rôle de *compulseur* (4) et ce n'est pas sans peine que j'ai forcé l'avocat à s'exécuter et à payer aux avocats ce qu'il devait. Dure profession, pour parler comme vous le ferez vous-même : C'était pour moi clerc une besogne fort embarrassante. Jugez vous-mêmes de ce qu'il en coûte pour amener à composition des esprits si opiniâtres et forcer à rendre gorge les ravisseurs. J'ai remis au frère Gaianus, pour vous l'apporter, une livre d'argent qu'a donné le frère Epiphane ; quant à la somme convenue que j'ai reçue, elle reste déposée chez moi. Mandez-moi si je dois vous l'envoyer de même.

tias, qui illam circa me servatis diligentiam, qua potiorem nec dignissimis præstaretis. Domine mi, salutationis reverentiam solvens spero, ut orare pro me minime desistatis et ad calamitatum solacia ferentia opem scripta mittantur.

X

ENNODIUS FLORO ET DECORATO

Compulsoris functus officio ad redhibitionem promissionis suæ vix advocatum coegi, ut quod advocatis debebat exsolveret. Genus duræ professionis, ut a vobis dicenda præveniam : ad verecundiam clericus inclinavi. Quale sit quo molliumtur obstinatissimi et quid sibi velit qui raptores spoliat æstimate. Argenti libram, quam frater Epiphanius dedit, fratri Gajano ad vos perferendam tradidi, pactis

Recevez, mes chers Seigneurs, mes salutations les plus affectueuses et daignez me faire la grâce d'abord de prier pour moi par l'intercession des saints, puis de présenter mes hommages, avec l'humilité dont vous me savez animé, à mes seigneurs vos amis.

LETTRE XI

ENNODIUS A AGNELLUS

Reproches d'ami.

Il est très pénible à mon esprit de ne rien recevoir des richesses de votre élequence ; votre génie en garde les trésors fermés avec une jalousie telle qu'il estimerait un sacrilège d'en distraire la moindre part. C'est toujours une honte que de donner dans l'avarice, mais n'est-ce pas le comble que d'être avare même de ses paroles ? Et puis il arrive souvent, même en écrivant fréquemment, que l'amitié se refroidisse ; mais a-t-on jamais vu un reste d'affection à quelqu'un qui observe un silence perpétuel ? A travers les compliments du commerce épistolaire peut germer le doute ; on a la certitude que celui qui garde le silence n'aime pas. Voilà ce que je vous

tamen adhuc apud me quæ suscepi constitutis. Restat ut, si tradere debeam, designetis. Domini mi, salutationem plenissimam dicens rogo, ut primum per sanctos pro me orare dignemini, deinde domnis amatoribus vestris obsequia mea sub illa qua me cupere scitis humilitate reddatis.

XI

ENNODIUS AGNELLO

Male est animo meo, quod de facundiæ suæ dotibus mihi abundantia vestra nil tribuit et ita eloquentiæ opibus incubat, ut partem ex eis facere sacrilegium computetur. Turpis est equidem universarum rerum avaritia : contigit tamen, si verba deneges, plus pudenda. Sæpe etiam evenit ut frequenter scribentes minus diligant : numquam tamen accessit, ut aliquid caritati reservet qui in perpetua taciturnitate perdurat. Potest nasci de epistolaribus blandimentis ambiguitas : certa fides est ab eo, qui servat silentium, non amari.

écris en toute hâte au passage rapide du courrier, doublement aiguillonné et par la hâte du porteur et par mon chagrin. Hâtez-vous donc d'apporter le remède à l'ennui qui m'accable : ainsi quoique jusques à présent notre affection ait manqué d'aliment, on pourra reconnaître que l'amitié promise entre nous tient toujours debout.

Mon cher Seigneur, je vous adresse mes salutations les plus profondes et vous prie de ne pas refuser à mon attente les quelques mots qui suffisent à un homme aussi expert dans l'art de la parole.

LETTRE XII

ENNODIUS AU DIACRE HORMISDAS

Réponse à une aimable lettre du diacre de Rome. Ennodius avocat couru des citoyens et des clercs.

Les ignorants n'auraient droit à aucune indulgence s'ils prolongeaient leurs discours ; seule la brièveté les rend recommandables. C'est, chez un rustre, le comble de l'erreur que de narrer longuement ; mais si l'on a exigé d'un ignorant qu'il donne à lire longuement, l'exacteur ne peut s'en prendre qu'à lui-même de son ennui. Qui jamais a voulu que ce qui ennuie

Hæc sunt, quæ in festinatione perlatoris celer scripsi, geminis stimulis incitatus vel properatione bajuli vel doloris. Ergo tædio animi mei remedia incunctanter adhibete, ut quamvis defuerint hactenus affectioni pabula sua, in statione esse tamen promissa caritas innotescat. Domine mi, salutem plenissimam dicens quæso, ut expectationi meæ quod sufficit loquendi peritissimo non negetur.

XII

ENNODIUS HORMISDÆ DIACONO

Nullus remaneret imperitis locus veniœ, si plura loquerentur : sola brevitas commendat indoctos. Supra errorem est prolixa narratio rusticantis : quando ab ignaro extortum fuerit quod diu legatur, sibi rancorem suum debet exactor. Quisquamne hominum in longum vult fastidienda procedere et nullo sapore condita breves terminos

se prolonge et que des discours dépourvus de tout sel et de tout charme ne soient pas brefs? C'est pourtant, cher frère, ce qu'avec votre subtilité romaine et par trop artificieuse vous avez sollicité. Mais ma simplicité me met au-dessus de toutes ces habiletés et se refuse à tout charlatanisme. Et en effet quoique les charmes de votre lettre ne m'aient pas trouvé insensible, vous ne m'avez point fait oublier ce que je suis. Je sais restreindre ma page parce qu'en l'écrivant j'en apprécie le peu de valeur. Or sachez que je ne fais point défaut à mes clients bien que le citoyen et le clerc me confient leurs causes. Mais pourquoi prolonger une lettre que plus haut je promettais brève? Voilà qui est sujet à discussion avec un ami : c'est là le fruit de la littérature.

Mon cher seigneur, en vous adressant mes salutations les plus cordiales, je vous demande instamment que par la misésicorde de notre Christ, tandis que vous vous informez de ma santé, vous répondiez à mes désirs en me donnant, par de fréquentes lettres, des nouvelles de la vôtre.

non habere? Romana hoc, frater, et nimium artifici subtilitate flagitasti : sed nos contra fabricatos munit simplicitas nullis colorata præstigiis. Etenim quamvis me delenifica epistolæ tuæ oratione produxeris, mei immemorem non fecisti. Scio artare paginam, cujus pretium promulgator intellego. Noveris me tamen meis partibus non deesse, quamvis vocet in medium et urbanus et clericus. Sed quid produco paginam, cujus superius angustiam pollicebar? Hæc mihi cum amante concertatio : talis fructus est litterarum. Domine mi, salutem uberrimam dicens precor, ut Christi nostri tribuente misericodia crebro salutem vestram votivis mihi, dum meam quæritis, nuntietis affatibus.

LETTRE XIII

ENNODIUS A BOÈCE

Lettre écrite avant la VIe du livre VI. Boèce avait écrit le premier à Ennodius qui en fut ravi et lui fit cette réponse. Éloge des admirables talents dont Boèce fut doué dès son enfance.

S'il était permis de différer ce qui s'impose comme obligatoire, j'aurais la ressource de me tenir enveloppé dans lá parure du silence : car c'est pour ne m'avoir jamais entendu que vous m'avez cru capable de parler un langage non par trop inhumain. Voyez donc ce que donne de génie à la langue le soin de ne pas parler ! Mais c'est le fait d'un estomac vide que d'être mis à l'épreuve d'une médecine et de la rejeter. Le souci qu'on se donne de parler ne permet pas de tenir cachée son ignorance et le travail qu'on s'impose fait perdre la gloire qu'avait value le repos. Ainsi en est-il de moi ; comblé d'éloges avant l'épreuve, me voilà soumis à l'examen et je ne mets un terme à mon oisiveté que pour perdre le bénéfice de ma renommée. Car tandis que l'humilité me fait vous rendre mes devoirs, je laisse échapper les avantâges acquis par le silence. Vous daignez relever en moi des vertus, vous le plus parfait des hommes ! Encore presque enfant, vous avez acquis la maturité du vieillard, vous faites par goût ce que les autres ne font que par nécessité. Encore au matin de la vie, l'étude

XIII

ENNODIUS BOETIO

Si liberum esset imperata differri, concederetur mihi adhuc ornamenta silentii non perire : nam taciturnitatis munus est quod non inhumanum loqui me posse credidistis. Videte quantum linguæ genium vox pressa contulerit. Sed res est vacui pectoris periclitata remedia non tenere. Agit sermonis cura, ne promulgantis celetur inscitia, quando otii labor gloriam intercipit. Ecce ego ille ante probationem laudatus subdor examini et ferias meas, ne videar prædicatione dignus, inrumpo. Nam dum humilitas reddit obsequium, impetrata per silentium non habemus. Tu in me, emendatissime hominum, dignaris prædicare virtutes, quem in annis puerilibus

assidue est votre unique jeu et les fruits des travaux d'autrui, vos seules délices ; en vous brillent des mérites dont l'éclat éclipse tout ce que l'on connaît des anciens ; car ce que les anciens avaient à peine acquis au terme de leur vie, vous en êtes comblé dès la jeunesse. En vérité, c'était largement payer d'avance mon bavardage et répondre à mes désirs que de me prévenir par votre lettre. C'est une aventure nouvelle pour un bavard que d'être mis à tel point en demeure de parler qu'une lettre exige de lui une réponse. Grâces à Dieu de vous avoir fait ressouvenir par des voies secrètes de l'affection due à un parent. Me voilà coupable à votre égard d'une double offense : après m'être montré sans culture j'ai l'audace de me dire votre parent.

Mon cher Seigneur, en vous rendant le devoir de mes salutations j'espère que vous m'accorderez fréquemment la faveur de vos lettres. C'est un labeur auquel on est assidu quand on aime et qu'on a le talent de s'exprimer avec facilité.

sine ætatis præjudicio industria fecit antiquum, qui per diligentiam imples omne quod cogitur, cui inter vitæ exordia ludus est lectionis assiduitas et deliciæ sudor alienus, in cujus manibus duplicato igne rutilat qua veteres face fulserunt. Nam quod vix majoribus circa extremitatem vitæ contigit, hoc tibi abundat in limine. Vere dedisti pretium loquacitati meæ, dum desiderantem conloquia primus aggrederis. Contigit nova res garrulo, ut usque adeo produceretur, donec exigerent scripta responsum. Deo gratias, qui occultis itineribus de propinqui vos necessaria affectione commonuit. Ecce geminæ causas injuriæ jam tenetis : nam postquam agrestis innotui, præsumo dicere me parentem. Domine mi, salutis officium dicens spero, ut circa litterarum munia frequentiam commodetis, in quo opere adsiduitatem et amans exhibet et facundus.

LETTRE XIV

ENNODIUS A ARCHOTAMIA

Eloge et portrait de cette noble matrone gallo-romaine et de son fils, moine à Lérins.

L'éclatante sainteté de votre vie éclipse à tel point l'illustration de votre race, que même ceux qui ne vous sont pas liés par la parenté, subissent la salutaire influence de vos bonnes œuvres. Qui donc ne serait prêt à révérer profondément une âme qui s'élève dans le culte de Dieu aux sommets de la perfection ? C'est tenir son cœur fermé à la grâce du Rédempteur que de ne pas admirer ceux qui servent Dieu fidèlement ; au contraire, aimer les serviteurs de notre Christ est l'indice d'excellentes dispositions : c'est toucher presque à la perfection que d'aimer ceux qui déjà ont fait leurs preuves : vous donnez un témoignage incontestable de vos mérites dès lors que vous vous appliquez à louer sans relâche les parfaits. Vous vous élevez presque au niveau des saints si vous célébrez sincèrement leur sainteté : ne serait-ce point une honte, en effet, que de ne pas chercher à imiter ceux que l'on comble d'éloges dictés par l'amour ? Qui donc oserait sans rougir vanter l'agrément d'une route sans épines alors qu'il marche volontairement par des sentiers couverts de buissons ? Il aurait

XIV

ENNODIUS ARCHOTAMIÆ

Ita supra claritatem generis morum luce profecistis, ut quos etiam vobis non nectit popinquitas actuum vestrorum bona subiciant. Quis enim non perfectam reverentiam sit paratus inpendere animæ in Dei cultura sublimi ? Quia peregrinum se facit a redemptoris gratia qui Deo non suspicit obsequentes. Indicium enim est conversationis præcipuæ Christi nostri amare cultores : proximus est emendatissimis qui diligit jam probatos : testimonium dat bonorum sine dubitatione meritorum, si studeas laudibus prosequi sub debita continuatione perfectos : fit sanctis proximus qui in illis sine fuco prædicat sanctitatem : quemcumque diligentia hortante prætuleris, dispendium pudoris est, ni sequaris. Quis salva verecundia per spinosa gradiens

sous les yeux la voie qui mène au salut et il choisirait le chemin du vice ? C'est s'aveugler soi-même que de dédaigner les exemples de vertus que l'on a sous les yeux et de ne pas s'appliquer à imiter ce dont on peut tirer profit. Ces choses, ma chère dame, je les ai apprises à votre sujet, non par les bruits incertains de la renommée, ni par les on-dit du vulgaire bavard, incapable de juger selon l'équité et qui a coutume, lorsqu'il apprécie les actions des hommes, de transformer en incendie les étincelles des défauts, tandis qu'il étouffe les vives flammes de la vertu. C'est par les relations de nos parents et surtout de ma sœur Euprépie que nous avons su non seulement que vous êtes digne des plus grands éloges, mais encore que vous avez préparé à les mériter aussi votre vénérable fils, auquel avec l'illustration de votre famille vous avez donné l'éclat d'une sainte vie. Cet habitant de Lérins, autant que j'ai pu me renseigner, trouve en sa sainte mère le modèle à imiter, bien qu'elle n'ait point quitté le monde. Si votre piété daigne m'en croire, il y a plus de mérite à vaincre le siècle de haute lutte qu'à le fuir. N'est-ce point montrer de la timidité que de fuir le combat et quel fonds peut-on faire sur la valeur d'un adversaire qui se retire avant d'en venir aux mains ? Il en est bien peu qui tirent de la conscience de leur force l'idée de se cacher ; rechercher le secret n'est-ce point révéler sa crainte ? Si j'écris

purgatum iter adtollat et viam salutis aspiciens calles eligat noxiorum ? Professio cæcitatis est bona ante oculos in exemplum locata respuere et unde imitatione proficias non tenere. Hæc, mi domina, de te non incertis fama nuntiavit indiciis, non loquax vulgus per ignara judicii ora jactavit, cui mos est de humanis actibus, dum scintillas in rogos animat, amplificatas fidelium flammas extinguere. Hoc nostrorum relatione propinquorum, præcipue tamen domina et sorore Euprepia referente, percrebuit, non solum vos dignas esse præconiis, sed instituisse celebrandum et venerabili filio cum prosapiæ radiis facem conversationis ingerere. Habet, quantum conperi, Lirinensis habitator quod de sancta matre discat, etiam quæ urbana domicilia non reliquit. Si mihi credit pietas tua, plus est in acie vicisse sæculum quam vitasse : resignat timorem fuga certaminis, nec spes est ulla virtutis, quando ante congressionem declinatur adversarius : conscientia roboris paucis adquiescit ad latebram : hoc est secretum eligere quod ostendisse formidinem. Hæc ego non

cela ce n'est point pour blamer monseigneur votre fils, prêtre qui est l'honneur de notre famille. J'ai du reste la conviction que, même là, les combats ne lui manqueront pas et qu'il en sortira victorieux, en ce lieu où il semble s'être réfugié à l'abri de la lutte. Il foula aux pieds toutes les séductions du monde lorsque ni l'âge, ni les richesses, ni la naissance ne purent l'enchaîner et arrêter son départ.

Mais vous, autant votre sexe est plus faible, autant vous avez plus de droits à la louange pour avoir remporté la palme. Peu s'en faut même que ne vous revienne tout l'honneur de sa résolution, puisque déjà veuve vous avez accepté de rester privée de votre fils, plutôt que d'amoindrir ses mérites en le gardant pour votre consolation. Et voilà comment une femme, sans souci de sa fragilité, pareille à une citadelle, met et son mari et son jeune fils à couvert des attaques de l'ennemi. Continuez cette glorieuse entreprise, persévérez-y jusqu'à ce que, si les événements le réclament, ce fils mûr pour le combat, entre en ligne sur le champ de bataille de ce monde.

Je voudrais, je le confesse, si le cadre d'une lettre le comportait, m'étendre davantage et raconter à mon aise quelques-uns des traits qui font l'ornement de votre vie. Mais il me faut laisser à d'autres le soin de les écrire. Qu'il vous suffise de

dominum meum et familiæ nostræ jubar presbyterum arguens scribo, qui nec ibi credo inpugnationes deesse, quas superet, in quo loci visus est declinasse conflictum. Tunc enim universa sæculi blandimenta calcavit, quando ætatis opum natalium profectionem ejus retinere catena non valuit. Sed vobis quantum sexus infimior, tantum debetur potissima de palmæ adeptione laudatio. Prope est ut etiam illius tu sis tutela propositi, quæ mala viduitatis et orbitatis patiens de venerabilis filii meritis solacii tui occasione pateris nil perire. Ecce ubi femina fragilitatis oblita castelli vice et virum et juvenem ab hostili inpugnatione subducit. Hujus facti dux gloriosa perdures et usque ad illud in sæculo perseveres, quod illum, si ita res poposcerit, jam maturum mundi istius campus accipiat. Vellem, confiteor, si epistolaris pateretur concinnatio, in longum verba producere et de actuum vestrorum ornamentis pauca sub loquendi ubertate narrare. Sed hæc ad alios scribenda reserventur. Sufficit vos scire, quia, quamvis a me numquam sis visa, cognosceris et adoran-

savoir que sans vous avoir jamais vue, je vous connais et que je porte votre nom imprimé au fond de mon cœur. Il est écrit, vous le savez : *Que tes proches te louent* (prov. xxvii, 2). Combien je désirerais qu'une occasion m'obligeât à me rendre dans les Gaules ! Alors, avec mon seigneur prêtre, nous vous baiserions les mains et les yeux, et quelle que fut votre peine, nous vous rendrions heureuse.

Ma chère dame (c'est l'objet premier des lettres), je vous fais savoir que je suis en bonne santé et vous prie de me donner des nouvelles de la vôtre. Je vous le demande et au nom de Dieu je vous en conjure, ne me refusez jamais le secours de vos prières.

LETTRE XV

ENNODIUS A AGNELLUS

Il le félicite de son élévation aux honneurs.

Rendons grâces à Dieu : s'il a différé d'exaucer les vœux que nous formions pour votre Grandeur, il ne les a cependant pas repoussés. C'est, en effet, pour fortifier la foi de celui qui prie, que Dieu diffère de lui accorder ce qu'il désire ; c'est dé-

dis inserta monumentis radice animi jam teneris. Scriptum est, meministi : *laudent te proximi tui* (*a*). Vere sola mihi vellem causa existeret Gallias expetendi, ut cum domno meo presbytero, utrique osculantes manus et oculos tuos, beatam te in quavis adflictione temporis redderemus. Domina mi, propter quod mittuntur epistolæ, corpore me valere significans prosperitatis vestræ statum requiro, deprecans et per Deum conjurans, ne umquam mihi orationum vestrarum adjumenta denegetis.

XV

ENNODIUS AGNELLO

Deo gratias, qui circa magnitudinem vestram licet protulerit cupita, non reppulit. Etenim ne fides claudicet supplicantis, desideria differuntur, quia devenustat secuturæ hilaritatis genium velox impetratio.

a. Prov. xxvii, 2.

florer le charme du plaisir qui doit en résulter que d'accorder promptement ce qui est demandé. Quant à vous, il est manifeste que vous avez mérité les honneurs sans les souhaiter; mais tout ce qui précède redit les vœux de ceux qui vous aiment. Le Tout-Puissant le sait: touché de l'éclat de votre race il s'est laissé incliner à vous favoriser en considération des garanties qu'offrait votre vertu. Et voilà que dans votre prospérité vous arrive en première ligne tout ce que par principes ou par raison vous cherchiez à éviter.

Mais sur le pas de la porte les entretiens doivent être courts : répondez à un ami qui est inquiet de votre santé mais ne doute nullement de votre affection. Mon cher Seigneur, tout en vous payant le tribut de mes salutations les plus profondes, je vous recommande le porteur, car je l'ai reconnu fidèle et honnête, et je suis heureux de manifester à tout le monde le crédit dont je jouis auprès de vous, pour que ceux qui espèrent quelque chose de notre réciproque bienveillance, ne soient pas déçus.

Et vos quidem honores meruisse, non optasse manifestum est. Sed præcedens concinnatio eloquitur vota diligentum. Novit omnipotens et generis vestri luce permotus et gratiæ quam polliciti estis invitatus fiducia : præcessit in prosperis vestris quicquid vos disciplina aut ratione cohibetis. Sufficiant in foribus stricta conloquia : respondete de prosperitate vestra sollicito, quamvis de amore non dubio. Domine mi, salutationis plenissimæ obsequia dependens litterarum portitorem commendo, quia mihi fide et honestate conpertus est, volens universis quid dignationis vestræ habeam non taceri, ut sperantes de communis gratiæ messe pascantur.

LETTRE XVI

ENNODIUS A AGNELLUS

Il le presse de lui écrire.

La prospérité, d'ordinaire, porte à parler pour en répandre avec joie l'heureuse nouvelle et s'il arrive quelque chose d'heureux à ceux qui possèdent l'art de la parole, ils ne savent point taire leur bonheur et bien vite les peuples en sont instruits. Il est plus facile d'éteindre avec la langue le feu pris à des buchers que de se taire au sein des succès désirés. C'est la loi de l'humanité et l'ordre impérieux de la nature que la joie de l'esprit s'épanche par le moyen des lettres : aussi étroitement que l'on tienne le bonheur emprisonné, il faut qu'il se répande. Mais en votre Grandeur, de même que déjà l'âge parait vénérable, mûri par la modestie et la science, ainsi vous réfrénez par la modération les exubérances de la joie. Faut-il que la rigueur des principes soit poussée jusqu'au détriment de l'amabilité et que l'on enlève à l'affection des amis ce que l'on donne au lustre des mœurs ? Bien que vous déteniez le moule de l'éloquence latine, il vous est impossible de démontrer comment c'est à bon droit que, malgré mon attente, vous ne m'accordez pas un mot. Convient-il que les bienfaits du

XVI

ENNODIUS AGNELLO

Solet prosperorum indicia dispergere sermonis jucunda festivitas, dum quicquid boni facundis accesserit germana gaudiorum per populos voce discurrit. Facilius est ignem in pyras animatum lingua comprimere, quam silentium inter optata servare. Humanitatis lex et naturæ imperium hilaritatem mentis opibus scriptionis effluere : emanant enim vel si artentur secunda conclavibus. Sed in magnitudine vestra, sicut ætas cana est pudoris et scientiæ dote maturescens, ita lætitiam frenis moderationis adstringitis. Sed numquid in damnum gratiæ disciplina debet excurrere et hoc minui amicorum diligentiæ, quod ad morum ornamenta sociatur ? Quamvis monetam Latiaris eloquentiæ teneas, non potes tamen invenire quemadmodum

ciel n'arrivent à la connaissance des amis que par le bruit public, et pensez-vous que des félicitations ne soient pas trop tardives lorsque celui qui les reçoit goûte depuis longtemps déjà la joie de son succès ? Et voilà pourquoi je vous ai dépêché un serviteur, non pour vous demander mais pour exiger des lettres. Vous savez quelle est la confiance de ceux qui aiment simplement, surtout de ceux dont vous maintenez l'espérance ferme par la promesse de vos faveurs.

Mon cher Seigneur, en vous adressant mes salutations les plus profondes je vous prie de m'accorder et de fréquentes et de longues lettres. Voyez ma confiance : je demande de longues lettres, moi qui n'en ai point encore reçu du tout.

LETTRE XVII

ENNODIUS A AVIÉNUS

Il demande des nouvelles de la maladie de Cynégie mère d'Aviénus, sa cousine, qui avait pour lui une affection très vive.

Si vous aviez quelque souci de ma petitesse, vous ne me laisseriez pas si longtemps sans nouvelles, surtout alors que la maladie de madame votre mère qui, d'après certaines rumeurs, serait sans remède, plonge dans l'angoisse le pauvre

jure factum adseras, quod expectanti mihi verba non tribuis. Decet ergo beneficia superna sola amantibus opinione nuntiari et de solida gratulatione trepidare gaudiis jam potitum ? Hac ego necessitate puerum direxi, qui non reposcat scripta, sed exigat. Nostis quæ sit fiducia simpliciter amantum, eorum præcipue, quorum spem retinetis gratiæ promissione firmatam. Domine mi, salutationem plenissimam dicens quæso, ut et frequentes et non in artum coactas epistolas destinetis. Videte animi mei securitatem : prolixas posco paginas, qui adhuc nullas accepi.

XVII

ENNODIUS AVIENO

Si vobis de parvitate mea fuisset ulla curatio, tanti temporis silentium non maneret, maxime cum inæqualitas domnæ meæ matris

absent. Moi, je sais que la sainte femme n'a qu'une chose à se reprocher : c'est de me témoigner, à moi qui n'en suis pas digne, une affection excessive. Mais pourquoi prolonger ce discours lorsque la tristesse me suffoque ? Si par une faveur céleste elle revenait en santé, hâtez-vous de me l'écrire. J'ai l'espoir que l'heureuse nouvelle de sa guérison me sera salutaire à moi-même. Vous savez la cause de mon chagrin, ne différez pas, après Dieu, de m'en donner le remède.

Mon cher Seigneur, je vous présente mes devoirs de salutations et vous supplie d'offrir pour moi de dignes hommages à mon Seigneur (Faustus).

LETTRE XVIII

ENNODIUS A AVIÉNUS

Un juge, le sublime Vicarius, est victime d'injustices de la part de gens sans aveu. Ennodius recommande sa cause à Aviénus. D'après Vogel, Vicarius serait le titre du vicaire du Préfet du Prétoire.

Si un juge est en butte aux attaques de la part de ce qu'il y a de plus vil parmi le peuple, je me demande comment il pourra défendre les autres de l'injustice, puisque lui-même en est la victime. Il est urgent de remédier à un mal aussi grave,

vestræ per varios rumores sine remedio adfligat absentem. Scio enim hoc solo sanctam feminam fasce prægravari, qui a immodicam pietatem exhibet non merenti. Sed quid produco verba catenis obligata tristitiæ ? Si bonam valitudinem ejus cælestis favor refudit, properato litteris nuntiate. Expecto enim ut tunc mecum prospera concilientur, quando cum illa esse comperero. Didicistis causam mæroris, indifferenter post Deum date remedii. Domine mi, salutationis obsequia præsentans domno pro me supplice vestro obsequia digna porrigite.

XVIII

ENNODIUS AVIENO

Si judex vilium personarum laboret injuriis, nescio utrum possit ab hoc onere alios sublevare, cui ipse subcumbit. Gravibus medica

de crainte que, négligé, il ne pousse de profondes racines. Le sublime personnage Vicarius a insisté pour obtenir de moi ces quelques lignes ; mais du reste, le simple respect de la justice me faisait un devoir de ne pas les lui refuser. Lui-même vous exposera ce qu'il a souffert. Quant à moi, je sais une chose : si vous n'y mettez la main, nous verrons se généraliser un mal auquel se trouve exposé sans défense celui-là même qui est constitué le gardien de la morale. Lorsque je vous dénonce un pareil désordre, je crois servir les intérêts du christianisme, car c'est une impiété que de bouleverser ainsi l'ordre public.

Daignez, mon cher seigneur, agréer mes salutations et écouter avec bienveillance le suppliant, afin qu'après avoir porté le poids de si lourdes épreuves, il en soit heureusement délivré.

LETTRE XIX

ENNODIUS A SIMPLICIANUS

Il félicite le jeune Simplicianus son protégé (VI. 15) *des succès de sa première diction.*

Daigne la faveur divine affermir ces débuts de votre adolescence : que Dieu fasse succéder les fruits à de si brillantes

manus est adhibenda vulneribus, ne inpunitate morbus adolescat. Sublimis vir Vicarius hæc a me, quamvis pro justitiæ consideratione deberentur, tamen extorsit alloquia : quid pertulerit, ipse manifestet. Unum scio, quia, nisi succurritis, generale futurum est malun, cui ipse est disciplinæ tutor expositus. Hoc non est alienum a christianitate, cum defero, quia impium est rerum ordinem sub hac permixtione confundi. Domine mi, salutationis honore prælato vos vocem supplicis gratanter accipite, ut qui tanti fascem laboris adripuit convalescat affectu.

XIX

SIMPLICIANO ENNODIUS

Divini favoris ajumento adulescentiæ tuæ rudimenta solidentur : ipse det successum frugibus qui contulit ornamenta principiis, ut

prémices et qu'au temps de votre maturité vous nous donniez ce que nous permet d'espérer la fleur de votre jeunesse. Oui, notre premier soin, dans cet éloge de vos débuts, sera d'adresser à Dieu des vœux pour qu'il amène à une féconde maturité ces semences d'érudition. Il a fait germer cette moisson dans le fertile champ de votre esprit ; qu'il la conduise jusqu'au grenier ; qu'il féconde ce fonds et en tire le froment, lui dont les pluies donnent à la surface du sol la fécondité. Et vous, savant jeune homme, je vous remercie de ce qu'après avoir fait briller l'éclat de votre éloquence et reçu déjà dans Rome les éloges que vous mérite votre science des lettres, vous désiriez y ajouter les miens. Voici donc ce témoignage de mon affection, bien que le suffrage d'un rustique provincial ne soit pas de grand prix. Volontiers, pour louer vos discours, je me joins aux plus diserts et j'unis à leur appréciation mon propre sentiment pour m'enrichir de leur abondance. Comment ne pas attribuer le même mérite à ceux qui se montrent unanimes dans leur manière de voir : c'est en effet se confondre avec les esprits sublimes et compter parmi eux que de tomber d'accord avec eux et de partager leur admiration. Je reviens à votre lettre et à votre diction que j'ai savourées comme un miel délicieux : j'y vois comme un charmant prélude de votre

quod in cano flore præmisisti in pomorum maturitate non subtrahas. Est propositi nostri prima curatio, ut de incipientis laude solliciti ad Deum vota mittamus, quatenus quod in bonæ indolis eruditione præsumptum est de superna ope maturescat. Ille ingenii segetem perducat ad horrea, qui altricem hominum herbam exegit e cespite : ipse de terreno lacte expressam in triticum formet effigiem, cujus imbre soli facies maritata fecundatur. Tibi autem, erudite puer, habeo gratias, quod quamvis dicendi splendore nituisses et in illa urbe litterarum scientia adstipulante lauderis, mei quoque desideras adjumenta præconii. Accessit tibi fructus diligentiæ meæ, etsi nulla tribuuntur rusticantis ornamenta testimonii. Libens dicta tua cum facundissimis prædico, cum quibus sententiam meam, ut bonorum ditescam societate, conjungo. Proximum est, ut non dividantur meritis qui in qualibet judicatione consentiunt : unus est, nec enim procul evagatur ab arce sublimium, qui ad hoc, quod illi pronuntiant, non dispari admiratione concordat. Ad epistolæ tuæ tamen dictionisque mella me refero : cui sic est blanda de præsenti et

tendre jeunesse qui nous fait augurer de ce que donnera votre talent dans l'avenir. Le fleuve de la parole Latine s'arrête en réserves profondes dans les gouffres secrets, tandis que s'écoulent le long de son lit les flots de l'éloquence Romaine : qui pourra dire où aboutira celui qui dès ses débuts paraît atteindre le sommet de la perfection ? Dès votre aurore vous avez brillé de l'éclat du plein midi. Que la grâce divine vous conserve ses faveurs et que le Christ, notre salut, vous inspire de cultiver mon amitié par de fréquentes lettres.

LETTRE XX

ENNODIUS A MAXIME

On est en vendanges. Ennodius diacre demande à Maxime de lui tracer les règles des mœurs. Allusion à sa séparation canonique d'avec son épouse.

Tandis que les serviteurs des pressoirs recueillent les présents de l'automne et, de leurs pieds agiles, déchirent les minces tuniques du raisin, j'ai tourné mon regard et dirigé mes paroles vers l'homme éminent qui est mon parent et mon frère. N'est-il pas, en effet, à propos, lorsque les vignobles versent abondante l'enivrante liqueur, d'entamer une joyeuse causerie avec le personnage le plus sobre du monde ?

tenera ætate præfatio, ut non subtrahatur virtus et genius de futura. Constitit concavatis Latiaris elocutio, dum per alveum suum Romanæ eloquentiæ unda prælabitur : ad quæ se porrigat, vix comprehendit æstimatio, qui maximus adparescit in foribus. In matutina luce meridiano fulgore rutilasti. Tueatur circa te cælestis gratia munus suum et ut frequentibus amantem epistolarum colas muniis, salus nostra Christus inspiret.

XX

MAXIMO ENNODIUS

Dum prelorum famuli autumni dotem conplerent et teneras uvarum tunicas prosperata calce disrumperent, ego ad summatem virum parentem fratremque meum et oculos et verba revocavi, justum esse coniciens, dum vineta uberem tribuunt liquorem, me sobriam allo-

Trève donc à votre silence de Pythagoricien et faites-moi part des trésors de votre savoir et de votre éloquence. Que nos heureuses vendanges à nous, ce soit nos entretiens ; que les causeries plus douces que le moût, coulent à flots. Vous, d'une si haute sainteté, avec cette parole abondante qui vous est propre, que n'avez-vous à dire à un diacre sur les règles des mœurs ? Oui, lorsque comme vous on mène une vie ornée de toutes les vertus que conseille l'Eglise, on a l'obligation de ne pas se taire. Ecrivez-moi quelle réserve sévère nous assure la précieuse chasteté ; par quelle voie on évite la hideuse avarice ; comment on laisse de côté les honteux détours du mensonge ; en un mot, enseignez-moi, sans rien dissimuler, votre propre manière de vivre. Surtout daignez m'instruire, car je désire ardemment le savoir, par quelle règle de religion on rejette les cajoleries d'une épouse ou les attraits du siècle. En vous présentant, cher seigneur, l'hommage accoutumé de mes salutations, je vous prie d'avoir pour agréables ces innocentes plaisanteries, délassement nécessaire au milieu des soucis qui nous accablent.

qui cum jucunda hilaritate personam. Solve ergo Pythagoricam taciturnitatem et mecum peritiæ et facundiæ tuæ bona partire : sit inter nos felicium vindemiarum vice colloquium : currant dulcia musta sermonum. Habes quæ cum diacono, sanctissime, de institutis morum nota dicendi urbertate communices. Nam qui ecclesiastica, ut vos, probitate subsistunt, silentii apud illos justa vitatio est. Scribite qua aurea castitas districtione teneatur, per quem callem obscena fugiatur avaritia, quibus modis turpis fallendi declinetur obscuritas : in summa, sine dissimulatione docete quæ geritis : illud præcipue scire cupidum dignanter instruite qua sponsæ vel blandimenta sæculi religionis districtione respuantur. Domine, ut supra, salutationis munera præsentans precor, ut gratanter accipias quod inter curarum moles exigit fieri jocorum non respuenda subreptio.

LETTRE XXI

ENNODIUS A MAXIME

Il se plaint vivement de ne pas obtenir de lettres de lui et laisse entendre que sa propre correspondance est destinée à circuler dans le public. Il termine par trois distiques.

Où donc est cette intégrité de conscience dont vous avez donné tant de preuves éclatantes, qui dès le temps de votre enfance vous gagna le respect dû aux vieillards; cette intégrité que la fidélité à garder l'honnêteté entoura avant l'âge d'une éclatante auréole, en sorte qu'ayant à peine effleuré l'enfance, elle se manifeste au temps de votre jennesse par des actes d'une complète mâturité? Est-ce juste de ne répondre à une lettre d'ami que par commission orale et la parole d'un esclave peut-elle être mise sur le même pied que l'écriture d'un homme libre? Estimez-vous donc qu'il convienne à un homme de mœurs exemplaires de ne pas condescendre à ce qu'on lui demande, lorsqu'on le pousse à remplir des devoirs religieux? Ou bien vous interdisez-vous comme un crime de répondre à des lettres, parce que, lorsque vous les avez reçues, vous n'étiez pas plongé dans la débauche? C'est donc là votre règle de conduite? Ce n'est pas sous un tel aspect que le renom de probité dont vous jouissez, vous signale au public. Quant à moi, je mettrai en jeu toute la loquacité que l'on me connaît

XXI

MAXIMO ENNODIUS

Ubi est fides splendentis periclitata conscientiæ, quam et in annis puerilibus cana reverentia non relinquit, quam per ævi præjudicium observantia honestatis inradiat, quæ in tempore juventutis actibus maturescens infantiam ingressa prælabitur? Numquid æquum fuit amantis paginis tantum mandata restitui, aut par fides est liberæ scriptioni et famuli? Numquid dignum probatis moribus censuistis provocantem ad officia religiosa non subsequi, vel nefas putastis epistolas reddere, quas vobis inter excessus contigit non cepisse? Hæc igitur est tua disciplina? Non talem te probitas olim manifestata disseminat. Ego tamen loquacitate qua notus sum indurata nitor mutare

pour briser votre silence. La langue n'est-elle donc pas chez vous à la hauteur de votre naissance ? N'attestez-vous pas votre race par la distinction de votre discours ? Ou bien l'éclat du langage vous fait-il défaut parce que le cœur aride n'a rien à dicter ? Non, cela ne signifie rien de bon que de ne pas répondre, lorsqu'on le peut, à quelqu'un qui le désire. Or comme un autre Silène, c'est au milieu d'éructations dues à Bacchus que j'écris ces lignes. Sachez que votre nom est inséré dans mes ouvrages comme ornement de mon génie. Ainsi quand même je n'obtiendrais pas de réponse, ce me sera, aux yeux du public, une sauvegarde que de paraître écrire librement à des hommes savants comme vous, quelque chose digne d'être lu.

Mon cher seigneur, agréez l'hommage de mes salutations et rendez la réponse que vous devez.

Puissiez-vous à tout jamais garder la virginité et ne rien perdre de ce que vous a valu une sainte vie ; puissiez-vous être préservé du hideux contact d'une négresse et ne pas avoir à dormir à côté d'une si laide figure, si par vos écrits vous daignez réconforter de saintes paroles un ami avide de les entendre, et que de vos fontaines l'eau coule abondante à votre frère.

silentia. Numquid tibi inpar est lingua natalibus ? Aut non testimonium generis adnuntias flore sermonis ? Numquid ostrum loquendi deserit pectoris fecunda dictatio ? Nihil nisi malitiam resignat qui cum possit desideranti verba non tribuit. Ecce inter ructationes Lyæo debitas qualia Silenus alter verba conpono. Scribendum sciatis nomen vestrum ad genii mei purpuram et libellis propriis inserendum, ut, etiamsi nihil tribues de responso, ego tamen arcem teneam, quod ad doctos viros dirigo sine trepidatione aliqua quod legatur. Domine mi, accipe nostræ salutationis obsequia reddens debita litterarum.

Sic tibi virginitas mansuro constet in ævo,
Nec pereat quicquid vita beata dedit,
Sic tua non maculent nigrantes membra puellæ,
Nec jaceas propter Tartaream faciem :
Ut cupidum sanctis releves per scripta loquelis,
Deque tuis fratri fontibus unda fluat.

LETTRE XXII

ENNODIUS A MAXIME

Les distiques n'eurent pas plus de succès que la prose auprès de Maxime qui persévéra dans son silence. Nouvelles plaintes d'Ennodius. Il ne garde pourtant pas rancune et envoie à Maxime un canard qu'il a pris, après les vendanges, à la chasse au faucon. Plus tard cette sorte de chasse fut interdite aux clercs. (Concile de Pavie en 850).

Les antres des montagnes, les solitudes des forêts reçoivent avec plus de loyauté que votre sublimité, la voix qui leur parle : par ordre de la nature même les êtres muets répondent aux hommes ; l'écho des solitudes sonores revient aux oreilles des mortels ; même les forêts épaisses, retraite des fauves, ne laissent pas s'évanouir les accents du langage qu'elles reçoivent. Comment se fait-il donc que votre Grandeur affiche ce genre de mérite et de philosophie qui consiste à ne rien dire et, lorsque de tous côtés, se font entendre de vagues déclamations, elle se renferme prudemment dans le silence ? Vous à qui la nature n'a point refusé le talent que l'étude a porté à sa perfection, je crois que vous ne me jugez pas digne de vos entretiens, ne voulant pas livrer vos précieuses paroles à la critique des ignorants. Mais n'est-ce point se montrer riche en éloquence que de ne pas refuser même aux ignorants les discours qu'ils désirent ? C'est un bien pauvre fleuve que

XXII

MAXIMO ENNODIUS

Fidelius a sublimitate tua vocem suscipiunt aut interrupta montium aut secreta silvarum : præbent hominibus naturæ institutione et muta responsum : redit ad mortales vicissitudo clamosæ solitudinis : non perit quod linguæ acceperint vel lustra beneficium. Quare istud in magnitudine tua laudis et philosophiæ genus est nihil dicere et silentii tenere inter declamantium incerta cautionem ? Homo, quem nec infecundum natura protulit, nec infabricatum doctrina dereliquit. Sed, credo, me dedignaris affatu, opicis nolens pretiosa dare verba judicio. Quid quod signum est divitis eloquentia viri nec indoctis sermonum cupita subtrahere ? Mendicus fluminum cursus est, qui

celui qui ne peut dans son cours désaltérer que les plus nobles : les pluies abondantes pénètrent même les stériles rochers. La simple raison l'indique : c'est s'avouer pauvre que de redouter une perte ; tout ce qui n'afflue pas en abondance est mesquin.

Or je vous ai expédié un présent unique ; c'est un oiseau qu'a pris le faucon. Car venus à la campagne pour fêter Bacchus (à la suite des vendanges), nous avons mis la guerre entre les oiseaux : cette lutte sociale de la gent ailée a tourné à notre profit. Souvenez-vous que nous vous avons envoyé uniquement un canard sachant que *le nombre impair plait à Dieu*. Notre don est une instruction : Recevez, si vous nous aimez, comme une leçon, ce qui nous est un jeu. Faites que le plaisir que j'y prends porte des fruits. Si mon présent peut vous inspirer l'amour de la chasteté perpétuelle, ma langue qui pour le moment s'étudie à vous donner de sages conseils, un jour s'emploiera à faire votre éloge.

Adieu, cher Seigneur, et, si je le mérite, répondez à cœur ouvert comme un savant à son ami.

tantum nobilissimorum satiare putatur ardorem : ubertas imbrium et nihil paritura saxa perfundit. Liquidæ rationis ordo est, ut paupertatem resignet qui damna formidat : quicquid non procurrit exile est. De volucribus tamen munus singulare destinavi, quod cepit accipiter. Nam progressi ad Bromium et Bacchi orgia, inter aves bella commisimus : profuit quæstui nostro certamen sociale pennarum. Memento quod solam anatem direximus, scientes quia *numero Deus inpare gaudet* (*a*). Dona nostra institutio est : sume, si diligis, pro dogmate quod jocamur. Fac meam frugiferam esse lætitiam. Si tibi perpetuæ diligentiam castitatis indixerit, laborabit in laudibus tuis lingua, quæ modo exercetur in monitis. Vale, domine, et amanti ut doctus, si mereor, sequestrata dissimulatione responde.

a. Virg. Ecl. VIII, 75.

LETTRE XXIII

ENNODIUS A MAXIME

Maxime à dû renoncer au célibat ; le mariage lui a été pour ainsi dire imposé et le voici en fêtes de noces auxquelles Ennodius malade n'a pu assister. Mais de sa retraite il s'y est uni par la composition d'un épithalame, chef-d'œuvre du genre (I carm., 4), *qu'il annonce à son ami et qu'il s'était proposé, ce semble, de lire à la noce, s'il y avait pris part* (VIII, 10). *Nous avons analysé ce poème dans nos* Etudes sur Saint Ennodius, p. 126.

Votre grandeur prolonge longtemps les fêtes de ses noces : et tandis que vous parachevez, en lui donnant toute la durée convenable, cette chose à laquelle vous fûtes contraint, la nécessité qui vous tient éloigné excite nos regrets. Va-t-on s'attarder éternellement à une affaire dans laquelle ont fut engagé malgré soi ? Ainsi vous avez renoncé à l'amour de la béatitude gardée jusque là, comme si vous n'aviez consacré un si long temps qu'à apprendre à devenir époux. Trente jours se sont joyeusement écoulés et vous restez encore éloigné de notre cité, loin de ma vue, et vous me faites languir de cette longue attente. En vérité, faites ce qu'il vous plaira : Si je vis, je ne vous tairai point ce que j'ai écrit pour vous le lire. Agréez cependant l'honneur de mes salutations et les quelques gouttelettes que je vous envoie pour goûter, recevez-les comme il convient à un frère qui reçoit de son frère. Et puis rougissez de ne vous être point informé de ma maladie, pas plus que

XXIII

ENNODIUS MAXIMO

Producit magnitudo tua nuptiarum festa temporibus : dum rem, ad quam coactus es, sub diuturnitate prosequeris, subito necessitas tua facta est desiderium. Aliquis negotio illi perenniter incumbat, ad quod descendit invitus ? Sic recessisti a custoditæ beatitudinis diligentia, quasi prolixis temporibus didicisses, qualiter institueretur uxorius. Triginta feliciter dies abierunt, et te civitati adhuc (et) meis oculis longa me macerans expectatione subducis. Vere quicquid vis facias : si vixero, quæ tibi dicenda texui, non tacebo. Tamen honore salutationis accepto gustum de guttulis, ut fratrem decet a fratre,

vous ne m'avez écrit sur les fêtes de votre mariage pour me distraire de mon ennui.

LETTRE XXIV

ENNODIUS A ÉTIENNE

A la demande de Marcel, Ennodius écrit à son père pour lui donner des nouvelles des succès du jeune étudiant. Marcel fréquentait sans doute les écoles de Milan, peut-être l'auditorium du rhéteur Deutérius.

Les instances de notre fils commun Marcel, qui vous a été donné par la nature et à moi par l'affection, m'obligent d'en venir à vous écrire le premier et à vous accorder, vaincu par l'amitié, la satisfaction du commerce épistolaire, que les anciens ont toujours considéré comme le souverain remède aux maux que cause l'absence. Ainsi vous me devez double, lors même que vous aurez donné à ma lettre une réponse, parce que j'ai le premier commencé. N'est-ce pas ouvrir la porte à l'amitié que de fournir le modèle des entretiens ? On n'a pour y répondre qu'à garder la formule déjà employée. Donc, avec l'aide de Dieu, je vous adresse une lettre qui donne des nouvelles de notre bonne santé. J'y ajoute pour votre joie, ce qui fera tressaillir de bonheur votre cœur de père, que votre fils

directa suscipite. Erubesce tu, quia nec ægrum requiris nec de nuptialibus deliciis quæ possent fastidium relevare transmittis.

XXIV

ENNODIUS STEPHANO

Exigit a me filii communis Marcelli adhortatio, quem natura vobis, mihi dedit affectus, ut ad scriptionis munia prævius adspirarem et solacium litterarum, per quod vetustas voluit absentiæ nil licere, amore victus inpenderem. Jam debes mihi duplicem gratiam, etsi responsa restitueris, ob hoc quod primus incepi. Ille dilectionis januam pandit, qui in conloquiis præstat exemplum : propositam custodiunt formulam qui scripta restituunt. Ergo auctore Deo nuntiam prosperitatis nostræ epistolam destinamus. Illud ad gaudium vestrum, quo uberius paterna mens exultet, adjungimus, filium

donne déjà, dans les études libérales, les preuves de sa noblesse et se montre tel à les poursuivre qu'il dépasse les aspirations les plus exigeantes de ses parents. C'est donner l'espoir d'atteindre un jour à la perfection que de fournir dès l'adolescence un honnête début, et c'est toucher presque à l'érudition que d'acquérir dès le principe la renommée d'un homme instruit. Je vous salue donc avec l'affection que je dois, et j'espère qu'elle me vaudra, dès la première occasion, le plaisir de recevoir de vos bonnes nouvelles.

LETTRE XXV

ENNODIUS A SYMMAQUE

PORTÉE PAR URSUS LUI-MÊME

L'illustre personnage auquel est adressée cette lettre d'ami est le patrice Symmaque, beau-père de Boèce.

Nous avons eu de la peine à faire accepter une loi que nos désirs ont dictée. L'affection obligée de se plier à de trop rigoureuses exigences, ne concilie pas toujours la bienveillance, malgré qu'elle soit à l'abri de tout reproche. Il arrive souvent qu'un écart ne rende que plus aimable et que la licence prise donne le privilège de plaire davantage. On trouve à la présomption je ne sais quelle saveur qui fait pardonner la faute. Je

vestrum in studiis liberalibus ingenuitatis testimonium jam tenere et talem se in hac cura præstare, ut avara suorum vota transcendat. Spes perfectionis est honesta in adulescente inchoatio, nec ab erudito distat qui inter exordia boni gloriam occupat instituti. Salutans ergo adfectione qua debeo spero, ut reparata opportunitate de bono me faciat vestræ prosperitatis adtolli.

XXV

ENNODIUS SYMMACHO

Lex desideriis scripta vix creditur : inpatiens rigidioris præcepti diligentia non jugiter dignum facit, reprehensione quod libera est. Redditur sæpe amabilior de reatu, cum per effrenationem sortitur genium plus placendi : nam delictum suum quodam ipsius præsump-

prends soin de me couvrir d'un préambule parce que j'ai l'audace de vous écrire le premier. Il reste à la discrétion de votre grandeur, si vous acceptez de supporter mon bavardage, de ne pas vous taire et de me nourrir du lait qui coule de la fontaine de Symmaque. Adieu en notre Christ, vous qui incarnez tout ce qu'il y a de noble dans la Nation romaine et, si vous m'en croyez digne par mes mœurs et ma naissance, faites-moi l'honneur de me tenir pour votre client et votre serviteur.

LETTRE XXVI

ENNODIUS A AGNELLUS

Agnellus avait promis un cheval à Ennodius et ne se trouvant pas en mesure de tenir au jour dit sa promesse, il lui écrivit pour lui assurer qu'il n'y avait pas de sa part mauvaise volonté. Agnellus avait été chargé d'une légation en Afrique : il est donc à croire que c'est un de ces excellents chevaux de Numidie qu'il avait promis à son ami (5).

Selon mes désirs, vous m'avez écrit longuement pour éclaircir des choses qui ne sont nullement obscures. La défense est bien facile dès lors que nous plaidons pour l'innocence et nous sommes toujours assurés du succès lorsque nous prêtons l'assistance de notre parole à ceux dont le bon droit éclate de soi à tous les yeux. Il vous est facile de démontrer l'éclat d'une

tionis melle commendat. Ego a præfatione me tueor, quia ad epistolas primus adspiro. Restat in potestate celsitudinis vestræ, si sustinere eligetis garrulum, non tacere et de originario Symmachiani fontis lacte me pascere. Vale in Christo nostro, Romanæ gentis nobilitas, et me jam ut clientem et famulum pro morum et naturæ luce dignare.

XXVI

ENNODIUS AGNELLO

Pro voto meo produxistis epistolam, dum res nulla fuscatas nube purgatis. Felicissima defensionis sorte adsumus innocentiæ et dextro semper omine per se splendentibus usuram vocis inpendimus. Facile ejus lucem qui nitet adfirmas, nec deest sermo qui commodetur

lumière qui brille et l'on ne court pas le risque d'être à court d'arguments dès lors qu'on plaide pour des absouts. En vérité, au sujet du cheval promis, vous vous êtes mis en frais d'éloquence, comme si jamais vous aviez eu l'ignoble habitude de mentir. Sur mon âme, je croirais plutôt les pontifes sacrés capables de tomber dans cet abîme. Les vices ne dégradent les hommes mûrs qu'autant qu'ils en furent infectés dès leur jeunesse : ce n'est pas de prime abord qu'un homme prend le parti de nier une dette. Tout ce qui est dans nos mœurs a des antécédents et se continuera.

Adieu donc, vous en qui brille de tout son éclat l'éloquence latine; rendez-moi l'affection que je vous porte et qu'en compensation du retard, il m'arrive un cheval digne de votre munificence.

LETTRE XXVII

ENNODIUS A PROBUS

Durant son séjour à Rome, Ennodius avait dû entrer en relation avec Probus, personnage non moins recommandable pour sa science que pour sa vertu (VII, 21) ; *rentré en Ligurie il s'enhardit à lui écrire.*

Je préfère paraître effronté que d'encourir le reproche de manquer de fidélité, car je sais qu'il est plus facile de réparer

absolutis. Sic de Caballo promisso processistie adfatibus, quasi vobis aliquando obscena mentiendi fuisset adfectio. Vere per animam meam facilius sacros crederem labi in hanc foveam posse pontifices. Vitia maturos nesciunt, nisi quos primævos inbuerint : infitiatio in hominibus nova non germinat : quicquid in moribus nostris est, et sequitur et præcessit. Proinde valete, ostrum Latiaris eloquii, et mihi vicissitudinem amando restituite, illud providentes, ut pro conpensatione tarditatis dignus mihi munere vestro equus succurrat.

XXVII

ENNODIUS PROBO

Eligo jacturam pudoris, ne subeam dedecus non amantis, sciens facilius sarciri posse frontis damna quam fidei. Indoctum esse infeli-

un excès d'audace qu'un manquement à sa foi. Vivre dans l'ignorance n'est qu'un malheur ; ne pas aimer les vertus dont s'honore votre maison serait un crime. On peut, sans être coupable, rester étranger aux arts libéraux ; nul n'a le droit de faire fi des bonnes mœurs. Pourrais-je me dispenser d'écrire pour rendre hommage aux mérites accumulés en votre Grandeur ? Comment ne pas m'arrêter à contempler cet éclat naturel dont brille votre race et qui se trouve encore amplifié par l'étude et la vertu ? C'est, à mon avis, s'approcher déjà de l'honnêteté que de fréquenter des gens vertueux, et l'on croit généralement que chacun s'attache à ce qu'il aime. Pour lors, avec la grâce de Dieu, portez-vous bien et, si mon zèle vous est agréable, accordez à celui qui vous aime la faveur de vos lettres.

LETTRE XXVIII

ENNODIUS AU PRÊTRE ADÉODAT

Il lui envoie l'épitaphe de Cynégie, le charge de la faire graver avec soin, et le prie de s'employer auprès du Pape pour obtenir le règlement d'une affaire. Il revenait de Rome et se trouvait à trois journées de la Ville lorsque Cynégie lui apparut. Il avait aussitôt composé l'épitaphe au passage du courrier. Vers 505, après le schisme de Laurent.

L'occasion qui m'oblige à vous écrire comble mes vœux. Car le charme de l'entretien supplée à la présence et celui qui

citatis est, virtutes familiæ vestræ odisse res criminis. Potuimus disciplinis liberalibus defuisse non delinquentes : nulli sufficit, unde mores excussit. Ego in amplitudine vestra coacervata epistolari sermone bona non venerer ? Ego non illud generis lumen amplificatum studiis et probitate suspiciam ? Videtur mihi non longe ab honestate desciscere qui colit emendatos, dum creditur quicumque sectari posse quod diligit. Proinde vale per gratiam Dei et studium meum adprobans amantem tui amplifica muniis litterarum.

XXVIII

ENNODIUS ADEODATO PRESBYTERO

Voto meo obsequitur quæ ministra ad vos scriptionis existit occa-

écrit en attend autant en retour. Les hommes les mieux élevés croiraient déroger à toute leur vertu si quelqu'un les devançait dans le témoignage de l'affection et, si on leur en donne l'exemple, ils considèreraient comme un déshonneur de ne pas en tenir compte. Les saints ont ainsi vécu en une telle communion que par l'intimité qui unissait leurs âmes l'inconvénient de la distance disparaissait. Il en sera de même pour nous, Seigneur, si vous acquiescez à mon désir. Donc avant tout je vous salue, puis je vous prie de vous souvenir de moi afin que vos suffrages me fassent recouvrer de la grâce divine ce que ma négligence me fait perdre.

Or je vous le raconte en toute vérité, la troisième nuit après mon départ (de Rome), ma sainte dame Cynégie m'apparut au lever du jour sous un aspect sévère et me reprocha vivement la précipitation de mon voyage : elle se plaignit, non sans quelque amertume, de ce que l'on n'eut pas encore fait à son tombeau l'honneur d'une épitaphe. Quant à moi, je n'ai point considéré tout cela comme une fiction et en me mettant à l'œuvre je n'ai point cru travailler sur la foi d'illusions nocturnes. Mais parce que lorsqu'on aime on est facile à persuader, elle n'eut pas de peine à obtenir de moi l'œuvre qu'elle demandait, sauf tout le respect dû à la mémoire de

sio. Nam et præsentiæ vice blanditur adloquium et promittit sibi de paginarum promulgatione quod exhibet, quia emendatissimi homines sicut derogari virtutibus suis æstimant, aliquos in diligentiæ testimonio prævios extitisse, ita ignominiam reputant exempla neglegere. Vixit inter sanctos viros ista communio, ut per intimi hominis providentiam nil noceret terrena sequestratio. Par est, domine, ut et votum meum sequaris et formam. Ergo salutans principe loco, ut mei memor sis, deprecor, ut quod mihi per neglegentiam meam subtrahitur divinæ gratiæ per vos suffragio conferatur. Indico ergo non mentiens, nocte tertia a profectione mea ingratam mihi sanctam dominam meam Cynegiam apparuisse in ipso lucis exordio et multum ab ea me de itineris properatione culpatum : non sub verborum lenitate conquesta est, quare etiam nullis versibus sepulcrum ejus esset honoratum. Hæc quidem ego non ad imaginem propheticæ veritatis accepi, nec nocturnis forte inlusionibus operis mei sudore litavi. Sed quia facile suadetur amantibus, debitum opus non laboravit exigere quæ monebat. Salva est dominæ reverentia. Versus quos

cette noble dame. Ces vers que je vous ai envoyés, je vous conjure, par le jour du jugement, de les faire graver sans retard sur la pierre du tombeau, du côté des pieds. Votre fils, sachez-le, vous en sera reconnaissant; car il veut que les louanges de cette illustre défunte soient sur toutes les lèvres. Conservez avec soin l'ordre selon lequel vous les trouverez disposés ici.

Saluez pour moi Madame Stéphanie et dame Sabiana et encore dame Fadilla. Aussitôt qu'ils seront gravés, hâtez-vous de m'écrire.

Daignez parler au seigneur Pape de mon affaire et lui dire de vouloir bien y donner une solution par le saint diacre Dioscore. Je vous ai écrit ce que j'ai pu, pressé par le départ du courrier (6).

Saluez pour moi comme il convient mon frère le seigneur Hormisdas et dites-lui qu'il veuille bien m'envoyer cette clé.

direxi per diem judicii te conjuro ut in pariete supra ad pedes scribi mox facias. Gratum noveris et filio tuo futurum : vult enim merita illus multorum ore celebrari, sed in eo modo quo illos hic invenis. Domnam meam Stephaniam et domnam Sabianam, sed et domnam Fadillam pro me saluta. Si scripti fuerint, mox rescribe. Domno papæ dignare dicere, ut aliquid per sanctum diaconum Dioscorum de mea causa ordinet. Quantum in festinatione veredarii potui, scripsi. Domnum et fratrem Hormisdam satis pro me saluta, cui dicite ut clavem illam mittat.

LETTRE XXIX

ENNODIUS A BÉATUS

En même temps qu'il envoyait au prêtre Adéodat l'épitaphe de Cynégie, Ennodius l'adressait à son jeune ami et protégé Béatus, pour qu'il la communicât aux amis de Rome, principalement aux habitués des salons de la matrone Barbara, chez laquelle Béatus recevait l'hospitalité. Il veut que Béatus lui rende un compte exact des critiques et appréciations qu'on en fera.

Je ne vais point, à l'imitation du laconisme de Sparte, resserrer ma lettre dans des bornes étroites, ni paraître me moquer de la forme de votre style, à dessein si concis ; loin de moi de ne parler que peu avec les petits. C'est l'usage des hommes du monde d'être bref avec les petites gens et, sauf le cas de nécessité, de régler la mesure des pages sur celle de ceux à qui ils écrivent. Si dans les lignes qui précèdent vous trouvez quelque subtilité, sachez qu'elles sont l'œuvre de la précipitation, rarement amie de l'art, et de l'occasion. Ce serait bien beau pour moi si dans ces pensées jetées au hasard sur le papier, vous trouviez à admirer. Voici donc le motif qui me fait vous écrire, motif, qu'après vous avoir salué, je recommande à votre sympathie. Comme j'étais déjà loin de la Ville, madame Cynégie se présenta à moi pour me faire le reproche de n'avoir pas honoré son tombeau d'une épitaphe élogieuse. Je viens

XXIX

ENNODIUS BEATO

Non ego epistolam meam intra breves terminos Spartanæ memor concinnationis includo nec formam tuam studio coacti sermonis inrideo : abest a me loqui pauca cum modicis. Urbanorum est exiguis producta subtrahere et sine aliqua necessitate paginas, quales poscit hominum mensura, formare. Quod in me de his, quæ præfatus sum, subtile putaveris, festinatio non semper amica artis et casus exibuit. Magnum mihi est, si dederunt fortuita quod mireris. Ergo causam scriptionis insinuo, quam tibi prælata salutatione commendo. Digresso mihi urbe procul domnæ meæ Cynegiæ occurit admonitio, quare sepulcrum ejus non honorassem laude ducti in carmen eloquii : quod quamvis reverentia viri ipsius facerem, tractavi, quia quod

de l'écrire et, bien que l'honneur que je porte à son mari eut suffi à me la dicter, j'estime qu'une mémoire qui brille d'un tel éclat doit être célébrée avec toute la pompe du style. Au reste Dieu lui-même ne rejette pas les hommages d'un ignorant et, satisfait de ce qui n'est d'ailleurs que son propre don, il n'exige pas d'un rustre les ornements de la rhétorique.

J'ai donc envoyé ces vers qui forment l'épitaphe à graver sur le tombeau. Et vous, si vous voulez que je souhaite longue vie à votre père et à vous-même d'échapper à la contagion de tout ce qu'il y a de vicieux dans Rome, ayez soin de m'indiquer purement et simplement ce que l'on pense de ce poème, sans chercher à flatter mes oreilles de vains compliments.

Ne craignez point de communiquer mon écrit à quelques-uns de nos amis. mais surtout, et c'est trop juste, à la dame Barbara, puisque vous logez chez elle. Tout ce que je désire pour mon poème, c'est qu'il soit goûté autant que nous savourons les belles espérances que nous donne votre jeunesse dans sa fleur ; car elles dépassent les vœux, pourtant bien exigeants, et de moi-même et de vos parents. Saluez pour moi le seigneur Cethégus et sa sœur la dame Blésilla. Saluez aussi Fidèle, Marcellus, George, Solatius, Simplicianus ; dites-leur : si vous avez à cœur de suivre la sage direction de la matrone Barbara, fréquentez son mari, ses parents et ses frères ; elle aime la

radiat luce meritorum stili ubertate celebrandum est. Nam nec Deus officium respuit imperiti et contentus ipse quod tribuit a rusticantibus verborum diademata non requirit. His ergo versibus scribendum epitaphium destinavi. De quo quid· sentiatur, sic pater tuus vivat et Roma te, quantum ad illa quæ in ipsa reprehenduntur, non suum faciat, ut simpliciter et pure indices, nec auribus meis aut sensui fuco mentitæ gratiæ blandiaris. Non erubescas, etiam aliquibus, præcipue tamen et merito domnæ Barbaræ paginam meam recensere, quia tecum locatur. Opto tamen ut tantum tabella mea quantum spes tua sapiat, quæ in cano flore et mea et parentum suorum, quamvis sint avara, vota transgreditur. Domnum Cethegum et domnam Blesillam sororem ejus pro me saluta. Fidelem, Marcellum, Georgium, Solatium, Simplicianum pro me saluta. Quibus dic : si vobis cordi est disciplina domnæ Barbaræ, domnum vel patres aut fratres ejus frequentate, quia est casta luxuque carens : qui aliud fecerit, ad me non speret se esse rediturum.

chasteté et fuit le luxe. Quiconque tiendrait une autre conduite ne doit pas espérer revenir vers moi.

Texte de l'Epitaphe :

Par la faveur de Jésus-Christ mes vœux sont accomplis :
La croix qui fut ma vie, domine mon tombeau.

Le Seigneur a mis fin à la vie de mon corps sans blesser mon âme ; j'ai le bonheur de mourir avant Faustus mon époux.

Il versa des larmes, remède du cœur.

Que la matrone fidèle souhaite en récompense de ses mérites un semblable sort.

LETTRE XXX

ENNODIUS A FAUSTUS

En l'absence de Faustus qui a dû s'éloigner de Rome, Parthénius livré à lui-même s'est laissé emporter dans le tourbillon malsain de la vie oisive et voluptueuse que menait, dans la capitale, la jeunesse de son rang. Le père, désolé à cette nouvelle, supplie Ennodius d'y porter remède. C'est dans ce but qu'il écrit à Faustus.

On peut compter sur les espérances que donnent les adolescents lorsqu'ils sont l'objet de la culture assidue de hauts personnages ; si on fait trêve d'émondage, il y a non plus abon-

Optinui pretium votorum munere Christi :
Quæ mihi vita fuit, crux dedit hanc tumulis,
Dissolvens carni subolem sine vulnere mentis,
Quod Fausto felix conjuge præmorior.

Disjecit lacrimas medela cordis.
Quæ servat meritis torum fidelem,
Exoptet similem matrona sortem.

XXX

ENNODIUS FAUSTO

Solida est spes adulescentium, quam magnorum cultura prosequitur : si cessat curatio, ubertas tritici transit in lolium. Partenium

dance de froment mais abondance d'ivraie. Longtemps le fils de ma sœur, Parthénius, selon ce que son père même m'a fait savoir, s'est attaché à l'étude des lettres, retenu par la crainte salutaire que lui inspirait l'autorité de votre Eminence. Mais comme votre absence l'a délivré de ce frein, voici qu'il s'abandonne à l'inconduite. Cet âge enclin au mal, ne trouve que trop de guides pour lui en enseigner les voies. Le père désolé fait appel à l'autorité que me donne mon caractère (de diacre) et, ce fils plein de vie, il le pleure comme s'il était mort. Ainsi font ceux qui n'ont plus d'espoir en l'avenir de leurs enfants. Quant à moi cédant à ses prières, je ne trouve pas d'autre remède que d'instruire sans retard votre Eminence des excès du jeune homme. A vous d'y porter remède et de nous prêter votre concours accoutumé, avant que le progrès du vice n'ait ruiné tout ce qu'il pouvait y avoir de bon en lui. Recommandez à nos amis ce qu'il y a à faire ; parlez-en à son maître et mettez en œuvre tout ce qui peut être utile, car c'est là tout ce qu'en vous payant le tribut ordinaire de mes salutations, je puis faire pour ce parent et pour répondre à ce qu'il attend de mon intervention.

sororis meæ filium diu circa diligentiam litterarum, quantum patris ipsius reseravit allegatio, culminis vestri metus adtraxerat. Sed nunc per absentiam vestram venerandæ solutus lege formidinis molitur obscena : ætas illa peccatis amicior multos reperit ad errata ductores. Implorat fidem propositi mei pater et incolumem filium loco deflet extincti. Sic faciunt quibus de profectu suorum fiducia nulla responderit. Nihil mihi residuum fuit, quod remedii loco precibus victus ingererem, nisi ut eminentiæ vestræ conscientiam de excessibus antedicti juvenis festinus instruerem. Vos medicam manum, vos opem præstate consuetam, ne vitiorum profectus universa in eo, quæ boni aliquid potuerunt ferre, succidat. Commendate amicis quæ agantur : insinuate doctori et quicquid potest subvenire concedite, quia hæc sunt, quæ præfatis salutati obsequiis consanguineo possim professionis meæ memori sine dissimulatione præstare.

LETTRE XXXI

ENNODIUS A PARTHÉNIUS

Cette lettre, écrite en même temps que la précédente à Faustus, à le même objet : arrêter le jeune Parthénius sur la pente du désœuvrement et du vice où il glisse déjà.

C'eût été justice de répondre à votre silence inavouable par un silence obstiné et que d'où venait la faute vint aussi le châtiment. Est-il en effet raisonnable d'élever la voix pour vous montrer l'infâmie de vos excès et ne convenait-il pas mieux de vous la faire sentir en me renfermant muet dans ma douleur ? Croyez-moi, l'indignation qui éclate porte remède. Vous avez dû éprouver en votre âme une émotion profonde, si du moins vous n'avez pas abdiqué tout sentiment humain. En quoi vous avais-je manqué depuis que, par votre précédente lettre, où vous simulez une fausse humilité, vous demandiez votre pardon ? Voilà comment vous tenez vos promesses : après que par vos doucereux discours vous avez fait tomber notre colère, si vous rougissez, c'est uniquement de n'avoir pas été plus coupable.

A ce que je vois, vos protestations de soumission n'ont point d'autre motif que d'échapper aux angoisses de la misère qu'apporte le vice, estimant du reste un malheur de ne pas témoigner à l'égard de votre père et de votre nourricier

XXXI

PARTENIO ENNODIUS

Par quidem fuerat silentio degeneri vicem taciturnitatis opponi et per ipsum callem vindictam, per quem venerat error, exire. Numquid æquum est, ut in excessibus tuis vox, quid deliqueris, et non mutus dolor ostendat ? Crede mihi, manifestatæ indignationi vicina curatio est. Te per longum ferire debuit inclusa commotio, si tamen non ex toto ab humanitate discessisti. Quid deliqueram, potsquam primoribus litteris veniam fabricata humilitate poposceras ? Hæc est correctionis fida promissio, ut, potsquam delenifica oratione conceptam iram extorseris, erubescas te minora peccasse ? Quantum video, post contestatam verecundiam solas errorum vitas angustias, nefas æstimans,

autant d'arrogance que leurs bienfaits vous commandent de respect.

Ou bien penseriez-vous que je m'inquiète de vos colères d'enfant, ou que mon affection, éclairée de la raison, puisse céder à la pensée de vos besoins ? Un père n'a-t-il pas pour agréables les coups que lui donnent ses jeunes fils en colère ? Ne sont-elles pas douces aux parents, les injures que leur adressent leurs enfants encore incapables de se tenir debout ? Celui qui voit ses désirs satisfaits, ne trouve nulle amertume à ce qui peut survenir de quelque peu contraire. Nous trouvons mêlées à la moisson des épines et de l'ivraie, et tandis que nous cueillons les épis féconds, il en tombe de stériles sous notre faucille. Devrons-nous renoncer à aimer la culture et cesser de labourer parce que la terre ne donne pas en tout pleine satisfaction au cultivateur ?

Je prie Dieu de vous préserver de ce que je blâme : cependant, quoi qu'il arrive jamais, croyez-moi, je ne cesserai de vous avertir, comme c'est mon devoir. J'ai appris par votre père, que vous vous êtes relâché dans vos études, comme si déjà vous touchiez au faîte de la science, vous n'êtes plus assidu à la lecture. Vous le savez bien, cher fils, le trésor de la science ne se garde qu'au prix d'un travail constant. C'est en vain qu'un homme s'y est appliqué s'il cesse un jour : la science

(si) circa parentem et nutritorem tuum non in tantum extollis supercilium, quanta debuisti pro tot beneficiis communione summitti. Aut forte putas quod me puerilis ira sollicitet aut ulla necessitas maturum expugnare possit affectum ? Numquid genitori natorum non grata sunt verbera ? aut creatores reptantium parvulorum non et mulcentur injuriis ? Nihil amarum putant quibus inter desideria quod votis pro parte adversetur efferbuit. Invenimus inter triticeas segetes spinas et lolium, et dum frugiferam herbam carpimus, infecunda suggeruntur. Numquid ideo culturæ respuenda diligentia est aut cessandum est a vomeribus, si non in toto satisfecerit terra cultori ? Deum precor, ut a te quod detestor excludat : ego tamen numquam, si credis, deseram monitoris officium. Audivi te patris tui relatione circa studia jam remissum et, quasi arcem scientiæ adeptus sis, ita nullatenus esse de lectionis instructione sollicitum. Nosti, fili, istius rei summam nisi adsiduitate nimia non teneri. Non profuit in hoc opere laborasse aliquando hominem, qu a laboris intentione destiterit : pernicibus

fuit à tire-d'ailes ceux qui la négligent, et ce qu'ils ont acquis au prix de persévérants efforts s'évanouit en un instant.

Je vous salue et veux vous savoir assidu, afin que vous reteniez les fruits de vos progrès par les liens d'une lecture quotidienne.

Si vous avez quelque chose sur le cœur, écrivez-moi sur l'heure, car je vous prie de le croire, vous ne pourriez trouver, d'un bout à l'autre de la terre, un pareil admirateur de vos compositions.

alis neglegentes fugit scientia, et quicquid mora et sudore partum est sub celeritate transfertur. Te salutatum et vigilem volo, ut profectus tui messem cotidianæ catenis lectionis adstringas. Ad me vel nunc, si quid te deceat cogitas, rescribe, quia, si credis, numquam similem dictionum tuarum invenies in qualibet orbis parte fautorem.

NOTES DU LIVRE SEPTIÈME

1. Pour mettre un terme à ces abus, Justinien édicta une *novelle* qui se termine par une formule de serment solennel, que devait prêter tous les fonctionnaires entrant en charge, de se contenter de ce que le fisc leur attribuait. II, tit, 2, nov. VIII.

2. Cet ami qu'Ennodius désigne ici deux fois sans le nommer doit être Faustus. D'ordinaire c'est Faustus qu'il appelle simplement *domnus meus*.

3. Cassiodore, dans la préface du livre XI de ses *Variarum*, s'excuse de n'avoir pu, faute de temps et de lectures, donner à ses écrits une forme plus littéraire, car bien vite le génie languit s'il n'est restauré par une lecture assidue. *Ægressit profecto ingenium, nisi jugi lectione reparetur*.

4. Le *compulseur* était l'officier du fisc qui poursuivait le paiement des impôts. Cassiodore, *Var*. VII, 45 ; XI, 4 ; XII, 8.

5 Sur l'excellence des chevaux d'Afrique et en particulier de Numidie, cf. Francisque Michel, *Du passé et de l'avenir des Haras*. Paris, Michel Lévy, 1861, in-12, c. I.

6. Il s'agit ici du courrier public (Veredarius) qui passe rapidement, non point d'un de ces porteurs d'occasion qui voyageaient pour leurs affaires personnelles et dont Sidoine Apollinaire nous apprend qu'ils étaient reçus en amis par le correspondant. « ... Il me semble voir comment, pour cet homme (le porteur de la lettre' qui n'est pas plaisant à l'excès, tout sera nouveau, lorsqu'on l'invitera, lui étranger de passage, à loger dans la maison ; lui timide, à se mêler à la causerie ; lui paysan, à prendre part à la gaité commune ; lui pauvre, à s'asseoir à la table... » Sidon. IV, *Epist*. 7.

LIVRE HUITIÈME

LETTRE PREMIÈRE

ENNODIUS A BOÈCE

Eloge de Boèce et compliments à l'occasion de son élévation au Consulat (510). Il le prie de lui céder une maison qu'il possédait à Milan.

C'est animé de l'espoir d'un heureux succès que j'entreprends de vous écrire. Il nous est permis en effet de venir, par ce discours, goûter notre part à vos honneurs du consulat, et lorsque la pourpre dont vous êtes revêtu est rehaussée encore par les mérites de celui qui la porte, c'est bien l'occasion de donner libre cours à notre éloquence. Ne sera-t-il accordé qu'à la science d'exprimer l'amour, et faudra-t-il croire qu'il est défendu à un ignorant de laisser tout haut parler son cœur ? Les vœux que l'art ne déguise pas de ses artifices, n'en éclatent qu'avec plus de sincérité. Quant à nous, ce que nous sommes de cœur, nous le sommes de bouche, absolument inhabile à voiler sous les feintes douceurs du langage les amertumes du cœur. C'est louer avec discrétion que de ne faire entrer dans la louange que ce que suggère la pensée.

LIBER OCTAVUS

I

BOETIO ENNODIUS

Optimæ spei plenus cui faustum cupio ad curam officii epistularis adspiro. Decet enim vestris fascibus hac præfatione delibari et inter purpuras possessoris luce crescentes qualicumque non abstinere conloquio. Numquid solius doctrinæ beneficiis amor agnoscitur nec fas esse credendum est prodire in medium desideria rusticantis ? Simplicius innotescunt vota nullo peritiæ velata præstigio. Ergo nos hoc sumus ore quod pectore : non amara præcordiorum delenificis

Grâces soient donc rendues au Dieu tout-puissant de ce qu'en votre personne il conserve la vieille gloire de votre famille, y ajoute même et, ce qui est plus encore à considérer que la sublimité de cette dignité, vous rend digne des plus élevées. Cette gloire, il est vrai, était due à votre origine, mais, et vous n'en êtes que plus illustre, vous l'obtenez par les mérites de votre personne.

Ce fut l'usage des anciens de conquérir sur le champ de bataille les dignités curiales et d'acheter au péril de leur vie l'éclat des honneurs. Mais aujourd'hui que Rome est devenue le prix des vainqueurs, il faut un autre genre de mérite. Notre candidat, après une lutte éclatante, reçoit un triomphe mérité, bien que jamais il n'ait vu la guerre. Il a conquis ses lauriers au barreau et n'a pas cru nécessaire de porter les armes. Ses armes, à lui, sont celles de Cicéron et de Démosthènes, et comme s'il fut né au sein de la paix, en un siècle ami des arts, il a recueilli et s'est approprié ce que l'un et l'autre de ces orateurs ont de suréminent. Qu'on ne craigne point une fâcheuse discordanee entre le génie d'Athènes et celui de Rome ; n'en doutez point, ce que les divers peuples ont de bon peut être recueilli et réuni. A vous seul vous embrassez l'un et l'autre, et ce qui, distribué entre plusieurs, aurait suffi à chacun, répond à peine en bloc à votre avidité. Vous voulez imiter

possumus mutare sermonibus : pudens laudator est cui in concinnatione blandimenti dicenda mens suggerit. Deo ergo omnipotenti gratias, qui in vobis, dum vetera familiæ vestræ bona custodit, nova multiplicat et, quod plus est apice dignitatis, dignos facit esse culminibus. Redditur quidem vestræ gloria ista origini, sed, quod est clarius, merito inpetrante personæ. Fuerit in more veteribus curulium celsitudinem campi sudore mercari et contemptu lucis honorum sole fulgere : sed aliud genus virtutis quæritur, postquam præmium facta est Roma victorum. Noster candidatus post manifestam decertationem debitum triumphum, dum numquam viderit bella, sortitur. Judicio exigit laureas et congredi non necessarium duxit armatis. Inter Ciceronis gladios et Demosthenis enituit et utriusque propositi acumina quasi natus in ipsa artium pace collegit. Nemo dissonantiam Atticæ perfectionis metuat et Romanæ nec præcipua gentium bona in societatem dubitet convenire. Unus es qui utrumque conplecteris et quicquid viritim distributum poterat satis esse avidus maximarum

l'éloquence des anciens et vous la surpassez ; vous prêtez à vos maîtres la perfection que vous leur demandez. J'en ai, dans votre très honorée lettre, la preuve manifeste. Plut à Dieu que vos missives fussent aussi fréquentes qu'agréables !

Vous direz peut-être : il n'est que juste de louer un parent qui travaille au bien commun de la famille ; car ce n'est pas à un seul, comme on pourrait le croire, que la toge et les palmes apportent de l'honneur. Il m'arrive une part, il est vrai, de vos dignités. Mais, croyez-le, je suis plus fier encore du génie et des talents de celui qui les a reçues. S'il est arrivé que ces dignités fussent attribuées au hasard, en vous elles ne furent données qu'au mérite. On a vu les suffrages amener au bâton d'ivoire consulaire des nullités, uniquement en considération de leurs aïeux. En vous sont réunis et le mérite personnel de l'éloquence latine et l'éclat d'une lignée où la pourpre est de tradition. O si le cadre d'une lettre déjà longue ne m'imposait des limites ! ce que d'autres embellissent des grâces du discours, au risque de paraître oublier ma condition, moi je le dirais tout crûment.

Je reviens à l'objet propre des lettres : Je vous annonce que je vais bien et je vous prie de me donner des nouvelles de votre santé. Vous mettrez le comble à vos faveurs si vous m'accordez celle de me répondre. J'ajoute une prière : vous

rerum possessor includis. Eloquentiam veterum, dum imitaris, exsuperas : dicendi formam doctissimis tribuis, dum requiris. Est apud me spistulæ vestræ, quæ hujus rei fidem faciat, veneranda conpositio. Utinam quæ a vobis diriguntur tam essent crebra quam suavia ! Dicatis forsitam : par fuit propinquum laudare in commune augmentum laborantem, quia non est proprium quod quasi singulariter videtur palmata conferre : venit ad me equidem portio de curuli. Sed, si mihi creditis, plus erigor de genio et studiis sublimati. Interdum accesserunt ista de casibus : soli contigerunt illa virtuti. Prope inops ad scipionem adducitur suffragii consularis qui tantum de parentibus gloriatur. Tibi utrumque in peculio est, Latiaris scientia et vena purpurarum. O si mihi non stili epistularis consideratio in longum equidem producta manus opponeret ! Quod alii relatione ditant ego crudum etsi confusis ordinibus explicarem. Redeo ad tabellarum fidem. Valere me nuntio et utrum valeatis inploro, ad summam beneficii postulans, ut dignatio me reciproci sermonis adtollat, hoc

avez dans la ville de Milan une maison que, dans votre abondance, vous négligez et semblez avoir abandonnée; je vous demande de me la céder à tel titre qu'il vous plaira. N'est-il pas justes que vos parents aient ce qui provient du patrimoine de famille? J'en prends Dieu à témoin, croyez que si j'ai la bonne fortune de l'obtenir même sans que votre avoir subisse aucun détriment, je vous en serai reconnaissant comme d'une libéralité. Puissiez-vous, de votre côté, voir vos vœux aussi heureusement réalisés. Veuillez donc, si je dois être assuré de cette acquisition, m'en donner la garantie par un écrit en règle.

LETTRE II

ENNODIUS A AVIÉNUS

Il le complimente de son éloquence.

Il appartenait à votre Grandeur, qui s'attache à marcher d'après les leçons qu'elle reçoit d'un vénérable père, de produire au jour l'opulence de son génie et de faire briller, pour attester son affection filiale, la science acquise par de si longs travaux. Cette composition vous vaudrait doublement des éloges le jour où la piété filiale devenue plus en honneur, on

quoque deprecans, ut domum, quam in Mediolanensi civitate et abundantia vestra et neglectus propemodum jam reliquit, mihi quo vultis genere concedatis. Justum est enim ut parentes vestri habeant quod de patrimonii mole descendit. Credite mihi Deo teste, quia, si inpetrare sine detrimento census vestri meruero, quasi dono obligatus obsequiis potioribus respondebo. De qua parte, sic vobis feliciter universa contingant, si securus esse debeo, plenarii mihi documenti dirigite firmitatem.

II

ENNODIUS AVIENO

Par erat magnitudinem vestram ingenii sui opulentiam, dum sancti patris sectatur instituta, depromere et multo adquisitam sudore doctrinam pro diligentiæ testimonio ventilare. Gemina vobis contin-

mettrait au concours la palme de la parole : ce discours qui nous révèle votre bon cœur, vous fait honneur. Du même coup éclate la pompe de votre éloquence et la force de votre foi. Ceux que la fortune élève au faîte des dignités paraissent porter de l'affection à leurs inférieurs en proportion de ce qu'ils daignent leur adresser la parole. C'est, mon cher Seigneur, ce que ne manque point de faire ce père si occupé, élevé aux plus hautes charges de l'Etat. N'est-ce pas, en effet, témoigner du mépris que de garder le silence lorsque l'on a le loisir de parler ? Je me souviens avoir lu : l'*Avare de paroles ne rend point d'honneur*.

Quant à présent je vous adresse mes salutations respectueuses et vous fais savoir que je vais bien. Il reste à désirer que mes avances me vaillent la joie d'un long entretien.

LETTRE III

ENNODIUS A MESSALA

Ennodius a reçu quelques compositions oratoires de Messala et ne s'en montre pas entièrement satisfait. Il lui reproche surtout de ne pas écrire.

Après une lettre qu'enfin mes nombreuses missives vous forcèrent à m'écrire, de nouveau vous vous obstinez à garder

geret ex antefata concinnatione laudatio, quando crescente susceptorum devotione ferretur in medium palma sermonis : res, quæ nobis amorem vestrum reserat, vos extollit. Unc eodemque usu et oris pompa multiplicaretur et fidei. In apice constituti illam subjectis adfectionem putantur inpendere, quam locuntur. Hæc, mi domine, ille occupatissimus pater et in humana locatus arce custodit. Nam contemptum manifestat qui in otio degens verba non tribuit. Legisse me memini : *sermonis avari nullus honor*. Nunc ergo servitiis salutationis exhibitis indico me valere. Superest, ut suggestio mea eliciti gaudeat ubertate conloquii.

III

ENNODIUS MESSALÆ

Post unam epistolam, quam victus crebris scriptionibus emisisti,

le silence. Cette philosophie du silence, vous la gardez, je crois, par nécessité, non à dessein ; vous ne prenez pas garde que les anciens ne se taisaient un temps que pour mieux parler dans la suite et que cette règle du silence était pour eux la source de l'éloquence. Vous me paraissez, vous, n'adopter la méthode des écoles silencieuses d'Athènes que dans sa première partie et vous refusez de divulguer ce que vous avez appris dans le silence. Montrez donc, en laissant parler vos lèvres, les trésors de science que vos oreilles attentives ont recueillis.

Vous m'avez adressé vos dictions ; si je n'y ai pas trouvé l'élévation désirable, on ne peut cependant y relever rien de trop inférieur. J'ai rendu grâces à Dieu de ce que vous aviez enfin brisé les liens où vous tenait enchaîné la négligence. D'après ces débuts je me suis promis mieux pour l'avenir. Mais hélas ! ce dernier envoi que vous m'avez fait, à moi à qui vous n'adressez rien, n'est encore que le premier.

Seigneur Messala, que Dieu vous accorde d'avoir tous les jours présent aux yeux du cœur de qui vous êtes fils. Mais je ne veux pas prolonger ces pénibles paroles.

Adieu. Agréez mes salutations et montrez-moi par de fréquentes lettres, que mes avis ont porté leur fruit.

in continua taciturnitate perduras, et credo necessitate, non studio servas philosophiam nil dicendi, non respiciens veteres, ut loquerentur melius, in præsentia nil locutos, et illam silentii curam nutricem fuisse sermonis. Tu videris mihi disciplinas Atticas in muta fideliter parte sectari, nolens silentio adquisita vulgare. Ostende post oris ferias quæ tibi per aurium callem divitiæ commearunt. Destinasti mihi dictiones tuas, in quibus etsi non fuit optanda sublimitas, non tamem deprehensa est quæ sorderet abjectio. Egi Deo gratias, quia jam te de vinculo, in quo neglegentia constringebaris, exemeras. Promisi sequentibus potiorem successum æstimatione principii. Sed vos inchoationem, quantum ad me, cui nihil dirigitis, cum extremitate junxistis. Domne Messala, cotidie cujus sis filius habere ante oculos cordis Dei nostri dispentione contingat. Sed nolo prolixa esse quæ aspera sunt. Vale officio salutationis accepto et correptum te suggestionibus meis frequentibus resigna muniis litterarum.

LETTRE IV

ENNODIUS A ARATOR

Arator, parti à la campagne, oublie de donner de ses nouvelles; Ennodius en réclame.

En même temps que vous vous êtes éloigné de nous, vous avez perdu le souvenir de notre amitié. Emporter au delà des murs des sentiments d'affection vous fut chose impossible. Tant que vous habitez la ville vous prodiguez, et non sans art, vos hypocrites flatteries. Mais dès que vous avez décidé d'aller à la campagne, vous laissez là, comme d'encombrants bagages, le souvenir des amis. Vous avez cherché les délices des champs, et nous, nous restons ici près de vous, emprisonnés dans nos murailles. Elle n'avait pas de racines, cette affection, pour que vous l'ayez ainsi mise de côté comme un importun souci. Vous direz peut-être : Mais pourquoi si promptement éclater en reproches ? Faut-il avant les délits armer le bourreau ? Vous deviez écrire aussitôt arrivé au terme où vous portaient vos désirs, vous en aviez fait la promesse formelle..Or au dire de votre père, qui jamais ne sut cacher vos méfaits, des serviteurs sont venus de chez vous sans porter de lettres. Je crains que ce penchant à ne rien dire ne s'aggrave avec le temps, et

IV

ENNODIUS ARATORI

Ad longinqua digrediens caritatis immemor extitisti. Non licuit tecum piam diligentiam muros exire. Dum urbis habitator es, fabricatas blanditias non sine dædala arte custodis : at ubi rus petendum esse decreveris, quasi graves sarcinas amicorum memoriam derelinquis. Tu villares delicias expetisti, et nos apud te inter mœnium mala remansimus. Non habuit radicem affectio, quam velut curarum tormenta separasti. Dicas, unde tam velox exprobratio ? Nec æquum esse parari ante delicta tortorem. Scripturum te, mox fuisses ad optata pervectus, sine cunctatione promisisti : quantum pater tuus semper culparum tuarum vulgator exposuit, jam a te pueri paginis vacui commearunt. Timeo, ne ista taciturnitas diuturnitate convales-

que l'abus du silence ne favorise chez vous cette insouciance dont vous devriez rougir.

Mon cher seigneur, je vous salue donc et je vous tiens comme obligé de vous souvenir de vos promesses puisque c'est le front couronné de lierre qu'à l'ombre des futaies séculaires vous êtes promené.

LETTRE V

ENNODIUS A FAUSTUS

Le laconisme d'Ennodius ne permet pas de préciser les faits du plus vif intérêt auxquels cette lettre fait allusion. C'est d'abord une troupe de serviteurs appelés en premier lieu artisans, envoyés par l'évêque de Milan; mais la suite révèle que ces pauvres gens venaient chez Faustus plutôt pour être assistés que pour servir. Dans le nombre se trouvent des femmes aveugles. L'une de ces femmes est d'origine libre, ce qui ferait supposer que les autres étaient d'origine servile. Or c'est une vierge chrétienne qui paraît déterminée à persévérer, pour l'amour de Jésus-Christ, dans ce saint état.

Ennodius passe ensuite à une affaire délicate entre Faustus et l'évêque de Milan. Probablement Faustus avait prêté ou vendu à l'évêque Laurent des mules, comme Ennodius lui-même céda ses chameaux au pape, et le bon évêque négligeait de les rendre ou d'en verser le prix. Ennodius avait pris la liberté d'en parler devant le prélat, mais celui-ci faisait la sourde oreille et, malgré l'appui d'un Gaïanus, dévoué au service de Faustus, ce fut peine perdue. Il croit cependant qu'on pourrait insinuer à l'évêque de tenir compte des nombreux et signalés services que lui a rendus Faustus et de lui témoigner sa reconnaissance par quelque présent convenable. Ennodius prie son ami de lui notifier sans retard s'il accepte ce procédé ou, si non, comment il conviendra d'agir. Il est à croire qu'il s'agit de quelque quasi-contrat mal déterminé. Faustus aurait eu l'intention de prêter ou de vendre tandis que l'évêque aurait cru recevoir un don.

Les artisans que vous adresse le saint évêque, n'ont nul

cat et in usum silentii turpis crescat incuria. Domine mi, saluto ergo et promissi te memorem debere esse convenio, quatenus inter cana nemora redimitus hederis efferaris.

V

FAUSTO ENNODIUS

Directos a sancto episcopo artifices prosequi commendatione non

besoin d'être munis d'une recommandation. Quand une chose porte en elle-même ce qui peut le plus contribuer à la faire agréer, c'est lui faire tort que de s'employer à la louer. Il vous suffira de voir cette domesticité pour ne pas douter qu'elle ne vous soit envoyée par l'église et qu'elle n'ait été tirée de ses trésors et de son sein que dans le but de vous faire acquérir à vous-même, en échange des libéralités que vous lui prodiguerez, une large récompense dans le siècle meilleur. Qui donc ne reconnaîtrait, selon la parole du bienheureux martyr Laurent, que de tels marchés sont les plus avantageux du monde et nous procurent les plus précieuses richesses ? Dans le nombre se trouvent des femmes privées il est vrai de la vue corporelle, mais dont les âmes brillent d'un éclat merveilleux : car ce qui leur est refusé de bien-être corporel est tout profit pour leurs âmes. N'allez pas les mal recevoir parce qu'elles ne pourront voir et qu'elles n'offriront pas à la vue de votre maturité les charmes d'une séduisante beauté. Pour celui dont la vie est vouée au culte de la vertu, subvenir à de telles misères c'est être au ciel : croyez-moi : les larmes abondantes que vous versez devant Dieu vous procurent déjà une grande joie, mais vous serez heureux de posséder sous votre toit des chrétiennes dont les pieuses larmes ne tarissent pas.

Ce n'est pas tout : bien que ce que je vous ai déjà signalé

opus est. Res enim plus suo placitura genio, de devotione laudatoris abjurat injuriam. Familia est, quam cum videritis, non possitis ambigere ab ecclesia destinatam, et de ejus thesauris et gremio sub hoc studio processisse, ut tractata liberaliter pariat vobis in illa melioris sæculi commutatione mercedem. In quibus mancipiis, juxta adnuntiationem beatissimi Laurenti martyris, opes esse maximas quis negabit ? Sunt enim feminæ, quæ quamvis exterioris hominis lumina perdidissent, mentium splendore radiabunt : quicquid enim corporibus de prosperitate subducitur, ad frugem crescit animarum. Nolite male accipere, quod nec videre poterunt nec videri procul a maturitate vestra inliciens decore formositas. Qui vitam suam sicut vos in hoc innocentiæ calle disposuit, si tales pascat, in cælis est : crede mihi, quamvis vobis gaudia pariat fusa ad Deum ubertas illa lacrimarum, contenti eritis possidere sub continuatione plangentes. Inter ista bona, quæ præfatus sum, licet magno vobis labore et pretio constitissent, adicio quæ secuntur. Una inter ipsas et ingenua et sine filiis est et puto,

vous paraisse de très grand prix, voici mieux encore. L'une de ces femmes, d'origine libre, est sans enfants, et, disposition bien proche de la sainteté, je pense qu'elle n'en aura jamais. Car il y a pour les chrétiens une stérilité féconde et se priver des douceurs du siècle est la plus grande consolation.

Mais de crainte que votre esprit absorbé par les charges publiques n'éprouve du dégoût à la lecture d'une trop longue lettre, bien que les bonnes choses dont je vous parle au début soient propres à piquer vôtre intérêt et que les agréments dont j'ai, selon les lois de la rhétorique, paré mon exorde, doivent rendre attrayant tout le discours, je ne veux pas vous tenir plus longtemps en suspens au sujet de ce que vous désirez savoir et, sans plus tarder, je vous dirai que je n'ai pu obtenir aucun renseignement. J'ai bien parlé des mules devant l'évêque, mais il a paru ne pas prêter l'oreille à ce sujet. Notre frère Gaïanus qui vous est tout dévoué, a insisté de son côté et nous avons pressé la chose jusqu'à l'importunité, mais nos efforts communs sont restés sans résultat. On ne voit plus d'autre moyen que celui d'insinuer au saint pontife votre père qu'il doit se souvenir des nombreux services que vous lui avez rendus et, en retour, vous témoigner sa reconnaissance par quelque présent. Si cette manière d'agir vous agrée, écrivez-le moi sans retard ; si non, indiquez-moi de quelle façon nous devons procéder. Et maintenant, moi dont le dévouement vous est connu et qui depuis de nombreuses années me suis

quod fit sanctis vicinum desideriis, nec habebit. Est enim in christianis hominibus fecunda sterilitas et maximum solacium sæculi adjutoria non habere. Sed ne forte animus vester in occupationes publicas debeat de anagnostici prolixitate fastidium, quamvis bona in principiis locata vos animent et quemlibet rancorem detergeat in exordio juxta oratoriam disciplinam locata dulcedo, tamen ne desideria vestra fabricata dissimulatione suspendam, nulla ex illis documenta promerui. Quia commemorationem mularum facerem, episcopo durum videtur et quamvis famuli vestri fratris Gaiani institisset efficacia et supra modum nos pressisset inportunitas, nihil communi actione profecimus. Hoc tantum volunt inseri, multis sanctum patrem vestrum beneficiis vestris et gratia invitatum muneris vobis vicissitudine prospexisse : quod genus documenti si placet, sine cunctatione rescribite aut quæ ejus forma esse debeat intimate. Nunc ego ille

employé à servir vos intérêts, je vous ai en quelques mots rapides signalé tout ce que j'ai fait ; ce récit sous la plume d'un autre eut sûrement exigé de nombreuses pages.

LETTRE VI

ENNODIUS A AVIÉNUS

Nouvelles de sa santé.

C'est justice, je crois, de fournir moi-même le premier ce que j'attends de vous. Il convient, en effet, que si l'on désire être l'objet d'honnêtes prévenances, on y invite par son exemple. On éperonne ainsi la lenteur de celui auquel, le premier, on rend ses devoirs.

En vous adressant l'hommage de mes salutations, je vous annonce que me voici relevé de la maladie dont je fus affligé pour l'expiation de mes péchés et revenu en santé. Je vous prie de me faire connaître l'état de votre prospérité et j'espère que vous serez abondant sur ce sujet.

periclitatæ utilitatis et in obsequiis vestris annis pluribus jam probatus, quantum egerim, quod vix alter per infinita cartœ damna narrasset, pernicibus sum verborum saltibus elocutus.

VI

AVIENO ENNODIUS

Credo ad justitiam pertinere, ut quod a vobis expecto primus exhibeam. Decet enim, ut qui bona opera præstolatur invitet exemplo. Expugnat calcaribus tarditatem qui formam ministrat officii. His ergo salutationis munus inpertiens sanum me esse post inæqualitatem, quam pro peccatis sum passus, enuntio et statum vestræ prosperitatis inquiro, sperans ut in hujus rei solutione multus incumbas.

LETTRE VII

ENNODIUS A SÉNARIUS

Lettre d'amitié.

Sous l'inspiration d'une conscience pure, les charges dont honore la confiance du prince n'empêchent pas de rendre à l'affection ce qui lui est dû et la cour n'exclut point les élans d'une tendre amitié. C'est faire preuve d'une solide affection que d'en garder les sentiments sous la presse des affaires. Faites-moi apprécier davantage encore, en m'écrivant, les honneurs auxquels vous êtes élevé et dont l'importunité de mes prières m'a obtenu de vous voir comblé ; conserver les relations d'ami est l'honneur des dignités.

Là-dessus, je vous adresse mes très humbles salutations et je me borne à cette courte lettre sachant très bien que prolongée elle courrait risque de vous déplaire. Je vous prie de rendre grâces au Seigneur pour moi de ce qu'il a daigné dissiper la peine dont j'ai souffert avant que vous eussiez pu en être informé.

VII

SENARIO ENNODIUS

Apud sanctas conscientias non negat caritati debita sua gratiæ principalis occupatio nec eliminat pii amoris aula fervorem. Testimonium dat solidæ adfectioni qui eam inter inpedimenta oblivione non obruit Commendate mihi scriptione culmina vestra, quæ voto inportunus emerui : custodia communionis honor est dignitatum. His ergo obsequentissime salutans epistolas brevitate constringo, sciens posse productas horreri, fasciens ut pro me domino gratias referatis, qui molestiam quam pertuli, antequam eam discere potuissetis, abstersit.

LETTE VIII

ENNODIUS AU DIACRE HELPIDIUS

Agréable badinage pour obtenir des lettres.

Par quels moyens, par quel artifice pourrais-je pousser votre fraternité à écrire, lorsque vous, un homme si abondant en paroles, vous gardez là-bas un silence obstiné ? Et bien, je veux tenter de vous faire parler en parlant moi-même et d'amener par mon propre bavardage cette érudition Attique à se produire dans une lettre. Est-ce juste, en vérité, d'être resté de si longs jours sans tenir votre promesse et sans même me faire savoir par la moindre lettre comment vous aviez fait le voyage ? Seriez-vous par hasard disposé à persévérer à mon égard dans ces excès de discrétion ? Vous dédaignez donc l'entretien de ceux dont vous avez, à si grands frais, recherché l'amitié ! Croyez-moi, si vous ne vous corrigez de ce vice avec cette promptitude qui d'ordinaire caractérise votre marche, nous serons forcés de nous chercher d'autres patrons qui sachent se souvenir et payer notre affection de retour. Là dessus, en vous disant adieu, c'est à l'ami et au médecin que je m'adresse : je vous révèle que je suis atteint d'un mal très grave ; si une

VIII

HELPIDIO DIACONO ENNODIUS

Quibus modis fraternitatem tuam ad scribendum quave arte sollicitem, quando homo verborum locuples in me silentia peregrina custodis ? Elegi, ut loqui te loquendo faciam et illam. Attican eruditionem ad epistolas alia garrulitate producam. Justum fuit ut tot diebus a promissione desisteres et qualiter pervenisses nulla paginæ directione signares ? An forte circa me illam tuam cautelitatem æstimas esse servandam ? Dedignaris conloquio quorum gratiam multo sudore quæsisti. Crede mihi, nisi ab hoc te vitio sub ea qua ambulare soles velocitate suspenderis, necesse est, ut ad alios nostra patrocinia transferamus, qui memores constituti amorem munerentur obsequiis. His ergo salutans amico et medico indico me gravi corporis inæquali-

lettre de vous, qui m'apporte un peu de gaîté, ne vient me guérir, on me verra bientôt tirer une langue de six pieds.

LETTRE IX

ENNODIUS A MESSALA

Il lui reproche sa nonchalance et son penchant pour l'école buissonnière ; il le presse de lui écrire.

Si par la grâce de Dieu vous sortiez de vos habitudes de nonchalance pour vous adonner à l'étude, si vous preniez garde à ce que promet votre génie naturel, à ce qu'attend de vous le seigneur Faustus, vous ne négligeriez certes pas de m'écrire comme je le désire. Mais je crains fort une déception et que, lorsque je désire vous voir laborieux, je ne vous trouve à courir les champs dans une grossière oisiveté. Que la divine miséricorde dont les trésors sont inépuisables, vous réveille de cette léthargie et que par un secours d'en haut, elle enrichisse votre parole si pauvre. Allons, qu'au moins ces affronts vous obligent à m'écrire.

Je vous dis donc adieu et vous prie de me faire connaître par vos lettres ce qui se passe autour de vous.

tate laborare, quam nisi te dictante pagina jocos exhibitura curaverit, distensam per tormenta ranulam longis hominibus coæquabo.

IX

MESSALÆ ENNODIUS

Si jam te favor divinus a proposito neglegentiæ ad votiva ducit studia, si quo te vena, quo domnus Faustus vocat adtendis, optata scriptione non taceas. Sed timeo, ne dum offisiosum desidero, sustineam rusticantem et incipiat hoc desideriis meis resistere quod cupivi. Cælestes divitiæ illam inertiam stimulo pietatis exsucitent et mendicitatem oris tui superna ope locupletent. Ecce vel injuriis provocatus scribe. Salutem ergo dicens rogo, ut quid circa te agitur tabellarum promulgatione cognoscam.

LETTRE X

ENNODIUS A MAXIME SÉNATEUR

Cette lettre fut écrite avant la XXIII[e] du VII[e] livre qui a trait également au mariage de Maxime. Ennodius malade ne pouvant y assister, envoie au futur époux l'expression de ses vœux.

Que vos vœux trouvent dans le conseil divin un favorable accueil ; qu'à vos noces vienne Dieu lui-même qui accorda au premier père, encore en possession de l'immortalité originelle, la faveur de sa bénédiction. Daigne notre Christ vous accorder de ne perdre ni le fruit de la vertu que vous avez gardée, ni les avantages des noces. Qu'ainsi la virginité tourne à l'avantage de la famille, et que votre chasteté n'y perde rien ; par un dessein admirable de la Providence, le siècle ne perdra rien en vous, puisque vous serez père, ni la grâce divine, puisque vous serez pudique. Obtenez ce qu'Isaac, pieusement sollicité, souhaita à son fils le plus jeune. Que votre femme entre dans la maison de sa belle-mère sous ces mêmes auspices qui accompagnèrent au foyer de Tobie sa belle-fille. Trouvez en votre épouse le motif d'un amour parfait et qu'elle le trouve en vous dans la virginité si fidèlement gardée. Croyez que

X

MAXIMO V. S. ENNODIUS

Bene disponantur superno vota vestra judicio : ipse ad nuptias tuas veniat qui primo parenti, dum adhuc nativa inmortilitate gauderet, benedictionis munus indulsit. Faciat tibi Christus noster nec custoditæ integritatis fructum perire nec munera nuptiarum. Sic virginitas prosit ad subolem, ut castitati tuæ fecunditas nil decerpat et miro dispensationis arcano nec sæculo, dum pater es, pereas nec dei gratiæ, dum pudicus. Veniat super te quod Isaac juniori filio pie inductus optavit (*a*). Illis domum socrus auspiciis uxor introeat, quibus Tobiæ penetralia nurus accessit (*b*), sit tibi perfectæ causa dilectionis in conjuge, in te virginitas custodita. Solam illam tibi

a. Cf. Gen. XXVII, 28.
b. Cf. Tob. VI.

celle qui vous est choisie est l'unique à laquelle, comme si vous n'étiez pas de ce monde de corruption, vous vous êtes gardé. Je n'ai pu venir, mais je suis présent par la prière. Je vous salue et j'espère, cher seigneur, que vous daignerez agréer mon envoi.

LETTRE XI

ENNODIUS A ARATOR

Arator était alors à Rome, un mot de la lettre permet de le supposer et aussi la circonstance qu'il assista aux noces du sénateur Maxime. Cette lettre à Arator suivit donc de près la précédente à Maxime, si elles ne furent pas portées en même temps.

C'est pour moi un étonnement de vous voir, par votre honteuse obstination à garder le silence, laisser perdre son prix à une éloquence façonnée pour faire l'ornement de Rome, et consumer ainsi sans fruit, faute de les distribuer, des richesses littéraires qui coûtèrent tant à amasser. Tout honneur accordé à ceux qui le méritent rejaillit sur son auteur; empêcher l'esprit de manifester sa culture, c'est l'amoindrir. C'est une même aberration, qu'un rustre se produise ou qu'un homme en état de cueillir des louanges, se tienne dans l'obscurité. N'avez-vous donc rien à raconter, ou bien moi-même ne vous

deputatam noveris, cui te, quasi non esses ex mundi fæce, servasti. Ecce quia venire non potui, oratione non desum. Domine mi, spero, ut honore salutationis accepto quæ a me directa sunt dignanter accipias.

XI

ARATORI ENNODIUS

Miror cur devenustes turpi silentio ad Romanum decorem politi in te bona conloquii et coactas multo sudore divitias fugiens dispensationem taciturnitate consumas. Quicquid dignis conlatum fuerit dum in usu est, ornat auctorem : ingeniorum elegantiam qui concludit extenuat : unus error est prodire rusticantem et dignum laudis honore delitescere. Nunquid non habuisti digna memorátu aut ego tibi visus

semblè-je pas digne de jouir de vos entretiens ? Il y eut au moins une matière qui mériterait d'être célébrée par quiconque est capable de parler ou d'écrire, je veux dire les noces de cet homme chez lequel l'illustration de la naissance et l'abondance des richesses, aussi grandes qu'elles soient, le cèdent à l'éducation et à la modestie. Pénétré d'horreur pour tous les vices de la chair, il repoussait comme de honteuses jouissances tout ce que les lois ont donné comme remède et, refusant de livrer son corps aux exigences matrimoniales, il croyait se trahir que de sacrifier au monde quelque chose de sa libre chasteté. Quoique ces vertus ne soient pas de votre goût, vous devriez quand même, pour montrer votre talent, en faire l'éloge ? Nous pouvons croire que vous devenez bon, si nous vous entendons louer ce qui est honnête.

Maintenant en vous adressant mes plus profondes salutations, je vous réclame une réponse. Ne me jugez pas sur cette lettre, car, Dieu m'en est témoin, comme je revenais de la basilique, je l'ai dictée durant le parcours.

sum non colendus eloquio ? Fuit aliquando materia, quæ sic omnium linguis et litteris celebranda sit, quando ad nuptialem copulam perductus homo est, cui cum magna sit lux natalium, abundantia facultatum, disciplina et pudor utrumque transgreditur, qui vitia carnis abjurans pro blandimento turpi respuebat quicquid leges dedere pro remedio et nolens uxoriis corpus deputare servitiis putavit se addicere, si quicquam mundo inpenderet liberam castitatem ? Hæc etsi non diligis, debes tamen pro ingenii tui ostentatione laudare. Possumus te credere bonum fieri, si audiamus quæ honesta sunt prædicantem: Nunc salutem largissimam dicens ut rescribas admoneo, et non me de epistola mea æstimes, quam, Deus testis est, dum de basilica remearem, transcursione dictavi.

LETTRE XII

ENNODIUS A FLORUS

Dans cette lettre et dans plusieurs autres (VIII, 1, 19; IX, 7, 21, 22), *il est question de démarches faites par Ennodius pour acquérir dans les environs de Milan une maison de campagne. Comme ces démarches coïncident avec l'époque de sa grande maladie, il y a toute apparence que les médecins lui conseillaient de se loger à la campagne pour y jouir d'un air plus frais et plus pur. D'après ses instances on peut juger qu'il y attachait la plus haute importance. Il paraîtrait même qu'il fut en marché successivement pour deux maisons ; l'une qu'il tenta d'acquérir par l'intermédiaire et l'influence de Faustus et qui peut-être dépendait du domaine royal* (VIII, 12, 19), *l'autre qu'il voulait acheter à Libérius avec le concours d'Aviénus* (IX, 7). *On voit par une autre lettre* (IX, 22) *que Faustus fit aboutir les démarches.*

Si vous voulez savoir combien sont étroits les liens de l'amitié qui me rattache à vous, interrogez votre propre cœur : nul en effet ne saurait être aimé s'il ne donne lui-même des témoignages de son affection. Il s'établit entre les âmes comme une émulation d'amour ; l'ardeur qui les anime trahit, muette, leurs sentiments réciproques. Si donc vous êtes résolu à me payer de retour, insistez auprès du seigneur Faustus pour qu'il me fasse acquérir, de mes deniers comptants si bon lui semble, cette maison de campagne du Faubourg. J'en jouirai paisiblement tant que je serai en Ligurie et, après ma mort, lui et les siens la possèderont. C'est la liberté, la subsistance, qu'après Dieu il paraîtra me rendre si j'obtiens par lui

XII

ENNODIUS FLORO

Qua te devinctione teneam, qua diligentia conplectar, ex animi tui potes qualitate colligere. Vix enim amari continget nisi quos sinceriter amare constiterit. Congreditur inter se cœlestis vigor animarum et studia sua mutis sibi pandit affatibus, et ideo si vicissitudinem mihi reddere disponis, insiste domno, ut suburbanum illud, dato si dignatur a me pretio, comparari jubeat, quod dum in Liguria fuero, feliciter habeam et post obitum meum ipse suique possideant. Mihi tamen post Deum libertatem substantiam videtur ipse conferre, si hoc beneficii per ipsum fuero consecutus. Sed sic filia tua vivat, sic de illa

cette bonne fortune. Et vous, que votre fille vive, qu'elle vous donne des fils tels que vous les désirez, que Dieu élève votre âme à la gloire de ses saints, que votre frère vous soit conservé, si par votre insistance humblement importune vous amenez à succès ma demande. Devant Dieu qu'il considère ma détresse ; il n'est pas de plus grand service que son crédit et son affection puissent actuellement me rendre.

LETTRE XIII

ENNODIUS AU PRÊTRE AURELIEN

De quel voyage Ennodius parle-t-il ici? de celui de 494 en Bourgogne? ou bien de quelqu'autre voyage en Provence ou à Lérins?

Mon affection pous vous n'est qu'hypocrisie s'il n'est pas vrai qu'en vous quittant je restai près de vous et que votre béatitude, quoique arrêtée, fut emportée avec moi. En moi, comme en tout homme, l'esprit commande au corps; mais lorsqu'il s'agit de vous aimer, il perd toute son indépendance. Donc, tout en vous payant avec toute l'humilité que je dois, le tribut de mes salutations, je vous annonce que le brisement du voyage n'a nullement altéré ma santé. Vous voyez de quel-

quales optas filios tenas, sic Deus animam tuam sanctos suos faciat coæquari et frater tuus vivat, ut insistas suppliciter inportune, quatenus ad effectum petitionem meam perducas. Cogitet Deum, cogitet necessitates meas, quia nihil est quod potentia ipsius, quod affectus circa me majus possit præstare.

XIII

ENNODIUS AURELIANO PRESBYTERO

Affectionem mentior, si vobiscum disgrediens non remansi et beatitudinem vestram mecum quamvis locatam in statione non detuli. Quia animus in me, ut in ceteris, imperator est corporis (*a*), ipse circa diligentiam vestram est tota intentione captivus. Ergo salutationis honorificentiam debita humilitate persolvens nihil valitudini meæ de itineris confractione indico decessisse. Ecce qua sollicitudinem

a. Cf. Sallust. *Cat.* c. 1.

les attentions et de quel aimable empressement je me plais à reconnaître votre sollicitude : faites, comme il est écrit, qu'en rendant ce que vous avez reçu, vous me donniez lieu de me réjouir à la nouvelle de votre prospérité.

LETTRE XIV

ENNODIUS A FAUSTUS

Confidence d'ami en proie à la maladie et au chagrin.

Je tairais mes tristesses si je ne cromprenais que votre sollicitude m'est un soulagement. Vous ignorez encore combien je suis malade, en proie, pour l'expiation de mes péchés, à de fréquents accès de fièvre : mes forces qui semblaient rétablies, sont complètement abattues. Vous donc, procurez-moi le remède accoutumé de votre sainte conversation et puisque la médecine humaine est impuissante à me donner la guérison, que vos prières me l'obtiennent.

vestram benigni studii cura remuneror : facite, quod scriptum est, accepta restituentes de prosperitatis vestræ me significatione gratulari.

XIV

ENNODIUS FAUSTO

Tacerem molestias meas, nisi intellexissem, quod sollicitudo vestra me sublevat. Nondum agnoscitis, quam variis morborum fatigor incommodis, pro peccatis meis febribus frequenter addicor et vires, quæ videbantur restitutæ, franguntur. Ergo vos remedia consueta præstate et usum illum sanctæ conversationis inpendite, ut quicquid medicina mortalium non valet fusis ad Deum nostrum precibus inpetretis.

LETTRE XV

ENNODIUS A EDASIUS

Edasius avait quitté Milan pour aller sans doute à Ravenne remplir quelque emploi public, car il promit en partant, à Ennodius alors chargé comme diacre des intérêts temporels de l'église de Milan, de s'employer à la conclusion d'une affaire; ce qu'il fit avec succès. Si bien qu'Ennodius lui demande d'achever son œuvre. Il est probable qu'il s'agit d'un legs fait à l'église de Milan, de plusieurs immeubles distincts. Edasius avait obtenu la mise en possession d'une partie ; Ennodius lui demande de lever toute difficulté pour ce qui reste. Une constitution de Constantin (311) *accordait le droit le plus absolu de tester en faveur de l'Église* (cod. Theodos. xvi, Tit. ii, iv). *Mais dans la suite des restrictions furent apportées à ce droit par Valentinien* (370) *et Thédose le Grand* (390) *qui modifia son décret la même année* (cod. Théod. ibid. xx, xxvii, xxviii). *Les revenus de Milan étaient employés par les diacres à venir, d'office, en aide aux malheureux,* ix, 20.

Avant d'être mis à l'épreuve, le dévouement des amis ne paraît pas : dès lorsqu'il s'est manifesté il s'attache les cœurs animés de quelques sentiments. Mais combien elle est volontaire la servitude que nous imposent ceux qui nous sont chers ! Je l'avoue à votre Grandeur : j'ignorais, avant de connaître ce que mon homme m'a rapporté, tout ce qu'il y avait en votre sublimité de sentiment et de bienveillance caché sous le manteau d'une noble humilité : j'ai reconnu un homme que son dévouement élève au-dessus de tout ce qu'il y a de plus vénérable, tant il prend à cœur les intérêts de ses amis absents. A votre départ vous aviez, il est vrai, beaucoup promis ; et voici

XV

ENNODIUS EDASIO

Ante experimentum amicorum fides occulta est : postquam in lucem processerit, eorum qui aliquid saporis habuerint sibi mentes obligat. Est tamen nimis libera servitus, quæ caris exhibetur. Confiteor magnitudini tuæ : latebat me ante relationem hominis mei quid in sublimitate tua et saporis et gratiæ sub nobili humilitate delitesceret : didici hominem, qui canam in fide beatitudinem, dum amicorum absentiam bene tractat, exsuperat. Plura quidem discedens promiseras, sed ad genium conscientiæ tuæ majora præstitisti. Domine fili, salu-

que sous l'inspiration de votre conscience, vous avez donné bien davantage.

Mon cher Seigneur et fils, en vous payant le tribut de mes salutations les plus cordiales, je vous ai et je vous rends des actions de grâces insuffisantes pour les services que dès le premier instant de nos relations, vous m'avez rendus. Et puis je vous prie de nous faire entrer en possession de ce qui reste de ces propriétés. Voici une confiance qui découle de vos bons offices précédents : lorsque j'osais à peine vous adresser une prière tandis que vous m'étiez inconnu, maintenant je n'hésite pas à vous envoyer un ordre.

LETTRE XVI

ENNODIUS A BARBARA

Il lui raconte sa maladie et sa miraculeuse guérison. Il l'exhorte à accepter une charge à la cour; peut-être d'y diriger l'éducation de jeunes princes ou princesses.

Si j'ai différé de vous rendre mes devoirs, si j'ai fait trêve de causeries et remis si longtemps de vous envoyer l'expression de mes respectueux sentiments, n'y voyez ni un oubli de ce que je vous dois, ni un mépris de ce que nous avions convenu. Mais sachez qu'à peine revenu de Rome, je fus assailli

tationis effusissimæ munus inpertiens ago atque habeo insufficientes gratias de his, quæ mihi in prima notitiæ fronte conlata sunt. Quod restat, deprecor, ut residua illa mancipia teneri jam facias. Ecce fiduciam de bonis præcedentibus descendentem : qui ante ignoto preces metuebat offerre, jam non dubitat imperare.

XVI

ENNODIUS BARBARÆ

Non ego debiti inmemor ab officiis temperavi nec constituta despiciens garrulitatem meam ab obsequii exhibitione suspendi. Sed postquam ab urbe regressus sum, continuo me variæ ægritudines et quicquid ad mortem vocat artavit. Vere, domna mea, sic vobis ves-

de diverses maladies et mis à deux doigts de la mort (1). En vérité, Madame, puisse le ciel réserver un pareil bonheur à vous et aux vôtres ! tant il est vrai qu'en témoignage du prodige d'autrefois, notre Christ a de nouveau rappelé du tombeau Lazare, mais celui-la pécheur et loin de ressembler hélas! à celui qui mérita d'être dit l'ami du Sauveur. C'est un même fait, malgré le temps qui nous sépare ; l'œuvre divine apparaît même plus grande en ce dernier, puisque ce que Lazare mérita me fut gratuitement accordé.

Voilà ce qui m'a tenu en silence ; mais à peine revenu à la vie, mon premier soin fut de vous rendre mes devoirs, priant Dieu qu'il vous couvre, vous et les vôtres de sa protection, Je me promets bien de vous voir, selon mes désirs, pour votre bonheur et votre joie, appelée à la dignité de dame de Cour en service au palais. Gardez-vous bien, Madame, de vous soustraire à ce labeur, de vous refuser à cette charge. Que les provinces voient ce qu'il y a de bon à Rome et, presque insensibles aux paroles, que du moins elles soient portées au bien par les beaux exemples dont vous leur donnerez le spectacle.

Et maintenant, après vous avoir rendu mes salutations, je vous prie de ne pas me priver de votre chère correspondance qui est ma plus douce consolation ; mais ne souffrez pas qu'un

trisque læta contingant, quia ad testimonium veteris mysterii Christus noster iterum quamvis peccatorem nec ut illum, qui amicus dici meruit (*a*), sed rursus vocavit Lazarum de sepulcro. Est facti unitas in distentia personarum, eo nunc amplior magnitudo divini operis, quia quod ille meruit mihi cessit indebite. Hæc causa me ab officii promulgatione revocavit. Postquam tamen ad vitam reductus sum, continuo me ad servitia vobis solvenda converti, rogans Deum, ut vos vestrosque superno tueatur auxilio. Promitto mihi etiam et desideriis meis, quod cum felicitate vestra et gaudio ad comitatenses excubias, quæ votis meis satisfaciat, dignitas adepta vos evocet. Noli, domna, huic te labori, huic oneri submovere. Videant bona Romanæ civitatis provinciæ, et quæ monitis vix instituuntur per bona, quæ vobis Deus contulit, formentur exemplis. Rogo tamen reverentia salutationis exhibita, ut expectatissimo me relevetis alloquio, sed nec

a. Cf. Jo. XI, 11.

autre dicte ce que vous m'écrivez : qu'ainsi votre prière toujours soit exaucée.

LETTRE XVII

ENNODIUS A STÉPHANIE

Même sujet que la précédente lettre à Barbara, même allusion à la résurrection de Lazare, même recommandation à Stéphanie de dicter elle-même ses lettres.

Je crois que, sans en être instruits, vous m'êtes venus en aide dans le péril ; sinon, d'où me viendrait cette conviction que Dieu donne de ne rien ignorer à ceux qu'il favorise d'une sorte de prescience universelle.

Donc après mon retour de la Ville, les mystères divins furent renouvelés en moi et les merveilles anciennes des temps reculés ont été reproduites dans le présent. De nouveau Lazare fut rappelé du tombeau, non, à la vérité, l'égal de celui qui mérita le nom d'ami du Rédempteur ; mais si les faits sont différents, le mystère est le même. Amené par des maladies multiples jusques au tombeau, mais rappelé à la vie par la voix de Dieu, mon premier soin est de me retourner vers vous pour vous rendre mes devoirs. Je crois plaire à Dieu si tout

alterum dictare patiamini quæ ad me scribetis : sic numquam ab impetratione oratio vestra pellatur.

XVII

ENNODIUS STEPHANIÆ

Credo vos et ignorantes meis periculis subvenisse : aut quare confidam nescire quicquam quos per Deum contingit universa prænoscere ? Postquam enim ab urbe redii, reparata sunt in me divina mysteria et quod senuerat temporibus novellis resurrexit exemplis. Iterum vocatus est Lazarus de sepulcro, non quidem illius par merito qui amici redemptoris nomen emeruit : sed in diversitate actuum unius convenit forma mysterii, deductus per ægritudines multiplices ad sepulcra, sed cœlesti voce revocatus, ad hæc primum quæ vobis solvuntur officia me converti, credens placere Deo, si cultoribus ejus per linguam, quam ipse reddidit, principe loco exhibeantur obsequia.

d'abord j'applique cette langue qu'il m'a rendue, à présenter mes hommages à ses serviteurs.

Après donc m'être acquitté du devoir de vous saluer, je vous supplie de me continuer avec plus de ferveur encore, le secours de vos prières, afin que par votre mérite, la divine miséricorde daigne confirmer ce qu'elle m'a accordé ; et puis, que je reçoive fréquemment de vous ces bonnes lettres dont la lecture m'apporte un si grand soulagement. Je vous prie en outre, et par l'âme du seigneur Astérius, au nom de votre sainte profession (de veuve), de ne point faire dicter vos lettres par un autre : puisse-t-il briller de l'auréole que vous lui désirez, jusques à la consommation destemps.

LETTRE XVIII

ENNODIUS A FAUSTUS

Il appuie la demande d'un plaideur qui veut au préalable soumettre sa cause au jugement de Faustus. Cf. Sidon. Epist. VI, 3.

L'importunité du porteur qui a exigé de moi cette lettre, sert mes plus ardents désirs. Ainsi en m'adressant sa demande il me rend service. Cet homme est en procès et demande à soumettre sa cause à l'examen de votre justice dont tout le monde accepte les décisions et il est persuadé que nul autre ne sera à

Ergo reverentia salutationis inpensa deprecor, ut pro me, sicut poposci, orare adtentius procuretis, ut per meritum vestrum divina clementia dignetur confirmare quod tribuit, et freguenter me pia litterarum vestrarum promulgatione sublevetis. Rogo, ut nullum alium dictare facias, per domni Asteri animam et professionem tuam : sic ei nitor quem optas usque ad consummationis tempus adsistat.

XVIII

ENNODIUS FAUSTO

Coegit me ad studia mea portitor præsentium litterarum et quod volebam prope inpotunus exegit. Sic contulit beneficium qui poscebat. Iste in negotio suo probatum mundo justitiæ vestræ poscit examen, nec

même de discerner la vérité de son bon droit si vous lui faites défaut. Je vous en supplie pour lui : vous, fidèle aux commandements divins, vous dont l'unique objet est de découvrir la vérité, venez en aide à ce pauvre affligé. J'espère en outre, tout en vous rendant l'hommage de mes salutations, que vous profiterez des fréquentes occasions qui se présentent pour me faire parvenir les nouvelles de votre prospérité que je reçois toujours avec tant de bonheur.

LETTRE XIX

ENNODIUS A FAUSTUS

Son état de santé s'améliore. Allusion à l'affaire exposée dans la lettre à Florus VIII, 12 : *achat d'une maison qui devait, après la mort d'Ennodius, rester à Faustus.*

Aussi fréquentes que soient les lettres, elles paraissent toujours rares à ceux qui les attendent avec impatience, et toute l'exactitude que l'on met à écrire reste insuffisante au gré de celui que l'affection tient dans l'inquiétude ; mais recevoir une lettre et n'y pas répondre, c'est, en vérité, fouler aux pieds les lois les plus élémentaires de l'urbanité. Donc, après vous avoir rendu le devoir de mes salutations je vous annonce, grâces à Dieu, que les suffrages des saints et vos prières m'ont obtenu une

ab aliquo veritatem causæ suæ discerni æstimat, si cessetis. Pro hoc precator accedo, ut dum adestis mandatis cælestibus et veritatem tota intentione perquiritis, adflicti hominis necessitatibus subcurratis. Spero etiam servitio salutationis inpenso, ut indicio me prosperitatis vestræ non neglectis quæ frequenter se ingerunt occasionibus sublevetis.

XIX

ENNODIUS FAUSTO

Quamvis omnis frequentia litterarum videatur rara sollicitis nec sufficiat providentia pro pietate suspenso, tamen pars ista, cui inpenditur, nisi responderit, ab humanitate sejungitur. Ergo salutationis officia præfatus Deo tribuente indico mecum sanctorum suffragiis et

sensible amélioration et que cette violence de fièvre et de désespoir s'est amortie. Pour ce qui reste, je nourris l'espoir que vous daignerez accueillir avec votre bienveillance ordinaire la demande que mon frère Florus, comme moi votre serviteur, vous remit de ma part. D'ailleurs si pour le présent la chose paraît à mon avantage, vous qui considérez surtout l'avenir, vous trouverez encore à y profiter le plus (2).

LETTRE XX

ENNODIUS A AGNELLUS

Il lui dépêche un serviteur pour recevoir le cheval promis.

Si j'étais en état de vous rejoindre, je m'abstiendrais d'écrire. Mais comme ma santé me le refuse, il me reste cette dernière ressource. Celui pour qui rien n'est secret, sait que malgré la distance qui nous sépare, je ne puis rester éloigné de vous. Je viens donc calmer votre inquiétude par la nouvelle qu'en ce qui me concerne tout est pour le mieux; c'est l'objet du commerce épistolaire, et je vous en prie, de votre côté, donnez-moi de vos nouvelles. J'ajoute, après l'hommage de mes saluta-

vestris precibus jam melius agi et illam desperationis et febrium intepuisse valitudinem. Nunc, quod restat, spero, ut petitionem meam, quam per confamulum meum fratrem Florum destinavi, suscipere solita benignitate dignemini, quia, etsi mihi ad præsens res videtur esse conpendii, vobis, quibus magis futura cordi sunt, utilitas ex hac parte summa respondet.

XX

ENNODIUS AGNELLO

Si valerem vos corpore prosequi, verbis abstinerem : at cum illa res valitudine deficit, ista subcurrit. Scit secretorum discussor, me et divisum præsentia a vobis abesse non posse. Proinde sollicitudinem vestram nuntio prosperitatis meæ relevo, et propter quod concessum est epistolare commercium, vestram requiro, indicans honore salutationis inpenso, puerum me ad suscipiendum caballum direxisse.

tions, que je vous ai dépêché un serviteur pour recevoir le cheval. Envoyez-le moi tel qu'il fasse honneur à celui qui l'a donné et que je sois heureux et fier de l'avoir reçu (3)

LETTRE XXI

ENNODIUS A BÉATUS

Lettre d'excuses faisant suite aux deux lettres (VIII, 29, 30) *à Béatus et Adéodat, relatives à l'épitaphe de Cynégie. Il la dictè encore gravement malade.*

S'il m'était possible, en vous écrivant, d'effacer ma dernière lettre (VIII, 29), je le ferais mille fois. Mais parce qu'il est impossible à l'homme de ne jamais se tromper, moi que vous entourez de respect comme un vieillard, moi, votre père, je vous demande en grâce d'ensevelir ma précédente lettre dans un éternel oubli : Puissiez-vous revenir à votre père et à votre patrie doué des qualités que chaque jour je proclame auprès de tous ceux qui m'entourent.

J'eus le tort de me fier à une lettre étrangère et dans la précipitation de ma plume, de vous blesser inconsidérément. Vous aviez agi selon la sagesse en lisant mes vers au seul seigneur Probus qui fait la loi parmi les savants. C'était ce

Tantum est ut talem mittatis, quem et vos dedisse clareat et ego pro honoris summa me gaudeam suscepisse.

XXI

ENNODIUS BEATO

Si possem scribendo delere paginam meam, multiplici hoc facere intentione procurarem. Sed quia non est fas hominem non errare, ego ille canus, sed pater tuus, ne umquam prioris epistolæ meæ sis memor, exposco : sic te pater et patria talem, qualem per singulos dies omnibus protestor, excipiat. Alienis scriptis credidi, ut stili mei inportuna festinatione morderem. Tu feceras quod sapiens, qui soli domno Probo arcem tenenti inter doctos versus meos relegeras, quod facere decuit. Ego inportunus, qui alteri credere non debuissem, quantum video, frustra commotus sum. Vade ergo ad domnum

qu'il convenait de faire. Moi, je n'eusse pas dû si mal à propos ajouter foi à un autre et, autant que je le puis comprendre, je me suis ému sans motif. Allez donc au seigneur Probus, (qu'ainsi votre père vive et moi-même que toujours vous avez aimé, puissiez-vous m'entendre encore vivant, car je dicte ces lignes presque à la mort), embrassez-lui pour moi les genoux et dites-lui de ce dernier vers, que Terentianus m'a induit en erreur par cet exemple : *Sic fatur lacrimans, classique immitit habenas* (4).

Cependant il a indiqué tout ce qu'il y avait à corriger.

Je vous salue avec toute l'affection que je vous dois. Si je guéris, je corrigerai les vers et je vous les renverrai. Votre lettre confiée au jeune enfant Rufin ne m'est parvenue qu'en juillet : c'est ainsi qu'ignorant ce qui s'était passé, je me suis tellement ému.

Probum (sic pater tuus vivat, sic me, quem semper amasti, viventem audias), quia ista pene mortuus dictavi, et osculare illi genua pro me et dic illi de illo extremo versu : Terentianus me induxit in illo exemplo,

SIC FATUR LACRIMANS, CLASSIQUE IMMITTIT HABENAS (*a*).

Omnia tamen, quæ fuerunt digna correctione, prævidit. Saluto amore quo debeo. Si evasero, emendo versus ipsos et sic dirigo. Nam litteras tuas, quas per infantem Rufinum direxisti, Julio mense suscepi : unde me contigit nescire quod actum fuerat, ut taliter moverer.

a. Terentianus Maurus, vers. 1951, Virg. *Œn*. VI, 1.

LETTRE XXII

ENNODIUS A FLORUS

Annonce de sa miraculeuse guérison.

A qui ferais-je part de mon heureux retour à la santé sinon à vous qui n'avez cessé de le désirer si sincèrement? Certes il ne convient pas qu'un autre l'apprenne avant vous. Donc, vous ayant tout d'abord salué, je m'empresse de vous faire savoir que par un bienfait du ciel, lorsque j'étais abandonné des médecins, je viens d'être guéri : ce fut pour moi un motif de reprendre espoir de guérir que de voir les médecins se déclarer impuissants. Je sais quelle sera votre joie de cette nouvelle ; unissez-vous donc à moi pour rendre grâces à l'auteur de ce bienfait, et si votre absence doit se prolonger, donnez-moi par lettre des nouvelles de votre santé.

XXII

ENNODIUS FLORO

Qui justius prosperitatis meæ cognoscit indicia, nisi qui sinceriter et indesinenter optavit? Nec convenit prius alterum desideria aliena cognoscere. Ergo servitio salutationis exhibito indico me cælesti beneficio, postquam cessavit humana curatio, mox sanatum : revocavit me ad spem prosperitatis res illa, quia medici destiterunt. Nunc gaudia vestra, sicut de me æstimo, cognoscentes mecum laudibus prosequimini tanti beneficii largitorem et, si adhuc vos longior mora dedinet, quam bene valeatis litteris intimate.

LETRE XXIII

ENNODIUS A FLORUS

Il recommande à Florus, avocat autorisé ou magistrat de grand crédit, l'affaire d'un plaideur, à condition toutefois que celui-ci ait le bon droit de son côté. Le juge Vicarius eut occasion de recourir lui-même pour son propre compte à la puissante recommandation d'Ennodius. VII, 18.

L'honorable Eleuthérius a une affaire dont l'audience a été attribuée par le Préfet du prétoire à Vicarius. Il désire obtenir de moi une lettre de recommandation auprès de votre Grandeur, persuadé que, toute justice sauve d'ailleurs, il sera muni de tous les moyens nécessaires s'il est aidé d'un mot de moi auprès de vous. Je vous en prie donc, après vous avoir honoré de mes salutations, si réellement le procès qu'on lui fait est injuste, prêtez-lui un secours efficace, car il ne faut pas qu'au préjudice du bon droit la ruse voie réussir ses habiles intrigues.

XXIII

ENNODIUS FLORO

Spectabilis vir Eleutherius in negotio suo, quod a domno præfecto audiendum Vicarius susceperat, ad amplitudinem vestram a me commendaticias speravit, credens salva justitia opem sibi integram posse subpetere, si meis apud vos juvaretur alloquiis, Rogo ergo honore salutationis exhibito, ut ei, si vere contra æquitatem laborat, manum medicam porrigatis, quia nefas est, ut in præjudicio bonæ causæ prodesse sibi calliditas videat quod molitur.

LETTRE XXIV

ENNODIUS A FAUSTUS

*Récit de sa miraculeuse guérison par l'huile de saint Victor martyr de Milan, d'une terrible maladie qui avait duré deux mois. On retrouve ce récit dans l'*Eucharisticum (opusc. v) *écrit en actions de grâces.*

Votre extrême bonté qui a son principe par delà l'humanité, ne se dément point. En vérité, quelle excellente médecine que les soins d'une âme sainte ! Car une conscience pure impose pour ainsi dire à Dieu ce qu'elle demande.

Après votre départ je me sentis brûler d'ardeurs encore plus fortes et, poussé par le diable, je tombai dans un complet désespoir. Le médecin vint et me déclara n'avoir plus rien à faire. Abandonné des hommes, ce me fut un motif de reprendre confiance. Aussitôt, fondant en larmes, je me tournai vers le céleste médecin ; je demandai de l'huile de saint Victor et j'en armai contre les fièvres tout ce corps dont on préparait déjà la sépulture. Dieu le sait, à l'instant celui que ce grand soldat tenait pour Général (Jésus-Christ) me porta secours, et ce que j'avais demandé par le digne témoin de son nom, je l'obtins sans délai. Bientôt cette funeste ardeur, principe de mort éternelle (5), s'adoucit et, sur la neuvième heure,

XXIV

ENNODIUS FAUSTO

Usum suum benignitas vestra supra homines locata custodit. Vere medicina est cura sanctissimi : nam venerabilis conscientia Deo semper insinuat quod requirit. Disgressis vobis acrior me calor exussit et ad omnem desperationem præcipitante diabolo vela patuerunt. Venit ad me medicus et dixit se quod faceret non habere. Hinc mihi major spes, quando homo cessaverit. Continuo me cum lacrimis ad cælestis medici auxilia converti et domni Victoris oleo totum corpus, quod jam sepulcro parabatur, contra febres armavi. Scit Deus meus, mox adfuit magni militis imperator, et quod per testem ejus idoneum poposci incunctanter obtinui. Mox fervor ille æterni frigoris procurator intepuit et hora nona, sicut legitur, Christo meo mandante discessit. Scio orationis vestræ tempora, scio lacrimarum

comme on lit, par l'ordre de mon Christ, elle disparut entièrement. Je sais les heures de votre prière, je sais qu'à ce moment vos larmes furent en aide au pauvre patient.

Je n'ai pas voulu vous taire une nouvelle si désirée ; mais la rareté des porteurs ne m'a pas permis de satisfaire plus tôt à notre commun désir. Car ce m'est un grand bonheur de vous savoir heureux bien que, de votre part, vous portiez la vertu jusqu'à paraître insensible à tout sujet de joie.

LETTRE XXV

ENNODIUS A FAUSTUS

Ennodius profite d'une nouvelle occasion pour écrire encore à Faustus sur le même sujet.

Aussitôt que la miséricorde divine eut abaissé sur moi un regard favorable et que mon âme, terrifiée de l'approche du jugement de Dieu, eut trouvé quelque soulagement dans l'espoir qui lui était rendu de prolonger quelque temps sa vie en ce monde pour son amendement, je ne manquai pas d'écrire à votre Grandeur pour lui faire connaître ces bienfaits divins. Oui, c'est vrai : dès lors que les médecins m'eurent abandonné, celui dont l'assistance s'obtient par l'innocenc et par les larmes, ne me fit pas défaut. Croyez-le ; il me falut cet abandon complet de la médecine, sans quoi j'étais perdu ; et parce que

copiam in illo quoque momento juvisse laborantem. Ecce indicia votiva non tacui : sed portitorum raritas desiderium commune suspendit. Nam me multum juvat relevatio vestra, quamvis a vobis minime, qui læta respuistis, optetur.

XXV

ENNODIUS FAUSTO

Mox ubi me gratia superna respexit et animam de judicii cælestis vicinitate trepidantem concesso, ut melioraretur, vivendi laxavit spatio, magnitudini vestræ beneficia per litteras divina non tacui. Vere cessantibus medicis illius, qui innocentia et lacrimis emitur, medicina non defuit. Credite, nisi mihi subvenisset destitutio curantium, nil

les soins des hommes me rendaient plus malade, leur défection fut le commencement de ma guérison. Je vous ai déjà écrit tout cela dans une première lettre ; mais, pour ne pas manquer une occasion, j'ai ajouté ceci dans l'espoir qu'après avoir reçu l'hommage de mes salutations, vous me ferez le plaisir de me donner des nouvelles de votre prospérité au sujet de laquelle je suis dans l'inquiétude.

LETTRE XXVI

ENNODIUS A AVIÉNUS

Il annonce sa convalescence.

Si l'on désire avoir de vous des lettres, il faut bien ne pas se taire et ce n'est pas en vous donnant l'exemple du silence que l'on obtiendra de vous faire parler. Grâce aux suffrages de vos prières que votre innocence et votre piété font agréer de notre Dieu, je me sens déjà mieux et je désire, après vous avoir rendu les devoirs de mes salutations, savoir si vous vous portez bien, car maintenant que je suis moi-même revenu en santé, je n'ai plus qu'une consolation : la joie de vous savoir en prospérité.

valerem. Nam quia ægrescebam hominum studiis, cœpi neglegentia jam sanari. Hæc quidem prioribus intimata sunt : sed ne occasio præteriretur, adjeci, sperans obsequio salutationis oblato, ut me de prosperitatis vestræ, de qua pendeo, (statu) sublevetis alloquiis.

XXVI

ENNODIUS AVIENO

Necesse est, ut qui desiderat scripta vestra non taceat nec silentii exemplum tribuat qui cupit alloquium. Juxta orationum vestrarum suffragia, quos innocentia et devotio Deo nostro facit acceptos, meliorem me esse jam sentio, desiderans honorificentia salutationis inpensa quam bene valeatis agnoscere, quia post receptam salutem unicum est solacium bono vestræ prosperitatis adtolli.

LETTRE XXVII

ENNODIUS A BARBARA

Encore gravement malade, Ennodius se recommande aux prières de Barbara, du Souverain Pontife et de ses autres amis de Rome.

Je me trouve encore à l'extrémité; et pourtant mon Seigneur, dans sa bonté, ne tient pas compte de l'énormité de mes péchés, car je mérite de longtemps souffrir. Mon âme toutefois, malgré qu'elle tienne à peine à la vie, n'a pas manqué de rendre ses devoirs à votre révérence. Elle se voit sur le point de comparaître au tribunal de Dieu, et ses regards se reportent encore sur ceux qu'en ce monde elle a aimés. O qu'il est donc vrai de dire qu'une sainte affection survit même à la mort.

Donc, Madame, tout en vous saluant avec le respect que je vous dois, je vous en prie, considérez ma position et au nom de l'éclat de votre rang et de vos mérites, suppliez mon seigneur le Souverain Pontife et les autres personnages ses frères, d'intercéder pour moi, afin que le Seigneur tout puissant, à leur prière, ne retarde pas les effets de sa clémence toujours miséricordieuse.

XXVII

ENNODIUS BARBARÆ

Quamvis adhuc inter extrema sim positus et pro peccatorum meorum mole domni mei beneficia, dum mereor in longum conteri, non sequantur, reverentiæ tamen vestræ obsequiis quod debet pendens anima non omisit. Pæne jam vocatur ad judicium et adhuc suspicit in hac luce quos coluit. Quam vera est illa sententia, quod sanctus affectus nec morte pereat! Ergo, domina mea, servitiis vos debitæ salutationis prosequens rogo, ut agnitis quæ circa me geruntur pro illo quo omnibus eminetis et sanguinis nitore et conversationis radiis, domno meo apostolo et ceteris ejus fratribus subplicetis, ut per eos exorata Dei potentia clementiæ suæ, quæ tarda esse non solet, beneficia non refrenet.

LETTRE XXVIII

ENNODIUS A BÉATUS

Il annonce l'envoi du traité des études (Opusc. VI), *composé pour lui et Ambroise.*

Comment pourrez-vous me payer de retour de ce que je vous écris si souvent et, qu'à votre occasion, je ne crains pas d'affronter le public ? Rien ne peut m'en détourner : ni votre âge, ni l'imperfection du style en proportion avec la pauvreté de mon génie. Je préfère me confier à l'indulgence qu'à la science et l'on doit estimer les qualités reçues à la naissance au-dessus des avantages que donnent les études : Etes-vous fidèle ? C'est une qualité naturelle dont Dieu vous a doué. L'érudition sera aussi un don divin mais ne viendra qu'en seconde ligne. Il est nécessaire que l'amour de l'intégrité soit votre unique règle de conduite, vous déjà désigné pour remplir les premiers rôles dans la société.

Vous saurez donc, après avoir agréé l'hommage de mes salutations, que selon votre demande, j'ai dicté à votre adresse, quoique à la hâte, une lettre de conseils. J'ai pris le soin de l'expédier au patrice Symmaque pour y faire retoucher ce qui serait à corriger. Mais dans la crainte que, par suite de quelque négligence, elle ne vînt à se perdre, je vous en fais tenir

XXVIII

ENNODIUS BEATO

Qua mihi vicissitudinis, qua obsequiorum cura pensabitur, quod te et frequentibus paginis alloquor et officio sermonis tui in lucem exire publicam non detestor ? Non me ætas tua, non ingenio meo potest revocare par formula. Eligo benignis plus credere quam peritis, ut bona originis anteferant studiis : quod fidelis es, divini est muneris in natura : eruditio per Deum veniet res secunda. Necesse est, ut totum tibi amor integritatis exhibeat primarum partium insignia jam tenenti. Ergo honore salutationis accepto noveris me juxta petitionem vestram epistolam ad vos admonitionis quamvis sub festinatione dictasse, quam ad domnum patricium Symmachum idcirco dirigere procuravi, ut quod in ea emendatione dignum est corrigatur. Sed

une copie. Ayez la discrétion de n'en rien dire ; gardez-vous bien de révéler à l'éminent personnage dont nous venons de parler, qu'un exemplaire vous a été adressé ; demandez-lui en communication comme d'une chose nouvelle et si vous reconnaissez que mon œuvre a mérité de lui plaire, vous la porterez sans crainte à la connaissance des hommes de bon goût.

LETTRE XXIX

ENNODIUS A BÉATUS

Après avoir composé l'épitaphe de Cynégie (VII, 28, 29) *comme il revenait de Rome, au fort de l'été, Ennodius rentré à Milan, y tomba dangereusement malade. Il revenait à peine en santé, lorsqu'il reçut une lettre, du prêtre Adéodat au sujet de l'épitaphe* (VIII, 30). *Béatus avait rapporté que parmi le public lettré on contestait la mesure du dernier vers :*

Exoptet similem matrona sortem.

Ce vers étant un phaleuce, la métrique exigerait que la syllabe ma *de* matrona *fut brève. Adeodat l'en informe sans spécifier d'où partait cette critique. Le poète blessé au vif, malgré la fièvre qui le mine encore, défend son œuvre non sans une animosité qu'il ne cherche même pas à déguiser et dont il devra plus tard faire des excuses* (VIII, 21).

Je ne suis point le jouet de votre erreur et je ne me laisse pas davantage prendre à votre affection à rebours : Vous, vous avez agi selon l'ordre de votre âge, de la nature, de vos dispositions ; Moi, je me suis trompé en jugeant de vous autrement

propter subreptionem neglegentiæ te quoque ejus exemplaribus informavi. Qua de re tu apud te esto et cave ne tibi ad te perlatam manifestes conprehenso superius eminentissimo viro ceu rem novam postulans, quia si ejus eam magisterio placuisse cognoveris, ad notitiam perferre eorum qui sapiunt non timebis.

XXIX

ENNODIUS BEATO

Non mihi tuus error inlusit nec retroversa decepit adfectio : tu ætatis naturæ propositi ordinem custodisti : ego deliqui aliter de te quam poscebat veritas judicando. Ad hoc redeunt quos diligentia

que ne l'exigeait la vérité. C'est toujours là qu'en arrivent ceux qui se laissent dominer par une sotte affection.

Il faut, à cette heure, parler sans détour : où vous a conduit votre présomption insensée ? Comment, oublieux de votre ignorance, avez-vous pu dire au saint prêtre (Adéodat) que dans ces vers, quoique composés en un instant, manquait, de l'avis de certains, la perfection d'une gracieuse mesure ? Entrait-il dans mon dessein de diffamer mon écrit ? L'Epitaphe exigeait-elle cela ? Etait-ce raisonnable ? Quel ignorant ? Quel insensé de vos pareils a parlé de la sorte, et livré à la dent de vos critiques, une poésie qui obtint du seigneur Faustus l'accueil le plus bienveillant ? Le troisième phaleuce, peut-être, parce qu'ils ignorent Terentianus (6), a pu leur fournir, sur une syllabe, matière à gloser. Au reste, j'ai ce que je mérite ; n'est-il pas écrit de ne point jeter les perles devant les animaux immondes ? J'ai très bien conscience du peu de valeur de mes dictions et de mon manque de talent ; mais jusqu'ici j'ignorais que vous eussiez quelque science ni que vous fussiez capable d'en acquérir.

Adieu, passez à d'autres victimes de votre mauvaise langue.

insulsa captivat (*a*), Proinde jam sine circuitione loquendum est. Quo te inmemorem tui duxit insana præsumptio, ut sancto presbytero diceres in versibus illis quamvis in temporis momento conpositis aliquibus videri affectum conjugalis gratiæ non expressum ? Aut ego diffamare volui quod scripseram ? Aut epitaphia hoc poscebant aut ratio ? Quis hoc inperitus, quis tecum sanitate vacuus dixit, ut carmen, quod in summam gratiam domnus Faustus excepit, te et particibus tuis rodentibus læderetur ? Forte de tertio Phaleucio qui Terentianum nesciunt habuerint, quod de una syllaba quærentes occasionem loquerentur. Vere dignus fui ista quæ pertuli, quia et scriptum est margaristas ante immunda animalia non esse mittendas (*b*). Quamvis dictionum et inperitiæ meæ bene sim conscius, te tamen nec scire aliquid nec sciturum ante didiceram. Vale et ad alios te, de quibus debeas loqui, converte.

a. Cf. Terentii And. Vs. 202.

b. Matth., VII, 6.

LETTRE XXX

ENNODIUS AU PRÊTRE ADÉODAT

Même objet que la précédente lettre.

J'étais encore sous le coup des graves atteintes de la maladie et tout brisé de la violence de la fièvre lorsque le Christ voulut donner en moi un exemple de ce que rapportent les anciens témoignages de la résurrection de Lazare et confirmer l'Evangile par des exemples actuels. C'est alors que je reçus vos lettres. Il voulut, lui qui est tout puissant, qu'en ces jours où il m'avait rendu la vie, ses amis vinssent encore me reconforter et relever mon courage de leurs lettres. A propos de mes vers, cette monstruosité qui vous en a été dite, ce jugement insensé m'a fait rire en vérité. Sachez donc que mon seigneur (Faustus) les a fort estimés, bien qu'ils aient été composés en un instant, au passage du courrier. Si pourtant vous ne les avez pas encore gravés, ne le faites pas. Il me suffit d'avoir, en les écrivant payé ma dette. Et maintenant j'en viens à ce qui doit faire le principal objet des désirs des saints, je veux dire que vous redoubliez vos prières pour votre ami malade et, si je le mérite, que vous me favorisiez de fréquentes lettres pour mon instruction et ma consolation.

XXX

ENNODIUS ADEODATO PRESBYTERO

Acerbo ægritudinis inpetu et valida febrium nimietate contritus, cum ut fidem veteris testimonii Christus noster in me quod in Lazaro fecerat ostendisset et evangelii fidem præsentibus declararet exemplis, litteras vestras accepi. Ordinavit ille qui potuit, ut diebus quibus vitam restituerat amicorum quoque suorum eam et confirmaret et fulciret alloquiis. De versibus, unde tibi portentum illud dixit, risum mihi stulta judicia fecerunt. Scias illos in summo pretio apud domnum habitos, quamvis in temporis angutia et veredarii transcursione conscriptos. Sed si eos non scripsisti, nec facias. Mihi sufficit, dum feci, vota conplesse. Nunc ad eam partem me confero, quæ specialiter a sanctis poscenda est, ut pro ægro et amante adtentius ores et, si mereor, crebra mihi et instructionis et consolationis præstes alloquia.

LETTRE XXXI

ENNODIUS A BOÈCE

Billet relatif à la maison de Milan qu'il lui a demandée (VIII, 1).

La considération de votre Grandeur, me fait un devoir de vous écrire, mais la hâte du porteur m'oblige d'être bref. Je n'ai pu le retenir, tant il est pressé, mais je n'ai pas voulu le laissé partir sans ce billet, vu l'urgence de nos affaires. Je vous ai plusieurs fois écrit relativement à la maison que je vous ai demandée. S'il vous est possible d'accéder à mes désirs, ne tardez pas à me le faire savoir, car tous les bâtiments, faute d'entretien, tombent de vétusté. Mon cher seigneur, je vous adresse l'hommage de mes salutations et vous prie de vouloir bien, sans détriment pour vous, écouter ma demande et me venir en aide.

XXXI

ENNODIUS BOETIO

Consideratio magnitudinis vestræ exegit epistolare commercium, sed festinatio portitoris epistolam brevitate conclusit. Non potui morari properantem, sed nec his vacuum muniis propter res necessarias emisi. Crebràs super domo, quam poposci, litteras destinavi. Si possibile est cupita tribui, jam referte, quia omnia ædificia sub neglegentia consenescunt. Domine mi, salutationis obsequia dependens rogo, ut juvetis, sine vestro dispendio supplicantem.

LETTRE XXXII

ENNODIUS A SYMMAQUE

Il lui recommande un noble jeune homme qui va étudier à Rome.

C'est pourvoir à une urgente nécessité que d'adresser au Père commun les orphelins et les étrangers. Vous n'avez aux soucis de votre apostolat qu'une consolation, celle de prêter assistance à ceux qui sont éloignés de leur patrie. Je me garderai de tenir pour affligés ceux qui ont la bonne fortune de parvenir jusques à vous. Parents, patrie, ressources, ils n'ont plus à les chercher ailleurs ceux sur lesquels votre couronne étend sa sollicitude. Le porteur des présentes, de noble extraction, va poursuivre à Rome les études propres à mettre en relief la noblesse de sa race. Je le recommande très humblement et avec instance à votre Béatitude. Daignez agréer l'hommage de mes salutations et redoubler, en considération de moi, la bienveillance qui vous est habituelle.

XXXII

ENNODIUS SYMMACHO

Rem necessariam providet qui parenti omnium orbatos et peregrinos insinuat : unica via est apostolatus vestri solacium, quæ medetur externis. Absit adflictos dicere quos ad vos contigerit pervenisse : creatores patriam opes alibi non requirunt quos coronæ vestræ cura susceperit. Præsentium bajulus, ortus nobiliter profutura ad testimonium ingenuitatis studia Romana requirit. Hunc beatitudini vestræ mea subplicis vestri commendat adsertio, ut salutationis servitiis dignanter acceptis quod usu facitis pro mei consideratione geminetis.

LETTRE XXXIII

ENNODIUS AU DIACRE HORMISDAS.

Il prédit à Hormisdas le souverain Pontificat et lui recommande un jeune orphelin venu à Rome cultiver les arts, qui paraît être Arator.

Tandis que la dignité dont vous êtes revêtu tire son plus bel ornement de la bonté qui vous anime, tandis que tout ce qu'il y a de gens pieux se demandent ce que vous serez un jour, l'application que vous donnez aux affaires a tellement grandi le diacre que déjà elle nous promet en lui le Pontife. Le porteur des présentes, que recommandent et la pureté de ses mœurs et la sublimité de sa naissance, privé par leur mort de l'assistance et des consolations de ses parents, s'est rendu à Rome pour y cultiver, quoique étranger, les arts libéraux. Voyez si ce que j'en ai dit le rend digne d'obtenir l'aide d'un religieux bien né et qui dispose d'une grosse fortune. Et maintenant après vous avoir rendu le devoir de mes salutations, je vous en prie, si vous m'aimez, si vous tenez à la bonne réputation que vous avez acquise, venez en aide au porteur de telle façon qu'il en profite.

XXXIII

ENNODIUS HORMISDÆ DIACONO

Et quod es miseratione ornatur et quod futurus es pietate conquiritur, et diaconum his studiis extulisti, cujus rei promittit cura pontificem. Præsentium bajulus honestus moribus natura sublimis genuini solacii orbatus præsidio Romam pro honestis artibus, licet peregrinaturus, expetiit. Vide si mereantur a religioso bene nato locupleti juvari ista quæ prætuli. Nunc officio salutationis exhibito rogo, ut si me, si bonam quam coemisti opinionem diligis, inpensis portitori adulescat auxiliis.

LETTRE XXXIV

ENNODIUS A L'ABBÉ PORCIEN

Sirmond remarque qu'il y eut en Auvergne, au temps d'Ennodius, un abbé Porcien, du monastère de Combroude dont le nom, Saint-Pourcain, est resté, depuis 540, au monastère et à la petite ville bâtie auprès. Peu d'années après on trouve en Provence un Porcien évêque, présent aux conciles de Carpentras (6 nov. 527 selon Sirmond; 529 selon Baronius) et de Vaison (529) *présidés par saint Césaire d'Arles. Etant données les relations qu'Ennodius entretenait en Provence, sa patrie, il est assez probable que la présente lettre fut adressée à ce dernier encore abbé. Un mot ferait supposer que l'abbé avait demandé à Ennodius quelque service, peut-être une composition littéraire. La fin de la lettre laisse deviner qu'Ennodius était encore laïque.*

Nous savons par les exemples divins que la visite des hommes célestes est toujours une faveur de Dieu. Quel souvenir en effet garderait-on des pécheurs si, par des voies cachées, n'intervenait la grâce céleste, pour écarter des esprits, sous l'influence de son inspiration, l'oubli qu'aurait pu faire naître l'aversion qu'inspirent les péchés. Ce nous est uu gage assuré de la divine miséricorde que de ne pas être en oubli auprès des amis de Dieu. Aussi je rends grâces à la Trinité notre Dieu qui a contraint votre révérence à m'honorer de ses entretiens. J'accepte aussi la loi de votre obédience : car il n'y a pas un mince honneur à obéir lorsque la gloire du Christ est réservée à ceux qui commandent.

Priez pour moi, vous qui étant encore des hommes, avez

XXXIV

ENNODIUS PORCIANO ABBATI

Divinis declaratur exemplis, nisi per Dei gratiam visitationem hominum cælestium non venire. Quæ enim recordatio potest esse peccantium, nisi occultis itineribus favor cælestis operetur et per viam mentibus inspiratam quæ propter peccata subrepere poterat eliminetur oblivio ? Inpetratæ jam divinæ misericordiæ fiducia est cultorum Dei animis non deesse. Ergo gratias refero trinitati Deo nostro, qui ut me reverentia vestra alloquiis visitaret exegit. Suscipio et obœdientiam vestram : nec enim exiguus cultus debetur obsequentibus, cum Christi gloria maneat imperantem. Orate pro me, qui

évité les faiblesses de l'humanité, vous qui liés encore au corps, avez le bonheur d'être dégagés des chaînes de la chair. Agréez l'hommage de mes salutations et accordez-moi de féconder en mon âme par la culture de vos saints discours la moisson de la grâce.

LETTRE XXXV

ENNODIUS AU PRÊTRE AURÉLIEN

Cassiodore (Var. IV, 12) *donne l'exposé complet de l'affaire scandaleuse, qui fait l'objet de cette lettre.*

Le petit fils d'Archotamia était marié à une certaine Ethéria. Celle-ci s'éprit d'un Libérius, auquel Cassiodore (var. IV, 46) *donne le titre d'honorable* (vir spectabilis), *et contracta avec lui une union adultère. Archotamia, par la plume d'Aurélien, en écrivit à Ravenne : elle ajouta qu'en quittant son mari, Ethéria l'avait pillé et s'en était allée riche des dépouilles de ses fils.*

La plainte et les revendications de la grand-mère en faveur de son petit-fils, furent d'abord adressées à Ennodius qui devait, par le moyen du préfet Faustus, les faire parvenir. Ennodius rend compte à Aurélien, du résultat de ses démarches.

C'est une occasion bien désagréable qui, cette fois, a répondu à mes désirs et mes vœux se trouvent servis par une dure nécessité : Aux charmes des débuts de votre lettre que j'avais lus avec ravissement, succède un exposé dont je suis demeuré confondu. Le malheur dont vous me faites part, a voilé, comme d'une nuit obscure, les douceurs de ces premières

humanitatis imbecilla, dum adhuc estis homines, evitastis, quos contigit necdum corpore sequestrato ponderibus carnis absolvi, et servitiis salutationis acceptis frugem circa me gratiæ, dum sermonis adulescit cultura, concedite.

XXXV

ENNODIUS AURELIANO PRESBYTERO

Inamabilis quidem desideriis meis militavit occasio et votis aditum necessitas vix ferenda patefecit : amplexus paginam præfatione blandientem sequenti ejus elocutione confusus sum. Nam dulce principium et sereni mella conloquii relata calamitas quasi veste noctis

lignes et la suavité de ces paroles de miel. En vérité, tandis que je vous lisais, les mots semblaient m'entrer dans les yeux comme des dards. Car tandis que la lettre d'un sage coupe l'ennui de l'absence, d'un instant de joie, je me suis vu forcé de constater la chute de cette Ethéria, devenue trop terrestre et tombée, des hauteurs que son nom indique, au fond du tartare, sous l'inspiration du mal. Je tais ce qu'elle devait à ses parents, ce qu'elle devait à la pudeur, de quelle maison cette malheureuse est sortie pour aller au crime, comment elle abandonne les serviteurs de Dieu pour contracter un mariage qui n'est qu'une prostitution. Croyez-moi : elle a trouvé dans son crime même son juste châtiment et, sous le toit de son nouveau mari, celui qui la plonge dans ce honteux libertinage se chargera de l'en punir. En faisant choix de cet indigne, elle se fait à elle-même justice de sa faute.

Je prolongerais ma lettre si je ne désirais ensevelir dans l'oubli le souvenir de cette femme néfaste. Vous voulez, par leur expulsion, en décharger la Gaule. Nous souhaitons, nous, que l'Italie n'en soit pas souillée. Qu'ils gagnent les Syrtes de Libye et qu'ils soient retranchés du commerce de l'humanité. Si d'une part ils fuient Aurélien et de l'autre Ennodius, en quel pays iront-ils chercher un asile ?

Je me suis hâté de transmettre au seigneur Préfet ce que vous m'aviez prescrit. Il a aussitôt obtenu des ordres royaux

obnubit. Vere loquentibus vobis ingesta sunt oculis quæ legebam. Nam dum absentiæ felicitatem pagina sapientis intercepit, coactus sum illam Ætheriam nimis vidisse terrenam et a sublimitate vocabuli in tartarum duce culpa depositam. Taceo quid debuerit parentibus, quid pudori, ex qua domo infelix processit ad scelus, quod secuta est relictis Dei cultoribus lupanaris vice conjugium. Credite mihi : ultionem criminis, dum admittit crimen, exsecuta est, et turpi mersa contubernio et flagitium et pœnam flagitii repperit in marito. Secum rei personam portavit et judicis mulier, dum elegit indignum. Producerem litteras, nisi memoriam infaustæ feminæ desiderarem oblivione sepeliri. Vos, ut Galliæ expulsione illorum subleventur, eligitis : nos, ne Italia coinquinetur optamus. Expetant potius Libycas Syrtes et ab humanitatis consortio dividantur : quia si inde domnum Aurelianum fugerint, hinc Ennodium, ad quæ loca declinabunt ? Domno præfecto quæ jussistis pressius intimavi, qui præcepta regia mox exegit, per

qui, nous avons droit de le croire, feront triompher la cause des honnêtes gens nos amis (7). Et vous, quoiqu'il arrive, tenez-vous en paix, car pour le juste châtiment des méchants la rigueur du jugement de Dieu sera suffisante.

Mon cher seigneur, en vous rendant l'hommage de mes salutations je vous prie, puisque l'occasion de voyageurs ne vous manque pas, de me procurer souvent le plaisir de recevoir de vos bonnes nouvelles.

LETTRE XXXVI

ENNODIUS A BOÈCE

Aimable et gracieux billet d'ami ; réponse à Boèce qui reprochait à Ennodius d'être froid.

Le silence fait perdre à votre langue le fruit de votre érudition, et tandis que vous teniez ainsi voilée la beauté de votre éloquence, on avait lieu de croire que vous manquiez d'un talent qui tout récemment jeta un vif éclat. Vous avez fait lever un nouvel astre de la parole et la clarté dont il brille dans votre lettre, fait juger que dès son aurore il atteint le plein jour.

Je vous rends grâces de ce que vous m'écrivez une si char-

quæ credimus viros bonos et amicos occasionem invenisse præstandi. Et vos tamen animum ab anxietate removete, quia cælestis sufficiet ad ultionem malorum vigor examinis. Domini mi, salutationis obsequia præsentans precor, ut crebro me prosperitatis vestræ, quia commeantium opportunitas ingeritur, relevetis alloquiis.

XXXVI

ENNODIUS BOETIO

Perdidera eruditionis pretium lingua, dum retices, quia, dum venustatem eloquentiæ taciturnitas includebat, credebatur non esse quod nuper efferbuit. Produxisti in lucem novum jubar eloquii et dum diem in epistula facis, splendorem recens adeptus crederis jam maturum. Gratias ago, quod me ad amicitiæ custodiam paginæ tuæ flore conpellis. Sed si fidei meæ esses conscius, dubitationem de

mante lettre pour me presser de rester fidèle à l'amitié. Mais si ma foi vous était connue, vous n'auriez pas à cet égard le moindre doute. Et moi, je crains de découvrir en vous cette fidélité douteuse que vous me prêtez et tandis que vous soupçonnez votre ami de tiédeur, je me demande si votre affection ne s'est pas refroidie.

Mon cher Seigneur, je vous rends, comme par le passé, l'hommage de mes salutations et j'espère que vous m'écrirez fréquemment car et l'amitié et le talent vous invitent à donner à ce commerce une grande étendue.

LETTRE XXXVII

ENNODIUS A BOÈCE

Encore l'affaire de la maison de Milan (VIII, 1, 31) : *Ennodius avait reçu des promesses de Boèce, mais de secrètes entraves empêchaient la conclusion définitive de l'affaire. Ennodius s'efforce de lever ces obstacles.*

Le moindre résultat qu'obtient une requête relève le discours, et le succès donne de l'éloquence et la nourrit ; D'autre part, le discours à beau être abondant, si la demande est refusée, les pages sont bien arides. On doit des éloges aux lettres heureuses bien plutôt qu'aux lettres savantes. C'est, on

rebus constantibus non haberes. Timeo, ne ambiguitatem quam credis exhibeas et dum amantis teporem metuis, in adfectione frigescas. Domine, ut supra salutationis gratiam persolvens spero, ut crebro ad me epistolarum commercia dirigas, quia in his muniis et diligentia te admonet et perfectio ut multus incumbas.

XXXVII

ENNODIUS BOETIO

Quamvis tenui effectu petitionis surgit eloquium, et conciliant et dotant facundiam res secundæ : in qualibet verborum saturitate paginæ, si repudientur ab inpetratione, jejunant : plus felicibus epistolis debetur laudatio quam peritis. Jure loquitur verbis nitore sublimibus qui summates viros dicendi venustate captivat : quodvis oratorium schema sinistra fors dissipat : ditescit enim lingua nutrita

peut le dire, parler un langage sublime que de savoir, par le charme de la parole, captiver les hommes les plus haut placés. La mauvaise fortune fait évanouir tous les moyens oratoires ; rien, au contraire, n'enrichit la langue comme d'obtenir des faveurs.

Il y a déjà quelque temps j'adressai à votre Eminence une lettre que j'avais pris l'extrême liberté de lui écrire. Vous daignâtes y faire une réponse si bienveillante que j'en étais à me reprocher d'avoir laissé perdre, en me tenant en repos, un temps où j'étais en telle faveur qu'il me suffisait du moindre effort pour gagner l'assentiment de celui qui disposait du pouvoir. Vous aviez même promis que la maison dont je vous faisais la demande, ne me serait pas refusée. C'était un double succès qui me rendait très fier, car je voyais ma renommée grandie par le témoignage flatteur d'un homme si parfait et mon avoir augmenté par les libéralités de son opulence. Mais voici de détestables retards qu'ont fait naître mes péchés. L'homme de votre Eminence que j'attendais, est, il est vrai, venu, mais il assure n'avoir point d'ordres en conformité de mes désirs. Voyez là de louches manœuvres que je n'ai que trop méritées : comme on ne peut s'opposer ouvertement aux promesses qui m'ont été données et en obtenir la révocation, on en fait retarder l'exécution. Loin de ma pensée d'avoir la moindre défiance de votre parfaite bonne volonté ; il est d'un esprit sans conscience de supposer qu'on oublie ses engage-

beneficiis. Dudum ad eminentiam vestram direxi qualicumque audacia producente conloquium, quod ita responsi genio sublevastis, ut crederem me perdidisse digni favoris tempora per quietem, quando modicus sudor judicium arcem tenentis inlexerat. Promiseratis etiam domum, quam poposceram, non negandam. Geminis elevatus successibus incedebam, si et opinio perfecti adstipulatione et census locupletissimi crevisset inpendio. Sed detestor moram, quam sterilia quidem peccata pepererunt. Nam et homo culminis vestri quem præstolabar advenit, et nihil sibi mandatum esse, quod desideriis meis prodesse posset, adseruit. Vide meritorum meorum fusca commercia : quorum contra me nitentia fidem frangere nequeunt, exigunt tarditatem. Absit a conscientia mea de vestræ claritate diffidere : obscenæ mentis est putare constituti memoriam non manere. Sed rogo, ut dum propositi vestri lucem adseritis, eorum quæ mihi

ments. Mais, je vous en prie, tout en affirmant au grand jour que vous êtes un homme de parole, déjouez les manœuvres ténébreuses ourdies contre moi. Veuillez donc rendre utile ce que vous m'accordez par une prompte réalisation.

Mon cher Seigneur, en vous rendant l'hommage de mes salutations j'y ajoute la prière que votre réponse à la susdite demande m'apporte, à moi aussi, votre largesse consulaire (8).

LETTRE XXXVIII

ENNODIUS A SYMMAQUE

Billet de recommandation en faveur du jeune Béatus qui en porte un autre adressé au diacre Hormisdas (ibid. 39).

Comment ne pas être écouté lorsqu'on recommande des étrangers au père commun. Les nobles esprits on droit à être patronnés partout, mais principalement auprès de ceux qui savent obliger même sans en être priés. Si le sublime jeune homme Béatus, porteur des présentes, trouve un bienveillant accueil auprès de votre couronne, votre glorieux pontificat, comme il est de tradition, en sera illustré, car ce jeune homme, et par sa naissance et par ses mœurs, est digne de vos faveurs. Il suffit aux personnages de mérite d'être loués en peu de mots. Après vous avoir adressé l'hommage de mes saluta-

debentur obscura superetis. Ergo præstationi vestræ genium dono celeritatis infundite. Domine, mi, cultum salutationis inpertiens preces adicio, ut consularem sportulam cum responso præfatæ petitionis accipiam.

XXXVIII

ENNODIUS SYMMACHO

Non inefficaciter poscit qui parenti omnium peregrinos insinuat : nobilibus generalis debetur adsertio, maxime apud eos qui beneficia tribuunt non rogati. Beatum sublimen adulescentem præsentium bajulum si corona vestra dignanter excipiat, præclarum juxta morem pontificis ornat officium : est enim qui gratiam vestram et natalibus mereatur et moribus. Sufficit dignis stricta laudatio. Nunc servitiis

tions je vous prie de me réconforter, moi qui vous aime, de vos fréquentes lettres.

LETTRE XXXIX

ENNODIUS AU DIACRE HORMISDAS

Il lui recommande le jeune étudiant Béatus et lui prédit de nouveau que bientôt il sera pape (VIII, 33).

Si vous me gardiez encore la bienveillance qui me fut promise, de fréquentes lettres m'en fourniraient la preuve. C'est à peine s'ils daignent abaisser leurs regards vers les humbles mortels ceux qu'une heureuse fortune a élevés au faîte des honneurs. Ne serait-il pas très fâcheux que la perspective d'heureux succès tranchât les liens de l'amitié ? Il ne faut pas que l'affection soit diminuée par le fait de la bonne fortune qui nous sourit. Si pourtant je n'ai pas tout à fait perdu vos bonnes grâces, s'il reste encore une étincelle de l'amitié que vous m'aviez promise, souffrez que je vous recommande Béatus, très noble jeune homme, porteur des présentes. Il est juste qu'en ma considération il trouve auprès de votre Béatitude un père et une patrie. Soyez le tuteur de ce particulier, vous qui bientôt le serez de toute l'Eglise. Monseigneur et frère, après vous voir très humblement salué, je vous prie de

salutationis exhibitis rogo, ut me amantem vestri crebri relevetis promulgatione conloquii.

XXXIX

ENNODIUS HORMISDÆ DIACONO

Si dignatio circa me promissa duraret, adsereretur frequentia litterarum : vix respiciunt humiles quos ad arcem eventus prosper evexerit : grave est, si spes secundarum rerum caritatis nexus incidat : non debet præjudicare diligentiæ quæ secundum vota blanditur. Si tamen aliquid circa me gratiæ custoditis, si vivit amoris scintilla polliciti, Beatum commendo nobilissimum adulescentem præsentium portitorem : cui justum est ut consideratione mei et parentem beatitudo vestra inpendat et patriam. Esto specialis tutor, omnium mox

me signaler sans retard, par une lettre, si vous êtes en bonne santé.

LETTRE XL

ENNODIUS A BOÈCE

Suite de l'affaire de la maison de Milan dont Ennodius sollicite la conclusion définitive (VIII, 1, 31, 37).

Renouveler une demande c'est accuser une bonne volonté d'être oublieuse. Loin de moi de prétendre stimuler quelqu'un qui court, ni rappeler au souvenir de sa promesse un homme fidèle à ses engagements. Je veux seulement résumer ici ce que j'écrivis il y a quelque temps à votre Eminence pour obtenir que la maison au sujet de laquelle vous m'aviez déjà par lettre manifesté vos intentions, me soit remise. Je charge le porteur de vous adresser mes salutations et mes compliments et je souhaite d'apprendre que votre santé est aussi bonne que la mienne.

futurus. Domine frater, salutationis humilitate depensa rogo, ut sub celeritate quam bene valeatis scriptione signetis.

XL

ENNODIUS BOETIO

Precum iteratio bonam conscientiam oblivionis accusat. Sed facessat stimulare currentem et constantem virum ad memoriam promissionis inpellere. Hæc de his, quæ a me dudum culmini vestro sunt scripta, perstrinxi, ut domum, de qua jam paginali indicio voluntas vestra est patefacta, percipiam. Reliqua epistolæ salutationis nuntio mancipavi, ut, sicut apud nos valitudo in statione est, ita de culmine vestro cælestis faciat favor agnosci.

LETTRE XLI

ENNODIUS A AGAPIT

Charmant billet d'amitié.

On ne pourrait se consoler de l'absence des amis si l'on ne trouvait dans le commerce épistolaire un salutaire remède qui procure aux âmes avides de converser ensemble, l'aliment désiré. Par la plume, en effet, le cœur se représente à merveille un visage ami et, sans que le travail en souffre, goûte les douceurs de la conversation. C'est ce que votre Grandeur excelle à faire, et pour ne pas laisser nos relations sans aliment, vous avez daigné m'écrire. Je dois vous payer de retour, puisque vous me prouvez que vous ne m'oubliez pas.

En vous rendant l'hommage de mes salutations je vous prie de ne pas omettre de continuer ce que vous savez être précieux aux yeux de ceux qui vous sont chers et qui savent vous aimer.

XLI

ENNODIUS AGAPITO

Insolabiliter amantum ferretur absentia, nisi opem darent remedia litterarum, quæ jejunas desiderantum animas pascunt esca conloquii. Bene enim per stilum dilectio amicam sibi pingit effigiem, cum qua sine laboris patientia misceat mella sermonum. Ad hoc magnitudo tua artifex, ne inpastam gratiam linqueres, scripsisti. Debeo vicissitudinem, quia memorem mei te esse cognovi. Honore ergo salutationis exhibito rogo, ut quod scis apud caros et adfectione præditos esse pretiosum sub continuatione facere non omittas.

LETTRE XLII

ENNODIUS A AVIÉNUS

Durant la grande maladie d'Ennodius, Faustus et les siens l'avaient visité (VIII, 24). *Après leur départ le mal avait empiré. Au plus fort de ce mal affreux, alors que la mort paraissait au pauvre malade une délivrance, seule l'affection des Faustus le soutint contre le désespoir.*

Vous êtes malade et cette nouvelle vient augmenter mon propre mal. Car il est ordinaire à ceux qu'agite l'inquiétude et comme naturel d'avoir peine à croire passé ce qu'on redoute, de se mettre sous les yeux le bonheur d'autrefois et de soupirer après son retour. En toute vérité, seigneur Aviénus, après la crainte de Dieu, il ne me reste plus d'attache à cette triste vie que votre affection. Aux meilleurs moments, je suis tel que vous m'avez laissé, abîmé dans le désespoir. Il me reste à souhaiter que vos prières m'obtiennent rémission de mes fautes et, si Dieu le trouve bon, une mort prompte, fin de mes tourments, car mourir serait moins amer qu'une telle vie.

Mon cher seigneur, je vous salue, comme je le dois, en toute humilité, vous priant de me faire connaître les nouvelles qui pourraient venir de Rome au sujet de notre affaire.

XLII

ENNODIUS AVIENO

Ægritudinis vestræ indicium in meæ contigit incrementum. Nam talis semper est usus et pene natura solliciti, ut vix credat transisse quod metuit et quæ fecit redemptor noster cælesti benignitate præterita, quasi sint in occulis locata, suspirat. Vere, domne Aviene, jam in me nihil de usura lucis istius nisi vestra tantum post timorem Dei remansit affectio : quando melius mecum agitur, talis sum, qualem me in desperatione dimisistis. Superest, ut precibus vestris et peccatorum remissio concedatur et si ita Deo videtur, pro vice remedii obitus celer eveniat, ne amarius sit morte quod vivo. Domine mi, salutationem debitam tota humilitate persolvens rogo, ut per vos, quid in causa nostra de Roma nuntiatur, agnoscam.

LETTRE XLIII

ENNODIUS A MESSALA

Cette lettre au frère d'Aviénus est écrite sous la même inspiration que la précédente.

Vit-on jamais celui qui s'adresse à Dieu avec confiance ne pas obtenir ce qu'il demande ? L'âme qui ne chancelle pas dans la foi, voit ses vœux aussitôt exaucés. Or voici que mon silence m'obtient de vous ce que depuis longtemps, ne purent obtenir mes entretiens multiples. Autant que je le vois, pour recevoir de vous des lettres il n'y a qu'à se taire ; vous ne parlez qu'à ceux que vous croyez muets ; quant aux autres qui passent pour avoir une langue, vous vous abstenez de leur adresser la parole. A mon égard, vous avez agi comme il convenait à un ami et, comme vous le dites vous-même, à un parent : dans l'abattement où me jette cette grave maladie, vous avez pensé à relever mon courage de vos bonnes paroles. Je vous supplie de me les continuer.

Mon cher Seigneur, je vous rends l'hommage de mes salutations et vous prie en grâce d'intercéder pour moi par tous les saints de Dieu, à fin que rendu à la vie, j'aie encore le bonheur de vous voir.

XLIII

ENNODIUS MESSALÆ

Numquid aliquando ab effectu destitit qui Deo cum fiducia subplicavit ? Si animus in fide non claudicet, vota et votorum copia conjunguntur. Ecce egit apud vos silentium meum, quod tanti temporis non valuit obtinere loquacitas. Quantum video, scripta vestra nisi taciturnitas non meretur : quos mutos putatis alloquimini : ab his, quibus lingua esse creditur, abstinetis. Fecisti tamen quod decuit domnum et, ut ipsi dicitis, parentem, ut me gravi ægritudine depressum dignum putetis alloquio. Rogo, ut hoc sub continuatione faciatis. Domine mi, resalutationis reverentiam solvens posco, ut pro me pre omnes Dei sanctos supplicare non desinas, quatenus vitæ redditus de visione vestra congaudeam.

NOTES DU LIVRE HUITIÈME

1. On était au fort de l'été : VIII, 21.

2. La maison à acheter pour Ennodius devait, après sa mort, rester à Faustus.

3. Avec ce billet, le serviteur chargé d'aller recevoir le cheval, dut porter à Agnellus la gracieuse poésie que ce cadeau avait inspirée à Ennodius. Déjà il n'avait pu résister à la tentation de buriner une épigramme à propos du retard, bien involontaire il est vrai, mis par Agnellus à tenir sa promesse (II *Carm.* 107). Un ami prudent (peut-être Faustus) auquel il montra ces vers où le mensonge, la duplicité, la fraude dans les contrats et le manque de parole sont malicieusement flagellés, conseilla au poète de ne pas les livrer au pubic. Mais Agnellus, informé de la chose, loin d'en être froissé, demanda communication de la pièce (II *Carm.* 108). Le cheval promis vint enfin et fut salué d'un poème, vrai bijou digne de figurer à côté des plus purs chefs-d'œuvres de l'antiquité ; c'est là cet art pour l'art dont Ennodius fut si épris dans sa jeunesse (II *Carm.* 109). En voici la traduction :
« Jamais encore les ondes de Castalie n'ont jailli jusques à mes lèvres pour leur donner la fécondité de la poésie ; lèvres altérées qui ne peuvent chanter que de tristes poèmes ! Pourquoi faut-il qu'une espérance nouvelle d'atteindre à la source d'Aonie vienne me stimuler de vaines illusions ? Si pourtant il te plaît, ma Muse, de changer le sort que me filent les Parques, eh ! bien, procure-moi un Pégase à la course légère, dont le pied rapide effleure à peine le gazon perlé de rosée, et franchisse sans les courber sous ses pas, les tendres moissons ; d'allure noble, fort, beau, apte à la marche : que je l'obtienne bientôt, Muse, et tu me plairas.
Je t'envoie à un opulent généreux lui demander peu : si tu reviens malheureuse, adieu, Muse, adieu ».

4. Virg., Œn., VI, 1. Ainsi parle Enée, les larmes aux yeux, et la flotte vogue à pleines voiles.

5. Par le désespoir où elle le jetait.

6. Terentianus Maurus, contemporain de Martial, auteur d'une métrique : De Literis Syllabis Pedibus et Metris carmen; collect. Pisaurensis, 1776, in-4, t. IV, p. 101-126.

7. Ces ordres royaux furent donnés par Théodoric, au comte Marabadus et au sénateur Genellus (Cassiod., Var. IV, 12), en ces termes : «... Selon notre coutume de renvoyer les réclamations des suppliants aux décisions des lois

impériales, afin d'éviter à la fois et de ne pas entendre les dépositions des plaignants et de condamner l'adversaire avec une trop crédule facilité; nous remettons cette cause au jugement de votre sublimité, pour être entendue selon les lois. Ecartez toute violence; inspirez-vous des saints évangiles; adjoignez-vous trois honorables citoyens, au choix et du consentement des parties, versés dans la connaissance des lois, et prononcez la sentence sur les dispositions de l'ancien droit afférentes à la cause, tout en tenant compte de la discipline du temps présent ».

Malgré la haute influence du Préfet du Prétoire, l'affaire devra suivre un cours régulier. Marabadus subit-il une pression, ou bien Libérius trouva-t-il à la cour l'appui de quelque puissant patron ? Toujours est-il que, sur l'appel de ce dernier, l'affaire fut remise en question. Théodoric écrivit à Marabadus : «.... Libérius homme notable, est venu à nous se plaindre que son épouse a été, contrairement aux dispositions du droit, fort lésée dans votre jugement. S'il en est ainsi, que la sentence soit suspendue et que la cause portée sous votre présidence devant des arbitres au choix et du consentement des parties, soit entendue selon les lois. Que si l'affaire ne peut se terminer là, nous ne refusons pas aux parties l'autorisation de se présenter par procureurs, à moins qu'elles ne préfèrent y venir en personne, à notre tribunal : on ne peut en suspecter les sentences de vénalité et la calomnie est impuissante à s'y faire écouter » (*Var.* IV, 46).

8. *Consularem Sportulam :* Corbeille dans laquelle les clients emportaient les libéralités faites par les nouveaux consuls à l'occasion de leur élection.

LIVRE NEUVIÈME

LETTRE PREMIÈRE

ENNODIUS A ARATOR

Il l'engage à se marier.

Je souhaite que mon travail trouve auprès de vous une telle faveur que vous ne teniez pas rigueur à mon esprit de son avidité. C'est mal de mépriser chez ceux qui nous sont dévoués un aimable désir d'apprendre et de rejeter avec dédain ce qui est offert de grand cœur. On doit louer de ses études même celui que l'on n'estime pas atteindre aux sommets de l'éloquence. Entre l'amabilité et la science le choix donne de l'ambarras car l'une comme l'autre ont du prix. Donc fiez-vous à mon affection et chassez tout amer souci en ces jours que vous donnez à l'amour légitime. Je ne veux pas que vous fassiez d'une chose à désirer une nécessité que l'on subit, ni que vous convertissiez en chagrin les aspirations qui sont le

LIBER NONUS

I

ENNODIUS ARATORI

Velim ita labori meo faveas, ut jejuno veniam præstes ingenio, quia nefas est in devotionibus despici amabilem discendi cupiditatem, quando quod gratiosus optulerit durus rerum interpres evacuat. Laudandus est in studiis vel qui facundum æquare non putatur eloquio. Inter benignos et eruditos quid eligatur incertum est, cum pars utraque det pretium. Ergo crede diligenti et amaritudinem temporibus legitimi amoris amolire. Nolo rem voti facias necessitatem et desideria, quibus humanum genus natura peperit, digeras in mæro-

principe de la génération du genre humain. Celui qui n'est pas en état de garder la continence, doit désirer se marier, sans quoi il est en faute ; si l'on repousse le remède du mariage, il faut choisir ou l'héroïsme de la vertu ou la flétrissure du vice. Je vous conjure de mesurer vos forces afin de ne pas vous engager témérairement dans une voie surhumaine pleine de périls, ni méditer une ligne de conduite de tout point répréhensible. Une vie conforme à la nature et à la loi est presque irréprochable. Donc après avoir servi les Muses et consacré votre talent à des bagatelles poétiques qui ne sont plus de notre âge, songez à fonder une famille ; évitez le commun, car parmi la foule des gens sans culture, c'est une fureur de paraître distingué. On aime, si l'on est avisé, à se conformer au goût de la multitude. Laissons la philosophie à la porte de nos salons ; quant à moi, je veux oublier tout souci, dès lors qu'une heureuse ignorance est mise en honneur par mon chef de file.

Veuillez donc agréer l'hommage de mes salutations et, répondez-moi pour me dire quelle impression ma lettre aura produite sur votre esprit. Car si vous êtes désireux de connaître mon sentiment, j'en suis à détester jusques aux noms des arts libéraux.

rem. Non habiturus continentiam, nisi nuptias optet, in culpa est : conjugalis copulæ vitans remedium electurus est aut virtutes aut crimina. Tu te ut metiaris, inploro, ut nec supra hominem plenum casibus iter adripias nec intra hominem quæ sunt plectenda mediteteris. Vix delinquit qui a natura et lege non deviat. Ergo post Musarum castra et inanes ætate nostra cantilenas ad curam te serendæ subolis muta : vita quod viluit, quia inter imperitorum exercitus furor est nolle rusticari : juvat sapientem hoc esse quod plurimos. Facessat philosophiæ in nostrorum nota conventibus : ego curis deesse cupio, quotiens felicem inscitiam sequitur qui præcedit. Ergo honorem salutati accipiens rescribe mihi, quid cum animo tuo pagina mea egerit. Nam si quæ mihi sit sententia flagites, ego ispsa studiorum liberalium nomina jam detestor.

LETTRE II

ENNODIUS A FAUSTUS

Il le prie en son nom et en celui de Faustinus, père d'Ambroise, de veiller sur ce jeune homme, durant le séjour qu'il fait à Rome comme étudiant.

Votre Eminence sait fort bien ce que le sublime Faustinus et sa famille ont le droit d'attendre de nous ; aussi malgré qu'il ne doute pas que, de votre part, la demande qu'il vous adressa en faveur de son fils, ne soit plus que suffisante, il ne laisse pas d'user de mon intermédiaire pour renouveler ses instances, car au regard de sa sollicitude, ce qu'il a fait n'est que peu de chose ; et il espère, que sous votre sauvegarde le jeune homme sera formé à des mœurs pures. Vous même prescrivez-lui ce qu'il doit faire, ce qu'il doit éviter ; écrivez-en à ceux qu'il vous paraîtra nécessaire. Je sais bien que tout cela, lors même que je n'en dirais rien, votre Eminence ne manquerait pas de le faire ; mais je ne pouvais me refuser aux instances d'un homme de cette qualité, ni ne le devais. C'est pourquoi, touché de ses larmes et moi-même en pleurs, je vous en supplie par cette conscience dont Dieu vous a gratifié. (Qu'ainsi vos prières arrivent à notre Sauveur munies de la pieuse recommandation des martyrs), que les supplications du

II

FAUSTO ENNODIUS

Stat apud conscientiam culminis vestri quid sublimis viri Faustini voto debeamus et generi : et ideo quamvis apud vos credat sufficere quod pro filio pater rogavit, per me tamen quia parum putat ejus sollicitudo quod egerit, preces frequentat, sperans ut vestra adulescens ad maturos Deo auspice mores erigatur : vos detis præcepta, quid sequid debeat, quid cavere, vos apud quos necessarium credideritis scriptione prosequamini. Hæc scio culmen vestrum, etiam si taceam, esse facturum : sed nec potui tanti viri precibus deesse nec debui. Qua de re permotus lacrimis superius comprehensi et ego flens subplico per illam quæ vobis a Deo concessa est conscientiam (sic petitiones vestras pia martyrum salvatori nostro commendet adsertio), ut efficaciter apud vos et creator pro filio et domnus

père pour son fils, du seigneur Faustinus pour Ambroise, obtiennent leur efficacité. Gouvernez notre jeune homme et priez pour lui, afin que son adolescence ne trouve à Rome ni la mort du vice, ni celle de la maladie. Je vous sais puissant auprès des hommes, mais plus puissant encore auprès de Dieu. Aussi c'est avec pleine confiance que je promets le bon effet de ma recommandation à ceux à qui je la donne. Il ne me reste qu'à vous rendre l'hommage de mes salutations et en peu de mots j'aurai renfermé beaucoup de choses. Il suffit à l'homme qui plait à Dieu que sa piété soit éclairée ; avec la grâce de Dieu, prenez en main et la cause et la personne.

LETTRE III

ENNODIUS A MÉRIBAUDUS

Ambroise va recevoir à Rome les leçons de Méribaudus. Ennodius présente au maître éminent ce noble jeune homme et le lui recommande.

C'est prétendre renforcer le soleil par des flambeaux et grossir la mer en y versant quelques gouttes d'eau que de se donner la peine inutile de recommander ce qui de soi a tout pour plaire. D'autre part, n'est-ce pas folie de manquer l'occasion d'être obligeant, lorsque un fort appelle à son aide?

Faustinus pro Ambrosio supplicet : et ordinate prædictum juvenem et orate pro ipso, ut adulescentem Roma nec vitiis possit nec morbis extinguere. Scio vos plura apud homines, sed majora apud Deum prævalere. Et ideo securus jam effectum illis polliceor quos commendo. Ergo reverentiam salutationis exsolvens paucis multa contexui. Sufficit Deo placentis viri instructam esse pietatem : et causa et persona cum Dei solacio vestro disponatur studio.

III

MERIBAUDO ENNODIUS

Quasi solem facibus adjuvet et mare exiguo humore locupletet, ita superfluis laborat inpendiis qui per se placitura commendat. Sed stultum est perire occasionem beneficii, quando auxilium fortis inplorat : opum largus supra copias ditatus est, si credit subsidium quod

L'opulent se trouve enrichi s'il estime utile pour lui ce qu'un pauvre lui a offert. Un présent devient royal dès lors qu'il tire une valeur insigne de celui qui le reçoit.

Le seigneur Faustinus, préoccupé au delà de ce que réclame la sollicitude paternelle de l'avenir de son fils, a cru utile à notre Ambroise de se présenter à vous muni de cette lettre de recommandation. Il estime que l'éclat de son sang, de ses talents, de sa fortune resterait éclipsé entre les étroites limites de la Ligurie et que son savoir n'y pourrait percer. Il espère, au contraire, que, grâce à l'appui qu'il y trouvera, ses mérites jetteront de l'éclat au milieu des splendeurs de Rome.

Dieu me garde de refuser un témoignage qui profite surtout à celui qui le rend. Car, faire l'éloge des bons, n'est-ce point se rendre soi-même recommandable ?

Voyez de quelle estime vous jouissez, puisque ce noble pays de Ligurie vous confie ce qu'il possède de meilleur. Il nie qu'on puisse rien trouver chez nous qui soit au-dessus de cette famille. C'est assez pour ceux qui ambitionnent les honneurs d'avoir le pas sur un si grand nombre qu'ils soient rangés parmi les premiers. L'honnêteté d'un jeune homme a sa garantie dans la noblesse bien connue de sa naissance. Fasse le ciel que par vous celui-ci se montre de plus en plus digne de son illustre origine.

Recevez mes salutations, et puisque l'antique usage vous a

pauper obtulerit : regale munus fit, cui insigne pretium præstat accipiens. Domnus Faustinus de prolis suæ profectu supra quam poscit paterna cura sollicitus, Ambrosium nostrum hac apud vos credidit prosecutione conmuniri, æstimans quod sanguis ejus, quod prudentia, quod census intra Liguriæ angusta delitesceret et artis fama nobilis artaretur obstaculis : alieno præsidio claritatem suam in Romanam lucem putat erumpere. Facessat ab studiis meis negare testimonium quod plus opitulatur auctori : qui enim bonos adserit adprobatur. Videte quæ de vobis fiducia sit, cui quicquid præcipuum habet nobilis terra commisit. Nolo putet apud nos quod hac sit familia potius inveniri. Sufficit honorum cupidis sic plures vincere, ut potissimis comparentur. Honestatem juvenis vulgatus natalium pudor ostendit : faciat divinitatis dispensatio, ut per vos principia ejus hic bene locata solidentur. Ergo honorem salutationis accipite et

donné le nom de précepteurs, répondez à ma demande avec la bonté d'un père.

LETTRE IV

ENNODIUS A PROBINUS

Même sujet : recommander le jeune Ambroise. Probinus fut consul en 489. Plus tard Ennodius écrivait de lui au même Ambroise : « Vous avez le patricien Probinus, brillante illustration d'une race paisible, formé aux pures traditions de science de sa famille... » Et parlant de son fils : « Vous avez son fils, le praticien Céthégus, personnage consulaire. Encore jeune il montre la prudence d'un vieillard; en lui s'allie la sagesse d'un âge avancé aux charmes de la jeunesse » (opus. VI). *Consul en 504.*

Si votre Eminence accordait à mes instances la faveur de s'en souvenir, de fréquentes lettres en fourniraient la preuve, et les vôtres de Ligurie, comme vous daignez nous appeler, ne resteraient pas ensevelis dans l'oubli. Mais ceux que la distance en même temps que la fortune tiennent séparés, ne sont point rapprochés par la loi de l'amitié ; c'est pour cela que, lorsqu'ils en sont dignes, vous témoignez à vos inférieurs des sentiments de parfaite affection en leur adressant simplement la parole. Vous allez à l'amitié de telle façon que, de votre

petitioni meæ paterna, sicut præceptores vocavit antiquitas (*a*), pietate respondete.

IV

PROBINO ENNODIUS

Si apud eminentiam vestram subplicatio mea recordatione subsisteret, crebra scriptione patuisset, nec quos apud Liguriam vestros dignatione vocabatis sepeliret oblivio. Sed quia loco et opibus divisi nec diligentiæ lege comparantur, ideo perfectam subjectis caritatem, si digni sint, adlocutione præstatis, hac in amicitiam discretione coeuntes, ut vos cogamini tantum respicere, nos amare. Erit vilium superba condicio, si plus a potentibus quam verba præstolentur. Ad querelam descendi caritatis imperio : debuistis me post periculum

a. Cf. *Opusc.* VI.

part, il vous suffit d'incliner sur nous vos regards pour nous forcer à vous aimer. Ce serait de la part des inférieurs de l'outrecuidance que d'attendre des puissants plus que de bonnes paroles. Si je formule ces plaintes, c'est sous l'empire de l'affection. Ne deviez-vous pas m'estimer digne d'une lettre après m'avoir vu d'abord en si grand danger, puis revenu à la vie par une guérison qu'on peut dire mystérieuse ? J'estime qu'on doit quelque honneur à ceux que la puissance de notre Rédempteur a rappelés du tombeau.

Or quoique je sois effronté et bavard, je n'ai point confiance en moi et je cherche pour mes proches des protecteurs. Le porteur des présentes, fils du seigneur Faustinus, est doué de qualités pleines de promesses et que garantit suffisamment le nom de son père. Je vous demande de lui porter vous aussi de l'intérêt et de lui donner vos soins, car vous n'ignorez pas de quel éclat brille la vertu de son père et l'on ne peut adresser à d'autres qu'à vous quiconque se présente muni du renom de sa propre vertu et de celle de sa famille.

Enfin, cher Seigneur, après vous avoir offert l'hommage de mes salutations, je vous prie de m'écrire pour me donner de vos bonnes nouvelles.

quod videratis dignum putare conloquio, vel quia recentis mysterii reviviscentem conmendabat adsertio : puto quod digni sint honorum gratia de sepulcris redemptoris nostri potentia restituti. Ego tamen quamvis sim prodigus frontis et garrulus necdum de me fiduciam gerens, propinquos insinuo. Præsentium portitor domni Faustini filius sufficienter bona pollicetur merita de parente : hunc ut vos foveatis, imploro, quia bene nostis qua sit creator ejus morum luce conspicuus nec debet ad alios festinare nisi ad vos quemcumque vitæ auctoritas armat et generis. Ergo, domine mi, obsequio salutationis inpenso rogo, ut prosperitatem vestram epistolaris cura manifestet.

LETTRE V

ENNODIUS AU DIACRE HORMISDAS

Il lui fait part de son retour à la santé.

Le ciel a voulu que le commerce épistolaire rapprochât ceux qu'unit l'affection. Ainsi quelle que soit la distance qui les sépare, ils ne sont plus solitaires mais réunis par l'amitié, s'ils ont soin de s'écrire. Je suis fort étonné de votre silence et qu'après mon retour à la santé je n'aie pas eu la consolation de recevoir de vous la moindre lettre. J'espère qu'en vous adressant moi-même la parole j'obtiendrai de vous faire parler et que ne pouvant vous dispenser de m'imiter jusque dans mon bavardage, vous allez me répondre. Car le meilleur moyen de demander et d'obtenir ce que l'on désire, c'est d'en donner l'exemple.

Donc en vous adressant l'hommage de mes salutations, je vous annonce que, par la grâce de Dieu, je suis revenu en santé et vous supplie de m'accorder la faveur d'une réponse.

V

HORMISDÆ DIACONO ENNODIUS

Cœlestis dispensatio epistolaribus beneficiis junctos caritate consociat, dum quos discernit itinerum prolixitas in remedio sollicitudinis jungit affectio, si sit cura sermonis. Silentium tamen vestrum nimis admiror, quod post depositæ sarcinas ægritudinis nulla me adlocutione sublevastis. Sed quia loquendo opportune cogimus, ut loquaris, vel garruli, imitatione responde. Bene enim res desiderii et poscitur et inpetratur exemplis. Ergo honorem salutationis inpendens indico me Deo propitio jam valere, subplicans, ut vicaria mihi stili promulgatione benedicas.

LETTRE VI

ENNODIUS A BÉATUS

Pour exciter Béatus, son jeune protégé, à lui écrire, il met son silence sur le compte de l'ignorance.

Si vous aviez moissonné dans le champ de l'érudition, si vous aviez rempli les greniers de votre intelligence pour y puiser à l'occasion, on ne verrait pas ceux qui viennent de Rome arriver les mains vides. Ce silence obstiné dénonce votre négligence et votre incapacité ; il m'oblige à vous faire entendre de nouvelles admonestations, à soumettre ces guérets restés stériles, malgré les semences reçues, à de nouveaux labours pour les forcer à produire. Où sont ces avis dont vous assuriez devoir tenir compte ? Où est le soin de correspondre, par où se manifestent et la science et l'amitié ? Votre silence proclame que vous n'aviez acquis rien qui puisse supporter le jugement d'un honnête homme. Car si le savant parle volontiers et rarement se renferme dans le silence, l'habitude de se taire obstinément est l'indice de l'ignorance. Rougissez-en donc et rompez enfin une bonne fois ces liens et ces entraves. Montrez ce que vous valez, montrez quels sont vos progrès, si du moins, selon notre vœu, la grâce d'en haut ne vous fait pas défaut.

VI

BEATO ENNODIUS

Si proferenda temporibus de eruditionis messe pectoris horreo condidisses, jejunæ ab epistolis tuis commeantium dexteræ non venirent. Sed quia neglegentiam et sterilitatem tuam sermonis prodit abstinentia, nos necesse est iterum ad culturam admonitionis adsurgere et terga jactis infecunda seminibus recidivis ad ubertatem sulcis urguere. Ubi sunt monita quæ apud te adserebas esse victura ? Ubi studium conloquendi, per quod et scientia patescit et caritas ? Clamant silentia tua, te non adsecutum quod boni dignum possit esse judicio. Nam sicut rara doctos, ita continua prodit taciturnitas inperitos. Ergo erubesce et tandem aliquando rumpe vincula et impedimenta sermonum. Ostende quam valeas, ostende quid promoveris, si

Et maintenant, agréez l'hommage de mes salutations; daignez vous contenter de cette courte lettre et sachez que j'ai transmis à votre père ce qui pouvait faire l'objet de plus longues réprimandes.

LETTRE VII

ENNODIUS A AVIÉNUS

Réponse à une lettre d'Aviénus. Il le prie de s'employer à lui faire acquérir une maison de campagne.

Je bénis l'Unité de notre Dieu, triple dans ses majestés, de ce qu'au milieu de mes angoisses, s'il ne me donne pas une santé parfaite, du moins il m'accorde comme soulagement le bienfait de votre amitié. Votre lettre m'est arrivée tardive, il est vrai, mais bien conforme à mes vœux. Que notre Rédempteur me soit en aide et qu'il parachève ce qu'il a commencé d'accorder à nos supplications.

Mon cher Seigneur, tout en vous rendant l'hommage de mes salutations, je vous prie de vouloir bien, le Christ aidant, vous employer à terminer avec votre parent, le seigneur Libérius, l'affaire relative à ce domaine des faubourgs. Tâchez d'obtenir, si le marché se conclut, qu'il accepte le prix, afin

tamen te juxta votum nostrum gratia surperna non deserit. Nunc salutationis honorem accipe et brevi contentus epistula agnosce patri tuo quæ longa conreptione reserentur fuisse mandata.

VII

AVIENO ENNODIUS

Benedico Dei nostri triplicem in majestatibus unitatem, quæ me inter angustias meas perfectæ sanitatis loco de conjunctionis vestræ munere sublevavit. Venit ad me sera quidem relatio, sed votiva : adsit redemptor noster et inpleat quod inclinatus supplicatione concessit. Domine mi, salutationis reverentiam solvens rogo, ut actionis vestræ summam de suburbano illo cum parente vestro domno Liberio Christo vobiscum adnitente conpleatis, quatenus, si evenit commutatio, pretium dignetur accipere, ne diutius sub promissionis nutemus

que nous ne demeurions pas plus longtemps en suspens sur de simples promesses. Vous savez que vous ne pouvez en ce monde rendre à votre humble suppliant un plus signalé service.

LETTRE VIII

ENNODIUS A VICTOR

Cette lettre suppose qu'Ennodius dirigeait à Milan une école fonctionnant régulièrement. Elle était fréquentée par des internes venus de pays éloignés; mais on doit supposer que de nombreux externes de la ville et des environs en suivaient les cours (V. Introduction, p. 11 et s.).

Tout en alléguant son ignorance, votre sublimité révèle les trésors secrets de son érudition. Car tandis que par modestie vous vous prétendez dépourvu de littérature, vous avez montré ce que vous tenez et de la richesse de votre naturel et d'études laborieuses. Que votre sublimité veuille bien m'en croire, ce jeune homme qu'elle nous confie pour l'initier aux arts libéraux, elle l'a déjà enrichi de ses propres biens. Lorsque une langue qui sait si bien parler présente le fils du frère de Paul, un témoignage si éloquent l'instruit en même temps qu'il le recommande. Qu'est-il besoin de chercher au loin des maîtres, lorsque celui qui leur amène l'élève parle lui-même à la perfection ? Je rougis de constater que cet élève trouvera

ambiguo, quia vos nostis nihil plus esse quod in hac supplici vestro mundi conversatione præstetis.

VIII

VICTORI ENNODIUS

Dum inscitiam sublimitas tua præloquitur, eruditionis secreta patefecit : inpugnas perfectione quod adseris. Nam dum te salvo pudore inlitteratum esse confirmas, quid naturæ vigor, quid studiorum lima contulerit, declarasti. Credât mihi sublimitas tua, inbuendum liberalibus disciplinis jam suis bonis ditavit. Si talis lingua prosequitur fratris Pauli filium, facunda adstipulatio et commendat et edocet. Nihil longe degentibus magistris opus est, quando digna laude loquitur qui dirigit ad docentem. Erubesco insinuatum minus inve-

auprès de son nouveau maître moins qu'ils n'apportera, et je prie Dieu que les ressources de mon talent répondent pleinement à ce que votre affection vous fait attendre de moi. Quant à vous, l'hommage de mes salutations agréé, accordez à qui vous voudrez la faveur de vos entretiens pourvu que le soin de m'écrire souvent réponde à la sollicitude que m'inspire le souci de votre prospérité.

LETTRE IX

ENNODIUS A CAMILLA

Ennodius directeur d'école. Camilla, sa parente en Gaule, à Arles, selon toute apparence, était tombée dans une grande misère (IX, 29). *Il ne lui restait pour vivre que le modeste loyer de quelques maisonnettes grevées de lourds impôts. Cet état de gêne dut la déterminer à se séparer de son jeune fils, pour confier le soin de son éducation à Ennodius. Le père d'Ennodius* (IV, 25) *s'appelait Camille.*

Vous avez, je ne sais sous quelle inspiration, entravé l'exécution de nos projets. Car ce jeune enfant que le souci des études libérales devait absorber tout entier, vous l'avez revêtu des livrées de la religion avant l'âge requis pour apporter à pareille démarche toute la discrétion nécessaire. Certes l'engagement dans la vie ecclésiastique mérite toute notre vénération, mais à la condition de ne pas laisser l'esprit en balance entre deux régimes à suivre et de l'absorber entièrement. Le

nisse quam detulit, Deum rogans, ut quod de me per adfectionem præsumitis ingenii valeam virtute conplere. Vos tamen honere salutationis accepto quibus libet officium sermonis inpendite, dummodo sollicitudini meæ de prosperitate vestra multiplex scriptionis cura respondeat.

IX

CAMILLÆ ENNODIUS

Intercepisti nostrum nescio quem secuta consilium. Nam parvulum tuum, quem studiorum liberalium debuit cura suscepisse, ante judicii convenientis tempora religionis titulis insignisti. Veneranda quidem ecclesiastici forma servitii, sed quæ ad duas partes animum non

chemin qui mène au Christ est unique et difficile et ce n'est pas par un étroit sentier que peuvent marcher ceux qui sont absorbés par de multiples préoccupations. L'auteur de notre salut ne repousse pas ceux qui viennent à lui des études séculières, mais il ne souffre pas que pour aller à ces études on s'éloigne de la splendeur de sa doctrine. Si déjà vous l'aviez arraché au monde, il ne fallait plus vouloir en lui les manières du monde : c'est pour moi une honte de donner une instruction séculière à un clerc (1). Je vous avais accordé tout ce que vous m'aviez demandé par le diacre Patricius ; quel besoin y avait-il de me l'envoyer dans un état différent de celui où il était alors ? Si vous tenez compte de mon opinion, je veux que ceux qui me touchent soient saints plus par le mérite que par le titre. En vérité ce que vous avez fait m'a totalement bouleversé. J'ai pourtant reçu quand même, Dieu aidant, ce rejeton de mon sang. Il reste maintenant que la faveur céleste seconde mes efforts et supplée aux négligences des hommes par l'efficacité d'une pieuse direction. Chère dame, en vous adressant, comme toujours, les salutations que je vous dois, je vous prie de nous avoir maitenant tous les deux en une même sollicitude, et de ne pas omettre de nous recommander à Dieu par des prières assidues,

relaxet : unum et difficile iter est quo itur ad Christum nec occupatos multipliciter aliquando via arta suscepit. Properantes ad se de disciplinis sæcularibus salutis opifex non refutat, sed ire ad illas quemquam de suo nitore non patitur. Jam si eum mundo subtraxeras, mundi in eo schemata non requiras : erubesco ecclesiastica profitentem ornamentis sæcularibus expolire. Adnueram quod per Patricium diaconum, quantum ipse asseruit, postulasti : qui oportuit eum aliter ad me, quam diebus ipsis inventus est, destinari ? Si judicium meum consulis, volo ad me pertinentes magis merito sanctos esse quam titulo. Vere animum meum de quietis statione ad cogitationum pelagus expulisti. Suscepi tamen Deo auspice sanguinis mei vernulam. Nunc restat, ut conatibus meis favor cœlestis adrideat et neglegentias hominum piæ moderationis ubertate conponat. Domina, ut supra, salutem debitam dicens precor, ut nunc geminam sollicitudinem pro utrisque suscipias et Deo nos commendare adsiduis precibus non omittas.

LETTRE X

ENNODIUS A CELSE

Celse était de Milan où s'écoula sa jeunesse. Appelé, sans doute par quelque charge, à se fixer au-delà du Gargare, l'un des sommets de l'Ida en Phrygie, il ne donnait plus signe de vie.

C'est agir en courtisan et non donner un témoignage de sa bienveillance que de n'avoir d'attentions que pour ceux qui sont présents : l'amitié sincère ne néglige point même les plus éloignés. Pour comprendre ce que peut la vraie fidélité il faut recevoir des bienfaits lorsque l'on n'est plus en mesure de les demander. Je me dois de reconnaître qu'en vous établissant au-delà du Gargare, vous vous êtes mis hors d'atteinte de toute sollicitation. Vous avez très bien su vous isoler en même temps et de vos amis et de leurs lettres, prenant le soin non seulement de vous éloigner mais aussi de vous cacher en quelque retraite si profonde qu'il fût impossible au plus sagace de vous découvrir. Même ici ce fut toujours dans vos goûts de vous tenir caché parmi les lièvres dans des retraites secrètes; mais au moins pouvait-on, en suivant attentivement votre piste, arriver à vous trouver. Maintenant je crois que, dans un dessein profond, pour redoubler nos chagrins, vous vous êtes totalement séparé de la compagnie des hommes. Ne

X

CELSO ENNODIUS

Lenocinium est, non gratiæ sacramentum quod tantum præsentibus exhibetur : amicitiæ sinceritas et longe positos non relinquit. Quid possit vera fides, intellegat qui tunc adipiscitur beneficia, quando desinit supplicare : ego mihi debeo, quod ad stationem precum trans Gargara positus pervenisti. Tu luce conscientiæ amicos et litteras uno a te tempore divisisti, sectans non solum longinqua sed abdita, ita ut nusquam te sagacis boni persecutor inveniat. Semper et hic quidem latentia inter lepores cubilia diligebas, sed sæpe latebram tuam qui presso ore vestigia rimatus est invenit. Nunc altiori consilio, credo, ut mærores accenderes, te hominum cœtibus submovisti. Ergo solam

deviez-vous donc à vos Milanais que l'enfance? Mais c'était leur droit de vous avoir homme, eux qui vous possédèrent enfant et ceux que vous aviez réjouis de vos embrassements, ne deviez-vous pas les aider de vos conseils? Mais, passons. L'expérience montrera si vous aurez à vous réjouir de ces précautions ou bien à les déplorer. Quant à moi, cependant, après vous avoir salué, je n'oublie pas ce que je dois et je vous envoie un don en souvenir de l'enfant, faisant à part moi la réflexion qu'il ne faut pas que celui qui s'est rendu inabordable triomphe en ses défiances, ni qu'il se réjouisse alors que son silence cause notre désespoir.

LETTRE XI

ENNODIUS A FAUSTUS

A propos d'une bonne nouvelle qu'il a reçue de Faustus, Ennodius revient sur la mort de la sainte fille de son ami et fait allusion au futur mariage de son fils Aviénus, ainsi qu'au choix qui a été fait de lui, Ennodius, pour représenter en qualité de député la province de Ligurie à la cour de Théodoric.

J'ai reçu vos lettres toutes pleines d'heureuses nouvelles qui font notre joie et où j'ai pu voir, ce que je savais déjà, en quelle faveur vous êtes auprès de Dieu. Tout aussitôt, avec des larmes que la joie me faisait verser, j'en ai informé les

pueritiam debuisti Mediolanensibus tuis? Et virum te tenere debuerant qui puerum possederunt, et quos lætificasti de amplexibus debuisti juvare consiliis. Sed hinc alias. Tu tibi provisionum tuarum aut gaudia debebis aut lacrimas. Ego interim salutationem præfatus memor debiti donationem de puero destinavi, hoc apud me reputans, ut nec importunus in tempore diffidentiæ suæ vinceret et cessans inter desperationis mala gauderet.

XI

FAUSTO ENNODIUS

Suscepi litteras multiplici gaudiorum dote locupletes et gratiam circa vos Dei quam noveram nuntiantes. Protinus testibus Christi nostri cum lacrimis, quas suggerebat hilaritas, indicata patefeci et

témoins de notre Christ et tout en leur rendant grâces de ce succès obtenu par leurs prières, je leur en ai fait à mon tour le récit. En vérité, seigneur Faustus, nous avons vu se manifester clairement en cette affaire quel est le crédit auprès de Dieu, quelle est la puissance des prières de cette sainte âme qui nous a précédés en l'autre vie : car tandis que notre espérance est encore aveuglée par la lumière de ce monde, elle nous a obtenu, sans aucun concours de notre part, ce qu'elle savait être le plus expédient. Elle éloignait de nous ce que nos mains semblaient déjà tenir, mais elle mettait à notre portée ce qui se trouvait à de longues distances ; elle nous faisait avoir ce qui nous était nécessaire et qui vallait bien mieux pour nous que ce que nous avions désiré. Donc ce monde offre quelque chose de vrai, ou bien si l'on n'y trouve que faux, on ne peut trop tôt être délivré de sa domination. Ils mentaient ces hommes qui nous juraient que nous rendre service c'était pour eux un vrai bienfait : il en est même que la divine Providence a faits nos alliés, de qui nous n'avons jamais reçu la moindre amabilité : vis-à-vis d'eux nous avons dû user de procédés analogues. Lorsque tout semblait désespéré il restait une certaine confiance et les promesses les plus solennelles laissaient dans l'incertitude. En vérité, si cette séparation était douloureuse, j'oserais le dire : même la Ligurie que vous vous plaisez à nommer la mère des menteurs,

quod per ipsos inpetratum fuerat gratias referens quasi novus relator adserui. Vere, domne Fauste, simpliciter in hac causa vulgatum est, quid haberet meriti, quid virium in precibus illa sancta anima quæ præcessit : nam etsi sit spes nostra adhuc cæca mundi luce vestita, sed quod conveniens esse noverat sine nostræ actionis labore promeruit : cum a nobis devideret res in manibus conlocatas, obtulit longa statione distantes, felicius tribuens necessaria quam cupita. Ergo mundus iste veri aliquid habet : aut si non habet, non de ejus dicione mox rapitur. Mentiti sunt homines qui se jurabant accipere beneficia, si dedissent : etiam superna dispensatione conjuncti sunt a quibus nec accepimus blandimenta nec dedimus : certa de desperatione confidentia et nebulosum de publicata promissione constitutum. Vere dicerem, si doleret ista discissio, quod tales homines nec illa, quam dicitis nutricem mendacium esse, Liguria potuisset emittere. Quid arguam prius in illis ? Falaciæ aut fatuitatis obscena ? Perdiderunt

n'auraient pu enfanter de tels hommes. Je ne sais ce qui chez eux inspire le plus de dégoût, de la fausseté ou de la sottise. Ils en ont perdu deux, aujourd'hui réunis par la prière des saints. Par eux pouvait se rallumer le flambeau d'une famille depuis longtemps sans vigueur et tombée dans l'obscurité.

Vous devez vous rappeler ce que le seigneur Aviénus vous disait un jour à l'église, qu'il ne priait point Dieu spécialement pour cette sainte jeune fille. Voyez votre enfant marchant par les soins de ceux à qui elle doit le jour vers ce fruit de la vie qui est le ciel. Elle comprenait qu'elle avancerait plus par les larmes de ses parents que par ses propres efforts. Grâces à vous, Dieu tout puissant ; merci, Providence des fidèles ; vous avez écouté les vœux de votre servante et réalisé en elle les promesses de cette prophétie : *son âme ira demeurer au séjour des bons et sa race aura la terre en héritage* (ps. XXIV, 13).

Arbitre de nos destinées si plein de bonté, achève ce qui reste et favorise de ta bienveillance l'union conjugale de ton autre serviteur. Si la maladie qui a pénétré en moi jusques aux sources même de la vie, ne me permet pas de le voir, que du moins le père soit l'heureux témoin de leur bonheur ; qu'il reçoive avant de quitter ce monde, le nom de grand-père et de bisaïeul.

Quant à moi, malgré mes péchés, je ne suis point tout à fait abandonné de la bonté divine puisque jai la sagesse de pré-

duos, qui inter se sanctorum impetratione sociantur, per quos potuisset diu jacentis et in umbram coactæ familiæ scintilla reparari. Memores estis domnum Avienum vobis in ecclesia dixisse, Deum se de illa puella specialiter non rogare. Vide progeniem sanctis creatoribus ad usuram vitæ procedentem. Intellegebat plus se parentum fletibus quam actione promoturum. Gratias tibi, omnipotens Deus, gratias, rector fidelium, qui ancillæ tuæ vota respiciens prophetiæ in ea pollicitationes inplesti dicentis : *anima ejus in bonis demorabitur, et semen ejus hereditabit terram* (*a*). Perfice, pie arbiter, quod remansit, et in alterius servi tui copula serenus adspira. Mihi si hæc videnda morbus, qui jam vitalem præoccupavit substantiam, non relinquit, videat de illis bona pater et avi proavique ante transitum suum nomen accipiat. Me tamen quamvis peccatorem adhuc gratia superna non

a. Ps. XXIV, 13.

venir les reproches que je pourrais encourir. Car, malgré qu'il m'en coûte beaucoup, j'ai suspendu le projet d'accepter la charge de député de la province. Je crains, si j'assume cette charge, qu'étant donné le pouvoir dont vous disposez dans l'administration des affaires, le Souverain ne considère comme extorqué de lui par votre faveur, ce que la nécessité me fera un devoir de demander ; ou bien, si je ne demande rien, je ne serai qu'une charge pour la province qui m'aura décoré d'un mandat stérile et que je me trouverai incapable de remplir.

Je vous le demande, suppliez Dieu de me garder à travers les incertitudes de ce monde, au moins jusques à la réalisation de nos vœux communs.

LETTRE XII

ENNODIUS A MESSALA

Ce ne sont plus des reproches comme autrefois (VIII, 3, 9), *mais des éloges qu'il lui adresse : il loue son talent littéraire et son éloquence.*

Je me résigne à jeûner de vos lettres si votre silence doit me ménager une telle surabondance de joie. Il ne m'est plus pénible de rester longtemps sans recevoir de vous le moindre billet, si vos rares lettres m'arrivent avec de splendides dictions. Je reçois enfin ce que j'attendais et de la grâce de

deserit, qui admonitionem cautione prævenio. Nam desideria mea, ne legati provincialis nomen aciperem, licet cum dolore suspendi. Timui, ne aut rerum dominus vobis disponentibus hæc a se exigi crederet, quæ cogit necessitas postulari, aut ego redderer officiis onerosus et actionibus infecundus, quamvis nec exsequi nec injunctis par esse sufficerem. Rogo ut supplicetis Deo, ut me vel usque ad votorum communium tempora in mundi istius servet incerto.

XII

MESSALÆ ENNODIUS

Fero vestrarum abstinentiam litterarum, si sic ad incrementa gaudii mei pertinet quod tacetis : non est molesta paginalis intermissio, si

Dieu à votre égard et des mérites de vos saints parents. C'est maintenant qu'à l'effet des suffrages de ces amis de Dieu, vous pouvez comprendre quel père et quel frère vous avez. En vérité, je n'ai pu, sans verser des larmes de joie, relire votre diction. Je ne veux point, mal à propos, mettre sous vos yeux ce que je pense de vous. Travaillez à composer selon les règles de l'art oratoire ce que vous tirez de votre génie. Il ne vous manque rien de ce qui convient à un digne fils du seigneur Faustus et de Madame votre mère; vous avez même, par l'étude, dépassé cette mesure.

Que Dieu vous pardonne d'avoir cru que je vous oubliais, alors qu'empêché par la maladie je ne pouvais m'acquitter souvent du devoir de vous écrire. Vous devez savoir que toute négligence imposée par la nécessité mérite pardon.

Mon cher Seigneur, tout en vous adressant mes salutations les plus empressées, je vous dirai que je bénis Dieu en ses œuvres au sujet du mariage du seigneur Aviénus, et que j'attends de vous ce que l'on peut espérer de sa piété.

cum splendidis dictionibus junguntur rara conloquia. Quod de gratia circa vos Dei, quod de sanctis parentibus præsumebatur accipio. Jam suffragiis amicorum Dei, qui tibi pater et frater est, agnovisti. Vere dictionem tuam sine lacrimis, quas dabant gaudia, non relegi. Nolo apud te quæ de te sentio verborum inportunitate producere. Labora ut quod suggerente in sensibus vena invenis conponas eloquentia. Nihil tibi a domni Fausti et domnæ meæ matris tuæ filio minus est, nisi quod ipse studiose subtraxeris. Parcat tibi tamen, Deus ut credas me immemorem tui esse, dum inpedientibus morbis frequenti te scriptione non veneror : debes nosse dignum esse venia quicquid nessitate delinquitur. Domine mi, salutationem plenissimam dicens benedicere me Deum in operibus ejus de domni Avieni conjunctione significo et de te quod ejus pietas pollicetur expecto.

LETTRE XIII

ENNODIUS A PAMFRONIUS

Une affaire que le porteur devait exposer en même temps qu'elle était détaillée dans diverses pièces adressées à Aviénus et Libérius, mettait Ennodius et ses amis de Milan dans une situation critique. C'était l'œuvre de perfides menées; pour les déjouer il importait d'agir sans délai auprès du roi Théodoric.

En votre absence, même avec une parfaite santé, je me trouve comme étranger sur le sol de ma patrie. Mais en proie d'une part à la maladie et de l'autre à la lâcheté de certains, entre ces deux calamités que puis-je faire ? Qui jamais eut à supporter à la fois et la maladie et la perfidie ? Sachez-le donc, dans notre ville il n'y a plus aucun fondement à faire sur les engagements les plus sacrés, sur la plus pure réputation d'honnêteté, comme garantie des promesses faites au nom de Dieu. Tout est accordé au succès, rien à l'affection ; l'humilité n'obtient que des dédains ; la vertu se mesure à l'élévation. Mais si je formule ces doléances, ce n'est point en considération de moi ; il ne me reste plus d'espoir : ce qui me désole, c'est de voir périr ceux que j'aime. Votre homme vous dira plus au long toute la chose et quelles fureurs de l'envie je me suis attirées en prenant vos intérêts. Donc en vous adressant l'hommage de mes salutations, je vous demande de faire sans retard remettre mes écrits au seigneur Aviénus et au seigneur

XIII

PANFRONIO ENNODIUS

Peregrinari me in solo patrio vobis absentibus crederes, etiamsi valerem. At cum ægritudo mihi et quorundam insistat infirmitas, inter utrasque quid faciam ? Quis uno tempore et morbos ferat et perfidos ? Scias nulla cautione, nulla innocentia in civitate nostra quæ Deo medio promissa sunt custodiri : totum felicitati tribuitur, nil amori : circa humiles rara dignatio : optimus ille qui celsior. Sed hæc ego non pro mei, cui nihil superest quod sperem, consideratione suspiro : dolet mihi illos perire quos diligo. Plenius vobis rem omnem et quam propter studium vestrum invidiam contraxerim homo vester insinuabit. Ego honorem salutationis inpertiens rogo, ut

Libérius, et je vous conjure au nom de celui qui vous garde en bonne santé notre Pamfronia, de me faire savoir aussitôt la réponse qu'ils auront donnée. Car si par suite de quelque intrigue l'audience royale était refusée, quel que soit mon état de santé je me hâterai, avec l'aide de Dieu, de me transporter auprès de vous.

LETTRE XIV

ENNODIUS AU DIACRE HELPIDIUS

Helpidius attaché en qualité de médecin à la cour de Théodoric a fait des démarches pour concilier à Ennodius la faveur du roi, mais Ennodius se sent mourir et cette lettre de remerciement est comme son testament.

Que Dieu daigne favoriser votre sainteté des trésors de sa miséricorde et de sa grâce, puisque vous prenez à cœur mon humilité au point d'en faire une affaire d'ami et que vous promettez de vous intéresser à moi et aux miens avec une affection toute particulière. Je sais que Dieu vous a fait la faveur de vous concilier les bonnes grâces de notre invincible Prince, de telle sorte que l'humilité ecclésiastique en fut honorée. En vérité, seigneur Helpidius, si le roi daigne penser à son serviteur, vous m'aurez rendu un service qu'un ami sera toujours

scripta mea et domno Avieno et domno Liberio protinus contradatis, et per ipsum, qui vobis Panfroniam nostram sanam tribuat, conjuro, ut mox me quid responsi dederint instruatis : quia si regius occupatione aliqua negatur adventus, ego ad vos Deo meo suffragante sub quavis membrorum meorum fragilitate venire festino.

XIV

HELPIDIO DIACONO ENNODIUS

Deus sanctitatem tuam misericordiæ suæ et gratiæ prosequatur insignibus, qui de humilitate mea rem amici faciens dignaris esse sollicitus et me meosque promittis peculiari affectione te colere. Scio, quia Deus propitius tibi sic gratiam invicti principis contulit, ut humilitas ecclesiastica non periret. Vere, domne Helpidi, si dignatur pius rex de servo suo esse sollicitus, tu fecisti, cujus animo nullus

impuissant à dignement reconnaître. Sachez cependant que je ne cesse d'être journellement en proie à diverses sortes de maladies, au point que je désespère d'y survivre. Quoiqu'il arrive, après vous avoir salué, je vous demande au nom de votre âme, d'aimer de tout cœur le seigneur Faustus et ses fils ; et de ne pas cesser de prier autant que vous le pourrez pour mon âme, car il ne me reste plus une lueur d'espérance. Je vous demande aussi de m'écrire souvent et, si notre seigneur (Faustus) doit venir en Ligurie, de me le faire savoir.

LETTRE XV

ENNODIUS A STÉPHANIE

En écrivant à son neveu Aviénus, la sainte veuve a envoyé le bonjour à Ennodius. Celui-ci en témoigne sa joie.

Je suis heureux de voir qu'un pêcheur comme moi a place dans votre souvenir et qu'au milieu des soucis qui se partagent votre noble cœur, autant que les lettres adressées au seigneur Aviénus le manifestent, ma personne n'est pas laissée dans l'oubli. Je rends grâces à Dieu de ce que, sans le moindre mérite de notre part, il use envers nous de clémence et, avec sa bonté ordinaire, vient en aide aux pécheurs et les fait se

amicorum vicem poterit repensare. Scias me tamen cotidie diversa adfligi qualitate morborum, ita ut de vita desperem. Rogo tamen honore salutationis accepto, ut domnun Faustum et filios ipsius memor animæ tuæ sinceriter diligas et pro mea anima, quantum prævales, orare non cesses, quia non remansit in luce quod sperem. Rogo etiam, ut me frequenti digneris alloquio et si domnus noster ad Liguriam venturus est intimare procures.

XV

ENNODIUS STEPHANIÆ

Bene est animo meo, quod gravatum peccati fasce meministis et inter illas sacri pectoris curas, quantum epistolæ ad domnum Avienum destinatæ manifestant, personæ meæ non emergit oblivio. Deo gratias ago, qui per indebitam delinquentibus clementiam solita

relever par l'intercession des saintes âmes. Je ne crois point que vous abandonniez dans vos prières celui que vous honorez de vos entretiens.

Je vous salue donc avec toute l'humilité qu'il convient et je vous prie d'accorder assidûment les suffrages de vos oraisons à celui que vous réjouissez du fréquent témoignage de votre bon souvenir.

LETTRE XVI

ENNODIUS A ADÉODAT

Un mot du début de cette lettre fait supposer qu'Ennodius était diacre lorsqu'il l'écrivit. Elle fut portée à Rome par le diacre Dioscore, venu en Ligurie régler des affaires, probablement au nom du Pape. Faustus et Aviénus étaient encore auprès d'Ennodius, mais se disposaient à rentrer à Rome, apparemment pour le mariage d'Aviénus. Echange de manuscrits.

Depuis longtemps j'eusse répondu aux écrits de votre béatitude s'il m'eut été facile de connaître le passage des voyageurs qui vont à Rome. L'humilité ecclésiastique est dédaignée des puissants du monde comme une chose étrangère. Mais aussitôt que le seigneur Dioscore eut terminé le pieux labeur dont il avait mission de s'acquitter et repartit pour Rome, je tournai mes regards vers votre Révérence et je m'efforçai de vous payer ma dette.

miseratione succurrit, dum eos sanctarum animarum intercessione sustentat. Non credo, quod inter orationes deseratur quem nobilitatis alloquio. Saluto ergo humilitate qua dignum est et rogo, ut illi adsidua orationum donetis suffragia, quem commemorationis pascitis ubertate.

XVI

ENNODIUS ADEODATO

Olim ad beatitudinis tuæ scripta responderam, si facile fuisset Romam pergentium itinera deprehendi. Ecclesiastica humilitas a mundi potentibus quasi res peregrina transitur. Ut primum tamen domnus Dioscorus Romam perfunctus pii laboris remeavit officio, ad restitutionem debiti reverentiam vestram suspiciens adspiravi. Vos

Vous désirez, vous, que vos fils, le seigneur Faustus et sa sainte progéniture, retournent à Rome; nous, qu'ils demeurent ici. Des sentiments si différents procèdent néanmoins d'un même principe qui est l'affection. Que Dieu qui seul sait exactement ce qui nous convient, lui ménage ce qu'il connaît devoir lui procurer le bonheur. Si je ne puis jouir de la présence du seigneur Faustus et des siens, je m'en consolerai en les sachant heureux.

Mon cher Seigneur, tout en vous offrant à plein cœur l'hommage de mes salutations, je vous renvoie par votre fils, le seigneur Préfet (Faustus) qui retourne à Rome, le manuscrit que vous m'aviez donné. De votre côté, expédiez-moi, s'il vous plaît, le mien ou celui que vous m'avez promis ; mais ce que je vous demande par dessus tout, c'est de ne jamais me priver du secours de vos prières, car je sais que je ne puis trouver contre les assauts du péché la protection d'un plus ferme rempart.

filios vestros, domnum Faustum vel sanctam progeniem ipsius redire Romam cupitis, nos manere : dispar sententia ad unum affectionis callem sine errore revertitur. Deus tamen optimus dispensator quod felicitati ejus scit convenire disponat. Mihi domni Fausti suorumque prosperitas præsentiæ vice blanditur. Domine mi, salutationis cultum pleno amore dissolvens codicem quem dedistis filio vestro domno præfecto remeante transmitto : vos meum aut illum quem promisistis, si placuerit, destinate, illud tamen specialiter conferentes, ut orationum vestrarum numquam me propugnatione nudetis, quia nullus mihi murus potior esse adversus peccati arietem poterit, quam si illarum me tutela defenderit.

LETTRE XVII

ENNODIUS A APODÉMIA

Apodémia, cousine d'Ennodius, qui habitait un pays éloigné, probablement la Provence, lui a envoyé une cuculle. Ennodius l'en remercie et la prie de lui faire parvenir au plus tôt le manteau et les racanes que sans doute elle lui avait promis. Ainsi, les clercs même séculiers, portaient un habit particulier, qu'Ennodius appelle « les livrées de la religion ».

De tout temps l'on a cru, et non à tort, que les droits de la parenté n'étaient nullement diminués par suite de l'éloignement. Les liens de famille gardent toute leur force et l'espace qui sépare les habitations ne brise pas l'union des âmes. Sous l'influence de la parenté il s'établit entre elles comme un énergique courant aérien qui franchit les espaces et cette patrie céleste ne se renferme pas en d'étroites frontières. C'est ainsi que vous, Madame, retenue au loin corporellement, vous êtes venue à la recherche d'Ennodius, par l'offre d'un présent qui témoigne du désir que vous avez de le voir. J'ai reçu la cuculle; elle est bien telle qu'une sainte devait l'offrir à un religieux. Priez pour que si votre présent ne me trouve pas digne de revêtir les livrées de l'humilité, du moins il me dispose par sa vertu à le devenir. Ma chère dame, en vous exprimant mes salutations les plus cordiales, je vous demande

XVII

ENNODIUS APODEMIÆ

Non clauda fides est opinionis antiquæ, quæ perhibet quod propinquitas generis non defrudetur longinquitate regionis. Manent familiarum suis jura cardinibus nec quæ sunt divisa habitaculis dissociantur animabus : percurrit ætherius vigor, ubicumque carnis cognatione producitur, et illa cælestis portio unius patriæ non continetur angustiis. Sic tu, domna mea, longe a corpore degentem Ennodium perquisisti, efferendo desideratis nobile munus aspectibus. Accepi cucullam qualem debuit dirigere religionem profitenti sanctissima. Ora, ut dignum me humilium indumentis etsi non invenerunt dona vestra, tamen meriti sui nobilitate perficiant. Domina mi, salutem

de m'accorder souvent la consolation de vos vénérables entretiens. Envoyez-moi au plus tôt le manteau et les racanes de couleur rouge ou fauve selon qu'il vous plaira.

LETTRE XVIII

ENNODIUS A STÉPHANIE

Il charge de cette lettre Aviénus qui retourne auprès de sa tante. Il fait à Stéphanie des observations au sujet de son style qu'il ne trouve pas digne d'une sœur de Faustus.

Il suffirait, au lieu de vous écrire, de m'en rapporter au mérite du porteur : son talent naturel et l'affection sincère dont il m'honore, lui suggèreraient suffisamment ce qu'il y aurait à vous dire. Mais mon esprit s'empresse de vous rendre doublement mes hommages, et non content des humbles sentiments que lui impose le respect dû à votre révérence, il donne une lettre au seigneur Aviénus, noble rejeton de votre race, comme il le montre et par la sainteté de sa vie et par l'éclat de son éloquence. Laissez-moi vous dire que je supporte avec peine de vous voir employer un style trop poli et trop recherché pour conter les choses les plus rustiques. Les dons merveilleux que le ciel s'est plu à prodiguer à votre famille n'ont point encore permis que quelqu'un de ses membres

largissimam dicens rogo, ut crebro me venerandis relevetis alloquiis. Lænam et racanas cujus vos volueritis coloris rubei aut fusci mihi sub celeritate dirigite.

XVIII

ENNODIUS STEPHANIÆ

Sufficeret equidem pro epistolari commercio meritum portitoris, cui et vena sua quod loquendum est et pura circa me ministrat affectio. Sed animus meus ad duplicatum festinat obsequium, nec simplici quam reverentia vestra exigit humilitate contentus, domno Avieno scripta conjungit, illi quem de stirpe vestra pocreatum et vita prodit et oratio. Graviter tamen fero, quod rusticas voces nimis urbana et subtili elocutione narratis. Non ita circa familiam vestram gratia cælestis innotuit, ut aliquem in ea liceat majoribus suis aut

parut différer de ses ancêtres par le langage non plus que par l'action ; sauf toutefois qu'à l'éclat dont brille votre antique lignée vous ajoutez en votre personne celui de la sainte viduité. N'êtes-vous pas, en effet, la sœur de ce Faustus, dont la Préfecture est marquée par les monastères qu'il a fondés ; qui recherche l'honorabilité dans les actes beaucoup plus que dans les titres.

Je vous prie, après vous avoir rendu le devoir de mes salutations, de ne jamais mêler à ce que vous dictez des compositions grossières d'écoliers : il me suffit de trouver dans l'expression de vos pensées de quoi admirer et de quo imiter, si du moins je le mérite.

LETTRE XIX

ENNODIUS A AGNELLUS

Compliments : Allusion à la légation du Patrice Agnellus en Afrique et aux honneurs dont il fut gratifié probablement à son retour.

Longtemps je suis demeuré à me demander si pour réaliser le désir que j'avais d'être connu de vous je prendrais l'aimable liberté de pousser la porte du commerce épistolaire et de pénétrer par cette voie jusques au cœur du plus excellent des

lingua esse aut actione dissimilem, nisi forte quod vos supra claritatem seniorum sanctæ viduitatis in vobis fulgor inradiat. Nempe illius domni Fausti germana es, in cujus præfectura quod monachos instituat invenitur, quem plus est actione venerabilem esse quam titulo. Rogo vos servitio salutationis exhibito, ut numquam scholasticorum indociles conpositiones sanctis dictationibus misceatis : sufficit mihi quod admirer, quod si mereor sequi debeam, in vestris sensibus invenire.

XIX

ENNODIUS AGNELLO

Longo animus meus pependit incerto, utrum pro diligentia notitiæ vestræ januam scriptionis amabili præsumptione pulsarem et excellentissimi hominis per hunc callem pectus ingrederer an per homines

hommes, ou bien si, pour briser les clôtures qui me tenaient ignoré de vous, je me contenterais de vous adresser par vos gens une vague salutation, car j'estimais que ce n'était pas compter au nombre des hommes que de rester ignoré du meilleur des hommes. Et en effet on ne peut avoir pleine confiance pour son renom ni dans la pureté de ses mœurs, ni dans les heureuses facultés que l'on a reçues de la nature, si l'on demeure ignoré de ceux qui occupent le sommet de l'échelle sociale, surtout de vous que les deux mondes (l'Europe et l'Afrique) se disputent avec orgueil, vous que la crainte de Dieu et les libéralités de sa grâce ont élevé au faîte des honneurs et à ce point auquel à peine parviennent les plus éminents, de communiquer de votre gloire à ceux qui se tiennent sous vos ordres. On doit louer les sommets, mais il faut verser beaucoup de sueurs pour y arriver. C'est encore un de vos plus heureux talents que de savoir le dire.

Je vous salue donc très humblement et je borne là cette courte lettre de crainte que votre révérence ne trouve mes éloges poussés à l'importunité. Après votre réponse, vous pourrez lire plus au long, (et le monde entier confirmera mon témoignage), l'éloge que comporte et l'éclat de votre vie et l'étendue de votre puissance.

vestros vaga salutatione contentus secreta, quibus obsidebar, inrumperem, quia visus mihi est non esse in hominum numero conputandus quem hominum potissimus ignoraret. Et plane illi nec mores suggerunt fiduciam nec natura, qui in arce locatis absconditur, vobis præcipue, quos uterque orbis amica et socia diversitate conplectitur, quos Dei timor gratiæ suæ comitate firmatos fecit jam honorum summa largiri et, ad quod vix præcipui perducuntur, ad opinionis gloriam dare subjectis. Laudandi sunt apices, sed ad eos sudore maximo vix venitur. Quod tamen feliciter dictum sit, et inter munera vestra sunt culmina. Ergo salutans reverenter epistolam brevitate concludo, ne ante dignationem vestram videatur inportuna laudatio. Latius post responsum paginale, quod moribus, quod potentiæ vestræ convenit, eritis mundo mecum adtestante lecturi.

LETTRE XX

ENNODIUS A MASCATOR

En sa qualité de diacre chargé du soin des pauvres, il demande un secours pour de pauvres gens.

Il est de mon office d'espérer obtenir un secours charitable, et de votre situation de l'accorder. Ainsi par des voies différentes nous tendons à la même fin qui est la charité. Vous soulagez en réalité les infortunes ; à moi on ne demande que le modeste appui de ma parole. Il arrive ainsi que celui qui devrait, par obligation de sa charge, fournir les principaux secours, peut en donner à peine de très minces. Qu'ils obtiennent, ces malheureux, d'un homme du Palais, de recouvrer leur condition d'hommes libres, car l'Eglise ne peut pour eux autre chose que de prier. Vous savez qui doit vous le rendre si vous venez en aide à de pauves gens sans abri. Secourez des infortunés qui se trouvent captifs sur le sol de leur patrie, qui n'ont à espérer que la misère parmi leurs concitoyens et une condition pire encore s'ils prennent le parti de s'exiler.

M'adressant à un personnage chrétien et sage, je ne dois pas insister davantage, de crainte qu'en prolongeant ma supplique je ne paraisse vouloir lui attribuer le mérite de la bonne œuvre

XX

ENNODIUS MASCATORI

Et me sperare quod pium est et vos decet adnuere. Nam disparibus viis ad unum finem remuneranda tendit intentio. Vos solacia rebus inpenditis, a me tenue sermonis postulatur auxilium. Sic fit, ut cui incumbit per officii considerationem præstare potiora vix possit exigua. Reddat ingenuitatem homo palatii, quia ecclesiæ nihil amplius sufficit quam precari. Scitis pro ascinis a quo veniat retributio, si juventur. Succurrite his quos et patria terra captivat, quibus et invidia est cum originariis et condicio dolenda cum profugis. Pluribus Christianum et sapientem non decet admoneri, ne longa deprecatio fructum sibi videatur adscribere laboris alieni. Saluto ergo

qui revient à autrui. Donc je vous salue avec toute l'humilité qui convient et je vous supplie de me les renvoyer contents.

LETTRE XXI

ENNODIUS A HELPIDIUS

Le diacre Helpidius était attaché comme médecin à la personne de Théodoric. En qualité de Milanais, il avait dû s'employer à la solution de l'affaire de la maison qu'Ennodius voulait acheter à Milan, car, l'affaire terminée, Ennodius s'empresse de l'en informer en même temps que Faustus.

Parce que vous m'oubliez avec une inhumanité digne des riverains du Pont-Euxin, je ne dois cependant pas imiter ce que je vous reproche. Voici que, nouvel Icare, vous vous êtes envolé de la cité de Milan sans daigner m'adresser un mot d'adieu. Ainsi font ceux que lie aux flancs des puissants une association bien inopinée. Pauvre mouche qui n'a qu'un instant à vivre! Il est juste que si vous ne le pouvez par les seules forces de la nature, vous soyez par mon exemple attiré à me témoigner un peu d'affection : D'autres plus riches que moi peuvent vous être plus utiles ; je les défie de vous aimer plus tendrement que je ne le fais.

Mais revenons à ce qui intéresse votre patrie pour le bien de laquelle vous devez accepter et d'oublier vos bons amis et toutes les autres misères dont vous souffrez à la cour. Quand à

humilitate qua dignum est et ut præfatos cum gaudio ad me remittatis inploro.

XXI

ENNODIUS HELPIDIO

Etsi te inmemorem mei Pontica facit inhumanitas, me tamen imitari non decet quod accuso. Sic de civitate Mediolanensi quasi Icarus avolasti et nec mandati me salutatione dignatus es. Sic faciunt quos potentum lateribus jungit inopinata sodalitas. Musca moritura justum est, ut si per naturam non potes, ad affectum meo inviteris exemplo : possunt tibi alii pro abundantia facultatum utiliores existere, esse tamen non valent dulciores. Sed redeo ad considerationem patriæ tuæ, cui debes bonorum oblivionem et miseriam qua laboras. Nunc ergo honore salutationis inpenso seruum tuum ad hoc direxi, ut filio

présent donc je vous salue et vous envoie exprès votre serviteur pour qu'il annonce au nom de Jésus-Christ à votre fils le seigneur Préfet (2) et à vous que les pièces authentiques et en due forme, concernant cette maison du faubourg, me sont arrivées. A vous maintenant et à votre fils le seigneur Triggua, de ne pas manquer d'agir selon que vous le jugerez nécessaire.

LETTRE XXII

ENNODIUS A FAUSTUS

Faustus, alors préfet du Prétoire, et en cette qualité, attaché à la cour de Théodoric, devait partir pour une destination qu'Ennodius n'indique pas et rester absent assez longtemps. L'affaire de l'acquisition d'une maison de campagne dans les faubourgs de Milan est enfin terminée (VIII, 12, 19 ; — IX, 7, 21). *Faustus a envoyé de Venise toutes les pièces nécessaires et aussitôt Ennodius est entré en possession. Il est à croire que Faustus dispo ait de cette maison comme Préfet du Prétoire.*

J'ai la confiance que notre Dieu Trinité, grâce aux suffrages des vénérables saints, garde en quelque lieu qu'ils soient, ses serviteurs, comme on protège la prunelle de l'œil, et qu'il les ramène sains et saufs des accidents où peut les jeter leur mauvaise fortune. Quant à moi, si je ne puis vous accompagner de corps, je le fais du moins de mes hommages. Sous l'empire de l'inquiétude j'ai réuni ces quelques lignes pour vous prier de vouloir bien me donner de vos bonnes nouvelles. Moi qui

tuo domno præfecto et tibi nuntiaret in Christi nomine, me de suburbano illo documenta legitima suscepisse, ut vos cum filio vestro domno Triggua quod nessarium videris agere non omittas.

XXII

ENNODIUS FAUSTO

Spero in Trinitate Deo nostro per suffragia veneranda sanctorum, quod servos in quocumque loco positos quemadmodum munitur oculi pupilla custodiat et ad bonam valitudinem reducat quicquid inimica fregit inæqualitas. Ego tamen, etsi corpore nequeo, sequor officiis : nam imperio sollicitudinis verba concessi deprecans, ut quam sani sitis edocear. Ecce vix fero brevem, absentia longa fatigan-

ne puis qu'avec peine vous voir éloigné pour peu de temps, combien vais-je souffrir d'une si longue absence ! Mais je ne dois pas oublier quelle est la puissance des amis du Seigneur, auxquels vous a confié la sainte âme (3). Je ne cesse de les presser de garder fidèlement ce dépôt ; ils n'y failliront pas et ce qu'ils ont reçu, ils le garderont intact.

A ceci j'ajoute que par la miséricordieuse toute puissance de Dieu, vos esclaves déjà revenus de Venise, m'ont apporté les pièces revêtues de toutes les formes requises par les lois et qu'aussitôt l'entrée en possession solennelle a eu lieu.

Et maintenant voyez avec la maturité qui vous est habituelle si vous avez quelque chose à dire à un ami.

LETTRE XXIII

ENNODIUS A LIBÉRIUS

Magnifique éloge du Patrice. D'abord attaché à Odoacre, il garda à ce prince, jusque dans la défaite, une si parfaite fidélité que Théodoric vainqueur lui donna la charge de Préfet du Prétoire d'Italie, avec mission de pacifier et de relever ce pays ruiné. Théodoric avait assigné à ses Goths le tiers des terres des vaincus. Libérius opéra ce partage avec tant de prudence qu'une mesure qui semblait devoir éterniser les haines fut l'instrument de l'union entre les deux peuples (introduct. p. 28). Dans l'exercice de cette charge Libérius rendit de grands services à Ennodius et plus tard, chargé des mêmes fonctions en Gaule, le Patrice protégea ses parents restés en Provence. (IX, 29).

Le ciel m'a donné de garder toute la liberté de mes appréciations même lorsque je suis lié par des bienfaits. N'est-ce pas

dus. Sed potentes sunt et amici domni, quibus vos anima sancta commisit. Ego memores, ut depositum servent, sine cessatione convenio. Aderunt partibus suis et quod ab eis susceptum est sine inminutione servabunt. His addo præstante omnipotentis Dei misericordia servos vestros de Venetiis jam regressos exhibuisse documenta confirmata de legibus, hic introductionem sollemnem illico fuisse confectam. Nunc utrum amico a vobis dici aliquid debeat, illa qua soletis maturitate consulite.

XXIII

ENNODIUS LIBERIO

Datum est mihi cælestis infusione mysterii libera habere judicia,

en effet un don d'en haut qu'un débiteur puisse porter un jugement en pleine indépendance et que le séduisant attrait des faveurs reçues n'exerce pas son charme dominateur sur la rigidité de l'investigation ? Il faut en vérité l'intervention divine pour pouvoir parler de vous sans altérer la vérité lorsqu'on vous est redevable de si grands services et que, subjugué par la magnificence de vos dons, l'on n'use point de faux poids pour peser vos vrais mérites. Car dès lors qu'il est question des hommes les plus éminents et que l'on formule des jugements destinés aux oreilles du public, pourquoi l'appréciation d'un particulier viendrait-elle amoindrir le témoignage de tout le monde ? Je dois en effet à votre Altesse plus que la généralité, mais je ne veux pas que mes louanges dépassent ce que tout le monde peut dire et me bornant aux étroites limites imposées à une lettre, c'est à peine si je goûterai de la riche moisson de vos mérites. O le plus heureux des hommes ! il semble que la guerre n'ait mis aux prises les peuples divisés que pour vous procurer la gloire de pacifier le monde entier. On peut juger à vos hauts faits de la grandeur de celui que vous servez : il vous suffit d'apparaître et les ruines encore fumantes se relèvent à votre aspect. L'Italie vivait à grand peine *à la sueur* du trésor public ; vous prenez en main l'administration et aussitôt vous lui rendez l'espoir de se relever et la mettez en état de payer l'impôt. Alors nous

etiam cum sim beneficiis obligatus. Est enim superni muneris ut ingenuam sententiam ferat obnoxius nec delectetur inmanitate gratiæ vigor examinis. Divinum est, quando sine corruptione de te loquitur cui multa contuleris nec iniquum ponit aliquid in lance veritatis donorum tuorum opibus subjugatus. Nam ubi de potissimis sermo est et in aures mundi itura formantur, publicum testimonium privata actio cur obumbret ? Debeo equidem celsitudini vestræ plus quam universitas : sed nolo majus aliquid quam universitatis possunt ora depromere et epistularis angustiæ lege contentus satis modicum de illa meritorum messe prælibo. Felissisime hominum, hoc totis hostilitas virium suarum laborat inpendiis, ut per totum orbem tu solus dissipata conponas. Æstimationi remanet qualis sit ille cui militas, quando lapsa exusta perdita, cum te aspexerint, convalescunt. Vix pascebatur Italia publici sudore dispendii, quando tu eam sine intervallo temporis et ad spem reparationis et ad præbitionem tributariam

commençâmes à payer joyeux au fisc ce qu'auparavant nous avions l'habitude d'en recevoir avec le plus grand chagrin. Votre administration nous procura toujours l'abondance. Le ciel bénit vos augustes desseins. Soit que vous remplissiez les trésors du fisc, soit dans leur emploi, toujours vous procurâtes le bien public. Plus grand que tous les grands, vous avez le premier fait regorger les coffres royaux sans la calamité des confiscations de fortunes privées. A vous après Dieu nous devons de pouvoir, auprès du prince très puissant et partout victorieux, avouer en sécurité nos richesses; car l'opulence des sujets n'a rien à craindre lorsque le souverain ignore l'indigence. Que diraî-je de ces innombrables bataillons de Goths que vous avez enrichis presque à l'insu des Romains d'une large distribution de terres? Les vainqueurs ne demandent rien de plus et les vaincus n'ont senti aucun dommage. Le cadre d'une lettre m'oblige à ne rien dire des agréments de votre commerce, du charme de vos entretiens toujours conformes aux préceptes divins, en sorte que vos actes ne vous font pas moins d'honneur que vos paroles.

J'amène mon discours aux vœux qui sont dûs à votre Eminence : les Gaules sont d'accord avec nous pour demander au ciel qu'avec l'aide du Christ Dieu vivant, après avoir organisé ces peuples auxquels, après tant d'années, vous avez le premier

commutasti. Læti cœpimus te moderante inferre ærariis publicis quod cum maximo dolore solebamus accipere. Fuit semper ubertas nostra dispensatio tua. Juverunt venerabile superna consilium. Nam vires vectigalium tu vel nutristi pro bono publico vel dedisti. Culminibus omnibus homo sublimior, tu primus fecisti regales copias sine malo privatæ concussionis effluere. Tibi post Deum debetur, quod apud potentissimum dominum et ubique victorem securi divitias confitemur : tuta enim tunc est subjectorum opulentia, quando non indiget imperator. Quid quod illas innumeras Gothorum catervas vix scientibus Romanis larga prædiorum conlatione ditasti? Nihil enim amplius victores cupiunt et nulla senserunt damna superati. Taceo consideratione paginalis eloquii communionis et blandimentorum tuorum mella præceptis cælestibus instituta non minus rebus nobilitata quam verbis : orationem meam ad ea quæ eminentiæ tuæ debentur vota transduco, quia mecum Galliæ in hac adstipulatione conveniunt, ut Christo Deo vivo disponente ordinatis illis, quibus civi-

apporté le bienfait de la civilisation de sorte qu'avant vous ils ignoraient les douceurs de la liberté romaine, vous reveniez à votre Italie, où nous vous réclamons, sans abandonner toutefois la Gaule qui vous retient. Ainsi devenu par vos grandes œuvres comme indigène des deux pays, le bienfait de votre présence fera rejaillir votre gloire sur votre vénérable maison, sur vos fils si éminents et sur tous les habitants de l'Italie. Quant à moi, après vous avoir rendu les devoirs de mes salutations, je vous annonce que je suis en bonne santé et j'attends de vous des nouvelles conformes à mes vœux.

LETTRE XXIV

ENNODIUS A AVIÉNUS

Lettre d'amitié.

Ce serait pour mon esprit un vrai bonheur que de trouver fréquemment l'occasion d'un porteur qui me permit de vous écrire, car comme remède à la peine que cause le désir de se voir, la vénérable Providence nous a ménagé l'échange des lettres. Par elles nous avons avec les absents des entretiens qui nous tiennent lieu de leur présence et charment nos ennuis. Et malgré que souvent ce remède réveille le mal dont souffrent

litatem post multos annorum circulos intulisti, quos ante te non contigit saporem de Romana libertate gustare, ad Italiam tuam et poscentibus nobis et illis tenentibus reducaris. Sic utriusque orbis per sanctas actiones indigena, venerabilem domum et summates filios cun universis Italiam possidentibus felicis præsentiæ tuæ dote sublimes. Ego autem servitiis salutationis exhibitis valere me nuntio et de vobis quod voto meo satisfacere possit expecto.

XXIV

ENNODIUS AVIENO

Bene erat animo meo, si vel ad scriptionem frequens portitorum suggereretur occasio, quia in remedio desiderii senior providentia munus litterarum comparavit, in quo ad vicem præsentiæ formato æstuantibus blanditur alloquio : et licet de ipsis remediis mens

ceux qui vivent au loin et que leurs soucis en soient redoublés, il ne faut point pour cela le rejeter puisqu'il n'en est pas d'autre.

Je profite donc du voyage à Rome du jeune Valentin pour vous écrire rapidement le plus pressé de ce que j'avais à vous dire : en deux mots je vous noterai que ma santé a été ébranlée ; mais il suffira de la nouvelle de votre prospérité pour que la joie achève de me guérir.

Mon cher seigneur, je vous adresse, comme votre révérence le demande, le tribut de mes salutations et vous prie de ne pas me refuser la consolation d'apprendre par vos lettres et la réalisation de vos vœux et l'heureux succès de vos affaires.

LETTRE XXV

ENNODIUS A AGNELLA

La noble dame Romaine Agnella, cousine d'Ennodius, avait pris le voile de la viduité. Le saint diacre l'en félicite et s'édifie de son exemple.

Il m'est souverainement agréable d'adresser à votre grandeur l'hommage de mes lettres : notre parenté et votre conscience me l'imposent à tel point que c'est moins un honneur à vous rendre qu'un devoir à acquitter. N'est-il pas juste qu'un honnête homme

ægrescat absentium et de medicina sollicitudinis cura geminetur, attamen non sunt deserenda quæ sola sunt. Ergo infante Valentino Roman petente, quantum sub celeritate potui, de his quæ erant loquenda subripui, breviter significans valitudinem corporis mei fuisse turbatam. Satis est tamen, si nuntio prosperitatis vestræ, dum fit hilaris anima, convalescam. Domine mi, salutationis muniis, sicut reverentia vestra postulat, exsolutis rogo, ut jam me de votorum effectu et de bonis vestris epistularis sublevetis promulgatione conloquii.

XXV

ENNODIUS AGNELLÆ

Gratum mihi est ad magnitudinem vestram litterarum munera promulgare, quia et generi et conscientiæ vestræ non tam exhibetur

qui fait profession de religion, tienne en vénération une sainte veuve d'un rang si noble ? Je rends grâces à Dieu de ce que la bonne odeur de votre réputation s'est répandue jusque chez nous. Qu'il amène jusques à leur parfaite maturité les fruits de votre vie, celui qui prit soin de planter une si bonne racine en ce milieu où s'agite notre siècle. Vous avez bien fait, noble Agnella, de mépriser les charmeuses douceurs de ce monde, de viser à la perfection et de renoncer même à ce qui est accordé comme légitime remède : vous avez su prétendre non seulement au pardon mais à la couronne. Que la médecine fasse la joie des malades : c'est toucher de bien proche à la sainteté que d'oublier heureusement les voluptés.

Donc, ma chère dame, je vous offre le tribut et l'hommage de mes salutations et vous demande, moi votre ami et parent, de ne point cesser de prier au tombeau des saints Apôtres pour que j'obtienne d'observer ce que je prêche et de ne pas négliger moi-même ce que je loue dans les autres.

honor iste quam redditur. Justum est ut religiosi homo propositi sanctam viduam et nobilem veneretur ingenuus. Ago Deo meo gratias, quia bonus opinionis vestræ ad nos odor emanavit. Ille usque ad consummationem vitæ fructus tribuat, qui bonam radicem in hac sæculi conversatione plantavit. Bene fecisti, domna Agnella, mundi istius blandimenta respuere, et dum celsiora sequeris, etiam quæ potuerunt venire a legitimis remediis non habere : scisti non solum veniam quærere sed coronam. Gaudeant de medicina languentes : prope est ut proximus sit integritati cui conceditur, ut feliciter dediscat inlecebras. Ergo, domina mi, salutationis gratiam honorificentiamque persolvens rogo, ut pro me amico et parente tuo apostolorum liminibus non desinas subplicare, ut merear servare quod prædico et quod in alliis extollo ipse non neglegam.

LETTRE XXVI

ENNODIUS A MESSALA

Il lui reproche d'avoir quitté la Ligurie sans lui écrire et lui demande de prier pour lui au tombeau des Saints Apôtres.

Je reconnais, en vérité, que je ne pouvais, malgré mes regrets, m'opposer à votre éloignement ; mais pourtant je croyais pouvoir espérer autre chose de votre sollicitude. Si je n'étais pas tout à fait oublié, assurément j'aurais appris et comment, Dieu aidant, le Seigneur (Faustus) prit congé, et la suite de tout votre voyage. Mais que fais-je de vous reprocher votre négligence sans laisser paraître mon affection ? Donc si par la faveur du Christ notre Dieu, un espoir de mariage vous sourit, vous ne chasserez pas le souvenir d'Ennodius ; car, il faut l'avouer, jamais plus vive affection n'aura cédé la place et l'amitié que vous me portez n'aura faibli en votre cœur qu'à proportion de mon éloignement. Soyez en bonne santé et de même votre père et votre frère ; que Dieu vous prodigue ses faveurs ; qu'ils reçoivent d'heureuses nouvelles ; que votre conduite manifeste vos dispositions à mon égard. Après vous avoir rendu le devoir de mes salutations je ne vous demande qu'une chose : que vous daigniez offrir pour moi des prières

XXVI

ENNODIUS MESSALÆ

Scio equidem vos pro desiderio meo fuisse subtractos : sed aliud spe de sollicitudine vestra præceperam, nam et qualiter domnus Deo præstante valedixerit et qui vobis itineris ordo fuerit, si mei memor esses, agnoveram. Sed quid facio, qui neglegentiam vestram nec suggerendo formam affectionnis expugno ? Ergo si te Christo Deo nostro tribuente spes nuptialis afflaverit, Ennodi memoriam non fugabis, quando nulla sic cessit major diligentia et pius amor exclusus est tantum a pectore tuo, quantum ab oculis submovebor. Sanus esto salva vita patris et fratris tui : Deus vobis benefaciat : agnoscant quod pascat auditum : quale vultis circa me exhibete propositum. Unum te rogo honore salutationis exhibito, ut apud domnos apostolos pro me digneris preces offerre, ut ipsi miserias meas medicinali-

au tombeau des vénérables Apôtres : qu'ils portent remède à mes misères et ne permettent pas que ma volonté s'égare ; qu'ils corrigent les insubordinations de l'esprit et des sens. Si vous le faites, j'ai la confiance, grâce à votre innocence et à votre pureté, d'être mieux exaucé que si j'y priais en personne.

LETTRE XXVII

ENNODIUS A L'ÉVÊQUE AURÉLIEN

Il le complimente de son élévation récente à l'épiscopat. On se demande à quel siège fut élevé ce cousin d'Ennodius : Il y eut un Aurélien évêque d'Arles ; mais à l'époque où fut écrite cette lettre, saint Césaire occupait ce siège et l'Aurélien son successeur, n'y monta qu'au moins trente ans après la mort d'Ennodius.

Ma peine exige que je parle, mais votre révérence mériterait que je gardasse le silence. Et peut-être que la manière la plus éloquente d'exprimer le chagrin que me cause votre longue négligence à m'écrire, serait encore de le dissimuler : c'eut été me venger d'une façon distinguée et peu ordinaire que d'y employer les procédés mêmes dont on a usé si outrageusement à mon égard, de telle sorte que la faute portât avec elle son châtiment. Mais que ferai-je, moi qui ne puis me dispenser de poursuivre avec la ténacité de l'amour celui qui m'oublie et

ter curent nec patiantur me quicquam velle quod non decet : castigent præsumptiones mentis et corporis. Quod si facias, credo pro innocentia et puritate tua te melius pro me, quam si essem coram positus, audiendum.

XXVII

ENNODIUS AURELIANO EPISCOPO

Debeo equidem dolori meo vocem, sed reverentiæ vestræ taciturnitatem. Et forte melius mærorem de abstinentia sermonis vestri loqueretur muta dissimulatio : urbanum enim et subtile erat, ut isdem lineis quibus in me delinquitur potiorum delicta ferirentur, ut secum haberet culpa vindictam. Sed quo me vertam, qui inmemorem mei et humilium notitiam respuentem pertinacia amoris insequi

dédaigne d'entrer en relation avec les humbles ? Faudra-t-il donc croire que l'importunité de celui qui n'a pas été repoussé n'inspire que de l'horreur, puisque le désir de plaire par son assiduité n'atteint son but qu'à la condition d'apporter matière à déplaisir ? Dès lors que notre esprit repousse un objet, on a beau nous le mettre sous les yeux, nous le voyons à peine. O s'il m'était donné d'entrer en lice avec votre béatitude à armes légales ! Mais depuis que vous avez mérité d'être père (évêque) vous laissez dormir auprès de votre couronne les privilèges de la parenté. Y a-t-il quelqu'un au monde qui estime qu'en prenant de l'accroissement les droits de la parenté périssent et que l'élévation à une vénérable dignité rompt les liens du sang et de l'affection ? Il a donc fallu que l'élévation de votre mérite ne me fut signalée que par la vague rumeur de la renommée et que lorsque tout le monde se réjouissait, je demeurasse dans l'incertitude, faute de renseignements plus précis ! On a fait choix de moi pour me taire ce qui est un bienfait pour tout le peuple, et me laisser ignorer, dans la mesure de l'insuffisance de mes propres informations, un événement qui ramène l'âge d'or. Un homme noble par sa vie non moins que par sa naissance monte au sommet des dignités ecclésiastiques et il ne daigne pas me le dire. En vérité, l'on se demande si c'est à dessein ou par négligence qu'un tel fait se produit. Quant à moi, je vous adresse l'hommage de mes salutations et

non desisto ? Numquid non repudiati importunitas mater horroris est, cum placendi per adsiduitatem desiderium materiam exigat diplencendi ? Nam quicquid mente fugimus ingestum oculis vix videmus. Si mihi liceret adhuc æquali cum beatitudine tua sorte contendere ! sed dormiunt apud coronam tuam propinquitatis privilegia, postquam pater esse meruisti. Retinet quisquam hominum perire suis jura necessitudinis incrementis et accessione piæ dignitatis et generis et diligentiæ vincla dissolvi ? Ergo decuit evectionem meriti vestri instabili mihi esse rumore conpertam et de communibus gaudiis adhuc pendere opinione contentum ? Electus sum, cui bonum generale taceretur, ut rem aurei sæculi solus pro conscientiæ meæ obscuritate nescirem. Nobilis vita vel genere apicem ecclesiastici honoris ascendit, et me dedignatur adloquio. Vere tale factum, aut studio aut neglegentia evenerit, non probatur. Ego tamen servitia

avec la franchise italienne je vous déclare sans détour ce qui a fait ma peine.

LETTRE XXVIII

ENNODIUS A AGAPIUS

Lettre de condoléance.

Il est pénible pour un esprit ouvert à la joie d'être rappelé aux tristes pensées qu'impose le deuil dont le souvenir est ravivé. Le grand remède à la douleur, en effet, c'est l'oubli, et ce que la raison ne pourrait dissiper, avec le temps nous l'ensevelissons. C'est juste, car la durée émousse l'affliction et les grandes douleurs trouvent dans le silence leur plus prompte consolation. En ces sortes de choses le moyen d'obtenir davantage c'est de ne rien faire. Mais que fais-je moi-même? Car la lecture de votre lettre vient rouvrir la profonde cicatrice déjà fermée et raviver, hélas! le souvenir d'un trépas prématuré! Pourrai-je donc, moi, donner quelque consolation au frère commun, alors que, si l'on m'accorde quelques sentiments humains, je suis moi-même si désolé? Ou bien pour que nos consolations soient efficaces nous faut-il pleurer nous-mêmes?

salutationis inpendo et Italica simplicitate, unde tristitiam habuerim, sine dissimulatione manifesto.

XXVIII

ENNODIUS AGAPIO

Duriter officium gestientis animi ad memoriam tristium mens recordatione stimulanda revocavit. Nam semper remedium doloris oblivio est, quia quod ratione non possumus temporum prolixitate sepelimus. Bene est, quia diuturnitate senescit adflictio et magni doloris consolatio citius per silentium procuratur. Nam in hujusmodi negotiis plus agitur nil agendo. Sed quid facio, quia epistolæ vestræ lectio jam obductæ cicatricis penetralia rescindit et sepultam immaturi funeris recordationem amara sorte vivificat? Ergo ego communi fratri consolationem dare poteram, cum, si quid humanitatis in me esse creditur, sic dolerem? Aut umquam flens placuit consolator?

Alors c'est du malade que l'on attend le remède? Vous auriez de moi, cher Agapius, une fausse opinion si vous pensiez qu'au milieu des chagrins que vous cause, à vous, la mort d'un fils spirituel, je vienne discuter votre état d'âme. Aux cœurs qui ne sont pas blessés, de trouver la voie de la guérison : personne n'a jamais soulagé autrui d'un fardeau dont on est soi-même accablé. Mais passons à un autre ordre d'idées : Dieu est puissant ; lui seul peut venir en aide en de telles extrémités et alléger le poids de notre commune affliction. Et cependant, en vous adressant l'hommage de mes respectueuses salutations, je vous demande de m'honorer fréquemment de la faveur de vos lettres. C'est un soin qu'il n'est permis de négliger ni à l'ami ni au lettré.

LETTRE XXIX

ENNODIUS A LIBÉRIUS

Il remercie le Patrice des faveurs que lui et les siens en ont reçues et lui demande de les continuer en procurant à sa cousine des Gaules, la veuve Camilla (IX, 9.) *un dégrèvement d'impôts.*

Si le style épistolaire comportait l'emphase de la poésie je pourrai dire que cent bouches et une voix d'airain seraient à

Ergo expectatur medicina de morbidis ? Non de me, domne Agapi, bene judicas, si et in germani tui mæroribus et in obitu spiritualis filii ego quasi opioni tuæ disputator occuro. Sana pectora iter curationis inveniunt : nemo alterum unde ipse laborat absolvit. Sed hinc alias : potens est Deus, qui solus ad ista valet occurrere et communis mali sublevare pressuram. Vos tamen honorificæ cultu salutationis inpertiens rogo, ut crebro mihi epistolaris commercii munera conferatis, ad quæ studia pigrum esse nec amantem convenit nec facundum.

XXIX

ENNODIUS LIBERIO

Si poetarum spiritus disciplina paginalis admitteret, centena ora et

peine capables de proclamer ce que je dois à votre Altesse. Mais débiteur de si grosses dettes, moi qui puis à peine en payer de petites, j'ai trouvé quelqu'un qui, après la divine miséricorde, prend sur lui de vous payer. Votre frère, le seigneur Faustus, prétend qu'il vous est redevable des bienfaits dont vous me comblez et par là il décharge mes faibles épaules d'un fardeau trop lourd pour elles. Dans le haut rang où vous êtes élevés il y a ceci de commun entre vous deux : vous savez vous donner et vous rendre mutuellement de dignes honneurs. Et moi, accablé sous le poids de vos bons offices, je ne puis que confesser ma dette, car l'étendue de votre faveur qui comble mes vœux, me rend par là même impuissant à dignement la reconnaître. Cependant je ne me dérobe point à mes obligations et dans mes oraisons, quoique pécheur, je supplie Dieu de vous rendre ce que je vous dois. Or ces deux choses suffisent : car vous attendez que le ciel vous paie pour moi de ce que vous savez m'avoir accordé et d'ailleurs c'est être en règle avec la justice de ce monde que de reconnaître sa dette. Et pourtant j'attends encore de votre part un prompt surcroît de faveur. Le sublime Tranquillinus a dû vous en présenter de ma part la requête et vous dire combien je désire que vous

vox ferrea (a) vix quod celsitudini vestræ a me debetur verborum ubertate reseraret. Sed quia magnis obnoxius vix ad parva sufficio, providi post Dei misericordiam vestræ gratiæ repensorem. Nam frater vester domnus Faustus, dum debere se beneficium quod mihi tribuistis eloquitur, ab inbecillis cervicibus gravis oneris sarcinas amolitur. Sunt inter duos præcelsos ista communia : vos vobis et dare digna nostis et reddere : me sub fasce vestri muneris constitutum sola manet de obnoxietate confessio, dum præventum gratiæ vestræ mole; quod voti conpotem, fecit hoc inparem. Adsum tamen partibus meis et inter orandum quamvis peccator Deum, ut pro me quoque vobis reddat, inploro. Ecce duo ista sufficiunt : nam et de cælo pro me expectatis quod vos exhibuisse meministis, et est æqualis qui se debere fateatur in terris. Expecto tamen beneficii vestri celeriter subplementum, ut litteras, quales per sublimem virum Tranquillinum sum precatus, accipiam. His tamen aliam vobis miserendi viam

a. Cf. Verg. Georg II, 43.44, Aen. VI, 625, Lucr. VI, 840, Pers. I, 29, Hostius ap. Macrob. Sat. VI, 3, 6.

m'écriviez. Et moi, par cette lettre, confiant dans la connaissance que j'ai de votre obligeance, je vais vous indiquer un moyen nouveau d'aider des malheureux. Camilla, ma cousine, qui réside en Gaule, est, paraît-il, dans une situation lamentable. A la misère qui résulte pour elle de sa viduité viennent de s'ajouter les ruineuses dépenses d'une double captivité qu'elle a subie elle et son fils. Il n'est personne au monde que votre Altesse en mesure d'éloigner de sa tête de si nombreuses calamités. Vous, le protecteur attitré de ma parenté, ce que vous avez fait pour ceux d'Italie vous ne le refuserez pas à ceux des Gaules: par votre intervention les maisonnettes qu'elle possède, dégrevées des charges fiscales, suffiront à lui donner de quoi vivre.

Mon cher seigneur, en vous rendant les devoirs de mes salutations, je demande à votre Eminence d'ordonner, sous l'inspiration divine, au porteur des présentes, un homme de ma maison que je vous ai expédié tout exprès pour cette affaire, de me rapporter une décision favorable. Peut-on douter du résultat de ses requêtes lorsqu'on sait que même ce que l'on n'a pas demandé est obtenu ?

bene morum vestrorum conscius exhibebo. Camilla parens mea intra Gallias et viduitatis miseria et geminæ jam captivitatis subcubuisse fertur incommodis. Nemo est, qui tam multiplices necessitates præter celsitudinem vestram possit avertere : generis mei patronus quod in Italia positis præstitit non neget in Gallia, ut vel de casellulis ipsius ordinatione vestra, dum ab eis fisci onera derivantur, ad præfatæ alimenta sufficiant. Domine mi, salutationis servitia dependens rogo, ut portitorem præsentium hominem meum, quem ad hæc exsequenda destinavi, Deo vobis inspirante ad meum effectum eminentia vestra jubeat commeare. Numquid dubitare de postulationibus suis eum convenit, qui se novit etiam illa, quæ non proposcerat, inpetrasse ?

LETTRE XXX

AU PAPE SYMMAQUE

Celle suscription est ajoutée par Sirmond. Les anciens manuscrits, reproduits par les éditions nouvelles de Vienne et de Berlin, portent simplement SOUS LE SCEAU DU CHRIST.

Celte remarquable lettre fut écrite au pape Symmaque pour le complimenter de l'extinction du schisme de Laurent et du retour de la paix (505 ou 506). Ces heureux résultats étaient dûs principalement à la bienveillante intervention de Théodoric qui fit triompher les droits de Symmaque. Ennodius profite de cette lettre pour faire du prince un fort bel éloge et acquitter, en quelque façon, la dette de reconnaissance dont le pape restait chargé vis-à-vis du roi. Pour l'histoire du Schisme, V. nos Etudes sur saint Ennodius.

SOUS LE SCEAU DU CHRIST

Il est dans la nature que même avec les facultés qui donnent l'éloquence, on puisse être taxé de présomption ; car le talent de parole qui franchit les bornes imposées à l'humilité, n'obtient que le mépris, et autant l'on apprécie des discours que l'on a exigés, autant ceux qui s'imposent eux-mêmes nous sont insupportables. L'importunité qui fait perdre aux orateurs de talent la réputation acquise, couvre de honte les ignorants. Mais voici le raisonnement sur lequel je prétends m'appuyer ; Il y a sans doute de l'audace mais aussi de l'amabilité à parler le premier et si c'est friser la témérité, n'est-ce pas aussi témoigner de l'affection que d'ouvrir la oie à l'amitié ? Entre hommes d'église serait ce un crime que de rivaliser en senti-

XXX

IN CHRISTI SIGNO

Natura rerum est, ut etiam idoneus ore vel pectore possit de præsumptione culpari, quia omnis verborum commoditas humilitatis terminos egressa calcatur, et sicut habenda sunt quæ exiguntur in pretio, ita ingesta vilescunt. Inportunitas cum facundos opinionis nobilitate dispoliet, dedecore vestit indoctos. Sed hac me ratiocinatione sustento, quia est quidem audax, sed amabile prœvium præstitisse sermonem, et sicut vicinum temeritatis, ita proximum dilgentiæ ad caritatem pertinens iter aperire. Inter ecclesiarum homines numquid reatus est,

ments également affectueux alors que la dignité dont ils sont revêtus les tient en des rangs inégaux? Ou bien est-ce franchir les étroites limites des modestes honneurs auxquels nous avons droit que de prétendre à des témoignages de bienveillance qui nous mettent sur le même pied que les personnages du plus haut rang? On ne peut taxer d'orgueil celui qui oublie uniquement dans les offices de l'amitié, de tenir compte de sa mesure. J'ose l'affirmer : un inférieur est dans la droite voie lorsqu'il se laisse entraîner par son zèle à prévenir en ce point ses supérieurs. Je crois que me voici pleinement justifié. J'ajouterai cependant pour ma défense un mot qui la rendra plus que suffisante : votre fils, le seigneur Rhodanius, m'a contraint de produire cet écrit. Je dois pourtant avouer que son ordre me trouvait disposé d'avance à l'exécuter. Il n'y a pas grand peine à contraindre quelqu'un qui déjà veut ce qu'on lui demande.

Avant toute chose nous devons à Dieu des actions de grâces, et nous y consacrons toute notre lettre. Enfin les membres de Rome se sont réunis à leur chef ; il était juste que le bienheureux Pierre, par le concours de notre prince, rendît à son siège la possession de ses églises et au Sénat plus libre l'exercice de ses fonctions. Roi vraiment digne du trône ; heureux sujets qui virent leurs vœux les plus ardents réalisés ! Car bien que l'heureuse prospérité dont nous jouissons aujour-

si pari amore contenderint dispares dignitate? Aut excedunt modici honoris angustiam qui desiderant suffragio gratiæ summatibus conparari? Non habet superbi conscientiam qui se tantum in affectionis muniis non metitur. Præsumo dicere, directus subditorum fervor est qui in hac re præcedentes antevenit. Ecce sic partes meas quasi voluntariœ allocutionis fuscatas nube purgavi. Sed dico quod ad defensionem spectat uberrinam. Filius vester domnus Rhodanius exegit a me in usum stili præsentis erumpere. Fateor tamen in studio meo fuisse quod jussit, quia qui volentem coegerit non laborat. Deo gratias principe loco et tota epistulæ concinnatione referamus : quia in societatem capitis sui aliquando Romana membra coierunt, justum erat, ut et beatus Petrus apostolus sedi suæ ecclesias et senatui liberiori per dominum partes debitas reformaret. Dignus regnator, digni in quorum ætate votorum summa contigerit. Nam etsi itura ad posteros felicitas perseveret, litandum illis est laudatione præcipua, a

d'hui, soit durable et doive passer à nos neveux, il est juste d'en faire honneur à ceux qui en fureut les premiers auteurs,

Dieu vous a exaucé lorsque vous l'avez supplié de vous délivrer par le bras de celui dont la clémence peut vous protéger. Vous le savez, lorsqu'il part pour la guerre, les heureux succès montrent la victoire enchaînée à ses pas. Faut-il ajouter que la douceur de son esprit est si grande qu'il semble ignorer ce qu'il en est de tirer l'épée ! Par une faveur de Dieu, ni l'incertitude des événements ne peut troubler sa paix, ni un obstacle quelconque résister à sa valeur. Auprès de lui, la voie la plus sûre est celle de la prière ; seul le suppliant a échappé à ses armes ; seul a triomphé de ce vainqueur celui qui a su se soumettre. Ce que les princes d'autrefois obtenaient à peine par leur présence, une courte lettre de notre roi suffit toujours à l'emporter. Son armée n'a qu'à marcher pour triompher : et, qui le croira ? ses soldats glorieux, au sein de la victoire, sont modérés comme des vaincus. La lutte terminée, il ne reste pas trace de haines héréditaires : immédiatement ces peuples qui avaient si énergiquement résisté à l'ennemi se montrent faciles à lui payer le tribut. Et tous ces heureux succès ne sont que la récompense providentielle des services rendus à l'Eglise, car auprès de lui notre foi est pleinement à l'abri, bien que lui-même tienne une autre croyance. Admirable tolé-

quibus sumpsit exordium. Deo efficaciter supplicastis, ut illius vos virtus erueret, cujus potest servare clementia. Didicistis ejus eventus prosperos, quem videtis secutam dum mandat bella victoriam. Parum superest, ut mansuetudinem mentis illius ita profundam teneatis, quasi sit ignara procinctuum. Deo tribuente nec pax ejus turbari dubiis potest nec fortitudo qualibet objectatione confringi. Nihil apud illum tutius supplicante : solus evasit præliares acies qui rogavit : vicit armorum inpetus qui obtulit devotus obsequium. Quod vix veteres principes præsentiæ suæ sudore potiti sunt, hoc semper regis nostri brevis procuravit epistula. Per excursus dirigitur felix exercitus ad trimphum. Qui credat militem ejus in labore et perfectione habere quidem superantis gloriam, sed continentiam subjugati ? Consummatis congressionibus de iræ hereditate nil remanet : uno tempore quos perniciosos adversarii viderint blandos sentiunt tributa pendentes. Et hæc quidem cælesti præparantur pro hac repensione suffragio, quia fides nostra apud eum, aliud ipse sectetur, in portu

rance que de rester attaché à son opinion sans s'offusquer du crédit d'opinions étrangères ! Il ne lui suffit pas de voir leurs patrimoines retourner à nos églises; il veut y ajouter; celles qui étaient pauvres deviennent riches et celles qui tenaient une situation médiocre touchent à l'opulence. Il s'applique à cultiver dans le clergé les vertus qu'il y trouve innées; il lui inspire celles qui lui manquent.

Mais pourquoi imposer à votre Béatitude les inutiles longueurs de mon discours? Votre propre expérience et les lumières de votre esprit si pénétrant, ne tarderont pas à m'accuser de n'avoir su donner à votre fils que de bien pauvres louanges et tandis que d'ordinaire l'on embellit par le discours les actions dont on fait l'éloge, j'encourrai le reproche de n'avoir été qu'un stérile panégyriste de ses riches vertus. Comment il honore les dignités séculaires que distinguent la Curule ou la trabée ou le Patriciat, comment il les attribue à la naissance ou au mérite; mon porteur domestique vous le dira de vive voix. Car il sait maintenir dans l'antique éclat de leur race les rejetons des vieilles familles et quant aux nouveaux venus, il les illumine d'un éclat inopiné. Sous son administration la fortune publique va plutôt enrichir les particuliers que les tributs payés par ses sujets ne remplissent les coffres du palais.

est. Mirabilis patientia, quando tenax propositi sui claritatem non obrumbrat alieni : nam et ecclesiarum nostrarum patrimonia relabi, nisi aucta fuerint, ingemescit. Sic factum est, ut et statum suum locupletes pauperum substantiæ teneant et mediocres ad supremam opulentiam convalescant. In sacerdotibus virtutes et innatas colit et non repertas inspirat. Sed cur beatitudinem vestram præjudicio diffusi sermonis anticipem? Continuo experientia vestra et spiritalis illa perfectio jejunum me fuisse in filii vestri laudibus accusabit, et cum soleant amplificari facta conloquiis, sterilem me relatorem de virtutum ejus messe causabitur. Jam sæculares apices, curules et trabeas, patricias etiam dignitates qualiter aut naturæ reddat aut moribus, domestici perlatoris adstipulatione vulgetur. Nam et veteres in antiqua generis luce durare facit et novos splendore inopinati fulgoris inradiat. Facilius respublica ejus bono dispensationis effluens in privatam migrat opulantiam, quam famulantium census in palatina lucra commutetur. Nunc, quod superest, meæ servitiis salutationis

Et, maintenant, pour ce qui reste, daignéz agréer l'hommage de mes salutations, et procurez par votre prière que le Christ notre Rédempteur continue longtemps à ses serviteurs les faveurs qu'il leur accorde par notre très clément roi. Qu'il nous donne aussi de sa race un successeur à son trône, afin que les bienfaits d'un si grand homme ne passent pas en une génération, de sorte que bientôt il n'en resterait plus que le lointain souvenir d'un âge d'or.

LETTRE XXXI

ENNODIUS A AVIÉNUS

Aviénus vient de se marier; Ennodius adresse aux jeunes époux des vœux et de précieux conseils. On peut rapprocher de cette lettre l'oraison insérée à la fin de la messe de mariage, où l'on retrouve les mêmes souvenirs bibliques (IX, 34).

Comme il y a peu de temps que vous étiez ici, je jouissais encore, grâce à Dieu, des charmes de votre présence ; il me semblait vous voir et mon oreille, par une illusion trop douce, retenait les délicieux accents de vos entretiens lorsque s'est offerte l'occasion de vous écrire. Longtemps, je l'avoue, j'ai différé de rompre, en vous écrivant, le charme de cette imagination qui dissipe pour un temps le chagrin de ne plus vous avoir. Je me plaisais en cette chère illusion de votre présence ;

acceptis oratione prospicite, ut Christus redemptor noster quæ in præfato clementissimo rege servientibus sibi contulit longa ætate conservet. Det etiam regni de ejus germine successorem, ne bona tanti hominis in una ætate veterescant et antiquata temporibus pro sola aurei sæculi commemoratione nominentur.

XXXI

ENNODIUS AVIENO

Dum jucundis adhuc Deo dispensante fruerer de præsentiæ vestræ vicinitate conspectibus et amabilia conloquiorum mella venerabili mendacio retineret auditus, occasio mihi scriptionis oblata est. Fateor, diu nolui medicinam desiderii, dum altera procuratur, inrumpere. Delectabat species animo meo pia ludificatione blandita :

je me refusais à reconnaître l'erreur dont se repaissait mon affection. Car on prend plaisir à une illusion qui cadre avec nos désirs et, volontiers, nous tenons pour réalité les douces imaginations que provoquent d'agréables nouvelles. Nous déplorons le réveil qui fait évanouir des songes agréables et ce sommeil, image de la mort, est préféré, pour le charme des rêves trompeurs. Mais parce que cette douce illusion ne pouvait toujours durer, il me faut en revenir à ce qui me reste, je veux dire à vous écrire.

Est-il un homme au monde qui souffre autant pour l'expiation de ses péchés ? Ne plus vous voir est ma désolation. L'accomplissement de mes vœux cause mon tourment et je suis dans la peine parce que Dieu nous a accordé ce que nous souhaitions. A-t-on jamais vu cela ; ce qui devrait réjouir devenir un tourment et d'une moisson de joies surgir une plante de tristesse ?

Grâces soient rendues à l'indivisible Trinité, au vrai Dieu, qui pour combler nos vœux, parfois, parait les mépriser. Qu'il daigne abaisser son regard sur votre mariage. Que de vous deux il ne fasse qu'un, lui qui du corps du premier homme encore dans sa pureté originelle et destiné à l'immortalité, forma l'un et l'autre de nos parents. Qu'à vous s'unisse votre épouse comme à Abraham Sara, comme à Isaac Rebecca, comme à Jacob Rachel, comblée des bénédictions du ciel.

nolebam consius deprehendere quæ pascebat in amore fallaciam. Bene enim sapit studiis nostris obsecuta seductio et pro vero libenter admittimus dulcium imagines nuntiorum : grata somnia quotiens fugantur vigiliis, ingemescimus et illud mortis simulacrum de placidis deceptionibus plus amatur. Ergo nunc mihi, quia illud quod præfatus sum stare non licuit, exequendum est quod remansit. Aliquis hominum pro peccati sui onere sic laborat ? Adfligerer nisi vos viderem : ad cupita perductus maceror, quia quæ poscebamus Deo tribuente concessa sunt. Numquid alcuid accessit de lætitiæ occasione quod torqueat aut de messe gaudiorum egressa est planta tristitiæ ? Gratias inseparabili Trinitati Deo vero, qui, ut vota inpleat, aliquotiens vota contemnit. Ipse ergo conjunctionis tuæ copulam respiciat : ipse unum faciat ex duobus, qui in primi hominis corpore, dum adhuc nativa et intemerata immortalitate gauderet, utrosque formavit. Jungatur tibi uxor, ut Abrahæ Sarra, ut Issac Rebecca,

Ayez le mérite de la continence en goûtant les fruits et la douceur du mariage; que la loi de Dieu règle la fin de la virginité en sorte qu'elle trouve dans la progéniture une juste compensation. Unis d'un indissoluble lien, ignorez toute affection étrangère. Par ses vertus et la douceur de sa vie, elle vous rendra votre mère (4) ; vous lui rendrez son père. Les belles traditions de vos ancêtres ne se perdront pas; vous les ferez revivre. Vous n'avez en effet nul besoin de chercher au dehors et chez des étrangers les modèles à suivre : vous les avez sous les yeux. Et moi qui n'ai pu assister à votre hyménée, voilà, cher Aviénus, les vœux que j'adresse au ciel pour vous. En échange faites-moi la faveur de fréquents entretiens.

Mon cher seigneur, en m'acquittant du devoir aimé de vous saluer je vous demande, si mon souvenir n'est pas exclu de votre si riche mémoire, de m'accorder l'assistance et de vos prières et de vos entretiens.

ut Jacob Rachel cælesti benedictione sociata est. Habeas continentis præmium, frugem et dulcedinem conjugati : legi Dei pareat solutio virginalis, dum quod in se subtrahit reddit in subole. Nesciat externam diligentiam bene in vobis solidata communio : illa matrem tuam moribus et conversatione restituat, tu parentem. Non pereat mundo majorum tuorum, dum in te renascitur, amplectenda formatio. Nequaquam peregrina vitæ exempla nec non adventicia postulantur : in oculis locata sectamini. Ecce ego, qui hymenæis tuis interesse non potui, hac te precum mearum prosecutione communio : vos ad vicissitudinem exhibete creba colloquia. Domine mi, salutationis amorem et reverentiam persolvens rogo, ut si memoriam mei de illa locupleti recordatione non truditis, et orationibus me et conloquiis sublevetis.

LETTRE XXXII

ENNODIUS AU PRÊTRE ADÉODAT

Il lui confie le chagrin que lui cause le départ de son brillant et cher élève Aviénus qui rentre à Rome pour se marier. — Echange de manuscrits.

Combien votre mérite, combien vos œuvres vous élèvent au-dessus de moi ! L'effet de vos prières le montre clairement. Vous allez donc posséder ce que le Seigneur Faustus, votre fils, a de meilleur; et moi je perds mon unique consolation. Je n'ai point opposé à de saints et légitimes désirs l'obstacle de mes prières; mais j'aimais tant le seigneur Aviénus et son départ me fit une si grande peine, que je l'accompagnai de mes larmes bien que mes vœux se trouvassent réalisés. On peut voir en cette rencontre comment les choses humaines ont des destinées diverses. Par la grâce de Jésus-Christ il s'élève à la fortune que nous pouvions souhaiter et du même coup je suis accablé ; la pensée qu'il va bientôt se marier le réjouit et celle que je vais me trouver seul me poignarde. Ainsi le fruit de mes prières exaucées fait mon tourment et si, de ce côté, l'on a demandé quelque chose, soit dit, sans offenser le Christ, je gémis de nous voir exaucés.

Il est cependant, au milieu de tous ces chagrins, une pensée

XXXII

ENNODIUS ADEODATO PRESBYTERO

Quantum a me merito, quantum actione sis clarior, orationum tuarum reseravit effectus. Ecce domni Fausti filii tui abstractam de solacio meo partem maximam tu tenebis. Ego quidem sanctis et legalibus desideriis precum inpedimenta non adtuli : sed tantum me domni Avieni perculit pro ejus caritate discessio, ut lacrimis prosequerer et ad optata tendentem. Patuit humanarum rerum in hac causa de deversitate formatio. Illum evocant Christo duce votiva, me feriunt : illi blanditur de conjunctione vicinitas, me de sequestratione compungit. Ecce de precum mearum fruge sollicitor, et adeptos nos, si quid in hac parte postulatum est, quod cum Christi pace dici liceat, ingemesco. Sed inter hæc tali diligentiæ curatione sustentor,

qui me console, c'est que, par nos soins, le Seigneur Aviénus a surpassé nos vœux et nos espérances. A Rome appartient la gloire de lui avoir donné le jour, à la Ligurie celle de l'avoir élevé ; là il fut donné pour fils à Faustus par la loi de la nature ; ici par sa science il s'est montré digne de l'être. C'était peu de naître comme le commun des hommes, mais il semblait impossible de se faire reconnaître pour le digne fils de Faustus.

Rapportons à Dieu ses bienfaits et rendons-lui grâces de les avoir accordés à nos prières. Vous, recevez dans la sainte pureté de votre cœur l'hommage de mes salutations et prenez soin de me renvoyer le manuscrit que je vous adresse avec celui que vous-même vous m'avez promis.

quia domnum Avienum superantem vota reddimus. Habet de origine ejus Roma jactantiam, Liguria de profectu : ibi domno Fausto filius naturæ lege concessus est, hic eruditione patefactus. Minus fuit cum generalite hominem nasci quam, quod inimitabile videbatur, Fausti sobolem conprobari. Referamus ad Deum beneficia sua et ipsi pro illo exhibeamus gratias, a quo poposcimus quœ tenemus. Vos salutationis meæ obsequia pro sancti pectoris vestri puritate suscipite et codicem recipientes meum cum illo, qui a vobis promissus est, destinate.

LETTRE XXXIII

ENNODIUS A L'ÉVÊQUE CÉSAIRE

Cette lettre se rapporte au voyage de S. Césaire à Ravenne, où il eut à se justifier devant Théodoric du soupçon de trahison formé contre lui durant le siège d'Arles par les Francs et les Burgondes, en 510. Il se hâta d'annoncer le succès de sa démarche à Ennodius qu'il avait peut-être vu en passant à Milan. Ennodius qui connaissait Théodoric, avait dû encourager Césaire et lui donner bon espoir, car il semble s'en applaudir dans cette réponse qui reste un magnifique éloge du grand évêque, alors la lumière de l'église des Gaules. S. Césaire quitta Ravenne grandi et se rendit à Rome pour y visiter le tombeau des Apôtres. Le pape Symmaque l'accueillit comme le personnage le plus illustre de l'église d'Occident; il lui donna le Pallium, l'institua légat du Saint Siège pour les Gaules et l'Espagne, avec la charge de veiller au maintien de la discipline dans ces deux pays et confirma, en sa considération, les antiques privilèges de l'église d'Arles. A partir de ce moment jusqu'à sa mort (542), S. Césaire fut à la tête des affaires ecclésiastiques des Gaules. Il convoqua et présida de nombreux conciles dont le plus célèbre est le second d'Orange (529), où fut condamné le Semi-Pélagianisme et dont les décrets font autorité à l'égal de ceux des conciles généraux.

Ce que l'espoir m'avait fait pressentir, votre lettre me l'annonce. A sa lecture, j'ai reconnu la main de Dieu et ce que le Maître du ciel avait contraint notre seigneur roi de faire à votre égard : qnant à moi, dès lors que votre mérite me fut connu, je ne doutais plus de l'heureux succès de l'affaire. Qui donc pourrait ignorer qu'un très noble pontife attaché au service du Christ domine les puissances de la terre et que le pouvoir royal, redoutable aux criminels, cède devant l'inno-

XXXIII

ENNODIUS CÆSARIO EPISCOPO

Quod spe præceperam litteris indicastis. Nam venerandi promulgatione conloquii, quid cælestis imperator domnum regem circa vos facere conpulisset, agnovi : ego sum, cui postquam meritum vestrum patuit, nequaquam se felicitas actionis abscondit. Qui hominum nobilissimo in Christi servitute pontifici terrenas dominationes nesciat esse subjectas et minacem regis potentiam innocentiæ objec-

cence ? Quand vit-on la pourpre mépriser les cilices ou le pallium ? Quand cette liberté suprême du pouvoir absolu eut-elle la prétention de l'emporter sur l'humilité chrétienne et de se permettre, au détriment de celle-ci, ce qui pourrait lui plaire ? c'est-à-dire, lui fut-il jamais permis de vouloir l'injustice ? Que si l'on veut objecter à ce propos ce qui se passa en un temps déjà reculé et rappeler le souvenir des cruautés tyranniques exercées contre les serviteurs de Dieu, nous savons que les martyrs de notre foi n'ont été mis à mort par les persécuteurs que pour devenir immortels. Le chef éternel qui commandait à ces vaillants soldats, leur a fait trouver, sous les coups du glaive qui les frappait, la vie et l'éternité : grâce à leurs ennemis ils ne gardent plus rien de ce qu'il y avait de vil dans leur origine. Vous, mon Seigneur, la Providence vous a donné au monde déjà chrétien et vous a nourri du lait de la doctrine apostolique. Vous surpassez tous les autres comme l'éclat du soleil éclipse les astres inférieurs ; il suffit pour s'instruire, de vous considérer des yeux de l'homme intérieur. Votre seul aspect inspire la pureté et, sans même ouvrir la bouche, vous réprimez l'inconduite. En toute occurence les bons trouvent en vous à imiter, les méchants à se corriger. Combien vous êtes heureux d'avoir reçu de Dieu le don d'instruire et par vos leçons et par vos exemples, d'indiquer constamment, en y marchant le premier, le droit chemin

tione superari ? Quando principalis purpura aut cilicia despexit aut pallium ? Quando libertas illa potissima credidit sibi ante Christianam humilitatem licere quod voluit ? Aut quando ei licuit velle quod læderet ? Quod si inter hæc canæ ætatis exempla recolantur et sævitiam circa cultores Dei tyrannicam reducas in medium, scimus quia ab illis nostri dogmatis sectarores, ne umquam morerentur, occisi sunt. Tunc militibus suis vitam et æternitatem obsequente gladio perpetuus ille dux contulit : illi inimicorum suorum ministerio perdiderunt originariam vilitatem. Te, mi domine, in orbe jam Christiano diva lex peperit et apostolici uberis lacte nutrivit : tu ceteros velut solis magnitudo astris minoribus conparata transgrederis : te qui interioris hominis oculis inspexit instructus est. Nam cum et facie ipsa foveas puritatem, delinquentes feriato ore castigas. Boni de conversatione tua, quocumque processeris, imitanda inveniunt : malis fugienda demonstrantur. Beatus tu, cui a Deo tributum

de la piété! Lorsque vous prenez la parole qui ne se hâtera, pour apprendre davantage, de fermer le livre et de vous écouter? Car par vos commentaires vous enrichissez le texte du livre et vous prêtez votre science aux docteurs qui l'ont écrit. Les écrivains les plus fameux vous doivent d'être enrichis des trésors de votre éloquence. Vous réunissez en votre personne l'éclat des œuvres et celui de la parole. D'où vient aux Transalpins une telle prérogative, d'où une gloire si inopinée à mes parents, que de nous envoyer un tel homme? Mais pourquoi chercher sur terre ce qui est du ciel? A votre apparition dans le palais, s'y est-il trouvé quelque courtisan dont l'orgueil ne se soit abîmé? Pouvait-il ne pas accéder à vos désirs ce Prince plus doux qu'un agneau et qui ne s'attaque jamais qu'aux errements?

Votre mérite et l'affection que je vous porte m'entraîneraient à en dire bien davantage, mais je dois me taire pour ne pas franchir le cadre obligatoire d'une lettre. Pour le surplus, daignez accueillir avec bienveillance cet hommage de votre très humble serviteur et m'accorder auprès de notre Dieu les suffrages efficaces de vos prières; et puis informez-moi fréquemment de ce qui se passe autour de vous et donnez-moi de vos nouvelles. Je vous prie encore de me faire connaître par écrit les résultats de la supplique à vous adressée par Rustique. Autant que j'en suis informé, c'est un homme qui couvre ses

est, ut et monitis doceas et exemplis, qui ad pii itineris directum semper existens prævius invitasti. Quis non optet te loquente, ut sciat plura, non legere? Tu dum libris genium relatione concilias, et magistros informas : tibi debet quicunque ille scriptorum maximus, quod eum dote elocutionis amplificas. In te lux convenit sermonis et operis. Unde hæc prærogativa Transalpinis? Unde parentibus meis inauspicata sublimitas, ut talem virum miserint? Sed cur inter terrena quæritur res cælestis? Potuit ergo ante te quodlibet palatii supercilium non jacere? Potuit tibi cupita subtrahere quem mitiorem ovibus sola faciunt errata pugnacem? Latius me et meritum vestrum vocat et diligentia, sed loquacitatem meam lex epistolaris includit. Quod superest, benigni servitutis meæ munus accipite et me Deo nostro orationum suffragiis intimate, frequenter de his, quæ vobiscum aguntur vel acta sunt, informantes. Deprecor etiam ut quid apud vos promoverit Rustici subplicatio, qui, quantum audio, forni-

fornications du nom d'unions conjugales et qui s'imagine qu'il suffit d'invoquer une loi pour justifier des crimes.

LETTRE XXXIV

ENNODIUS A AVIÉNUS

L'évêque de Milan était en instance auprès des Faustus pour une affaire au sujet de laquelle il avait dépêché à Rome un exprès. Ennodius en profite pour écrire à Aviénus nouvellement marié une nouvelle lettre où il le félicite des mérites que la renommée attribue à sa jeune femme (IX, 31).

Où sont ceux qui prétendent que les distances tuent l'affection, que ses ardeurs s'éteignent à mesure qu'on s'éloigne et que le cœur ne porte pas plus loin que les yeux? Quant à moi je sens mon cœur impuissant à contenir la violence de l'amour qui l'embrase et, même lorsque je vous écris, ce n'est qu'un faible palliatif qui ne peut calmer ses transports. Cependant je bénis Dieu d'avoir, à votre égard, exaucé nos vœux; de vous avoir donné une épouse que distingue non seulement la noblesse de sa naissance, mais encore, autant que l'annonce la renommée, la sainteté de sa vie. Les fidèles disciples du Christ obtiennent en tout la perfection : seuls, dans leur mariage, ils réunissent à l'éclat des richesses et de la naissance, l'excellence des âmes. Quant au vôtre, ce que par

cationes suas nomine vestit uxorum et vocabulo legis putat excusari posse rem criminis, mihi manifestes ministerio litterarum.

XXXIV

ENNODIUS AVIENO

Ubi sunt qui dicunt inter habitatione dicretos diligentiam non durare et affectionis calorem terrarum divisione tepescere nec longius procedere mentes posse quam oculos? Ecce amoris mei plenitudo violentia sequestrationis exæstuat et conloquii medicina languidior corporis sedibus non tenetur. Deum tamen, qui circa vos respexit vota nostra, benedico, qui vos non solum nobili, sed, quantum fama nuntiat, sancta moribus uxore donavit. Cultores Christi perfecta omnia promerentur : ipsis solis in conjunctione opum mentium et sanguinis claritas non negatur. Spe præcipiebam, quod

avance j'avais désiré, l'épouse qui vous est venue, à ce que j'apprends, le réalise pleinement. Je ne puis exprimer ce que j'attends des progrès d'un homme dont les débuts sont proclamés si éminents.

Mon cher seigneur, tout en vous rendant l'honnenr de mes salutations, j'espère que vous daignerez réaliser sans délai ce que vous demande le saint Evêque votre digne père, et que vous accueillerez l'envoyé de ce prélat éminent avec ces sentiments de bienveillance dont j'ai la parfaite assurance.

LETTRE XXXV

ENNODIUS A MESSALA

Messala va faire un riche mariage; il parait en oublier ses vieux amis.

D'ordinaire on voit, sous le coup d'une bonne fortune inattendue, mollir l'orgueil des esprits superbes, et la fierté des plus rigides tomber au souffle de la joie. La bienveillance nait d'elle-même dès lorsque les vœux sont comblés et rien n'oblige les puissants à s'abaisser comme la grandeur tant désirée, Qu'ils parviennent au faîte, vous les trouverez partisans de l'union et tout disposés à vous être agréables. Mais vous, au contraire, depuis que vous êtes parvenu au comble de vos vœux, avec une fierté que je ne vous connaissais pas, vous

possit talis effici, qualem ad te audio jam venisse. Transit æstimationem meam quid de ejus hominis profectu sentiam, quem audio ab optimis inchoasse. Domine mi, gratiam salutationis inpertiens spero, ut petitionem sancti episcopi patris vestri dignemini incunctanter efficere et homini ipsius classici illum, de quo securus sum, gratiæ animum condonare.

XXXV

ENNODIUS MESSALÆ

Solent inauspicata felicitate superbarum mentium colla mollescere et rigidioris propositi novo gaudio supercilia temperari. Nam benignitatem seminat quicquid votis obsequitur nec plus aliquid humiliat potissimos quam optata sublimitas. Indicium communionis et obsequii

n'avez plus pour moi que du dédain. Oublieux de ceux auxquels vous devriez votre bienveillante considération, la seule perspective de l'opulence de votre future épouse vous fait mépriser vos vieux amis ; et vous ne prenez pas garde que ce que vous estimez une bonne fortune vous deviendra un lourd fardeau, d'abord parce que celui qui ne veut pas voir pâlir l'éclat de son origine, doit éviter d'être inconstant, et puis parce que si je suis méprisé, j'en serai vengé. Hâtez-vous donc de revenir à tenir ce que vous m'aviez promis, sans quoi l'évidence confirmera mes soupçons. Quant à moi, si je me suis laissé emporter à cette violente sortie, c'est que depuis longtemps vous négligez d'écrire. A vous de vous justifier ou d'affirmer votre innocence en y mettant toutes les élégances du discours.

Mon cher seigneur, daignez agréer l'hommage de mes salutations très empressées et me laisser espérer que si vous m'avez négligé lorsque je vous prodiguais les témoignages d'affection, lorsque je vous accable de reproches vous me ferez l'honneur de vos entretiens.

est ad apicem pervenisse. Tu postquam ad cupita provectus es, ignorato hactenus tumore me despicis : et quid in melle tuo respicias oblitus, de sola amicos veteres futuræ uxoris opulentia contemnis, nesciens sarcinam venire unde æstimas commeare rem præmii, primum quod mobilem esse non decet qui originis suæ radios non obumbrat, deinde, quia unde despicior vindicabor. Ergo ad usum promissionis benigne revertere, ne videar manifesta suspicatus. Ego, quia hactenus ab scriptionis munere temperastis, in hæc verba prorupi : vos aut factum diluere aut adfirmare innocentiam convenit nobilitate sermonis. Domine mi, salutationis plenissimæ officia persolvens spero, ut qui diligentem neglexisti saltem colloquiis dignum facias arguentem.

NOTES DU LIVRE NEUVIÈME

1. C'était au dire de Sidoine Appollinaire, une opinion commune qu'il y avait comme une incompatibilité entre la profesion religieuse ou la cléricature et le culte des muses. On considérait la poésie comme une occupation frivole, indigne d'un clerc,

Sollicité par l'évêque espagnol Oresius de lui envoyer des vers, Sidoine s'en excuse en ces termes : « Depuis que j'ai embrassé l'état ecclésiastique, j'ai absolument renoncé à la poésie, parce que l'on pourrait m'accuser de légèreté si je m'adonnais encore à une chose frivole, quand je ne dois songer qu'à des occupations sérieuses. » Primum ab exordio religiosœ professionis huic principaliter exercitio renuntiavi, quia nimirum facilitati posset accommodari, si me occupasset levitas versuum quem respicere cœperat gravitas actionum.

Cependant comme il lui en coûte de répondre à Oresius par un refus, « je prendrai, conclut-il, un certain milieu, et sans composer aujourd'hui de nouvelles pièces, s'il me reste quelques lettres entre-mêlées de vers, écrites avant que je ne fusse astreint aux devoirs de ma profession actuelle, je te les enverrai, en te priant de ne point être assez injuste pour aller croire que jamais je ne cesserai d'écrire de semblables bagatelles. »

Sidon. Epist. IX, 12. Traduction de Grégoire et Colombet, Lyon 1839, t. II, p. 429.

2. Faustus, préfet du Prétoire. Voir la lettre suivante.

3. Allusion à la femme ou bien à la fille de Faustus dont Ennodius rappelle ailleurs (IV, 11) la sainte mort qui devait être récente.

4. Cynégie déjà morte.

FIN DES LETTRES D'ENNODIUS

APPENDICE A

SENTIMENT DE SAINT ENNODIUS SUR LA GRACE

Ellies Dupin prétend que dans sa lettre à Constantius (II, 19) saint Ennodius expose sur la grâce des sentiments « qui approchent fort de ceux de Fauste et des prêtres de Marseille, et qui ne s'accordent pas avec ceux de saint Augustin et de ses disciples » (1).

C'est une bien grave insinuation, mais reste à fournir la preuve : Dupin se contente de citer un passage de la lettre et de formuler sa critique, sans dire en quoi Ennodius approche fort des sentiments des semi-Pélagiens sur la grâce, sans préciser en quoi il ne s'accorde pas avec saint Augustin et ses disciples.

Il faut observer d'abord que dans cette lettre, Ennodius prétend traiter, non la question de la grâce, mais celle du libre-arbitre. C'est le libre-arbitre qui est en cause et qu'il s'agit d'établir pour répondre aux vœux de Constantius et confondre l'hérétique. Or un fait digne de remarque et qui, sans doute, a échappé à Dupin, Ennodius reproduit dans sa lettre, en les résumant, les preuves données par saint Augustin dans son traité *de la grâce et du Libre-Arbitre*. Ce sont les mêmes textes allégués, la même suite d'arguments, en sorte qu'il suffit de rapprocher ces deux écrits pour voir qu'évidemment Ennodius, dans sa réponse à Constantius, s'est inspiré du traité de saint Augustin.

Comment, après cela, dire que les sentiments de saint Enno-

1. *Nouvelle bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, VIe siècle.

dius sur la grâce, ne s'acordent pas avec ceux de saint Augustin ? En reproduisant la doctrine, presque les expressions, tout au moins les arguments de saint Augustin, Ennodius ne se montre-t-il pas son disciple ?

On objectera qu'Ennodius a pu emprunter à saint Augustin les preuves du libre-arbitre sans penser comme lui sur l'article de la grâce.

Admettons l'hypothèse : il reste à prouver qu'il en est ainsi. Or bien que saint Ennodius, dans cette lettre, ne touche à la question de la grâce que par incidence, évitant probablement à dessein de la traiter à fond, pour une raison qu'il marque lui-même à la fin de sa lettre et que nous signalerons plus bas, il parle néanmoins assez de la grâce pour ne pas laisser de doute sur son orthodoxie et nous permettre d'affirmer que ses sentiments sur ce point, comme sur celui du libre-arbitre, sont absolument conformes à ceux que professait cent ans auparavant le grand évêque d'Hyppone.

Dans la lettre qui accompagnait son traité *de la Grâce et du Libre-Arbitre* adressé à l'abbé Valentin, saint Augustin résume ainsi la vraie doctrine sur la grâce :... *Liberum arbitrium adjuravi per Dei gratiam, ut recta sapiamus atque faciamus ; ut cum venerit Dominus reddere unicuique secundum opera ejus, inveniat opera nostra bona, quæ præparavit Deus ut in illis ambulemus. Hoc qui sentiunt bene sentiunt.* C'est en substance tout son traité : la volonté absolument libre, mais ne pouvant rien pour le salut sans le concours de la grâce, en sorte qu'en définitiv , lorsque Dieu couronne nos mérites, il couronne ses propres dons.

Nous allons voir que saint Ennodius professe absolument cette doctrine. Commentant le texte de l'épître aux Romains : *Velle adjacet mihi, perficere autem non invenio* (VII, 18), « qu'est-ce à dire, écrit-il, si non : je sais choisir la droite voie, mais lorsque j'y entre, si la grâce d'en haut ne me vient en aide, je tomberai de lassitude. » *Nisi ingredientem juverit gratia superna, lassabo.* Est-il possible de tenir, sur la grâce, un langage plus conforme à celui de saint Augustin ? C'est dès le premier mouvement de notre volonté vers le bien que nous avons besoin du concours de la grâce. Où trouver dans cette doctrine la moindre restriction semi-Pélagienne ? Et saint Ennodius conti-

nue : « nul ne doute, nul ne nie que l'auteur de la grâce nous venant en aide, les hommes ne trouvent ouvert le sentier de la justice ».

Pourquoi Dupin voulant faire connaître les sentiments d'Ennodius sur la grâce, et les montrer entachés de semi-Pélagianisme, a-t-il négligé de citer les textes que l'on vient de lire, pour ne rapporter que la suite où, du reste, est affirmée, quoique moins clairement, la même doctrine ? Qu'on en juge : La grâce nous conduit dans le bien et précède nos bonnes actions, lorsque du ciel nous vient plusieurs fois répétée cette invitation au bienheureux repos, lorsqu'il nous est dit : *Venez mes enfants, écoutez-moi* (ps. XXXIII, 11)..... Mais si notre volonté, qui est libre, n'est pas docile à ces avertissements, et si notre travail n'y correspond, de nous-mêmes et sans y être contraints par aucune nécessités, nous nous précipitons dans l'enfer. » Est-ce dans cette phrase que Dupin a cru découvrir l'expression de sentiments « qui approchent fort de ceux des prêtres de Marseille sur la grâce? » Mais le contexte que nous avons cité, ne montre-t-il pas que d'après saint Ennodius, le concours et l'aide de la grâce nous est nécessaire pour que notre volonté libre se montre docile aux avertissements et aux sollicitations de cette même grâce et que notre travail « y corresponde ». Car c'est dès le premier mouvement de notre volonté vers le bien que le concours de la grâce nous est nécessaire : *Nisi ingredientem juverit gratia superna, lassabo.*

Au reste, en négligeant le contexte, il serait facile de trouver même dans saint Augustin, des propositions que l'on pourrait taxer de Pélagianisme ; par exemple : «... On n'entre pas en tentation si la volonté portée au bien triomphe de la concupiscence. *Unusquisque non intrat in tentationem, si voluntate bona vincat concupiscentiam malam (De grat. et lib. Arb.* c. IV, 9). Quoi de plus Pélagien si l'on ne continue le texte où saint Augustin se hâte d'ajouter : « Cependant le libre-arbitre de la volonté de l'homme ne suffit pas, si le Seigneur n'accorde la victoire à sa prière de ne point entrer en tentation. » Plus loin saint Augustin tire en ces termes la conclusion de sa doctrine sur le libre-arbitre : « En conséquence, mes Frères, vous devez par votre libre-arbitre ne pas faire le mal et faire le bien : Ainsi nous l'ordonne la loi de Dieu dans les saints livres tant

de l'Ancien que du Nouveau Testament » (*ibid*. c. x, 20). Y a-t-il rien, dans toute la lettre d'Ennodius, de plus catégorique en faveur de la volonté humaine? Et il le faut bien, puisque saint Augustin prétend affirmer le libre-arbitre, mais le contexte nous apprend qu'en affirmant le libre-arbitre, le grand docteur affirme aussi la grâce, et que pour faire la part de celui-là il ne retranche rien à celle-ci.

On doit interpréter de même la suite du texte d'Ennodius relatif à la grâce. Après avoir dit pour marquer le libre-arbitre : « Ainsi donc ou bien notre dévotion nous assure une récompense, ou bien notre mépris des lois nous prépare un châtiment. Sinon ce ne sera plus rendre la justice que de condamner aux supplices des pécheurs qui ont subi la nécessité, ou de récompenser des œuvres auxquelles on est attiré malgré soi », saint Ennodius se résume et pour montrer l'action de la grâce agissant simultanément avec le libre-arbitre et concourant à nos œuvres sans détruire la liberté de notre volonté, il continue : « nous devons donc à la grâce notre vocation, nous devons à la grâce de recevoir par des voies secrètes, si nous n'y résistons, le sentiment de la vie éternelle ; mais c'est par notre propre choix que nous tendons au bien qui nous est montré ».

Quoi de plus orthodoxe et de plus conforme à la doctrine de saint Augustin qui nous dit : « Il est certain que nous gardons les commandements si nous le voulons.... Il est certain que notre volonté est libre lorsque nous voulons... Il est certain que nous agissons librement lorsque nous agissons... » (Ibid. c. xvi, 32).

Dom Cellier a donc raison de dire, après avoir rapporté le passage d'Ennodius cité par Dupin que « cette doctrine est avouée de tout le monde ».

Il serait du reste facile d'apporter une foule de passages des autres écrits de saint Ennodius où sont nettement exposés ses sentiments sur la grâce. Nous n'en citerons qu'un tiré d'une lettre à sa sœur Euprépie qu'il termine ainsi : « Prie Dieu et désarme sa justice, afin qu'il daigne voir d'un œil favorable mon désir de travailler à sa gloire et le fond de mon cœur, en sorte que ce que je promets par mon travail, il le procure par son secours » (II, 15). Il serait difficile de trouver même

dans saint Augustin, une formule à la fois plus concise et plus juste de la vraie doctrine sur le libre-arbitre et la grâce :... *Quod ego labore polliceor*... ce que je promets par mon travail, voilà le libre-arbitre ; *ille præstet auxilio* il le procure par son secours, voilà, sans aucune restriction, la grâce divine. Elle agit aussi bien au début que dans le cours de nos bonnes œuvres, puisque c'est uniquement par sa vertu que nos œuvres sont bonnes (1).

Concluons en reconnaissant que saint Ennodius pouvait à bon droit dire sur la fin de sa lettre, de l'hérétique réfuté : « il ne pourra grâce à Dieu, trouver prise du côté de nôtre foi... » La foi de saint Ennodius est pure comme sa vie, pure comme sa fidélité au Souverain Pontife et son dévouement à l'Eglise Romaine dont il mourut le glorieux confesseur.

Et maintenant que la discussion est close, disons pourquoi saint Ennodius n'a pas exposé plus explicitement, dans sa lettre, la doctrine catholique sur la grâce.

Cette lettre était adressée à Constantius, laïque instruit sans doute, mais qui pouvait ne pas être à même de comprendre l'exposé complet d'une question aussi difficile que celle de la grâce. D'ailleurs la lettre d'Ennodius serait communiquée ; n'y avait-il pas à craindre, si la question de la grâce y était traitée à fond, que l'on ne vit se renouveler dans l'entourage de Constantius le scandale dont avait été troublé cent ans auparavant, le couvent d'Adrumet ? A l'insu de l'abbé Valentin, la lettre de saint Augustin au prêtre Sixte (2), sur la grâce, avait été lue imprudemment à des frères inexpérimentés, dont quelques-uns, ne comprenant pas les arguments d'Augustin, en vinrent à conclure qu'il fallait nier le libre-arbitre. Nous pouvons donc à bon droit croire qu'Ennodius s'abstint par prudence de traiter plus explicitement une question que saint Augustin dit très difficile et dont il écrit au même abbé Valen-

1. Rapprochons encore ce passage de l'Opuscule V, *Eucharisticum de vita sua*.... Poposci ut daret etiam per præcepta sua amabili devotione me currere, quia, cum sit illius quod vocamur, illius quod vocati acquiescimus, a nobis tanquam sint orta munerantur, et velle recta et perficere ipse dum suggerit, tamen ceu pro nostra obnoxius devotione dat præmium... *edit. Hartel*, p. 397, lig. 24 et s.

2. S. August. *Epist.* 194.

tin et à ses moines : « Relisez attentivement ce livre *(de la Grâce et du Libre-Arbitre)* et si vous comprenez, rendez-en grâces à Dieu ; si vous ne comprenez pas, priez et Dieu vous donnera l'intelligence » (c. XXIV, 46).

APPENDICE B

LA FONTAINE D'APONE

A propos de la lettre d'Ennodius à Pierre (V, 8).

La curieuse et célèbre fontaine d'Apone dans le voisinage de Padoue, mérite de fixer un instant l'attention du lecteur. Déjà Lucain et Claudien l'avaient célébrée ; Suétone avait consigné dans l'histoire l'influence mystérieuse de ses eaux sur l'avenir de Tibère. Le phénomène de ces eaux qui sortent de terre bouillantes, frappa l'imagination des peuples et le paganisme en fit un lieu d'oracles. « S'il faut en croire les récits, dit Lucain, le jour où se livrait la bataille de Pharsale, l'Augure qui résidait sur la colline Euganée, où l'Apone sort fumante des entrailles de la terre et où se disperse l'onde du Timave d'Anténor, dit ces mots : « Voici le grand jour, la grande affaire se décide. Pompée et César en viennent aux mains » (*Phars.*, VII, vers 192 et s.).

D'après Suétone, Tibère, encore à la tête des légions, vint consulter l'oracle de Géryon près de Padoue, lieu qui s'appelle aujourd'hui S. Pietro. Le sort décida que pour avoir la réponse Tibère devait jeter dans la fontaine d'Apone des dés d'or. Il les jeta et les dés montrèrent le nombre le plus fort. Aujourd'hui encore, ajoute Suétone, on voit ces dés au fond de l'eau (Suet. Tiber. 14).

Mais l'Apone devait surtout sa célébrité, comme son nom l'indique (ἄ πονος sans douleur), aux merveilleuses propriétés de ses eaux qui guérissaient plusieurs sortes de maladies. Des thermes y avaient été construits avec tout le luxe que les anciens savaient donner à ces établissements. Néron lui-même avait attaché son nom à une belle piscine destinée aux bains froids. Mais au temps de Théodoric les bâtiments tombaient en ruines, les abords de la source étaient devenus une forêt de broussailles et les conduits souterrains ne fonctionnaient plus. Théodoric se fit gloire de restaurer les thermes de l'Apone. Il chargea de ce travail l'architecte Aloïsius auquel Cassiodore écrivit, dans ce but, une longue lettre qui fournit sur la source, ses propriétés, ses bâtiments et les croyances populaires qui s'y rattachaient, les plus curieux détails. « ... ses eaux, comme une sphère d'azur, s'élèvent au-dessus de ses bords et se déversent si tranquilles qu'elles semblent immobiles et l'on ne sent qu'elles augmentent que parce qu'un doux murmure avertit qu'elles s'écoulent. La température de ces eaux est si élevée qu'amenées en de froids canaux artificiellement prolongés au moyen de circuits, elles en sortent encore très chaudes. Génie des maîtres à jamais admirable, qui a su modérer selon l'utilité du corps humain les ardeurs excessives de la nature. Ainsi l'on voit ce qui de soi pouvait donner la mort, savamment tempéré, procurer le plaisir et la santé...

« Mais parmi les autres avantages de ce lieu nous voulons noter ce fait singulier qu'une même source d'eau paraît propre à des usages tout divers. A peine tombée dans le bassin de marbre, elle exhale dans la première cellule une vapeur éminemment sudorifique; puis à mesure qu'elle descend sur le sol sa chaleur se mitige, cesse d'être dangereuse et s'abaisse à une douce température; bientôt conduite en un bassin voisin, elle s'attiédit encore et devient plus agréable; enfin amenée dans la piscine de Néron, elle perd même sa tiédeur et devient aussi froide qu'elle avait été chaude » (*Vari.* II, 39).

Après avoir dit que les femmes n'étaient pas admises à se baigner dans cette piscine en même temps que les hommes, Cassiodore cite une des infirmités dont on allait demander aux

eaux d'Apone la guérison ; Ennodius y fait allusion dans ce vers :

Corpora desiccans rore vaporifero.

Nous allons citer ce passage : « Tout auprès de la source fumante, l'eau s'écoule en un ruisseau que la nature a formé. Au-dessus de ce ruisseau a été établie une chaise percée où viennent s'asseoir les malades qui souffrent d'écoulements d'humeurs intérieures : exténués, languissants, à peine sont-ils assis qu'ils éprouvent un bien-être singulier ; cette douce vapeur pénètre dans leurs entrailles, les refait et dessèche les humeurs dont ils souffraient. En même temps, comme s'ils venaient de faire un excellent repas, ils retrouvent aussitôt leurs forces » (*Var.* ibid.).

Le grand ministre va maintenant donner à l'architecte les ordres du roi : « Ne pas transmettre de si précieux trésors à la postérité c'est gravement se rendre coupable ; en conséquence nous ordonnons que les édifices soient rétablis dans leur état primitif de solidité et que sous votre direction toute réparation à faire dans les thermes ou dans les conduits souterrains soit immédiatement entreprise. On arrachera les arbustes nuisibles qui croissent le long des bâtiments, de crainte que quelques filaments de racines ne s'introduisent dans les murs et ne les fassent éclater. Consolidez par une restauration exacte le vieux palais que les ans ont ébranlé. L'espace qui s'étend de l'édifice public à la source brûlante n'aura plus l'aspect d'une forêt sauvage. On y verra fleurir une riante prairie, et les mêmes eaux qui donnent le sel stérile, y porteront la fécondité... » (*ibid.*).

On trouverait ces détails petits s'il était de petits détails pour un ministre jaloux de la gloire de son prince et passionné du bien des peuples.

Cassiodore mentionne encore une croyance populaire qui attribuait aux eaux de l'Apone la vertu de faire découvrir les voleurs de bestiaux ; puis il conclut : « ...si la somme qui vous a été donnée était insuffisante à l'achèvement de l'ouvrage, mandez-nous combien il faudrait encore dépenser, car nous ne regrettons pas la dépense pour conserver à ce lieu tous ses charmes » (*ibid.*).

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE SECOND

LIVRE TROISIÈME

LIVRE QUATRIÈME

LIVRE CINQUIÈME

LIVRE SIXIÈME

LIVRE HUITIÈME

LIVRE NEUVIÈME

TABLE ANALYTIQUE

A

B

C

D

E

F

I

J

L

M

N

O

P

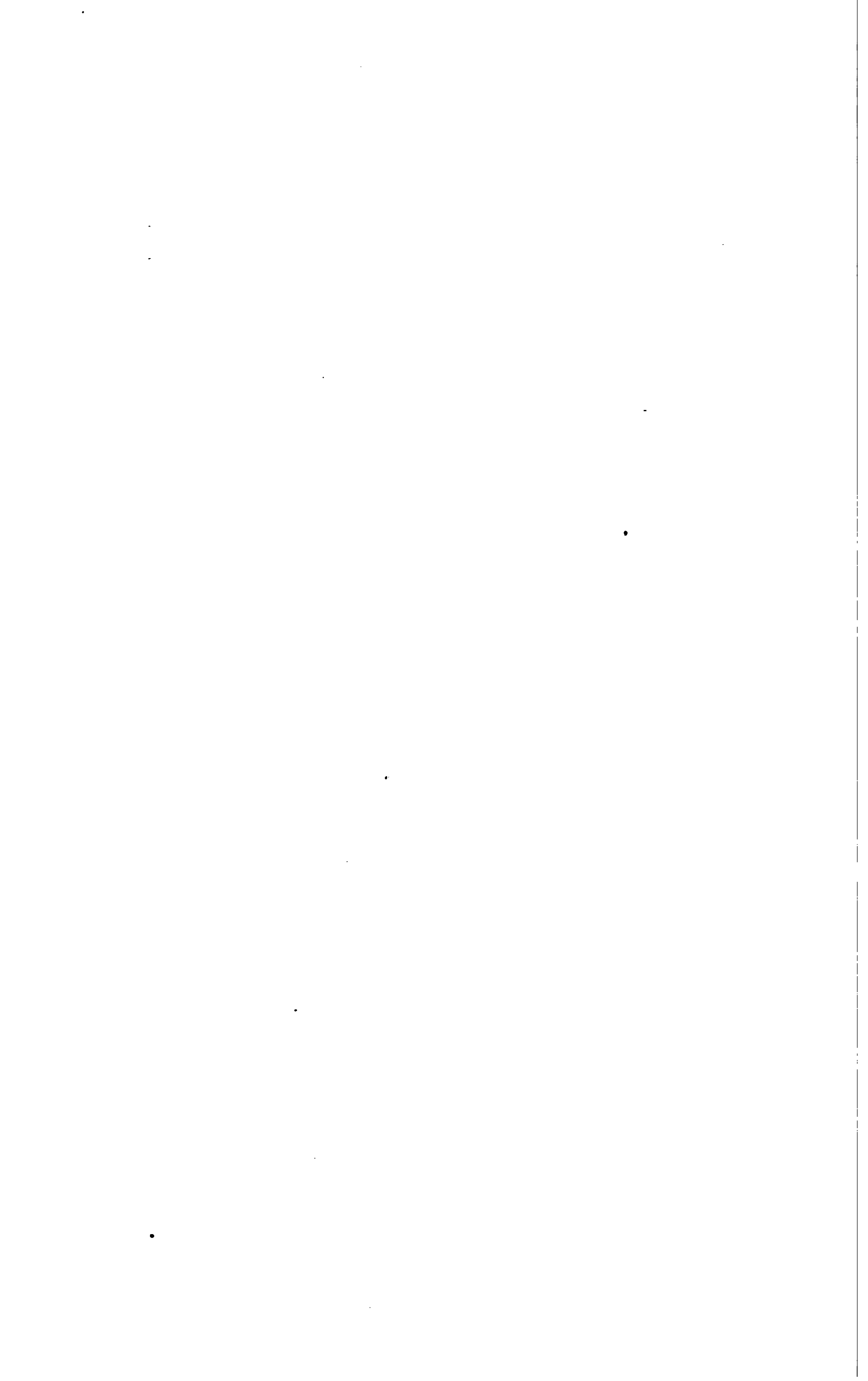
Q

R

S

T

V

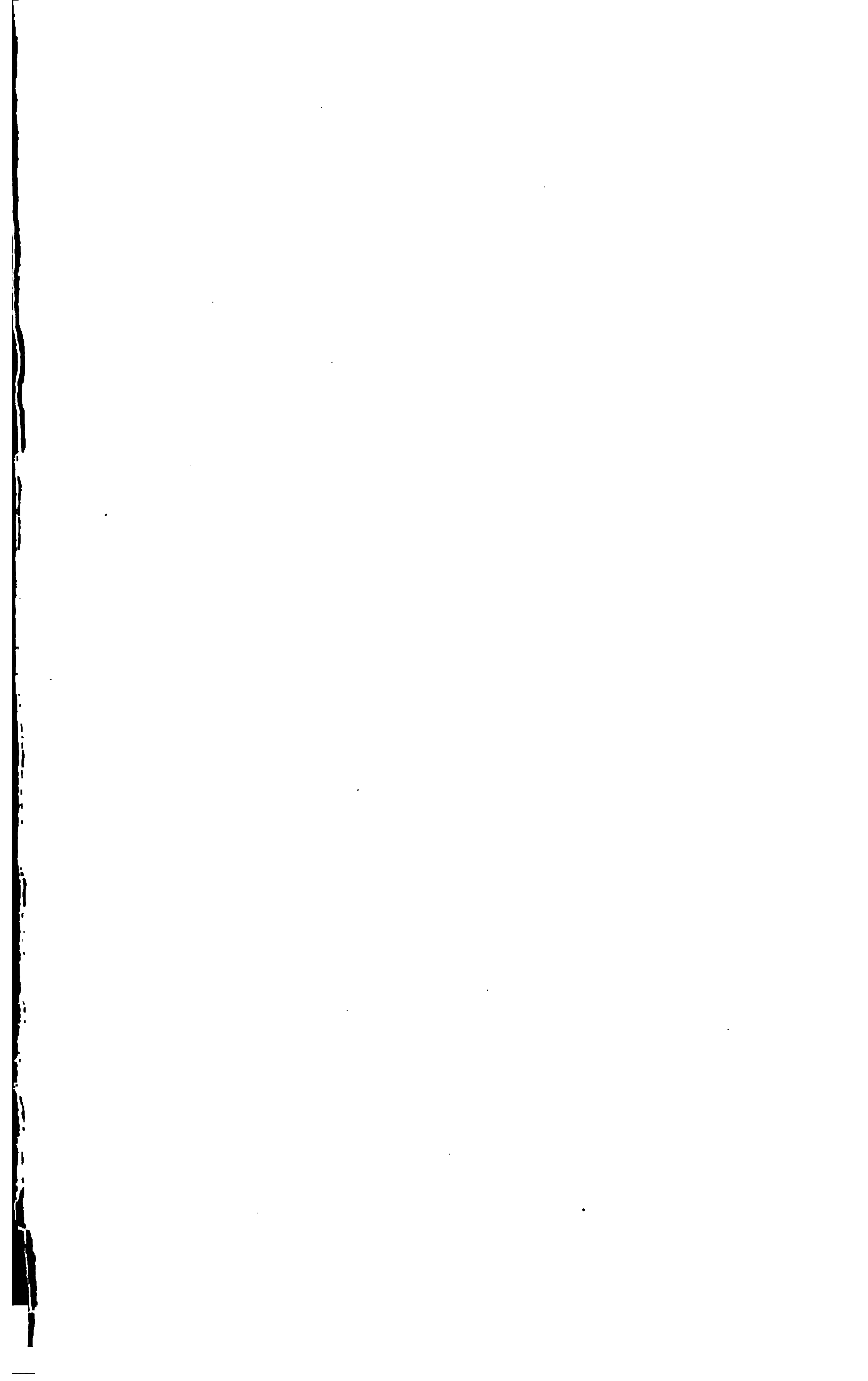


ERRATA

Page	ligne	au lieu de	lire
72	19	Lybie	Libye
83	19	Ancêtres les Scipions	Ancêtres consulaires
230	2	XI. 9.	IX. 9.
251	12	heurex	heureux
260	2	Constantin	Constantius
262	11	débrouiller	dérouiller
294	25	admicear	admiscear
319	24	videur	videtur
364	4	DOMINICA	DOMNINA
»	24	DOMINÆ	DOMNINÆ
409	19	(VII, 21)	(VIII, 21)
422	9	curiales	curules
460	7	laissé	laisser
487	18	le fils du frère de Paul	le fils de mon frère Paul (?)
521	24	oie	voie.

BERGERAC

Imprimerie Générale du Sud-Ouest (J. Castanet)
Place des Deux-Conils



DU MÊME AUTEUR

(Abbé S. Léglise)

Études sur Saint Ennodius, évêque de Pavie. — (I. *Ennodius et la Suprématie pontificale au VIe siècle.* — II. *Ennodius et la haute éducation littéraire dans le monde romain*). — In-8°.. Prix. 3 fr.

Machiavel Comparé, in-8°. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux Prix.. 3 50

Monségur, *Histoire, Archéologie,* in-8°............ Prix. 2 »

Le Calendrier de l'Esclapot, *cartulaire de Monségur.* Texte et introduction sur les jours Egyptiens, in-8°. Prix. 1 50

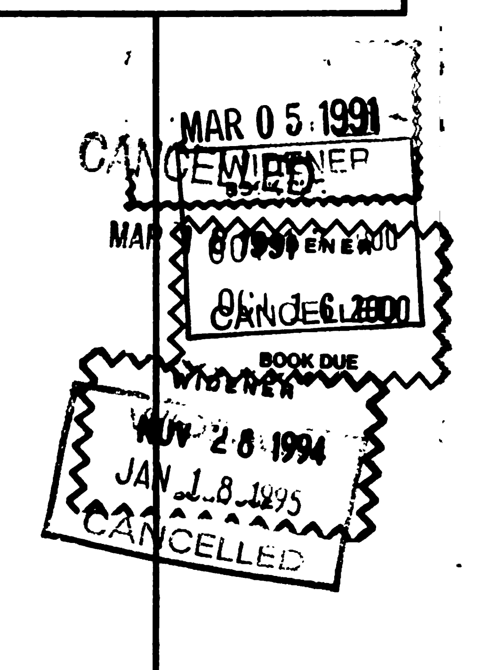
Causeries : **Par dessus la Haie** *ou le Protestantisme en présence du simple bon sens.* In-18................ Prix. 0 50

La Gorge d'Enfer. Roman historique sur les dernières guerres de Religion, illustré par Y. Villeneuve. Ouvrage couronné par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux. In-12........................ Prix. 3 »

Sous presse : ***L'Ouvrière.*** Roman. In-12........... Prix. 3 »

En vente à la même librairie et chez l'auteur.

Bergerac. — Imp. Générale du Sud-Ouest (J. Castanet).


MAR 05 1991
CANCELLED
WIDENER
BOOK DUE
NOV 28 1994
JAN 18 1995
CANCELLED

